

Université Lumière Lyon 2  
Ecole Doctorale des Sciences Humaines et Sociales  
Faculté de Géographie, Histoire, Histoire de l'Art et Tourisme  
Département d'histoire  
LARHRA / RESEA

# **L'amitié aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles en France**

## **Normes, réalités et représentations**

### **Tome 1 : Une étude**

Par Aurélie PREVOST

Thèse de doctorat d'Histoire

Histoire moderne

Dirigée par Philippe MARTIN

Présentée et soutenue publiquement le 28 novembre 2011

Devant un jury composé de :

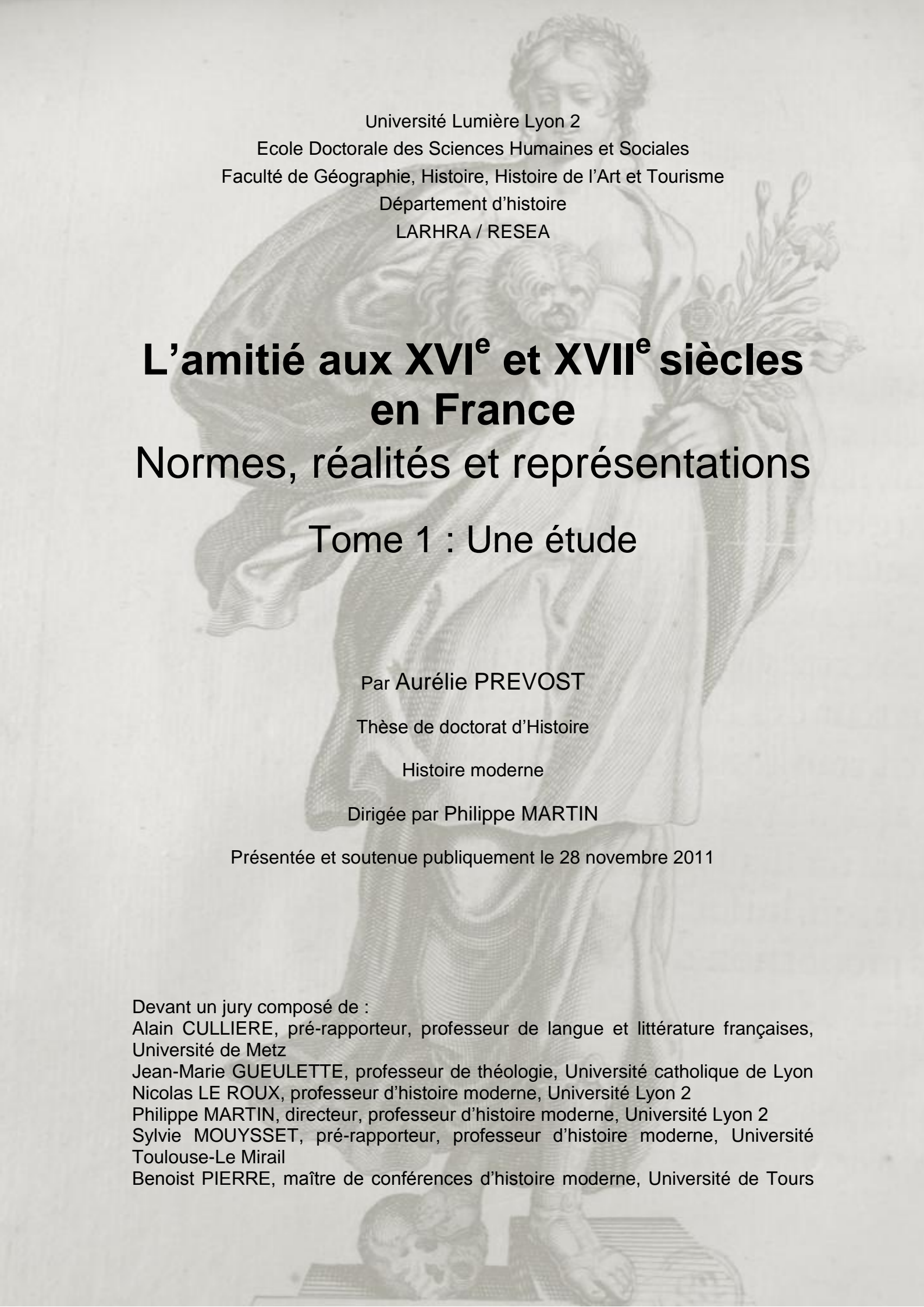
Alain CULLIERE, pré-rapporteur, professeur de langue et littérature françaises,  
Université de Metz

Jean-Marie GUEULETTE, professeur de théologie, Université catholique de Lyon  
Nicolas LE ROUX, professeur d'histoire moderne, Université Lyon 2

Philippe MARTIN, directeur, professeur d'histoire moderne, Université Lyon 2

Sylvie MOUYSSSET, pré-rapporteur, professeur d'histoire moderne, Université  
Toulouse-Le Mirail

Benoist PIERRE, maître de conférences d'histoire moderne, Université de Tours



Université Lumière Lyon 2  
Ecole Doctorale des Sciences Humaines et Sociales  
Faculté de Géographie, Histoire, Histoire de l'Art et Tourisme  
Département d'histoire  
LARHRA / RESEA

# L'amitié aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles en France

## Normes, réalités et représentations

### Tome 1 : Une étude

Par Aurélie PREVOST

Thèse de doctorat d'Histoire

Histoire moderne

Dirigée par Philippe MARTIN

Présentée et soutenue publiquement le 28 novembre 2011

Devant un jury composé de :

Alain CULLIERE, pré-rapporteur, professeur de langue et littérature françaises,  
Université de Metz

Jean-Marie GUEULETTE, professeur de théologie, Université catholique de Lyon

Nicolas LE ROUX, professeur d'histoire moderne, Université Lyon 2

Philippe MARTIN, directeur, professeur d'histoire moderne, Université Lyon 2

Sylvie MOUYSET, pré-rapporteur, professeur d'histoire moderne, Université  
Toulouse-Le Mirail

Benoist PIERRE, maître de conférences d'histoire moderne, Université de Tours

# REMERCIEMENTS

A l'issue de ce travail, j'adresse mes remerciements les plus sincères à Philippe Martin, qui a accepté de me diriger.

Que les membres du CRULH et le personnel de la faculté de Nancy 2 soient également remerciés pour leur soutien et leur confiance, tout particulièrement Angèle Témoin.

Les remarques et conseils de Kaspar Von Greyerz, Tilmann Robbe et Claudia Opitz de l'université de Bâle rencontrés au début de ce travail, ainsi que de Paulette Choné pour les emblèmes nous ont été très utiles. Notre travail au sein du Groupe De Recherche des écrits du for privé a également enrichi notre approche : que les initiateurs du projet et Elisabeth Arnoul, ingénieur d'études, soient remerciés. Toute ma gratitude va également au docteur Hachet, conservateur du musée de Toul.

Que Vincent Lamarque, pour les pièces de théâtre disponibles uniquement sur Toulouse, et Dominique Girard et son épouse pour les traductions italiennes soient remerciés pour leur concours précieux.

Naturellement, tout ceci n'aurait pu se faire sans le soutien inconditionnel de mes parents et de ma famille. Le difficile et ingrat travail de relecture a été notamment confié à ma mère et à ma sœur Sylvie. Raphaël et Fanny ont été d'habiles et minutieux correcteurs. Ma sœur Sabine, quant à elle, a vérifié avec soin les questions de mise en page. Je les remercie tous de leur concours.

Que les amis, ceux qui ont été présents dès le début et ceux rencontrés au cours de ce long travail, soient également remerciés de leur irremplaçable présence. Par ordre alphabétique : Adeline, Anne, Eléonore, Elise, Elodie, Fanny, Fanny, Hélène, Jean-Sébastien, Julie, Nelly, Raphaël, Thibaut, Typhaine et Vincent. Puisse ce travail avoir pu me rendre une meilleure amie pour eux !

*A ma famille  
Aux amis présents et à venir.*

# SOMMAIRE

## TOME 1 : UNE ETUDE

<b>REMERCIEMENTS</b>	<b>3</b>
<b>SOMMAIRE</b>	<b>5</b>
<b>TOME 1 : UNE ETUDE</b>	<b>5</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>8</b>
<b>I. Un thème au cœur de nos préoccupations</b>	<b>8</b>
<b>II. Des méthodes historiographiques nouvelles</b>	<b>10</b>
a. Histoire du discours	10
b. Histoire du concept ( <i>Begriffsgeschichte</i> )	12
c. Logiciels linguistiques	13
<b>III. Sociologie et étude des réseaux</b>	<b>14</b>
<b>UNE NOTION ANTIQUE ET MEDIEVALE</b>	<b>19</b>
<b>COURANTS PHILOSOPHIQUES, TRANSMISSIONS ET HERITAGES</b>	<b>19</b>
<b>I. Sources antiques</b>	<b>19</b>
a. Sources antiques grecques	19
b. Sources antiques latines	22
c. La liste canonique des amis grecs et romains	23
<b>II. Sources patristiques et médiévales</b>	<b>27</b>
a. Du IV <sup>e</sup> siècle –XII <sup>e</sup> siècle	27
b. Le XIII <sup>e</sup> siècle : redécouverte d’Aristote	29
c. L’apport des chansons de geste quant à l’amitié	31
<b>III. La transmission des théories sur l’amitié à l’époque moderne et leurs influences</b>	<b>33</b>
a. La Renaissance et les Anciens	33
b. Des Anciens toujours mis à profit	34
c. Une timide réactualisation	36
<b>TRADUCTION, POLYSEMIE, ET QUALITES NORMATIVES DES DICTIONNAIRES</b>	<b>40</b>

<b>L'AMITIE, L'INDIVIDU ET LA SOCIETE DES XVI<sup>e</sup> ET XVII<sup>e</sup> SIECLES</b>	<b>50</b>
<b>I. Le couple</b>	<b>51</b>
a. Le couple hétérosexuel	51
b. Le couple homosexuel	54
<b>II. Famille et amitié</b>	<b>60</b>
a. Les liens du sang	61
b. La parenté spirituelle	67
<b>III. Le comportement adopté vis-à-vis de l'ami. La question du salut</b>	<b>70</b>
a. Le salut en public	70
b. Le salut dans les lettres	71
c. La conversation	73
d. Désigner l'ami dans les écrits littéraires et du for privé	75
<b>LA VIE DE L'AMITIE</b>	<b>78</b>
<b>GENESE D'AMITIE</b>	<b>79</b>
<b>I. Et l'amitié fut ... De l'origine de l'amitié</b>	<b>79</b>
a. De nature divine	79
b. Du concours nécessaire de la Vertu, de la Volonté et de la Raison	81
c. Du très naturel instinct grégaire et du concours de la raison	83
<b>II. La rencontre</b>	<b>88</b>
a. Avoir une occasion de contact	88
b. La jeunesse ou la naissance des amitiés	91
c. La naissance de l'amitié dans les épreuves de la vie	97
i. Pendant les voyages	97
ii. Les situations dangereuses et difficiles	101
d. Les réjouissances entre amis à l'issue des épreuves traversées	103
<b>III. Choisir son ami</b>	<b>106</b>
a. La mémoire de la naissance de l'amitié	106
b. Offrir son amitié	108
c. Un long processus	109
d. Nombre d'amis	113
e. La question de la ressemblance, de la complémentarité et de l'égalité	115
<b>LA VIE DE L'AMITIE :</b>	<b>123</b>
<b>GESTES ET PREUVES D'AMITIE</b>	<b>123</b>
<b>I. De l'importance des boisseaux de sel</b>	<b>124</b>
a. Repas et voyages	124
b. Repas et voyage : le cas du sire de Gouberville	126
<b>II. Gestes d'amitié</b>	<b>135</b>
a. De l'importance de l'aide réciproque	136
b. Se comporter en ami	143
<b>III. Preuves d'amitié</b>	<b>149</b>
a. Le don	149
b. Le soutien en cas de maladie	153
c. Le soutien en cas de procès	154
d. L'amitié trahie : un réel danger	157

<b>L'AMITIE ET LES REGLES AMICALES</b>	<b>166</b>
<b>TRANSGRESSION DES INTERDITS ET RECHERCHE D'EQUILIBRE</b>	<b>166</b>
<b>I. L'ami brave l'Etat</b>	<b>169</b>
a. Jusqu'où peut-on aller pour l'ami ? De la Raison d'Etat	169
b. Le duel : quelle preuve d'amitié ?	174
c. Braver les interdits religieux	185
<b>II. L'ami et le roi</b>	<b>197</b>
a. Le roi : individu et chef d'Etat : amitié privative ou privation d'amitié ?	198
b. Le bon ami du souverain	208
<b>III. L'ami et le Prochain</b>	<b>212</b>
a. Les premiers temps chrétiens	212
b. Les amitiés selon saint François de Sales	214
c. La charité subordonne l'amitié	217
<b>LE TEMPS, LA MORT, L'AMI ET L'AMITIE</b>	<b>224</b>
<b>I. Le mythe de la durée de l'amitié, l'immortalité et la survie par-delà la mort</b>	<b>225</b>
a. Le mythe de la durée de l'amitié	225
b. La survie par-delà la mort	232
i. Confier les femmes et les enfants jeunes et non mariés	232
ii. Confier les livres et les écrits	233
iii. Le testament : les dons testamentaires et les exécuteurs	235
c. Se conduire en ami au-delà de la mort	242
d. Une amitié inviolable	244
<b>II. Exprimer la douleur du deuil, surmonter la mort de l'ami, consoler l'ami     endeuillé</b>	<b>247</b>
a. Exprimer sa douleur : le chagrin de l'ami survivant	247
b. La douleur de la perte de l'ami et son dépassement	250
c. La douleur exprimée : consoler l'ami endeuillé	252
<b>III. De l'ami et de sa mort dans les écrits du for privé</b>	<b>256</b>
a. Comprendre les relations : l'exemple des écrits de Jean Le Coullon	256
b. Absences des annonces de décès	257
c. Saisir les sentiments	261
<b>CONCLUSION</b>	<b>273</b>

# INTRODUCTION

L'amitié est un thème actuel, fortement réinvesti ces dernières années, et à l'étude dynamisée par des nouveautés historiographiques.

## I. Un thème au cœur de nos préoccupations

L'amitié est un thème actuel. Devant des structures sociales et familiales pensées comme plus souples et plus souvent soumises à une réorganisation voulue ou subie par les protagonistes au cours de leur vie, des situations professionnelles et financières précaires, accompagnées par la législation, l'amitié est devenue une sorte de refuge extra-familial, extra-législatif, où la fidélité et la constance des sentiments se doivent de protéger des aléas économiques et politiques. A une vie comme hachée en séquences professionnelles, sentimentales et familiales, l'amitié profite de sa position de hors-cadre, bien que les relations affectives soient inséparables des cadres sociaux dans lesquelles elles s'épanouissent<sup>1</sup>.

En 1967, une antenne de soutien téléphonique est créée. Elle choisit de s'appeler SOS AMITIE non pas de façon anodine mais parce que les personnes qui appellent recherchent une oreille attentive que finalement seul un ami semble pouvoir offrir. En 1983, l'INSEE et l'INED se lancent pour la première fois dans une enquête sur les pratiques de sociabilité. Ils décrivent et analysent les relations entretenues par les Français avec les personnes extérieures à leur ménage, c'est-à-dire avec la famille, les voisins, les collègues de travail et les amis. En 1993, Jean Maisonneuve et Lubomir Lamy publient le résultat de leurs travaux sur la psycho-sociologie de l'amitié<sup>2</sup>. Aujourd'hui, l'importance quantitative des célibataires motive diverses études portant sur leurs réseaux sociaux et force est de constater qu'ils ont plus d'amis que les couples (3.1 en moyenne contre 1.8). En 2005, le *Pèlerin* commande une enquête d'opinion pour étudier, dans notre société où les liens familiaux sont de plus en plus complexes et distendus, l'impact de l'amitié.

---

<sup>1</sup> Citons simplement : Pacs, mariage, divorce, remariage, concubinage, colocation, cohabitation, « génération-Tanguy », difficultés à l'accès au premier emploi stable offrant la possibilité de quitter le domicile parental, allongement des études, et de(s) la(es) période(s) de célibat, le chômage (périodes de chômage de plus en plus longues et plus fréquentes, chômage des cadres), CDD, intérim, SMIC, RMI, RSA, travailleurs pauvres. Quant aux changements politiques, on évoquera simplement la possibilité de la contraception, le droit à l'IVG, la législation et les débats sur l'adoption de couples hétérosexuels ou homosexuels ainsi que la création du Pacs. Les aléas économiques et politiques sont l'effondrement du bloc soviétique, les chocs pétroliers de 1973 et 1979, la crise économique des années 1990, le retournement de la « bulle-internet », le basculement de l'économie vers l'Asie, et la guerre contre le terrorisme, érigé en nouvel ennemi majeur de l'Occident ou du moins des Etats-Unis d'Amérique.

<sup>2</sup> MAISONNEUVE, Jean, LAMY, Lubomir, *Psycho-sociologie de l'amitié*, PUF, Psychologie sociale, Paris, 1993, 307 p.



En 1988, Claire Bidart affirmait : « Mais qu'est-ce qu'un " vrai ami " ? Si on donne encore une fois la définition " émique<sup>3</sup>", proposée par les gens eux-mêmes, le véritable ami est celui qui répond toujours à l'appel en cas de besoin. [...] La certitude et la sécurité semblent être des dimensions fondamentales des représentations de l'amitié. Celle-ci est une forme particulière de sociabilité et non un prolongement d'un autre type de relation<sup>4</sup> ». Selon la définition du Morfaux<sup>5</sup>, l'amitié est une inclination sélective entre deux personnes et dépourvue de caractère sexuel, qui les rattache l'une à l'autre sous le signe de l'égalité, avec les mêmes droits et devoirs, quelles que soient les inégalités extérieures, selon le dicton latin « amicitia pares invenit, vel fecit » (l'amitié trouve ou fait des égaux). Qu'en est-il au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles ?

Philosophes, littéraires, historiens, anthropologues, sociologues s'emparent du sujet, chacun avec les outils propres à sa discipline. Les anthropologues ont étudié l'amitié en lien avec la parenté, notamment du fait de la ritualisation de ce sentiment dans les relations au sein de la parenté. Mais ils l'étudient rarement en soi, mais comme une forme parmi d'autres de sociabilité. Il ne saurait être question d'ériger le thème en chasse-gardée, mais de bien percevoir que tout auteur appréhende l'amitié à travers un certain prisme. La formation et la possibilité de l'auteur ainsi que l'objectif avoué ou non de l'ouvrage doivent toujours être connus des lecteurs, afin qu'il puisse instaurer une saine distance critique avec ces écrits. Le récent ouvrage de Jacqueline Kelen *Les amitiés spirituelles*<sup>6</sup> comporte un prologue, où l'auteur affirme de façon péremptoire que l'amitié, contrairement à l'amour, ne fait pas souffrir et est en cela supérieure. L'ouvrage juxtapose des histoires de couples d'amis, ou plutôt de personnages présentés comme fort proches et ayant eu des projets communs mais à aucun moment, l'auteur ne propose de démontrer clairement les liens amicaux. Certains exemples sont même douteux. On peut s'étonner devant le chapitre du sociologue et journaliste italien Francesco Alberoni (\*1929) concernant l'amitié qui en quelques pages affirme l'homosexualité de Montaigne et de La Boétie et par là-même l'incompétence des historiens<sup>7</sup>. Cet exemple illustre parfaitement les problèmes historiographiques, notamment sur la question de l'homosexualité. Cette dernière a été un sujet d'étude tout d'abord par des homosexuels,

---

<sup>3</sup> Adjectif qualifiant un point de vue qui s'appuie sur les concepts et le système de pensée des autochtones.

<sup>4</sup> BIDART, Claire, « Sociabilités : quelques variables », *Revue française de sociologie*, XIX, 1988, p. 637.

<sup>5</sup> MORFAUX, Louis-Marie, *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, Armand Colin, Paris, 1999, p. 16.

<sup>6</sup> KELEN, Jacqueline, *Les Amitiés spirituelles*, Albin Michel, Paris, 2010, 303 p.

<sup>7</sup> « Le cas de Montaigne est un exemple particulièrement intéressant. Montaigne eut un grand ami, le jeune Etienne de La Boétie [...]. La lecture de ces pages (rédigées par Montaigne) laisse le sentiment que l'on a affaire à une passion amoureuse. C'est une particularité de l'amour que de désirer toujours davantage la présence de la même personne et d'aspirer ainsi à la fusion. A l'encontre de cette interprétation, on trouverait un passage où Montaigne compare l'amitié avec l'amour pour les femmes. Mais, en vérité, cet amour l'intéresse fort peu. Montaigne est fasciné par les seules formes d'amitié amoureuse homosexuelle des Grecs. [...] En conclusion, l'amitié totale et « monogamique », la fusion spirituelle et physique décrite par Montaigne est le type d'amour qui suit l'amour naissant. Un amour confiant et serein que, selon les catégories sociologiques adoptées, nous avons appelé institution : c'est l'amour passionné mais aussi accepté, voulu et discipliné par la raison. Mes innombrables discussions soulevées par la conception de l'amitié selon Montaigne sont une conséquence de cette équivoque. », in ALBERONI, Francesco, *L'Amitié*, Editions Ramsay, Paris, 1985, p. 88-90.

notamment à la période de l'apparition sur la scène publique du problème de santé du Sida. Si l'œuvre de Didier Godard est particulièrement intéressante quant à la déconstruction du discours homophobe latent chez certains historiens, son travail pâtit malheureusement d'un discours militant qui dessert son argumentation historique et qui fait perdre de la finesse d'analyse à l'ensemble<sup>8</sup>.

## II. Des méthodes historiographiques nouvelles

La façon d'appréhender le thème doit beaucoup au renouveau historiographique intervenu ces dernières décennies sur l'histoire des concepts et l'histoire du discours. Dès les années 1970, l'histoire politique est revivifiée et se présente de plus en plus comme une histoire culturelle du politique, avec des travaux sur l'opinion par exemple<sup>9</sup>. Le *linguistic turn* des philosophes connaît des applications en histoire ; le langage et le discours sont des objets d'étude. L'approche linguistique (*linguistic turn*) est fondée sur les travaux de ce qu'il est convenu d'appeler l'*Ecole de Cambridge* représentée par John G.A. Pocock (*Machiavellian moment*, 1975) et Quentin Skinner (*Foundations of modern political thought*, 1978). L'écho de ces investigations s'est surtout fait ressentir dans le cadre de l'analyse du discours politique, et tout particulièrement pour le XVIII<sup>e</sup> siècle et la Révolution française, à partir des années 1980 en France. L'Allemagne a également apporté sa pierre à l'édifice grâce aux travaux de Reinhart Koselleck (*Vergangene Zukunft*, 1979) et la *Begriffsgeschichte*, intimement liée à l'histoire du droit.

### a. Histoire du discours

L'histoire du discours s'est enrichie auprès des historiens de la politique<sup>10</sup>. John Grenville Agard Pocock (\*1924) souligne l'importance du contexte linguistique dans lequel l'auteur développe des éléments de langage, qui modifient à leur tour le contexte. Le langage préexiste au discours, englobe et engendre des structures sociales. Pensée et discours évoluent de concert. Pocock a travaillé sur le « moment machiavélien », à savoir

---

<sup>8</sup> Voir notamment le chapitre sur les mignons d'Henri III. GODARD, Didier, *L'autre Faust. L'homosexualité masculine pendant la Renaissance*, H&O éditions, Béziers, 2001, p. 113-159.

<sup>9</sup> Création en 1978 de l'Institut d'Histoire du Temps Présent (IHTP) ; publication la même année de *Penser la Révolution française* de François Furet ; voir les travaux de Mona Ozouf.

<sup>10</sup> Aborder l'aspect linguistique ne saurait se faire sans prendre en compte les difficultés méthodologiques. En ce qui concerne l'histoire des discours, les linguistes attirent l'attention sur l'importance d'observer les gens parler lorsqu'ils ne se savent pas érigés en objet d'étude. Cette remarque ne peut être directement prise en compte par l'historien de l'époque moderne mais rappelle avec pertinence la difficulté de l'enquête. Les auteurs, que l'écriture focalisée sur le privé soit consciente ou non, ont intégré de façon plus ou moins consciente l'omniprésence de l'observation et du regard d'autrui porté sur leur texte et par là-même sur leur œuvre et leur vie. Ainsi, si l'oralité échappe à l'étude historique moderne, l'écriture est elle-même sous contrôle ; celle du notaire, de l'exécuteur testamentaire, du personnel robin, du correspondant, des membres de la famille, du ou des lecteurs désignés ou espérés par l'auteur. Sur les questions méthodologiques et la question de l'observateur cf. GADET, Françoise, « Derrière les problèmes méthodologiques du recueil des données », *Revue électronique TEXTO. Textes et cultures*. [http://www.revue-texto.net/Inedits/Gadet\\_Principes.html](http://www.revue-texto.net/Inedits/Gadet_Principes.html). Consulté le 1<sup>er</sup> mars 2008.

l'étude de la formation de la République florentine et la transmission des innovations langagières dans le vocabulaire de la langue anglaise aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Ces bouleversements sont dus selon lui à la combinaison d'éléments de l'humanisme civique avec l'apparition d'un agent politique issu de la pensée de Machiavel au tout début du XVI<sup>e</sup> siècle dans une cité de Florence en proie aux retournements politiques.

Quentin Skinner (\*1940) privilégie quant à lui les intentions poursuivies par l'auteur au moment de l'énonciation et ce qu'il fait au moment où il rédige ou parle. La question fondamentale est selon lui : Que fait l'auteur en disant ou écrivant ce qu'il dit ou écrit ? L'objectif est de connaître ce que le texte veut dire et comment il a pu être reçu à l'époque. « Qu'est ce que l'auteur, en écrivant à l'époque où il écrivait et compte tenu du public auquel il souhaitait s'adresser, pouvait, concrètement, avoir l'intention de communiquer en énonçant ce qu'il énonçait<sup>11</sup> ? » La démarche est historique et contextuelle. Il ne s'agit pas tant de définir le concept que d'en comprendre les modifications. L'intentionnalisme omniprésent dans sa théorie est critiqué par Pocock<sup>12</sup>, qui lui reproche de ne pas prendre en compte ce qui est sous-jacent au texte et de ne pas considérer un éventuel décalage entre intention et action. Tout ne peut être effectivement appréhendé. De plus, les intentions peuvent-elles exister avant leur existence par le langage ? Enfin, réduire le sens d'un discours au contexte de sa réalisation mettrait sur un pied d'égalité toute production, que ce soit celle d'un grand philosophe ou d'un obscur écrivain contemporain. Skinner fonde son travail sur les *actes illocutoires* de John Langshaw Austin, plus connu en France sous le nom de *théorie du performatif*. Austin différencie l'énoncé constatif : « il pleut », de l'énoncé performatif où le dire est le moyen de faire quelque chose comme le « oui » du mariage. Enfin, il prend en compte des « échecs » du performatif dans les cas où « l'acte du dire ne se réalise pas, comme une promesse non tenue ou une menace non mise à exécution<sup>13</sup> ». Enfin, Austin distingue trois niveaux : tout d'abord, l'acte de *locution*, à savoir la production de sons impliquant un sens et une référence ; puis, l'acte de l'*illocution* c'est-à-dire celui qui est produit en disant quelque chose. Ce niveau implique l'existence de conventions. Le contexte de l'énonciation donne, au-delà du sens, une force, qui peut être d'avertissement ou bien d'ordre, d'engagement. En dernier lieu, le niveau de *perlocution* est produit en disant quelque chose, l'acte de parole donne lieu à des effets sur soi et les autres<sup>14</sup>.

Le langage est objet et outil de la conscience, objet et outil de l'historien<sup>15</sup>. Cet intérêt pour les mots va de pair avec un questionnement sur les concepts. Les textes, s'ils

---

<sup>11</sup> Citation de Skinner faite par Michel Plon dans la postface de l'ouvrage de Skinner. SKINNER, Quentin, *Machiavel*, Seuil, Paris, 2001, p. 139. La citation est tirée de « Meaning and understanding in the history of ideas » de Quentin Skinner, p. 63.

<sup>12</sup> Pour une critique des travaux de Quentin Skinner, voir l'introduction méthodologique de Pocock, dans POCOCK, John Grenville Agard, *Vertu, Commerce et Histoire*, Léviathan, PUF, Paris, 1998, p. 15-57.

<sup>13</sup> Citation d'Austin faite par Michel Plon dans la postface de l'ouvrage de Skinner. SKINNER, Quentin, *op. cit.*, p. 140. AUSTIN, John Langshaw, *Quand dire, c'est faire*, Seuil, Paris, 1991, 202 p.

<sup>14</sup> Voir la postface de Michel Plon dans SKINNER, Quentin, *Machiavel*, Seuil, Paris, 2001, 166 p.

<sup>15</sup> Mark Bévir développe l'idée de « réseaux de croyance » à savoir que les croyances exprimées doivent être considérées comme sincères et rationnelles et qu'elles relèvent de ce que les personnes pensent être vraies. Tout individu peut accepter, modifier ou rejeter la tradition dans laquelle il est inséré. L'adoption d'une nouvelle croyance pousse à modifier les croyances

sont insérés dans des normes et des conventions langagières, n'en sont pas moins inscrits dans un plus large contexte.

## b. Histoire du concept (*Begriffsgeschichte*)

Un mot devient concept quand « la totalité d'un ensemble de significations et d'expériences politiques et sociales dans lequel et pour lequel ce mot est utilisé, entre dans ce mot », c'est « un concentré de multiples significations ». « Avec le concept, signification et signifiant coïncident dans la mesure où la diversité de la réalité historique s'investit dans la polysémie d'un mot, de telle sorte qu'elle ne trouve son sens et n'est comprise que dans ce seul et unique mot<sup>16</sup> ».

Reinhart Koselleck (1923-2006) met en évidence que la perpétuelle expérience façonne sans cesse l'expérience même et les concepts qui la façonnent et la dirigent. Cette omniprésence de l'historicité, dans l'histoire sociale ou d'un point de vue intellectuel, oblige à prendre en compte de multiples temporalités et à les lier pour mieux appréhender les phénomènes à étudier. Cette remarque invite à prendre en compte l'aspect historiographique de tout concept. Il ne s'agit donc pas tant d'atteindre la vérité absolue que de mettre en lumière les multiples structures qui donnent naissance aux concepts.

L'histoire du concept sert l'histoire sociale, en étant « une méthode spécialisée de la critique des sources, attentive à l'emploi de notions politiques et sociales essentielles<sup>17</sup> ». Pour étudier les textes, les « espaces de communication<sup>18</sup> » de ces derniers doivent être reconstruits. Chaque groupe a sa propre culture, chaque époque a ses signes et symboles, ses gestes rituels, ses valeurs et ses mythes<sup>19</sup>. Le concept n'est pas un élément autonome. Le contexte, la disposition mentale de l'auteur et du destinataire ainsi que la situation politique et les « données d'ensemble de la société<sup>20</sup> » sont capitaux. Les différences entre les usages d'un même concept selon les époques favorisent l'étude même du concept<sup>21</sup>.

La *Begriffsgeschichte* allie synchronie, étude de la langue à un moment donné, diachronie et étude des évolutions de la langue, en témoignant d'un goût prononcé pour la longue durée et le refus de l'évènementiel. Elle analyse les modalités de l'évolution du sens et s'apparente à une exégèse de textes. Si le mot persiste, les réalités ne sont pas pour autant tout aussi pérennes.

---

existantes et les bouleversements induits par ce processus attirent particulièrement le chercheur. L'objectivité intervient par la comparaison entre des théories individuelles, et non par la perception de la réalité immédiate dans son ensemble. « Les significations historiques consistent dans des points de vue individuels. ». Il s'agit d'un ajustement propre à chacun. Voir GUILHAUMOU, Jacques, « L'histoire des concepts : le contexte historique en débat (note critique) », *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, mai-juin, n° 3, 2001, p. 685-698.

<sup>16</sup> KOSELLECK, Reinhart, *Le Futur passé : contribution à la sémantique des temps historiques*, éd. de l'EHESS, Paris, 1990, p. 99-119.

<sup>17</sup> *Idem*, p. 99-119.

<sup>18</sup> KOSELLECK, Reinhart, *L'Expérience de l'histoire*, préface de WERNER, Michael, Hautes Etudes, Le Seuil, Gallimard, Paris, 1997, préface, p. 7-8.

<sup>19</sup> DUBY, Georges, « L'histoire culturelle », in RIOUX, Jean-Pierre, SIRINELLI, Jean-François, *Pour une histoire culturelle*, Seuil, Paris, 1997, p. 427-432.

<sup>20</sup> KOSELLECK, Reinhart, *Le Futur passé*, op. cit., p. 99-119.

<sup>21</sup> On parle alors de « moyen heuristique ».

L'histoire du concept ne s'appuie que sur le langage, mais le seul champ linguistique ne saurait suffire. Tout ce qui n'est pas exprimé relève de l'histoire sociale. Mais avant de s'engager dans cette étude, il faut parfaitement saisir l'histoire du concept, qu'on peut schématiser de façon diachronique en trois questions : celles de la durée, du changement et de la nouveauté, en gardant à l'esprit que l'évolution d'un concept n'obéit pas à la seule logique de la rationalité (Canguilhem)<sup>22</sup>.

L'histoire du discours et l'histoire du concept nous invitent à considérer que parfois une même réalité est nommée d'une multitude de noms et que l'inverse, à savoir plusieurs réalités sous un unique vocable, est tout aussi possible. Ces travaux ont motivé l'orientation de notre recherche sur le vocabulaire. Savoir si une relation est qualifiée d'amical est en soi déjà une information cruciale. Qualifiée comme telle, le second temps de la réflexion doit être de savoir si la relation est alors le moyen de faire quelque chose et ce que l'on fait. Quant aux silences, ils sont riches d'enseignements. Le vocabulaire est un axe majeur car il implique une grande attention portée aux conventions sociales ou références conscientes ou non de ces hommes, et ce dans un mouvement perpétuel ancré historiquement et chronologiquement. Toutefois, il s'agit de se garder de concevoir les échanges dans une dynamique stricte de progrès, de régression ou de cycle perpétuel. Le vocabulaire seul a dans un premier temps orienté notre regard. Quelle est la relation nommée « amitié » par ces hommes des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles ?

Pour mieux appréhender la complexité des discours et du concept, des outils informatiques sont aujourd'hui mis au point.

### c. Logiciels linguistiques

Georges Minois débute l'histoire de la mélancolie en précisant : « Au cours des siècles, le mal de vivre a pris plusieurs visages, d'où les noms successifs qu'on lui a donnés : *taedium vitae* ou fatigue de vivre, mélancolie, tristesse, acédie, dépression, désespoir, pessimisme, nihilisme, ennui, nausée, dégoût. Il y a bien sûr des différences entre ces notions, mais toutes ont un facteur commun : le malaise d'être un homme<sup>23</sup> ». L'amitié relève d'un tout autre cas de figure : un nom pérenne et une pluralité de concepts. Le codage endogène étant primordial et maintes fois souligné par les linguistes et les sociologues, la décision a été prise d'employer *amitié*, *amitié*, *ami et amy* comme entrées pour cette étude. La base FRANTEXT par exemple n'a été mise à profit que par ce biais. L'analyse textuelle a progressé les dernières années grâce à des logiciels informatiques performants. *Arcane* est employé pour des études historiques. Le site *Egodoc* présente les opportunités offertes par ce logiciel informatique en proposant d'étudier *Le Journal du chevalier Marie-Daniel Bourrée de Corberon*, rédigé principalement entre 1775 et 1781, et portant sur la mission diplomatique de l'auteur en Russie et sur ses activités une fois de retour à Paris. La franc-maçonnerie et ses réseaux, les relations diplomatiques franco-russes et la sociabilité de l'époque y sont des axes

---

<sup>22</sup> Voir à propos de Canguilhem, FOUCAULT, Michel, *L'Archéologie du savoir*, Gallimard, Paris, 1977, p. 9-31.

<sup>23</sup> MINOIS, Georges, *Histoire du mal de vivre : de la mélancolie à la dépression*, éditions de La Martinière, Paris, 2003, p. 7.

d'études possibles. *Arcane* permet de repérer et de collecter manuellement dans les textes étudiés des instances de ces notions en rapport avec des problématiques de recherche choisies, comme par exemple, tout ce qui a trait au transfert, à l'échange, à la franc-maçonnerie<sup>24</sup>. Toutefois, la longue mise en œuvre d'*Arcane* a freiné son usage pour notre étude, d'autant plus que notre corpus n'est pas dévolu à un cercle humain restreint et est plutôt une addition d'« isolés », entretenant chacun des relations propres. D'autres logiciels ont été développés et ont attiré notre attention : *Wordstat* est « un logiciel d'analyse de texte pour les réponses à des questions ouvertes, des interviews, des titres, des articles de journaux, des discours, des communications électroniques<sup>25</sup> ». *QDA Miner*, quant à lui, favorise la découverte de cooccurrences avec une analyse faite sur les codes et non sur les mots. Enfin, *Nvivo* ne propose ni thésaurus, ni analyse lexicographique mais la possibilité d'un codage très souple réalisé de façon libre sur une phrase entière, un paragraphe ou un mot. Il n'offre en revanche aucune possibilité d'analyse statistique, ou de comptage d'occurrence. Les problèmes quant à l'emploi des logiciels sont multiples ; la polysémie d'« amitié » et la polymorphie des mots n'en sont pas les moindres. De plus, bien souvent, la représentation graphique est statique et n'offre qu'un instantané sans prendre en compte les reconfigurations permanentes. Certains logiciels requièrent un prétraitement statistique comme retirer les mots-outils et la mise en place de catégorisation sémantique avec la désambiguïsation des expressions par exemple. Tout ceci en a freiné l'usage<sup>26</sup>. Les logiciels ont également été développés et employés en ce qui relève des réseaux. Ce dernier point a été l'objet de nombreuses études ces dernières années.

### III. Sociologie et étude des réseaux

Les sociologues, que ce soit Mauss, Levi-Strauss ou Bourdieu à propos du don, du principe de la réciprocité et de l'échange différé, ou Goffman pour la question du rituel, nous ont ouvert de nombreuses pistes de recherches. Dans leur domaine, ils se sont emparés de la notion du réseau pour appréhender au mieux les relations sociales. Les

---

<sup>24</sup> Le site *Egodoc* : <http://arcanews.univ-montp3.fr/egodoc/> ; seul le mois de janvier 1775 est à ce jour - avril 2010 - disponible sur internet. Voir BEAUREPAIRE, Pierre-Yves, « L'instrumentation électronique appliquée aux écrits du for privé. Le projet " le monde de Marie-Daniel Bourrée de Corberon ", in *Au plus près des cœurs ? Nouvelles lectures historiques des écrits du for privé en Europe du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, dirigé par BARDET, Jean-Pierre, RUGGIU, François-Joseph, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, Paris, 2005, p.247-253.

<sup>25</sup> *Wordstat, Content analysis Module for SIMSTAT & QDA Miner*, User's guide, édité par Provalis Research, 2005, 157 p. Consulté le 14 août 2008.  
<http://www.provalisresearch.com/Download/Manuals.html>.

<sup>26</sup> Pour un exemple d'emploi de logiciel : CASTAGNET, Véronique, « Apports de la lexicologie quantitative à l'étude des ego-documents : étude de la correspondance d'un curé béarnais, ancien secrétaire du cardinal Dubois », in *Les Ego-documents à l'heure de l'électronique. Nouvelles approches des espaces et réseaux relationnels*, dir. par BEAUREPAIRE, Pierre-Yves, TAURISSON, Dominique, Université Montpellier III, Montpellier, 2003, p.119-137. Pour une représentation graphique des réseaux, voir MOUTOUKIAS, Zacarias, « Réseaux de négociants ou réseaux ego-centrés : une approche méthodologique », in *Les Ego-documents à l'heure de l'électronique. Nouvelles approches des espaces et réseaux relationnels*, op. cit., p. 447-469.

historiens de la famille leur ont emboîté le pas. L'idée de réseaux et d'échanges a fait florès chez les historiens, en particulier dans le cadre de l'étude de la correspondance et des écrits du for privé en général mais aussi du clientélisme<sup>27</sup>.

« Ensemble complexe de relations réciproques dans un système social<sup>28</sup> », le réseau peut aussi se définir comme un « groupe fermé et densément relié, une communauté close et homogène » et pourtant ouverte en partie sur l'extérieur<sup>29</sup>. Structure d'ensembles complexes de liens, localisés et temporalisés, l'étude du réseau porte sur la question de flux, car c'est « un système d'acteurs sociaux qui, pour des fins de mise en commun de la variété dans leur environnement interne, propagent la transmission de ressources en des structures fortement connexes<sup>30</sup> ». Plus spécifiquement, il s'agit ici de réseau d'affinités : « ceux qui relient des amis et des proches qui, sans être apparentés, ont entre eux des relations positives de l'ordre de l'appartenance<sup>31</sup> ».

Certaines sources comme le sire de Gouberville se prêtent plus facilement à une étude de réseau. A partir du réseau ego-centré d'un auteur, il serait possible de dénombrer le nombre de visites de l'ami et leurs motifs. Cette démarche implique la prise en compte des dimensions spatiales et temporelles puisque le réseau évolue du fait notamment des décès et des querelles mais également suite aux déplacements de ses membres<sup>32</sup>. L'éloignement modifie au sein du réseau les rapports, ne serait-ce qu'en terme de fréquence. Représenter le réseau ne saurait être totalement satisfaisant car le non-lien mériterait lui-aussi une cartographie. L'absence de liens avérés est-elle due à un effet de sources (on adresse rarement une lettre à quelqu'un que l'on voit quotidiennement et avec qui, pourtant, on entretient des liens importants comme une personne vivant sous le même toit), à une absence physique ponctuelle, temporaire ou semi-permanente, ou bien à un éloignement psychologique ou affectif ? Les amis sont-ils présents parce que les parents font défaut ou parce qu'ils sont émotionnellement plus proches ? La coprésence ne signifie pas après tout de réelles interactions entre les personnes.

Une analyse structurale, à savoir une recherche exhaustive sur l'ensemble d'un groupe, n'est malheureusement pas envisageable dans le cadre de ce travail. Mais définir la densité des interconnexions, identifier le « broker », cet intermédiaire unique entre deux groupes qui s'ignorent par ailleurs, cerner les cliques, ces groupes à l'intérieur

---

<sup>27</sup> Voir notamment *Annales de démographie historique, Histoire de la famille et analyse de réseaux*, 2005, n°1. et le réseau épistolaire d'Erasmus. BENEVENT, Christine, « La correspondance d'Erasmus : fonctionnement, fonctions et fictions d'un réseau épistolaire », in *Réseaux de correspondance à l'âge classique (XVI<sup>e</sup> –XVIII<sup>e</sup> siècle)*, textes recueillis et présentés par, BEAUREPAIRE, Pierre-Yves, HÄSELER, Jens, McKENNA, Antony, Publications de l'Université de Saint-Etienne, Saint-Etienne, 2006, p. 17-32.

<sup>28</sup> MOUTOUKIAS, Zacarias, « La notion de réseau en histoire sociale : un instrument d'analyse de l'action collective », in *Réseaux, familles et pouvoirs dans le monde ibérique à la fin de l'Ancien Régime*, par CASTELLANO, Juan-Luis, DEDIEU, Jean-Pierre, CNRS Editions, Paris, 1998, p. 231- 245.

<sup>29</sup> LEMERCIER, Claire, « Analyse de réseaux et histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin, 52-2, 2005, p. 99.

<sup>30</sup> LEMIEUX, Vincent, *Les Réseaux d'acteurs sociaux*, PUF Sociologies, Paris, 1999, p. 3-12.

<sup>31</sup> *Idem*, p. 47. De façon plus générale, on peut aussi définir la sociabilité comme l'ensemble des relations sociales effectives, vécues, qui relient l'individu à d'autres individus par des liens interpersonnels et/ou de groupe.

<sup>32</sup> Logiciel SIENA de Tom Snijders.

desquels tous les liens sont réalisés, permettrait de mieux comprendre l'espace interscalaire dans lequel tout individu évolue, et dans lequel l'amitié éclose et croît. Mais nous avons privilégié une étude qualitative à toute étude de modélisation<sup>33</sup>.

Peut-on parler de réseau amical ? Dans la mesure où la définition retenue est celle d'un duo d'amis, les questions de frontières, de hiérarchie, de compréhension et de réciprocité ainsi que de rupture ne sont pas à penser au sein d'un réseau mais dans le cadre de la relation dyadique. Il n'y a ni centre, ni périphérie mais la relation amicale est entretenue par des individus eux-mêmes insérés dans de multiples réseaux, façonnant leur vie amicale et leur appréhension de ce concept. De plus, la mise en scène de la rationalité du choix amical ne saurait faire écran à d'éventuelles stratégies mises en place par l'individu lui-même, aiguillé ou non par un des groupes auquel il appartient. Prendre en compte le réseau, c'est considérer l'amitié-duo insérée dans un cadre plus large relevant de conduites dictées par la volonté propre et par les conduites normatives du groupe comme de l'individu. Tout n'est pas réseau : l'échange, les actions communes et le partage ne sont pas propres à l'amitié mais à tout mouvement social. L'amitié requiert aussi que l'on prenne en considération l'individu.

L'identité est conférée à la fois par les réseaux sociaux auxquels l'individu participe mais aussi par les attributs de l'identité à savoir le niveau social, l'âge, le sexe. Réseaux sociaux et attributs déterminent les choix individuels. L'analyse que nous proposons ici est centrée sur l'individu sans omettre le réseau et l'organisation sociale de façon générale dans lequel tout individu est inséré. L'analyse de réseaux fait aussi appel à la prosopographie. Il s'agit donc de varier les échelles, de prendre en compte individus et groupes, réseaux et identités.

Les deux amis s'impliquent mutuellement dans la relation mais dans des modes d'action différentes : temps, financier, humain ou professionnel. L'intensité de la relation ne dépend pas tant de la structure que de l'action qui la réalise. Les « transactions » sont-elles symétriques ? Doivent-elles l'être ? Qu'est-ce qui procède à ces « transactions » ? Quelles sont les ressources que l'on peut espérer de l'ami ? Le réseau est un lien et un espace de circulation. Sa mutabilité permanente renvoie naturellement à la notion de cycle. Or, au cours de la vie d'un individu, toutes les périodes sont-elles aussi favorables à l'amitié ? La notion de cycle de vie est-elle pertinente dans la réalité de la vie amicale à l'époque moderne ? A cette notion de réseau fait écho l'idée de stratégie. Y a-t-il de la stratégie dans une relation amicale ?

---

<sup>33</sup> Le « broker » est l'intermédiaire, le lien unique entre deux groupes qui s'ignorent par ailleurs. Les « cliques » sont des « groupes à l'intérieur desquels tous les liens possibles sont réalisés », in LEMERCIER, Claire, *op. cit.*, p. 88-113.



\* \* \*

Le thème est toujours d'actualité et s'est enrichi des approches pluridisciplinaires des chercheurs. Le vocabulaire et la linguistique sont très importants et sont au cœur de notre démarche, car la notion vit à travers les mots et expressions de ces hommes. Enfin, après avoir étudié l'apport possible des logiciens, nous les avons écartés. Leur apport aurait été quelque peu annexe selon la démarche et le but fixé à ce travail. En effet, même si la notion de réseau ne doit pas être occultée, nous avons choisi de travailler sur le couple d'amis. Or, ces logiciens sont surtout pertinents lorsqu'on cherche à étudier les interactions multiples que peut entretenir un individu avec le monde qui l'entoure. De plus, nous n'étudions pas un individu en particulier, type de travail qui aurait pu être effectué avec les logiciens. La technologie ne doit pas être utilisée pour le plaisir du chercheur.

Pourquoi aujourd'hui s'interroger sur l'amitié aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles ? Les grands voyages de cette période ainsi que l'apparition en Europe du protestantisme favorisent les grandes interrogations sur l'autre, ce qu'il est, ce qu'il représente et ce qu'il révèle de moi. Les troubles religieux mais aussi politiques avec la lente affirmation de l'absolutisme bouleversent en profondeur la société, où l'individu tend à s'affirmer. Mais le regard que nous portons au XXI<sup>e</sup> siècle sur ces amitiés modernes est déformé car la définition même de l'amitié a évolué.

Le présent travail comporte deux grandes parties présentées en deux tomes distincts : dans un premier temps l'étude à proprement parler et dans un second temps l'approche méthodologique.

Dans le premier volume, pour répondre à ces interrogations, nous nous proposons de cerner tout d'abord les connaissances modernes des réflexions philosophiques antiques et médiévales relatives à la notion de l'amitié. Puis, il sera question de sémantique. Les dictionnaires de l'époque permettent de voir l'étendue des implications de la notion. *Traduction, polysémie et qualités normatives des dictionnaires* retrace les origines étymologiques du terme et la pluralité de ses emplois. Grâce à ce premier travail, une définition précise d'un certain visage de l'amitié a été élaborée tandis que d'autres facettes ont été écartées. Ces dernières ont toutefois fait l'objet d'un chapitre, intitulé *L'amitié, l'individu et la société des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, afin de comprendre le plus finement possible toutes les interactions de la notion qui, même si nous écartons ces aspects par la suite, rejaillissent forcément sur la conception de l'amitié que nous nous proposons d'étudier. Le cadre intellectuel et social ayant été posé, nous pouvons enfin nous attacher à découvrir l'amitié. Vécue par des individus, elle est abordée à la manière d'un organisme vivant : de sa genèse à sa mort, pour respecter au mieux le discours, le ressenti et la réalité de ces hommes. La notion s'incarne en effet par et en eux.

La méthodologie du travail est présentée dans le second volume. Pour établir un corpus cohérent, nous avons dû employer une méthode particulière pour chaque type de sources, présentées une à une. D'ailleurs, la présentation analytique du corpus et des méthodes de travail reprend la trilogie du titre de notre thèse : normes, réalités et représentations puisque chaque source nous renseigne plus particulièrement sur l'un de ces trois points. Ainsi, nous exposons à la fois la source, la manière dont nous avons créé le corpus, les précautions méthodologiques, les limites et les avantages à employer

chacune d'entre elles. Cette démarche est utile dans la mesure où les sources sont extrêmement diverses, que ce soit dans leur forme, dans leur création, dans leurs auteurs ou dans la méthode employée pour les trouver et les sélectionner. On étudie donc successivement les traités philosophiques, les manuels épistolaires, les traités de savoir-vivre et les sermons, essentiellement jésuites, pour ce qui relève de la norme. Dans un second temps, les dictionnaires et les conférences de Renaudot ainsi que la littérature et le théâtre, complétés par les sources populaires permettent de comprendre l'illustration de ces prescriptions par l'écrit. La sélection des pièces de théâtre s'est faite par deux biais. Une réflexion sur le genre des pièces et des auteurs a été nécessaire pour s'assurer de la cohérence du corpus, qui a été réduit pour être plus pertinent. Les auteurs sont présentés avec leurs œuvres. L'iconographie complète dans un troisième temps cette notion d'illustration de la norme par les emblèmes, la peinture et la gravure. Très présente dans les emblèmes, l'amitié est divisée en plusieurs grands thèmes dont la typologie est elle-même issue de leur étude. La peinture et la gravure posent, quant à elles, des questions de définition et ont été sélectionnées à l'aide de banques de données de deux manières différentes. Les résultats sont éloquentes quant à l'importance en amont du choix de la méthode de travail. Nous avons sélectionné des artistes et complété l'approche en choisissant deux exemples d'amitiés bibliques et deux exemples d'amitiés antiques mythiques. Naturellement, en filigrane, il demeure toujours la question de l'importance d'une œuvre. A-t-elle été lue ? A-t-elle marqué son temps ? Pour finir, on réfléchit à la possibilité de percevoir la réalité des sentiments de l'individu grâce aux procès, à la correspondance, aux écrits du for privé et aux actes notariés. On s'interroge particulièrement sur le scripteur et l'intérêt fort variable des différents *Selbstzeugnisse* pour l'historien des mentalités. De nouveau, un corpus restreint a été défini. Ces points méthodologiques apportent eux aussi des réponses car l'étude du corpus qui émerge renseigne déjà sur l'image de l'amitié que se font et qu'en donnent les auteurs. La dimension chronologique ne saurait être masquée. Soulignons au passage que la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle est peu renseignée. Enfin, dans le dernier chapitre, nous nous attachons à expliquer les raisons qui nous ont persuadés que l'amitié vécue et pensée par des femmes ne pouvait être traitée avec l'amitié vécue et pensée par des hommes. Ce choix est motivé par la nature extrêmement masculine de la société dans laquelle les femmes évoluent et leur statut d'éternelles mineures. Le discours philosophique et la société leur ôtent non seulement la possibilité physique mais aussi toute capacité à lier amitié. Héritières de cet état de fait, les femmes ont semble-t-il intégré cette incapacité notoire. Leurs actes et leurs discours doivent, à la différence des hommes, se montrer en premier lieu capables et dignes d'amitié avant de pouvoir la vivre. Si pour les hommes, l'amitié est une réalité qui ne nécessite aucune revendication de leur part, les femmes doivent conquérir l'espace d'amitié. Cette différence fondamentale, que nous expliquons en détail, nous a décidés à ne pas prendre en compte les femmes dans cette étude. Cette conquête nécessiterait à notre avis des questionnements méthodologiques particuliers. Bibliographie et sources closent ce dernier volume.

Entre normes, réalités et représentations, quels visages l'amitié revêt-elle aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles ?

# UNE NOTION ANTIQUE ET MÉDIEVALE

## COURANTS PHILOSOPHIQUES, TRANSMISSIONS ET HÉRITAGES

L'amitié est un concept ancien constamment enrichi et réinvesti. Quels héritages chaque époque reçoit-elle, de l'antiquité à l'époque moderne ? Comment la réception s'opère-t-elle chez les philosophes, les clercs, dans la littérature épique ou chez les moralistes ?

### I. Sources antiques

L'amitié est un des thèmes philosophiques récurrents chez les philosophes antiques. Un tour d'horizon des représentants des grands courants de pensée s'impose<sup>34</sup>.

#### a. Sources antiques grecques

« Entre amis, tout est commun » (κοινά τά των φίλων) aurait déclaré Pythagore (v. 580-497)<sup>35</sup>. Cherchant à réformer politiquement la cité, il fonde une fraternité ayant pour principes la communauté de vie et l'égalité entre ses membres.

Dans le mythe sophiste de Protagoras, c'est Zeus qui octroie « harmonie et liens d'amitié<sup>36</sup> » aux habitants. L'amitié est donc naturelle, d'origine divine et offre la possibilité de vivre ensemble.

Platon (428/427-347/346) expose la théorie de Socrate (470-399) dans le *Banquet* (182c3, 188d1) et *Gorgias* (487 a-e 7). Toutefois, l'ouvrage fondamental sur la question est *Lysis (ou sur l'Amitié)*<sup>37</sup>, où il n'est pas question de l'ami (*philos*) mais « de ce qui est ami » (*philon*) : « Nous disons donc que l'ami, qu'il s'agisse de l'âme ou du corps ou de

---

<sup>34</sup> FOLLON, Jacques, McENVOY, James, *Sagesses de l'amitié II, Anthologie de textes philosophiques patristiques, médiévaux et renaissants*, Editions universitaires de Fribourg, Cerf, Fribourg, 2003, 531 p.

<sup>35</sup> Pythagore n'aurait pas rédigé sa pensée.

<sup>36</sup> Les Sophistes ne nous sont connus que par des fragments de textes éponymes rédigés par Platon, tels que *Protagoras*, *Hippias*. Le dialogue *Protagoras* s'interroge de savoir si la vertu peut s'enseigner.

<sup>37</sup> Dans le *Banquet*, Harmodios et Aristogiton assassinent Hipparque, frère du tyran Hippias, lors des Panathénées de 514 av. J.C. Exécutés, ils deviennent pour la démocratie des héros exemplaires. Socrate interroge Gorgias sur la rhétorique, la politique et l'éthique. Dans le *Lysis*, Socrate est l'ami de deux jeunes gens qui lui donnent la réplique. Hippothalès rougit à l'idée de prononcer le nom de Lysis, parle constamment de lui et compose en son honneur des poèmes. Il y est question entre autre du semblable (216 b), de la réciprocité (212 d).

toute autre chose, est ce qui, n'étant ni bon, ni mauvais, est amené par la présence du mal à désirer le bien<sup>38</sup> ». Dans le système platonicien, l'ami n'est pas recherché en soi mais constitue un moyen d'accéder à l'intelligible. La dimension affective et la personne importent peu, face à l'idée d'éducation par l'amitié, à l'instar de la direction spirituelle entre un maître et un élève. Dès lors, toute idée d'égalité est étrangère à la pensée de Socrate : l'un guide l'autre vers la sagesse.

Aristote (384-322) expose sa philosophie de l'amitié tout particulièrement aux livres VIII et IX de l'*Ethique à Nicomaque*. Il s'interroge entre autres pour savoir s'il faut rompre une amitié, sur le nombre adéquat du nombre d'amis et affirme l'importance de conserver ses liens amicaux quand tout va bien. L'amitié que l'on se voue doit être connue des deux parties et sa visibilité vis-à-vis d'autrui est obligatoire. De plus, l'amitié, dont l'origine est la bienveillance (εὐνοία), s'en distingue par la nécessité de la réciprocité. En grec, φιλία signifie à la fois affection, amitié et amour. Camaraderie, liens filiaux, liens entre citoyens, philanthropie, liens fraternels ou conjugaux relèvent selon lui de l'amitié (*philia*). « Les sentiments d'affection entre amis et les caractères distinctifs de l'amitié procèdent, semble-t-il, de l'amour qu'on a pour soi-même<sup>39</sup> ». L'amitié qu'une personne se porte à elle-même est l'amitié vertueuse. La concorde (ὁμόνοια) est une amitié politique. L'esprit de faction est honni, et les biens des individus sont subordonnés à ceux de la cité : « Une seule et même manière de voir sur les intérêts généraux, quand on y prend les mêmes décisions et qu'on y exécute ce qu'on a jugé bon d'un accord commun<sup>40</sup> ». Ainsi, l'amitié est un lien noué entre les hommes, qui permet la cohésion de la cité et à ce titre, elle attire « le soin des législateurs, plus même que la justice<sup>41</sup> ». Par ailleurs, amitié et justice partagent l'idée d'égalité. Or, l'idéal de la vertu et de l'égalité renvoie au modèle politique de la timocratie, où tous participent au commandement à tour de rôle<sup>42</sup>. L'amitié ordonne la vie de la cité. De plus, Aristote distingue trois sortes d'amitié. Les raisons et les buts de l'amitié divergent notamment selon la vigueur de l'attachement et les avantages retirés. On peut être aimé pour le plaisir (κατά τό ἡδύ), surtout chez les jeunes, ou pour l'utilité (κατά τό χρήσιμον), ce qui semble être le propre des vieillards. Enfin, la troisième amitié, la plus rare, est celle qui a pour fondement la vertu (κατ' ἀρετήν) : « l'amitié parfaite est celle des bons et de ceux qui se ressemblent par la vertu<sup>43</sup> ». La véritable amitié consiste à être avec son ami comme avec soi-même, l'ami étant un « autre soi-même<sup>44</sup> » (ἄλλος αὐτός). Les deux amis partagent presque une même identité. Mise en commun et vie en communauté en sont les corollaires. Désormais, l'ami est l'égal, le semblable, c'est-à-dire un autre soi-même, et l'amitié est entièrement dévolue au bien que l'on recherche à procurer à l'autre. Ces trois amitiés peuvent être fondées sur l'égalité (κατά τό ἴσον) ou la supériorité (καθ' ὑπεροχήν). Une

<sup>38</sup> PLATON, *Lysis*, in *Œuvres complètes*, tome II, Paris, Les Belles Lettres, 1956, p. 149.

<sup>39</sup> ARISTOTE, *Ethique à Nicomaque*, livre IX, chapitre IV, Flammarion, Paris, 1965, p. 241.

<sup>40</sup> *Ibidem*, livre IX, chapitre VI, p. 244-245.

<sup>41</sup> *Ibidem*, livre VIII, chapitre I, p. 208.

<sup>42</sup> A la monarchie, correspond l'amour paternel, qui implique une certaine supériorité d'un des membres. A l'aristocratie correspond l'affection entre le mari et la femme, entre lesquels l'égalité s'établit selon le principe de la proportionnalité de la valeur. A la timocratie - souvent appelée république - correspond l'affection entre camarades ; tous sont sur un pied d'égalité.

<sup>43</sup> ARISTOTE, *op. cit.*, livre VIII, chapitre III, p. 210-212.

<sup>44</sup> *Ibidem*, livre IX, chapitre IX, p. 253.

précision s'impose : l'égalité d'Aristote est une égalité de proportion, établie selon le mérite de chacun ; il s'agit d'offrir à qui a moins un avantage proportionné à la supériorité de l'autre : « l'égalité ne présente pas dans l'amitié les mêmes traits que dans la justice<sup>45</sup> ». Il est rare de trouver chez les Grands des amis, car il faudrait que l'homme vertueux devienne l'ami du Grand, tout en reconnaissant la supériorité de la vertu de celui-ci<sup>46</sup>.

Epicure (342/341-270), quant à lui, développe l'idée d'une amitié-rempart contre les maux existentiels. Bien suprême, l'amitié procure le plaisir extrême que tout individu peut recevoir. L'amitié-refuge, pensée en dehors de toute vie sociale et politique, inclut une communauté de vie et concerne aussi bien les femmes, les esclaves que les riches citoyens.

L'auteur de langue grecque Plutarque (46-125) dresse dans ses *Œuvres morales* la liste classique des couple d'amis pour les Grecs : Thésée et Pirithoüs, Achille et Patrocle, Oreste et Pylade, Phintias et Damon, Epaminondas et Pélopidas, liste qui sera complétée dans le monde romain par Nisus et Euryale<sup>47</sup>. L'affirmation de la pluralité d'amis est enrichie dans *Comment tirer profit de ses ennemis* par toute une réflexion autour de la distinction entre l'ami et le flatteur, qui n'est d'aucun secours en cas de problème.

Le rhéteur et satiriste syrien de langue grecque Lucien de Samosate (120-180) ne livre dans le *Toxaris*, rédigé vers 166-170 à Athènes, aucune réflexion profonde mais narre de valeureuses histoires d'amitiés grâce au défi que se lancent les deux protagonistes du dialogue, Mnésippe le Grec et Toxaris le Scythe, qui se reconnaîtront amis à la fin de la dispute<sup>48</sup>. Ils se racontent mutuellement des histoires de couples d'amis célèbres : Oreste et Pylade, Agathocle et Dimias, Damon et Euthydicus, Arétée, Charixène et Eudamidas, Zenothemis et Ménécrate, Démétrius et Antiphile, Dandamis et Amizoque, Belittas et Basthes, Macentes, Lonchates et Arsacomas, Toxaris et Sisinnes, Abauchas et Gyndanés<sup>49</sup>.

---

<sup>45</sup> *Ibidem*, livre VIII, chapitre VII, p. 218.

<sup>46</sup> « l'homme vertueux [...] unit l'agréable à l'utile ; un tel homme ne peut devenir l'ami d'un homme supérieur par la position que s'il lui reconnaît aussi la supériorité de la vertu. Sinon, l'homme qui subit cette supériorité matérielle ne peut rétablir la proportion qui doit exister entre eux. Aussi est-il rare de trouver chez les grands des hommes de cette sorte. » in *Ibidem*, livre VIII, chapitre VI, p. 216-217.

<sup>47</sup> Cicéron dans les *Tusculanes* et le *De Officiis* fait référence à Damon et Pythias, tout comme Plutarque dans ses *Œuvres morales*. Dans son *Dictionnaire philosophique*, Voltaire reprend ses propres vers du *Temple de l'amitié* et nomme Oreste et Pylade, Pirithoüs, Achate et Nisus.

PLUTARQUE, *Œuvres morales, De la pluralité d'amis*, tome 1, 2<sup>e</sup> partie, Les Belles Lettres, Paris, 1989, 93c, p. 219.

CICÉRON, *Œuvres philosophiques, Tusculanes*, Tome II, Livre V, Les Belles Lettres, Paris, 1960, p. 137.

<sup>48</sup> Toxaris déclare : « Vous auriez trop d'avantage à citer, comme des témoins dignes de foi, les nombreux poètes qui, dans leurs beaux vers et leurs harmonieuses rhapsodies, ont chanté l'amitié d'Achille et de Patrocle, de Thésée et de Pirithoüs et de tant d'autres. Prenons seulement un petit nombre de faits arrivés de notre temps, et racontons, moi les actions des amis scythes, toi, celles des amis grecs. », in LUCIEN, *Toxaris ou l'Amitié*, in *Œuvres complètes de Lucien de Samosate*, tome second, Hachette, Paris, p. 29.

<sup>49</sup> Liste des exemples grecs : Agathocle et Dinias ; Euthydicus de Chalcis et Damon ; Eudamidas de Corinthe et Arétée de Corinthe et Charixène de Sicyone ; Zénothémis et Ménécrate ; Démétrius de Sunium et Antiphile d'Alopèce ; Liste des exemples scythes : Dandamis et Amizoque ; Bélittas

La valorisation de l'amitié chez les philosophes grecs est corrélée à leur mode de vie ; ils valorisent l'amitié philosophique et ses vertus éducatives tout comme la vie en communauté des amis, à l'instar de ce qu'ils expérimentaient dans le cadre de leurs écoles philosophiques. La *philia* régit les rapports entre citoyens au sein de la cité. Epicure est à la marge de ce courant dominant en circonscrivant l'amitié dans un cadre plus intime. L'organisation sociale différente des romains induit *de facto* à une autre conception. L'élite intellectuelle romaine propose une réflexion pour l'élite.

## b. Sources antiques latines

Pour les stoïciens, l'amitié n'est pas une vertu. Les principes d'utilité et de bien ne s'opposent pas frontalement. Possible uniquement entre sages, il s'avère que ceux-ci, par leur indifférence autarcique, en ressentent moins le besoin que les autres hommes et la recherchent donc moins. L'intimité entre amis ou la construction d'une relation personnelle forte n'est pas recherchée ; l'amitié est envisagée universellement pour tous les hommes. L'amitié participe à la création du bien mais ne permet pas d'accéder au bonheur. Les idées stoïciennes, notamment celle d'amitié universelle (*φιλανθρωπία*), parviennent à Rome auprès de Cicéron et Sénèque entre autres.

Cicéron (106-43) reçoit l'héritage grec et principalement celui d'Aristote<sup>50</sup>. Il romanise ces idées, qui seront reçues par la suite par les chrétiens. Cicéron engage une réflexion dans le *De Amicitia*, rédigé vers la fin de 44, à la demande de son grand ami Atticus et pour ce dernier. A l'occasion du décès de Scipion Emilien, dit le Second Africain, en 129 avant Jésus-Christ, Laelius reçoit ses gendres à son domicile. Un parallèle est sous-entendu entre l'amitié liant Scipion à Laelius et les sentiments existant entre Cicéron et Atticus. Pour le penseur romain, la raison est à l'origine de notre vertu, unique fondement de l'amitié. L'origine de l'amitié n'est ni le désir, ni le besoin mais la nature. Elle constitue une véritable école de vertu, ne poursuit pas de but, et est donc sa propre fin. L'amitié se politise grâce au *Laelius*, qui est rédigé, ne l'oublions pas, en 44 avant Jésus-Christ, lorsque César est assassiné, la République malmenée. L'amitié est érigée en rempart de la République et présentée comme un lien social à cultiver. Attrait et profit se combinent, l'amitié est nécessaire à l'équilibre politique de la cité. La conscience morale est tiraillée entre la loyauté politique et l'amitié personnelle.

---

et Basthès; Macentès, Lonchatès et Arsacomas ; Toxaris et Sisinnès ; Gyndanès et Abauchas. Sont aussi cités : Oreste et Pylade, qui bien qu'ils ne soient pas scythes sont vénérés par ce peuple, Achille et Patrocle, Thésée et Pirithoüs et l'ouvrage s'achève sur la nouvelle amitié de Toxaris et Mnésippe.

<sup>50</sup> Cicéron (106-43) développe sa réflexion sur l'amitié dans le *De Amicitia*, mais aussi, entre autres, dans les *Tusculanes*, *De Officiis* (1, 17, 56), *De Legibus* (1, 12, 34), *Pro Plancio* (2, 5). Cicéron aurait traduit *l'Éthique à Nicomaque*, mais elle n'a pas été transmise au-delà de l'Antiquité. Était-elle seulement achevée ? On repère dans son œuvre des réminiscences d'Aristote : le principe d'« une seule âme » devient en latin « unus animus » ; « l'intimité » la « *consensio* » et la « *fides* », « un autre soi-même » « ut te ipse ». Voir FOLLON, Jacques, McENVOY, James, *op. cit.*, p. 28.

Dans les *Lettres à Lucilius*, Sénèque (-4 -65) s'interroge sur l'amitié du sage et offre à la lecture une lettre sur la mort d'un ami<sup>51</sup>. Dans les *Bienfaits*<sup>52</sup>, l'auteur poursuit ses questionnements. En effet, il est traditionnel d'affirmer que tout est commun entre amis. Est-il alors encore possible de donner quelque chose à son ami<sup>53</sup> ? Sénèque reste attaché à l'idée stoïcienne d'une amitié assez impersonnelle qui lie tous les sages, seuls capables d'être amis, tout en critiquant Aristote qui propose l'idéal du très grand nombre d'amis.

L'amitié est une vertu capitale pour les Anciens, qui s'interrogent essentiellement sur trois points : réciprocité, intimité et raison de l'amitié. L'amitié n'est pas séparée de la vie politique mais y participe pleinement, la façonne. Le stoïcisme est quasiment la philosophie officielle de l'Empire romain à la fin du I<sup>er</sup> siècle avant Jésus-Christ. Certaines idées de cette école, notamment des éléments cicéroniens, sont aisément christianisées, parce que la barrière de la langue n'existe pas, et ce surtout aux IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles. Les notions et débats sont transmis aux chrétiens sans que leurs origines païennes ne soient clairement identifiées. Le XII<sup>e</sup> siècle marque l'apogée de l'influence du courant stoïcien dans l'Europe chrétienne.

### c. La liste canonique des amis grecs et romains

Grecs et Romains ont à peu près la même liste des amis célèbres. Voyons, en reprenant les exemples cités précédemment du *Toxaris*, rédigé vers 166-170 à Athènes par le rhéteur et satiriste syrien de langue grecque Lucien de Samosate (120-180), dans l'ordre dans lequel ils apparaissent dans cet ouvrage et quelques autres modèles, leurs histoires<sup>54</sup>.

Le premier récit met en scène Dinias, entouré de flatteurs, qui se détourne de son ami Agathocle, le seul à oser lui faire des remontrances. Abandonné, ruiné, Dinias se confie à celui qu'il avait chassé. Agathocle offre l'argent de la vente de la maison paternelle à son ami et, grâce à son intercession, les anciens compagnons reviennent auprès de Dinias tout comme Chariclée, dont Dinias était amoureux. Ce dernier assassine sa bien-aimée et l'époux de celle-ci. Bien que réfugié chez Agathocle, il est arrêté et exilé à perpétuité. Agathocle choisit de suivre son ami en exil, finance leur nourriture et soigne

---

<sup>51</sup> Le sage et l'amitié, sur la question de savoir si le sage peut avoir des amis, ou « Pourquoi le sage se fait des amis », in SENEQUE, *Lettres à Lucilius*, tome 1, livre I, lettre 9, Les Belles Lettres, Paris, 1959, p. 25-33. Sur la mort d'un ami, in SENEQUE, *Lettres à Lucilius*, tome 2, livre VII, lettre 63, Les Belles Lettres, Paris, 1963, p. 97-102.

<sup>52</sup> Sur les trois grâces et sur la question du bienfait, voir SENEQUE, *Des Bienfaits*, tome I, livre I, Les Belles Lettres, Paris, 1961, 141 p.

<sup>53</sup> *Ibidem*, tome I, livre VII, p. 80-90.

<sup>54</sup> Mnésippe le grec et Toxaris le scythe se lancent un défi : raconter chacun cinq histoires d'amitiés. Les deux hommes choisissent de raconter chacun cinq exemples. Toxaris déclare : « Vous auriez trop d'avantage à citer, comme des témoins dignes de foi, les nombreux poètes qui, dans leurs beaux vers et leurs harmonieuses rhapsodies, ont chanté l'amitié d'Achille et de Patrocle, de Thésée et de Pirithoüs et de tant d'autres. Prenons seulement un petit nombre de faits arrivés de notre temps, et racontons, moi les actions des amis scythes, toi, celles des amis grecs. », in LUCIEN, *op. cit.*, p. 29, paragraphe 10. Ils se reconnaîtront amis à la fin de la dispute.

Dinias, malade. A son décès, Agathocle reste sur l'île de Gyare afin de rester auprès du tombeau du défunt.

Puis, c'est l'amitié d'Euthydicus de Chalcis et de Damon qui est narrée. Damon et Euthydicus naviguent entre l'Italie et Athènes. Une tempête violente s'abat et Damon tombe à la mer. Euthydicus plonge pour le secourir.

Rare exemple d'amitié partagée par trois personnes est celle vécue par Eudamidas de Corinthe, Arétée de Corinthe et Charixène de Sicyone<sup>55</sup>. Eudamidas de Corinthe est fort pauvre alors que ces amis Arétée de Corinthe et Charixène de Sicyone vivent dans l'opulence. L'ami indigent demande par voie testamentaire qu'Arétée prenne soin de sa mère, la nourrisse et la soigne et que Charixène dote sa fille et pourvoit à son mariage. Cinq jours après le décès d'Eudamidas, Charixène meurt. Le survivant du trio prend en charge la mère et la fille.

L'amitié a des conséquences sur la famille comme le prouve l'histoire de Zénométhis de Massalie, homme d'une grande beauté à la tête d'une imposante fortune, qui épouse la très laide Cydimaque. Cette dernière est la fille de son ami Ménécrate qui, ruiné après une condamnation politique, ne parvenait pas à la marier. Ainsi, Zénométhis prouve son peu d'intérêt pour la beauté, l'opinion publique et la richesse. Plus tard, l'enfant né de cette union parvient à faire lever par le Sénat la peine de Ménécrate.

Démétrius de Sunium et Antiphile d'Alopèce quant à eux prouvent leur attachement indéfectible l'un à l'autre quelles que soient les épreuves. Démétrius et Antiphile prennent la mer pour admirer les pyramides. En route, ils se séparent car Antiphile est fatigué. A cause d'un vol perpétré par son esclave dans le temple d'Anubis, Antiphile est arrêté et jeté en prison. A son retour, Démétrius donne la moitié de son manteau à son ami toujours retenu dans les geôles. Suite à la mort jugée suspecte d'un complice de l'esclave, les conditions de détention se durcissent empêchant Démétrius de rendre visite à Antiphile. Il décide alors de s'accuser du vol afin d'être enfermé dans le même cachot que son ami. Lors d'une évasion collective, les deux compagnons choisissent de ne pas s'échapper et parviennent à éviter la fuite de l'esclave. Libérés par le gouverneur pour leur bonne conduite, ils sont enfin reconnus innocents et perçoivent chacun une somme en dédommagement. Démétrius laisse son argent à Antiphile et les deux hommes se séparent puisque les difficultés ont disparu.

Autre histoire qui se vit face à l'adversité est celle de Dandamis et d'Amizoque, qui se sont juré amitié en buvant le sang l'un de l'autre. Lorsque des ennemis font prisonnier Amizoque, Dandamis rejoint leur camp à la nage pour demander la libération de son ami. La rançon réclamée est hors des moyens du valeureux compagnon, qui s'aveugle alors pour délivrer Amizoque. Ce dernier remplit le rôle de guide pour pouvoir retraverser la rivière. Devant l'incroyable constance de cette amitié, les adversaires s'enfuient. Ne

---

<sup>55</sup> L'histoire est notamment citée par Charron dans son *Livre de la sagesse* mais aussi par Montaigne.

Charron cite les histoires de Tibérius Gracchus et de Blossius. Il narre aussi deux autres histoires d'amitié sans donner les noms. Il s'agit de Phintias et Damon, et d'Eudamidas de Corinthe, Arétée de Corinthe et Charixène de Sicyone. CHARRON, Pierre, *La Sagesse*, Paris, 1671, p. 544-546. MONTAIGNE, Michel de, *Essais, De l'amitié*, livre I, chapitre 28, GF Flammarion, Paris, 1979, p. 239-240.



pouvant souffrir de conserver la vue alors que Dandamis l'a perdue, Amizoque s'aveugle volontairement. La République des Scythes les nourrit avec beaucoup d'honneur.

La septième histoire concerne Bélittas et Basthès. Basthès est renversé de cheval par un lion. Son cousin et ami, Belittas, tente de faire lâcher prise à l'animal. Le fauve tue l'infortuné cavalier, avant d'être mortellement touché par Belittas, qui décède suite au combat. Tous les trois expirent en même temps, les deux amis partagent le même tombeau.

Second exemple d'une amitié vécue sur le modèle du trio, le récit suivant conjugue politique, honneur et mariage. Arsacomas demande la main de Mazéa, fille du roi du Bosphore. Elle a de nombreux prétendants, mais l'amoureux argue de sa richesse ; il se dit riche de deux amis. Il est moqué par tous. Ses amis, Macentès et Lonchatès, lui proposent alors de guerroyer et de lui ramener Mazéa et la tête du souverain, Leucanor. Grâce à une ruse, Lonchatès tranche la tête de ce dernier. L'époux de Mazéa, invité par Macentès à briguer le trône désormais libre, déclare la guerre à Arsacomas. Aidé de ses deux fidèles amis, qui sont blessés lors des hostilités, ce dernier parvient à mettre en fuite les assaillants.

Face aux dangers, Toxaris et Sisinnès sont inséparables. Toxaris part accompagné de son ami d'enfance Sisinnès à Athènes. Ils se font voler toutes leurs affaires. Découragé, Toxaris est tenté par le suicide. Sisinnès l'en décourage et pour pouvoir à leurs frais, il travaille et participe même aux jeux du cirque. Avant le combat, Sisinnès demande à son compagnon de prendre soin de sa sépulture en cas de décès. L'issue du combat lui est favorable et l'argent gagné leur permet de rentrer. Soigné par Toxaris mais malgré tout resté boiteux, Sisinnès vit désormais avec la sœur de son ami.

La vertu de l'ami est célébrée dans le mythe de Gyndanès et d'Abauchas. Ce dernier arrive en ville avec sa femme, sa fille âgée de sept ans et son dernier-né encore nourrisson. La famille est accompagnée de Gyndanès, fidèle ami du père de famille, extrêmement affaibli par une rixe avec des voleurs sur le chemin. Le feu se déclare à l'auberge. Abauchas préfère porter secours à son ami plutôt qu'à ses enfants, car il peut toujours procréer de nouveaux rejetons, dont il ignorait, vu leur jeune âge, s'ils seraient vertueux.

Sceller l'amitié par un mariage est le choix d'Oreste et de Pylade. Agamemnon, oncle de Pylade et père d'Oreste, est assassiné par Clytemnestre et son amant. Oreste et Pylade sont éduqués ensemble. Ils reviennent tous les deux pour exécuter l'oracle d'Apollon, à savoir tuer les meurtriers d'Agamemnon. Pylade accompagne Oreste et ne l'abandonne jamais. Oreste, en tuant sa mère, se rend coupable de matricide, est frappé de démence et poursuivi par les Erinyes. Les citoyens d'Athènes l'absolvent du meurtre, qui pouvait être considéré comme une vengeance. Oreste, devenu roi d'Argos, accorde sa sœur Electre à son fidèle ami. Pour satisfaire un autre oracle de Delphes, ils partent tous les deux en Tauride et courent encore mille dangers.

Grande amitié est celle qui lie Achille et Patrocle, compagnons d'armes, amis intimes et cousins. Le premier est le benjamin mais est supérieur par la naissance au second. Patrocle meurt sous les coups d'Hector. Achille désire le venger. Il refuse d'accéder à la demande d'Hector d'apporter sa dépouille à son père Priam en cas de défaite. Il vainc Hector et traîne son corps pendant plus de dix jours autour de la tombe de

son cher ami avant de l'exposer. Achille restitue finalement le corps après les Jeux funèbres organisés en l'honneur de Patrocle. Après le coup mortel reçu à son talon, Achille est incinéré et ses cendres rejoignent le tombeau de Patrocle. L'histoire narrée dans l'*Illiade* d'Homère n'est pas le récit d'amours homosexuelles, mais les Grecs interpréteront plus tard la relation comme une relation pédérastique.

Autre relation fondée sur le soutien militaire est celle de Thésée et Pirithoüs. Thésée, fils de Poséidon, dont l'ascendance royale lui est révélée par des insignes royaux cachés sous un rocher, noue une amitié avec le roi des Lépithes, Pirithoüs, qui tente d'envahir l'Attique. Hippodamie, femme de Pirithoüs, est abusée par les Centaures ivres. Les deux amis leur déclarent la guerre. Plus tard, Pirithoüs apporte son aide à Thésée lors du rapt d'Hélène de Sparte. Tous deux descendent aux Enfers afin d'enlever Perséphone pour Pirithoüs. Capturés, Héraclès tente de leur porter secours mais ne parvient qu'à délivrer le fils de Poséidon. Pirithoüs reste à jamais prisonnier.

Quatorzième histoire d'amitié mais non des moindres, celle de Phintias et Damon est restée célèbre. Pythias est faussement accusé d'avoir comploté contre la vie de Denys de Syracuse et est condamné à mort. Pour lui permettre de voir son père mourant une dernière fois, Damon propose au tyran de prendre sa place en prison jusqu'à son retour. Si Pythias ne revient pas avant une date fixée, alors la sentence de mort qui avait été prononcée sera exécutée sur la personne de l'ami. Après quelques péripéties, il revient pour reprendre sa place dans les geôles, mais Denys de Syracuse, admiratif de tant de confiance, choisit de les délivrer tous les deux et leur demande la possibilité de participer à leur amitié.

Courageux, durant un combat, Epaminondas se présente à l'ennemi pour sauver Pélopidas, tombé à terre. Ce dernier, stratège thébain, est chassé de Thèbes en 382, mais parvient à reprendre le pouvoir trois ans plus tard. Epaminondas l'aide à s'emparer de la Cadmée et sous leur commandement, l'armée gagne de nombreuses batailles. Pélopidas, envoyé en ambassade, est fait prisonnier en 367 et ne doit sa délivrance qu'à son courageux ami. Par la suite, Pélopidas affronte en combat singulier le chef des Thessaliens et meurt. Cette histoire est entre autres narrée par Plutarque dans la *Vie de hommes illustres*.

Au neuvième livre de l'*Enéide*, Virgile rédige les aventures de deux jeunes guerriers troyens. Le plus âgé, Nisus, de faction à une porte, décide d'aller chercher chez l'ennemi son chef retenu prisonnier. Euryale approuve et décide de l'aider. Après avoir triomphé d'ennemis, Euryale est capturé. Nisus court à son secours et demande à mourir à sa place. Euryale est égorgé, Nisus ne succombe qu'après avoir tué le coupable de la mort de son ami.

Enfin, Enée et Achate, quant à eux, vivent de multiples aventures ensemble. Achate est le lieutenant d'Enée dans l'*Enéide* de Virgile. Enée est averti par sa mère Vénus de l'existence de Carthage. Accompagné du fidèle troyen Achate, il se rend dans cette ville où un temple de Junon est bâti.

Ces dix-sept histoires partagent comme points communs d'être des amitiés viriles, où les thèmes de la mort à venir, voire du sacrifice, du danger et du secours, que seul l'ami ose apporter, sont omniprésents. Les histoires font la part belle aux difficultés économiques, à l'emprisonnement et à l'aide militaire. Deux de ces récits seulement

concernent un trio. On s'engage physiquement, et la relation a des répercussions sur la famille : par exemple, on confie sa veuve et sa fille à l'ami.

Valère Maxime (I<sup>er</sup> siècle après JC) dans *Faits et dits* mentionne Phintias et Damon mais fournit toute une autre liste d'amis, romains essentiellement mais aussi grecs : Tibérius Gracchus et Caius Blossius de Cumes, Caius Gracchus et Pompénius de Létorius, Lucius Rheginus et Cépion, Voluminus et Marcus Lucullus, Lucius Pétronius et Publius Coelius, Lucius Pétronius et Servius Terentius, Décimus Lélius et Marcus Agrippa, Alexandre et Héphaestion.

Les exemples païens perdurent même auprès des Pères de l'Eglise. Saint Augustin place son amitié au-dessous de l'amitié d'Oreste et Pylade<sup>56</sup> : « Oui, j'étais à ce point malheureux ; et pourtant cette vie même de douleurs m'était plus chère que mon ami. J'aurais voulu la changer ; mais non pas perdre plus encore que lui ; et je ne sais si j'eusse consenti, même pour lui, à imiter le trait d'Oreste et de Pylade, tel qu'on le rapporte (s'il n'y a pas là fiction pure), eux qui souhaitaient de mourir ensemble l'un pour l'autre parce que d'être séparés leur paraissait pis que la mort elle-même. Mais je ne sais quel sentiment bien différent de celui-là montait en moi : à un pesant dégoût de vivre s'associait, dans mon cœur, la peur de mourir. Je crois que plus je l'aimais, plus je haïssais et redoutais la mort, qui me l'avait enlevé, comme une ennemie épouvantable, prête à engloutir soudain tous les hommes, puisqu'elle venait de l'engloutir, lui. Ainsi j'étais alors ; oui, je m'en souviens<sup>57</sup>. »

## II. Sources patristiques et médiévales

Cicéron influence beaucoup les auteurs médiévaux, comme saint Augustin (354-430), Jean Cassien (360/365-433/435), Aelred de Rievaulx (1109-1166) ou saint Thomas d'Aquin (1224/1225-1274). Les clercs, qui ne sont pas les seuls à aborder le thème de l'amitié, ne reçoivent pas ces philosophies antiques passivement. L'idéal antique est christianisé, Aristote redécouvert et les amitiés viriles chantées.

### a. Du IV<sup>e</sup> siècle –XII<sup>e</sup> siècle

Le IV<sup>e</sup> siècle est extrêmement important pour la transformation de l'héritage antique par les penseurs chrétiens qui, moines ou évêques, élaborent leur philosophie dans un cadre de vie nouveau et qui, eux aussi, ont fait l'expérience de la communauté de vie à travers les couvents. A l'exemple du moine Jean Cassien (360/365-433/435), qui connaît bien Cicéron, l'amitié se pense désormais dans le cadre d'une communauté qui n'est ni l'école, ni la cité, mais l'Eglise. Le nouveau défi est de concilier amitié et charité, amour particulier et amour universel. La question de l'égalité disparaît pour laisser place à celle de l'amitié comme prélude à la vie céleste. Enfin, l'Eglise est la communauté des

---

<sup>56</sup> MERLIN, Hélène, « L'amitié entre le même et l'autre ou quand l'hétérogène devient principe constitutif de société », *XVII<sup>e</sup> siècle*, octobre-décembre, n° 205, 1999, p. 658, note 4.

<sup>57</sup> AUGUSTIN, saint, *Confessions*, livre IV, Les Belles Lettres, Paris, 1961, p. 72-74.

croyants entre lesquels court une sainte amitié. Or l'*Ecclesia* est le corps mystique du Christ, dès lors toute amitié avec le Christ entraîne *de facto*, via le dogme de la Trinité, l'amitié avec Dieu : « Là où deux ou trois sont rassemblés en mon nom, je suis là au milieu d'eux<sup>58</sup> ».

Saint Paulin de Nole (354/355-431) oppose l'*amicitia*, l'amitié purement humaine, à la *caritas*, l'amitié chrétienne. L'*amicitia* est dépréciée face à la *caritas* éternelle, qui ne souffre pas de la distance, véritable grâce et don de Dieu, qui est sa seule cause. Ceux qui sont unis par elle ne forment qu'un seul corps. Cette vision rencontre un large écho durant la période carolingienne et au-delà.

Saint Augustin (354-430) expose clairement dans les *Confessions* les différences entre *amicitia* et *caritas*<sup>59</sup>. Grand lecteur de Cicéron, saint Augustin fait de l'amitié une vertu, affirme la nécessité de partager les biens matériels et spirituels et d'instaurer une vie communautaire entre amis. Les exigences sont mises en pratique dans la *Règle*, dans le but de rechercher l'unité spirituelle. *Amicitia* et *caritas* relèvent de la bienveillance et comme tout est expression de l'amour divin, toutes deux sont liées au Christ. L'amitié étant due à tous ceux à qui l'amour est dû, une telle conception engendre un manque d'intimité dans les relations amicales.

Les auteurs patristiques abandonnent l'idée d'égalité et conçoivent la vertu d'après le modèle du Christ. Accepter de porter le fardeau de l'ami est la plus grande preuve qui soit de l'amitié, liée désormais à l'idée du sacrifice, à l'exemple du Christ mort sur la croix pour les hommes. Le chrétien se doit de rechercher l'amitié de Jésus, comme celui-ci était ami avec Jean. Les croyants forment, à l'instar des disciples, une communauté d'amis.

Le cistercien Aerald (1109-1166), abbé de Rievaulx en Angleterre, disciple de saint Bernard, emploie comme point de départ de son ouvrage *De Spiritualis amicitia*<sup>60</sup> l'œuvre de Cicéron : « Un jour enfin, le livre que Cicéron écrivit sur l'amitié me tomba entre les mains [...]. Tandis que l'Écriture Sainte me devenait délectable et que, par comparaison, le peu de science reçu dans le monde devenait méprisable, ce que j'avais lu sur l'amitié dans le livre cité me revenait à l'esprit et je m'étonnais de ce que cela n'avait plus pour moi la saveur habituelle. [...] J'avais également lu beaucoup de choses sur l'amitié dans les œuvres des saints Pères et je voulais aimer spirituellement mais je n'y parvenais pas. J'entrepris donc d'écrire sur l'amitié spirituelle et de me prescrire des règles pour une chaste et sainte dilection<sup>61</sup>. » La dure règle suivie par son ordre n'est pas

---

<sup>58</sup> On retrouve ce passage de Matthieu dans deux prêches de prédicateurs : « *Ubi sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum* », Matthieu, XVIII, 20 cité par BRETTEVILLE, Etienne de, abbé, « Des amitiés », in MIGNE, Jacques Paul, l'abbé, *Collection intégrale et universelle des Orateurs sacrés*, Tome XII, Paris, 1845, p. 861-866 et BOSSUET, Jacques-Bénigne, « Sur la Charité Fraternelle », in MIGNE, Jacques Paul, l'abbé, *Collection intégrale et universelle des Orateurs sacrés*, tome XXIV, Paris, 1863, p. 747-760.

<sup>59</sup> AUGUSTIN, saint, *op. cit.*, p. 411. Au livre IV, on peut lire le poème de l'amitié, à propos de la mort de l'ami et au livre VI, l'auteur se penche sur les projets de vie en commun (et aussi l'interprétation de l'Épître aux Galates, III, 2).

<sup>60</sup> Selon Gueulette, c'est Evagre le Pontique (346-399) qui a créé le terme d'amitié spirituelle dans la littérature chrétienne. GUEULETTE, Jean-Marie, « L'amitié dans la communauté : les enjeux théologiques d'une histoire complexe », *Revue Sciences Philosophiques et Théologiques*, 87/2, avril-juin 2003, p. 280.

<sup>61</sup> AERELD DE RIEVAULX, *L'Amitié spirituelle*, Abbaye de Bellefontaine, Bégrolles en Mauges, 2004, p. 19-20.

un frein à l'amitié, malgré le silence imposé. L'amitié consiste en l'union des volontés et des sentiments et permet à l'homme imparfait de se perfectionner. D'ailleurs, la relation entre le maître spirituel et son élève est bien une relation amicale pour Aereid, malgré l'inégalité entre les protagonistes. La véritable amitié conduit à l'amitié avec le Christ, qui est la seule amitié valable : « Nous voici toi et moi et, je l'espère, en tiers entre nous le Christ<sup>62</sup> » sont les premiers mots du premier chapitre de *L'Amitié spirituelle*. Aereid distingue trois amitiés : les amitiés « charnelles », les « mondaines » et les « spirituelles », typologie assez proche de celle d'Aristote. Or, pour lui, seule l'amitié spirituelle est parfaite<sup>63</sup> car elle permet de connaître Dieu et de se perfectionner. C'est une source de joie qui préfigure le Paradis et l'amitié avec le Christ. Le ton affectueux employé par Aereid a contribué au succès de son œuvre.

### b. Le XIII<sup>e</sup> siècle : redécouverte d'Aristote

L'Occident chrétien reçoit d'abord l'héritage de la pensée de Pythagore, puis celui de Platon, et enfin du stoïcisme. Elaborées au I<sup>er</sup> siècle avant Jésus-Christ, christianisées au V<sup>ème</sup> siècle, les thématiques de l'amitié perdurent jusque vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. *Laelius* de Cicéron est plagié par Pierre de Blois (v.1135-v.1203), avant que ne débute, dès la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, la Renaissance aristotélicienne. Robert Grosseteste, évêque de Lincoln (1175-1253) et chancelier de l'université d'Oxford, rédige une traduction latine complète de *l'Éthique à Nicomaque* en 1246-1247<sup>64</sup>. Le religieux est vivement intéressé par l'idée d'amitié conjugale, par le devoir d'éducation dévolu aux parents et par l'amitié entre le roi et ses sujets. Aristote est au programme de toutes les facultés, le *Laelius* de Cicéron est délaissé. Saint Albert le Grand (1193/1206-1280) propose un cours à partir de l'œuvre du Stagirite en 1249 à Cologne. La création des universités au XIII<sup>e</sup> siècle bouleverse le paysage intellectuel. Le monastère est délaissé au profit de ces nouveaux lieux de savoir européens, qui rassemblent plus d'élèves. Comme les couvents, les collèges proposent une vie communautaire. Le discours sur l'amitié se ressent des nouvelles modalités d'apprentissage. Le champ lexical de l'affection se fait rare, l'académisme règne, excepté dans les lettres et les prières adressées à telle ou telle personne. De grands travaux intellectuels nécessitant toute l'amitié de ses membres débutent ; les publications de textes, les gloses et autres commentaires de textes font connaître les philosophes antiques.

Albert le Grand (1193/1206-1280), grand commentateur de *l'Éthique à Nicomaque* ancre l'amitié dans le concret. Relevant certes de l'intuition, l'amitié s'expérimente et ne doit pas rester théorique. Les témoignages oraux sont bannis parce que l'amitié ne se satisfait pas de la médiation d'un tiers. En revanche, la connaissance par la vue est directe et concrète. Par conséquent, la distance, qui déroberait l'ami aux

---

<sup>62</sup> *Ibidem*, p. 21.

<sup>63</sup> Sur les idées de nature et de charité. Cf. LEGROS, Huguette, *L'Amitié dans les chansons de geste à l'époque romane*, Publications de l'Université de Provence, Aix en Provence, 2001, p. 109.

<sup>64</sup> Les livres VIII et IX de *l'Éthique à Nicomaque* n'ont été traduits qu'au XIII<sup>e</sup> siècle mais il semblerait que les idées d'Aristote aient été connues dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Cf. *Ibidem*, p. 108.

regards, est un obstacle à l'amitié. Pour le maître de saint Thomas d'Aquin, l'amitié consiste en la connaissance de l'autre.

Saint Thomas d'Aquin (1224/1225-1274) réfléchit à l'adéquation entre les signes de l'amitié, paroles et gestes - poignées de mains, accolades -, et la réalité. En effet, les manifestations extérieures peuvent tromper car l'apparence d'amitié n'est pas synonyme d'amitié, or le mensonge nuit au lien social. De plus, reprenant l'idée aristotélicienne de l'ami comme un autre soi-même, le dominicain renvoie au commandement divin : aimer son prochain comme soi-même<sup>65</sup>.

Le maître de théologie Walter Burley<sup>66</sup> (v. 1275-1344) critique la vision d'Aristote. Il conteste l'idée que l'amitié puisse être une bienveillance. Les signes, point fondamental, ne sauraient permettre de vérifier l'authenticité de la relation. Mais Walter Burley considère que l'amitié consiste justement à dépasser ce problème. Il s'agit de faire le pari et d'accepter le risque de croire en l'amitié d'autrui, car on ne peut démontrer rationnellement l'existence de l'amitié. Le principe est fort proche de celui de la foi : il s'agit de croire en elle.

Chez Buridan (1292-1363), qui enseigne entre autres à l'université de Paris, l'ami est tout homme apprécié pour sa bonté et sa vertu, pour lui-même, sans qu'il soit nécessairement un intime. Les références à la foi s'estompent.

Vers 1370, Nicolas Oresme (1320-1382), évêque de Lisieux et conseiller du roi Charles V, traduit en français et rédige des gloses sur *l'Ethique à Nicomaque* en soulignant quelques points sur la demande du souverain. L'intellectuel affirme la supériorité de l'amour du prochain, l'importance de servir le bien commun et pose l'obligation morale comme fondement de l'ordre social.

Les commentaires médiévaux (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) de *l'Ethique à Nicomaque* accordent de façon générale peu d'intérêt aux signes de l'amitié, puisqu'ils ne prouvent nullement l'authenticité de la relation. L'exigence d'une adéquation entre attitude et sentiment n'est pas encore d'actualité.

Selon Huguette Legros, un examen des sources relatives à l'amitié démontre la prédominance du discours monastique<sup>67</sup>. Les clercs élaborent dans les couvents un visage de l'amitié, où amitié et amour sont désormais différenciés et le *topos* de la supériorité du premier sur le second est assez vigoureux. Façonnés par la vie en communauté au sein du couvent, les auteurs chrétiens développent l'idée d'une « relation d'intimité et de confiance plus grande entre deux ou trois moines, au sein d'une communauté plus large<sup>68</sup> ». Mais d'autres s'emparent du thème. Dès le XI<sup>e</sup> siècle, l'amitié est un des thèmes favoris de la littérature latine, en rapport plus direct avec cette société médiévale très hiérarchisée, où la famille et la religion tissent des liens de solidarités puissants et d'obligations très enchevêtrés. Comme les héros antiques, l'amitié naît de la

---

<sup>65</sup> Evangile selon saint Luc, X, 27.

<sup>66</sup> SERE, Bénédicte, « De la vérité en amitié : Une phénoménologie médiévale du sentiment dans les Commentaires de *l'Ethique à Nicomaque* (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) », *Revue Historique*, octobre, n° 636, 2005, p. 793-820.

<sup>67</sup> C'est un point particulier qu'elle s'est attachée à établir ses travaux consacrés à l'amitié. Voir notamment sa thèse LEGROS, Huguette, *L'Ami dans les chansons de geste à l'époque romane*, Publications de l'Université de Provence, Aix en Provence, 2001, 445 p.

<sup>68</sup> GUEULETTE, Jean-Marie, *op. cit.*, p. 82.

fraternité d'armes. Deux types de compagnonnage d'armes coexistent, soit une relation large entre plusieurs hommes d'armes, soit une relation plus étroite entre deux chevaliers.

### c. L'apport des chansons de geste quant à l'amitié

L'amitié mise en scène dans les chansons de geste reflète la société médiévale au XII<sup>e</sup> siècle et au début du XIII<sup>e</sup> siècle. Elle y est omniprésente sans jamais constituer la trame principale de l'histoire car les relations amicales sont omniprésentes dans une société aux conflits nombreux et violents, où l'amitié est un puissant moyen de se protéger. Aucune chanson de geste n'a donc pour thème central l'amitié, excepté *Ami et Amile*<sup>69</sup> qui occupe une place à part. Dans cette histoire, les deux amis se comportent comme de véritables compagnons, combattant côte à côte, s'assistant, cherchant à venger l'autre, se conseillant, l'un allant même jusqu'au sacrifice des siens. De plus, les actions menées dans le cadre de l'amitié ne sont pas des réactions annexes mais engendrent l'action elle-même. Sans l'amitié d'Ami et d'Amile, il n'y aurait point de récit. Cette chanson de geste occupe une place unique, puisqu'au nom de l'amitié les acteurs agissent de façon contraire aux règles de l'épique : ils exécutent des actes marginaux pour leur époque et leur milieu. Ainsi, le sacrifice des enfants d'Ami entre en conflit avec les normes sociales médiévales, si soucieuses du lignage. En revanche, sacrifier sa propre personne aurait été conforme aux règles de l'amitié épique<sup>70</sup>. La relation est vécue en marge et au-delà des relations sociales très codifiées au XII<sup>e</sup> siècle et au début du XIII<sup>e</sup> siècle. Les amitiés épiques sont élitistes car elles ne se nouent qu'entre hommes de même valeur, égaux socialement ou pas, entretenant des liens féodo-vassaliques ou pas. La hiérarchie sociale n'est pas abolie mais les amis partagent la même valeur morale. Ils se lient non pas par intérêt, mais parce que les protagonistes s'estiment et s'admirent<sup>71</sup>.

L'histoire de Roland et Olivier est connue dès le XII<sup>e</sup> siècle et notamment grâce à la *Chanson de Roland*, datant du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>72</sup>. Tous deux ont le même âge, le même statut et la même valeur morale. Ils s'admirent mutuellement pour leurs prouesses. L'amitié est vécue comme un attachement profond, sans référence particulière à une quelconque amitié divine. Il s'agit bien d'un lien humain. La loyauté, la fidélité et l'assistance mutuelle sont les éléments phares de la relation. Les défauts rédhitoires ne sont plus, comme au temps de Cicéron ou chez les moines, la convoitise et la luxure. L'amitié s'éprouve dans les épreuves. L'*auxilium* et le *consilium* que doit le vassal à son seigneur font partie des preuves primordiales de l'amitié.

Huguette Legros a identifié trois types de relations dans les chansons de geste. L'amitié se vit soit sous le mode du compagnonnage féodal égalitaire, à l'image de la

---

<sup>69</sup> La plus ancienne version est antérieure à 1114, la version française éditée par Dembowski date d'environ 1200.

<sup>70</sup> LEGROS, Huguette, « Ami et Amile : compagnonnage épique et/ou Amitié spirituelle », *Bien dire et bien Aprandre, Revue de médiévistique*, Centre d'études médiévales et dialectales de Lille 3, 1988, p. 113-131.

<sup>71</sup> Des ennemis peuvent donc être amis.

<sup>72</sup> Arioste rédige ce qui se veut être la suite des aventures de Roland, l'*Orlando furioso*, source inépuisable pour les artistes dès sa publication en 1516.

relation tissée entre Roland et Olivier, soit sous le mode de la « noretur<sup>73</sup> », où les protagonistes occupent une situation similaire et sont souvent un jeune chevalier et son écuyer, à l'instar de Raoul et Bernier, soit l'union fait référence à une fraternité fictive comme Ami et Amile, dont la nature gémellaire est maintes fois soulignée dans le récit. Les auteurs imaginent l'ami comme un jumeau, qui permettrait de parvenir à atteindre l'unité primordiale, comme dans *Ami et Amile*, mais conçoivent également le héros, comme un personnage qui doute et pour qui l'amitié est un moyen de se perfectionner. A la différence des couples d'amis antiques, les amitiés chevaleresques sont prises dans un enchevêtrement de relations familiales et de réseaux. Dans les chansons de geste, affection et fidélité sont les deux piliers de toute relation amicale et de tout lien vassalique.

Les liens amicaux sont reconnaissables dans les chansons de geste par le dépassement des obligations lignagères. L'amitié est au-delà ; elle dépasse les normes et les obligations mais ne s'y oppose pas. La société médiévale démontre la mise en scène de l'amitié dans les chansons de geste et l'importance de la recherche d'harmonie grâce aux liens personnels. Ces récits offrent même l'image d'une amitié possible entre un chrétien et un musulman<sup>74</sup>, toujours dans le cadre de rapports féodaux et vassaliques.

La liste des amis célèbres varie, et n'est pas si fixe que l'on pourrait bien le croire, chacun présente des exemples nouveaux. L'histoire de David et Jonathan est connue au XII<sup>e</sup> siècle grâce à l'art roman et aux représentations de David en musicien ou luttant contre Goliath et aussi grâce au clergé, qui apprécie le thème de la désignation du jeune homme comme successeur de Saül par Yahvé. Aereid cite en exemple cette amitié, car Jonathan la préfère à un royaume<sup>75</sup>. Abélard en fait le sujet de *La plainte de David pour Saül et Jonathan*<sup>76</sup>. Qu'en est-il à l'époque moderne ? Après les amitiés héroïques d'Oreste et Pylade, d'Achille et Patrocle et les sereines amitiés vantées par Epicure, les Modernes ne vont-ils pas proposer eux aussi de nouveaux exemples<sup>77</sup> ?

---

<sup>73</sup> La *norreture* est la période d'éducation des jeunes chevaliers à la cour du roi ou d'un seigneur proche de la famille, souvent un oncle. Les amitiés tissées durant cette période concernent soit les jeunes gens entre eux, soit l'oncle et celui qu'il forme, soit le jeune chevalier et ses cousins, voire un jeune chevalier et son écuyer, à l'instar de Raoul et Bernier.

<sup>74</sup> Voir notamment LEGROS, Huguette, *L'Amitié dans les chansons de geste à l'époque romane*, *op. cit.*, p. 158-165. Elle y présente les liens amicaux tissés par les païens Balan, Fierabras et Karaeus.

<sup>75</sup> AERELD DE RIEVAULX, *op. cit.*, p. 81-82 : « Mais ce jeune homme très aimant [Jonathan], fidèle gardien des droits de l'amitié, inébranlable face aux menaces, patient sous les injures, méprisant une royauté à cause d'une amitié, oublieux de la gloire et soucieux de bienveillance, dit : *Toi tu seras roi et moi je serai second après toi.* ».

<sup>76</sup> LEGROS, Huguette, *L'Amitié dans les chansons de geste à l'époque romane*, *op. cit.*, p. 111.

<sup>77</sup> « Dans l'Antiquité par exemple, l'*Illiade* décrit l'amitié héroïque, voire outrancière, illustrée par le cas d'Achille pleurant et vengeant la mort de Patrocle ; à l'inverse, l'amitié entre sages ou simples citoyens prônée par Aristote et par Epicure se caractérise par la sérénité et la familiarité. Chez les Modernes alterneront aussi un style classique fondé sur la confiance et l'égalité d'humeur et un style romantique lié à l'intransigeance et à la tension affective. Un invariant majeur subsiste du moins sous ces différences : c'est la fidélité. », in MAISONNEUVE, Jean, LAMY, Lubomir, *Psycho-sociologie de l'amitié*, PUF, Paris, 1993, p. 59.



### III. La transmission des théories sur l'amitié à l'époque moderne et leurs influences

A la fin du XV<sup>e</sup> siècle, les penseurs redécouvrent l'héritage antique dont l'impact est toujours aussi fort, voire omniprésent.

#### a. La Renaissance et les Anciens

La véritable découverte de l'œuvre de Platon est due aux hellénistes humanistes italiens. Avant le XV<sup>e</sup> siècle, trois des *Dialogues*, le *Timée*, le *Ménon* et le *Phédon* de Platon sont traduits en latin. En 1456, paraît le *Lysis* en latin par Pierre Candido. Mais la date phare est la première traduction latine intégrale des *Dialogues* de Platon par Marsile Ficin (1433-1499) en 1484. Dès lors, une sorte de partage s'opère : Aristote (384-322) dans les universités, Platon pour les humanistes. Copies, traductions, commentaires et autres anthologies ont assuré la transmission des textes à des rythmes variés. Dans la bibliothèque d'Henri III (1551-1574-1589) ne se trouve aucun ouvrage consacré en soi à l'amitié mais les œuvres d'Aristote, de Plutarque et de Cicéron sont bien présentes. Aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, le mouvement ne s'interrompt nullement.

Erasme (1466/1469 - 1536), par le biais de ses traductions, offre tout un ensemble de textes relatifs à l'amitié et prouve de cette façon sa parfaite connaissance des mentalités antiques relatives à ce sujet. En effet, il traduit le *Toxaris* de Lucien de Samosate, *Les Moyens de distinguer le flatteur d'avec l'ami* ainsi que *De la pluralité d'amis* de Plutarque. Il travaille à l'édition du *Laelius* de Cicéron et publie Aristote. Platon ne lui est pas inconnu. Par le biais des *Adages*, notamment le premier qui reprend Pythagore et son *Entre amis tout est commun* et le 3001<sup>ème</sup> *Dulce bellum inexpertis*, où il affirme la force des liens amicaux tissés pendant les études et leur supériorité par rapport aux liens familiaux, Erasme offre un tour d'horizon complet sur la question de l'amitié. Complet, en effet, car il maîtrise même Epicure, philosophe pourtant très peu connu au début du XVI<sup>e</sup> siècle, et il l'apprécie ; les chrétiens vivant pleinement leur foi sont des épicuriens selon lui, car le plaisir est le bonheur de vivre saintement avec Dieu. Erasme adopte surtout le point de vue de Cicéron, reprend les interrogations de Plutarque et emprunte les idées aristotéliennes de l'ami *alter ego* et de la catégorisation en trois sortes d'amitié. L'idéal antique et l'humanisme chrétien se concilient dans son œuvre. Enfant bâtard, brillant intellectuel correspondant avec de nombreux humanistes à l'échelle de l'Europe entière, lancé dans des travaux de publications lourds nécessitant des échanges intellectuels féconds, Erasme défend l'idée d'une amitié vécue détachée des liens du sang et affirme la primauté des amitiés intellectuelles.

L'amour des Lettres affermit l'idéal d'amitié de ces intellectuels, renforcé par leur maîtrise du latin, qui leur donne un sentiment fort d'union. La volumineuse correspondance échangée est la preuve tangible de ses liens. Ainsi, l'amitié prend racine dans la République des Lettres, la foi chrétienne, et la connaissance des auteurs antiques et patristiques. Toutefois, l'homme vertueux étant rare, trouver son *alter ego* est

exceptionnel. Seule l'élite de la sagesse peut y prétendre. Ces intellectuels chantent les beautés de l'amitié, échangent une correspondance nombreuse mais ne pratiquent nullement la vie commune, si importante chez les Anciens. Le thème même est marginalisé dans leurs écrits.

Sans surprise, Raphaël Hythlodée dans l'*Utopie* (1516) de Thomas More (1478-1535) a connaissance de Cicéron et de Sénèque : « Ce Raphaël en effet, car il s'appelle ainsi, et Hythlodée est son nom de famille, connaît assez bien le latin et très bien le grec, qu'il a étudié avec un soin plus particulier. Car il s'était voué à l'étude de la philosophie et il estimait que rien d'important n'existe en latin dans ce domaine, si ce n'est quelques morceaux de Sénèque et de Cicéron<sup>78</sup> ». En mars 1579, Blaise de Vigenère publie la première traduction française du *Lysis*, du *Laelius* et du *Toxaris* dans un ouvrage intitulé *Trois dialogues de l'amitié*. Le secrétaire d'Henri III offre l'ouvrage au souverain et le dédie à son ami Jehan Andreossi, tel Cicéron à Atticus. L'analyse de l'amitié y est motivée vraisemblablement par les derniers événements politiques, à savoir le renforcement de la Ligue et la création en décembre 1578 de l'Ordre du Saint-Esprit<sup>79</sup>. Eloignés l'un de l'autre, l'un est au Louvre, le second en Italie, leur relation illustre l'importance du versant politique de l'amitié, où sa constance offre des possibilités que le dérèglement du monde empêche pour la cité. Pour Vigenère, la plus parfaite des amitiés est celle qui lie l'inférieur au supérieur, à l'exemple de sa relation avec Henri III. L'amitié est utile et profitable.

Entre la période 1500-1530 d'Erasme (1466/1469-1536) et Montaigne (1533-1592), le milieu universitaire a perdu de son prestige. Les tensions religieuses limitent l'élaboration et le développement du concept d'amitié ayant pour pilier la foi. La conception chrétienne de l'amitié réapparaît au début du XVII<sup>e</sup> siècle à la faveur de l'œuvre de saint François de Sales (1567-1622) en 1609. Alors qu'entre 1585 et 1643, aucun ouvrage d'Epicure ou relative à son œuvre n'est publié, les libertins de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle le redécouvrent<sup>80</sup>, Gassendi (1592-1655) notamment va être influencé par le philosophe.

## b. Des Anciens toujours mis à profit

L'*album amicorum* de Jean Durant, trésorier général des bâtiments de France et protestant, rédigé dans les années 1583-1592, porte mention d'une sentence du *De Amicitia* de Cicéron, copiée par un certain M. Godefroy, avocat au Parlement de Paris, en 1584 à Genève<sup>81</sup>. En 1630, Charles Vialart (1592-1644), dans la préface du *Temple de la félicité*, évoque les apports de saint Augustin, saint Ambroise, saint Cyprien, mais aussi

---

<sup>78</sup> MORE, Thomas, *L'Utopie ou Le Traité de la meilleure forme de gouvernement*, Flammarion, Paris, 1987, p. 86.

<sup>79</sup> SALAZAR, Philippe-Joseph, « La société des amis : éléments d'une théorie de l'amitié intellectuelle », *XVII<sup>e</sup> siècle*, octobre-décembre, n° 205, 1999, p. 581-593.

<sup>80</sup> ARBOUR, Roméo, *Répertoire chronologique des éditions de textes littéraires*, 4 tomes, 1585-1615, 1616-1628, 1629-1643, supplément 1585-1643, Genève, Librairie Droz, 1977-1985.

<sup>81</sup> Le court article ne fournit pas la citation malheureusement. « Un album protestant de Jean Durant (1583-1592) », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1863, p. 229.

les païens Origène, Platon, Aristote, Sénèque, Plutarque, entre autres<sup>82</sup>. Il évoque effectivement au sein du texte les opinions des auteurs chrétiens tels saint Augustin, Tertullien, saint Grégoire de Nazianze, saint Chrysostome et saint Ambroise<sup>83</sup>, et les païens Plutarque<sup>84</sup>, Platon<sup>85</sup>, Aristote et Quintillien<sup>86</sup>, Zenon<sup>87</sup>. Même les épicuriens sont présentés<sup>88</sup>. L'édition des *Opera omnia* de Denis Lamblin, rééditée à Cologne en 1632 par Godefroy, porte sur les œuvres de Cicéron. L'index renvoie à 114 références pour les mots *amicus* et *amicitia*. Les éditions des *Œuvres* de Sénèque ont été menées avec autant de soin. L'indexation, comme le souligne Emmanuel Bury<sup>89</sup>, démontre l'intérêt des lettrés du XVII<sup>e</sup> siècle pour la question et leur prise en compte des points de vue antiques. Epicure, s'il n'est pas appréhendé directement, est aussi connu par tous les commentaires et les discussions des Anciens comme Cicéron, Sénèque ou Diogène Laërce<sup>90</sup>. François Bernier (1620-1688) dans *De l'amitié* (1678, 1684) reprend les propos de Cicéron, d'Epicure et d'Aristote pour développer la pensée de Gassendi (1592-1655).

Jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, l'épicurisme a une influence tout à fait minime avant que la richesse de son analyse ne soit redécouverte. Saint-Evremond (1614-1703) se déclare d'accord avec Epicure : « J'ai toujours admiré la morale d'Epicure, et je n'estime rien tant, de sa morale, que la préférence qu'il donne à l'amitié sur toutes les autres vertus<sup>91</sup> ». Il évoque rapidement Epicure, Sénèque, Montaigne et Gassendi : « C'est sur ce fondement qu'Epicure l'a tant recommandée [l'amitié] à ses disciples ; que Cicéron nous y exhorte par ses discours, et nous y convie par des exemples, que Sénèque, tout rigide et tout austère qu'il est, devient doux, aussitôt qu'il parle d'amitié ; que Montaigne renchérit sur Sénèque, par des expressions plus animées ; que Gassendi explique les avantages de cette vertu, et dispose ses lecteurs, autant qu'il lui est possible, à se les donner<sup>92</sup> ». L'auteur de l'argument de la tragédie *Damon et Pythias* (1675), déclare lui aussi mettre à profit Cicéron : « L'Argument de cette Tragédie se prend de ce qui est rapporté (sic) par Cicéron au sujet de la parfaite Amitié de Damon & de Pythias<sup>93</sup> ».

<sup>82</sup> VIALART, Charles, *Le Temple de la félicité, où se voient divers tableaux qui représentent tout ce qui a pouvoir de rendre l'homme content et heureux en cette vie...*, Paris, 1630, p. 2.

<sup>83</sup> *Ibidem*, p. 335-340, p. 353-357.

<sup>84</sup> *Ibidem*, p. 345-349.

<sup>85</sup> *Ibidem*, p. 349-351, p. 370-372.

<sup>86</sup> *Ibidem*, p. 370-372.

<sup>87</sup> *Ibidem*, p.378-380.

<sup>88</sup> *Ibidem*, p. 396-398.

<sup>89</sup> BURY, Emmanuel, « L'amitié savante, ferment de la République des Lettres », *XVII<sup>e</sup> siècle*, n° 205, octobre-décembre 1999, p.734-735.

<sup>90</sup> « de Gassendi à La Fontaine, en passant par Saint-Evremond, La Mothe Le Vayer ou Sarasin, la philosophie du Jardin est associée à cette image du sage qui mène une vie mesurée dans la sociabilité restreinte d'amis choisis, au fil d'agréables conversations d'où toute opiniâtreté est exclue. [...] L'importance accordée à l'amitié est d'autant plus nette que Gassendi conclut l'ensemble de son traité sur cet aspect précis de l'éthique d'Epicure. », in BURY, Emmanuel, *op. cit.*, p. 736.

<sup>91</sup> SAINT-EVREMOND, Charles de, *Œuvres mêlées, Qu'on ne doit jamais manquer à ses amis* (1647), tome 1, Paris, 1865, p. 144. Mais en 1647, il considère l'amitié comme un commerce, un trafic et non comme une vertu.

<sup>92</sup> SAINT-EVREMOND, Charles de, *Œuvres mêlées, L'Amitié sans amitié*, tome 2, Paris, 1865, p. 462.

<sup>93</sup> *Damon et Pythias ou Les Véritables amis*. Tragédie dédiée au présidial, à Tolose, par Jean et I. Jacques Bovde, 1675, p. 5.

La réflexion antique et ses exemples sont omniprésents et étoufferait presque toute tentative de réactualisation du thème, voire toute contestation.

### c. Une timide réactualisation

Les Antiques sont toujours lus et mis à profit après la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, certains exemples repris. L'histoire d'amitié liant Alexandre le Grand à Héphaestion réapparaît dans l'édition lyonnaise de *Toutes les emblèmes de M. André Alciat* (1558) au chapitre *Amitié durante, voire après la mort*. La gravure est suivie d'un poème de six vers et d'un petit texte en prose « La vraye amitié est de l'esprit et non du corps, l'esprit est immortel : parquoy elle est immortelle, faisant faire devoir d'amy non seulement en la vie : mais aussi après la mort. Comme feict Alexandre à Hephestion<sup>94</sup> ». Général macédonien, second et ami d'Alexandre le Grand, Héphaestion (356-324) est héroïsé par le roi de Macédoine, qui pleure son décès et fait crucifier son médecin jugé incompetent et responsable de la mort d'Héphaestion. Charron (1541-1603) dans le *Livre de la Sagesse* parle quant à lui de Tibérius Gracchus et Caius Blossius de Cumes<sup>95</sup>. Toutefois, les prédicateurs de l'époque moderne ne prennent pas en compte dans leurs sermons les exemples antiques païens mais érigent en modèle David et Jonathan, notamment Bossuet, et surtout l'amitié entre Jésus et Jean. Ce dernier exemple est présent dans les prêches de Lejeune (1592-1672), Hubert (1640-1717), de La Rue (1643-1725) et La Pesse (1646-1724). L'idée d'une liste avec dix ou douze noms antiques restent prégnante. Charles Vialart (1592-1644) affirme en 1630 : « L'antiquité ne nous à (sic) peu (sic) fournir que dix ou douze amis<sup>96</sup> ». L'auteur est fidèle à la tradition en reprenant ce chiffre canonique. Malheureusement, il ne les nomme pas. Doit-on reprendre la liste du *Toxaris* ? Certainement pas. D'ailleurs, il semblerait que l'ouvrage n'ait pas été traduit avant le XV<sup>e</sup> siècle<sup>97</sup> ; la liste du *Toxaris* n'a donc pas traversé les siècles pour parvenir jusqu'aux hommes de l'époque moderne telle quelle. Le premier conférencier intervenant sur le thème de l'offense de l'ami lors des conférences publiques de Renaudot en 1639 dresse une liste, mais non pas pour édifier mais pour illustrer la trahison : David et Absalom, Jésus et Judas, Jules César et Brutus, Ariane et Thésée, Médée et Jason, Pâris et le droit d'hospitalité, que ce soit dans les liens entre un père et son fils, des amis, ou des liens amoureux. Damon et Phintias sont cités par le troisième conférencier d'avril 1640. Priezac propose dans son *Discours de l'amitié* (1663) une nouvelle liste forte de dix-sept couples : Alexandre et Héphaestion, les sosies de Plaute, les Melionides d'Homère, Scipion et son père, Anchise et son fils, Antigone et son père, Militade et son fils, les deux frères de la ville d'Opunte, Ariamenes et Xerxès, Attalus et Aumenés,

<sup>94</sup> ALCIAT, *Toutes les Emblèmes de M. André Alciat*, chez Guillaume Rouille, Lyon, 1558, p. 200.

<sup>95</sup> Quoique Tibérius Gracchus soit déclaré ennemi de la République, puni de mort et privé de sépulture, pour avoir pensé à son pouvoir personnel avant Rome, son ami lui reste fidèle. Les complices du condamné étant poursuivis, Blossius sollicite l'appui de Laelius. Ce dernier l'interroge : aurait-il obéi à Tibérius Gracchus si celui-ci lui avait demandé d'incendier le temple de Jupiter ? L'ami répond que jamais il ne lui aurait demandé d'accomplir cet acte honteux, mais que si tel avait été le cas, il l'aurait fait.

<sup>96</sup> VIALART, Charles, *op. cit.*, p. 381.

<sup>97</sup> LEGROS, Huguette, *L'Amitié dans les chansons de geste à l'époque romane*, *op. cit.*, p. 174.

Isabelle de Castille et Edouard, prince de Galles, Pauline et Sénèque, Porcie et Brutus, Arrie et son mari<sup>98</sup>, Hercule et Ionaus, Diomède et Ulysse, et enfin Agamemnon et Nestor<sup>99</sup>. La liste est donc bien renouvelée, excepté pour Alexandre et Héphaestion. On constate que l'auteur classe dans les amitiés des liens père/mère-fils, des liens fraternels et conjugaux.

Chez les auteurs de traités aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, deux exemples se détachent. L'exemple le plus marquant de l'Antiquité est pour eux Oreste et Pylade, cité et repris par Lucien de Samosate, Plutarque dans ses *Œuvres morales*, Valère Maxime mais aussi par saint Augustin et plus tard par Saint-Evremond (1614-1713) et Priezac (1663). Phintias et Damon sont aussi présents chez Plutarque, Cicéron, Valère Maxime, tout comme à l'époque moderne dans le texte de Jean Coras (1515-1572), à propos du procès de

---

<sup>98</sup> Nous ne sommes pas parvenus à identifier ces personnes.

<sup>99</sup> « Je ne desnie pas, qu'il n'y ait eu des pères qui ont seryi de matière au zèle, & à l'amour de leurs enfants. le çay qu'un Scipion [dans la marge : « *Sénèque Livre des Bienfaits* »] sauva la vie au sien dans un combat où il l'alloit perdre. Que les ieunes enfants de Sicile portèrent leurs pères sur leurs espauls, à l'exemple du fils d'Anchise, et qu'ils les desrobèrent aux flammes que le Montgybel vomissait de toutes parts : qu'Antigone donna à son père la couronne de Cypre après l'avoir arrachée des mains de son ennemy ; Et que si Miltiades, condamné [dans la marge : « *Sénèque le rhéteur dans ses controverses* »] pour avoir volé les deniers publics, meurt en prison, son fils se met en sa place pour luy acquérir l'honneur de la sépulture, & devient par ce moyen le prix, & la rançon de son père. Mais avec tout cela, on est contraint de confesser, que tout le bien qu'un fils peut faire à son père, ne sçaurait jamais surpasser celui qu'il en a reçu ; Et qu'au lieu d'estre considéré comme bienfaiteur, c'est assez qu'il ait la gloire de ne passer pas pour ingrat. Que si, Monsieur, vous désirez sçavoir d'où procède la raison de l'amour qui est entre les frères ; Vous la tirerez, s'il vous plaît, de ce qu'ils descendent de mesmes pères, et qu'ils se rapportent, comme autant de rameaux, à leur racine. Il est vrai, que la discorde estant née avec le monde, on a vu deux frères qui n'ont peu s'accorder dans le ventre de leur mère ; D'autre qui d'une main parricide ont ietté les fondemens d'un grand Empire, & ont commencé à régner par un meurtre : D'autres qui ont mis la Grèce en feu, & assouvy leur rage par leur propre mort. Et [dans la marge : « *Plutarque* »] l'on ne peut ne se ressouvenir pas de ces deux frères de la ville d'Opunte, qui séparèrent en deux parties une robe & un vase d'argent de la succession de leur père ; Divisant ainsi leur héritage par le tranchant de l'espée. À ces exemples [dans la marge : « *Plutarq. de l'amitié fraternelle.* »] on peut opposer l'amour & la tendresse d'Ariamenes envers Xercès, & d'Attalus envers Eumenés, qui préférèrent généreusement l'Amitié de leurs frères au trosne & au diadème, & qui firent moins d'état de la puissance souveraine, que de l'homage & de la soumission qu'ils leur rendirent. Que si ie voulois parler de ce généreux zèle, dont les femmes sont animées pour leurs marys ; Ne ferois-je pas voir Isabelle de Castille, qui succe la playe empoisonnée d'Édouard Prince de Galles, & qui sauvant son mary sans se perdre, guérit deux malades d'un mesme coup. Ne dirois-je pas que Pauline méla son sang avec celui de Sénèque : Que Porcie périt courageusement après Brutus ; Et que si Arrie se perse le sein, elle nous apprend mieux que son mary à mespriser cette misérable vie. », in PRIEZAC, Salomon de, *Discours de l'amitié*, A Monsieur \*, chez Estienne Maucroy, Paris, 1663, p. 15-18. Dans *Amphytrion* (vers -187) de Plaute, Mercure prend l'apparence de l'esclave Sosie.

Les Molionides sont les jumeaux, Eurytos et Ctéatos, fils d'Actor ou de Poséidon. Ils auraient, selon les versions, chassé le sanglier de Calydon, et participé à la guerre contre Héraclès, qui les tue.

Chariclès et Antiochus ont cassé une coupe et coupé un manteau en deux. Mais ces deux frères de la ville d'Opunte, ne sont pas tant un exemple d'amitié fraternelle mais, chez Plutarque, un exemple flagrant de la perte de l'amitié par une humeur querelleuse, lors d'un héritage.

L'œuvre de Plutarque est également connue sous le nom d'*Amour fraternel*. PLUTARQUE, *De l'amour fraternel*, in *Œuvres morales*, tome VII, première partie, Les Belles lettres, Paris, 1975, p. 131-175, et plus particulièrement les pages 153-155.

Nestor ramène la concorde entre Achille et Agamemnon, après que celui-ci ait enlevé Briséis.

Martin Guerre, ou dans l'œuvre de Charron (1541-1603)<sup>100</sup>. Reste à savoir si ces exemples sont cités parce que les textes antiques les narrant ont abondamment circulé, parce qu'ils ont été abondamment commentés ou parce que ces histoires ont été réellement plus appréciées que les autres. En revanche, il est certain que rajouter des noms contemporains à la liste des amis célèbres n'est pas une idée très partagée. Charles Vialart (1592-1644) estime que son siècle, très corrompu, n'est pas en mesure de produire plus d'amis que l'antiquité. La faiblesse numérique des amis antiques ne saurait être surpassée par les Modernes ; « penserions nous que nostre siècle (beaucoup plus corrompu, & plus dissimulé) fust capable d'en produire un plus grand nombre<sup>101</sup> ? » Les conférenciers de Renaudot font volontiers références à Plutarque, et aussi à Cicéron et à Aristote ; personne ne cite des amis célèbres récents. Seule la marquise de Lambert (1647-1733) dans le *Traité de l'amitié* inclut Montaigne et La Boétie.

Le premier moderne à oser exéquer les passions violentes telles celle d'Oreste et Pylade est Saint-Evremond (1614-1703), qui écrit : « Les passions violentes sont inégales, et font craindre le désordre du changement. [...] en amitié, (il faut les laisser) en amitié, pour Oreste et Pylade, dans les comédies. Ce sont des choses à lire et à voir représenter, qu'on ne trouve point dans le monde ; et heureusement on ne les y trouve pas, car elles y produiroient des aventures bien extravagantes. Qu'a fait Oreste, ce grand et illustre exemple d'amitié ? qu'a-t-il fait qui ne doive donner de l'horreur ? Il a tué sa mère et assassiné Pyrrhus ; il est tombé en de si étranges fureurs, qu'il en coûte la vie aux comédiens qui tâchent de les bien représenter<sup>102</sup> ». Saint-Evremond fournit, ce qui est rarissime, des exemples contemporains cités positivement : « Je fais plus de cas de la liaison de M. le maréchal d'Estrées et de M. de Senecterre, qui ont vécu cinquante ans à la cour dans une confiance toujours égale ; je fais plus de cas de la confiance de M. de Turenne a eue en M. de Ruvigny, quarante ans durant, que de ces amitiés toujours citées, et jamais mises en usage parmi les hommes<sup>103</sup>. » L'auteur invite à se détacher des Antiques et propose des exemples contemporains à imiter. Saint-Evremond affirme préférer à ce qu'il paraît juger être une folie meurtrière la douce égalité d'humeur des amis de son temps. Il souligne non seulement la quiétude des rapports établis entre ces amis mais aussi la confiance et la durée de ce lien alors que la passion amicale pourtant si vantée d'Oreste et Pylade n'est que destruction et poursuit même comme un fléau ceux qui ne font que l'interpréter. Saint-Evremond en effet fait référence dans cet extrait au comédien Montfleuri qui meurt de ses efforts fournis pour jouer son rôle d'Oreste dans *Andromaque* de Racine.

---

<sup>100</sup> « Alexandre le grand, passant par Troye, couronna la statue d'Achilles, & ne le louä de rien tant fortuné, que d'avoir eu Patrocle pour ami. O roy Achilles heureux, dit-il, qui eus en ta vie, un si loyal & entire amy, que Patrocle. Vray est que tels & si parfaits amis, comme un Achilles, & Patrocle : un Pylade & Oreste : un Damon, & Pythie : un Thésée, & Pyrothoé ne se trouvent point pour le iuourdh'ui, tant est mal-heureux nostre siècle. », in CORAS, Jean, *Arrest memorable du Parlement de Tholose, Contenant une histoire prodigieuse d'un supposé mari, advenuë de nostre teemps : enrichie de cent & onze belles & doctes annotations*, Lyon, par Barthélémy Vincent, 1518, p. 9-11.

<sup>101</sup> VIALART, Charles, *op. cit.*, p. 381.

SAINT-EVREMOND, Charles de, *Œuvres mêlées, L'amitié sans amitié, op. cit.*, p. 457. Avant 1681.

<sup>103</sup> *Ibidem*, p. 458-459.

\* \* \*

L'héritage antique est indéniable et il est impossible d'évoquer l'amitié aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles sans prendre connaissance des théories antiques, tant elles ont fourni un cadre de pensée connu et reconnu par tous. La civilisation chrétienne n'a pas, loin de là, rejeté ces réflexions païennes. L'interrogation est trop universelle pour que les barrières temporelles, confessionnelles et même sociales soient opérantes. Des modèles mythiques d'amitié perdurent à travers les siècles. Toutes ces histoires sont violentes, empreintes de mort, de maladie et de danger. A l'aube du XVI<sup>e</sup> siècle, toutes les grandes interrogations ont déjà été évoquées. On peut les énoncer : l'égalité, la communauté de vie, le nombre d'amis, le rapport à la société, la vertu de l'ami, ce que l'ami doit représenter pour l'autre, ce qu'il doit lui faire découvrir, la façon dont il doit se comporter et la manière de prouver son amitié. Les penseurs chrétiens du Moyen Age ont mené une intense réflexion sur la vie en communauté des religieux, sur la question de la place du Christ dans les relations amicales, sur le rapport entre amitié et charité, sur les sens et les autres signes qui peuvent tromper. La réflexion sur la notion et sur la manière de vivre l'amitié s'est constamment enrichie de la multiplicité des contextes historiques et sociaux. La simple sémantique grecque renseigne beaucoup sur cette profusion de sens. Philosophes et clercs, intellectuels, troubadours et gens d'armes ont élaboré, conçu et diffusé une notion riche et complexe. Certaines périodes ont préféré redécouvrir telles ou telles facettes de l'héritage antique. De nouveaux regards sont posés sur des questions anciennes. Chaque époque privilégie un visage et un discours. Les dictionnaires mettent d'ailleurs parfaitement en évidence combien les Modernes ont compris toute l'importance de la polysémie du terme. Ils s'intéressent à la question car ils la considèrent centrale pour leur société et pour tout individu. Ils n'ont de cesse de l'interroger et de tenter de la définir. La dimension philosophique ne se détache pas de l'action : les hommes ont toujours ressenti le besoin de la voir s'incarner, surtout à travers des exemples mythiques. D'ailleurs à première vue, les Modernes, héritiers de cette longue tradition, peinent à s'en détacher. Et pourtant, les événements politiques et sociaux vont redynamiser la réflexion avec vigueur, pressant les contemporains à réinvestir pleinement ce champ philosophique. L'amitié est un sujet de discussion qui revient de façon assez récurrente au sein des conférences du Bureau d'Adresse de Renaudot. Les esprits curieux se sentent concernés par le sujet. Mais justement, quelle définition les contemporains de Montaigne et Renaudot donnent-ils de l'amitié ?

# TRADUCTION, POLYSEMIE, ET QUALITES NORMATIVES DES DICTIONNAIRES

Ayant choisi pour point d'entrée principal le vocabulaire, un détour par les dictionnaires s'impose. Sous un même terme se cache en réalité une grande diversité de nuances, voire de notions.

L'hébreu possède plusieurs mots correspondant au grec φίλος. La langue grecque a quatre mots pour exprimer les nuances d'amitié et d'amour. Les traducteurs de la Bible emploient ces termes selon un certain usage. Ainsi, Ερως dénote la passion amoureuse et sera peu employé. Στοργή signifie affection familiale. Φιλία qualifie l'amitié de Jésus et des personnages de l'Évangile, comme Jean ou Lazare. Ce terme est employé par les écoles philosophiques antiques. Αγάπη exprime l'amour chrétien, vraisemblablement parce qu'au début de l'ère chrétienne, le terme est relativement neutre en grec et peut donc être, plus facilement que les autres termes, investi d'un nouveau sens. De nouvelles difficultés apparaissent lors de la traduction en latin de ces termes grecs. Si en grec, Ερως (passion amoureuse) et Φιλία possèdent des racines syntaxiques différentes, *amor* (amour) et *amicitia* (amitié) dérivent tout deux du terme *amare*. Cicéron développe l'idée d'amitié universelle : Φιλανθρωπία. Αγάπη va être traduit par *caritas* et Φιλία par *amicitia*, qui connote l'idée de *virtus* (vertu), de *similitudo* (ressemblance) d'*electio* (choix).

*Ami* et *amant* sont sémantiquement fort proches en français moderne, mais pourtant ces deux mots sont issus de deux termes latins différents, *amicus* pour le premier, *amare* pour le second. Quelle est l'évolution étymologique d'*amicus* jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle ? Quel est le sens d'*amicitia*, terme latin signifiant *amitié* ?

Le latin *amicitia* évoque l'idée d'alliance, à savoir l'alliance entre deux familles, entre deux personnes, entre l'*Urbs* et le pays conquis. Ces liens de nature politique convergent vers l'Empereur, dont les proches sont appelés *amici*<sup>104</sup> ou *comites*, régulièrement invités aux délibérations en conseil et aux réunions de société. *Amicitia* recouvre alors des acceptions politiques et juridiques et est souvent employée avec *fidelitas*, *fidelis* jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, car la foi et la fidélité dues à l'empereur sont fondamentales. Sous les règnes de Louis VI (1081-1108-1137) et Louis VII (1120-1137-1280), succède à l'idée de *familiaris* celle d'*amicus*, à savoir l'allié, « l'homme de confiance, soit issu du lignage, soit d'un lien féodo-vassalique, soit des alliés occasionnels<sup>105</sup> ». Or, si l'*ami* est l'allié, se déclarer comme tel ou refuser l'amitié revêt immédiatement une signification dépassant le cadre strictement privé. L'*ami* désigne alors le proche, l'homme sûr. Le terme *amistiet*, tiré d'*amicus*, est employé dans les chansons de geste du XII<sup>e</sup> siècle avec une dimension juridique importante. Il « sous-entend un lien

---

<sup>104</sup> LEGROS, Huguette, *L'Amitié dans les chansons de geste à l'époque romane*, Publications de l'Université de Provence, Aix en Provence, 2001, p. 29.

<sup>105</sup> *Ibidem*, p. 27.



formel proposé par un homme, le plus souvent de rang social supérieur ou placé dans une position de supériorité, à un autre homme qui l'accepte publiquement ; ce lien a valeur de contrat ou de traité de paix et généralement il n'engage pas seulement les deux partenaires<sup>106</sup> ». A partir du XIII<sup>e</sup> siècle, *ami* désigne des personnes liées par intérêt ou qui s'entraident. Quant aux membres du lignage, ils sont de moins en moins nommés *amis* puisque le sens juridique perd de sa vigueur par rapport à la dimension affective du terme. A la fin du XII<sup>ème</sup> siècle, l'expression *chernels amis*, dont l'origine est obscure, désigne des parents proches. Quant au sens de « parent », il perdure jusque dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle mais disparaît avant l'époque classique. L'adjectif qualificatif *ami*, au propre comme au figuré, pour un pays ou des objets, se comprend dans le sens de *propice*. Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'adjectif *amiable* devient désuet sauf en médecine dans l'idée de « salubre à l'organisme digeste » et en droit, d'où provient d'ailleurs l'expression à *l'amiable*. La signification d'*ami* et d'*amant* est fort proche en ancien français, d'où certaines expressions restées en usage avec le sens d' « amant » comme *amiot* (petit amant, XVI<sup>e</sup>), *amiette* (XIII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup>), ou l'expression *ami de cœur*, qui signifie *ami préféré* en 1671 et *amant* en 1762 ; enfin, *faire une amitié* notifie avoir une liaison (1690). On peut aussi relever *boire aux amitiés de quelqu'un*, à savoir aux amours de quelqu'un (1694). *Ami* est aussi employé pour s'adresser à un inférieur, avec parfois de la condescendance. La langue ôte petit à petit toute la charge érotique et sentimentale exacerbée d'*amitié*, qui n'est plus conservée qu'essentiellement au féminin, l'*amie*. L'apparition de l'adjectif *amical* et de l'adverbe *amicalement* en 1735 marque un jalon important dans ce processus.

Ainsi, *Amitié* désigne à la fois le sentiment de bienveillance (1050), l'affection filiale, conjugale, charitable ou religieuse, appelée amour en français moderne (1220) et la relation érotique amoureuse (1170) et ceci jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>107</sup>. *Amitié* reprend aussi l'idée d'*affinités entre des choses* (1585), de *parti politique* (XVII<sup>e</sup> siècle), de *bonnes relations entre souverains et Etats* (XVII<sup>e</sup>), d'*inclination pour quelque chose* (1660), et même plus spécifiquement *une amitié* signifie « compagnie de soldats » (XVII<sup>e</sup>).

Héritiers de cette polysémie, les contemporains de Montaigne et de Bossuet ont apporté leur pierre à cet édifice syntaxique. Leurs dictionnaires, fort de leur valeur normative, offrent un panorama du paysage langagier.

Estienne en 1549 propose un dictionnaire français-latin, dépourvu de définition mais doté de locutions, toutes reprises en 1614 dans l'ouvrage de Nicot à la structure identique. 41 expressions pour *ami* et autant pour *amitié* offrent un aperçu des pratiques de l'amitié : la rencontre, le départ, le bon ami, le faux ami... De même, dans les *Curiositez françoises pour supplément aux dictionnaires* d'Antoine Oudin de 1640, aucun commentaire n'est offert au lecteur. Seules cinq expressions sont rapidement brossées : *A l'amy* signifie « bon, excellent », *Nous sommes des Amis de la fille* signale que « nous sommes de cognoissance », *faire mon bel amy* indique « s'arrester en un lieu, demeurer beaucoup à retourner », à *l'amiable* prend le sens de « pacifiquement, doucement » et enfin lorsque le « vulgaire » voit « un gros valet baiser une servante ou bien un homme baiser une laideron » il peut s'exclamer *La grande Amitié quād un*

<sup>106</sup> *Ibidem*, p. 26.

<sup>107</sup> REY, Alain, dir., *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert, Paris, 1998, 4304 p.

*pourceau baise une truie*. Les premières définitions d'*ami*, d'*amiable*, d'*à l'amiable*, d'*amie* et d'*amitié* sont proposées par Richelet dans son *Dictionnaire françois* de 1680. Tout d'abord, l'*ami* est « celui qui aime & qui est aimé [Se faire de bon & de généreux amis. Servir en ami. Obliger en ami. C'est-à-dire, bien servir. Traiter en ami. C'est-à-dire, sans façon] ». Dans un sens plus réduit, *ami* peut se dire d'un « ton supérieur et d'un air insultant ». Pour signifier « honnête et plein d'amitié », on préfère à *amiable*<sup>108</sup> l'adjectif *doux*. A *l'amiable* s'emploie pour ce qui est réalisé « en ami, et d'une manière honnête & paisible ». L'*amie* est « celle qui aime & qui est aimée ». Enfin, l'*amitié* est une « affection (sic) réciproque qu'on se témoigne pour de particulières considérations. Le mot d'amitié n'a ordinairement pas de pluriel. [Une sainte, une ardente, une constante amitié. Ce qui peut faire naître l'amitié, c'est d'obliger, & de faire du bien. Elle a des sentimens (sic) d'amitié qui ne sont pas imaginables. Mol[jère]. Cultiver, entretenir, & ménager l'amitié. Abl[ancourt de l'Académie Française] ] ». De façon générale, l'*amitié* est une « inclination » pour quelque chose. Richelet signale de nombreux sens désormais inemployés comme *amitié* au sens de « grâce, faveur et plaisir » et *amitiés* signifiant « honnêteté, caresse, civilité obligeante » et nouveaux amis<sup>109</sup>. Les peintres emploient volontiers « amitié des couleurs » pour signaler la convenance des couleurs<sup>110</sup>.

Docteur en théologie, Louis Moreri propose naturellement dans *Le grand Dictionnaire historique ou le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane* (1683) une définition de l'*amitié* tirée de *L'Ecclésiaste*<sup>111</sup> : « amour de bienveillance mutuelle, fondé sur la communication que lesus fils de Sirac, appelle un médicament de vie et d'immortalité parce qu'il fait quasi dans la vie civile, ce que l'arbre de vie du Paradis terrestre promettoit dans la vie naturelle. » L'*amitié* accompagne de douceur notre vie en ce monde et nous donne l'immortalité « en nous laissant vivre dans le souvenir de ce que nous avons de plus cher dans le monde. » Puis, Moreri narre cette « fleur de charité » des saints pères. Il s'appuie sur le discours de saint Jean Chrysostome (349-407) : « un amy fidelle est toute la consolation de la vie, un ferme apuy (sic) & un puissant secours dans tous les mauvais accidents qui nous peuvent arriver. » Entre crochets, l'auteur développe : « Combien cet (sic) amitié est-elle agréable, ajoute ce grand Docteur [saint Jean Chrysostome] ? On tressaillit, on fond de joye quand on voit ce parfait amy & l'union dont on se sent lié avec son ame nous cause un plaisir qui est ineffable. Lors seulement que nous nous souvenons de luy, nous nous réveillons ne nous-mêmes, & sommes touchés d'une émotion qui nous transporte. Je ne parle que des vrais amys. C'est pourquoy ne pensez pas opposer à ce que je dis ceux qui aiment foiblement & ne sont amis que de nom, de table & de compagnie. Si quelqu'un a un amy tel que je le depeins il connoit la vérité de mes paroles. Il a beau le voir tous les jours il ne se lasse jamais de le voir. Il luy désire les mêmes biens qu'il se désire à soy-même. C'est une si grande chose

<sup>108</sup> *Amiable* est alors employé dans ce sens dans le « stile simple, dans le comique, le burlesque, ou le satirique ». selon l'explication des marques du dictionnaire de Richelet.

<sup>109</sup> Il existe certes l'expression « Faites-moi l'amitié de... » pour demander un bon office mais on aurait aujourd'hui tendance à préférer « Faites-moi le plaisir de... ».

<sup>110</sup> Cette expression est employée dans les vaudevilles, les épigrammes et dans les ouvrages comiques selon l'explication des marques du dictionnaire de Richelet.

<sup>111</sup> Le *Siracide*, forme abrégée de *l'Ecclésiastique*, est l'œuvre de Jesus Sirac, fils de Sirac (en hébreux Ben Sira). Il s'agit d'une œuvre de philosophie morale, sorte de recueil de proverbes.

qu'un bon amy, que sa seule présence nous fait aimer les lieux & les tems les moins aimables. Car comme les corps lumineux jettent de l'éclat dans les lieux qui leur sont proches : ainsi les amis répandent je ne sçay qu'elle (sic) grace & quel agrément dans ceux où ils sont, &c. ». S'ensuit une description de l'allégorie de l'amitié, femme et vigne, présente dans les ouvrages de Ripa et chez Baudoin (1643-1698-1698) parce que les Anciens considèrent l'amitié comme une déesse. L'Amitié ne vieillit pas, ses soins sont toujours identiques, elle est franche, sans dissimulation, sans secret, toujours fidèle, quelque soit la distance : « La couronne de fleurs de grenade a toujours été le symbole de la parfaite amitié, parce que sa couleur qui ne change point, exprime l'ardeur & l'immortalité d'une tendresse légitime. Le fruit en est encore le symbole, pour faire voir que l'amitié égale toute chose : Aussi il a le cœur ouvert sous la pourpre & le diadème. »



Ripa, *Amitié*, 1643<sup>112</sup>

L'idée est quelque peu différente mais tout aussi élogieuse de la symbolique présentée par les livres d'emblèmes, pour qui la couronne, composée de myrte et de fleurs de grenade, symbolise l'union des volontés et le parfum qui s'en dégage rappelle les actions honorables de l'amitié [Ripa, Baudoin (1643-1698-1698)]. Selon saint Thomas, l'amitié naît de quatre sources de communication réciproque à savoir la Naturelle, la Domestique, la Civile et la Divine. Le parallèle est immédiatement fait par Moreri avec Plutarque qui préfère parler de « Nature, de Parenté, de Société & d'Amour surnaturelle (sic) ». La naissance de l'amitié s'explique par quatre raisons : force de l'inclination, des devoirs du sang, des intérêts de la même profession, & « de l'union qu'on a pour les biens qui ne finissent jamais. » Puis, à partir de devises, Moreri dévoile l'amitié comme constante, dans l'adversité comme dans le bonheur, dans la vie comme dans la mort. Cette définition proposée par Moreri est reprise en 1740 dans ce même dictionnaire avec quelques modifications. Au-delà de divers changements syntaxiques mineurs, la définition se trouve réduite et surtout l'auteur critique les Modernes, à la réflexion si peu pragmatique. En 1740, l'amitié est toujours un amour de bienveillance, mais désormais il est « fondé sur des rapports d'estime & de sympathie » alors que la « communication » justifie son

<sup>112</sup> Cette gravure comporte quelques inscriptions latines : *Hiems et aestas* signifie : hiver et été, *Longe et prope* : de loin et de près, et *Mors et vita* : mort et vie.

existence en 1683. Le propos sur l'opinion des Saints Pères disparaît, ainsi que toute la réflexion placée entre crochets : « Quoique cet emblème de l'amitié, soit plutôt un fruit de l'imagination des Modernes, qu'une juste idée du portrait qu'en ont fait les Anciens ; nous n'avons pas crû (sic) néanmoins devoir supprimer les mystères qu'on a voulu cacher sous ces attributs. » L'idée que « le fruit (la grenade) en est encore le symbole, pour faire voir que l'amitié égale toutes choses : Aussi il a le cœur ouvert sous la pourpre & le diadème » a également disparu en 1740.

Le *Dictionnaire universel* de Furetière (1690) définit l'*ami* comme celui « qui a de l'affection pour quelque personne, & qui luy procure ou qui luy souhaite tout sorte d'avantages. Il y a des peuples *amis*, des maisons *amies*, qui ont les mêmes interests, il n'y a rien de plus rare que de vrais *amis*, ce sont des *amis* intimes ; des *amis* de jeunesse, voilà un coup d'*amis*, un tour d'*ami*, entre *amis* point de compliments, des *amis* de Cour, c'est-à-dire, de méchants *amis*, il faut estre *ami* jusqu'aux autels, traiter (sic) en *ami*, c'est traiter sans cérémonie, vivre familièrement ensemble. Les Jurisconsultes appellent une question pour l'*ami*, une affaire problématique, où l'on peut faire faveur à son ami sans blesser la justice. » Quelques précisions s'imposent : *ami* est aussi un terme de galanterie pour désigner son amant, sa maîtresse, ou bien un terme de familiarité ou de hauteur employé par un supérieur. Animaux et choses inanimées peuvent aussi être dites *amis* de l'homme. Il s'ensuit quelques expressions : *les bons comptes font les bons amis*, *Quitte à quitte & bons amis*, *ami au prester*, *ennemy au rendre*, *On connaît les amis au besoin*, *Un honteux n'a point belle amie*. « On dit aussi dans l'Escole, *ami de Socrate*, *ami de Platon*, mais encore plus *ami de la vérité* ». *Amiable* « se dit d'un tiers qui fait office d'ami, on l'appelle un amiable compositeur, celui qui accompagne un procès en ami, & qui use de plus de douceur qu'un arbitre, car il peut retrancher un peu du droit de chacune des parties ». L'amitié est l'« affection qu'on a pour quelqu'un, soit qu'elle soit seulement d'un costé, soit qu'elle soit réciproque. Les devoirs de l'amitié obligent à se servir l'un l'autre. Les gens de bien n'ont que faire de l'amitié des méchants. Ce Seigneur m'honore de son amitié. On le dit encore en matière d'amour. Cette femme a fait une nouvelle amitié. Cet homme a quitté son ancienne amitié, sa première maîtresse ». Puis, l'auteur de la notice précise que ce sentiment se dit aussi des choses « qui sympathisent » par exemple entre la vigne et l'ormeau, des choses inanimées, mais aussi évoque l'idée de plaisir, et de bon office. Au pluriel, *amitez* signifie caresses. La présentation s'achève avec un rapide catalogue de proverbes : *l'amitié passe le gant*, *il est de bonne amitié*, *l'avoir pour son amitié* (terme de marchands) et on peut aussi dire qu'une *viande n'a point d'amitié* pour dire qu'elle est dure, insipide ou dégoûtante. Nicolas Shapira<sup>113</sup> comptabilise 565 occurrences d'« ami » et « amitié » dans le dictionnaire de Furetière. L'affection relève aussi bien de l'amour que de l'amitié. Cette dernière irradie tous les rapports sociaux, égalitaires ou non, extra-familiaux ou non, sans être institutionnalisée. L'échange de services s'y fait plus pressant que dans les autres relations sociales, dont il constitue toujours la base. Pièce du jeu social, l'amitié est pensée comme un « lien social minimal<sup>114</sup> », minimal mais primordial. Il ne s'agit en rien

<sup>113</sup> SCHAPIRA, Nicolas, « Les intermittences de l'amitié dans le *Dictionnaire universel* de Furetière », *Littératures Classiques*, n° 47, 2003, p. 217-224.

<sup>114</sup> *Ibidem*, p. 223.

d'un principe organisant la société ou des communautés restreintes comme les corps et communautés, la République des Lettres et l'Académie française<sup>115</sup>. Omniprésente, l'amitié n'est pas le ciment de la société mais plutôt un liant indispensable. De plus, le dictionnaire de Furetière n'hésite pas à rappeler qu'« il n'y a rien de plus rare que de vrais amis » et que « des amis de Cour » ne sont que des « méchants amis » ; l'amitié est souvent hypocrite.

Le vocabulaire de l'amitié est donc assez largement employé dans la langue française du XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Mais son usage n'évolue-t-il pas ? Le vocabulaire de l'amitié ne va-t-il pas être restreint à un code plus étroit ?

Le *Dictionnaire de l'Académie française* (1694) renvoie pour les termes *ami*, *amiable*, *amiablement* et *amitié* au verbe *aimer*. Après une définition générale : « avoir de l'affection pour un objet quel qu'il soit, dans la pensée que c'est un bien pour nous », il est question des adverbess et des manières adverbiales qui marquent les différentes façons d'aimer et notamment d'*aimer d'amitié*. Le verbe est principalement employé pour signaler l'affection que l'on porte à des personnes et à leur vouloir du bien. L'affection pour l'autre sexe est mentionnée dans un quatrième point avant de préciser que parfois *aimer* désigne uniquement la passion des amants. Les choses et les actions qui nous sont agréables peuvent aussi bénéficier de ce terme. L'auteur de la notice en profite pour critiquer celles et ceux qui « s'aiment » et qui « paroissent avoir trop de soin d'elles ». On peut se plaire en un lieu : « s'aimer en un lieu ». L'amour réciproque est mentionné rapidement avant de rappeler que l'on peut avoir une préférence pour quelque chose « Elle a mieux aimé le convent (sic), que ce mariage. » Enfin, trois proverbes achèvent la présentation : *Qui aime Bertrand, aime son chien*, *Qui bien aime bien chastie*, *Qui m'aime me suive*. S'ensuit une liste de définitions portant sur *bien-aimé*, *amé*, terme qui n'est à l'époque déjà plus en usage excepté dans les lettres et ordonnances du roi, *nos amez et feaux*. *Amant*, *aimable*, *amateur*, *amour*, *amoureux*, *amouressement*, *amourette*, *s'amouracher* et puis *ami*, *amiable*, *à l'amiable*, *amiablement* et *amitié* closent la liste. Remarquons que la définition d'*amour* est le « sentiment de celui qui aime » et « principalement de la passion qu'une personne d'un sexe a pour une personne d'un autre sexe dans le désir de la posséder ». Il est présenté par catégorie comme « amour divin, celeste, spirituel [...] sensuel, charnel », puis par typologie : « amour conjugal, marital, paternel, maternel, filial, réciproque », son caractère temporel est ensuite défini : « amour constant, perpétuel, immémorial, [...] volage ». Quelques autres caractéristiques sont proposées mais force est de constater que l'amitié n'est pas rattachée à ce vocable ; on aime d'amour, on a de l'affection pour son ami. D'ailleurs, la définition première d'*ami* est « celui, celle qui a de l'affection pour quelque personne, & se porte à luy rendre toutes sortes de bons offices » puis immédiatement, une précision s'impose : « Il se dit principalement quand l'affection est réciproque », mais elle peut ne pas l'être : « J'ay toujours esté son ami, & j'ay reconnu qu'il n'avoit jamais esté le mien ». Enfin, l'auteur cite plusieurs phrases communes : « ami fidèle, sincère, cordial, constant,

---

<sup>115</sup> Pellisson en revanche fait de l'amitié le principe unificateur du Cercle Conrart à l'origine de l'Académie. Regarder dans le Furetière si on parle d'amitié aux chapitres sur la République des Lettres et de l'Académie française. *Ibidem*, p. 217-224.  
Valentin Conrart (1603-1675) fonde le cercle Conrart, qui commence à se réunir chez lui dès 1629.

seur, éprouvé, désintéressé, généreux, ami intime, cher ami, vray ami, grand ami, chaud ami, bon ami, le meilleur ami » sans oublier les contraires « faux ami lasche, mol, froid ami ». Puis, on relèvera l'« ami de bonne foy, de tout temps, de tous les temps, ami dans la bonne & dans la mauvais fortune, ami de cœur, ami du cœur » et aussi « amy jusqu'à la mort, ami jusques aux Autels » et enfin l'« ami de table, de bouteille, de desbauche, ami de Cour, ami jusques à la bourse », puis ce sont les expressions avec un verbe : « avoir des amis, manquer d'amis, acquérir des amis, se faire des amis, entretenir, mesnager, conserver ses amis, négliger, perdre ses amis, employer ses amis, recevoir, traiter ses amis, servir ses amis, servir d'ami, servir en ami, parler en ami, traiter en ami, on ne rien icy sans ami, on ne fait point de cérémonie entre amis, par amis on fait tout, entre deux amis, cela vaut tant ». Enfin, on précise que le terme d'*ami* s'emploie aussi pour parler à une personne de beaucoup son inférieur, que l'ami est l'amant d'une femme mariée. Quelques expressions marquent l'affection que l'on porte à certaines choses, comme par exemple : *ami de la vertu, ami de la bonne chère*. Les animaux sont aussi capables d'affection envers les hommes, ils se *font amis de l'homme* et de façon générale on dit *ami* de toutes choses qui ont entre elles de la sympathie « l'aimant est l'ami du fer ». *Ami* est aussi employé pour tout ce qui est utile pour la santé, ce qui soulage, ce qui conforte et de façon générale l'adjectif *ami* renvoie à l'idée de favorable. Quelques proverbes parachèvent cet article de définition, qui précise également le terme de *mamie*, terme de tendresse d'un époux à son épouse dans les couches populaires. Enfin, l'*amitié* est l'« affection mutuelle, réciproque entre deux personnes à peu près d'égale condition. Ils sont dans une grande amitié. Il se dit aussi quelquesfois, quoyque l'affection ne soit pas réciproque. [...] En l'un & en l'autre sens, il se dit quelquefois de l'affection que des personnes ont pour d'autres personnes d'une condition inégale. » Puis, diverses expressions sont proposées : « ancienne amitié, étroite, ferme, constante amitié, grande amitié, bonne amitié, amitié sainte, sacrée, inviolable, vray amitié » avec leurs contraires « amitié feinte, simulée, trompeuse, fausse », « les nœuds, les liens de l'amitié, les loix, les devoirs, les engagements de l'amitié, les plaisirs, les douceurs, les tendresses de l'amitié », « contracter amitié, faire amitié avec quelqu'un, entretenir l'amitié, renoncer à l'amitié, manque à l'amitié, renouer à l'amitié, répondre à l'amitié, promettre, jurer amitié, vivre en amitié, faire quelque chose par amitié, par bonne amitié, ils sont en grande amitié, demander à quelqu'un son amitié, recevoir quelqu'un dans son amitié, je n'ay que faire de luy ny de son amitié, prendre en amitié ». *Faire une amitié à quelqu'un* signifie lui faire plaisir. Mais *amitié* est aussi employée pour l'affection des animaux pour les hommes (mais pas la réciproque), se dit parfois pour l'amour. Au pluriel, *amitiés* signifie caresses et autres paroles pleines d'affection. Les choses auxquelles on prend plaisir sont aussi désignées par ce terme : « la musique est son amitié ». Dans le registre des choses, notamment des minéraux et des végétaux, l'amitié est la « simparchie (sic) qui se trouve naturellement entre de certaines choses ». Des choses insipides ou désagréables sont dites sans amitié : *Il n'y a point d'amitié à ce vin*. Quelques expressions concluent la définition, notamment *l'amitié passe le gant*, avant de passer à *ennemi* qui est donc mis en opposition avec *ami*, tout comme *Inimitié* avec *Amitié*. L'*ennemi* est « celui, celle qui hait quelqu'un, qui veut du mal à quelqu'un » et qui se « dit aussi pour marquer toutes sortes d'aversion, d'opposition qu'on peut avoir pour des choses mauvaises, ou bonnes,

justes ou injustes. L'*inimitié* est la « haine, malveillance, aversion qu'on a pour quelqu'un, & qui dure long-temps<sup>116</sup> ».

\* \* \*

Dans les dictionnaires modernes, les philosophes antiques ne sont pas cités, excepté Plutarque par le théologien Moreri, qui reprend par ailleurs les penseurs chrétiens. De même, la réactualisation du débat semble tout à fait étrangère à ces dictionnaires ; Montaigne et La Boétie, ou La Rochefoucault sont complètement absents. Les grandes amitiés antiques n'ont pas voix au chapitre non plus, les exemples ne sont que des expressions sans aucune personnification. Il s'agit toujours d'une notion désincarnée, mythifiée, seul le dictionnaire de Moreri de 1740 critique l'usage fait par les Modernes de la figuration antique de l'amitié. A quelle image de l'amitié ces dictionnaires nous renvoient-ils ?

Tout d'abord, l'amitié est une relation universelle, à savoir ressentie et vécue par tous, sans être une institution. Toutes les définitions offrent un mouvement de balancier entre le caractère dual de l'amitié et les relations entre amis. Selon Richelet, l'*ami* est : « celui qui aime & qui est aimé [...] Le mot d'amitié n'a ordinairement pas de pluriel », mais *amitiés* signifie « honnêteté, caresse, civilité obligeante et nouveaux amis ». Louis Moreri dans *Le grand Dictionnaire historique* (1683) stipule qu'« un amy fidelle est toute la consolation de la vie, un ferme apuy & un puissant secours dans tous les mauvais accidents qui nous peuvent arriver » et oppose cette amitié-duo aux « amis [...] de table & de compagnie ». Enfin, le *Dictionnaire de l'Académie française* (1690) propose comme définition pour « ami » : « qui a de l'affection pour quelque personne, & qui luy procure ou qui luy souhaite tout sorte d'avantages. » L'amitié est l'« affection qu'on a pour quelqu'un, soit qu'elle soit seulement d'un costé, soit qu'elle soit réciproque [...] et au pluriel amitez signifie caresses ». Dans le *Dictionnaire de l'Académie française* (1694), *ami* est « celui, celle qui a de l'affection pour quelque personne, & se porte à luy rendre toutes sortes de bons offices » et l'*amitié* est l'« affection mutuelle, réciproque entre deux personnes ».

Le second point crucial est la question du nombre de personnes entretenant une relation amicale ; « Le mot d'amitié n'a ordinairement pas de pluriel » chez Richelet, « affection qu'on a pour quelqu'un » chez Furetière, ou « pour quelque personne » ou « entre deux personnes » dans le *Dictionnaire de l'Académie française*.

---

<sup>116</sup> On peut aussi rappeler toutes les expressions suivantes : « un ami à gages » - être mignon d'une femme (1640)-, « ami de cour » (1666), « les amis de l'homme » (1690), « ami d'enfance, de collègue » (Furetière) équivaut à camarade, ami de table, de débauche) (1690), « mettre en ligne de compte » : (fin XVII<sup>e</sup> Furetière) « les grâces qu'on reçoit de ses amis, les services qu'on leur rend, suivant qu'on en fait plus ou moins état », « c'est à la mort et à la vie » : amitié qui doit toujours durer – ou tout autre engagement (Furetière-1690)-, « l'amitié passe le gant » : saluer quelqu'un à la hâte et sans se déganter (Furetière-1690), « il ne faut pas mettre ses amis à tous les jours » (Furetière, 1690), « compère d'Oribus » est un ami en apparence (1640). L'oribus est une chandelle de résine qui, en certaines provinces, se place dans la cheminée. Au sens figuré, la poudre d'oribus est un remède sans vertu.

Ainsi, l'amitié se pense bien souvent sur le mode du duo car à l'amitié vécue en couple s'opposent très aisément les amitiés fausses et vaines. La véritable amitié se vit à deux. Nous rajoutons pour des raisons qui seront vues ultérieurement que l'amitié ne se vit qu'entre hommes et que, par essence, la femme est écartée de cette relation de qualité. Au pluriel, *amitiés* signifie « caresses et autres paroles pleines d'affection. » L'amitié se vit sur deux modes différents. L'amitié unique serait plus forte, les amitiés seraient plus légères, moins profondes, sujettes à tromperie. Mis à part Moreri, qui insiste sur des dimensions très chrétiennes notamment sur l'importance de savoir distinguer les amitiés vraies des fausses, Richelet comme l'Académie en 1690 et 1694 évoque le principe de sympathie, d'accord entre les animaux et les hommes, et/ou les minéraux, végétaux, objets inanimés (peinture) ; *amitié* signifierait alors l'idée de relation bénéfique aux deux protagonistes, sans heurts, en toute simplicité et immédiateté, sans concertation ni effort préalable.

La réciprocité de la relation semble fondamentale, bien qu'ambivalente. Richelet la présente comme une « affection (sic) réciproque » ; pour Furetière, l'amitié peut très bien se passer de la réciprocité : « affection qu'on a pour quelqu'un, soit qu'elle soit seulement d'un côté, soit qu'elle soit réciproque ». Cette dernière acceptation est *a priori* liée au substrat culturel de la notion, qui présente l'amitié comme un lien juridique et politique liant l'inférieur à son supérieur. L'Académie française entérine la situation en stipulant : « Il se dit principalement quand l'affection est réciproque », tout en précisant que dans la majorité des cas, il s'agit bien d'une relation dyadique.

En revanche, les raisons de l'amitié sont beaucoup plus diverses selon les auteurs : de très floues « particulières considérations » semblent satisfaire Richelet en 1680, la « communication » est la raison absolue pour Moreri en 1683 alors que soixante ans plus tard environ, il sera plutôt question de « rapports d'estime & de sympathie ». Pas un ne fait directement écho à l'amitié antique, ni à la vertu comme condition nécessaire et primordiale à la réalisation du lien amical. Pas un ne pourfend les relations amicales mixtes ou n'aborde les très délicates amitiés particulières<sup>117</sup>, car il s'agit dès lors pour eux de non amitiés. Les fruits de l'amitié semblent encore diviser les auteurs. Moreri fait écho aux notions de « bienveillance mutuelle », d'« immortalité », et de « médicament de vie » (qui n'est pas explicité) tandis que Furetière précise : « qui luy procure ou qui luy souhaite tout sorte d'avantages », « les devoirs de l'amitié obligent à se servir l'un l'autre ». Il s'agit de façon générale de se rendre « toutes sortes de bons offices » (*Dictionnaire de l'Académie française*, 1694). L'ami fidèle est seulement salué chez Moreri (1683). La question de l'égalité des conditions sociales des amis n'est traitée que dans le dictionnaire de l'Académie française (1694). Enfin, soulignons que le temps passé avec l'ami, notion si importante pour les Antiques, a complètement disparu du discours des dictionnaires modernes.

L'idée générale est que l'amitié lie ce qui va ensemble de façon harmonieuse. L'amitié existe parce qu'il y a son contraire l'inimitié. C'est une définition *a minima* mais qui rappelle tout de même la notion d'engagement de l'amitié. L'ami prend parti. Il s'agit

---

<sup>117</sup> *Amitiés particulières* (1928), expression liée au livre éponyme de Roger PEYREFITTE (1944), concerne des relations affectives homosexuelles, masculines. REY, Alain, dir., *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert, Paris, 1998, 4304 p.



bien d'alliance. La vie politique au sens de la vie de la cité n'est pas très éloignée et on retrouve les sens du terme grec. Les dictionnaires fournissent une définition assez sobre de l'amitié. Les grandes amitiés antiques n'apparaissent pas. On perçoit bien les conventions sociales contemporaines à la rédaction de ces définitions. L'amitié des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles n'est pas aussi grandiloquente et extraordinaire que celle de l'Antiquité et de ses mythes, elle s'expérimente dans la vie courante. Ce point est souligné par la profusion de proverbes. Leur présence est liée à la forme même du dictionnaire, mais cela permet de s'apercevoir combien l'amitié constitue le lien social. Ce sont de multiples expressions relatant la pratique de l'amitié entre les individus. La difficulté de cerner la notion a favorisé la création d'une typologie, dont les Modernes ressentent toujours non seulement le besoin mais aussi la pertinence. On reste dans le même contexte verbal et social. Les connotations latines d'*amicitia* perdurent : la vertu, la similitude et l'élection de l'ami sont des thèmes débattus et toujours centraux de l'amitié.

L'amitié est un lien dilectif, traduisant une relation volontaire et affective entre deux personnes du même sexe, à savoir entre deux hommes, sans qu'il s'agisse d'une relation homosexuelle. Aucun groupe social n'est exclu ou n'est présenté comme concevant ou vivant l'amitié d'une façon différente. Le substrat culturel dont est issu l'amitié est toujours plus ou moins présent à l'esprit des contemporains d'Estienne ou de Moreri et les interrogations antiques ne sont pas considérées comme obsolètes, même si les dictionnaires ne reflètent pas parfaitement la redécouverte de l'héritage antique<sup>118</sup>. L'amitié-dyade semble exister selon ces dictionnaires, où elle côtoie l'amitié vécue sur un mode plus large et plus lâche. Ceci sous-entend un certain individualisme, que l'on considère bien souvent comme non envisageable durant le Moyen Âge. Est-ce à dire que le début de l'époque moderne voit l'émergence d'une nouvelle conception de l'amitié ? La critique des Modernes de l'édition de Moreri de 1740 semble acter d'un bouleversement des mentalités, encourageant à bien distinguer le XVII<sup>e</sup> du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces remarques invitent dès lors à s'interroger sur la vision de l'amitié duo et la réalité quotidienne entre le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle. *Topoi* et lieux communs ne condamnent pas à la sclérose philosophique.

---

<sup>118</sup> Il y a ici un indéniable effet de source.

# L'AMITIE, L'INDIVIDU ET LA SOCIÉTÉ DES XVI<sup>e</sup> ET XVII<sup>e</sup> SIÈCLES

L'affaiblissement des structures communautaires à l'époque moderne a permis de dégager les rapports sociaux des statuts hiérarchiques. Des relations d'individu à individu se seraient ainsi établies. Quelle que soit la chronologie choisie pour ce changement de mentalités, force est de constater que, déjà au Moyen Âge, de nombreux particularismes existent et que chacun possède la volonté de défendre son honneur, preuve d'une identité propre, l'honneur renvoyant à la valeur de chaque personne, à qui l'on attribue donc une certaine autonomie. De plus, la « civilisation des mœurs » chère à Norbert Elias invite l'individu à gérer de façon strictement personnelle les contraintes sociales. A l'époque moderne, l'individu<sup>119</sup> fait donc partie intégrante de nombreuses sphères, il est lié à maints égards à de multiples personnes ou groupes. Le voisinage, la parenté, la maison, mais aussi la corporation, la confrérie et la paroisse sont autant de types que de lieux de rapports sociaux, induisant des normes et des obligations, notamment de réciprocité, des liens d'autorité, de domination et de dépendance. La vie d'Hermann Weinsberg (1518-1597) s'organise par exemple autour de la maison, du voisinage, de la paroisse, de la ville et du monde ; à savoir autour des liens du sang, de l'amitié, du partage liturgique, de la responsabilité civile et de la connaissance livresque<sup>120</sup>.

L'individu appartient à des catégories et à des réseaux. La sociabilité est l'« ensemble des relations sociales effectives, vécues, qui relie l'individu à d'autres individus par des liens interpersonnels et/ou de groupe<sup>121</sup> ». Or, la sociabilité est rarement spontanée. Elle oscille entre la sociabilité collective spontanée, sans aucune contrainte pour la faire émerger, la sociabilité semi-contrainte, et la sociabilité organisée<sup>122</sup>. L'importance de la sociabilité et du contenu des relations sociales a été mise en lumière

---

<sup>119</sup> Au XVI<sup>e</sup> siècle, l'humanisme et la révolution galiléenne font surgir une autonomie relative du monde humain et finalement l'âge classique « inaugure moins la valorisation de l'individu qu'il ne l'amplifie. », in LASCAR, Fabrice, « Les métamorphoses de l'individu », in *Histoire de la France littéraire*, par DARMON, Jean-Charles, DELON, Michel, tome 2, Quadrige, PUF, Paris, 2006, p. 345.

Le portrait de Jean II le Bon (1319-1364) est considéré comme le premier portrait indépendant peint en France. L'identification n'est pas certaine car l'inscription est postérieure au tableau, mais elle importe finalement peu. Le principal intérêt de cette œuvre consiste en la volonté du peintre de caractériser physiquement son modèle. Le portrait se libérera de la représentation de la Vierge et des saints avec le premier autoportrait occidental, celui du peintre Fouquet (v. 1415 - v.1478).

Rappelons que le terme même d'« individualisme » n'apparaît que dans le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>120</sup> CHAIX, Gérard, « Famille, pouvoir et amitié à Cologne au XVI<sup>e</sup> siècle : les amitiés d'Hermann Weinsberg (1518-1597) », in *Foi, fidélité, amitié en Europe à la période moderne*, mélanges offerts à Robert Sauzet, textes réunis par MAILLARD, Brigitte, tome II, Publication de l'université de Tours, Tours, 1995, p. 467-472.

<sup>121</sup> BIDART, Claire, « Sociabilités : quelques variables », *Revue française de sociologie*, n° 29, 1988, p. 621-648.

<sup>122</sup> La sociabilité semi-contrainte s'expérimente par exemple dans la formation d'une tablée tandis que la sociabilité organisée est une adhésion volontaire à une institution qui la gère, comme une sortie au ski proposée par un comité d'entreprise. *Ibidem*, p. 621-648.

par l'Ecole de Chicago (Park, Burgess, Firth) qui, dans son étude du fait urbain, analyse des rapports de voisinage et d'amitié.

L'amitié fait l'objet de chapitres dans les traités consacrés à la sociabilité à l'époque moderne. Elle est présentée par rapport aux autres rapports sociaux et dans le cadre de la société au sens large. On donne ainsi des conseils pour savoir comment vivre son amitié. Sébastien Jahan, dans ses travaux sur une population de charbonniers, souligne en effet qu'amitié et voisinage vont souvent de pair<sup>123</sup>. Dès lors, faut-il s'attacher à distinguer absolument l'ami du voisin ou du collègue ? L'amitié est-elle un lien affectif propre ou participe-t-elle à un lien affectif propre ? En effet, l'amitié n'est pas dégagée de l'espace social public. Le terme d'« ami » est souvent employé sans réflexion plus poussée. Or, sous ce terme se cachent des réalités bien différentes. Il s'agit de découvrir qui se cache derrière l'« ami » : un ancien camarade d'école, un frère, une vague connaissance ? L'amitié peut-elle éclore et s'épanouir dans l'ensemble de ces types de rapports sociaux ? Certains sont-ils défavorables à la relation amicale ? Le couple et la maison sont-ils de favorables terrains ? L'amitié se vit-elle hors de la famille<sup>124</sup> ? Les relations affectives ne sont pas en effet séparables des cadres sociaux.

## I. Le couple

Lors du Concile de Latran en 1215, l'Eglise fait du mariage un sacrement. Le Concile de Trente réaffirme son caractère sacramentel, que lui contestent les réformés. Bien que les décisions conciliaires ne soient pas officiellement publiées en France, elles pénètrent dans le royaume par le biais des statuts synodaux.

### a. Le couple hétérosexuel

La femme a dans la société d'Ancien Régime un statut nettement inférieur. Or, « une société qui ne considère pas la femme comme l'égale de l'homme a donc tendance à accorder plus de valeur à l'amitié qu'à l'amour<sup>125</sup> ». Ne nous étonnons donc pas de voir l'ancienne tradition de la supériorité de l'amitié sur l'amour perdurer. Ainsi, La Rochefoucault (1613-1680) place l'amitié au-dessus du trop passionnel amour, si l'on en croit deux maximes de la cinquième édition : « Si on juge de l'amour par la plupart de ses effets, il ressemble plus à la haine qu'à l'amitié » et « Quelque rare que soit le véritable

---

<sup>123</sup> Sébastien Jahan a étudié les témoins des contrats de mariage dans la France du Sud-Ouest aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. JAHAN, Sébastien, « Parenté et stratification sociale. Les témoins aux contrats de mariage dans la France du Sud-Ouest (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>) », in *Liens sociaux et actes notariés dans le monde urbain en France et en Europe XVI<sup>e</sup> -XVIII<sup>e</sup> siècle*, sous la direction de RUGGIU, François-Joseph, BEAUVALET, Scarlett, GOURDON, Vincent, Presses de l'université Paris-Sorbonne, Paris, 2004, p.187-204.

<sup>124</sup> La question des voisins est abordée dans la partie consacrée à la maladie et à la mort (tome 1).

<sup>125</sup> DAUMAS, Maurice, *La Tendresse amoureuse XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, Perrin, Paris, 1996, p. 94.

amour, il l'est encore moins que la véritable amitié<sup>126</sup> ». Malheureusement, il est difficile de savoir ce qu'en pensent nos écrivains du for privé. Personne ne s'exprime sur ce sujet.

Les fiancés se lient d'abord « d'amitié », c'est-à-dire qu'ils entretiennent de bons rapports, puis vient le temps de la promesse de mariage. Les parents doivent accepter l'union avant que les fiançailles ne rendent l'union véritablement publique aux yeux de la communauté. La publication des bans et le mariage achèvent ce long cheminement. L'amour, contrairement à l'amitié, prend la société à témoin et nécessite déclaration et contrat. Le modèle conjugal est construit sur le long terme comme l'amitié, alors que, *a contrario*, la coupable passion ne permet aucune union durable. Dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, l'amour conjugal gagne timidement du terrain. Les bourgeois sont dépeints comme vivant une relation de couple non tourmentée procurant du plaisir et rendant heureux. Mais ceci est considéré comme des relations vulgaires par la haute société<sup>127</sup>.

Dans la littérature, le thème grivois de la sexualité est aussi employé pour prouver ou désavouer une amitié. La quatorzième nouvelle de l'*Heptaméron* de Marguerite de Navarre (1492-1549) narre l'histoire d'un ami qui cueille les fruits du labeur passé de son ami amoureux auprès d'une dame tandis que la quarante-septième évoque l'ami soupçonneux, qui provoque par son attitude son compagnon à exécuter la cause de son soupçon. C'est la relation sexuelle avec la femme ou la dulcinée de l'ami qui met un terme à l'amitié, car il s'agit dans les deux cas d'une tromperie : l'identité de l'ami est usurpée et l'ami est bafoué dans sa dignité. Dans la quarante-septième nouvelle, l'ami se permet même de profiter des charmes de l'épouse légitime. Or, si dans l'amitié « tout est commun », l'adage ne s'applique pas aux épouses ou aux bien-aimées mais seulement aux femmes publiques ou aux femmes conquises à deux<sup>128</sup>.

En ce qui concerne le couple, les relations d'amitié charnelle ne peuvent avoir lieu que dans le cadre du mariage, dont le but est la procréation. La sexualité étant toujours la marque du péché, toute pulsion sexuelle doit être contrôlée. Les relations entre les deux époux peuvent ne pas être très personnelles, puisque la sexualité inhérente au mariage n'exige aucunement l'intimité des conjoints. De façon générale, l'amour honnête, *Antéros*, se vit dans une relation amicale avec son épouse, tandis que l'amour bestial et sensuel, *Eros*, se commet avec d'autres femmes. Le mariage heureux correspondrait à une bonne entente, si ce n'est une saine indifférence teintée de compréhension et de sympathie. L'amour est réservé à Dieu et à son Eglise seulement.

La bonne entente n'exclut pas les sentiments. Un des rares, pour ne pas dire le seul, à exprimer ses sentiments vis-à-vis de son épouse est le gentilhomme protestant Isaac Dumont de Bostaquet (1632-1709). Un an après la mort de sa première épouse, il

---

<sup>126</sup> Maximes 72 et 473 de la 5<sup>e</sup> édition. La 473 n'est présente que dans la 5<sup>e</sup> édition. LA ROCHEFOUCAULD, François de, *Réflexions ou sentences et maximes morales et réflexions diverses*, Honoré Champion, Paris, 2005, p. 742, 895.

<sup>127</sup> Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le modèle du négociant et de ses vertus bourgeoises de travail, de tempérance et de simplicité est désormais célébré. L'amour peut se vivre sereinement dans le mariage.

<sup>128</sup> Dans la chanson de geste *Ami et Amile*, l'épouse est également un bien qu'on ne peut partager avec son ami. Ainsi, lorsque Lubias tente de semer la discorde, elle essaye de faire croire que l'ami de son époux, à savoir Amile, a tenté de la déshonorer, qu'il la convoite. Les amis partagent tout, excepté l'épouse.

En revanche, l'ami peut demander à son compagnon qu'à son décès, il prenne soin d'elle.

pense épouser Mademoiselle de Tibermont mais il doute qu'elle veuille se charger, « quelque amitié qu'elle eût pour [lui] » de l'éducation de ses enfants, et ce malgré « l'amitié et [...] la considération<sup>129</sup> » qu'elle a pour lui. Il convole finalement avec elle : « Me voilà donc pour la seconde fois marié, très content de posséder une personne que j'aimois si tendrement, et dont j'étois sûr de l'amitié et des soins pour mes enfants et de sa complaisance pour ma mère<sup>130</sup> ». Elle décède et « Cette beauté du corps, jointe à l'amitié constante et fidèle qu'elle [lui] a conservée avec tant de soin » lui laisse six enfants comme « gage de [leur] amitié<sup>131</sup> ». Dumont de Bostaquet se félicite que ses filles, qu'il avait eues avec sa première épouse, eussent eu « bien de l'amitié pour leur belle-mère<sup>132</sup> ». En parlant de sa troisième femme, Marie de Brossard de Grosménil, qu'il doit quitter, le gentilhomme normand se fait encore écho de doux liens : « après donc avoir donné à notre amitié toutes les marques de tendresse possibles<sup>133</sup> ». La compatibilité d'humeur, l'estime portée l'un envers l'autre sont deux points cruciaux. Au moment de prendre congé du couple de Monthuc, Isaac Dumont de Bostaquet ne peut s'empêcher de célébrer leur union. « Peu de mariages [sont] aussi bien assortis que celui-là<sup>134</sup> », l'époux « a conservé toujours beaucoup d'amitié et de reconnaissance<sup>135</sup> » pour sa digne épouse. Une bonne entente au sein du couple est gage de bonheur, il n'est point question d'amour au sens strict.

On pense en effet d'abord en terme d'amitié avant d'amour. Lorsque Valentin Jamerey-Duval s'éprend d'une femme, il se méprend sur la nature de ses sentiments, mais est vite alerté de son erreur par son trouble physique : « Ce qui est de plaisant, c'est que j'étois assés novice pour confondre cette passion avec l'amitié, mais cette chimère, cette illusion, ne tarda pas à se dissiper, car je m'aperçus bientôt que mon corps y avoit beaucoup plus de part que mon esprit et voicy à quel sujet je fis cette découverte. La quatrième et dernière fois que je fus chez cette charmante personne, il me pareut que ses attraits étoient le double plus touchants que je ne les avois remarqués jusqu'alors<sup>136</sup> ». Jamerey-Duval découvre les émois amoureux et corrige l'interprétation qu'il faisait de ses sentiments. Il est vrai qu'au cours de sa vie l'homme expérimente l'amitié avant l'amour.

Les moralistes, quant à eux, ne s'intéressent pas le moins du monde à l'amitié conjugale. Le sentiment amical est très clairement considéré soit un principe de concorde généralisée, voire de charité, mais surtout comme une relation vécue avec un individu de son sexe, en dehors du mariage ou de la relation conjugale. Malgré tout, nous n'affirmons pas qu'aucun moraliste ne traite de l'amitié conjugale, mais dans leur ouvrage ou chapitre traitant de l'amitié, le sujet est traité sans ambiguïté aucune dans le sens d'une relation de

---

<sup>129</sup> DUMONT DE BOSTAQUET, Isaac, *Mémoires d'Isaac Dumont de Bostaquet gentilhomme normand sur les temps qui ont précédé et suivi la Révocation de l'Edit de Nantes, sur le refuge et les expéditions de Guillaume III en Angleterre et en Irlande*, Mercure de France, Paris, 2002, p. 70-71.

<sup>130</sup> *Ibidem*, p. 72. Bostaquet et elle sont cousins germains

<sup>131</sup> *Ibidem*, p. 92.

<sup>132</sup> *Ibidem*, p. 94.

<sup>133</sup> *Ibidem*, p. 225.

<sup>134</sup> *Ibidem*, p. 172.

<sup>135</sup> *Ibidem*, p. 173.

<sup>136</sup> JAMEREY-DUVAL, Valentin, *Mémoires, Enfance et éducation d'un paysan au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Le Sycomore, Paris, 1981, p. 396.

deux êtres de sexe masculin hors du cadre du mariage. Seuls les écrits du for privé font écho de cette nécessité d'accord entre les époux, laissant poindre le souci de mener une vie maritale sereine. Dans l'intimité, c'est la paix du foyer et la bonne entente qui sont célébrées par ces termes employés dans la correspondance de « votre fidèle mary et amy assurez » « votre plus affectionné mary et certain amy ». Ainsi, si Montaigne préfère faire usage avec les femmes du terme d'« amour » plutôt que d'« amitié », en faisant l'éloge de la modération, il n'hésite pas à s'élever contre les théologiens qui restreignent l'affection maritale : « L'amitié que nous portons à nos femmes, elle est très légitime<sup>137</sup> ».

La vie conjugale doit être vécue sous le mode de l'amitié, à savoir une bonne entente au sein du couple. Le « duo » d'hommes pose un nouveau problème : ami ou relation de couple ?

### b. Le couple homosexuel

Le risque déjà évoqué est de basculer dans l'anachronisme en ce qui concerne l'homosexualité. Si Aereld (1110-1167) s'émerveille de la beauté d'un homme, il ne faut pas immédiatement l'« accuser » de penchants jugés à l'époque coupables ou le transformer en héraut de la cause homosexuelle. A ses yeux, la vertu rend attirante physiquement toute personne, mais l'idée de relation homosexuelle n'est ni envisagée, ni envisageable. Et si une amitié particulière entre moines est vilipendée, ce n'est pas à cause d'une éventuelle peur de la sexualité. L'amitié particulière, la relation amicale de deux hommes au sein de la communauté, est dénoncée pour éviter toute préjudiciable inégalité dans les rapports entre les moines. Il s'agit de ne pas mettre à mal la solidarité au sein de la communauté religieuse. Dans la vie religieuse, la référence à la chasteté dans le discours sur la mise en garde contre les amitiés particulières est de toute façon tardive. La dénonciation de l'amitié particulière sur le principe de la justice évoque la nécessité d'éviter de mettre à mal la solidarité dans la communauté. L'homosexualité n'est ni condamnée, ni encouragée, mais existe-t-elle d'ailleurs en tant que catégorie mentale ? En effet, le discours sur la sexualité possède son propre tempo historique. La stigmatisation de l'homosexualité en tant que maladie et perversion ne date que de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'amitié est définie selon nos critères contemporains, élaborés essentiellement au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, par l'exclusion des actes sexuels et par l'indifférence sexuelle. La sexualisation des relations amicales entre individus de même sexe ne s'opèrent qu'à l'époque contemporaine, période où le terme même d'*homosexualité* est employé pour la première fois en anglais par Charles Gilbert Chaddock vers 1890, qui traduit un ouvrage de Richard von Krafft-Ebing, *Psychopathia Sexualis*. Les amitiés adolescentes, non mixtes, vont dès lors être soupçonnées d'être les signes avant-coureurs d'un affaiblissement de la virilité, car, pour l'adolescent, la distinction entre affection, amitié, amour n'est pas nette<sup>138</sup>. Auparavant, comme le

---

<sup>137</sup> MONTAIGNE, Michel de, *Essais, De la modération*, livre I, chapitre 30, GF Flammarion, Paris, 1979, p. 246.

<sup>138</sup> ALBERONI, Francesco, *L'Amitié*, Editions Ramsay, Paris, 1985, p. 111.

souligne Philippe Ariès, des abîmes peuvent être côtoyés sans vertige<sup>139</sup>. Dans le premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle, le vocabulaire corporel lié à l'éloignement de l'ami et de fait de son corps disparaît des lettres. De façon générale, le vocabulaire de l'amitié se différencie de celui de l'amour et s'affaiblit. Toutefois, si le corps de l'ami n'est pas sexualisé, la relation amicale n'est pas incompatible avec un certain érotisme<sup>140</sup>.

Quoi qu'il en soit, l'existence de pratiques homosexuelles ne fait aucun doute au cours de la période moderne. Dans la *Divine Comédie* de Dante (1265-1321), les sodomites sont punis dans le septième cercle<sup>141</sup>. A Florence, après la Peste noire (1348-1350), ils sont pourchassés car tenus responsables du déclin démographique de la cité. Savonarole vitupérant contre Florence sodomite en 1494 est resté célèbre<sup>142</sup>. Les actions en justice n'ont lieu que lorsque la faute est trop publique, lorsque la morale est vraiment trop entachée, malmenée. Par exemple, lorsque le rôle actif dans l'acte sexuel est endossé par le plus jeune, la hiérarchie sociale est inversée puisque, dans les relations pédérastiques antiques, c'est le plus âgé qui doit initier son partenaire. Dans les procès, les jugements les plus cléments sont donc généralement prononcés à l'égard des sodomites les plus jeunes. Ayant le rôle passif durant l'acte, leur faute est considérée comme moins grave. En revanche, si passé la trentaine, l'individu ne prend pas la part active, le regard porté sur lui est nettement plus désapprobateur. Les célibataires sont également moins durement poursuivis par la loi civile ; ils ne sont pas mariés. Cela contrarie moins, non pas la décence, mais l'ordre. Les relations sexuelles n'ayant pour cadre légitime que celui du mariage, les actes sexuels avec un partenaire du même sexe sont tolérés par la société laïque jusqu'au mariage, relative tolérance motivée par le laps de temps s'écoulant entre la maturité sexuelle et l'union maritale. Les relations avec les péripatéticiennes sont onéreuses et font courir le risque d'attraper des maladies vénériennes. Les relations homosexuelles sont tolérées. Elles sont provisoires et cessent la plupart du temps après le mariage, sinon la société estime qu'elles deviennent un trouble à l'ordre. Dans *La Divine Comédie*, Dante (1265-1321) voit l'homosexualité comme « un péché de clercs, péchés d'éducateurs peut-être péché de jeunes gens<sup>143</sup> ». Lorsque ces penchants sont oubliés une fois marié, l'opprobre ne se saisit pas de l'individu. Mais s'il y a des témoins à l'acte, si l'on est marié, les autorités civiles ne tardent pas à sévir. Ainsi, au cours du XV<sup>e</sup> siècle, la peine de mort à Florence ne s'applique que pour les cas de flagrants délits et les récidives. Dans les autres cas, on donne des amendes ou on inflige des corrections corporelles. Toutefois, ce sont bien la société et la justice laïque qui s'en chargent. Pour un membre du clergé, le sodomite est toujours coupable sans circonstance atténuante. Cependant, dans le même temps, les lecteurs du *De Voluptate* du romain Lorenzo Valla (1407-1457) n'hésitent pas à interpréter l'ouvrage comme un guide des plaisirs sensuels homosexuels. Mais le ton ne tarde pas à se durcir.

---

<sup>139</sup> ARIES, Philippe, « Réflexions sur l'histoire de l'homosexualité », in *Sexualités Occidentales, Communications*, EHESS, Seuil, n° 35, 1992, p. 56-68.

<sup>140</sup> ALBERONI, Francesco, *op. cit.*, p. 142

<sup>141</sup> Dans le troisième giron du septième cercle (Chant XV), sont condamnés les violents contre Dieu et contre la nature, les blasphémateurs, les usuriers, les violents contre l'art, les violents contre la nature, et les sodomites qui courent continuellement.

<sup>142</sup> La civilisation italienne a été très étudiée sur cette question.

<sup>143</sup> ARIES, Philippe, *op. cit.*, p. 56-68.

Sous l'impulsion de la morale protestante, tout acte sexuel hors mariage est, dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, plus rudement réprimé. L'homosexualité est vue comme une perversion. C'est un crime contre nature. Un changement dans les sensibilités commence à se faire sentir dès la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. La bisexualité de fait de « jeunesse » (à savoir des pratiques homosexuelles tolérées avant le mariage et une « hétérosexualisation » après ce dernier), est progressivement marginalisée dès le XIV<sup>e</sup> siècle par l'Etat et par l'Eglise. Les penchants s'excluent : soit homosexuel, soit hétérosexuel et l'homosexualité est décriée. Pour preuve de ce changement de mentalité, Spencer rappelle les modifications apportées par le petit-neveu de Michel Ange quant aux poèmes de l'artiste (1475-1564) au moment de leur publication en 1623. L'œuvre littéraire adressée à l'origine à un jeune homme devient une ode amoureuse à une femme. La désapprobation est bien présente. L'univers protestant est tout aussi défavorable. Trente exécutions d'homosexuels ont lieu à Genève entre 1555 et 1678<sup>144</sup>.

Couple d'amis ou couple d'amants, les questions sont toujours lancinantes. Il semble qu'à certaine époque certaines unions aient été consacrées.

*Barberini 336* est un manuscrit liturgique italien rédigé en langue grecque et daté du VIII<sup>e</sup> siècle. Il contient quatre cérémonies d'unions sacramentelles. La première concerne les fiançailles hétérosexuelles, la deuxième et la troisième les mariages hétérosexuels. La dernière cérémonie, « εὐχή εἰς ἀδελφοίησις », unit deux hommes et est connue par sept autres versions antérieures au XII<sup>e</sup> siècle. Dix-sept versions de cette solennité quelque peu particulière sont dénombrées pour le XII<sup>e</sup> siècle, chiffre légèrement inférieur pour le XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles. Neuf manuscrits du XV<sup>e</sup> siècle sont connus et onze au XVI<sup>e</sup> siècle. Ces écrits sont essentiellement en langue grecque et réalisés dans la péninsule italienne. Lorsque ces textes sont imprimés, les préjugés homophobes sont vigoureux. D'une simple cérémonie de prières, elle est devenue un véritable office<sup>145</sup>. Mais est-ce une union homosexuelle au sens érotique du terme ? Selon Boswell, les civilisations anciennes ne distinguent pas liaison sentimentale, érotisme et amitié, et cette union est bien selon lui une « union sentimentale reconnue d'une manière ou d'une autre par la communauté<sup>146</sup> » et en aucun cas une simple célébration d'amitié. D'ailleurs, le terme qui désigne l'ami dans le Nouveau Testament est absent de la cérémonie. Durant l'Antiquité et le Moyen Age, certains hommes se seraient donc pris mutuellement pour « époux ». Mais Boswell aurait confondu ces unions avec les rituels de pseudo-parenté, qui rendent la relation permanente, et sous-tendent éventuellement la cohabitation, sans induire une sexualité commune.

Dans son *Journal de voyage en Italie*, Montaigne remarque qu'on célèbre à Rome des unions qui ressemblent fort à des mariages<sup>147</sup> entre hommes et le rapporte ainsi le 18 mars 1581 : « Saint Jean Porta Latina, en laquelle église certains Portugais, quelques années y a [1578], estoient entrés en une estrange confrérie. Ils s'espousoient masle à masle à la Messe, avec mesmes cérémonies que nous faisons nos mariages, faisoient

---

<sup>144</sup> SPENCER, Colin, *Histoire de l'homosexualité de l'Antiquité à nos jours*, Le Pré aux Clercs, Paris, 1998, 472 p.

<sup>145</sup> BOSWELL, John, *Les Unions du même sexe dans l'Europe antique et médiévale*, Fayard, Paris, 1996, p. 196-215.

<sup>146</sup> *Ibidem*, p. 208.

<sup>147</sup> Le mariage peut être défini comme un sacrement chrétien et un contrat civil.



leurs pasques ensemble, lisoient ce mesme évangile des nopces, et puis couchoient et habitoient ensemble. Les esprits Romains disoient que, parce qu'en l'autre conjonction, de masle et femelle, cette seule circonstance la rend légitime, que ce soit en mariage, il avait semblé à ces fines gens que cette autre action deviendroit parfaitement juste, qui l'auroit autorisée de cérémonies et mystères de l'Église. Il fut brûlé huict ou neuf Portugais de cette belle secte<sup>148</sup> ». En réalité, onze hommes portugais et espagnols furent soumis à la peine de mort. Est-ce la cérémonie mentionnée par le *Barberini 336* ? Même si les faits concernent un groupe limité en nombre et dans le temps, Montaigne compare bien la cérémonie à un mariage hétérosexuel, par la nature même de la cérémonie mais aussi parce qu'elle induit une sexualité commune et une cohabitation. De plus, il ne semble pas particulièrement hostile, même si l'étrangeté est soulignée, et bien que la justice du pays ait fermement condamné cet acte. Toutefois, dans la version de 1580 des *Essais*, il critique vivement ce type de relation : « Et cet' autre licence Grecque [l'homosexualité NDLR] est justement abhorrée par nos mœurs<sup>149</sup> ». Michel de Montaigne change de point de vue dans un laps de temps assez court, à moins que dans un pays étranger la relation homosexuelle le choque moins. De plus, le pouvoir en place a durement sévi à l'encontre de ces Portugais. Dès lors, le scandale est clos et ne nécessiterait pas de commentaire négatif supplémentaire de la part de Montaigne, l'exception est circonscrite en temps et en lieu. Ces « mariages » homosexuels seraient une incongruité « estrange ».

Cette relative liberté de penser et d'agir va peu à peu disparaître. A la licence de Michel-Ange succèdent les pieux mensonges de Michel-Ange Buonarrotti, dit le Jeune (1558-1646) : la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle est plus souple en matière d'homosexualité que les premières années du XVII<sup>e</sup> siècle.

En 1623 éclate l'affaire Théophile de Viau (1590-1626). Le *Parnasse satyrique*, recueil de poèmes licencieux, vient de paraître. Or, le premier, œuvre de Théophile de Viau, s'achève sur le vœu de pratiquer la sodomie de manière exclusive. La réaction est rapide et sévère : la peine de mise à mort par contumace est prononcée dès 1623, puis la condamnation à mort est commuée en condamnation à l'exil. Viau reste finalement dans le royaume sur autorisation du roi en France. Il meurt peu après en 1626. Les foudres de la censure frappent, les auteurs louvoient. Désormais, il sera question d'« amitié réciproque<sup>150</sup> », dont les modèles, chez Cyrano de Bergerac (1619-1655) notamment, sont les célèbres amis-amants : Oreste et Pylade, Patrocle et Achille, Hercule et Thésée, Nisus et Euryale, et Epaminondas et Pélopidas. On peut aussi citer Damon et Pythie, Chéréphon et Socrate, Hoppie et Dimante, Hector et Nestor<sup>151</sup>.

---

<sup>148</sup> MONTAIGNE, Michel de, *Journal de voyage*, Presses universitaires de France, Paris, 1992, p. 118.

<sup>149</sup> MONTAIGNE, Michel de, *Essais, De l'amitié*, livre I, chapitre 28, GF Flammarion, Paris, 1979, p. 231-242.

<sup>150</sup> MATHIEU-CASTELLANI, Gisèle, « Vision baroque, vision maniériste », *Etudes Epistémè*, printemps, n° 9, 2006, p. 39-57.

<sup>151</sup> « Il vous suffira donc de savoir qu'un jour le brave Oreste, engagé dans une bataille, cherchait son cher Pylade, pour goûter le plaisir de vaincre ou de mourir en sa présence. [...] Enfin Pylade tomba sans vie ; et l'amoureux Oreste, qui sentait pareillement la sienne sur le bord de ses lèvres, la retint toujours, jusqu'à ce que d'une vue égarée ayant cherché parmi les morts et retrouvé Pylade, il sembla, collant sa bouche, vouloir jeter son âme dedans le corps de son ami. », CYRANO DE BERGERAC, Savinien de, *Etats et Empires du Soleil*, Honoré Champion, Paris,

Les penchants homosexuels ne sont pas traqués en soi. Seule la sodomie est clairement combattue. Or, il s'agit d'une pratique sexuelle homosexuelle tout aussi bien qu'hétérosexuelle. Elle est condamnée parce qu'elle rejoint, avec la masturbation, les rapports non vaginaux entre un homme et une femme et la zoophilie, les pratiques sexuelles non procréatrices. Plus largement, toutes les formes d'acte sexuel entre deux personnes du même sexe sont condamnables car impropres à la reproduction de l'espèce. Les crimes, comme faire preuve d'hérésie ou de lèse-majesté, sont tout aussi condamnables dans la mesure où ils bouleversent l'ordre établi. Ils sont punis de façon similaire.

Qui peut-être dépeint comme un sodomite ? Alors qu'il est, selon la *vox populi*, débauché, constamment à court d'argent et doté de défauts féminins comme la couardise, le courtisan n'est nullement dépeint comme un sodomite. L'homme de cour modifie sa voix, farde son visage et fait montre de coquetterie. Efféminé, il l'est assurément à cause de la fréquentation de femmes<sup>152</sup>. Mais efféminisation et sodomie ne sont pas corrélées. C'est l'hypersociabilité et l'attitude du courtisan qui sont critiquées, et ce dès Henri III. L'homosexualité au XVII<sup>e</sup> siècle est parfois explicitée comme une conséquence de l'homo-sociabilité. En effet, dans une société fondamentalement non-mixte, les partenaires sexuels potentiels seraient forcément de même sexe. Cette explication (faut-il y voir une volonté de minimiser l'homosexualité par des historiens gênés ?) sous-entend l'absence d'implication subjective de l'individu.

De l'ensemble de notre corpus de moralistes et penseurs, seul Saint-Evremond (1614-1703) ose une position claire et qui plus est positive sur le sujet. D'habitude, ce ne sont que des périphrases et des sous-entendus, qui permettent d'évoquer la question. Charron (1541-1603) dans *De l'Amour ou l'amitié* en offre en bon exemple : « Cette amitié

---

2004, p. 281-282. En réalité, ce n'est pas la mort d'Oreste et Pylade mais celle de Nisus et d'Euryale qui se déroule ainsi. « On vit depuis ce temps-là des Hercules et des Thésées, des Achilles et des Patrocles, des Nisus et des Euryales ; bref, un monde innombrable de ceux qui par des amitiés plus qu'humaines, ont consacré leur mémoire au temple de l'Eternité ; on en porta des rejets au Péloponnèse, et le parc des exercices où les Thébains dressaient la jeunesse en fut orné. », in CYRANO DE BERGERAC, Savinien de, *op. cit.*, p. 284.

Chéréphon est le disciple et compagnon de Socrate dans *Les Nuées* d'Aristophane.

Hoppie ou Hoplée, Dimante ou Dimas ou Dymas dans *La Thébaine* de Stace. Les deux grands modèles de l'homosexualité sont les deux soldats et camarades Achille et Patrocle et l'adulte et l'éphèbe Harmodius et Aristogiton. Boswell fait de Serge et Bacchus, et de Philippe et Barthélémy des exemples d'amours homosexuels. Rappelons que l'homosexualité du couple n'est pas nécessairement vue comme telle par tous.

Oreste et Pylade ne sont pas « happés » par le discours pro-homosexuel ; Ainsi SORBIERE, Samuel, *De l'amitié*, à Monsieur de Vaubrun, Paris, 1660, p. 83-87.

« L'autre passage est d'un Poète de ce temps que l'estime bien autant que le Pythagoricien.

*Certainement les faux Amis  
Sont presque drus comme fourmis :  
Mais pour des bons, des véritables,  
Remplis d'affections durables,  
Pour des amis à cœur ouvert,  
Que l'on ne prend jamais sans vert,  
Et qui ne font point d'escapades,  
Pour des Orestes & Pylades,  
Telles gens, loin d'estre infinis,  
Sont plus rares que le Phoenix. »*

<sup>152</sup> L'hétérosociabilité permettrait une valorisation de l'image de la femme.

de mariage est encore d'une autre façon double & composée ; Car elle est spirituelle & corporelle, ce qui n'est pas aux autres amitez, sinon en ceste qui est reprouvée par toutes bonnes Loix, & par la nature mesme<sup>153</sup> ». La législation et la nature, qui condamne à la stérilité toute relation homosexuelle, s'élèvent contre ce tabou, si puissant qu'il est impossible d'écrire les mots. Etonnamment, Saint-Evremond (1614-1703) affirme dès les premières lignes de *L'Amitié sans amitié* dédié à M. le comte de Saint-Albans : « Le plus galant de l'antiquité, le plus vertueux, le plus grand, Alcibiade, Agésilas, Alexandre, ont connu d'autres appas que ceux des dames ». On ne saurait être plus limpide. Il continue : « Le plus magnanime des Romains, Scipion, l'honneur d'une république, à qui on ne peut rien reprocher que l'ingratitude qu'elle eut pour lui ; Scipion est loué d'une continence qui ne fut autre chose que le peu de goût, que le peu de sentiment qu'il eut pour elles. César, qu'il suffit de nommer pour tout éloge, ne se montra difficile à aucun amour. Salomon fut bien éloigné de ces partages et de ces dégoûts ; il s'attacha pleinement aux femmes, insensible à tous autres charmes que les leurs<sup>154</sup> ». Recherchant la raison, Saint-Evremond argue de la liberté de ces grands hommes, de leur liberté de passer d'un sexe à l'autre. David et Jonathan deviennent sous sa plume, les plus tendres des amants « voulant exprimer les sentiments que David et Jonathan avoient l'un pour l'autre, ils s'aimoient, dit-elle [l'Écriture], de l'amour d'une femme : pour montre que c'étoit le plus tendre des amours<sup>155</sup> ». Les exemples antiques, grecs et romains, employés sont des grands héros militaires ; la corrélation virilité-hétérosexualité n'est pas mise en œuvre. Ce n'est qu'à partir de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle et au début XVIII<sup>e</sup> siècle qu'il semblerait que les relations homosexuelles ne pussent avoir lieu sans mettre à mal la masculinité des partenaires. A la suite du procès de Marie le Marcis en 1601, la question de l'hermaphrodite est relancée et désormais, ce terme paraît désigner toute personne désirant sexuellement une personne de son sexe<sup>156</sup>.

De plus, Saint-Evremond ne condamne pas l'homosexualité mais les passions violentes. La conduite d'Oreste est détestable non pas en raison de ses penchants sexuels mais pour avoir perpétré un matricide et tué Pyrrhus<sup>157</sup>. Pour tenir un discours si original, Saint-Evremond n'est pas un austère janséniste. Elevé certes chez les Jésuites, il embrasse une carrière militaire, tout en fréquentant le monde des lettres. Après avoir perdu sa lieutenance en 1648, et être devenu maréchal de camp en 1652, fidèle du roi, il

<sup>153</sup> CHARRON, Pierre, *La Sagesse*, Paris, 1671, p. 540.

<sup>154</sup> SAINT-EVREMOND, Charles de, *Œuvres mêlées, L'amitié sans amitié*, tome 2, Paris, 1865, p. 451-452.

<sup>155</sup> *Ibidem*, p. 453-454.

<sup>156</sup> Marcis, hermaphrodite de Rouen, court le risque d'être condamné à mort en 1601 par le Parlement de Rouen. Baptisée Marie et élevée comme une fille, Marie le Marcis se fait appeler Marin dès ses vingt ans avant de choisir de se marier à une femme, Jeanne le Febure. Marie le Marcis est alors faite prisonnière, examinée par des docteurs qui déclarent qu'elle n'est pas un homme et est condamnée à la pendaison pour sodomie, luxure, et pour « avoir violé nature, offensé l'honnêteté publique, déçu l'église, profané les saints sacrements ». Une nouvelle expertise médicale confirme le premier rapport, excepté que l'un des médecins « sonda les parties naturelles dudit Marin le Marcis avec le doigt » et « trouva son membre viril ». Marie le Marcis est finalement condamnée à conserver son statut de femme et de vivre comme telle. Voir *Les observations du médecin Jacques Duval sur Marie/Marin Le Marcis*. (auteur inconnu) <http://www.bium.univ-paris5.fr/monstres/011e/07.htm>. Consulté le 13/07/2011.

<sup>157</sup> SAINT-EVREMOND, Charles de, *op. cit.*, p. 457-458.

participe au salon de Ninon de Lenclos, jusqu'à sa disgrâce en 1661 pour avoir critiqué Mazarin. Réfugié en Angleterre, il fréquente le salon de la duchesse de Mazarin et mène une vie d'épicurien et de libertin. Autorisé à rentrer en France en 1689, il préfère rester à Londres, où il décède en 1703. Sa clémence et sa liberté de ton pourraient s'expliquer ainsi par la biographie de l'écrivain, fréquentant les esprits « éclairés » de son temps. Toutefois, sa disgrâce s'expliquerait non pas par des motifs politiques mais surtout par ses mœurs. Cyrano de Bergerac, homosexuel notoire, lui aurait adressé une lettre sous le nom de « Mademoiselle de Saint-Denis », lui-même ne faisant pas mystère de ces penchants :

*J'ai vu le temps de la bonne Régence,  
Temps où régnait une heureuse abondance  
Temps où la ville aussi bien que la cour  
Ne respiraient que les jeux et l'amour.  
Une politique indulgente  
De notre nature innocente  
Favorisait tous les désirs  
Tout goût paraissait légitime  
La douce erreur ne s'appelait point crime.  
Les vices délicats se nommaient des plaisirs<sup>158</sup>.*

Ainsi, l'homosexualité dans les couvents n'est pas encore crainte en soi. En revanche, voir une profonde relation se lier entre deux membres de la communauté constitue un réel souci pour les dignitaires ecclésiastiques. Tandis que la relation entre individus de même sexe est de plus en plus décriée et condamnée, quelques voix continuent de chanter ses louanges, sans prêter oreille aux discours de la toute fin du XVII<sup>e</sup> siècle liant homosexualité et perte de virilité.

## II. Famille et amitié

Les anthropologues ont abordé l'amitié à partir des relations de parenté, dans des sociétés qui entretiennent des relations amicales institutionnalisées ou du moins ritualisées. L'étude ne porte alors jamais sur l'amitié en soi. Elle n'est pas un sujet autonome, mais une forme de sociabilité : « L'amitié est une qualité de la relation et non une relation objective<sup>159</sup> ». A l'époque moderne, l'Etat et l'Eglise visent le repli des lignages vers des définitions plus restreintes de la famille<sup>160</sup>. Or, si la « famille n'épuise pas la sphère du privé, ni celles de l'affectivité, ni même celle de la formation de la

---

<sup>158</sup> SAINT-EVREMOND, Charles de, *Œuvres mêlées, Sur les années de la Régence d'Anne d'Autriche, A Mademoiselle de Lenclos, Stances (1674)*, tome 2, Paris, 1865, p. 539-541.

<sup>159</sup> ALBERONI, Francesco, *op. cit.*, p. 204. Il cite ALLAN, Graham, *A Sociology of friendship and kinship*, George Allen & Unwin, Londres, 1979, p. 81.

<sup>160</sup> Notre vision contemporaine de la famille tend à la confiner dans le domaine strictement privé, séparé du domaine public-politique.

personnalité<sup>161</sup> », son champ lexical est employé pour caractériser les relations de tout groupe. Par exemple, pour pacifier les relations au sein de la ville de Dijon, la *Compagnie de la mère folle*, qui existe déjà en 1454, rend des jugements exécutoires et juge des affaires de justice<sup>162</sup>. Et puis, après tout, le proverbe n'affirme-t-il pas qu'une « Bonne amitié est une seconde parenté<sup>163</sup> » ?

### a. Les liens du sang

A l'instar des relations de couple, les moralistes ne traitent pas de l'amitié qui doit irradier les relations filiales ou familiales. Ainsi, dans les rapports filiaux, Montaigne préfère faire usage du terme d' « affection » sans toutefois s'interdire pour autant l'usage d' « amitié » (« parmi vos autres bonnes qualitez, celle de l'amitié que vous avez montrée à vos enfans<sup>164</sup> »).

Maurice Aymard assure que l'amitié ne peut s'affirmer qu'en dehors de la famille<sup>165</sup>.

Pourtant, dans l'*album amicorum* de Jean Durant (1583-1592), le pasteur de Genève M. Perrot signe, après avoir inscrit le texte 1 Cor. XIII, 4, en « mémoire de l'entière amitié d'entre moy Charles Perrot et Jehan Durant, mon honoré compère, cher cousin, et intime ami. Ce 4<sup>e</sup> de juin 1584<sup>166</sup> ». Lorsque Jean Petitot conclut l'*in-octavo* de 166 feuillets reliés où il donne des conseils à ses enfants, il signe « Votre père et entier amy », le 12 juillet 1674<sup>167</sup>. Que penser ? Le précédent si l'on peut dire de la relation amicale et familiale est Jésus lui-même si l'on en croit La Pesse (1646-1724). Saint Jean-Baptiste et saint Jean se confondent une seule et unique personne, le cousin germain devient le disciple préféré du Christ. Jésus en a fait son frère et l'a déclaré enfant de Marie, qui aurait connu deux maternités. Saint Luc stipule qu'elle met au monde son fils premier né, le Christ. L'évangéliste sous-entend de cette manière la naissance d'un second enfant : Jean<sup>168</sup>. L'amitié de Jésus et de Jean est admise par tous. La beauté du

---

<sup>161</sup> AYMARD, Maurice, « Amitié et convivialité » in *Histoire de la vie privée, De la Renaissance aux Lumières*, tome 3, sous la direction de ARIES, Philippe, DUBY, Georges, Seuil, Paris, 1999, p. 442.

<sup>162</sup> LEVER, Maurice, *Le Sceptre et la marotte. Histoire des fous de cour*, Fayard, Paris, 2000, p. 78-99. La compagnie de la Mère Folle aussi appelée Infanterie dijonnaise compte plus de 500 personnes, nobles, bourgeois de robe, marchands ou simples bourgeois. Association bouffonne, elle a toujours pour roi un homme, qui se fait appeler « la mère folle ».

<sup>163</sup> Proverbe tiré du *Trésor des sentences* de Gabriel Meurier, in LE ROUX DE LINCY, *Le Livre des proverbes français*, tome II, Bibliothèque gauloise, Paris, 1859, p. 253.

<sup>164</sup> MONTAIGNE, Michel de, *Essais, De l'affection des pères aux enfants*, livre II, chapitre 8, GF Flammarion, Paris, 1979, p. 56.

<sup>165</sup> AYMARD, Maurice, *op. cit.*, p. 441-485.

<sup>166</sup> « Un album protestant de Jean Durant (1583-1592) », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1863, p. 228-229. Le passage en question est « Celui qui parle en langues s'édifie lui-même, mais celui qui prophétise édifie l'assemblée ».

<sup>167</sup> « Un livre manuscrit de Jean Petitot. Le célèbre peintre en émail. 1674 », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1860, p. 305-312, p. 419-432. Jean Petitot est né vraisemblablement en 1607. Son journal est continué de loin en loin par des descendants jusque 1840.

<sup>168</sup> Le renvoi est à Luc, XXI, mais il s'agit dans nos versions actuelles de Luc, II, 6 : « Or, pendant qu'ils étaient là, le jour où elle devait accoucher arriva ; elle accoucha de son fils premier-né,

corps de Jean, sa sincérité, sa franchise et son humilité sont les raisons de l'amitié du Christ pour lui selon La Pesse. Cette relation de bienveillance et de complaisance est forte. Jésus lui confie sa mère, rappelle le père Lejeune (1592-1672). Jean est le seul ami au pied de la croix, rappelle De La Rue (1643-1725). Pour La Pesse et Claude de Seyssel (v.1450-1520) dans *La Monarchie de France*, le Christ aurait révélé à Jean de grands secrets pendant la Cène<sup>169</sup>. *A priori*, être membre de la même famille et ami n'est pas inconciliable<sup>170</sup>. La naissance de l'amitié peut même s'expliquer par les devoirs du sang selon saint Thomas d'Aquin, repris dans le dictionnaire de Moreri. Mais ces deux natures ne sont-elles pas quelque peu rivales ?

Dans *La Nouvelle Atlantide* (1627) de Bacon, famille et amis sont réunis lors de la Fête de la Famille, fête accordée à tout homme qui vit assez longtemps pour compter, issus de sa chair, trente descendants vivants, âgés de plus de trois ans. Deux jours avant les réjouissances, le père de famille, surnommé Tirsan, réunit autour de lui trois amis et préside un conseil consacré à la prospérité de la famille. La fête est célébrée dans une salle où l'on a disposé un dais en lierre avec fils d'argent et de soie, qui une fois défait est partagé entre les amis de la famille. Malheureusement, si les amis sont conviés, l'auteur ne précise pas plus leur rôle. Participent-ils au conseil de famille ? Quels rôles jouent-ils véritablement ? *A priori*, ce ne sont pas des membres de la famille et ils semblent être des adjouvants<sup>171</sup>.

L'amitié peut-elle entrer en conflit avec la famille ? Dans la tragédie mise en scène en 1675 *Damon et Pythias ou les véritables amis*, la mère de Damon tente de convaincre son fils de sortir de prison, en s'évertuant à lui rendre suspecte l'amitié de Pythias, qui, après tout, est à ce moment-là sorti de prison et qui a, selon elle, choisi de le sacrifier à sa place. Dyrce déclare « qu'elle est prête à se donner la mort, si elle ne peut rien gagner sur luy, pour prévenir la honte & l'infamie de ce supplice, qui va déshonorer leur famille<sup>172</sup> ». Mais Damon ne varie pas et « répond à tout cela avec autant de vigueur & de force, que de soumission & de respect, & oblige sa mère à se retirer sans avoir rien avancé<sup>173</sup> ». L'amitié est glorifiée certes, mais les liens filiaux ne sont pas mis à mal. L'autorité de la mère et de la famille n'est pas contestée : respect et soumission sont de mise. A l'époque moderne, comme le révèlent les définitions élaborées dans les dictionnaires, les liens amicaux sont exprimés à l'aide d'un lexique dénotant aussi les liens familiaux. Ces derniers constituent un véritable schéma pour l'amitié. Quelles sont leurs forces ?

---

l'emballota et le déposa dans une mangeoire, parce qu'il n'y avait pas de place pour eux dans la salle d'hôtes. »

<sup>169</sup> SEYSSEL, Claude de, *La Monarchie de France et deux autres fragments politiques*, II, 4, Librairie d'Argences, Paris, 1961, p. 135.

<sup>170</sup> Les anglo-saxons emploient le terme de *friendship* pour désigner « des relations de natures très diverses (et en général non précisées) », qui n'excluent pas les rapports avec des parents. Très rarement « close friends » et « non-kin » précisent la relation et la rapproche du sens français. BIDART, Claire, « L'amitié, les amis, leur histoire. Représentations et récits », *Sociétés contemporaines*, n° 5, 1991, p. 21.

<sup>171</sup> BACON, Francis, *La Nouvelle Atlantide*, Flammarion, Paris, 2000, p. 107-111.

<sup>172</sup> *Damon et Pythias ou Les Véritables amis*. Tragédie dédiée au présidial, à Tolose, par Jean et I. Jacques Bovde, 1675, second acte, p. 9.

<sup>173</sup> *Damon et Pythias ou Les Véritables amis*, op. cit., second acte, p. 9.

La parenté se pense en termes d'écart et de différences : différences de sexe, d'âge mais aussi différences de positionnement généalogique indépendant de toute volonté. Le système de la parenté a sa cohérence propre, alors que l'amitié n'est pas une organisation avec un cadre déterminé. De la place du père découle la place de tous les autres membres. Il s'agit de faits intangibles. A l'occasion de la naissance du duc de Bretagne, Alexandre Dubois (1655-1739), curé de Rumezies (1686-1739), écrit : « Le 25 juillet 1704, Mme la duchesse de Bourgogne accoucha d'un prince que le roi nomma duc de Bretagne. On en fit mille réjouissances. C'est un nouveau surcroît de bonheur pour la France, étant très certain que les princes n'ont point d'armée qui vaille ce que vaut une nombreuse famille. Les amis changent selon les temps et les intérêts, mais les liens du sang ne se rompent que rarement. C'est une bénédiction de Dieu sans exemple dans aucun des rois de France et qui perpétue le bonheur de ces Etats<sup>174</sup> ». Cette nature qu'on ne peut rompre offre un incommensurable avantage à la famille. Toutefois, le degré de parenté n'entre pas en corrélation directe avec le degré de solidarité ou de proximité. A *contrario*, l'ami est détaché du réseau de la parenté peut être un véritable *alter ego*. De plus, tous les auteurs s'évertuent à démontrer que l'amitié, longue à bâtir, est, si elle est véritable, illimitée dans le temps, et peut même défier la mort, comme les liens familiaux. Les liens de parenté ne signifient pas obligatoirement l'exercice de la solidarité entre ses membres. L'auteur d'une chronique familiale invite surtout les membres de la famille à faire preuve de solidarité. Il ne cherche pas en priorité à célébrer les actions solidaires passées des membres de la famille. Les solidarités n'ont rien de systématique...

Une unique gravure évoque l'amitié fraternelle. Elle illustre l'édition parisienne de 1543 de l'ouvrage de Corrozet, *Hécatographie*. Assis dans la nature, adossés chacun à un arbre, deux personnages brisent une flèche. Au centre, un troisième tente en vain de casser un tas de flèches à l'aide de son genou. Un petit moulin domine la scène. Ces hommes, présentés comme des frères, mettent en pratique le dire d'un père à ses enfants sur son lit de mort : restez ensemble par amitié et ainsi aucun mal ne peut vous être fait. Les flèches restées ensemble ne peuvent être rompues. L'obligation de solidarité reste très forte au sein de la famille, d'autant plus forte que les liens du sang sont proches. Dans la fable de La Fontaine (1621-1695), « L'Alouette et ses petits avec le Maître d'un champ », la panique prend les oisillons devant le risque de voir les amis, puis les « parents » arriver pour moissonner. Mais personne ne vient aider. Le sage ne s'appuie que sur la « famille », à savoir les gens de la maison, pour travailler. Seule la famille ne fait jamais défaut. C'est vraisemblablement pour cette raison que l'abnégation tant recherchée de l'ami soit parfois décrite avec le champ lexical de la famille. En effet dans le livre d'emblèmes de Gomberville (1646), une gravure intitulée *l'amy ne voit point le deffaut de l'amy* représente un père âgé qui se laisse conduire par ses quatre enfants. Le texte accompagnant la gravure explicite le sens à donner à l'iconographie : l'affection du père efface et corrige tous les manquements. Faisant clairement référence à l'amour filial, l'écrit souligne que l'ami doit se comporter pour l'ami comme le père pour ses enfants.

Malgré tout, la famille ne remplit pas toutes les conditions pour offrir un parfait ami. Il semblerait qu'il faille le rechercher hors du cercle familial et de ses contraintes.

---

<sup>174</sup> DUBOIS, Alexandre, *Journal d'un curé de campagne au XVII<sup>e</sup> siècle*, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2008, p. 130.

Né en 1533, Michel de Montaigne est l'aîné de la famille. Il a pour frères et sœurs : Thomas, Pierre, Jeanne, Arnaud, Léonor, Marie et Bertrand, bien qu'il ne s'exprime pas trop à leur sujet<sup>175</sup>. De plus, il nourrit à l'égard de son père quelques ressentiments tout en louant ses qualités, lui reprochant notamment de le laisser, lui et ses frères, par le testament de 1561, à l'entière discrétion de sa mère, avec qui il ne s'entend guère. Selon Catharine Zoppis (1977), c'est Montaigne qui va réserver le vocabulaire « amitié » à ce que nous appelons l'amitié, et c'est lui qui va la dégager de la parenté<sup>176</sup>, grâce aux modifications successives du lexique dans les différentes versions des *Essais*. Tandis que la fraternité est imposée, l'amitié est libre. L'amitié ne peut donc se vivre dans la famille, qui renferme en son sein de trop nombreux conflits. Les frères entre eux ou le fils avec le père peuvent être trop différents pour entretenir une bonne amitié. Pourtant, lorsqu'il parle de La Boétie, Montaigne emploie bien le terme de « regard fraternel et sévère ». Soulignons que La Boétie est orphelin, n'a pas de frère et appelle Montaigne plus souvent « frère » alors que Montaigne, qui certes a des frères et sœurs mais n'a pas eu de descendance mâle, parle de La Boétie comme d'un compagnon ou d'un ami<sup>177</sup>. Ces deux hommes sont comme à la recherche chacun de leur côté de frère spirituel. Montaigne parle de La Boétie comme d'un compagnon, qui est selon lui quelqu'un qui est à égalité, qui lui est associé, ou présent à ses côtés : « ce mien cher frère et compagnon inviolable<sup>178</sup> » et d'un ami. Montaigne l'appelle indifféremment « mon frère » ou « mon ami » bien que « frère » représente davantage qu'un compagnon. Parfois il associe les deux termes pour renforcer le lien : « intime frère et inviolable amy<sup>179</sup> ».

Rechercher l'ami hors du cercle familial, hors de toute contrainte, est un *topos*. Pour Charron (1541-1603), les amis sont avant tout « toutes chères personnes » comme les parents ou les enfants<sup>180</sup>. Mais dans les lignes suivantes, l'auteur affirme qu'il y a un « très bon remède » à la tristesse de perdre ses amis, à savoir se refaire des amis. « A qui la vertu ne manque point, les amis ne manqueront jamais, c'est l'instrument avec lequel on les fait, & avec lequel quand on a perdu les anciens, on en refait de nouveaux. » Dès lors, il y a fort à penser que le moraliste pense surtout aux amis « recrutés » hors du cercle familial. Le père ou le fils aîné ne peuvent se « remplacer » à cause de la place unique occupée par ces personnes<sup>181</sup>. Ce point de vue est partagé par Sorbière (1615-1670). Ce dernier ne fait aucun cas de la famille ou d'un quelconque cercle préexistant pour « choisir » son ami, « un homme à qui je puisse communiquer tout ce qui me travaille l'esprit en quelque sorte, une personne qui ait de l'affection pour moy, qui ait

<sup>175</sup> Thomas est au chevet de La Boétie à sa mort. Pierre voyage avec Michel pendant les guerres civiles, La Boétie meurt dans la maison de Jeanne.

<sup>176</sup> ZOPPIS, Catharine, *Le Vocabulaire de l'amitié chez Montaigne*, thèse, sous la direction de NAIS, Hélène, Nancy 2, 1977, p. 176. Catharine Zoppis travaille sur les *Essais*, les *Lettres* et le *Journal de voyage* sans utiliser l'ouvrage de Leake paru en 1981 mais en employant le *Lexique* de Grace Norton et d'Abel Lefranc (1939).

<sup>177</sup> *Ibidem*, p. 41.

<sup>178</sup> Lettre de dédicace à sa femme. *Ibidem*, p. 40.

<sup>179</sup> Dans son testament.

<sup>180</sup> « le comprends icy parens, enfans, & toutes cheres personnes », in CHARRON, Pierre, *op. cit.*, chapitre XXVII, *De la perte d'amis*, Paris, 1671, p. 668.

<sup>181</sup> Cette réflexion amène aussi à penser qu'il y a un « nombre » d'ami adéquat et qu'au-delà un certain nombre, il devient impossible de tisser des liens d'amitié.



bon sens, avec qui je puisse avoir un entretien à cœur ouvert, à qui je ne cache et je ne dissimule aucune chose<sup>182</sup> ». Le lien avec la famille peut se rajouter ou pas. Sorbrière ne contraint, ni n'exclut.

Rechercher l'ami hors de la famille pour la lui faire intégrer, voilà le but ultime. Faire accéder l'ami librement choisi, son *alter ego* à l'intangibilité des liens familiaux. Si l'appartenance au cercle familial n'est en soit pas exclue, mais considérée semble-t-il comme peu probable, tous cherchent à introduire l'ami dans la famille. Honneur insigne, en lui conférant un caractère familial, on scelle dans l'intangibilité des rapports familiaux les liens amicaux.

Deux enfants de Chorllon ont pour parrain « noble homme François Leboyeux » : la petite Jeanne, née le 5 août 1642, baptisée le 21, et Catherine, née le 23 juillet 1657 et baptisée le 3 octobre de la même année. François Leboyeux est commis à la recette des tailles à Guéret pour son cousin Deleyrit, puis assesseur en l'élection de Guéret. Célibataire, il vit chez les Chorllon où il décède en 1665. Voici comment Jean-Baptiste Alexis voue à la postérité l'homme et leur relation : « Le dix huitiesme may 1665, passa de cette vie à une meilleure noble François Leboyeux, assesseur en l'eslection de Guéret. Il estoit parisien de naissance et vint en cette ville, en l'année 1637 ou 1638, pour faire la recepte des tailles de cette eslection pour M. Deleyrit, son cousin, receveur antien des dites tailles. Il fist cet exercice jusques en l'année 1652 qu'il achepta ledit office d'assesseur ; il ne fust jamais marié et demeura toujours dans la famille avec nous en pension, où je l'avois toujours veu de toute ma souvenance. S'il n'estoit pas de la famille par la naissance, il l'estoit pourtant par inclination et amitié respective, ainsy qu'il l'a tesmoigné en toutes occasions pendant toute sa vie, comme le plus véritable et fidelle amy que nous eussions, ce qui m'a obligé de faire mention deluy et de sa mémoire dans ces présents mémoires. C'estoit un homme de bon sens et de conseil, quoyqu'il n'eust pas de lettres, et consommé dans les affaires, surtout de finances, qui, dès l'année 1662 ou 1663, avoit mis et estably des filles dévostes dans l'hostel-Dieu de cette ville pour avoir soing des pauvres ; il leur légua par son testament III<sup>o</sup> livres de rente, cent livres pour la subsistance des pauvres et encore II<sup>o</sup> livres pour l'entretien d'un prestre audit hostel-Dieu, pour y dire tous les jours messe et administrer les sacremens aux dites filles religieuses et aux pauvres malades, qui est VI<sup>o</sup> livres de rente en tout rachetable pour XII<sup>m</sup> livres ; outre laquelle, il légua encores plusieurs autres sommes à un certain nombre de pauvres vieillardz, pour la dot et mariage de certain nombre de pauvres filles. Il fonda un obit dans l'esglise de cette ville et une messe toutes les sepmaines dans la chapelle bastie par mon père, en laquelle il fust ensevely, et laissa d'autres sommes, pour l'ornement de la chapelle de Saint-Pardoux, et présens aux chapelles de Notre-Dame de Liesse et de Saumur ; en telle sorte que les légatz pieux contenus en son testament montent à la somme de [...]. Il estoit aagé de soixante huit ans<sup>183</sup>. » Aucun lien du sang ne semble lier les deux hommes. Du moins, s'il existe, il a été oublié par le mémorialiste. Chorllon est père, François Leboyeux a au moins un frère, Amable, chanoine en la collégiale de Saint-Quentin en Vermandois dans la Somme mais il est resté célibataire, ce qui ne l'a

---

<sup>182</sup> SORBIERE, Samuel, *op. cit.*, p. 8-12.

<sup>183</sup> CHORLLON, Jean-Baptiste Alexis, *Ecrits de Jean-Baptiste Alexis Chorllon, Président au présidial de la Haute-Marche au XVII<sup>e</sup> siècle*, Honoré Champion, Paris, 2002, p. 121-122.

pas incité à vivre dans un foyer propre et explique très certainement le lien étroit entretenu avec la famille<sup>184</sup>. C'est la vie sous le même toit, la force du temps passé ensemble qui fait de cet homme un « ami ». Est-ce un ami de la famille ou un ami personnel de Jean-Baptiste Alexis Chorllon ? Mais peut-on parler de choix de la relation amicale ? Chorllon a « toujours veu de toute ma souvenance » Leboyteux dans la demeure familiale. De plus, y a-t-il eu échange monétaire entre les parties ? En effet, l'auteur parle bien de « pension ». L'échange financier ne semble pas, quoi qu'il en soit, mettre à mal le rapport amical. Le lien est si fort qu'il est inhumé dans le tombeau de la famille Chorllon, avec ses armes propres au coin supérieur droit, alors que celles des Chorllon sont gravées à gauche. Ami, mais aussi parrain des enfants et donc compère, inhumé dans le caveau familial, Leboyteux fait d'Isaac Chorllon, son exécuteur testamentaire. En filigrane apparaît l'idée de transmission du lien amical au sein de la famille. Sa présence perpétuelle et immémorielle ainsi que son inhumation, sa fidélité à la famille « oblige » à faire accéder François Leboyteux à la mémoire familiale et à être inscrit dans les Mémoires. Ceci nous renvoie à la grande discrétion dans les livres de famille et de façon générale des amis dans les ego-documents. Ils n'y ont pas leur place car ils ne font pas partie de la famille, qui va conserver ses écrits.

Les liens amicaux se veulent donc « transmissibles » à l'instar des liens du sang. Jean Coullon (1525- ap.1587), échevin du ban du Chastel, peut ainsi affirmer : « La grande amitié que Mangin Guillaume et Jean Chaussier son filz portoient à mon père et à moy fuist en parties cause de mon transport vers Jeannon, fille unique dudict Chaussier et de Francoize Ollivier sa femme, de sorte que d'ung grand consentement des parans d'une et d'autres parties, notre contractz fuist accordez le 4 janvier 1544 et fuismes fiancez le mesmes jour avec honneste solempnité selon la coustume d'alors. Le vicaire nommé messire Didier Pierre presbtre nous fiancea. Parce que on ne savoit le temps que les Espagnols s'en yroient de ce pays mes parans et ceux de ma part ma fiancée trouvèrent bon de passer oultre au mariage. Partant nous espousames le sabmedi dernier janvier 1544 à vespre selon l'église romaine<sup>185</sup> ». L'amitié des deux hommes est la cause du mariage du fils de l'un avec la fille de l'autre. L'amour qui semble exister entre les deux jeunes gens est dû « en partie » à ces liens entre les parents. La bonne entente s'étend alors entre les membres des deux familles. Les liens s'enrichissent et se consolident par le sacrement du mariage. On cherche à faire « entrer » l'ami dans la famille et créer des liens durables au-delà d'une seule génération. Cette tentative se concrétise par des noces. Mais un autre moyen existe, il s'agit aussi d'un sacrement chrétien qui crée ou renforce des relations entre adultes mais aussi entre des générations différentes : c'est le baptême et le principe de parenté spirituelle qui s'y rattache.

---

<sup>184</sup> Amable Leboyteux survit à son frère.

<sup>185</sup> LE COULLON, Jean, *Journal de Jean Le Coullon, 1537-1587*, Petite Bibliothèque Messine, Paris, 1881, p. 13.

## b. La parenté spirituelle

La parenté spirituelle est un « ensemble d'institutions et de pratiques formalisées, qui ont en commun de se modeler sur la famille par leur vocabulaire et leur systèmes de droits et d'obligations, mais de mettre normalement en cause, pour la compléter ou la concurrencer, des individus ou des groupes extérieurs à la famille, même conçue dans son sens le plus large<sup>186</sup>. Les pseudo-liens de parenté sont au nombre de trois : le parrainage, l'adoption, et la fraternité artificielle. Ces parentés ont perdu leur aspect institutionnel et sont considérées au XVI<sup>e</sup> siècle comme des vestiges de mieux en mieux contrôlés par l'Etat et par l'Eglise<sup>187</sup>. L'adoption a disparu du droit français, la fraternité de sang connaît ses dernières heures dans la littérature chevaleresque. Seul le parrainage, encore très présent aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, va retenir notre attention.

Au VIII<sup>e</sup> siècle en Occident, la coutume impose de donner aux enfants des parrains autres que leurs parents. Dès le IX<sup>e</sup> siècle, de nombreux conciles tentent de limiter le nombre de parrains-marraines. Aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, le compéragé est dénoncé par Luther<sup>188</sup>. Les familles tentent toujours de les utiliser à leur profit. Le Concile de Trente limite à deux parrains et une marraine pour les garçons, deux marraines et un parrain pour les filles, et ne reconnaît plus la compaternité indirecte. Leur caractère symbolique est renforcé.

L'Eglise donne une fonction religieuse au parrainage et absolument pas au compéragé, bien que les parents spirituels se trouvent interdits de mariages ou de relations sexuelles, jugées incestueuses. Les historiens distinguent le compéragé « intensif » lorsque les parrains sont pris dans la parenté, du compéragé « extensif » quand les parrains sont pris en dehors de la parenté. Le compéragé horizontal, parrain et parents appartenant à la même classe sociale, se différencie du compéragé vertical, quand parrains et marraines appartiennent à une classe sociale supérieure à celle des parents. A Porrentruy (1482-1500), ville située à la frontière française, chef-lieu de seigneurie de la principauté épiscopale de Bâle, qui compte environ 1500 habitants en 1500 en une seule paroisse, les parrains et marraines sont recrutés de façon endogène et localement. Toute la gamme socioprofessionnelle est sollicitée mais on recherche bien des parrains « utiles », connus pour leur piété, leur respectabilité sociale<sup>189</sup>. Toutefois, à l'époque moderne, la parenté par le sang joue un rôle de plus en plus important.

Cette parenté spirituelle élargit le cercle de la parenté au-delà des liens du sang et des liens du mariage, tout en se différenciant des liens de clientèles car elle induit, et ce

---

<sup>186</sup> AYMARD, Maurice, *op. cit.*, p. 460.

<sup>187</sup> Dans les sociétés primitives, quatre modes d'alliance ou d'association existent : le mariage, l'échange de marchandises ou de services, la fraternité par le sang ou par échange de noms ou de « sacra » et enfin la parenté à plaisanterie. Dans la parenté à plaisanterie, l'individu ou le groupe est libre de manquer de respect à un individu sans toutefois l'offenser. La coutume permet de connaître la limite entre plaisanterie et offense. Celui qui est moqué ne doit pas en prendre ombrage. Chacun se moque de l'autre, ou la relation peut être asymétrique. A l'hostilité apparente correspond une amitié réelle. RADCLIFFE-BROWN, Alfred Reginald, *Structure et fonction dans la société primitive*, éditions de Minuit, Paris, 1968, p. 169-187.

<sup>188</sup> AYMARD, Maurice, *op. cit.*, p. 462-463.

<sup>189</sup> PEGEOT, Pierre, « Un exemple de parenté baptismale à la fin du Moyen Age : Porrentruy, 1482-1500 », *Annales de l'Est*, n° 1 et 2, 1982, p. 53-70.

malgré des positions inégalitaires au départ, l'égalité. Grâce au parrainage, on formalise, on constitue et on renforce des relations sociales. Ce type de parenté confère aussi des avantages aux parents de l'enfant. Avant 1450, 71 % des marraines à Florence sont de niveau nettement inférieur à l'enfant (sage-femme, voisine, nourrice), mais c'est pour se prémunir du mauvais œil et non pour accroître le prestige de la famille. Le modèle du parrainage religieux, magique, prime dans ce cas<sup>190</sup>. Mais après 1500, l'arrivée au pouvoir des Médicis bouleverse le paysage politique et le choix des parents quant aux parrains/marraines est bouleversé<sup>191</sup>. La question du compérage transsocial renvoie à un point crucial : toutes les familles n'ont pas comme volonté l'ascension sociale, certaines ont pu privilégier les rapports affectifs. De plus, Sébastien Jahan met en garde « contre le risque d'une amplification du paramètre familial dans la compréhension du jeu social ». Dans son étude sur les témoins aux contrats de mariage dans la France du Sud-Ouest aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, il apparaît que les forestiers sont soit assistés d'une famille proche et éclatée, soit en sont totalement coupés ; les « bons amis » sont présents dans trois contrats sur quatre. Ils font office de substitut de parenté, et démontrent la fragilité et le caractère ponctuel des manifestations de ces relations. Les liens sont latents et ne sont réactivés que durant des temps bien précis ; ce ne sont pas des relations suivies. De plus, les témoins sont le reflet d'un état du réseau social disponible sur place le moment venu. Dans un milieu assez nomade, on peut faire « feu de tout bois » alors que les sédentaires n'hésitent pas à « exclure » une partie des proches. Ces pratiques reflètent la fréquentation effective mais aussi la notion d'utilité de ces relations et le poids des représentations sociales<sup>192</sup>. La bigarrure sociale est plus ou moins prononcée selon les lieux et les époques.

Le parrainage n'entraîne en aucun cas une relation dyadique avec l'enfant. Ce point est renforcé par la multiplicité de parrains et marraines. En effet, la qualité des liens entre le parrain et son filleul est sous-tendue par les critères de durée et d'intensité de la relation, par la possibilité d'un « contrôle public », mais aussi par une pratique différenciée des relations entretenues au sein du groupe de parrains et de marraines. D'ailleurs, avant le XVI<sup>e</sup> siècle, les parents spirituels ne semblent pas porter d'intérêt à leur filleul après le baptême<sup>193</sup>. Le choix du prénom est lié dès le XI-XII<sup>e</sup> siècle à la parenté spirituelle, qui est elle-même liée à la parenté proche<sup>194</sup>. Choisir plusieurs prénoms permet de faire références à des groupes différents : à la famille, au milieu extra-familial... Selon Guy

<sup>190</sup> Ami et Amile « furent engendrés la même nuit, le même jour tenus sur les fonts baptismaux. Leur parrain, qui se nommait, Ysoré, était pape de Rome. [...] Amile fut conduit dans le Bery, le comte Ami en Auvergne. Dès l'âge de quinze ans, ils furent adoubés, sans s'être revus. Souvent ils avaient entendu parler l'un de l'autre. Ils se ressemblaient en tout [...]». Plus tard, les deux hommes se rencontrent après s'être longtemps cherchés l'un l'autre : « Mais nous allons partir rejoindre la cour à Paris. Le roi est en guerre ; s'il veut accepter nos services, je [Ami] serai votre dévoué vassal, car vous me faites fort bonne impression. [...] ils nouent par un serment mutuel les liens de leur amitié nouvelle.», in *Ami et Amile*, Honoré Champion / Traductions, Paris, 1985, 79 p. Le rituel de l'amitié s'apparente à celui de l'adoubement dans la société féodale.

<sup>191</sup> KLAPISCH-ZUBER, Christiane, *La Maison et le nom : stratégies et rituels dans l'Italie de la Renaissance*, éd. de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 1990, p. 131-133.

<sup>192</sup> JAHAN, Sébastien, *op. cit.*, p. 187-204. Sébastien Jahan a étudié les témoins des contrats de mariage dans la France du Sud-Ouest aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

<sup>193</sup> KLAPISCH-ZUBER, Christiane, *op. cit.*, p. 117.

<sup>194</sup> *Ibidem*, p. 110.

Cabourdin, à Vaucouleurs, entre 1597 et 1601, 35.5% des parrains ou marraines transmettent leur prénom à l'enfant. Rappelons que le Concile de Trente va imposer des prénoms de saints.

De nombreuses analogies avec le mariage peuvent être faites : le parrainage est un sacrement, se déroule à l'église, entre deux familles, de statuts sociaux égaux ou différents et marque l'entrée du baptisé dans la communauté chrétienne. Des interdits sexuels sont créés. Parrainage et compaternité créent des liens de solidarités, et l'obligation d'amitié entre compères et commères. La parenté spirituelle constitue également des liens volontaires comme dans l'amitié. A partir de l'étude d'Emmanuel le Roy Ladurie, Jussen reprend les termes employés par les prévenus lors de leurs interrogatoires devant Jacques Fournier, inquisiteur. Ces bergers célibataires qui disent être « liés d'amitié », précisent que la compaternité sert à « acquérir des amitiés humaines ». La compaternité est une des formes de relation entre amis, voire entre ami et amie<sup>195</sup>. Le parrainage et la compaternité renvoient donc bien à des liens d'amitié et de fraternité. L'importance de ce lieu est tel qu'en Italie, il est possible de s'interpeller « compare » et « comare », sans faire référence à des liens spirituels au sens strict<sup>196</sup>.

Si l'on se tourne vers les auteurs de notre corpus, on s'aperçoit que Gilles de Gouberville transmet son prénom à la fille de Thomas Drouet, née en 1550<sup>197</sup>. Quatre ans après la naissance de Gillette, il est de nouveau sollicité pour être le parrain du fils cette fois de Thomas, Joachim. La confiance est réciproque car, en 1578, Thomas Drouet est l'un des deux témoins lors de la rédaction de son testament<sup>198</sup>. Toutefois, l'attachement certain pour Thomas ne se reporte pas sur sa famille proche ; sa femme et ses enfants apparaissent rarement dans le *Journal*<sup>199</sup>. Gilles de Gouberville et Thomas Drouet se rencontrent, se déplacent et travaillent côte à côte, notamment à la pépinière. Les raisons de leur amitié, si elle existe, sont difficiles à cerner : le bon travail de Thomas Drouet n'y semble pas étranger. Ils s'estiment mutuellement et le journal ne dit peut-être pas tout...

Finalement le baptême n'entraîne pas tant une relation entre le parrain et l'enfant qu'entre compères, commères et les parents du nouveau-né. L'amitié du parrain et du filleul paraît plus aléatoire et dépend de la façon dont les liens seront entretenus par la suite. Ceci ne contredit pas le fait que les liens amicaux peuvent s'étendre sur plusieurs générations. Tant que l'enfant est mineur, il reste sous la protection de la *famille stricto sensu*. Adulte, il peut bénéficier de l'aide des amis de la famille et réactiver la parenté

---

<sup>195</sup> JUSSEN, Bernhard, « Le parrainage à la fin du Moyen Age : savoir public, attentes théologiques et usages sociaux », *Annales ESC*, n° 2, 1992, p. 484-485.

<sup>196</sup> L'étude du *compadriaggio* en Italie aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles à partir des *ricordanze* est assez ancienne. Il est considéré comme un lien social proche du clientélisme. Permet-il une extension ou un simple renforcement des liens de parenté ? Quel rapport le *compadriaggio* entretient-il avec les autres rapports sociaux, dans la mesure où il est possible ? Pour l'Italie, Richard TREXLER souligne les liens entre conscience civique, confraternité, compaternité spirituelle, solidarité et cohésion de la cité, mais le compérage peut-être employé à des fins partisans. Voir KLAPISCH-ZUBER, Christiane, *op. cit.*, p. 128-129.

<sup>197</sup> Gouberville donne encore une fois son prénom au fils de sa nièce en janvier 1555.

<sup>198</sup> GOUBERVILLE, Gilles de, *Le Journal du sire de Gouberville, annexes du Journal, compléments, études et index*, tome 4, Les éditions des Champs, Bricquebosq, 1994, p. 237-242.

<sup>199</sup> FOISIL, Madeleine, *Le Sire de Gouberville : un gentilhomme normand au XV<sup>e</sup> siècle*, Aubier, Paris, 1981, p. 53.

spirituelle<sup>200</sup>. Entre-temps, l'enfant aura grandi et appris la manière de se comporter vis-à-vis de son ami et notamment saura le saluer correctement.

### III. Le comportement adopté vis-à-vis de l'ami. La question du salut

En 1530, Erasme reformule la notion de civilité dans *La Civilité puérile* en prodiguant observations et conseils à l'usage des enfants. Tous les aspects de la vie en société sont traités. Le code proposé est valable pour tous, universel comme l'amitié. Mais la lecture psychologique du corps qui est faite va donner lieu à une volonté de discipliner l'âme par le corps, tout à fait étrangère au penseur néerlandais. Un contrôle constant, notamment du temps et de l'espace, tout acte se déroulant sous les yeux de tous, va s'imposer. Le corps disparaît littéralement, seules les larmes sont encore autorisées quelque temps sur la scène publique. La règle est intériorisée. *Le Courtisan* de Baldassare Castiglione (1528) séduit en maniant la « dissimulation honnête » avec brio. Dès 1630, les secrétaires enseignent la manière de se comporter en honnête homme. Ce processus de civilisation, cher à Norbert Elias, refoule et contraint corps et esprit. Mais à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, ces civilités sont considérées comme une parodie archaïque.

Le corps recèle des enjeux qui dépassent le cadre purement individuel. Or, la question corporelle au sein de la relation amicale apparaît dès l'instant de la rencontre. Comment salue-t-on ?

#### a. Le salut en public

Le salut marque l'absence d'hostilité à l'égard de la personne rencontrée ; tous les gestes de salut présentent à autrui l'absence d'arme dans la main droite. Règle de politesse parmi d'autres, il permet aussi de montrer la joie que l'on éprouve à se rencontrer. Les gestes de salut peuvent être très divers : ôter son couvre-chef, se serrer la main, s'embrasser (sur la joue, en se l'effleurant, ou sur la bouche). L'« amitié de chapeau » est un simple échange de politesses, et de salutations<sup>201</sup>. Gageons que se saluer sans entrer en contact physique suppose une interaction moindre avec autrui. Aussi intéressons-nous à ce qui engage *a priori* le plus, à savoir le baiser.

Aereld (1110-1167) distingue quatre types de baisers dont celui donné entre ennemis se réconciliant et celui donné entre amis très chers après une longue séparation dans son *Traité sur l'amitié corporelle*<sup>202</sup>. Le baiser sur la bouche est peut-être le plus

---

<sup>200</sup> Rappelons que souvent la parenté spirituelle est choisie dans le cercle familial.

<sup>201</sup> BURKARDT, Albrecht, *Les Clients des saints : maladie et quête du miracle à travers les procès de canonisation de la première moitié du XVII<sup>e</sup> en France*, Collection de l'école française de Rome 338, Rome, 2004, p. 322.

<sup>202</sup> CARRE, Yannick, *Le Baiser sur la bouche au Moyen Age. Rites, symboles, mentalités à travers les textes et les images. XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, Le léopard d'or, Paris, 1992, p. 98.

riche de sens, associé en effet au souffle de l'Esprit Saint et à la symbolique de l'échange des souffles.

Geste d'accueil, geste marquant la bienveillance, geste de conciliation, geste de création d'amitié, geste de nature affective, le baiser, *osculum*, revêt aussi des connotations juridiques et politiques. Il scelle contrat et alliance. Du XI<sup>e</sup> au début du XIII<sup>e</sup> siècle, le baiser de paix liturgique est primordial. Aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, le baiser rituel « féodal », « masculin, égalitaire, élitiste et public<sup>203</sup> » connaît son apogée. Le seigneur et son vassal s'échangent un baiser, preuve de l'égalité, de la fidélité et de leur affection mutuelles. L'*osculum* « scelle » le couple mais les chartes supplantent le baiser féodal dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Au XVI<sup>e</sup> siècle, le baiser est comme oublié. Quant au baisemain, il n'est pas un mode de salutation avant le XV<sup>e</sup> siècle, sauf exception<sup>204</sup>. Au XVI<sup>e</sup> siècle, avec le développement de l'étiquette, il devient un geste de salutation dans la haute société. Aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles, le baiser sur la bouche disparaît des rites d'amitié et de salutation, remplacé par le baiser sur la joue, le baisemain et la poignée de main<sup>205</sup>. Voici donc les règles de base organisant le principe du salut. Mais comment les amis procèdent-ils ? Malheureusement, les pièces de théâtre qui sont pour ainsi dire les seules à pouvoir nous renseigner sont désespérément muettes. Les didascalies sont peu nombreuses et ne fournissent aucune information à ce sujet. La mise en scène théâtrale est laissée libre. Pourtant, l'existence du corps de l'ami n'est pas occultée dans la société. Dans *Le Temple de la félicité* (1630) de Charles de Saint-Paul Vialart (1592-1644), le futur évêque d'Avranches énumère les douze marques de la parfaite amitié. Les amis doivent prendre soin de se parer pour se plaire, preuve du désir d'être aimé comme ils aiment en retour. Durant l'absence de l'ami, penser à lui procure du plaisir et favorise l'union des âmes à défaut de celle des corps. Enfin, l'amitié fait pleurer de joie en la présence de ceux qu'on aime et de douleur en leur absence. Aimer produit des langueurs en l'âme et au corps, comme des soupirs surtout si l'ami absent. La sensualité est omniprésente ! Pourtant le corps est de plus en plus contrôlé et caché. Dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, toute mention des troubles physiques liés à la simple évocation de l'absence ou l'éloignement de l'ami disparaissent petit à petit. Nous ne pouvons conclure si dans la vie quotidienne, on s'embrasse ou non. Penchons-nous alors aux termes employés pour saluer l'ami dans la correspondance.

## b. Le salut dans les lettres

Les lettres font apparaître les devoirs codifiés de l'amitié. Les termes employés sont figés : « vostre fidèle mary et amy assuré », « vos plus affectionné maary et certain amy ».

---

<sup>203</sup> *Ibidem*, p. 324.

<sup>204</sup> Dans les rituels religieux ou laïcs comme les messes ou les cérémonies d'hommage, voire lors de simples remerciements pour un bienfait.

<sup>205</sup> Le baiser sur la bouche est aujourd'hui vu comme un signe érotique et comme signe de partage d'une grande intimité. Il est aussi partagé entre les parents et leurs très jeunes enfants. La poignée de main ne devient courante qu'au XIX<sup>e</sup> siècle. CARRE, Yannick, *op. cit.*, p. 113.

Quatorze lettres du sire de Gouberville sont conservées. Une est adressée le 10 juillet 1568 à M. de Sorteval, deux à monsieur de Saint-Nazair le 6 septembre et 8 décembre 1575. Les onze autres sont adressées à un certain Guion le Long, qui n'apparaît jamais dans le *Journal*. Elles datent du : 20 avril 1572, 7 août 1576, 14 août 1576, 12 septembre 1576, 13 décembre 1576, 9 février 1576, 14 septembre 1577, 10 décembre 1577, 2 janvier 1578, 30 janvier 1578, 31 janvier 1578<sup>206</sup>. Toutes sont malheureusement postérieures aux cahiers du *Journal* qui ont été conservés, entre 1549 et 1562. Comment Gouberville s'adresse-t-il au destinataire de ses missives ? M. de Saint-Nazair, son beau-frère, est au mieux qualifié de frère, sans plus d'épanchement affectif de sa part. Gouberville, sans argent, malade, s'inquiète pour ses serviteurs et recommande à François Picot, sieur de Sorteval, de s'occuper de deux de ses « frères naturels », « de mes principaux et plus fidelles serviteurs », Charles de Bručan et La Joye, qui l'ont loyalement servi. Au moment où Gilles évoque l'avenir de ses filles, Monsieur de Sorteval est qualifié d'ami ainsi qu'à l'introduction de la lettre. A la fin, en guise de signature, Gouberville se pose en frère et ami<sup>207</sup>. Les lettres adressées à Guion ne sont guère différentes de celles adressées aux autres, ces missives témoignent d'une grande confiance de Gilles ; il s'enquiert de ses affaires et lui confie les siennes pendant son absence. Il loue par trois fois sa loyauté et sa « prudence<sup>208</sup> », le 20 avril 1572, le 02 janvier 1578 et le 30 janvier 1578. Seule celle du 14 septembre 1577 ne fait aucune mention d'amitié. La position de ces formules, de ces affirmations d'amitié dans la lettre, introduction et signature, laisse tout d'abord songer à de simples formules de politesse, voire diplomatiques. Les lettres de Gilles de Gouberville constituent des demandes et des ordres ; il recommande ses affaires aux bons soins du destinataire quasiment à chaque fois ; ces formules le charment, selon le principe de la *captatio benevolentiae*, avant de l'amener dans le vif du sujet. Pourtant, interpeller le destinataire comme un ami ou se présenter à lui comme tel est parfois lié au corps lui-même de la lettre, où on va qualifier « l'ami », où on va lui reconnaître des qualités. La tournure, qui n'est pas que rhétorique, se poursuit jusqu'à la fin. A Monsieur de Sorteval, Gilles de Gouberville signe : « Vostre frere et amy G. de GOUBERVILLE », à Guion le Long : « Vostre certain amy DE GOUBERVILLE » ou « Vostre certain amy DE GOUBERVILLE » ou « Le tout vostre amy DE GOUBERVILLE ». Malheureusement, les missives conservées ne débutent qu'en 1568. A cette date le *Journal* encore en notre possession est achevé et Guion n'y apparaît pas ; on ne peut donc pas comparer l'état des relations dans le *Journal* et les formules des lettres. On peut également se demander si la distance physique et tout simplement l'écrit ne favorise pas le vouvoiement. Rien ne dit en effet que le tutoiement n'est pas utilisé par Gilles de Gouberville et Guion lorsqu'ils se rencontrent.

La manière de se saluer en présence est difficile à percevoir, la correspondance reflète un rapport d'autorité teintée d'affection et exprime plutôt l'idée du respect de conventions rhétoriques. Qu'en est-il de la conversation ?

<sup>206</sup> GOUBERVILLE, Gilles de, *Le Journal du sire de Gouberville, annexes du Journal, compléments, études et index*, tome 4, Les éditions des Champs, Bricquebosq, 1994, p. 209-233.

<sup>207</sup> *Ibidem*, p. 209-210.

<sup>208</sup> Lettre du 20 avril 1572 adressée par Gilles de Gouberville à Guion le Long. *Ibidem*, p. 211-212.



### c. La conversation

La conversation est un medium de valorisation réciproque. Plaisir gratuit, libre et aisé, elle ne constitue pas un échange à proprement parler mais est destinée à créer un espace social, à lier de façon cohérente ses participants et à en exclure les autres. La complaisance est la qualité primordiale de l'honnête homme, qui veut plaire par sa conversation. Les bienséances devant être observées, l'honnête homme se doit d'être agréable et d'acquiescer aux propos de son interlocuteur sans pour autant l'ennuyer. Seul l'art de la conversation permet de rendre la présence de l'autre supportable. Faire montre de flatterie et d'affectation sont deux écueils à esquiver, ce qui est rendu possible seulement par l'esprit. Fruit de la volonté et d'un certain travail sur soi, la complaisance n'est pas naturelle et se substitue à l'amitié la complaisance comme ciment de la société. Or, une immense distance sépare la complaisance de l'amitié. Vers 1630, un siècle après l'édition de *La Civilité puérile* d'Erasme, au moment où le processus de civilisation est en passe de s'achever, Vialart nous rappelle ce qui doit constituer le miel de la présence amicale. La douceur de la conversation de l'ami et sa présence emplît de bonheur, les lettres ne peuvent que faiblement se substituer à sa présence physique. Toutefois, tous les hommes ne sont pas capables de tenir une conversation, ceux-ci sont incapables d'amitié<sup>209</sup>. Vialart ne fait pas ici référence à un quelconque manque d'esprit. La conversation de l'ami n'est pas celle du mondain des salons, les qualités requises sont différentes. Tout d'abord prendre le temps est primordial, dès lors les mélancoliques, les fiers, les vieillards, et ceux qui ont des affaires s'excluent de ce doux lien. La conversation se doit d'être franche et naïve, et est très éloignée des artifices de la complaisance. La valorisation mutuelle n'est point son but, l'ami n'ayant pour autre désir que de consoler, d'encourager, de se réjouir et de conseiller.

Si deux hommes sont capables d'amitié, comment s'adressent-ils la parole ? Le théâtre se prête volontiers à l'étude de la façon dont on s'adresse à l'ami. Quinze pièces mettent en scène des relations amicales masculines. Les relations inégales, où l'un vouvoie et se fait tutoyer, sont seulement présentes dans les tragédies (trois sur quatre). *A priori* cet usage s'expliquerait par le genre même de la pièce de théâtre et par la qualité des amis. Ainsi, dans *Othon* (1664), Albin vouvoie son « Seigneur » sénateur romain Othon. Dans *Andromaque* (1667), Pylade vouvoie Oreste, fils d'Agamemnon, qui le tutoie. Pour Charron (1541-1603) et Du Perron (1556-1618), le terme d'« amitié » n'est plus

---

<sup>209</sup> « Et c'est aussi pour cette raison, que les hommes qui sont ineptes à la douceur de la conversation, sont estimez incapables d'amitié. Qui voudroit aimer ceux, qui sont tousiours abbatus de melancholie, & qui ont l'esprit altier, & plain de contrastes. A n'en point mentir, ils ne trouvent point de parfaits amis. (sic) non plus que les vieillars, lors qu'ils sont d'une humeur fascheuse, & sujette au chagrin, parce qu'ils ne sont aucunemēt propres à iouïr des plaisirs de la compagnie : au lieu que les ieunes gens, dont la vivacité & la gentillesse rend la communication fort aymable, sont ordinaiemēt chéris & aymez. Il ets aussi rare aux personnes d'affaires, qui ont peine à prēdre le temps de cōverser avec les autres, de nouïer avec quelqu'un une estroitte amitié [...] », in VIALART, Charles, *Le Temple de la félicité, où se veoient divers tableaux qui représentent tout ce qui a pouvoir de rendre l'homme content et heureux en cette vie...*, Paris, 1630, p. 374-375.

adéquat pour les relations d'autorité et d'inégalité, car ce sentiment se vit sur le mode du choix et de l'égalité<sup>210</sup>.

La relation d'égalité entre les amis revêt deux facettes : soit le vouvoiement, soit le tutoiement, ce qui n'augure pas cependant la qualité de la relation. En revanche, passer du tutoiement au vouvoiement symbolise un refroidissement dans la relation.

Dans la tragi-comédie *L'Aveugle de Smyrne* (1637), Terfile et Atlante se vouvoient tout comme Philinte et Alceste dans *Le Misanthrope* (1666). Alceste dès la première scène refuse brusquement le titre d'ami de Philinte et exprime ses raisons. Dans *La Suite du Menteur* (1645) de Corneille, Philiste promet de faire sortir Dorante de prison, l'informe de son élargissement prochain, le fait sortir de prison et lui cède la main de Mélisse. Pourtant, Philiste lui a avoué son amour pour la belle. Dorante berne son ami et obtient ce qu'il veut, la main de la demoiselle, qui, il est vrai, soupirait pour lui. Le vouvoiement n'est guère un gage de relation simple. En revanche, dans *Le Parasite* de Tristan l'Hermitte (1653), Périante et Lisandre se tutoient. De bon conseil, le premier calme le second qui entretient le sombre désir de se suicider et le dissuade également de se battre en duel. Périante se présente comme son « serviteur ». En revanche, l'ambiguïté plane au-dessus des relations tissées entre Tircis et Eraste dans *Mélite ou Les Fausses lettres* (1630). Ami et rival, le tutoiement ne parvient pas à dissimuler la tromperie et la fausseté qui entachent leur amitié. Dans *La Veuve ou Le Traître trahi* (1632), le tutoiement ne permet pas de masquer qu'Alcidon et Philiste vont rompre leur amitié. Le même cas de figure est mis en scène dans *La suivante* de Corneille (1634), où Damon tutoie Florame et Théante tout en jouant un perpétuel double jeu entre les deux rivaux. Il imagine un duel entre Florame et Clarimond, tous deux amoureux de Daphnis. En effet, l'un mort, l'autre duelliste serait obligé de fuir et Théante pourrait obtenir la faveur de Daphnis. Après l'annonce de ce plan machiavélique, Théante déclare en parlant de Damon que « le Ciel ne vit jamais un ami si parfait<sup>211</sup> ». Damon sert successivement les intérêts de Théante puis de Florame dans la même scène, la scène 5 de l'acte IV.

Tutoiement, vouvoiement, il ne semble donc pas y avoir de règles très strictes. Le choix opéré ne donne aucun indice sur la qualité de la relation. De façon générale, l'amitié dans le théâtre est trompée, faussée.

Naturellement, les écrits du for privé ne se prêtent guère à l'étude de l'emploi de l'adresse. Marie Du Bois (1601-1679) transcrit pourtant un passage au style direct dans son journal. En avril 1661, Louis de Forateau, sieur de Girardet est malade. En tant que voisin et ami, Marie Du Bois, que le souffrant appelle « mon ami », rend visite à ce gentilhomme de Couture et s'adresse à lui en le vouvoyant : « Si vous me vouliez croire, vous enverriez quérir un médecin ». Malgré l'affirmation d'amitié et l'appartenance au même état, Marie Du Bois ne tutoie pas Louis de Forateau par politesse ou peut-être aussi par manque de réelles chaleurs dans leurs rapports. Il est bien difficile d'en tirer des conclusions.

---

<sup>210</sup> REY, Michel, « L'amitié comme lien social à la Renaissance », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, octobre-décembre, tome XXXVIII, 1991, p. 621.

<sup>211</sup> CORNEILLE, Pierre, « La Suivante », in *Œuvres complètes*, tome I, Gallimard, Paris, 1980, p. 419. Acte II, scène 13, vers 680.

#### d. Désigner l'ami dans les écrits littéraires et du for privé

« Les amis » peuvent se trouver à différents niveaux de l'échelle sociale mais l'initiative d'appeler l'autre « ami » vient toujours de celui le plus élevé socialement. Cette question de l'égalité-inégalité est rappelé dans le dictionnaire d'Estienne (1549) où « ami » peut se dire d'un « ton supérieur et d'un air insultant ». Pour de simples relations, ou pour un étranger devenant menaçant, « Mon amy, je ne vous demande rien » est la formule consacrée. Cette expression est peut-être une façon de se concilier autrui.

Le vocabulaire permet également de hiérarchiser ses amitiés. Par exemple, le comte Edme de La Châtre († 1645) parle soit d'« ami particulier et fort particulier », soit d'« ami ancien » ou encore d'ami « capital » ou « fort cher et honoré ». Les termes employés sont fonction du degré d'affection : du plus affectif au plus institutionnel<sup>212</sup>.

La relation peut aussi ressembler à de l'amitié sans pour autant employer son champ lexical, parce que la différence sociale entre les deux hommes laisse toujours flotter un léger doute. Gouberville (1521-1578), qui se trouve au sommet de la hiérarchie sociale dans sa campagne, est très certainement isolé. Si la conformité sociale est indispensable pour tisser des liens amicaux, alors Gouberville en a peut-être été empêché. Ainsi, Madeleine Foisil présente Thomas Drouet comme un proche de Gouberville et considère leur relation comme « une sorte de compagnonnage du gentilhomme campagnard et du paysan, fait de mutuelle compréhension, de connivence, de besoin l'un de l'autre, d'amitié, mais qui ne supprime jamais tout à fait la distance de la part du premier<sup>213</sup>. » Vocabulaire et gestes sont ambigus : on constate un rapprochement évident dans l'esprit de Gouberville entre les notions de famille et d'amitié, plus exactement d'amitié naturelle<sup>214</sup>. Son *Journal* rend surtout compte des rencontres qui ont lieu entre Gouberville et certains membres de sa famille, ses serviteurs, les habitants de Mesnil-au-Val, les paroissiens et leur curé ou encore les personnes qu'il rencontre par sa fonction d'officier. Le monde relationnel de Gilles de Gouberville est masculin, la présence féminine très rare. Les actes pouvant être interprétés comme des manifestations d'amitié ne sont pas en réalité vécus ainsi par le principal intéressé car l'amitié est de façon générale un lien social. Gilles ne présente personne comme un ami intime. Il aurait même tendance à dissimuler ses liens affectifs : l'amour est tout aussi absent. Il nous faut des actes deviner l'amitié, le risque est d'appliquer des critères qui n'auraient pas été pertinents pour Gilles de Gouberville. Ou il la ressent mais ne la nomme pas, pour des raisons que nous ignorons et que nous pouvons seulement extrapoler : pudeur, peur de s'avouer ses sentiments à soi-même, ou il ne la perçoit pas comme un sentiment distinct. S'il n'a jamais utilisé le mot, c'est peut-être qu'il n'a jamais ressenti d'amitié envers

---

<sup>212</sup> CONSTANT, Jean-Marie, « Amitié, système de relation et politique dans la noblesse française aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> », in *Aux sources de la puissance, sociabilité et parenté*, actes du colloque de Rouen, 1987, Rouen, n° 148, 1988, p. 145-153. A propos des *Mémoires de la minorité de Louis XIV*.

<sup>213</sup> FOISIL, Madeleine, *op. cit.*, p. 52.

<sup>214</sup> « L'amitié naturelle » se noue entre les membres d'une même famille. On parle essentiellement d'« amitié naturelle » entre les parents et les enfants.

quelqu'un. Il manque peut-être toujours « quelque chose » aux gens qui l'entourent pour être considérés comme des amis....

Jean Marteilhe (1684-1777) part chercher refuge aux Provinces-Unies en 1700. Il fuit Bergerac en compagnie de Daniel Legras, un compagnon perruquier, également natif de Bergerac. Ils voyagent ensemble du Périgord aux Ardennes. A Mariembourg, enclave française dans les Pays-Bas espagnols, ils sont arrêtés, emprisonnés et condamnés aux galères en janvier 1701. Jean Marteilhe appelle dans ses Mémoires celui avec qui il a traversé tout le royaume : « un des amis », « mon compagnon », « mon cher compagnon de souffrance », « mon cher camarade<sup>215</sup> » pour ne le nommer qu'assez tardivement dans ses Mémoires « Daniel le Gras, mon camarade<sup>216</sup> ». Condamné également aux galères à perpétuité, Daniel Legras est séparé de Jean Marteilhe. Conduit avec les autres forçats protestants à Marseille, après l'évacuation de Dunkerque, il est libéré le 7 mars 1714, huit mois environ après notre auteur. Le récit est centré sur l'auteur ; fournir l'identité de la personne, d'un ami, est donc, malgré toutes les épreuves, facultatif. Ce qui serait important pour Jean Marteilhe n'est pas tant l'identité nominative que le partage d'expériences, dures et éprouvantes, celui qui accompagne, « compagnon », et qui a traversé avec lui toutes ses « souffrances ». L'ami est celui qui est là dans les épreuves.

\* \* \*

L'amitié conjugale se situe clairement en marge des grandes théories sur l'amitié car elle dépasse le simple cadre du foyer ; elle concerne les citoyens dans une dimension culturelle, politique et sociale, pas uniquement domestique<sup>217</sup>. Toutefois, la famille est dotée d'une symbolique forte. Elle représente un espace d'investissement affectif et constitue le lieu d'une possibilité de reconnaissance pour chaque individu. Chacun a une place qui lui est affectée dès sa naissance : on est l'aîné ou le benjamin. La famille est en elle-même garante du lien entre les individus qui la composent et rien ne semble pouvoir être plus à même d'assurer la force d'un lien. C'est pourquoi, chacun tente de rapprocher, de vivre et de présenter son amitié comme incorporée en son sein. On cherche à rattacher son ami à sa famille. Ceci nous amène alors à réfléchir sur les notions d'égalité et de différence : on cherche à être semblable sans induire de hiérarchie entre les amis. Toutefois, la hiérarchie sociale est présente à l'esprit : cette spontanéité philosophique est toujours vite rattrapée par la réalité. Il serait plus juste de dire qu'on tente de rattacher l'ami à sa famille sans oublier l'importance sociale de l'ami. Après tout, un ami ne doit-il pas se révéler utile ? L'ami doit non seulement pouvoir rendre service mais aussi le faire. L'amitié vit séparée de la famille pour mieux s'y rattacher. De plus, la société se pense en terme de duo, le couple marié ou l'amitié proche, tout en créant constamment de multiples ramifications. Ainsi, le lien du parrainage est un lien entre parrain et filleul qui se

---

<sup>215</sup> MARTEILHE, Jean, *Mémoires d'un galérien du Roi-Soleil*, Mercure de France, Paris, 1982, p. 40, 48, 72, 99.

<sup>216</sup> *Ibidem*, p. 88.

<sup>217</sup> Mais le couple forme bien la base de la société.

démultiplie en de nombreuses ramifications, avec et entre les compères et les commères. Le parrainage apparaît comme la possibilité de témoigner de l'affection envers quelqu'un. Ce système de parenté offre en outre la possibilité d'étendre son réseau, de rendre des gens non indifférents, de les rendre bienveillants à son égard et à l'égard de sa famille. Comment l'amitié se vit-elle concrètement ? dans la chair de chacun ? On est frappé par l'absence du corps dans les sources, comme si tout contact est absent alors que le terme « amitiés » signifie, on l'a vu, « caresses » dans le dictionnaire de l'Académie française de 1694. La pudeur exige une telle retenue et le toucher renvoie de plus en plus à l'intimité physique. Enfin, la « civilisation des mœurs » transforme le rapport au corps au cours des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Les expressions physiques de la joie de voir l'ami n'existent plus ; quant aux larmes, elles sont tolérées en cas de décès de l'ami mais ne doivent pas plonger la personne endeuillée dans de trop longs atteroiements, ce qui ne serait pas une conduite chrétienne. Les larmes au moment du départ d'un ami sont mentionnées dans le récit d'Héroard à propos du jeune Louis XIII lorsqu'il est séparé de ses camarades de jeux. Mais il s'agit bien d'un enfant et non d'un adulte : la tolérance est plus grande. Par éducation et par pudeur, les auteurs du for privé ne parlent pas du corps : sentir, toucher le corps de l'ami (ou ne serait-ce que la main ou la joue) n'est jamais relaté (s'embrasse-t-on ?). Il est vrai que l'écrit du for privé relate essentiellement du factuel alors que le corps relève plus de l'émotion. De même, si le couple se définit en particulier par l'autorisation de la sexualité (voire l'obligation pour la procréation - le mariage est le cadre légal de la sexualité), le duo d'ami se définit par l'absence de rapports charnels. L'exclusion des actes sexuels n'est pas spécifiée dans les dictionnaires, mais l'acte charnel n'est pas un critère pour l'amitié. Si parler d'identité sexuelle est anachronique pour l'époque, la sexualité homosexuelle induit quand même une relation autre qu'une relation amicale. Toutefois, les contemporains emploient le vocabulaire de l'amitié car elle ne peut se nommer autrement. Mais on perçoit bien la lecture à deux niveaux que cela implique. Le durcissement de ton envers les homosexuels a-t-il favorisé la faiblesse de l'importance, dans les textes étudiés, du rapport au corps de l'ami, alors que le corps est plus présent dans les siècles précédents, ou est-ce simplement l'une des conséquences de la « civilisation des mœurs » ? On vit l'amitié dans une certaine proximité physique, dans une relative intimité mais non dans une sexualité commune. Dans les relations sociales, différents degrés d'intimité sont intégrés, différenciés et mis en scène par les intéressés. L'un des modes de sociabilité est l'amitié, qui possède elle-même des contours et des définitions malléables avec lesquelles tout le monde joue, consciemment ou non. Seuls points communs de tous ces aspects de l'amitié sont le respect et l'estime. Ils en sont les corollaires obligés.

# LA VIE DE L'AMITIE

L'héritage classique et médiéval hérité par les modernes connu et l'étendue du champ lexical compris, il est alors temps de se pencher sur l'amitié en elle-même.

Entre les concepts et les actes, nous nous proposons de cerner « l'esprit de l'amitié » d'un homme du XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Chacun, selon sa capacité intellectuelle à formaliser, selon son niveau d'études, son rang social mais aussi sa vie, parlera de l'amitié dans un état d'esprit bien particulier. Il reste donc à saisir justement ces perpétuels réajustements entre ce monde des idées, ces concepts plus ou moins connus, plus ou moins maîtrisés selon les personnes, et les actes, eux-mêmes vécus et racontés d'une façon toujours très personnelle. Liant deux individus, l'amitié est également pensée sur le modèle d'un organisme vivant, de la naissance à la mort. Nous nous proposons de suivre ce schéma, débutant avec la naissance de l'amitié, sa vie qui mêle des impératifs, des gestes et des comportements obligatoires et recherchés, mais aussi des épreuves. Enfin, la mort sous toutes ses facettes interrompt la relation amicale.

# GENESE D'AMITIE

Le premier mystère qui entoure l'amitié concerne sa naissance. Si l'attrait de la beauté explique souvent à lui seul l'élan amoureux qui saisit les Dieux, les raisons semblent multiples et plus complexes pour l'amitié. Comment les philosophes expliquent-ils sa permanence dans l'histoire ?

## I. Et l'amitié fut ... De l'origine de l'amitié

« C'est [...] la nature, plutôt que le besoin, qui, à mon avis, donne naissance à l'amitié ; elle a pour origine une inclination de l'âme et un sentiment d'affection, non la pensée des avantages qu'on en retirera<sup>218</sup> ». Cicéron déjà exprime son opinion sur le sujet, mais sans l'épuiser, loin de là.

Les mythes antiques sont bien silencieux quant aux raisons d'une relation amicale alors qu'ils se montrent très prolixes lorsqu'il s'agit de comprendre ou d'évoquer comment l'amitié peut être vécue. Philosophes et penseurs ont la même attitude. Ils se penchent avec intérêt sur la question de l'amitié tout en évitant de s'interroger sur l'origine de son existence. Ainsi, Jean Bouchet (1476-1557) délivre un enseignement moral catholique en français dans *Les Triumpes de la noble et amoureuse Dame et l'art de honnestement aymer composé par le traverseur des voyes périlleuses* (1545). Tout d'abord, l'amitié y est distinguée de la charité. Puis, l'auteur indique les quatre raisons de l'amitié, explique comment on la perd et comment on la conserve. Il enseigne à son lecteur la manière de reconnaître l'amour honnête. Il affirme aussi qu'il est plus « louable d'aimer q[ue] d'estre aymé<sup>219</sup> » et expose enfin les lois de la vraie amitié. On remarque que Jean Bouchet n'interroge nullement les raisons de l'amitié. Ce constat est aussi valable pour Francis Bacon (1561-1626), qui ne s'intéresse dans ses *Essais de morale et de politique* (1597) qu'aux fruits de l'amitié. Ce désintérêt est courant car il est difficile de répondre à cette question des origines. Elle contraint en effet à chercher les raisons du commencement d'un comportement fort répandu chez les hommes. Pourtant, certains vont se pencher sur cette question de l'origine de l'amitié. Deux tendances sont repérables : l'une est marquée par la religion chrétienne, l'autre ancre l'amitié dans un champ humain, plus politique.

### a. De nature divine

Le Ciel est au cœur de la vie des hommes, y compris dans ses aspects les plus personnels. La manière de vivre sa vie est modelée par la religion. L'oratorien Jean-François Senault (1599/1604-1672) se plaît à rappeler que l'amitié est une création

---

<sup>218</sup> CICERON, *L'Amitié*, Paris, Les Belles Lettres, 1961, p. 18.

<sup>219</sup> BOUCHET, Jean, *Les Triumpes de la noble et amoureuse Dame et l'art de honnestement aymer compose par le traverseur des voyes périlleuses*, livre I, chapitre 15, Paris, 1545, folio XCVIII.

divine dans *De l'usage des Passions* (1641). La vraie amitié « estant plus divine qu'humaine, & plus fondée sur la Grace que sur la Nature, elle doit estre dispensée de toutes ces loix, qui n'ont été faites que pour les amitiés vulgaires<sup>220</sup> ». Dans une vision chrétienne du monde, Senault donne, comme facteur explicatif de l'origine de l'amitié, une intervention divine et dirigée au profit de l'homme. Il replace l'amitié dans un ordre divin des choses, à savoir que la Nature doit plutôt se comprendre comme « l'ensemble du règne minéral, végétal et animal considéré comme un tout soumis à des lois<sup>221</sup> » et la Grâce comme un « don gratuit de Dieu élevant une créature à l'état surnaturel ou concourant à lui faire pratiquer le bien et éviter le péché<sup>222</sup> ».

La vraie amitié offre à l'homme la possibilité de s'amender et de progresser. Elle possède un caractère sacré, dont l'origine et le but sont Dieu. La fausse amitié en revanche est pudiquement écartée de la réflexion.

Aucun des cinq conférenciers de Renaudot réfléchissant à la question de l'amitié, (non datée) ne remet en cause l'évidence et l'importance de l'amitié pour l'homme, « le sel & l'assaisonnement (sic) de la vie humaine ». Ils la considèrent tous comme lui étant totalement intrinsèque. Les comparaisons de nature scientifique et naturelle entre « la matière & la forme, l'accident & la substance » renforcent cette idée. L'amitié ne peut pas ne pas exister. Elle ne relève ni d'un comportement acquis, social ou culturel, ni même de l'expérience ou de l'habitude. Elle relève, au contraire, du domaine de l'inné car son origine est la bonté, elle-même innée, qui est selon Richelet, « une pente à faire du bien, une inclination à obliger ». Pour le premier conférencier, l'homme est porté à la bonté, cause de l'amitié, car il y est poussé par sa propre volonté. Or, selon Richelet (1680), la volonté est la faculté de l'âme qui se porte aux choses intelligibles. L'amitié est donc le résultat du désir du bien, conduit et réglé par la raison. En 1690, le dictionnaire de Furetière se situe dans le même ordre d'idées. Il considère que la volonté est la seconde puissance de l'âme qui se porte à la poursuite du bien, ou à la fuite du mal que l'entendement lui a fait connaître. De plus, dans une vision holiste, le conférencier réaffirme l'adéquation parfaite entre le corps et l'esprit. Les choses belles sont bonnes et inversement : « nous trouvons de la beauté dans les choses bonnes, & de la bonté & convenance dans les belles ».

L'amitié a une explication divine, elle est immanente à l'homme. Les causes sont diverses. Priezac signale en 1663 celles traditionnellement admises sans trancher véritablement. Il cite les astres, les degrés d'harmonie, la ressemblance des mœurs, d'exercices, d'inclinations, la sympathie d'esprits ; en soit il s'agit d'un principe général de similitude : « Plusieurs rapportent la cause de l'Amitié aux Astres qui président à la naissance des hommes : D'autres à certains degrez d'harmonie qui se trouvent entre les ames qui en sont composées, comme d'une proportion de nombres égaux. Quelques-uns veulent qu'elle vienne de la ressemblance de mœurs, d'exercices, & d'inclinations ; D'autant que l'homme s'aymant soy-mesme, il ayme ce qui a quelque rapport avec luy. Il y en a encore qui soustiennent, qu'elle se forme d'une certaine sympathie d'esprits, qui

---

<sup>220</sup> SENAULT, Jean-François, *De l'usage des passions*, Amsterdam, 1668, p. 247.

<sup>221</sup> MORFAUX, Louis-Marie, *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, Armand Colin, Paris, 1999, 400 p.

<sup>222</sup> *Ibidem*, 400 p.



fait que nous aymerons au premier abord, une personne que nous n'aurons jamais vue que cette seule fois. De sorte qu'il semble, que cette affection ne se forme pas de nouveau dans notre ame mais plutost qu'elle s'y réveille<sup>223</sup>. » Il s'agirait presque d'instinct. Ces sympathies renvoient à la volonté divine. Mais n'oublions pas qu'à la Renaissance, le cosmos est représenté sous la forme d'une sphère. Chaque point du cosmos est relié à un autre point situé aux antipodes. L'opposition constante de ces contraires engendre l'harmonie. Microcosme et macrocosme sont liés. L'amitié d'un homme pour un autre révèle l'harmonie divine. Le jeu de correspondances et d'inclinations entre deux êtres différents, sans qu'ils en soient nécessairement responsables ou qu'ils y jouent un rôle actif, font partie du plan divin.

Les auteurs se plaisent à souligner le caractère d'évidence ; l'amitié est un sentiment qui s'impose à tous. De La Rue (1643-1725) est *a priori* le prédicateur le plus proche de ses fidèles, du moins celui qui met en place une pastorale véritablement populaire. Il met par exemple en avant l'amitié de Jésus et de Jean pour enseigner comment choisir ses amis. L'Eglise, désirant faire de l'amitié une arme pour le Salut, considère tout homme digne d'Amitié, à condition qu'il recherche une certaine rigueur morale. Que ce soit la Nature ou la Grâce, l'amitié s'impose et est nécessaire, parce que l'homme est guidé par son instinct grégaire. Pierre Charron (1541-1603) insiste en 1601 sur le caractère nécessaire de l'amitié. Son utilité est soulignée tout comme l'inutilité des lois et de la justice en ce qui la concerne : « et ne faut penser que l'amitié ne soit utile & plaisante qu'en privé, & pour les particuliers : car elle l'est encore plus au public, c'est la vraie mère nourrice de la société humaine, conservatrice des Estats & Polices<sup>224</sup>. » L'amitié, dont on cherche à connaître l'origine, est elle-même à l'origine de la société. Charron (1541-1603), comme Senault (1599/1604-1672), voit toute loi incongrue ; une loi humaine ne peut décentement corriger ou encadrer une amitié, qui est d'origine divine. L'amitié est nécessaire à la société. Les raisons de l'évidence et de l'immanence de l'amitié ne peuvent être que divines pour tous ces penseurs, même s'ils ne sont pas théologiens. Laïcs comme religieux font de l'amitié un élément divin.

Entre le principe de sympathie universelle en vogue à la Renaissance et la grâce qui implique des élus et des non-élus des jansénistes, l'amitié est toujours régie par Dieu. Toutefois, dans la complexité du monde, cette évidence ne peut suffire. Vertu, volonté et raison entrent nécessairement en scène.

## b. Du concours nécessaire de la Vertu, de la Volonté et de la Raison

Si certains font appel à l'idée d'une origine céleste afin d'expliquer ce qui paraît non raisonnable, d'autres estiment que l'amitié est une relation sur le long terme. Ce jugement sous-entend le concours de la raison. Cette dernière peut être définie comme la faculté de juger, qui est à la fois propre à l'homme et commune à tous les hommes. Dans *Le Temple de la félicité* (1630) de Charles de Saint-Paul Vialart (1592-1644), abbé et

<sup>223</sup> PRIEZAC, Salomon de, *Discours de l'amitié*, A Monsieur \*, Paris, 1663, p. 11-12.

<sup>224</sup> CHARRON, Pierre, *La Sagesse*, Paris, 1671, p. 537.

supérieur général des Feuillants, l'amitié est une des plus dignes fonctions de l'entendement et de la volonté. Il s'agit d'« une affection volontaire, constante, & réciproque ; fondée principalement sur la vertu, par laquelle des personnes sont unies ensemble, portées à se désirer du bien, & à s'en procurer, de tout leur pouvoir, sans autre dessein que pour l'avantage de celui qui est aimé<sup>225</sup>. » L'amitié morale, « la plus excellente perfection naturelle de la volonté<sup>226</sup> », est une affection de la connaissance de l'entendement, à savoir les affections spirituelles et raisonnables propres à l'homme. « C'est donc une affection raisonnable, & spirituelle, qui a pour principe, & pour siège la volonté qui la produit, après que l'entendement a connu & lui a proposé le mérite, & la vertu des personnes dignes d'estre aimées<sup>227</sup>. » Toutefois, avec une grande modération, Vialart n'exclut pas entièrement les affections sensibles de l'amitié. Pour diverses raisons, l'amitié naît et n'a pas pour objet la bonté ou la beauté<sup>228</sup>. Le présupposé de la vertu est clairement réaffirmé : ne peuvent être amis que des gens vertueux. Vialart ajoute la notion de volonté, à savoir selon le dictionnaire de Richelet, en 1680, la « faculté de l'ame (sic) qui se porte aux choses intelligibles. Désir du bien, conduit et réglé par la raison<sup>229</sup> ».

Dans une des conférences de Renaudot, non datée, mais portant sur l'amitié, le cinquième orateur se détache nettement du courant dominant exprimé au sein des contributeurs de la conférence de Renaudot. Pour lui, l'amitié « consiste seulement dans l'union des volontés, et non en celle des entendemens, parce que je puis avoir une opinion différente de celle de mon amy sans offenser nostre amitié, mais non pas une volonté différente<sup>230</sup>. » Être amis ne signifie en rien une concordance d'opinion sur tout. Avoir pour ami un autre soi-même n'est en rien une invitation à se façonner un double. Au contraire, deux hommes vertueux unissent certes leur volonté, les mettent au diapason mais en aucun cas leur intelligence. Cette affirmation évite toute tyrannie et invite à l'échange intellectuel. Le cinquième conférencier affirme aussi que la religion est indifférente aux questions de vertu, d'amitié et de concorde. Selon ces dires, on peut donc vivre une amitié avec un homme qui ne partage pas sa propre religion<sup>231</sup>.

L'amitié relève également de trois causes intimement entrelacées : vertu, volonté et raison selon Houdry (1630-1729). Ce dernier affirme aussi qu'on ne peut pas vivre sans amis et que ces liaisons ont un rôle capital pour la vie entière, que ce soit pour le bonheur, selon les philosophes, ou pour le salut éternel. Le mérite de la personne est une condition *sine qua non*. Quant à la vertu à laquelle Houdry fait référence, il s'agit bien d'une vertu de nature religieuse.

<sup>225</sup> VIALART, Charles, *Le Temple de la félicité, où se voient divers tableaux qui représentent tout ce qui a pouvoir de rendre l'homme content et heureux en cette vie...*, Paris, 1630, p. 340-341.

<sup>226</sup> *Idem*, p. 341.

<sup>227</sup> *Idem*, p. 342-343.

<sup>228</sup> *Idem*, p. 351-352.

<sup>229</sup> Selon le dictionnaire de Furetière en 1690, la volonté est la « seconde puissance de l'ame qui se porte à la poursuite du bien, ou à la fuite du mal que l'entendement luy a fait connoistre. Dieu nous a laissé nostre libre arbitre, c'est à dire, nostre franche volonté, pour meriter, ou demeriter envers luy. »

<sup>230</sup> RENAUDOT, Théophraste, RENAUDOT, Eusèbe, RENAUDOT, Isaac, *Recueil général des questions traitées ès Conférences du Bureau d'Adresse, sur toutes sortes de Matières ; Par les plus beaux esprits de ce temps*, tome 1, tome XXXVIII, p. 634-650.

<sup>231</sup> Nous reverrons ce point dans le chapitre sur les transgressions de l'amitié.

La vertu chrétienne de l'ami est en effet la cause, le principe et la fin de toute amitié. Elle rend plus saint. Toutefois, la vertu doit s'accompagner de la raison, pour éviter tout débordement de volonté, et de la prudence pour savoir régler la volonté et le cœur. Il s'agit aussi d'égalité entre les amis, d'égalité de naissance, d'emploi et de fortune. Il est encore question de volonté lorsqu'il s'agit de tisser une relation avec Dieu pour le père Lejeune (1592-1672). L'amitié de Dieu pour les hommes est gagnée d'avance, mais encore faut-il que l'homme la désire en pratiquant « conversation, familiarité, communication » avec Dieu afin de se perfectionner. L'amitié entre Dieu et l'Homme est supérieure à toutes les autres parce qu'elle est universelle et personnelle. Cette amitié divine rend bien fade les amitiés humaines empêchées par la malignité du cœur humain et l'amour propre. L'évidence de l'amitié pour les catholiques s'impose aussi par l'exemple de Jésus et de Jean : Jésus a choisi Jean pour ami, car Jean est pur.

L'amitié est un principe immanent de nature divine que l'homme doit s'approprier. Se faisant un être raisonnable, luttant contre la finitude de son être, grâce à sa raison et à sa volonté, l'homme rend possible l'échange.

### c. Du très naturel instinct grégaire et du concours de la raison

Comme le rappellent les conférenciers de Renaudot, l'essence et la raison de l'homme poussent celui-ci à rechercher l'amitié. Elle est présentée de façon tout à fait positive et est bien plus noble que le simple instinct grégaire. Guidé par la raison, tout honnête homme se doit de la rechercher et de la cultiver. Mais seul l'homme vertueux est capable de vivre une véritable amitié. Quelles sont les raisons de la vie en communauté et pourquoi l'amitié est-elle si nécessaire ?

Selon Jean Bodin (1529-1596), ce sont les querelles et débats, la loi des plus forts et l'absence de magistrats, à savoir de chefs politiques, qui « contraign[irent] » les hommes « de se joindre par amitié, pour la défense les uns des autres, et faire communautez et confrairies, que les Grecs appellent φράτριαι et φρατόρες, fratries, ceux qui puisoyent en mesme puits, qu'ils appellent φρέαρ : comme *paganos*, qui sont villageois usans de mesme fontaine, que les doriens appellent *Paga* : et *comessatio* s'appelloit de κώμα, c'est-à-dire village, par ce qu'ils mangeoyent ordinairement ensemble, comme dit Feste Pompee ». La vie en une communauté paisible sur un même territoire oblige à l'amitié, les amis partagent le même puits, la même fontaine. Les ressources communes imposent une bonne entente. L'amitié irradie l'ensemble du corps social, en partant des relations entre époux, puis familiales et enfin entre alliés<sup>232</sup> : « ainsi la société et communauté entretenoit l'amitié, comme la flamme sacrée, qui monstra sa première ardeur entre le mari et la femme : puis des pères et mères aux enfans, et des frères entr'eux, et de ceux-ci aux proches parents, et des parents aux alliez, et peu à peu se fust refroidie et du tout estainte, si elle n'eust esté rallumée, nourrie et entretenue par alliances, communautez, corps et collège ». Le but ultime de toutes les lois tant humaines que divines est d'assurer « l'amour entre les hommes, et des hommes envers dieu ». Or, fréquenter autrui est la meilleure des solutions pour parvenir à ce résultat. Dès lors,

---

<sup>232</sup> La famille, en particulier le couple, est l'unité sociale fondamentale.

collèges, confréries, corporations et autres maisons communes assurent la paix civile. Il s'agit d'assurer « pour l'union, fréquentation et amitié qu'ils avoyent entr'eux, beuvans et mangeans ensemble la pluspart du temps : et n'avoyent autres juges qu'eux mesmes, [...] cognoissant que l'amitié est le seul fondement de toute société, et beaucoup plus requise entre les hommes que la justice ». La suprématie de l'amitié est encore soulignée, car elle instaure une « vraye justice naturelle », contrairement à la justice, dont le caractère rigide peut engendrer des inimitiés chez les plus fidèles amis. « Voilà quant à la cause, origine et progrès des corps et communautez, qui depuis par succession de temps ont esté reiglez par loix, statuts, et coustumes en toutes Républiques<sup>233</sup>. » L'amitié est une obligation, une douce contrainte. De la nécessité naît la concorde qui fait cohabiter le boiteux et l'aveugle.

Pour Bossuet (1627-1704) notamment, l'homme est mû par un naturel désir de société. Cet instinct grégaire est malheureusement étouffé par un « esprit de division » très fort. Afin de lier des amitiés solides, sincères et constantes, les amis doivent s'unir au nom de Jésus-Christ, se corriger mutuellement et se pardonner. Ceci résout les problèmes de l'intérêt et des humeurs changeantes, car Dieu est source de toutes choses et est un principe intemporel.

Sorbière compare la société humaine à celle des animaux, quoique la raison, le langage et l'amitié différencient les hommes des bêtes. Il déclare : « Et ie trouvay alors que l'Amitié n'estoit pas une chose si naturelle qu'elle m'avoit paru ; mais qu'elle estoit une suite de l'estat de l'Empire sous lequel nous estions nés ; & que la Politique à laquelle nous estions souûmis en estoit la cause, plustost que la Nature, qui nous avoit mis au Monde indépendamment de toutes ses autres créatures. Le me figurois là-dessus, que si nous avions tousiours vescu en l'estat de Liberté (comme parle Monsieur Hobbes [1588-1679]) nous n'aurions point eu l'usage du discours, ny aucune communication les uns avec les autres plus intime que celle que les autres animaux ont entr'eux pour la génération, ou pour leurs voyages & leurs transmigrations, comme il arrive aux hirondelles, qui passent la mer ensemble ; aux cerfs, qui traversent les rivières à la nage en appuyant leur teste sur la croupe de celui qui les précède ; & aux singes, qui se tiennent par la main, & font une chaisne sur laquelle ils font passer leurs petits. De sorte que nous devons à la société civile la naissance de l'Amitié, qui nous distingue des autres animaux presque autant que la raison, ou que le langage sur lequel elle est établie<sup>234</sup>. » L'instinct, que ce soit chez les hommes ou chez les animaux, permet une certaine communication à visée purement pratique. Il assure la survie de l'espèce en permettant la sécurité des déplacements et la perpétuation de l'espèce. En revanche, c'est le caractère politique auquel est soumis l'homme qui impose l'amitié à ce dernier. L'homme dépasse l'état de Nature et de Liberté des animaux. De plus, chez Sorbière, les couleurs, les animaux, enfin toutes les choses compatibles sont dites amies<sup>235</sup>, mais on se place au-delà de cette simple considération. Résurgence du discours dominant à la Renaissance de la ressemblance, le monde serait en équilibre constant : il y aurait le

---

<sup>233</sup> BODIN, Jean, *Les six Livres de la République*, tome II, livre II, chapitre 3, Fayard, Paris, 1986, p. 44-47.

<sup>234</sup> SORBIERE, Samuel, *De l'amitié, à Monsieur de Vaubrun*, Paris, 1660, p. 17-21.

<sup>235</sup> Nous renvoyons aux définitions proposées par les dictionnaires.

même nombre de poissons que d'animaux terrestres, les étoiles seraient la matrice des herbes, la plante serait analogue à l'animal, et ce qui est lourd est attiré par le sol.

Il est donc naturel de désirer l'amitié. L'amitié est une raison naturelle : c'est la Nature qui fait de l'homme un être dépendant de ses semblables. L'homme étant un animal politique, c'est la politique qui est la cause de toute amitié humaine. Si ressentir le désir d'amitié est naturel, la façon de la vivre est sociale. Ainsi, si l'homme n'était pas dépendant des autres, il n'y aurait aucune communication intime.

En réalité, ce type de démarche amène à concevoir l'amitié non plus sur un plan divin mais sur un plan humain avec ses défaillances. L'amitié devient une affaire humaine évoluant selon un rythme biologique, de naissance, de vie et de mort<sup>236</sup>. La vie d'une amitié suit le même schéma que celle d'un homme. Si la raison est la cause de l'amitié, cette dernière devient une affaire proprement humaine, un commerce, un « trafic » même, c'est le terme qu'emploie Saint-Evremond (1614-1713) dans une de ses *Maximes* : « Cette maxime [qu'on ne doit jamais manquer à ses amis] est généralement approuvée : l'ami le plus foible et le plus ferme, l'ingrat et le reconnoissant, tiennent le même langage. Néanmoins il en est peu qui pratiquent ce qu'ils disent. S'agit-il de raisonner de la reconnoissance d'un bienfait ? Mille gens raffinent sur les discours de Sénèque. Est-il question de s'acquitter envers le bienfaiteur ? Personne n'avoue franchement la dette, et ne convient du prix du bienfait. Celui qui a donné grossit les objets ; celui qui a reçu, les diminue. Le monde est plein de fanfarons et d'hypocrites en amitié... Cependant il est certain que l'amitié est un commerce ; le trafic en doit être honnête : mais enfin c'est un trafic. Celui qui y a mis le plus, en doit le plus retirer : il n'est pas permis de le rompre, sans venir à compte. Mais où trouve-t-on des gens qui comptent de bonne foi, et qui ne mettent dans la balance le plus léger déplaisir, pour contre-peser le service du plus grand poids<sup>237</sup> ? » L'amitié est donc un échange, soit de biens immatériels comme la réputation, un appui politique ou des informations (*via* la correspondance) voire un soutien moral, soit de biens matériels comme l'argent. L'idée de bon trafic et de bon commerce induit que, si les deux partenaires ne sont pas gagnants à part égale sur le très court terme, la relation ne se tisse pas dans un sens unique. Chacun tire profit de la situation, la balance finit toujours par s'équilibrer. Gourville (1625-1703) dans ses *Mémoires* se fait l'écho de cette représentation de l'amitié comme d'un commerce. Lorsque le sieur de Gourville tombe malade, il regrette : « Comme je fus assez longtemps sans avoir aucun commerce, le bruit s'étant répandu que mon esprit n'était plus comme il avait été, et il y avait peut-être quelque fondement, mes amis, qui

---

<sup>236</sup> Selon Samuel Sorbière (1615-1670), l'amitié est un sentiment vivant, avec une naissance, une vie et une mort. « Depuis nos derniers entretiens, où nous repassâmes agréablement ensemble sur ce que les auteurs anciens disent de l'Amitié, j'ay tasché de laisser là toutes mes lectures sur cette matière, & de ne considérer que ce que j'ay appris par ma propre expérience. Je me suis remis en la mémoire toutes les Amitiés que j'ay cultivées. J'en ay remarqué exactement les motifs, les causes, & les occasions ; leur naissance, & leurs progrès ; tous leurs accidens, & toutes leurs maladies ; Et en celles qui ne sont plus, j'ay soigneusement observé les diverses manières dont elles se sont esteintes. Il y en a eu qui se sont flestries insensiblement, tandis que d'autres ont esté tout à coup arrachées par une extrême violence. Il y en a eu que la Fortune m'a ravies ; & il y en a eu dont la Nature ne m'a pas laissé une longue possession. », in SORBIERE, Samuel, *op. cit.*, p. 4-5.

<sup>237</sup> SAINT-EVREMOND, Charles, *Œuvres mêlées, Maxime : Qu'on ne doit jamais manquer à ses amis*, tome 1, 1865, Paris, p. 3-12.

étaient en grand nombre, me vinrent voir une fois ou deux chacun, et, jugeant apparemment que je ne pourrais être plus bon à rien, ils se contentèrent d'envoyer quelque temps savoir de mes nouvelles, hors de mes plus particuliers, en petit nombre, qui ont continué à me voir<sup>238</sup>. » Plus exactement, il se sent pris dans un commerce relationnel général dans lequel il développe des commerces particuliers, qu'il nomme « liaison particulière » : « MM. De la Frette continuèrent à me témoigner beaucoup d'amitié. Je fus bientôt dans le commerce de tout ce qu'il y avait de gens de qualité. Cependant, je me proposai d'être un temps sans faire de liaison particulière, jusqu'à ce que j'eusse bien connu les personnes avec qui je voudrais me lier d'amitié, pour, dans la suite, n'être pas obligé d'en changer<sup>239</sup>. » Le commerce amical s'entend alors selon les circonstances comme un échange dans la sociabilité large ou un lien plus étroit. Ainsi, Gourville peut affirmer : « Depuis que M. de Louvois m'eut admis à son commerce, il m'a toujours témoigné de l'amitié et de la confiance, même, si je l'ose dire, beaucoup de croyance sur tout ce que je lui disais ; et cela a duré jusqu'à sa mort<sup>240</sup>. » La seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle voit s'épanouir une sociabilité réglée, où la vertu individuelle et la volonté sociale refrèment les excès. La civilité permet des échanges sociaux apaisés<sup>241</sup>.

Mais, si l'amitié a pour cause initiale des raisons proprement humaines, elle est tâchée, souillée de leurs faiblesses. Pour Priezac en 1663, l'amitié est certes une vertu mais aussi une habitude : « L'Amitié est une vertu particulière, ou bien une habitude par laquelle nous ayons ceux dont nous croyons estre aimez<sup>242</sup>. » L'amitié concerne uniquement des êtres animés et a été inventée par Dieu. Elle est due au caractère grégaire de l'homme : « Les hommes ne peuvent viure les vns sans les autres ; Et à les bien considérer tous en général ; il semble qu'ils ne soient pas tant des corps entiers, que des parties séparées que la société civile réunit [...]. Il n'y a que Dieu seul qui suffise à soy-mesme<sup>243</sup> ». C'est encore selon lui la Nature<sup>244</sup> qui pousse l'homme à rechercher

<sup>238</sup> GOURVILLE, Jean de, *Mémoires*, Mercure de France, Paris, 2004, p. 25-26.

<sup>239</sup> *Ibidem*, p. 151.

<sup>240</sup> *Ibidem*, p. 209-210.

<sup>241</sup> Selon le Richelet (1680), commerce signifie « trafic de marchandise », mais aussi « fréquentation, correspondance », et plus précisément « correspondance spirituelle & honnête qu'on a avec quelques personne d'esprit sur les belles connoissances. Entretiens qu'on a par lettres avec quelqu'un. ». Quant au trafic, pour ce même dictionnaire, « ce mot se dit en parlant de marchands & de marchandises & veut dire commerce, négoce ». En 1680, considérée comme désuète, est citée l'expression « faire trafic de réputation », Molière, *Critique de l'Ecole des femmes*, « C'est à dire, faire commerce de réputation, rendre louange pour louange. Donner de la réputation à ceux qui nous en donnent, donner encens pour encens. » Dans le Furetière (sans date, vers 1690-1694), trafic s'entend par « vente, ou eschange de marchandises, de billets, d'argent en commerce, & à négocier » et commerce par « négoce, trafic d'argent ou de marchandises, qu'on fait à dessein de profiter sur les remises, la vente ou l'eschange qu'on en fait ». Commerce se dit aussi « de la correspondance, de l'intelligence qui est entre les particuliers, soit pour des affaires, soit pour des études, ou simplement pour entretenir l'amitié ». « On dit en ce sens, le commerce de la vie, le commerce du monde, en parlant des choses qui entretiennent la société civile, des manières d'agir qui s'observent dans le monde. On dit de même, qu'un homme est de bon commerce, pour dire, qu'il est franc, de bonne foy, qu'il fait seur de traiter avec luy. On le dit aussi des paroles. »

<sup>242</sup> PRIEZAC, Salomon de, *op. cit.*, p. 4.

<sup>243</sup> *Ibidem*, p. 6.

<sup>244</sup> Selon le dictionnaire de Richelet, en 1680, la nature est « le principe de toutes les choses qui sont. C'est le principe actif qui est en nous et qui par ses propres forces engendre, conserve, et

l'amitié. Seul Dieu se suffit à lui-même. L'amitié se retrouve frappée du sceau infâme de la versatilité des liens humains. Désabusé, avec un certain cynisme, La Rochefoucauld (1613-1680) déprécie le sentiment par ses tournures systématiquement négatives : « Ce que les hommes ont nommé amitié, n'est qu'une société, qu'un ménagement réciproque d'intérêts, et qu'un échange de bons offices ; ce n'est enfin qu'un commerce où l'amour-propre se propose toujours quelque chose à gagner<sup>245</sup>. »

La parfaite amitié divine s'oppose ici, comme chez Montaigne, aux amitiés ordinaires. Un constat s'impose : l'homme ne peut vivre sans amis. Les raisons philosophiques de l'amitié se confondent très vite avec les causes de la naissance de l'amitié d'un point de vue pratique. L'origine de l'amitié intéresse les penseurs alors que les auteurs des écrits du for privé ou les individus dans le cadre de procédure de justice comme l'exécution des testaments ne se penchent guère sur la question. Pour tous, l'amitié s'impose d'elle-même. Fondamentalement, les auteurs ne se désavouent pas mais chacun accentue son discours sur l'une ou l'autre des origines de l'amitié. En effet, indéniablement, le Ciel est au cœur de la vie des hommes et faire d'une relation humaine la conséquence de la bonté divine n'est pas contredite. L'homme est une création de Dieu et les relations humaines également. Avec la Renaissance et des penseurs comme Charron et Montaigne<sup>246</sup>, ce sont les notions d'équilibre qui sont privilégiées. Priezac s'en inspire directement ; l'homme est un élément de la nature, reflet du cosmos, micro et macrocosme à la fois. A la fin du XVI<sup>e</sup> et au début du XVII<sup>e</sup> siècle, en revanche, l'homme est une créature qui existe par ses relations. L'amitié permettrait surtout de répondre à la grande question : comment vivre ensemble en harmonie ? La concorde civile si durement éprouvée pendant les guerres de religion est au centre de toutes les attentions. Le stoïcisme dont sont pénétrés les penseurs chrétiens leur laisse penser que l'homme peut œuvrer lui-même à son salut. Cette attitude volontaire est perceptible chez Jean Bodin par exemple. Au XVII<sup>e</sup> siècle, la Nature est douée d'intentions très positives à l'égard des hommes, qui sont également influencés par les astres. Cette vision est largement admise et bien ancrée dans les mentalités. La rigueur scientifique de Galilée (1564-1642) et de Descartes (1596-1650) n'a pas encore trop d'écho. Tandis que d'autres avancent l'idée d'une origine divine de l'amitié, d'autres préfèrent souligner son caractère profondément humain. L'argumentation tient alors en deux points : la raison et les relations humaines.

---

exerce toutes les fonctions du corps vivant, et dans les autres corps naturels la nature est la base de leur être et de leur mouvement. »

La Nature est selon Furetière en 1690 : « La masse du monde, l'assemblage de tous les estres. L'Autheur de la nature a disposé toutes choses en un ordre merveilleux. Il n'y a rien en toute la nature qui ne soit admirable, où on ne reconnoisse le doit de Dieu. [La Nature] comprend toutes les choses créées (sic) et incréées (sic), le spirituel et le corporel. La nature divine s'est unie à la nature humaine d'une manière ineffable dans le mystère de l'incarnation. La nature humaine se dit de tous les hommes ensemble qui possèdent une âme (sic) spirituelle et raisonnable. » La Nature « se dit aussi de l'action de la Providence qui agit en tous les corps, et qui leur donne certaines propriétés que les Philosophes appellent causes secondes. » et « se dit aussi en parlant de ce qui est ordinaire ». La nature, « se dit aussi d'une connaissance qui est née avec nous de ce qui est bon, ou mauvais, de ce qui nous sert, ou qui nous nuit, laquelle n'a point été desniée aux Payens, ni même aux animaux, chez lesquels on l'appelle instinct. La nature enseigne à fuir le mal, et à chercher le bien. »

<sup>245</sup> Maxime 83, cinquième édition. LA ROCHEFOUCAULD, François de, *Réflexions ou sentences et maximes morales et réflexions diverses*, Honoré Champion, Paris, 2005, p. 747.

<sup>246</sup> Pierre Charron et Montaigne sont des héritiers de la pensée de Sénèque.

Que ce soit Dieu, la Nature, la Grâce, la Raison ou la Volonté qui soient à l'origine de l'amitié, ce sentiment est présenté de façon positive. L'amitié est une alchimie particulière à faire naître entre deux hommes, expérience rare, difficile, et si mystérieuse. Enfin, on soulignera que dès les années 1640 environ, le discours sur la Grâce et sur l'origine divine devient prépondérant avec les jansénistes comme le père Senault. Certains seulement seraient capables d'amitié et de sagesse. Dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, on aura donc tendance à pointer ses défaillances. Ainsi, le discours des religieux comme des laïcs reprend les problématiques anciennes en accentuant selon leur propre sensibilité et les interrogations de leur temps. En 1732, la vertu est toujours importante chez la marquise de Lambert (1647-1733), mais n'est pas considérée comme responsable en soi de la naissance de l'amitié, dont le caractère nécessaire est encore et toujours souligné<sup>247</sup>. Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, la situation évolue avec par exemple Vauvenargues (1715-1747), pour qui « c'est l'insuffisance de notre être qui fait naître l'amitié et c'est l'insuffisance de l'amitié qui la fait périr » ou le matérialiste Helvétius (1715-1771) pour qui l'amitié n'est qu'un soliloque<sup>248</sup>. Naturellement ces interrogations sont décontextualisées, dépersonnalisées. Lorsqu'il s'agit de cas particuliers, la beauté, l'intelligence et la vertu deviennent des facteurs explicatifs de la relation. Mais quittons le monde des idées pour le monde réel. Pour que l'amitié puisse naître, et quelles qu'en soient les raisons, encore faut-il se rencontrer.

## II. La rencontre

Aucune histoire mythique antique ne narre le moment de la rencontre. L'action dans ces récits d'amitié débute constamment *in medias res*. Il est pourtant bien nécessaire de se rencontrer. Certains lieux et moments paraissent privilégiés.

### a. Avoir une occasion de contact

Pour pouvoir débiter une nouvelle amitié, les occasions de rencontre ne manquent pas qu'elles soient professionnelles, résidentielles, scolaires, mondaines ou fortuites<sup>249</sup>. Toutefois, ce large champ est immédiatement restreint par les modèles d'amitié qui régissent la façon d'appréhender la relation amicale. Ces modèles d'amitié imputent la volonté de rechercher des personnes du même rang social, de même statut

---

<sup>247</sup> LAMBERT, Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, « Traité sur l'amitié », in *Œuvres de madame La Marquise de Lambert*, Amsterdam, 1766, p. 118.

<sup>248</sup> VINCENT-BUFFAULT, Anne, *L'Exercice de l'amitié : pour une histoire des pratiques amicales aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, Seuil, Paris, 1995, p. 98-102. Vauvenargues dans le chapitre consacré à l'amitié dans *Introduction à la connaissance de l'Esprit humain* et Helvétius, dans *De l'esprit*, Discours III, chapitre XIV « De l'amitié » en 1758.

<sup>249</sup> MAISONNEUVE, Jean, LAMY, Lubomir, *Psycho-sociologie de l'amitié*, PUF, Psychologie sociale, Paris, 1993, p. 19.



ou ayant de bonnes mœurs, l'homogamie<sup>250</sup>. L'espace des lieux de rencontre engendre des effets ségrégatifs.

La proximité, à savoir la proximité dans l'espace, facilite la mise en rapport et la naissance d'une amitié, sans pour autant la provoquer. Une origine géographique commune peut favoriser les liens d'amitié, ou du moins établir une certaine complicité. N'est-ce pas ce que craint le pape lors du Concile de Trente<sup>251</sup>? En effet, le manque de place oblige les évêques à partager leurs habitations. Or, au sein de cette société cosmopolite rassemblée à l'occasion du Concile, l'amitié est favorisée par l'emploi de la même langue ou d'une origine géographique commune. Les légats du pape évitent à tout prix de loger les participants par nation. Ces solidarités naturelles nationales sont redoutées car elles risquent de provoquer des votes par nation. Les Italiens voteraient pour les mêmes résolutions, les Français feraient tous le même choix.

L'aire géographique d'origine est réellement un motif de rassemblement. Jeune homme célibataire, Ponce Millet, domestique dès ses quatorze ans, colporte à plusieurs reprises des livres jansénistes à partir de septembre 1704. Il maintient toujours des liens étroits avec sa famille et ses amis champenois malgré les vingt-cinq années passées à Paris. Il rencontre dans la capitale des exilés, surnommés les « Ardennais de Paris ». Ce type de contact est favorisé par ses allers et retours à Doux. Les liens avunculaires sont fréquents. La famille, essentiellement son père, sa grand-mère paternelle, sa sœur, son frère Jean, est souvent mentionnée surtout à travers les dons d'argent. Malgré l'éloignement, Ponce Millet entretient des contacts fréquents avec sa famille et le monde professionnel mais sans affinités particulières avec quiconque. Il partage de nombreux dîners sans que l'on sache quelles sont les qualités qu'il octroie à ces personnes. Il n'y a pas d'ami désigné en tant que tel dans son livre de raison.

L'aire géographique commune est un motif de rassemblement mais n'est donc pas forcément synonyme de liens d'amitié. Gentilhomme normand, lieutenant des eaux et forêt dans le Cotentin, Gilles de Gouberville a couché sur le papier son quotidien, jour après jour, sans n'avoir jamais manqué une seule fois à cet exercice entre 1549 et 1562. Gouberville nomme dans son *Journal* les personnes qu'il côtoie. On peut établir qu'il a six frères et sœurs légitimes : François Picot, Guillaume, Loys, Gillonne, Renée, Tassine et six demi-frères et sœurs, enfants naturels de son père, Guillemette, Symonnet, Noël, Jehan, Arnouf<sup>252</sup> et Jacques. Bien que célibataire, il a quatre filles bâtarde : Loyse, Tassine, Jacqueline et Michelle. Domestiques, travailleurs, habitants du Mesnil-au-Val<sup>253</sup>

---

<sup>250</sup> L'homogamie est le fait de rechercher un conjoint de son propre groupe social. Le terme s'applique aussi pour la religion, l'opinion politique, ou l'âge. Jean-Claude Kaufmann dans *La Sociologie du couple* souligne que la recherche de la similitude dans le couple conjugal est couplée avec celle de la complémentarité, qui est socialement codée. Le même type de réflexion peut être menée sur l'amitié. KAUFMANN, Jean-Claude, *Sociologie du couple*, Que sais-je, PUF, Paris, 2003, 127 p.

BOZON, Michel, HERAN, François, *La Formation des couples*, La Découverte, Paris, 2006, 267 p.

<sup>251</sup> TALLON, Alain, « L'amitié au concile de Trente », in *Foi, fidélité, amitié en Europe à la période moderne*, mélanges offerts à Robert Sauzet, textes réunis par MAILLARD, Brigitte, tome II, Publication de l'université de Tours, Tours, 1995, p. 519-528.

<sup>252</sup> Son orthographe varie beaucoup : Ernouf, Arnouf. Nous n'en utiliserons qu'une : Arnouf.

<sup>253</sup> Seigneur de Gouberville et du Mesnil-au-Val, lieutenant pour le roi aux Eaux et Forêt comme son père Guillaume Picot, noble campagnard et officier ayant une maison à Cherbourg, tel est l'état de Gouberville.

sont fort présents eux aussi dans le *Journal*. Une quarantaine de noms sont plus abondamment cités que les autres et peuvent donc être caractérisés comme proches de Gilles, proches dans le sens où il les rencontre régulièrement et où il les nomme ; ils font partie de son univers quotidien. C'est donc parmi ces quarante personnes qu'il faudrait rechercher des amis si on considère que la fréquentation, ou plus exactement la mention de ces personnes, dénote un attachement, un « commerce » recherché par Gouberville lui-même. Mais la proximité physique et géographique ainsi que la fréquence des rencontres ne sont pas des indices à proprement parler de l'amitié, du moins dans sa définition idéale. L'amitié mythique apparaît en effet comme divine pouvant être réactivée de façon très sporadique, très éloignée dans le temps, sans aucune contrainte spatio-temporelle<sup>254</sup>.

L'origine géographique mais aussi la religion peuvent bien être de puissants vecteurs d'identification et de reconnaissance. Des circonstances difficiles, comme l'enfermement, mettent naturellement en valeur ces points communs. Jean Marteilhe (1684-1777), jeté en prison, avec son ami, raconte : « Nous reconnûmes d'abord ces deux messieurs, étant deux de nos compatriotes fils de notables bourgeois de Bergerac, avec lesquels nous étions grands amis, ayant été camarades d'école. Pour eux ils n'avaient garde de nous reconnaître ; la misère où nous étions nous rendait absolument méconnaissables. Nous fûmes les premiers à les saluer, les nommant par leur nom. L'un s'appelait Sorbier, l'autre Rivasson. Mais ils s'étaient gentilhommisés, Sorbier se faisait appeler « chevalier » et Rivasson « marquis », titres qu'ils avaient pris pour favoriser leur sortie de France. [...]. S'entendant nommer en leur patois, ils nous demandèrent qui nous étions. Nous leur dîmes notre nom et notre patrie. Ils furent étonnés, et nous dirent que nos parents et amis, depuis six à sept mois que nous étions partis de Bergerac, n'ayant eu aucune nouvelle de nous, nous croyaient morts ou assassinés en chemin. Il est vrai que depuis notre détention il ne nous avait pas été permis d'écrire. Enfin nous nous embrassâmes tous quatre, en versant des larmes en abondance sur la situation où nous nous trouvions. Ces messieurs nous demandèrent si nous avions quelque chose à manger, car ils avaient faim. Nous leur présentâmes notre pauvre morceau de pain destiné pour la journée, et un seau d'eau pour notre boisson<sup>255</sup>. » Ces deux messieurs vont leur payer à manger. Originaires de Bergerac, protestants, émigrés, ces hommes qui connaissent leur identité et leurs familles respectives fraternisent et partagent leur repas comme des amis. Ce sont les événements qui les font se rapprocher, même si ce sont après tout des anciens camarades de classe. Les amis sont donc pour Jean Marteilhe ceux de Bergerac, les protestants : « Là nos zélés amis [des protestants notables bourgeois de Tournai] nous venaient voir souvent, nous consolant de leur mieux et nous exhortant à la persévérance. », « Le major, M. de la Salle [catholique mais protestant de cœur], leur demande s'ils sont bien de Bergerac et au nom de Marteilhe, il dit : « " Bon Dieu ! s'écria-t-il, votre père est le meilleur de mes amis ; consolez-vous, ajouta-t-il, mes

---

<sup>254</sup> Nous nous référons entre autres à *Ami et Amile* ainsi qu'au *Toxaris* de Lucien de Samosate.

<sup>255</sup> MARTEILHE, Jean, *Mémoires d'un galérien du Roi-Soleil*, Mercure de France, Paris, 1982, p. 55.

enfants ; je vous retirerai de cette mauvaise affaire, [...] »<sup>256</sup>. Le point commun pouvant faire naître l'amitié est bien l'origine géographique

Une origine géographique commune rapproche des individus en leur offrant une expérience commune et une occasion naturellement de lier connaissance en fréquentant les mêmes lieux. Partager une religion minoritaire est aussi un point d'ancrage affectif très fort. Ces critères sont valables tout au long de la vie de l'individu, mais on peut se demander si une période de la vie n'est pas particulièrement propice à l'amitié.

## b. La jeunesse ou la naissance des amitiés

Aucun penseur ne donne de conseils sur les lieux à fréquenter<sup>257</sup>. Seules les amitiés bachiques sont rappelées mais évidemment pas par les philosophes. En revanche, les auteurs de théâtre et de littérature sont plus prolixes. Cette différence de traitement de la question de la rencontre s'explique par la volonté de « poser » le personnage rapidement. En rappelant brièvement son passé, le lieu et l'époque où les amis se sont connus, l'écrivain fournit immédiatement une épaisseur à son personnage. Littérature et pièces de théâtre n'ont jamais pour sujet principal la naissance d'une amitié. En revanche, les auteurs nous proposent des amitiés déjà existantes en action ou des amitiés « réactivées ». Ainsi, l'échange entre Alidor et Lycaste dans la première entrée du *Cercle des femmes* fait appel à leur ancienne amitié : « Cher amy, tu [Lycaste] ne dois pas t'étonner, si j'ay eu de la peine d'abord à te reconnoître. Nous n'avions pas un poil au

---

<sup>256</sup> *Ibidem*, p. 75 et p. 48.

<sup>257</sup> La littérature étudiée ne mentionne pas non plus les lieux de l'amitié, excepté dans *Amile et Amile*. Dans ce récit chevaleresque, cinq rencontres des deux amis ponctuent le récit de façon régulière aux paragraphes 11, 52 à 56, 96, 140 et 161. Alors qu'Ami et Amile se recherchent pendant plus de deux ans avant de se rencontrer pour la première fois, la deuxième rencontre a lieu très rapidement après le départ d'Ami, parti de chez lui suite à un rêve prémonitoire concernant Amile. Le retour d'Ami, qui avait pris la place d'Amile auprès de son compagnon, est le troisième moment d'effusion et de joie. Ils se retrouvent après la découverte de la véritable identité du lépreux. La dernière rencontre correspond au moment de la guérison. Le pré « couvert de fleurs comme aux plus beaux jours » est le lieu des trois premières rencontres. Ils sont seuls au moment des retrouvailles ; si des personnes les accompagnaient, ils les ont éloignées. Le pré est la campagne traversée par les militaires et fait donc écho à leur vie de chevalier. Le jardin renvoie, au contraire, à la tentation biblique ; il est le lieu privilégié de la trahison. C'est dans un jardin qu'Hardré tente de prouver à l'empereur la félonie d'Ami et d'Amile, dans une oliveraie qu'il réclame leur mise à mort. C'est dans un jardin qu'il essaye de lier amitié avec Amile. La sentimentalité n'est pas exclue : « Sa première halte, il la fit en un pré fleuri. Il [Amile] se dit alors en soupirant : " Béni soit le pré que voici, bénis soient ces lieux et la végétation qui les agrmente ! C'est ici que nous nous sommes rencontrés Ami et moi, ici que nous avons lié solennellement les liens de notre amitié [...] La beauté de ces lieux fleuris, tout autant que l'amitié que je porte à ce brave, m'engagent à faire ici un petit somme ». On cultive l'amitié en se souvenant du lieu de la première rencontre. L'avant-dernière rencontre se déroule aux portes de la ville ; Amile fait rentrer Ami dans sa condition d'homme en le faisant réintégrer la cité. Il tire son compagnon de la banlieue où la lèpre, signe d'infamie, l'avait rejeté. Lors de la dernière rencontre, ils sont ensemble. Ami est dans la cuve où Amile l'a lavé avec le sang de ses fils. Le premier geste d'Amile est de revêtir de ses plus beaux habits son compagnon, acte typique de la rencontre chevaleresque. Les rencontres sont toujours hors du temps, sans marqueurs temporels précis. Seule la végétation indique la saison du printemps, période où l'activité militaire reprend. Le temps est en réalité sans importance ; le récit est atemporel comme leur amitié. *Ami et Amile*, sous la dir. de Jean Dufournet, Honoré Champion / Traductions, Paris, 1985, 79 p.

menton lors que nous nous séparâmes, & si j'ay bonne mémoire, je croys que l'on fit justice de nous le jour même que nous quittâmes le collège pour reprendre chacun le chemin de la maison. » Depuis dix ans, les deux hommes ne se sont pas vus. C'est au nom de leur « ancienne amitié » qu'Alidor accepte d'aider Lycaste<sup>258</sup>. De même à la scène 4 de l'acte I du *Menteur*, Dorante accueille Alcippe et Dorante avec ces mots : « Mais voici les plus chers de mes vieux camarades<sup>259</sup>. » *A contrario*, cette ancienneté si souvent mise en avant lorsqu'on présente son ami est un lieu commun réutilisé avec humour par le sans-gêne de *La Maison de campagne*. Dans la scène 10, le baron lance : « Et c'est vous, mon pauvre Marquis ! Nous ne nous sommes point vus depuis l'académie, je crois », alors qu'il s'agit de la première fois qu'ils se rencontrent<sup>260</sup>.

Que le temps et le lieu des études constituent un cadre propice à la naissance de l'amitié conduit même à construire des hypothèses célèbres qui deviennent presque des vérités. Né en 1533, Montaigne étudie le droit à Bordeaux et à Toulouse avant d'occuper, comme son père, un poste de magistrat à la Cour des Aides de Périgueux. Comme elle est supprimée en 1557, les officiers sont transférés au Parlement de Bordeaux, où La Boétie est à ce moment-là un conseiller bien installé. Ils ne se connaissent pas mais la tradition veut pourtant qu'ils aient fréquenté le même collège, celui de Guyenne à Bordeaux. C'est dire combien l'idée que les études soient une période propice à la naissance d'amitié est ancrée dans l'imaginaire collectif. On imagine et crée des conditions qui n'ont peut-être jamais existé.

Choisy (1644-1724) dans ses *Mémoires* présente le cardinal de Bouillon (1643-1715). Certes, il ne donne pas d'indication sur les circonstances de leur rencontre ou de la naissance de leur amitié mais il situe également ses débuts dans sa jeunesse : « le cardinal de Bouillon, mon ami particulier depuis l'enfance, m'avait donné une place dans son carrosse. J'aurais bien des choses à dire de lui dans la suite de ces Mémoires, et je ne l'épargnerai pas plus qu'un autre : je l'aime, mais j'aime encore mieux la vérité. Il a fait un grand personnage, et il est bon de le faire connaître telle qu'il est. Jamais jeune homme n'entra dans le monde si agréablement : il était beau comme un ange, et avait beaucoup d'esprit, de finesse et de vivacité, qui le menait quelquefois au-delà du but. Dès l'enfance, il passait tous les autres écoliers dans les études, et se distinguait par une vie exemplaire. Il commença à faire parler de lui par une querelle qu'il eut à un collège avec l'abbé d'Harcourt, et qu'il soutint vigoureusement<sup>261</sup>. » A la limite, user ses fonds de culotte sur le même banc est presque synonyme d'amitié. Une formule de Jean Marteilhe est à cet égard révélatrice : « Nous [Jean Marteilhe et Daniel Legras] reconnûmes d'abord ces deux messieurs, étant deux de nos compatriotes [Sorbier et

---

<sup>258</sup> CHAPPUZEAU, Samuel, « Le Cercle des femmes », in *Le Cercle des femmes et L'Académie des femmes*, University of Exeter, Exeter, 1983, p. 5-9. Entrée 1.

<sup>259</sup> CORNEILLE, Pierre, « Le Menteur », in *Œuvres complètes*, tome II, Gallimard, Paris, 1984, p. 17. Acte I, scène 4.

<sup>260</sup> DANCOURT, Florent Carton, « La Maison de campagne », in *Comédies, Sociétés des textes français modernes*, Librairie Nizet, 1985, p. 1-102. Pièce en un acte.

<sup>261</sup> CHOISY, François-Timoléon de, l'abbé, *Mémoires de l'abbé de Choisy*, Mercure de France, Paris, 1966, p. 34.

Rivasson] fils de notables bourgeois de Bergerac, avec lesquels nous étions grands amis, ayant été camarades d'école<sup>262</sup>. »

Comme l'individu n'est pas enfermé dans le giron familial, il est logique que l'ami se trouve dans des lieux d'apprentissage, tel le collège. Son éducation est déléguée du moins en partie à la nourrice, puis le jeune homme est placé en apprentissage ou au collège. A partir de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les noviciats, les séminaires, les collèges de marines et les compagnies de cadets sont aussi des lieux de formation<sup>263</sup>. Le placement pour assurer l'avenir de l'enfant et le recours à des protecteurs complètent le processus. Ce « life-cycle servant » cher à Peter Laslett, où les jeunes gens sont placés chez des parents éloignés, des voisins ou des amis de la région, favorise le lien social, diffus, toujours à raviver et à entretenir. Cette organisation favorise les rapports horizontaux, à savoir des rapports entre gens partageant le même âge et une situation sociale semblable, car les placements choisis par les familles entérinent et induisent une certaine homogénéité sociale<sup>264</sup>. Avant qu'on ne voie les collèges et les couvents comme des lieux propices à la révolte, à l'onanisme et aux pratiques homosexuelles, ils sont considérés comme des moments et des lieux privilégiés pour tisser des liens amicaux avec ceux qui faciliteront l'entrée dans le monde et qui seront des soutiens utiles et sûrs par la suite. N'oublions pas que les familles en espèrent des « retombées » sociales. Pierre Coustel n'affirme-t-il pas dans les Règles de l'éducation des enfants, en 1687, que les enfants font au collège des « connaissances et des amitiés avantageuses qui durent souvent jusqu'à la fin de leur vie<sup>265</sup> » ?

Y a-t-il un sentiment de l'enfance ? Fait-on de l'enfant et du grand enfant un être plus capable, plus apte à être ami ? Jean Héroard (1551-1628) tient à jour le journal de la santé du jeune Louis XIII (1601-1628), offrant un regard original sur d'éventuelles amitiés d'enfance et sur les sentiments royaux. Héroard n'a pas la charge d'enseigner au jeune Louis. Son journal est sans fil conducteur, sans projet, ni but poursuivi précis. Il ne contient que les annotations relatives à l'hygiène au quotidien de l'enfant. Parfois, le médecin mentionne quelques anecdotes, ce qui l'a ému ou amusé, et ce de façon tout à fait gratuite. Ce journal d'hygiène étant centré sur le petit Louis XIII, seul sujet de l'écrit, les amitiés et la fratrie n'apparaissent qu'en second plan. Le jeune Louis semble très isolé dans le texte alors que les enfants d'Henri IV, qu'ils soient légitimes ou bâtards, ont tous

---

<sup>262</sup> MARTEILHE, Jean, *op. cit.*, p. 55.

<sup>263</sup> Il n'existe pas d'institution stable avant l'émergence de salons, de « société » s'identifiant à l'amitié.

L'adhésion y est volontaire et l'assemblée régulière d'amis autour d'un intérêt commun scientifique ou intellectuel. Le compagnonnage est également une forme de socialisation favorisant du moins l'esprit de corps, si ce n'est l'amitié. On n'omettra pas les abbayes de jeunesse, et autres formes de socialisation juvéniles comme les fraternités. Ces bandes de jeunes se livrent à la fin du Moyen Age à des violences et des viols collectifs et organisent fêtes, régissent les mariages et veillent à fêter dignement les unions dissymétriques par le charivari. Les abbayes de jeunesse tentent de gouverner honnêtement la jeunesse, parfois bien turbulentes. AYMARD, Maurice, « Amitié et convivialité » in *Histoire de la vie privée, De la Renaissance aux Lumières*, tome 3, sous la direction de ARIES, Philippe, DUBY, Georges, Editions du Seuil, Paris, 1999, p. 441-485.

<sup>264</sup> On peut rajouter le même sexe car les femmes sont exclues de ce type de placement. Elles sont de toute façon jugées incapables d'amitié. Attention, le collège encourage la compétition, la surveillance constante, la délation est encouragée ; pour l'établissement d'un lien vertical entre le maître et l'élève.

<sup>265</sup> Cité par AYMARD, Maurice, *op. cit.*, p. 480.

été élevés « dans une surprenante familiarité<sup>266</sup> ». Les enfants bâtards d'Henri IV présents à Saint-Germain sont ceux de Gabrielle d'Estrées à savoir César, duc de Vendôme (1594-1665), Catherine-Henriette (1596-1663), future épouse de Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, Alexandre, chevalier de Vendôme, chevalier puis grand prieur de Malte (1598-1620). Gaston-Henri, duc de Verneuil (1601-1682), fils d'Henriette d'Entraques, est également présent. Les autres bâtards d'Henri IV ne vivent pas à Saint-Germain. Dans le journal, l'amitié fraternelle apparaît à deux moments : lors des départs d'Alexandre (1598-1620), fils illégitime d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, chevalier de Vendôme, pour Malte en 1611, et de Madame Elizabeth en 1614 pour l'Espagne. On pourrait se servir de ces passages pour étudier l'expression des sentiments enfantins relatifs à la douleur de l'éloignement d'êtres chers. Concernant le chevalier de Vendôme le 4 août 1611, voici ce qu'Héroard retranscrit : « peu après, environ une heure, arrive Mr le Ch[eva][i]e[r] de Vendome pleurant, se jeter a genoux devant luy, et qui venoit d'en faire a la R[ei]ne, la suppliant qu'il mourust aux pieds du Roy et siens, et de n'aller point à Malte : "Ha Sire, aiés pitié de moy, la R[ei]ne me veult oster d'auprès de Vostre Majesté pour m'envoyer à Malte. " L.R. " Hé qu'avés vous fait a la R[ei]ne ma mère ? " Ch. " Rien Sire " L.R. " Quoy irés vous tousjours sur la mer ? " Ch. " Ouy Sire ". L.R. " Gardés vous bien et soiés le plus fort quand vous irés a la guerre ; et escrivés moy souvent ". C'estoit une grande pitié d'ouir ses plainctes et ses larmes pour l'amitié qu'il luy portoit et l'appeloit " Zagaye ". " On me le veult oster pource que je l'aime. " On ne le pouvoit appaiser. La Roine y arrive ; il redouble ses pleurs, elle tasche de le divertir. Sur les deux heures, Mr le Ch[eva][i]e[r] dict adieu, les plainctes redoublent, la Rne fait ce qui se peult pour l'appaiser et le divertir. On met tout à l'heure le Ch[eva][i]e[r] en carrosse et est conduit à Paris. » Le roi pleure, emploie un surnom pour désigner le chevalier de Vendôme, affirme son amitié pour son demi-frère. Les adultes l'entourant, sa mère la reine et Héroard, qui note ces lignes, prennent en considération cette tristesse. Toutefois, la vie reprend vite le dessus, et les annotations de Héroard témoignent de la reprise du cours normal de la vie : « Levé, prend ses bottines et sa robe, se joue. A trois heures, gousté...<sup>267</sup> » Quelques années plus tard, le 21<sup>e</sup> octobre 1615, il s'agit du départ de Madame Elizabeth, devenue l'épouse de Philippe IV d'Espagne : « Va a la messe aux recolets a cheval puis va chez Mr de Beaumont Menardeau, conseiller d'Estat, où Madame estoit logée, pour luy dire adieu. Cela ne se fust point sans soupirs et sans larmes jusques aux cris. A onze heures, elle entre en carrosse, se met sur le devant auprès du Roy accompagnée de Mademoiselle de Vendome, Madame la princesse de Comty, Madame de Guise la douairière, Madame la duchesse de Guise et de Madame de Montmorency. Traversent toute la ville, non sans faire paroistre des larmes et des sanglots retenus, et sortent par la porte S[ain]t Julien. A demie lieue de là, il fust mis pied a terre ; ce fust lors que la nature fist jouer ses plus forts ressorts : larmes, sanglots, soupirs et cris meslés avec les baisers et les embrassades telles qu'ils ne pouvoient se séparer ; chascun faisant de mesme par les larmes de compassion de ces jeunes princes,

<sup>266</sup> HEROARD, Jean, *Journal de Jean Héroard médecin de Louis XIII*, tome I, Fayard, Paris, 1989, p. 72.

<sup>267</sup> Le chevalier de Vendôme devient grand prieur de Malte. HEROARD, Jean, *op. cit.* tome II, p. 1941.

hormis Don Yuligo de Calderon, ambassadeur d'Espagne, qui avoit négocié le mariage, qui le regardoit d'un œil sec taschant de rompre ces accollades, criant a haulte et pressante voix : " Allons, allons, Princesse d'Espagne ". Le Roy s'en revient tout pleurant chez la R[ei]ne où il fust jusques a deux heures après midy, ne pouvant apaiser son deuil ne ses larmes. Revient a deux heures et demie. Se plainct a moy de la douleur de teste, et me dict que c'est d'avoir pleuré. Disné .... Va en son cabinet. Ne faict que soupirer et profondément. En fin il s'amuse à faire avec la plume des hommes sur des carthes et faict ce qu'il peult pour apaiser son deuil. Va a la chasse ; chez la R[ei]ne. Revient a six heures et demie. Soupé... Dict n'avoir d'appétit... Peu après descestu. S'entretient encore de Madame, en souspire, dict qu'il est triste. Prie Dieu. A huict heures et demie, s'endort jusques a sept après minuict<sup>268</sup>. » Ce départ donne également lieu à l'expression de la douleur par le biais de larmes et de cris. De nouveau, la tristesse n'est pas un sujet de moquerie par les adultes qui entourent le dauphin. La tristesse est même plus vive : c'est un véritable enterrement auquel on assiste, le petit prince entre en « deuil » et son désarroi perdure toute la journée. Les gestes sont aussi plus éloquents que lors du départ du chevalier de Vendôme : des baisers et des embrassades sont échangés. Est-ce parce que le jeune dauphin est assez grand, il a alors environ quatorze ans, pour comprendre la perte que ce départ signifie ? En effet, il n'avait que dix ans au moment du départ du chevalier de Vendôme. A moins que ces embrassades ne reflètent simplement un attachement plus profond à la princesse.

Dans le *Journal* d'Héroard, il n'apparaît non plus aucun souci de surveiller les fréquentations des enfants et des grands enfants. Si la surveillance des amitiés enfantines ne paraît pas avoir été un sujet de débat pour les adultes, ces derniers n'hésitent pas à dispenser des conseils aux enfants pour nouer et vivre correctement leurs amitiés. Les manuels de civilités expliquent les usages à respecter. Ainsi, Erasme indique comment bien se comporter en société et comment se faire des amis, mais on reste dans le cadre général d'apprentissage de la vie en société. Les auteurs des écrits du for privé partagent aussi leur expérience avec leurs descendants. Par exemple, Jean Petitot, marié en 1651, âgé alors d'environ 44 ans, rédige son texte de 1651 à 1674. Sur la fin de son petit octavo, il enjoint ses descendants de conserver la foi protestante et de bien élever leurs enfants. Puis il leur donne quelques conseils : « Soyez débonnaires et affables, et non contentieux, soyez officieux envers tous, mais familiers et intimes avec peu de personnes, et qui soyent vertueuses, desquelles l'exemple vous serve et l'amitié vous soit en consolation. » Il faut s'aimer les uns les autres en étant prudent car « cette prudence enseigne à faire choix d'amis ; à mesnager le temps d'empoigner les occasions ; à mesurer ses forces et reigler sa dépense selon ses moyens ; à parler peu, mais à propos sur tout, et ne mentir jamais, mais à ne dire pas tousjours toute la vérité et à se taire. » Jean Petitot conclut son écrit en signant : « Votre père et entier amy Fait le Paris, le 12/07/1674 ». Le propos ne porte pas sur la manière de se faire des amis, mais sur la rareté de l'amitié. De plus, n'est-ce pas le conseil d'un homme avancé en âge à ses descendants, certes plus jeunes que lui mais néanmoins *a priori* adultes - nés d'un premier lit ? En effet, il confie alors en 1674 ses quatre fils les plus jeunes et ses deux

---

<sup>268</sup> *Ibidem*, p. 2321-2322.

plus jeunes filles à ses deux fils et deux filles aînés encore vivants<sup>269</sup>. Remarquons que personne ne souligne qu'une amitié née en enfance dispose de la durée pour s'épanouir, si ce n'est pour mettre en exergue l'utilité de ces amitiés pour l'individu une fois devenu adulte. De même, personne ne valorise les amitiés enfantines, ni ne soutient l'idée de la rareté des naissances d'amitiés à l'âge adulte.

Toutefois, c'est au sein de son groupe d'âge que l'on apprend les règles de sociabilité et les œuvres littéraires nous rappellent combien l'amitié se conçoit au sein d'un groupe d'âge, ou du moins qu'un fort esprit de camaraderie y est encouragé. Ceux qui ignorent les règles les apprennent alors à leurs dépens, et ce parfois durement. Valentin Jamerey-Duval (1695-1775) est chassé d'une institution pour avoir été trop curieux et trop naïf : « Près de celui là, il y en avoit un autre [Valentin Jamerey-Duval vient d'être congédié], consacré à la jeunesse, ou plusieurs jeunes gens étoient élevés dans toutes sortes de professions et de métiers. Surpris de leur grand nombre et de voir, tous ces petits garçons plus dociles et plus paisibles que ceux que j'avois connus jusqu'alors, je me fis un plaisir de les fréquenter souvent. Mais l'indiscrete curiosité qui m'avoit déçu de la société des vieillards me décrédita bientôt parmy cette jeunesse. Je ne me contenois pas de les interroger sur leurs diverses occupations et sur le genre de vie qu'ils menoient ; je voulois qu'ils m'apprissent leurs noms, celui de leurs familles (qu'ils étoient en droit d'ignorer) et quel hazard les avoit ainsy rassemblés en communauté. Je n'avois garde de soupçonner que l'infraction du sixième article du Décalogue eut occasionné leur naissance et qu'ils étoient ce qu'on appelle des enfants trouvés. Aussy ne répondoient ils à mes questions que par un profond silence. Quoique la confusion que je leur causois ne procédât d'aucun fond de malice de ma part, ils ne laissèrent pas d'y être sensibles et de s'en plaindre aux directeur qui, sans autre examen, me fit conduire sur le champ hors de l'hospital<sup>270</sup>. » Celui qui ignore les usages et met dans l'embarras ses semblables se trouve vite isolé et sans ami. Savoir se comporter en société est indispensable et cet apprentissage doit débuter assez tôt dans la vie d'un homme. Si les usages sociaux sont appris pendant l'enfance, cette période n'est nullement considérée comme une phase propice à l'émergence de l'amitié par le caractère et le stade d'élaboration de l'individu. C'est sous la plume de Rousseau, selon Anne Vincent-Buffault, que l'adolescence est vue comme le moment privilégié de l'amitié. Dans le livre IV de *L'Emile*, l'amitié est décrite comme une : « expérience privilégiée, mouvement du cœur qui permet de connaître et de garder en mémoire le sentiment d'humanité avant l'entrée dans un monde d'amour-propre et d'aliénation qui va tout obscurcir<sup>271</sup> ».

La notion de hasard dans la rencontre plane au-dessus de la naissance de l'amitié. Le lieu et le moment de rencontre privilégiés sont, semble-t-il, la période d'études. Mais on peut aussi se demander en quoi, excepté la jeunesse, les amitiés militaires, les voyages et les périodes difficiles ne sont pas aussi des moments favorables à l'éclosion de l'amitié.

---

<sup>269</sup> Jean Petitot a eu neuf fils et huit filles. Son premier enfant est un garçon né en janvier 1653, tandis que sa fille dernière née a vu le jour en 1674.

<sup>270</sup> JAMEREY-DUVAL, Valentin, *Mémoires, Enfance et éducation d'un paysan au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Le Sycomore, Paris, 1981, p.121.

<sup>271</sup> VINCENT-BUFFAULT, Anne, *op. cit.*, p.141.



### c. La naissance de l'amitié dans les épreuves de la vie

Les périodes où l'individu est plus fragile et plus vulnérable ne sont-elles pas plus propices à la naissance de l'amitié ?

#### i. Pendant les voyages<sup>272</sup>

Durant des périodes que l'on sait limitées dans le temps, période où les repères habituels tant géographiques qu'humains sont momentanément perdus, les naissances d'amitiés sont-elles particulières ? Plus nombreuses ?

Certains voyageurs prennent le soin de faire signer leurs rencontres et leurs nouveaux amis dans leur *album amicorum*. Ces amitiés naissent au gré de leurs pérégrinations, libérées de tout déterminisme. Le protestant Jean Durant, trésorier général des bâtiments de France, commence à 58 ans son *album amicorum*, alors qu'il est en voyage en Suisse, à Paris, à Rouen et à Avallon dans les années 1583-1584. De 1583 à 1593, il enrichit ainsi son cahier. La majorité des inscriptions datent des années 1592-1593 lorsqu'il se trouve à Genève. L'*album amicorum* démontre la volonté de garder traces mais aussi la valeur de prestige que ces amitiés, souvent de grands noms ou de notables locaux, peuvent jouer auprès de ces hommes, qui sont bien souvent des intellectuels ou des membres éminents de la société. Nicolas van Sorgen, natif de Delft, qui a une position sociale que l'on peut estimer avantageuse, peut s'enorgueillir d'avoir fait signer quelques 239 hommes célèbres et savants. Toutefois, on ignore totalement la durée de ces amitiés. Certains *alba amicorum* ressemblent plus à un tableau de chasse, à un recueil d'autographes qu'à un livre d'amis fidèles.

Dans le voyage qui le mène vers Jérusalem, Dom Loupvent distingue bien sa personne, le « nous » du groupe des quatre pèlerins partis de Saint-Mihiel et les autres, dont on ne sait d'ailleurs presque rien. Les autres pèlerins n'apparaissent dans le récit qu'en ombre chinoise. Certaines anecdotes permettent de voir l'unité » du groupe : un poulet volé n'est partagé qu'entre eux quatre, la santé de Dom Loupvent inquiète uniquement, semble-t-il, ses fidèles compagnons<sup>273</sup>. Le baron d'Haussonville paraît occuper une place à part dans cette sociabilité contrainte. Homme vaillant, aimant se distraire, joyeux compagnon, il partage ses réserves et son argent avec ce groupe de Lorrains : « Après le souper, nous allâmes voir, dans l'hôtel où il était descendu, monseigneur le baron d'Haussonville. Il nous accueille avec grande déférence, nous disant tout son plaisir et nous assurant de toute la joie qu'il avait de notre arrivée, bien

---

<sup>272</sup> MACPHAIL, Eric, « Friendship as a Political Ideal in Montaigne's *Essais* », *Montaigne Studies*, volume 1, 1989, p. 177-187. Voir notamment l'article de DUVAL, Maurice, « L'amitié, une inclination élective ? », in *Amitiés anthropologie et histoire*, textes rassemblés et présentés par RAVIS-GIORDANI, Georges, Publications de l'université de Provence, Aix-en-Provence, 1999, p. 389-398.

<sup>273</sup> « J'avais, subrepticement, la nuit précédente, caché un poulet cuit dans ma manche, qui nous fut, à mes compagnons et à moi, de grand profit. », in DOM LOUPVENT, *Dom Loupvent. Récit d'un voyageur lorrain en Terre sainte au XVI<sup>e</sup> siècle*, in LANHER, Jean, MARTIN, Philippe, *Dom Loupvent. Récit d'un voyageur lorrain en Terre sainte au XVI<sup>e</sup> siècle*, Editions Place Stanislas, Nancy, 2007, p. 137. Folio 65. 17 août 1531.

qu'il eût quelque motif de mécontentement à l'encontre du seigneur de Clévant notre compagnon, disant qu'il n'avait point voulu l'accompagner, mieux encore que c'était lui qui nous avait empêchés de partir en même temps pour que son courroux cessât. Il nous donna à boire du bon vin, se rendant totalement à nos raisons. En ce qui me concerne, il accepta de bonne grâce mon affection et mon intimité, au point que jamais depuis ce moment-là il n'aurait pu se passer de moi<sup>274</sup>. » Il voyage à part, fait preuve d'une grande générosité. Dom Loupvent aime à montrer l'affection que ce notable semble lui porter.

Au-delà de ce cercle, des liens amicaux se tissent. « Nous étions restés quasiment huit jours à Venise, à ne rien faire d'autre qu'à visiter les églises et les Lieux Saints, ainsi qu'à tisser des liens d'amitié et faire connaissance avec un grand nombre de gens bien et d'honneur qui étaient des pèlerins du saint voyage comme nous. Ils étaient d'Espagne, d'Angleterre, des Flandres, de Lombardie, d'Allemagne, de France et de Bretagne et de bien d'autres endroits, si nombreux qu'il me serait impossible d'en détailler la provenance. Toujours est-il qu'il y en avait beaucoup qui étaient de bonne et riche maison, ce qui s'apercevait à la noblesse de leur maintien, un certain nombre qui cachaient leurs titres, par crainte d'être reconnus, comme les évêques, les abbés, les prélats, ainsi que d'autres. Grâce soient rendus à mon Dieu, il n'y en eut aucun, si grand fût-il, pour ne pas m'accorder son estime et ses faveurs cent fois plus que je l'aurais mérité<sup>275</sup>. » Le voyage induit *de facto* une certaine promiscuité, celle des pèlerins sur la nave, celle de la chambrée, comme pour Dom Loupvent : à Jérusalem, les voyageurs sont placés par quatre ou six par chambre, par nationalité<sup>276</sup>. Mais Dom Loupvent recommande de rester groupés « par affinités entre gens de même classe sociale et de même mode de vie, afin de vous entraider réciproquement, dans toutes les occasions difficiles et maladies : gens d'Eglise avec gens d'Eglise, marchands avec marchands<sup>277</sup>. » A la lecture de ce texte, on comprend que deux types de rapports sociaux coexistent. Durant le voyage, des relations amicales assez superficielles sont nouées. La différence des nationalités et l'importance réelle ou supposée de ces compagnons de voyage enchantent Dom Loupvent. Toutefois, on s'aperçoit avec les conseils que notre pèlerin dispense et par l'organisation même du voyage, que ces moments de rencontre sont bien limités. On préfère rester entre soi, par pays et même par mode de vie et niveau social pour lier des liens plus profonds. Dans le temps et dans l'espace, l'ouverture à autrui est limitée.

Un long voyage est extrêmement dangereux et l'on voyage alors avec des lettres de recommandation. Ces dernières ouvrent littéralement des portes solidement fermées, apportent confort matériel et réconfort moral au voyageur, persuadé de trouver un allié, un ami dans ces contrées éloignées et hostiles. Les liens ne sont pas tissés en fait entre l'hôte et son visiteur du moment mais constituent plutôt une réactivation des relations entretenues entre l'hôte et le rédacteur de la missive de recommandation. Bien recevoir le voyageur, c'est bien recevoir l'expéditeur et on étend de cette manière son cercle de « débiteurs ». Ainsi, Dom Loupvent raconte : « je me fis conduire par notre hôte jusqu'au

---

<sup>274</sup> *Ibidem*, p.103. Folio 40 verso. Vers le 8 août 1531.

<sup>275</sup> *Ibidem*, p. 54, 56, 59, 73-74, 89, 151, 159, 175.

<sup>276</sup> *Ibidem*, p. 103. Folio 40 verso. Vers le 8 août 1531.

<sup>277</sup> « Suivent quelques notes en guise de recommandations à destination des pèlerins qui seraient désireux d'entreprendre le saint pèlerinage de la Terre sainte de Jérusalem », in *Ibidem*, p. 180. Folio 94 verso.

premier château, celui qui était le plus proche de la cité. Les hommes de garde en faction sur les murailles d'enceinte du bas me laissèrent monter, au vu de la lettre de Venise que je leur montrai, et qui était adressée au maître des lieux. Nous fîmes tant et si bien que nous parvînmes au donjon. Je frappai la porte, croyant y entrer, mais il n'en fut rien. Les gardes me demandèrent en italien l'objet de ma visite. Je leur dis alors que j'avais un courrier à remettre au maître de céans. Ils se mirent en devoir, sans attendre, d'aller lui signifier la chose, mais cela était pour lui sans importance, et il ne fit que demander qu'on lui communiquât cette lettre. Je fus réduit alors à rester à la porte et à compter le nombre de chevilles qu'elle comportait ! Lorsque la lecture de la missive fut terminée, et que la teneur en fut bien comprise, il ne me dépêcha aucun messenger, mais c'est lui-même en personne qui vint, et m'ayant fait ouvrir la porte, me prit dans ses bras et me reçut le plus familièrement et le plus honnêtement du monde. Il renvoya mon hôte en bas, et me retint pour dîner en sa compagnie, dans laquelle il admit la donne Antonine, dont il était question dans la lettre, étant donné que c'étaient ses parents qui la lui avaient écrite. Je devins alors l'ami de la maison : je dis la messe au château, puis il me fit voir toute la capacité défensive du lieu, chose que l'on ne fait pas pour des étrangers, par crainte d'en dévoiler les secrets. Après quoi, nous fîmes grosse chère : il m'invita en outre à ne fréquenter durant tout le temps de mon séjour à Corfou aucune autre table que la sienne. Le mercredi, huitième jour de novembre, aux environs de huit heures, je retournai au lever dudit seigneur, afin de célébrer ma messe devant lui. Après quoi nous allâmes dîner ; le menu était copieux, bien que ce ne soit pas du tout l'usage chez les Vénitiens d'être traités avec opulence. Une fois le dîner terminé, il rédigea une lettre de recommandation pour ceux qui lui avaient fait parvenir celle que j'avais apportée. Et la donne m'offrit, pour ma peine, une belle chemise de fine toile de son mari. Ce cadeau arrivait pour moi fort à propos. Et pendant que le mari écrivait sa lettre, j'apercevais bien que la donne voulait me confier un secret, mais ma faculté d'entendement était d'une telle lourdeur que je ne compris à aucun moment le moindre mot de ce qu'elle voulait dire. Elle se mit alors rougir quelque peu, honteuse d'elle-même, me semble-t-il. Toutefois elle me donna quelques cadeaux destinés à sa mère et à son oncle qui était curé à Saint-Moïse de Venise, en me recommandant à Dieu. Le seigneur me donna la lettre qu'il avait écrite, et lorsqu'il eut terminé ses humbles recommandations, nous nous embrassâmes en nous disant un tel « Dieu vous garde » qu'on aurait dit que la noblesse de France, tout ou partie, participait de la nature des marques de politesse que nous nous donnions réciproquement. En réalité, il me gratifia d'un petit présent, fort honnête ma foi. Il me présenta à l'un des ses hommes de garde, lui demandant de me conduire à l'autre château pour y rencontrer son gouverneur, auquel il se recommandait, lui demandant de bien vouloir m'en faire voir toutes les particularités. Ce qu'il fit fort volontiers, en me faisant goûter du fort bon vin. Les deux gouverneurs des châteaux pratiquaient un bon latin et jouaient de divers instruments de musique. Quand j'eus terminé la visite de ce deuxième château, je pris congé de mon garde, et je regagnai mon logis<sup>278</sup>. » Dom Loupvent est contraint de rester devant une porte close avant que sa lettre ne soit lue par le maître des lieux. Il bénéficie alors d'un déploiement d'attentions assez conséquent. Son hôte le traite comme un homme de sa

---

<sup>278</sup> *Ibidem*, p. 171-172. Folio 88 recto et verso. 7 et 8 novembre 1531.

maison. En effet, la confiance instaurée semble totale et une logique de don s'instaure. L'hospitalité est chaleureuse. Le salut spirituel du seigneur est remis entre les mains de Dom Loupvent, qui célèbre la messe. Les secrets militaires sont révélés, points forts et faiblesses de la place sont désormais connus de Dom Loupvent, si l'on se réfère au récit de voyage. Il est néanmoins plus probable qu'il s'agisse ici d'une volonté de se valoriser de la part de l'auteur. Il a vraisemblablement fait un tour des fortifications avec son hôte qui lui a peut-être commenté quelques points. L'offre de nourriture, dont on a vu l'importance pour l'amitié, est répétée. Les repas sont copieux pour satisfaire le visiteur, alors que l'abondance de mets n'est pas l'habitude de Venise. Enfin, au moment du départ, l'homme se fait à son tour rédacteur d'une lettre de recommandation. L'amitié et sa protection se transmettent de lettre de recommandation en lettre de recommandation. De plus, le seigneur prend soin d'assurer la sécurité de son invité en le faisant accompagner jusqu'au prochain château. Toutefois, il n'assure pas ce déplacement lui-même. Repas nombreux et copieux, messe en commun, absence de secret - du moins selon le discours de Dom Loupvent - et dons donnent à cette relation le cachet de l'amitié. Quant à l'épouse, il semblerait qu'elle ne soit pas insensible au charme de Dom Loupvent, petite vanité sans doute de notre auteur.

L'ami est aussi celui qui, sur la route, va vous donner les bons conseils, les bonnes informations. Jean Marteilhe (1684-1777) et son compagnon de voyage Daniel Legras bénéficient par exemple de l'aide d' « un bon ami et bon protestant [qui leur] donna une petite route par écrit, jusqu'à Mézières, ville de guerre sur la Meuse [...] [qui leur] instruisit [qu'ils n'auraient] d'autres périls à éviter que celui d'entrer dans cette dernière ville [...]. Cependant cet ami [leur] avertit d'être prudents<sup>279</sup> ».

On peut donc partir en voyage avec un compagnon de longue date et approfondir la relation en chemin et cette amitié peut perdurer. Ainsi, Jean Marteilhe fait à la fin de son récit un résumé de sa vie devant un juge : il demande la libération de son ami Daniel Legras, qui ne partageait plus avec lui la même galère depuis longtemps<sup>280</sup>. La relation a donc survécu malgré l'emprisonnement, l'absence et les années. Mais, on peut aussi employer son amitié pour en créer de nouvelles une fois sur place par le principe des lettres de recommandation. Enfin, troisième cas de figure, on se lie durant le voyage ou sur place pendant le temps du séjour. On apprécie toujours garder un souvenir, un petit mot ou une signature de ces nouveaux amis. Lier amitié pour un temps que l'on sait limité est courant et partagé par tous. Mandelslo semble avoir pratiqué ce type de lien avec une grande vigueur. Son âge et le fort éloignement de l'Europe ont-ils favorisé ses types de rapport ? De même, dans un contexte exceptionnel bouleversant les repères

---

<sup>279</sup> MARTEILHE, Jean, *op. cit.*, p. 40-41.

<sup>280</sup> « Je lui [un juge] récitai succinctement la cause qui m'avait porté à sortir du royaume : qu'étant lié d'amitié avec un jeune homme de Bergerac nommé Daniel le Gras, nous étions partis ensemble et avons tous deux été arrêtés à Mariembourg, et là, condamnés tous deux par la même sentence aux galères perpétuelles ; que le parlement de Tournai avait confirmé cette sentence en nous déclarant tous deux convaincus du même cas ; qu'en un mot, nous étions tous deux sur la même feuille qui formait notre sentence, sans aucune distinction, soit de crime particulier ou autre contravention aux Ordonnances ; que cependant j'étais délivré, et que mon compagnon était resté, ce qui prouvait bien clairement que la Cour de France n'avait pas fait observer de distinction de crime en en délivrant seulement trente-six. », in *Ibidem*, p. 258.

spatio-temporels habituels et engendrant de la peur et de l'isolement, l'individu n'a-t-il pas tendance à faire grand cas de l'amitié ?

## ii. Les situations dangereuses et difficiles

L'amitié peut naître de situations dangereuses comme la guerre ou l'emprisonnement.

En 1601, naît Johann Michael Moscherosch à une douzaine de kilomètres de Strasbourg. De confession luthérienne, il voyage beaucoup entre Bâle, Genève et Paris. Après avoir exercé divers métiers, il travaille pour l'imprimeur Johann-Heinrich Mülb. Epoux d'Esther Ackermann, il tombe amoureux, après le décès de celle-ci en 1632, de Marie-Barbe Paniel, alors âgée de 18 ans et élevée dans la foi catholique. Leur union est bénie par le pasteur et ami de Moscherosch Friedrich Wolfram, qu'il a connu à l'école. Malheureusement, l'union est très rapidement rompue par la mort de Marie-Barbe. Moscherosch plonge dans un désespoir profond qui inspire ses écrits. Devenu bailli, il épouse en 1636 sa troisième et dernière compagne. Luthérien, écrivain, il a vécu dans une région très meurtrie par la guerre de Trente Ans et en a lui-même été parfois la victime comme ce jour de septembre 1641 où, avec ses serviteurs, il est attaqué par des soldats. Les protestants Wolfram et Moscherosch (1601-1669) se sont connus à l'école. Wolfram, vivant dans le bailliage de Créhange (Moselle), sauve la vie de son ami durant l'été 1632 et bénit son union avec Marie-Barbe Paniel en 1633. Après sa mort, en 1650, Moscherosch lui dédie un poème *Dem Frommen, Andächtigen, Würdigen Friedrich Wolfram [...] meinem hochgeehrten Herrn Schwagern und Gewattern und Wahrhaftig-Trewen Freund* (« Au pieux, noble, honorable Friedrich Wolfram [...] mon très cher et honoré parent et véritablement ami<sup>281</sup> »). Le comte de Forbin (1656-1733), marin, témoigne : « Ce fut pendant le temps de ce siège que nous commençâmes à nous connaître, le comte Du Luc [capitaine des galères] et moi ; nous servions tous deux dans la même compagnie. L'amitié que nous y primes l'un pour l'autre fut dès lors si solide qu'elle n'a jamais été interrompue depuis et, selon toutes les apparences, elle ne finira qu'avec la vie<sup>282</sup>. » Et si elle ne naît pas dans ces occasions périlleuses, ces dernières offrent à l'amitié l'occasion de s'exprimer.

Jean Marteilhe (1684-1777) bénéficie de l'aide d'Isouf, un ancien janissaire, attaché au même banc de galère que lui. Le Turc va ramener sur la galère de l'argent, redistribué ensuite par Marteilhe à ses coreligionnaires malheureux. C'est une amitié fortuite, sincère à n'en pas douter, mettant en danger les vies des deux hommes. Circonstancielle, leur amitié n'est pas choisie, mais est induite par leur enchaînement

---

<sup>281</sup> Son œuvre est riche et variée : roman picaresque *Wunderliche und Wahrhaftige Gesichte Philanders von Sittewalt*, correspondances mais aussi poème dédié à Wolfram *Dem Frommen, Andächtigen, Würdigen Friedrich Wolfram*, une sorte de testament spirituel et moral *Insomnis. Cura. Parentum...* composé entre le 20-29 septembre 1641-1643. On a même conservé ses cahiers de la 8<sup>e</sup> classe du Gymnasium.

SCHÄFER, Walter Ernst, *Johann Michael Moscherosch : Staatsmann, Satiriker und Pädagoge im Barockzeitalter*, Verlag C.H. Beck, München, 1982, p. 124.

<sup>282</sup> FORBIN, Claude de, *Mémoires du comte de Forbin (1656-1733)*, Mercure de France, Paris, 1993, p. 34.

forcé au banc. Soulignons que jamais Jean Marteilhe ne le désigne comme un « ami<sup>283</sup> ». Née dans des circonstances exceptionnelles, la galère et l'emprisonnement, la relation ne peut être érigée au rang d'amitié au sens philosophique théorique du terme. Ils ne se sont pas choisis, ils ne se sont pas sentis libres d'établir une relation. La vie les a rassemblés pour un laps de temps qu'ils savaient restreint. La logique dès le début est que leur lien serait rompu à la libération de l'un des deux. Le décès accidentel d'Isouf n'engendre ni pathos, ni douleur, juste une constatation du décès<sup>284</sup> : « Je me lève de dessus le corps du lieutenant, rentrant dans mon banc. Il était nuit, et je ne voyais pas, ni le sang, ni le carnage qui était dans mon banc, à cause de l'obscurité. Je crus d'abord que mes camarades de banc se tenaient couchés pour la crainte du canon. Moi, qui ne savais pas que je fusse blessé, ne sentant aucun mal, je dis à mes camarades : " Levez-vous mes enfants, le danger est passé ", mais je n'eus d'eux aucune réponse. Le Turc du banc qui avait été janissaire, et qui se vantait de n'avoir jamais eu peur, restant couché comme les autres, me fit prendre un ton railleur. " Quoi, lui-je, Isouf, voilà donc la première fois que tu as peur ; allons, lève-toi " ; et en même temps je voulus le prendre par le bras, pour l'aider ; mais, ô horreur, qui me fait frémir encore, quand j'y pense ! Son bras détaché de ce corps me reste à la main. Je rejette avec horreur ce bras sur le corps de ce pauvre misérable, et je m'aperçus bientôt que lui comme les quatre autres étaient hachés comme chair à pâté ; car toute la mitraille de ce canon leur était tombée dessus. Je m'assis dans le banc ; je ne fus pas longtemps dans cette attitude, que je sentis couler sur mon corps, qui était nu, quelque chose de froid et d'humide. J'y portai la main et je sentais bien qu'elle était mouillée, mais dans l'obscurité je ne pouvais distinguer si c'était du sang. Je m'en doutais cependant, et suivant avec le doigt ce sang qui coulait à gros bouillons de mon épaule gauche, proche la clavicule, je trouvai une grande blessure qui me perçait l'épaule de part en part<sup>285</sup>. » Cette indifférence n'est *a priori* pas due à la différence de religion qui imposerait une distanciation. En revanche, les circonstances très violentes de sa disparition ont dû influencer sur le récit, Marteilhe doit aussi craindre pour sa propre vie à ce moment-là. Et, surtout, la nécessité de vivre impose d'aller de l'avant et de ne pas se morfondre ; la vie sur la galère est trop difficile pour ne pas rechercher de nouveaux liens amicaux, circonstanciels et sincères à la fois. Les pages suivantes de Marteilhe en témoignent sans ambiguïté.

« Ce Turc donc, qui se nommait Isouf, me servit quelques années très fidèlement dans cette affaire, sans jamais avoir voulu prendre de moi le moindre salaire, m'alléguant que s'il le faisait il anéantirait sa bonne œuvre, et que Dieu l'en punirait. Ce bon Turc fut tué au combat de la Tamise. C'est celui dont le bras me resta à la main, comme je l'ai raconté. Je fus fort affligé de sa mort, et je ne savais à qui m'adresser pour me servir dans un si périlleux emploi. Je n'eus cependant pas la peine d'en chercher un, car dix ou douze, les uns après les autres, me vinrent solliciter, comme on sollicite un office lucratif dans le monde. Il faut savoir que, lorsque les Turcs ont occasion d'exercer la charité ou d'autres bonnes œuvres, ils communiquent la joie qu'ils en ont à divers de leurs " Papas »

---

<sup>283</sup> On remarquera également qu'au moment de remplacer Isouf après son décès, c'est une logique religieuse qui se met en place.

<sup>284</sup> On reverra cette question de la mention du décès dans les écrits du for privé.

<sup>285</sup> MARTEILHE, Jean, *op. cit.*, p. 134-135.

(c'est ainsi qu'ils appellent leurs théologiens, qui pour toute science savent lire l'Alcoran), leur demandant leur avis sur les bonnes œuvres qu'ils entreprennent de faire ; et quoi que j'eusse instamment prié mon Isouf de ne communiquer à personne le service qu'il me rendait, il ne put s'empêcher, par principe de Religion, de dire la chose à ses " Papas ", comme je le sus après sa mort. Ces bonnes gens donc, voyant que je serais embarrassé pour ne savoir à qui me fier, vinrent tous après les autres me prier de me servir d'eux, me marquant des sentiments si pieux et me témoignant tant d'affection pour ceux de notre Religion, qu'ils appelaient leurs frères en Dieu, que j'en fus touché jusqu'aux larmes. J'en acceptai un, nommé Aly, qui sautait de joie d'obtenir un emploi si périlleux pour lui. Il m'y rendit service pendant quatre ans, c'est-à-dire jusqu'au temps qu'on nous enleva de Dunkerque, et il s'y comporta avec un zèle et un désintéressement inexprimables<sup>286</sup> ». Jean Marteilhe est affecté par le décès d'Isouf. Ce dernier n'est certes pas nommé « ami », mais il effectue bien des tâches sans recevoir de salaire. Il apporte son aide pour des motifs religieux. Est-ce un simple client ? Non, la comparaison avec l'« office lucratif » souligne l'analogie mais aussi le sentiment de gratitude et dilectif éprouvé par Marteilhe, d'ailleurs l'emploi de l'adjectif possessif « mon Isouf » ne marquerait-il pas plus un attachement sentimental qu'une simple marque de clientélisme ? Toutefois, le remplaçant, Aly, n'a pas tissé un lien aussi privilégié avec Marteilhe ; choisi parmi de nombreux candidats, il ne paraît pas avoir vécu l'épreuve d'enchaînement au même banc avec Marteilhe qu'Isouf. Malgré la fonction identique remplie auprès de Jean Marteilhe, il ne noue certainement pas le même type de rapport avec lui<sup>287</sup>.

#### d. Les réjouissances entre amis à l'issue des épreuves traversées

Une fois les moments difficiles passés, viennent les réjouissances à vivre avec ses amis.

Fort éloigné de la plupart des Anciens, qui font du partage des vertus civiques le fondement de l'amitié, l'amitié bachique n'en est pas moins héritière des philosophes païens. Entretienue par une vieille tradition de chansons à boire, elle effectue son grand retour dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle grâce à la renaissance d'un certain épicurisme. Le milieu dévot et les moralistes s'affrontent avec les épicuriens : ils considèrent que l'assimilation de la table aux vices a toujours cours et que l'amitié qui y a cours ne saurait être vertueuse et véritable. La sagesse populaire quant à elle souligne la versatilité des amitiés qui n'auraient que la nourriture comme point commun. Ne dit-on pas au XVI<sup>e</sup> siècle qu'« Amy de table est variable<sup>288</sup> » ? Pourtant certains espèrent trouver autour de la table des bons amis.

Après les barricades du 26 août 1648, qui ont durement touché la population parisienne, de joyeux drilles tentent d'exorciser ce douloureux passé. Un auteur anonyme

<sup>286</sup> *Ibidem*, p. 170-171.

<sup>287</sup> On ignore tout de l'âge d'Isouf et d'Aly de même que leur origine sociale. Un écart significatif avec Jean Marteilhe pourrait en effet influencer le type de relation entretenue.

<sup>288</sup> Selon l'ouvrage de Gabriel Meurier, *Trésor des sentences* cité dans LE ROUX DE LINCY, *Le Livre des proverbes français*, Bibliothèque gauloise, tome II, Paris, 1859, p. 236.

présente en quelques 88 vers *la compagnie des frères bachiques de pique-nique*<sup>289</sup>. Point de longs discours, le propos est jovial. Après avoir frôlé la mort, souffert de la famine et vécu dans la peur, seul compte de faire « double bonne chère » et de vivre « le verre à la main ». Mais il ne s'agit en rien d'une grossière farce d'ivrogne. La critique politique est bien présente dans cette mazarinade. La présence de la police est à ce titre saluée très ironiquement : « toutesfois que Dieu les bénisse, / Puis qu'ils ont remis la police, / et que nous pouvons en repos, / Nous remplir en vidant les pots, / Sans craindre ces fausses alarmes, / Qui nous faisoient courir aux armes ».

L'auteur célèbre le retour de la concorde civile et souhaite un pays, où les fainéants et les avarés sont gentiment moqués, où « Les femmes les plus rechigneuses, / Doivent devenir amoureuses ». Les malheurs sont passés, « Que nul ne soit si téméraire, / de vouloir désormais rien faire, / Qui puisse causer le malheur, / Qui nous a donné tant de peur ». « Ma foy ne pensons plus qu'à rire » et nous sommes tous invités à suivre l'exemple du « premier instituteur » de la compagnie, Monsieur Pique-Nique. Dans cette « profession de foi », suivie des *Privilèges et statuts de la compagnie de Pique-Nique*, longs de quelques 62 vers, l'auteur nourrit l'espoir un peu vain de connaître une amitié durable.

Une grande égalité règne entre les membres de la Compagnie. Tous portent le titre de gourmands et l'ancienneté ne donne droit à aucune prérogative. Seuls les bons cuisiniers se distinguent car il leur appartient de régaler leurs confrères. Vin et nourriture abondent. Il est défendu de parler politique. Aucune règle ne prévaut quant à la conduite de la conversation, on peut passer du coq à l'âne sans être sermonné. Si les bons mots sont appréciés, ils ne seront point piquants. Les moqueries sont douces et le bon compagnon est un buveur insatiable.

Le rire permet de dénoncer les affres de la guerre, mais offre aussi une tribune pour affirmer ses aspirations. L'auteur critique les libellistes, qui appellent à la guerre civile, et souhaite que personne ne soit manipulé, tels des « marionnettes », par ces tristes sires.

Comme le pays de Cocagne, auquel on ne peut accéder qu'après des années de durs labeurs, la concorde civile n'est ardemment souhaitée que par ceux qui ont connu « la misère, / Qui nous alloit faire mourir ». L'auteur déclare sa conviction de la possibilité de vivre ensemble sans conflit. Ce bonheur n'est pas irrévocablement perdu dans un hypothétique âge d'or. La démarche volontaire tranche radicalement de l'esprit du pays de Cocagne, où la profusion et la richesse existent en dehors de toute initiative humaine. Au contraire, la concorde s'apprend auprès d'un « instituteur », M. Pique-Nique. La compagnie des frères bachiques de pique-nique se dote même d'un règlement qui énumère les cas d'exclusion et les peines encourues. Mais, par le caractère festif et pantagruélique des repas, l'auteur suggère qu'il ne croie nullement à la validité de sa proposition.

Après l'épisode douloureux des barricades, les « braves bourgeois » souhaitent une « amitié durable » et vivre « dans l'innocence ». Relevant de la vieille tradition de la

---

<sup>289</sup> *Les charmans Effects des barricades ou l'amitié durable de la compagnie des frères bachiques de pique-nique, en vers burlesque, suivi de Privilèges et statuts de la compagnie de pique-nique*, Paris, 1649, 8 p.



chanson à boire, ces vers chantent la douce consolation liée au sentiment de communauté. L'amitié et le vin constituent deux agréables refuges contre les misères du temps. Ces désirs de concorde civile ne peuvent se penser qu'autour de la dive bouteille et dans l'absence de toutes discussions politiques. Le rire n'est qu'une échappatoire, en aucun cas un moyen de rénover durablement la société.

La dive bouteille et l'amitié provoquent les mêmes vertus. Ils consolent de la brièveté de la vie, de l'âge et des soucis de ce bas monde. Contraire à l'hostilité, ils favorisent la bonne humeur et la bonne entente, en procurant un sentiment de communauté. Sans pour autant sombrer dans les vapeurs d'alcool, et être repus de mets nombreux et copieux, les repas revêtent une immense importance dans les rites sociaux. Boire et manger, qui ne peuvent être dissociés, font en effet partie du rituel de convivialité. Le partage d'un repas entretient et crée des affinités, symbolise la paix, contribue à la fonder, et à la rendre publique. Enfin, il engage le corps des individus et induit une réciprocité et une égalité. Selon Levi-Strauss, si la nourriture sert à nourrir, le vin permet d'honorer, et partager son vin exige que l'autre partage son vin aussi ; refuser de sacrifier à ce rite social laisse apparaître au grand jour son hostilité<sup>290</sup>.

Précisément, les raisons de la rencontre sont rarement, pour ne pas dire jamais, énoncées clairement. La fréquentation de mêmes lieux est certainement le facteur le plus important, mais il est forcément couplé avec d'autres comme l'âge ou la sympathie sans quoi rien ne serait possible. Lorsque le cadre de vie normal de l'individu s'évanouit, les écrits du for privé témoignent soit d'une soif insatiable d'amitié qui mènerait à multiplier les liens comme Mandleslo, soit d'une recherche du développement de la profondeur des liens. Ces cas exceptionnels priment dans les écrits du for privé, parce que ce sont ces situations exceptionnelles et cette prise de conscience de vivre une expérience rare qui ont motivé l'écrit. De plus, bien éloigné du débat sur la Grâce et autre Nature comme cause de l'amitié, ces hommes font de la table un lieu de choix pour vivre ces relations amicales. Pour passer du bon temps, le repas fédère les amis. Peu importe finalement de savoir si l'amitié durera ou non, en toute honnêteté, ils savent au fond d'eux-mêmes que ceci ne durera vraisemblablement pas mais que le repas en question est partagé entre bons compagnons entre qui, à ce moment précis, l'entraide et la concorde sont de mise. Il s'agit de goûter l'instant présent. Aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, la jeunesse devient peu à peu « la période favorable aux liaisons amicales et l'expérience formatrice de la personnalité<sup>291</sup> ». Finalement l'amitié canalise l'excès d'émotion de jeunes gens en attente d'amour. Ces affinités amicales sont surveillées au XIX<sup>e</sup> siècle pour préserver l'homogénéité sociale et religieuse. Les romantiques quant à eux idéalisent ces amitiés de jeunesse qui naissent au collège à l'abri des tumultes des impératifs économiques. Le contrôle public s'accroît à la fin du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle, car l'opinion s'émue de ces bandes de jeunes indisciplinés dont le nombre lui paraît croissant et à la contestation jugée dangereuse pour la société.

---

<sup>290</sup> LEVI- STRAUSS, *Les Structures élémentaires de la parenté*, éditions Mouton, Paris, 1967, p. 61-80.

<sup>291</sup> VINCENT-BUFFAULT, Anne, *L'Exercice de l'amitié : pour une histoire des pratiques amicales aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, Seuil, Paris, 1995, p. 136.

### III. Choisir son ami

« Parce que c'était lui, parce que c'était moi », Montaigne met en avant l'évidence de son amitié pour La Boétie. Elle s'impose d'elle-même et n'est donc pas consciemment choisie. Pourtant, la littérature de l'époque développe le thème du choix, car seule la sagesse de la réflexion garantit la pertinence de la relation. Parmi les individus rencontrés, lequel devons-nous choisir pour fidèle ami ? Les critères sont nombreux et complexes pour les sources prescriptives mais pour les hommes il est difficile d'énoncer clairement les raisons d'une amitié. D'ailleurs, cette difficulté à reconnaître les raisons du choix d'un individu particulier comme ami est perceptible dans les récits de la première rencontre. Finalement, offrir son amitié de façon très claire n'est que très rarement le cas. Le processus de sélection s'effectue dans la durée engendrant deux questionnements chez tout homme : combien d'ami est-il possible d'avoir ? L'ami doit-il être un homme complémentaire ou similaire à soi-même ?

#### a. La mémoire de la naissance de l'amitié

L'amitié est une sorte de pari. On suppose qu'un tiers va nous apprécier et on se met à lui découvrir des qualités en retour. L'amitié bénéficie de la présomption de réciprocité et de similitude. On idéalise l'ami, son amitié nous valorise et chacun renvoie à l'autre une image flatteuse de soi. L'ami reflète notre meilleur reflet. Par exemple, Cheminai (1652-1689) invite à prendre garde de ne pas s'engager avec des personnes sans vertu, ni probité et afin de connaître les mœurs de quelqu'un, il suggère de savoir qui il fréquente.

La rencontre est peu racontée. Cependant, il est remarquable qu'elle apparaisse comme précédée d'un moment transitoire pendant lequel l'autre n'est pas encore engagé dans la relation quand l'un s'y projette déjà. L'autre est connu par la rumeur publique, par un tiers, par ses écrits. Montaigne a déjà entendu parler de La Boétie par son œuvre *Discours de la Servitude volontaire*, diatribe contre la tyrannie<sup>292</sup>, et recherche son amitié avant même de l'avoir rencontré. La première entrevue est pour le maire de Bordeaux identifiée, datable et localisable. Montaigne rencontre au cours d'une fête La Boétie, de deux ans et trois mois son aîné. L'attraction physique ne joue pas ; La Boétie est laid. En outre, ce dernier ignore, semble-t-il, encore l'existence de Montaigne. La Boétie se rappelait-il de cette rencontre ? Le doute est permis. C'est Montaigne qui semble avoir fait le pari de l'amitié, La Boétie n'avait probablement jamais entendu parler de l'obscur parlementaire venant de Périgueux.

Se souvient-on des moments entre la première rencontre et le moment où l'amitié existe ? Il est difficile de saisir le moment en particulier parce qu'il s'agit d'un processus long, fait de multiples « reconnaissances ». Contrairement à l'amour, le « coup de foudre » n'existe pas : dater précisément la naissance de l'amitié est antinomique en soi. L'amitié se pense et se vit dans la continuité. Elle constitue une sorte de permanence

---

<sup>292</sup> RIVELINE, Maurice, *Montaigne et l'amitié*, Librairie Félix Lacan, Paris, 1939, p. 40.

voire de prédestination. L'amitié n'a pas le plus souvent de temps de naissance clairement daté et identifié, c'est un engagement progressif qui se pense et se vit dans la durée. De plus, on rencontre des hommes sans savoir s'ils seront des amis ou pas. On ne reconnaît l'amitié qu'après, à l' « usage » si l'on peut dire. Le souvenir de la rencontre n'est donc pas entretenu. On ignore comment Dom Loupvent a connu ses amis avec lesquels il part en pèlerinage. En revanche, le souvenir de la première rencontre peut être reconstruit *a posteriori*. A cet égard, le récit de Montaigne dans les *Essais* sur la naissance de son amitié avec La Boétie est très révélateur. Le maire de Bordeaux y évoque une « force inexplicable et fatale ». Il se rappelle du lieu de la première rencontre, « en une grande fête », car il pressentait déjà la possibilité de la relation amicale avec La Boétie, la complicité intellectuelle aidant. De plus, l'auteur désire distinguer leurs liens des « amitiés molles et régulières auxquelles il faut tant de précautions, de longue et préalable conversation<sup>293</sup> ». Pleine et entière, l'amitié de La Boétie et Montaigne atteint immédiatement les sommets de la perfection et s'affranchit du temps nécessaire à la sélection de l'ami, du moins c'est l'image que veut en donner Montaigne.

Si la relation est ancienne, la naissance de l'amitié peut être oubliée. Le souvenir n'est pas entretenu car les protagonistes préfèrent se projeter dans la vie de l'amitié, plutôt que se remémorer les débuts de la relation, sans compter que les relations amicales sont entretenues le plus souvent par un individu avec plusieurs personnes. C'est une multitude de souvenirs de rencontre qu'il faudrait entretenir, contrairement à l'amour, où une seule rencontre est à se remémorer.

Enfin, l'amitié se conçoit dans l'atemporalité : existante avant que les deux amis ne se soient vus, destinée à ne s'achever qu'avec la mort des amis. Evoquer la rencontre, c'est ancrer dans le temps et dans l'espace une relation qui dépasse ces deux dimensions.

Aucun contrat prenant la société à témoin de l'amitié et de sa naissance n'existe. Si elle n'a pas besoin de se dire pour exister, elle nécessite en revanche d'être affirmée en public, d'être connue de tous. Identifier le moment de la rencontre, la faire connaître, c'est rendre manifeste l'amitié elle-même et de plus, présenter l'autre comme ami c'est produire l'amitié<sup>294</sup>. L'affirmation de l'amitié serait-elle le premier acte permettant de prendre conscience de l'amitié ? Mais avant de l'affirmer, encore faut-il initier le rapport amical. Comment débute-t-on une amitié ? Choisy (1644-1724) est ébloui par la beauté, la finesse et la vivacité d'esprit du cardinal de Bouillon (1643-1715). Ses qualités, reconnues et vantées, le rendent digne d'amitié. S'il est difficile d'expliquer rationnellement un élan affectif spontané vers une tierce personne, il est toujours question d'un premier pas à faire envers cette personne. Comment nouer une amitié ?

---

<sup>293</sup> MONTAIGNE, Michel de, *Essais, De l'amitié*, livre I, chapitre 28, GF Flammarion, Paris, 1979, p. 236.

<sup>294</sup> Doctrine générale des actes illocutoires de John Langshaw Austin, *Quand dire, c'est faire*, plus connue en France sous le nom de théorie du performatif.

## b. Offrir son amitié

Pour commencer une histoire d'amitié, l'un doit faire le premier pas. Quelques très rares exemples, cinq au total, de lettres d'offre d'amitié sont proposés dans les traités de correspondance. Ces modèles de missives sont exceptionnels au vu de l'importance des lettres de protestations d'amitié, d'assurance d'affection réciproque et de perpétuelle constance (23 dénombrées). On offre moins son service et son amitié qu'on ne réitère son amitié et son offre de service. L'embarras des débuts est palpable.

Dans *Stile et manière de composer* de Durand datant de 1553, on apprend « Comment tu peux dire à un homme de bien, désirant son amytié ». Le compliment souligne l'absence de recherche de profit dans l'amitié : « le voudrois que fortune, si iamais d'elle ie puis espérer aucun bien, en un seul poinct eust monstré ses forces, a me faire cōtent, non de richesses, ne de grand honneur, mais seulement de pouuoir estre (moyennant vostre benignité) colloqué au nombre de voz seruiteurs, a qui i'entendz estre tousiours soubzmis, iusques a la fin de ma vie. le me recōmāde<sup>295</sup>. » Ce compliment est repris dans *Le Secrétaire des secrétaires* en 1626. Ce dernier ouvrage propose un autre modèle de lettre « Pour se faire cognoistre, & commencer amitié avec quelqu'un », qui fait songer à la façon dont Montaigne et La Boétie ont entamé leur amitié. L'idée de la réalité immanente est encore fortement suggérée : « Par la lettre qu'il vous a pleu m'escire, désirant auoir cognoissance de moy, vous monstrez (auant la main) si bien par qu'elle manière d'affection vous m'auiez imprimé vostre esprit, que ie vous vognois desià pour un des meilleurs amis que ie tienne, & vous tiens pour l'un des meilleurs amis que ie cognoisse, sans plus vous auoir cogneu. Et pour respondre à ce que me demandez, qu'il vous semble que nul e ceux qui ont esté de ma profession, ne me ressemblent en contentement de viure. le dis à vous, qui pour tel me réputez, que toute la somme qu'en conclud la renommée, n'est pas un zero de ce que son bruict m'en peut coniecturer. Mais pource que l'une des plus suaues viandes du monde, est celle qui conduit le goust de la iactance recherchée de nom, & de l'honneur que l'esprit famélique se font chacun à la loüange de soy-mesme. le veux inférer que l'exaltation de soy seul est un plaisir incroyable. Et vous ire par les aisles du cheval Pegasee, qu'il y a peu de personnes qui sçachent les fins ny les iurisdicions de mon contêtement. Mais pour ne vous en desguiser la vérité, ie vous saluë du petit sonnet qui sera avecques la présente. Par laquelle ie me recommande humblement, &c.<sup>296</sup> » Les derniers exemples sont ceux du *Secrétaire à la mode*, imprimé en 1641, œuvre de la Serre, qui propose son offre de service et d'amitié sous la forme d'un dialogue entre Philidor et Cléandre. Une autre manière d'exposer son offre de service et d'amitié se trouve dans *Les Elégances françoises*<sup>297</sup>. On conçoit

---

<sup>295</sup> DURAND, Pierre, *Le Stile et la manière de composer, dicter et escrire toute sortes d'épistres ou lettres missives tant par response que autrement, avec, Epitome de la poinctuation et accentz de la langue françoise...*, Paris, 1553, p. 194.

<sup>296</sup> *Le Secrétaire des secretaires, ou le thresor de la plume françoise, contenant la manière de composer et dicter toutes sortes de lettres missives, avec quelques lettres facieuses. Reueu, corrigé, et augmenté d'une grande quantité de lettres, outre les précédentes impressions*, Rouen, 1626, in-12, p. 384-385.

<sup>297</sup> LA SERRE, Jean, *Le Secrétaire à la mode, ou Méthode facile d'escrire selon le temps diverses lettres de compliment, amoureuses et morales, par le sieur de La Serre,...* augmenté des

facilement que l'offre d'amitié est faite plus spécifiquement dans les cas d'une amitié contractée entre deux personnes de statuts inégaux, et ce par l'inférieur.

Les témoignages d'amitié ne font pas l'écho de l'offre d'amitié au contraire de cette littérature prescriptive relative aux rapports sociaux. En effet, le vécu de l'amitié prime toujours par rapport au début de la relation. L'amitié se devant être atemporelle, rappeler les débuts, c'est souligner qu'elle n'a pas de tout temps existé. Les récits mythiques d'amitié se plaisent à souligner l'évidence de la relation amicale, alors que les lettres dont surtout référence à des situations matérielles bien concrètes. La naissance de l'amitié n'est pas un événement datable et court mais s'élabore au contraire dans la durée.

### c. Un long processus

Si le proverbe antique « on ne peut se connaître les uns les autres avant d'avoir consommé ensemble bien des boisseaux de sel » est repris par Aristote<sup>298</sup>, il ne semble pas avoir beaucoup inspiré les modernes, bien que le thème de la longueur de temps pour s'assurer de l'amitié de quelqu'un soit toujours bien présente.

Sorbière, vers 1660, est le seul à développer clairement tout le long et ardu cheminement nécessaire avant de parvenir à l'amitié avec quelqu'un : « Ainsi pour acquérir un vray Amy, & tirer ce trésor de la masse corrompuë des hommes, il faut que l'on corrige avec beaucoup d'adresse la férocité naturelle de l'esprit humain. Il faut premièrement apprivoiser une personne que nous commençons de connoistre, & luy oster la défiance dās laquelle nous sommes tous les uns des autres ; puis adoucir un peu l'aversion, ou corriger le mespris, ou exciter l'indifférence dans laquelle nous la trouvōs pour nous. Et après que toutes ces préparations sont faites, il reste encore une chose bien mal-aisée, qui est de transformer en nostre Ami, en un autre nous mesme, celui qui naturellement ne se met en peine que de ce qui le touche, qui se fait le centre de l'Univers, & qui n'en considère aucune partie que par l'utilité qu'il espère d'en recevoir. De cette sorte l'acquisition d'un Ami n'est pas moins laborieuse, ny moins incertaine que celle de la Pierre Philosophale. En l'une & en l'autre il ne faut point se haster, & bien souvent l'on gaste tout par la précipitation (sic)<sup>299</sup>. » Parvenir à acquérir la confiance et trouver un ami véritable sont des étapes compliquées. Comme l'affirme Pierre Poupou, avocat et poète, originaire de Bar-sur-Seine, exilé à Genève, le 1<sup>er</sup> août 1590, cette amitié est rare.

---

*complimens et des élégances françoises accomodées au langage du temps, ci-devant non imprimées*, Paris, 1641, p. 14-16 et p. 3-4.

<sup>298</sup> ARISTOTE, *Ethique à Nicomaque*, livre VIII, chapitre III, Flammarion, Paris, 1965, p. 212.

<sup>299</sup> SORBIERE, Samuel, *op. cit.*, p. 45-49.

Il rédige ce court poème sur *l'album amicorum* de Jean Durant :

« Si un seul bon ami est un rare trésor,  
Qui ne t'estimera, t'en voïant plein ton livre,  
Plus riche que celui qui changeoit tout en or,  
Qui les faisoit mourir, où ceux-ci te font vivre.  
Il faut connoistre avant qu'aimer,  
Aussi n'aimé-je à la volée ;  
Car d'une goutte de la mer  
On sent bien si elle est salée<sup>300</sup>. »

Nicolas van Sorgen peut lire dans son *album amicorum* un poème du même avis sur le même sujet :

« Les amis de l'heure présente  
Sont de la nature du melon :  
Il en faut essayer cinquante  
Avant que d'en trouver un bon<sup>301</sup>. »

Etablir une amitié se résoudrait donc en plusieurs étapes. La première consisterait en la trouvaille de l'ami potentiel, puis vient le temps où on éprouve celui qui dans un avenir plus ou moins lointain deviendra notre ami. Passées ces difficiles étapes, on peut vivre l'amitié qui doit triompher de toutes les épreuves.



Corrozet, *Preuve de nouvelle amytié*, 1540

Le temps passé à éprouver l'ami démontre le besoin de s'assurer de son choix. Cette idée est présentée dans une gravure. En 1540, dans l'ouvrage de Corrozet, un homme verse dans un beau vase du liquide. Autour de lui, s'élèvent des constructions. Le sens de *Preuve de nouvelle amytié* est difficile à percer sans prendre en compte le texte

<sup>300</sup> En 1590, Pierre Poupo publie son volume de poésies *La Muse chrétienne*, dédié à Henri IV et à sa sœur la princesse Catherine de Bourbon. « Jean Durant, propriétaire de " l'Album amicorum " précédemment décrit, et Jacques Couët-Duvivier, son beau-frère », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1859, p. 343-344.

<sup>301</sup> Jordan Jean à Genève le 12 juillet 1605 ; in « Un album protestant du commencement du XVII<sup>e</sup> siècle », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1859, p. 497-498. Ce quatrain est déjà cité par Jean Rou (1638-1711) dans un des opuscules insérés dans ses *Mémoires*.

qui l'accompagne. Le conseil prodigué est de tester la discrétion de quelqu'un avant de le choisir comme ami et de lui confier des secrets. Il faut donc tester la cruche avec de l'eau, les secrets sans conséquences, avant d'y verser du vin, les confidences importantes. Le thème du choix de l'ami, présent et illustré, uniquement dans les années 1501-1550, est riche d'une seconde gravure : *Ne fais amy avant que l'esprouver* de l'ouvrage de La Perrière (1545), qui montre deux hommes se serrant la main. Vêtu en militaire, l'un tient une lance et porte une épée au côté. L'autre est un simple marcheur. Cet emblème rappelle la nécessité, avant d'accorder son amitié, de considérer le lignage, la nation, les mœurs d'un homme si l'on veut éviter d'inutiles dangers. Il ne s'agit pas tant de s'assurer d'un soutien sans faille mais de former un couple de semblable. On retrouve l'idée de la similitude et de la complémentarité.



La Perrière, *Ne fais amy avant que l'esprouver*, 1545

Le rapport au temps façonne la manière dont on conçoit, imagine et cherche à vivre l'amitié. On se doit de prendre du temps avant de nouer une amitié avec quelqu'un. Le temps est nécessaire avant de nouer une amitié, afin de connaître parfaitement la personne. Cette prudence est d'autant plus nécessaire qu'il est difficile de défaire une mauvaise amitié sans créer de soucis. C'est encore le temps et ses épreuves qui permettent de distinguer le vrai des faux amis : « La plupart des amys, sont sēblables aux Irontelles, qui ne demeurēt avec nous, que pēdant l'Esté, & nous abandonnent aussi-tost que l'Hyver les menace de la moindre de ses rigueurs<sup>302</sup> ». La constance est la deuxième condition de l'amitié selon Vialart (1592-1644), qui rappelle avec Saint Jérôme que toute amitié qui cesse n'a en réalité jamais existé. Il s'agit d'être plus cigogne qu'hirondelle, car si les premières reviennent toujours, les secondes présentes en été s'absentent en hiver<sup>303</sup> : « il seroit souhaitable, qu'ils imitassent la constance de la Cigongne, qui estant quelquefois contrainte de changer de pays, reuiet toūjours demeurer en son premier nid : car ainsi quelques affaires, & quelque voïages qui interrompent le commerce de leur amitié, iamais ils n'en doivent perdre le souvenir & les sentimens : mais ils sont obligez, de les conseruer avec fidélité, pour s'en rendre des témoignages, lors qu'ils se retrouuent en mesme lieux<sup>304</sup>. »

Les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles réaffirment l'importance du temps, temps pour se retrouver, temps pour se choisir, temps pour s'éprouver. Un seul couple d'amis tente de

<sup>302</sup> VIALART, Charles, *op. cit.*, p. 345-348.

<sup>303</sup> *Ibidem*, p. 345-349.

<sup>304</sup> *Ibidem*, p. 349.

s'affranchir de cette dimension temporelle : La Boétie et Montaigne. La Boétie a écrit des vers latins, dédiés à Montaigne : « La plus grande partie des prudents et des sages est méfiante et n'a foi à une amitié qu'après que l'âge l'a confirmée et que le temps l'a soumise à mille épreuves. Mais, nous, l'amitié qui nous lie n'est que d'un peu plus d'une année, et elle est arrivée à son comble : elle n'a rien laissé à ajouter. Est-ce une imprudence ? Personne du moins ne l'oserait dire, et il n'est sage ni morose qui nous connaissant tous deux, et nos goûts et nos mœurs, aille s'enquérir de la date de cette alliance, et qui n'applaudisse de bon cœur à une si parfaite union. Et je ne crains point que nos neveux refusent un jour inscrire nos noms (si toutefois le destin nous prête vie) sur la liste des amis célèbres...<sup>305</sup> » En réalité, à travers cette question du temps, il s'agit de prouver et d'assurer son ami « de sa perpétuelle constance en leur amitié<sup>306</sup>. » La Boétie et Montaigne cherchent à effacer le temps, preuve du caractère exceptionnel de leur amitié. La Boétie n'hésite pas à l'ériger en exemple : leur amitié est la seule amitié véritable. Si La Boétie cherche à ancrer son amitié avec Montaigne dans l'éternité, un exemple de lettre présente dans *Le Stile et manière* de Pierre Durand (1553) rappelle combien l'ancienneté de l'amitié, son inscription dans le temps est un facteur important. Dans le modèle de missive en effet, un père se lamente de la mort de son fils à un ami absent. L'homme endeuillé aurait aimé l'avoir présent à ses côtés à l'instar de ses autres amis car il en attend de la compassion et de la consolation d'autant plus qu'il s'agit d'une vieille amitié<sup>307</sup>. C'est bien l'ancienneté qui en fait le prix.

Du temps pour faire naître l'amitié et s'assurer du bien-fondé de la relation est nécessaire et primordial. Mais comme le rappelle le couple Montaigne-La Boétie, la force de l'amitié ne dépend pas du nombre d'années passées ensemble. La plénitude du sentiment n'est pas corrélée à la durée de la relation, mais peut la dépasser. Cette question de durée mise à part, un autre critère lui aussi relatif au temps passé ensemble est un vaste sujet de réflexion et ce depuis l'antiquité : il s'agit du nombre d'amis. Combien d'ami pouvons-nous avoir ? Combien d'amitiés est-il possible pour un individu, être fini, limité en temps et en lieu, de tisser et d'entretenir ?

<sup>305</sup> *Œuvres Complètes d'Estienne de La Boétie*, édition présentée par Louis Desgraves, Bordeaux, 1991, t. II, p. 71 : *Ad Michaelum Montanum* cité par COCULA, Anne-Marie, « La Boétie et Montaigne : histoire d'une rencontre », in *Foi, fidélité, amitié en Europe à la période moderne*, mélanges offerts à Robert Sauzet, textes réunis par MAILLARD, Brigitte, tome II, Publication de l'université de Tours, Tours, 1995, p. 475.

<sup>306</sup> *Le Secretaire des secretaires*, *op. cit.*, p. 366-367. « MONSIEUR, Si l'absence pouuoit quelque chose sur les ames (sic) magnanimes, & triomphantes de ses efforts, vous pourriez dire à bon droit, que les diuverses agitations de la mienne, auroient fait tort à la mémoire, vous en ayant si tost éclipsé, ce qui par la mort mesme ne peut estre. Car ie présume bien tant de ma fidélité, que ie crois la respirer encor, dans le tombeau. Et pour marque de cet assurance plus souuent mon esprit s'esgayé dans Auignon, que dans Valence. Mon ame le suyt de toutes ses forces, & voire avec tant de désir, qu'à tous coups, il me semble que ie suis auprès de vous : mais le corps estant si slide & matériel, qu'il n'y aye que l'esprit qui voyage à toutes heures. le vous enuoye ces mots tesmoins de l'un & de l'autre, afin que si auez soupçonné de mon affection, que ce soupçon vous erve de peuue pour croire que ie seray à perpétuité, Vostre tres-affectionné serviteur. »

<sup>307</sup> DURAND, Pierre, *op. cit.*, p. 64-66.



#### d. Nombre d'amis

Selon Aristote, « le grand nombre d'amis constitue l'un des avantages les plus honorables<sup>308</sup> », mais en parallèle, « l'amitié parfaite a une apparence d'excès et de tels sentiments ne peuvent naturellement s'adresser qu'à un être unique<sup>309</sup> ». Cicéron rejoint le philosophe grec : « parmi la société infinie du genre humain que la nature elle-même a formée, le choix des amis se resserre et se réduit, au point que les liens de l'affection n'unissent jamais que deux personnes, ou, du moins, un petit nombre<sup>310</sup> ». La sagesse populaire au XVI<sup>e</sup> siècle, dont se fait l'écho le *Trésor des sentences* est d'accord sur ce point : « Amy de plusieurs, amy de nully<sup>311</sup> ».

Dans la République des Lettres, la pluralité d'amis témoigne de la réussite intellectuelle, de la grande valeur morale et de la capacité à mener une agréable conversation. Erasme affirme à propos de Thomas More : « On le dirait né et mis au monde pour l'amitié ; il la cultive avec une absolue sincérité, qui n'a d'égale que sa ténacité. Et il n'est pas homme à redouter le trop grand nombre d'amis, cette *polyphylie* qu'Hésiode n'apprécie guère [...]. S'il rencontre des amis sincères, dont le tour d'esprit s'accorde avec le sien, il a tant de plaisir à s'entretenir avec eux qu'il semble puiser dans leur compagnie la principale joie de l'existence<sup>312</sup>. » L'ambiguïté est omniprésente : amitié véritable ou simple relation ? Aussi, il s'agit toujours d'affirmer la force et la pureté des sentiments.

Si Montaigne cite l'amitié de Charicène, Eudamidas et Aréthée, il ne conçoit l'amitié que sur le mode du duo, non pas pour mieux progresser sur le chemin de la vertu mais parce que « chacun se donne si entier à son ami, qu'il ne lui reste rien à départir ailleurs<sup>313</sup> ».

---

<sup>308</sup> ARISTOTE, *op. cit.*, livre VIII, chapitre I, p. 208.

<sup>309</sup> *Ibidem*, livre VIII, chapitre VI, p. 216.

<sup>310</sup> CICERON, *op. cit.* p. 13-14.

<sup>311</sup> LE ROUX DE LINCY, Antoine, *Le Livre des proverbes français*, tome II, Bibliothèque gauloise, Paris, 1859, p. 253. Citant Gabriel Meurier, *Trésor des sentences*.

<sup>312</sup> Lettre 999 citée par BURY, Emmanuel, « L'Amitié savante, ferment de la République des Lettres », *XVII<sup>e</sup> siècle*, octobre-décembre, n° 205, 1999, p. 737-738.

<sup>313</sup> « Cet exemple est bien plein, si une condition en était à dire, qui est la multitude d'amis. Car cette parfaite amitié de quoi je parle est indivisible : chacun se donne si entier à son ami, qu'il ne lui reste rien à départir ailleurs. Au rebours, il est marri qu'il ne soit double, triple ou quadruple, et qu'il n'ait plusieurs âmes et plusieurs volontés, pour les conférer toutes à ce sujet. ». MONTAIGNE, Michel de, *Essais, De l'amitié*, livre I, chapitre 28, GF Flammarion, Paris, 1979, p. 239.

Deux histoires antiques mythiques d'amitié mettent en scène trois amis. Il s'agit d'Eudamidas de Corinthe et Arétée de Corinthe et Charixène de Sicyone. L'autre trio est composé de Macentès, Lonchatès et Arsacomas. Eudamidas de Corinthe est fort pauvre alors que ces amis Arétée de Corinthe et Charixène de Sicyone vivent dans l'opulence. L'ami indigent demande par voie testamentaire qu'Arétée prenne soin de sa mère, la nourrisse et la soigne et que Charixène dote sa fille et pourvoie à son mariage. Cinq jours après le décès d'Eudamidas, Charixène meurt. Le survivant du trio prend en charge la mère et la fille. La seconde histoire : Arsacomas demande la main de Mazéa, fille du roi du Bosphore. Elle a de nombreux prétendants, mais l'amoureux argue de sa richesse ; il se dit riche de deux amis. Il est moqué par tous. Ses amis, Macentès et Lonchatès, lui proposent alors de guerroyer et de lui ramener Mazéa et la tête du souverain, Leucanor. Grâce à une ruse, Lonchatès tranche la tête de ce dernier. L'époux de Mazéa, invité par Macentès à briguer le trône désormais libre, déclare la guerre à Arsacomas. Aidé de ses deux

Le 23 décembre 1641, la conférence de Renaudot porte sur la question du nombre des amis. Huit conférenciers échangent sur le sujet. Le premier, le quatrième et le septième défendent l'idée d'une amitié-duo. Ils considèrent qu'avoir un seul ami est le gage d'une amitié plus ferme, plus durable et plus accomplie et qu'il est difficile de réunir toutes les conditions pour être amis avec plusieurs personnes, ce qui relèverait d'ailleurs plus de la bienveillance que de l'amitié. Partager « un minot de sel », comme le proclame le quatrième conférencier, est primordial et ne peut se faire qu'avec un ami et non avec plusieurs. L'avant-dernier préfère souligner qu'en cas d'infortune il est inutile d'attrister beaucoup de gens et que, dans les instants de bonne Fortune, on ne peut contenter tous les amis. L'un des conférenciers se plaît à rappeler que la pluralité des amis ne porte pas préjudice en soi mais que cela dépend des gens et de leur capacité. Les autres participants préfèrent l'idée de la pluralité d'amis. Le deuxième conférencier souligne le rôle bénéfique d'un troisième ami pour composer avec les deux autres qui, avec leurs défauts, s'ils étaient dans un tête-à-tête perpétuel, pourraient difficilement se supporter. Cette idée est finalement reprise par le cinquième conférencier, qui estime le nombre adéquat d'amis entre trois et neuf personnes, chiffres renvoyant des Grâces aux Muses, de façon à animer la conversation, fondatrice de l'amitié, sans qu'elle ne soit fatigante. Un autre participant préfère concentrer son propos sur la part que prennent les amis dans le support du fardeau des malheurs, tout en soulignant d'ailleurs qu'en cas de prospérité, la fortune est toujours plus éclatante si beaucoup applaudissent. C'est sur cette idée que s'achève la conférence. Plus le bien est commun, plus il est excellent. Plus on est nombreux, plus le secours et l'assistance sont importants, et plus notre vertu et nos mérites sont chantés, que ce soit dans l'amitié ou dans la charité.

Charles de Saint-Paul Vialart (1592-1644) préfère rappeler Aristote et conseille de limiter le nombre d'amis au nombre de ceux avec qui nous pouvons passer notre vie, car les amis apportent la douceur de la conversation, et leur éloignement cause une peine infinie<sup>314</sup>.

Quant à Charles de Saint-Evremond, avant 1681, il conseille de bien choisir ses amis, ni jaloux, ni indiscrets. Ne pas avoir trop d'amis s'impose presque comme une évidence. Il s'agit de chercher la commodité du commerce avec tout le monde et le bien de ses affaires avec ceux qui peuvent nous y servir<sup>315</sup>.

La référence au duo est fonction du degré d'intimité recherchée. Sorbière, qui rédige en l'honneur de M. de Vaubrun, se loue d'avoir un grand nombre d'amis : « sans doute il n'y a personne qui ait davantage de soin de gagner les bonnes grâces de tout le monde, & de mériter une particulière bien-veillance des plus honnêtes gens<sup>316</sup>. » L'important ici est de montrer la grandeur de sa sphère sociale en arguant de ses qualités relationnelles.

Le nombre d'amis dépendrait donc de la capacité de l'individu à choisir ses amis avec sagesse et à entretenir des liens solides. La multiplicité des relations amicales prime

---

fidèles amis, qui sont blessés lors des hostilités, ce dernier parvient à mettre en fuite les assaillants.

<sup>314</sup> VIALART, Charles, *op. cit.*, p. 372-375.

<sup>315</sup> SAINT-EVREMOND, Charles de, *Œuvres mêlées, L'Amitié sans amitié*, tome 2, Paris, 1865, p. 451-463.

<sup>316</sup> SORBIERE, Samuel, *op. cit.*, 113 p. 4-8.

pour celui qui cherche surtout de l'avancement et briller en société. Mais ce choix de l'ami, comment s'effectue-t-il ? Doit-on rechercher une personne opposée en caractère (mais toutefois sage, on l'aura compris) au sien dans la recherche d'un équilibre ou au contraire rechercher un homme au tempérament voisin ?

#### e. La question de la ressemblance, de la complémentarité et de l'égalité

Que nous disent les proverbes ? Que le semblable est attiré par le semblable, le geai par le geai. Mais Euripide ne soutient-il pas le contraire en affirmant que « la terre desséchée désire la pluie et le ciel majestueux, rempli de pluie, est possédé du désir de se répandre sur la terre » ? Quant à Aristote, c'est un défenseur de la complémentarité des amis : « Peut-être est-il exact que les contraires ne s'attirent pas précisément en eux-mêmes, mais uniquement par accident ; la tendance du reste se propose de trouver l'état intermédiaire et c'est là qu'effectivement est le bien. Par exemple le bien pour le sec ne consiste pas à devenir humide, mais à atteindre un état moyen ; ainsi du chaud et de tout le reste<sup>317</sup> ». Plutarque préfère l'idée de ressemblance : « Ce qui fonde d'abord l'amitié, c'est l'identité des régimes de vie et la ressemblance des mœurs ; et généralement, la similitude des goûts et des aversions est la première chose qui nous lie et nous attache, eu égard à la conformité des sensations. « [...] c'est dans le plaisir éprouvé à des objets similaires que le commerce de l'amitié et de l'affection prend sa source<sup>318</sup> ».

« Similia similibus gaudent » affirme Erasme dans ses *Adages*. L'amitié reprend le principe du mouvement d'attraction comme le fer attire l'aimant. Elle dépend de cette « magie naturelle », de ces affinités électives, et la dépasse par la volonté, la raison, la réflexion et l'expérience<sup>319</sup>. La sympathie résulte d'un rapprochement de nature quasi-physique. Si de l'opposé naît la discorde et si la sympathie résulte de la similitude, de la différence peut naître la complémentarité.

Sans parler de force extérieure, pourquoi devient-on ami avec une personne en particulier ? De nombreuses études sociologiques se sont penchées sur les raisons de l'amitié. On a comparé les attitudes, les conduites ou les personnalités au sein de dyades ponctuelles. Mais si elles sont semblables, est-ce la cause ou la conséquence de l'amitié ? Mac Kenna, en 1956, affirme qu'on a tendance à percevoir ses amis comme semblables non à soi-même mais à son moi idéal. Toutefois, le problème subsiste : est-ce la cause ou la conséquence de l'amitié ? Selon Byrne (1971), l'attraction envers autrui résulte de la proportion d'attitudes semblables partagées avec lui. Mais d'autres préfèrent mettre l'accent sur l'idée de l'attrait en retour (*liking-liking relationship*) : on suppose que l'autre va nous aimer parce qu'il a des attitudes semblables aux nôtres. De plus, il a été prouvé qu'on préfère les personnes qui nous témoignent de la sympathie même si elles

---

<sup>317</sup> ARISTOTE, *op. cit.*, livre VIII, chapitre VIII, p. 220.

<sup>318</sup> PLUTARQUE, *Sur la manière de distinguer le flatteur d'avec l'ami*, Rivages Poche / Petite Bibliothèque, Paris, 1993, p. 67-69.

<sup>319</sup> MARGOLIN, Jean-Claude, « Sympathie(s) et antipathie(s) à la Renaissance. Figures concrètes du même et de l'autre », *Journal de la Renaissance*, volume V, 2007, p. 169-190.

ont des opinions différentes des nôtres par rapport aux personnes qui ont les mêmes attitudes ou idées mais qui les critiquent. On peut rechercher la complémentarité dans l'intensité d'un trait de caractère, ou dans l'existence même de traits de caractère complémentaires ; le dominant noue une relation amicale avec quelqu'un d'assez dépendant à son égard. L'attrait d'une personne pour une autre réside non dans la similitude mais dans l'attribution des qualités qui lui paraissent importantes et qu'elle s'attribue en partie à elle-même. Pour Newcomb (1961), les deux amis sont à la fois source et but d'un élan. Dans cette relation sociale intervient obligatoirement un tiers, que ce soit un objet, une personne ou une idée abstraite, qui joue le rôle de médiation, de renforcement ou de tension. Cette théorie combine à la fois la présomption de réciprocité, de similitude, et ces similitudes en elles-mêmes<sup>320</sup>. La similitude étant primordiale si on veut avoir un quelconque attrait, c'est la force de la première impression<sup>321</sup>. Soulignons aussi que les amis se choisissent aussi au regard des autres. Or, selon Alexis Ferrand, il faut aussi qu'il y ait une transgression, une infraction, qui a une fonction de distanciation avec les autres. C'est ainsi que s'établit la complicité entre deux amis<sup>322</sup>. Pour Jean Marteilhe, le partage de la religion protestante avec Daniel Legras constitue une illégalité vis-à-vis du royaume. Mais cette infraction peut très bien ne pas être de nature juridique ou religieuse. Elle doit être ressentie comme telle, les deux amis doivent se sentir isolés des autres pour un même motif, avoir un point commun fondant leur commune complicité.

La communauté de vie ou une vie semblable renforcent les liens, comme le prouvent les joyeux compagnons des amitiés bachiques. L'homme éprouve de l'attraction pour son semblable. Plus la ressemblance est étroite, plus le lien est fort. Les règles de sociabilité invitent à prendre garde que cette ressemblance étroite ne soit pas que de la simple complaisance et qu'elle ne provoque pas l'ennui<sup>323</sup>. De plus, l'amour-propre étant une des raisons de la naissance de l'amitié<sup>324</sup>, n'omettons pas que l'ami renvoie une image flatteuse de soi, et qu'en tant qu'*alter ego*, il reflète notre propre valeur. Le fondement de l'amitié est en théorie seulement la vertu et le souci du perfectionnement

---

<sup>320</sup> MAISONNEUVE, Jean, LAMY, Lubomir, *op. cit.*, p. 199-221.

<sup>321</sup> Dans une certaine mesure, on peut également parler d'affinité. L'affinité a le sens de voisinage et de parenté par alliance. Il s'agit de l'attrait entre des choses ou des personnes, voire entre des idées ou des goûts. Les anthropologues emploient également le terme pour désigner les liens consécutifs au mariage (affinité exogamique). La notion d'affinité est assez proche de la notion de préférence (notion individuelle) et d'affiliation (collective). Son intensité et sa durée sont variables. On exclut de l'affinité : les rapports intéressés, sans attachements, et les attachements sans sélection comme les liens familiaux ou corporatifs. *Ibidem*, p. 13-35.

La similitude est primordiale. On recherche la fraternité, la connivence entre soi en excluant les autres. Cette quête de la ressemblance, ressemblance de vertu et de mœurs, est rendue tangible dans les récits mythiques par la gémellité. Ainsi, Ami et Amile sont encore plus ressemblants que des frères, car ils sont jumeaux. Mais ces deux hommes se sont choisis ; amis et non frères. Ils concentrent deux aspects primordiaux : le lien du sang indéfectible et le choix comme impulsée par une force extérieure contre laquelle on ne peut rien.

<sup>322</sup> FERRAND, Alexis, *L'Analyse des réseaux personnels*, thèse, tome 1, Université de Lille, 1993, p. XXXIX-LVIII.

<sup>323</sup> LANGER, Ullrich, « De l'amitié à la complaisance : réflexions autour d'une « conversation » de Madeleine de Scudéry », *XVII<sup>e</sup> siècle*, octobre-décembre, n° 205, 1999, p. 679-687.

<sup>324</sup> Maxime 83, cinquième édition. « Ce que les hommes ont nommé amitié n'est qu'une société, qu'un ménagement réciproque d'intérêts, et qu'un échange de bons offices ; ce n'est enfin qu'un commerce où l'amour-propre se propose toujours quelque chose à gagner. », in LA ROCHEFOUCAULD, François de, *op. cit.*, p. 747.

mutuel. Mais chacun sait pertinemment que le plaisir, l'intérêt et l'utilité y prennent une bonne part même si ces motivations sont considérées comme condamnables. Cheminais (1652-1689) affirme que c'est la ressemblance qui est le « nœud le plus ferme de la société humaine ». Les amis sont d'autres nous-mêmes : on les aime comme on s'aime soi-même, mêmes mœurs, pensées et actions. Ils se conduisent et gouvernent comme nous<sup>325</sup>. Le cinquième orateur d'une conférence de Renaudot sur l'amitié, non datée, se détache nettement du courant dominant exprimé au sein des contributeurs de la conférence de Renaudot. Il ne signifie pas d'accord sur tout<sup>326</sup>. Avoir pour ami un autre soi-même n'est pas une invitation à se façonner un double ou un clone. Au contraire, deux hommes vertueux unissent certes leur volonté, les mettent au diapason mais en aucun cas, leur intelligence. Vialart reprend l'idée que l'amitié unit les esprits, non pas réellement, mais par la présence et la douceur de la conversation, par l'entendement et la volonté, par la part prise aux intérêts et aux sentiments de l'ami. On se réjouit, on s'afflige des mêmes choses car on éprouve les mêmes désirs, les mêmes sentiments, les mêmes pensées. Les amis sont unis en pensée, en volonté, en sympathie et en conformité. Comme Zenon, Vialart rappelle qu'il faut aimer son ami comme un autre soi-même<sup>327</sup>. Si une vie semblable renforce le lien, l'égalité joue-t-elle le même rôle ?

Le monde utopique ne repose pas sur la liberté de ses membres mais toujours sur l'égalité et c'est l'amitié qui permet la concorde civile dans ces sociétés imaginaires, telle Utopia imaginée par More. L'égalité entre les amis rendrait-elle nécessairement l'amitié plus sûre ? Le débat est sur la place publique et le 15 octobre 1640, deux points de vue s'opposent au Bureau d'Adresse de Renaudot. L'Amitié est-elle plus durable entre égaux ou inégaux ? Le premier conférencier se range à l'avis des Anciens et préfère l'inégalité. En effet, l'égalité ne permet pas de favoriser l'ami. L'inégalité au contraire permet de poursuivre un bien pour son ami, et de rendre des devoirs différents. Deux ambitieux ne peuvent être amis, alors qu'un ignorant et un savant peuvent parfaitement lier une agréable amitié. L'amitié consiste à aider l'autre et à apprendre de lui. Aucun commerce, aucune société n'existe en cas d'égalité parfaite. On ne se lance pas à la quête de ce qu'on possède. L'amitié est une harmonie entre des choses différentes, une quête de la juste proportion. Aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, pour se rendre des services et s'entraider, on fait jouer ses relations, on profite de sa position sociale pour faire pression ou obtenir des faveurs, comme le rappelle le premier conférencier qui prend la parole au Bureau d'Adresse<sup>328</sup>. Mais ceci ne signifie pas que l'égalité n'est pas une condition à remplir en amont. En revanche, le second intervenant affirme la primauté de l'égalité. Selon lui, l'amitié n'existe qu'entre gens de bien et si la liberté de dire est assurée. Or, entre jeunes et vieux, entre le pot de terre et le pot de cuivre, entre le lion, le renard et l'âne, il n'est

---

<sup>325</sup> CHEMINAIS, Timoléon, « Sur le choix qu'un chrétien doit faire de ses amis », in MIGNE, Jacques Paul, l'abbé, *Collection intégrale et universelle des Orateurs sacrés*, Tome XII, Paris, 1845, p. 395-407.

<sup>326</sup> RENAUDOT, Théophraste, RENAUDOT, Eusèbe, RENAUDOT, Isaac, *op. cit.*, p. 634-650.

<sup>327</sup> VIALART, Charles, *op. cit.*, p. 370-380.

<sup>328</sup> Les études empiriques démontrent qu'actuellement les amitiés sont nouées entre gens de même statut social, par crainte de toute instrumentalisation de l'amitié.

point d'amitié possible<sup>329</sup>. Le débat sur l'égalité s'achève sur le constat qu'un autre soi-même en tout, que ce soit en condition, humeur, logement, vêtement, nourriture et expériences n'existe pas. La réflexion se recentre sur la question de la ressemblance.

En effet, qu'entend-t-on exactement par égalité ? Selon Furetière, l'égalité est « parité, exacte ressemblance, ce qui rend égal en quantité, en qualité » et donne pour exemple « entre ces deux personnes il y a égalité d'âge, de condition ». Richelet en 1690 préfère « juste proportion qu'il y a entre les choses, ou les personnes ». Enfin, le dictionnaire de l'Académie française (1694) renvoie aux notions de « conformité, ressemblance, proportion, rapport entre choses pareilles », tout en précisant « Il signifie aussi Uniformité. » Egalité signifierait donc une ressemblance en quantité et en qualité ou du moins une juste mesure sans pour autant mener obligatoirement à l'uniformité. L'égalité induite par l'amitié implique la similitude. L'amitié ne peut se vivre que dans une logique du semblable. L'ami n'est-il pas un autre moi-même ? La ressemblance et la réciprocité sont d'ailleurs les deux critères qui distinguent l'amitié de la charité. L'amitié n'est pas un rapport de domination mais d'égalité. La notion d'autorité à caractère charismatique est très séduisante à la lecture des écrits de Montaigne sur La Boétie ou de Choisy (1644-1724) à propos du cardinal de Bouillon. Mais cette préséance de l'ami, sa valorisation et tous les propos très laudatifs n'impliquent pas une relation de forte hiérarchie<sup>330</sup>. Ainsi, Choisy peut écrire : « le cardinal de Bouillon, mon ami particulier depuis l'enfance, m'avait donné une place dans son carrosse. J'aurais bien des choses à dire de lui dans la suite de ces Mémoires, et je ne l'épargnerai pas plus qu'un autre : je l'aime, mais j'aime encore mieux la vérité. Il a fait un grand personnage, et il est bon de le faire connaître telle qu'il est. Jamais jeune homme n'entra dans le monde si agréablement : il était beau comme un ange, et avait beaucoup d'esprit, de finesse et de vivacité, qui le menaient quelquefois au-delà du but. Dès l'enfance, il passait tous les autres écoliers dans les études, et se distinguait par une vie exemplaire. Il commença à faire parler de lui par une querelle qu'il eut à un collège avec l'abbé d'Harcourt, et qu'il soutint vigoureusement<sup>331</sup>. » Louer le mérite de l'ami permet de se glorifier par un jeu de miroir et par ricochet. Estimer son ami et le dire, c'est se positionner en homme digne d'estime.

L'égalité dont il est question ne serait donc pas tant l'égalité des conditions que l'égalité des partenaires dans la relation. L'inégalité ne signifie pas forcément séparation et opposition sans pour autant suggérer que cet état de fait soit le fruit d'un consentement libre. Un lien entre deux personnes est à la fois lien d'intégration, de domination et de

---

<sup>329</sup> Il s'agit d'une fable d'Esopé : « Le lion, l'âne et le renard, ayant lié société ensemble, partirent pour la chasse. Quand ils eurent pris du gibier en abondance, le lion enjoignit à l'âne de le partager entre eux. L'âne fit trois parts égales et dit au lion de choisir. Le lion indigné bondit sur lui et le dévora. Puis il enjoignit au renard de faire le partage. Celui-ci entassa tout sur un seul lot, ne se réservant que quelques bribes ; après quoi il pria le lion de choisir. Celui-ci lui demanda qui lui avait appris à partager ainsi : "Le malheur de l'âne", répliqua t-il. »

<sup>330</sup> Selon Max Weber le pouvoir s'instaure, dans le type du pouvoir légal, sur des « relations impersonnelles, avec les devoirs d'une charge, définie de façon générale et fonctionnelle », avec le droit pour solide fondation. Il considère également que les bases de la légitimité de la domination peuvent être la tradition ou le charisme. Mais le charisme induit une relation instable et n'engendre pas en soit une relation amicale, qui se doit d'être stable pour être considérée comme véritable. Voir WEBER, Max, « Types de légitimité », in ETIENNE, Jean, MENDRAS, Henri, *Les grands Thèmes de la sociologie*, Colin, Paris, 1999, p. 112-117.

<sup>331</sup> CHOISY, François-Timoléon de, l'abbé, *op. cit.*, p. 34.

dépendance. Dans chaque cercle social, il y a différence sociale et donc relation de dépendance. La vraie noblesse est-elle conférée par la naissance ou par la vertu ? Aristote n'affirme-t-il pas que « tenir compte du mérite, c'est mettre les amis sur un pied d'égalité et sauvegarder l'amitié<sup>332</sup> » ? Il affirme aussi : « l'égalité ne présente pas dans l'amitié les mêmes traits que dans la justice<sup>333</sup> ». Tout ne serait-il pas une question de confiance ?

L'amitié indique une relation mutuelle. Si la relation doit être âgée, sa qualité ne peut en souffrir. Il convient donc d'aimer l'autre comme un autre soi-même. On ne comble pas un manque grâce à son ami, car l'homme vertueux doit être ami de lui-même. Il s'agit de l'idée qu'on désire le meilleur pour soi. Un être accompli, désirant le meilleur, veut la même chose pour son autre soi-même, pour son ami. L'amitié n'est en aucun cas un dérivatif à ses propres problèmes, il ne s'agit pas de compenser. Les deux êtres sont finis. Il ne s'agit pas d'un éloge de la solitude. Pourtant, l'idée de ne former qu'un est récurrente, mais il ne s'agit jamais de la naissance d'un nouvel être différent.

Avec la mort de La Boétie, Montaigne s'aperçoit qu'il n'est plus que la moitié de deux personnes, qui s'unissaient sans pour autant se réduire. En effet, les amis sont deux corps avec une âme commune. Après la mort de l'un d'entre eux, les deux âmes de ces deux êtres sont réunies dans l'enveloppe charnelle du survivant. Avant 1580, Montaigne valorise l'aspect miraculeux de la relation amicale où les limites entre les deux êtres seraient comme dissoutes. En revanche après 1588, la « couture » entre les deux volontés est mise en valeur : « J'estois desjà si fait accoustumé à estre deuxiesme par tout, qu'il me semble n'estre plus qu'a demy<sup>334</sup> », écrit Montaigne. Si l'ami est la moitié de moi-même, sa mort me prive d'une partie de moi-même. Parler de l'ami défunt, c'est parler aussi de soi, d'un moi absent. Ceci permet de souligner la perte occasionnée par le trépas de La Boétie. Vivant, l'ami fait office de médiateur : il joue le rôle de miroir pour permettre à l'ami de se comprendre. Mort, il ne joue plus ce rôle de médiateur : le miroir fait défaut mais le survivant est désormais le miroir du défunt. Montaigne contemple après la mort de La Boétie une amitié sans réalité physique et la spiritualise. Le survivant est riche du souvenir du défunt, dont le souvenir même continue de guider le survivant<sup>335</sup>. Ce sont deux individualités bien distinctes qui se rencontrent. Chacun a sa vie, son individualité. Si deux amis ne peuvent avoir des caractères franchement opposés pour pouvoir s'entendre, leurs opinions peuvent être diverses. Ils sont différents, leur amitié ne les aveugle pas mais les conduit vers une certaine vérité. Montaigne ne s'explique pas son attachement pour La Boétie, il ne tente même pas de le rationaliser bien qu'il ne soit pas extrême dans ses actes et ses propos. Il ne cherche pas non plus à généraliser son expérience car il estime qu'un tel degré d'amitié est extrêmement rare et n'est dû qu'au

---

<sup>332</sup> ARISTOTE, *Ethique à Nicomaque*, Flammarion, Paris, 1965, p. 231.

<sup>333</sup> *Ibidem*, p. 218.

<sup>334</sup> MONTAIGNE, Michel de, *Essais, De l'amitié*, livre I, chapitre 28, GF Flammarion, Paris, 1979, p. 241.

<sup>335</sup> « c'est je ne sçay quelle quinte essence de tout ce meslange, qui ayant saisi toute ma volonté, l'amena se plonger & se perdre dans la sienne ; /// qui, ayant saisi [toute] sa volonté, l'amena se plonger et [se] perdre en la mienne d'une faim, d'une concurrence pareille. / Je dis perdre à la vérité, ne nous réservant rien qui nous fut propre ou sien ou mien. », in *Ibidem*, p. 236.

« Le secret que j'ay juré ne déceller à nul autre, je le puis, sans parjure, communiquer à celui qui n'est pas autre : c'est moy. C'est un assez grand miracle de se doubler. », in *Ibidem*, p. 239.

hasard. On ne peut pas travailler pour être un bon ami, il n'y a pas de choses à faire ou à éviter. Montaigne et La Boétie se sont mutuellement choisis. La Boétie, si on en croit Montaigne, n'en aurait pas dit plus sur son lit de mort : « mon frère, dit-il, que j'ayme si chèrement et que j'avois choisy parmy tant d'hommes, pour renouveler avec vous ceste vertueuse et sincere amitié, de laquelle l'usage est par les vices dés si long temps esloigné d'entre nous, qu'il n'en reste que quelques vieilles traces en la memoire de l'antiquité ... » Montaigne et La Boétie ont eu conscience que leur relation amicale pouvait les faire entrer dans l'histoire ou plutôt dans le mythe ; dans des vers latins, dédiés à Montaigne, La Boétie « ne crain[t] point que [leurs] neveux refusent un jour inscrire [leurs] noms (si toutefois le destin [leur] prête vie) sur la liste des amis célèbres... » La Boétie fait très certainement référence à Achille et Patrocle, Oreste et Pylade.

Ce rôle de miroir, de l'union dans un seul corps de deux âmes fait référence à l'idée d'*alter ego*. Montaigne n'est pas le seul à développer ce thème ; saint François de Sales (1567-1622) l'évoque pour qualifier le juriste Antoine Favre (1557-1624). Cette « union » parfaite n'est en fait que le but ultime de toute amitié, le signe de son accomplissement. L'histoire de Montaigne et de La Boétie reste encore un modèle. Il s'agit, semble-t-il, de la première amitié célébrée pour elle-même : elle n'a pas pour fondement la vertu ou le salut, elle n'a pas de but, « il n'y a affaire ni commerce que d'elle-même<sup>336</sup> ». L'amitié n'est pas vécue sur le mode du sacrifice de soi comme pour *Ami et Amile*. Elle est un lien affectif entre deux êtres, sans idée de direction spirituelle, de réalisation dans l'au-delà. Le désir d'union n'est pas symbolisé par l'union des corps mais par la parole et par la communion des esprits. Il y a ici un souvenir du mythe de l'androgyné du *Banquet* de Platon, toutefois l'amitié ne concerne bien que des hommes.

Le thème du double, de l'*alter ego* est notamment mis en scène par La Fontaine dans « Les Deux amis ». L'un rêve que son ami a besoin d'aide. Réveillé, ce dernier lui propose sa bourse, son épée, une femme. Entre amis, tout est commun, ce qui est à l'un est à l'autre. Mais les auteurs vont plus loin encore. L'amitié induit la réciprocité. Le thème du jumeau comme dans *Ami et Amile* n'est pas mis en scène à l'époque moderne. Dans la pièce de théâtre *Damon et Pythias Ou Les Véritables amis* (1675), où le caractère véritable de l'amitié est complaisamment souligné dans le titre, Damon prend la place de Pythias malgré le danger. Les identités sont échangées. L'amitié peut être vécue comme un sentiment très fort d'être ensemble, d'intimité profonde, de l'existence d'un « nous », décrite comme une « intimité paisible<sup>337</sup> », une « intimité féconde » le faire-ensemble, ou une « intimité lyrique », sommet de la communion amicale.

L'idée de l'*alter ego* perdure. Elle reste sous-jacente au *Discours de l'amitié* de Priezac en 1663 : « Quant à la fin de l'Amitié, elle n'est autre que de faire de deux amis une volonté, d'une volonté une vie, & d'une vie une iouyssance de mesme contentement. Ainsi il semble qu'une seule ame informe deux corps ; Qu'Alexandre soit un Ephestion, & que l'esprit de Pylade soit uny à celui d'Oreste. C'est dans cette mutuelle affection, que les hommes sont une société d'interests, de désirs, & de fortune. Leur cœur est tellement partagé, que ceux qu'ils ayment le possèdent tout entier, pendant qu'ils ne s'en réservent qu'une partie. Ils se transforment l'un en l'autre par une admirable subtilité de la

---

<sup>336</sup> *Ibidem*, p. 234.

<sup>337</sup> MAISONNEUVE, Jean, LAMY, Lubomir, *op. cit.*, p. 265.



Nature ; Et ils se rendent plus semblables que les Sosies de Plaute, & plus fortement unis que les Molionides d'Homère<sup>338</sup>. » L'union est ici la plus totale car le physique même des amis est identique. En effet, l'auteur emploie deux exemples probants. Dans *Amphytrion* (vers -187) de Plaute, Mercure prend l'apparence de l'esclave Sosie. Les Molionides sont les jumeaux, Eurytos et Ctéatos, fils d'Actor ou de Poséidon. Ils auraient chassé le sanglier de Calydon et participé à la guerre contre Héraklès, avant que celui-ci ne les tue.

\* \* \*

Evidente et immanente, l'amitié est naturelle et s'impose à tous. Toutefois, l'exercice de la volonté et de la raison est nécessaire à son bon usage. Les auteurs expliquent l'amitié par la nature et ne font pas appel à la culture, du moins dans un premier temps : il s'agit d'une pulsion d'amitié. Elle s'impose à l'homme sans qu'il la subisse. Ce n'est pas un châtement. L'amitié dépasse en outre le simple instinct grégaire. Sa fonction pacificatrice est très nette. Grâce à elle, le pardon à autrui est possible. Elle oscille donc constamment entre une fonction sociale très large et le duo. L'amitié exige toutefois des efforts incessants parce qu'elle relève de l'humain, c'est-à-dire d'un être faillible. Dès lors, deux courants de pensée s'affrontent, entre ceux qui mettent en lumière les qualités de l'homme et ceux qui se plaisent à rappeler constamment sa chute. Amitié-large et amitié-duo obéissent au même critère, celui de la sagesse, sans quoi rien ne serait possible. La faillibilité de l'être engendre *de facto* la possibilité de l'échec. Si des efforts sont nécessaires, alors l'échec est possible. L'amitié est considérée à maints égards comme un organisme vivant : elle naît, grandit, souffre, progresse, risque de se briser et disparaît ou l'un des amis meurt. Parfois, l'amitié est si parfaite qu'elle crée un *alter ego*. Les deux amis sont dans une relation d'égalité et de différences où chacun apporte quelque chose à l'autre. De plus, l'amitié est censée perdurer. Il ne s'agit pas tant d'une résurrection que d'une immuabilité ; après avoir été incarnée, l'amitié est désincarnée. L'échec est possible, inévitable même pour ceux qui se veulent les plus lucides, car « l'homme n'est [...] que déguisement, que mensonge et hypocrisie, et en soi-même et à l'égard des autres<sup>339</sup> ». Si la vertu est la condition *sine qua non*, la réponse à la question « pourquoi cet homme vertueux en particulier est-il mon ami ? » n'est jamais donnée. Mais si l'amitié est naturelle et si tout homme incline à l'amitié, elle est rare car les hommes vertueux sont rares. Ce constat refrène l'élan général d'amitié et invite au contraire à se limiter à un tout petit nombre d'amis. L'amitié obéit en effet à des contingences bien matérielles d'espace et de temps. Ces deux critères, marques de l'homme fini, renvoient à l'absolue nécessité pour commencer une relation de se trouver

---

<sup>338</sup> PRIEZAC, Salomon de, *op. cit.*, p. 12-13. Général macédonien, second et ami d'Alexandre le Grand, Héphaestion (356-324) est héroïsé par le roi de Macédoine, qui pleure son décès et fait crucifier son médecin jugé incompetent. Dans *Amphytrion* (vers -187) de Plaute, Mercure prend l'apparence de l'esclave Sosie. Les Molionides sont les jumeaux, Eurytos et Ctéatos, fils d'Actor ou de Poséidon. Ils auraient, selon les versions, chassé le sanglier de Calydon, et participé à la guerre contre Héraklès, qui les tue.

<sup>339</sup> PASCAL, Blaise, *Œuvres complètes*, tome II, Gallimard, Paris, 1999, 1710 p. Pensée n° 758.

un point commun, sorte de porte d'entrée sans laquelle rien ne serait possible. Le temps de la jeunesse est primordial. Mais ne nous y trompons pas : ce temps n'est pas idéalisé, la pureté des nobles sentiments des enfants est une idée qui ne germera qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. En revanche, les amitiés nouées dans l'enfance et surtout durant la période de formation du jeune adulte sont pensées comme une pépinière de soutiens potentiels pour tout adulte et ce dans un avenir proche. Mais ces amitiés ont quelque chose de factice, et sont comme revêtues d'un vernis d'amitié soigneusement entretenu et parfois sujet de moquerie, comme au théâtre. Ces amitiés sont jugées plus fortes que la concorde pour la simple raison qu'elles nouent des liens entre deux personnes bien particulières. Or, ces amitiés n'existent que si l'autre est susceptible de vous rendre des services. On recherche un allié à la position sociale avantageuse, aux contacts nombreux. Les vertus sont reconnues mais dans un sens unique ; il n'existe aucune réciprocité. Les offres d'amitié sont plutôt des demandes d'amitié et de protection. Autre type d'amitié factice, ce sont les amitiés bachiques, où rien n'est échangé. C'est le partage du vin qui prime. Le bon temps passé ensemble semble suffire à définir la relation. Les signes peuvent tromper puisque repas et bon temps peuvent se partager avec bon nombre de personnes. Mais si les signes peuvent tromper, comment définir et interpréter ces gestes et autres preuves d'amitié ? L'amitié à la fois dans un cadre large et dans un cadre plus restrictif obéit à des critères d'échanges et de « commerce ». Il faut rallumer, raviver et entretenir l'amitié, nous dit Jean Bodin. Voyons désormais comment.

# LA VIE DE L'AMITIE :

## GESTES ET PREUVES D'AMITIE

Les récits légendaires enseignent que de grandes qualités personnelles sont nécessaires pour être un parfait ami ; l'amitié y est affirmée comme un espace de liberté indéniabte, quoiqu'avec des règles, certes tacites. Mais, aucun mythe ne transcende l'amitié, vécue dans la vie quotidienne et de façon non héroïque. Dans la réalité, l'investissement émotionnel rend les amis exigeants quant à la qualité de la relation et l'accomplissement des devoirs des deux parties en présence. Pierre Prion (1687-1759), l'écrivain copiste de la bibliothèque du château d'Aubais, ne veut-il pas se présenter comme un parfait ami lorsqu'il déclare : « je suis fort tendre, mais je ne suis pas caressant, et si l'on n'a mis à l'épreuve mon amitié on la devine plutôt qu'on ne la connaît. Il s'en faut bien que mon intérêt [...] me touche autant que celui de mes amis<sup>340</sup> » ? Contrairement à l'amour, l'amitié ne connaît pas d'étapes successivement codifiées<sup>341</sup>. Mais, les actions en faveur de l'ami sont bien diverses et variées. Le seul point primordial à respecter dans ces échanges, et qui différencie encore ce sentiment de l'amour est, la réciprocité, seule règle absolue en la matière. Mais qu'attend-t-on réellement de l'ami dans la vie quotidienne ? Quels sont les attitudes et les gestes requis ?

Le temps passé ensemble, notamment les repas et les déplacements, constituent un élément caractéristique de l'amitié, la forgeant et permettant de l'identifier. Aider son ami est le geste principal et permanent à apporter à l'ami.

---

<sup>340</sup> PRION, Pierre, *Pierre Prion, scribe*, Gallimard-Julliard, Paris, 1985, p. 131-132.

<sup>341</sup> Kaufmann a réfléchi aux rapports au sein du couple à l'époque contemporaine. Il narre la force des cycles flous avec la question lancinante du moment où commence le couple. Est-ce le début du partage de la vie sexuelle ou la cohabitation ? De la première rencontre au confort conjugal, se pose l'interrogation du couple face aux projets propres de deux individualités différentes. Enfin le sociologue brosse les étapes successives : du premier matin, à la brosse à dents laissé chez l'autre, au mariage et aux enfants. KAUFMANN, Jean-Claude, *Sociologie du couple*, Que sais-je, PUF, Paris, 2003, 127 p.

# I. De l'importance des boisseaux de sel

Rencontrer l'ami, autrement dit le voir, revêt une grande importance dans la célébration de la geste amicale<sup>342</sup>.

## a. Repas et voyages

Les repas sont des instants de communion que l'on partage avec les siens, avec les membres de la famille et avec ses amis<sup>343</sup>. Ils assurent une certaine cohérence sociale. La boisson y est souvent fort présente. Pontis (1576-1670) l'a vécu ce genre de relation fondée sur la nourriture et l'alcool. Il écrit ceci : « j'étais à table avec quelques-uns de mes amis, et [...] je pensais uniquement à me divertir avec eux<sup>344</sup> », tout comme Isaac Dumont de Bostaquet (1632-1709) : « M. d'Harcenville, mon parent camarade d'académie et de guerre, s'étoit marié quelques mois devant moi ; et comme nous vivions dans une parfaite amitié, j'avois été de ses noces où nous nous étions extrêmement divertis. Nous faisons souvent tous des parties de plaisir, de chasse, de repas et de danse<sup>345</sup>. » Robert Challe (1659-1721) lui aussi fait l'expérience de cette sociabilité chaleureuse, qui réchauffe le corps et le cœur : « Au retour de Lorient j'ai passé au Port-Louis, où j'ai trouvé de mes amis qui m'ont obligé de souper avec eux pour prendre congé l'un de l'autre, espérant tous nous embarquer le lendemain, qui est aujourd'hui. Nous avons soupé en bons amis, c'est-à-dire que nous avons bu tant de santés que la mienne en était fort incommodée ce matin<sup>346</sup>. » Protestants ou catholiques, militaires ou non, tous font état de ces repas comme moment fédérateurs des amis. Pourtant, il est difficile de distinguer l'amitié de la simple courtoisie. Ainsi, Mandelslo (1616-1644), page à la cour de Friedrich III von Schleswig-Holstein, capitaine de cavalerie au service de la France en 1643, part en voyage en Perse et en Inde de 1637 à 1640. Le voilà s'enivrant avec l'ambassadeur russe au brandy au moment où il quitte les ambassadeurs pour voyager seul : « Je pris alors également congé de l'ambassadeur russe qui avait été pour moi un

---

<sup>342</sup> Les signes peuvent également tromper. Sur les gestes de l'amitié, voir SERE, Bénédicte, « De la vérité en amitié : une phénoménologie médiévale du sentiment dans les Commentaires de l'*Ethique* à Nicomaque (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », *Revue Historique*, octobre, n° 636, 2005, p. 793-820.

<sup>343</sup> On a déjà vu la difficulté d'identifier une scène de repas comme une scène rassemblant des amis.

<sup>344</sup> DU FOSSE, Pierre-Thomas, *Mémoires de Monsieur de Pontis qui a servi dans les armées cinquante-six, sous les rois Henri IV, Louis XIII, Louis XIV*, (1576-1670), Mercure de France, Paris, 2007, p. 270.

<sup>345</sup> DUMONT DE BOSTAQUET, Isaac, *Mémoires d'Isaac Dumont de Bostaquet gentilhomme normand sur les temps qui ont précédé et suivi la Révocation de l'Edit de Nantes, sur le refuge et les expéditions de Guillaume III en Angleterre et en Irlande*, Mercure de France, Paris, 2002, p. 56.

<sup>346</sup> CHALLE, Robert, *Journal du voyage des Indes Orientales à Monsieur Pierre Raymond*, Droz, Genève, 1998, p. 41. Le 27 février 1690. Grâce à la version imprimée, nous savons presque tout sur cette soirée que Challe place, pour des raisons examinées ailleurs, au 1<sup>er</sup> mars. Elle avait commencé chez Foulquier, apothicaire. Challe y était allé avec les écrivains du Gaillard et du Florissant, ainsi qu'avec des chirurgiens des vaisseaux. Outre Foulquier et sa femme, étaient présentes des amies de Mme Foulquier. Challe fit à « l'apothicaresse » une cour pressante. Les détails du souper, qui eut lieu dans une auberge après une promenade sur les remparts, ne sont pas rapportés.

bon ami et presque un frère. Nous nous enivrâmes tous deux au brandy et au moment de nous séparer nous avions les yeux pleins de larmes<sup>347</sup> ». Il prend part durant son séjour à une société de gens assez oisifs : « Par la suite, nous nous retrouvions chaque soir au même endroit, le Président, le second Mr Fremling, le premier marchand ou vizir, Mr Breton, le révérend et moi-même. Tous les cinq nous nous tenions toujours compagnie, chaque soir, en passant le temps à bavarder et à boire une eau noire et chaude, le thé. [...] Les autres marchands ne se joignaient pas à nous tant qu'ils n'étaient pas invités car le Président jouissait d'une grande autorité. A midi, nous faisons un grand déjeuner composé de seize plats au moins et après ces plats il y avait toujours des fruits. En règle générale nous étions toujours seize ou dix-sept convives à table. [...] Nous passions notre temps à tirer à l'arc, formions des équipes et jouions pour de l'argent. Cela était très important pour moi car je gagnais souvent plus de cent *mahmoudis* en une semaine. Quand nous étions fatigués nous allions nous reposer dans le pavillon du jardin, pour manger les fruits du jardin, boire du vin d'Espagne, de la limonade, du brandy ou de l'eau selon le goût de chacun. [...] C'est ainsi que je passais mon temps en joyeuse compagnie. Mon plus grand plaisir était de voir tous ces gens vivre ensemble, très unis et manifestant beaucoup d'affection les uns pour les autres. Chaque vendredi soir après la prière, nous nous retrouvions tous les cinq dans la chambre du Président où trois autres marchands nous rejoignaient car leurs femmes étaient en Angleterre. Le Président organisait ces soirées à la mémoire de ces dames. Nous commencions par boire à la santé de toutes les femmes honorables puis à celle de toutes les belles jeunes filles et de la future bien-aimée de chacun d'entre nous. Ensuite on buvait à la santé de qui l'on voulait. Nous nous divertissions ainsi en bavardant gaiement jusqu'à minuit puis nous allions nous coucher, à moitié ou complètement ivres selon notre bon plaisir car nous avions la liberté de nous servir à boire autant que nous le voulions. Notre boisson était le vin d'Espagne avec de l'eau ou un bon punch aux fruits pour lequel nous avions à notre disposition divers fruits, confits, frais ou secs<sup>348</sup>. » En octobre : « M. le Président avait pris l'habitude de nous recevoir tous les jeudis [...]. Ensuite nous nous installions dans le pavillon de plaisance et nous y restions assis à bavarder et à boire ensemble une bouteille de vin ou de brandy. L'envie de nous baigner nous saisissait-elle, nous sautions du pavillon dans le bassin [...]. Ainsi passais-je le temps en très bonne et sympathique compagnie, profitant d'une vie très agréable. Le plus dur pour moi était de ne pouvoir parler avec personne sauf avec le Président qui parlait hollandais. Je n'apprenais l'anglais que très négligemment car je n'avais pas envie de l'apprendre<sup>349</sup>. » Mandelslo est un exemple parfait de cette sociabilité amicale. En voyage, il mène une vie de plaisirs, riche en vin et en conquête féminine. Se distrayant et distrayant les autres, il n'en gagne pas moins de l'argent aux dépens de ses « amis ». De plus, les langues sont un frein à cette frénésie d'échanges. Mandelslo y fait moins l'expérience d'une amitié profonde que l'expérience d'une vie de Cour et de relation publique, fort agréable semble-t-il au demeurant pour le jeune homme.

---

<sup>347</sup> Au mois de décembre 1637. MANDELSLO, von, Johann Albrecht, *Voyage en Perse & en Inde (1637-1640). Le Journal de Johann Albrecht von Mandelslo*, Editions Chandeigne, Paris, 2008, p. 44.

<sup>348</sup> Fin mai, début juin. *Ibidem*, p. 69-71.

<sup>349</sup> *Ibidem*, p. 79-81.

Dans le théâtre, les amis ne partagent pas de repas sur scène. L'auteur évite la chute de l'intensité dramatique. Le partage d'un dîner en commun est le prétexte à faire sortir de scène un personnage comme dans *La Galerie du Palais* (1632-1633).

Au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, l'art de vivre fait office de lien social. Dans cette société si sensible aux convenances et aux bienséances, l'homme complaisant doit chercher à plaire ou du moins à être agréable en ne conversant que sur des choses indifférentes sur lesquelles les participants à la conversation partagent une opinion commune. Toutefois, la complaisance se différencie de la flatterie par l'absence d'intérêt poursuivi par l'un des protagonistes. Elle se rapproche en cela de l'amitié, d'ailleurs elle figure sur la Carte du Tendre à une lieue de « Nouvelle amitié ». Sans elle, point de relation possible. Fruit d'un apprentissage contraint de la part de l'honnête homme, elle permet des rapports sociaux aisés. La ressemblance n'est en effet pas suffisante pour éviter ennui et agacement<sup>350</sup>.

Partager le repas est une modalité de l'amitié mais ne permet nullement de définir l'amitié. En effet, ce geste est partagé avec des personnes avec lesquelles les liens sont moins profonds, voire les relations sont parfois tout juste cordiales. Qu'en est-il du voyage ? Les repas annoncent souvent un départ ou célèbrent le retour de l'ami. Or, voyager, pour rendre visite ou faire un bout de chemin à deux, est aussi une preuve d'amitié, extrêmement importante parce que banale et fréquente. En effet, la plupart des trajets sont de l'ordre du quotidien et non de l'exceptionnel. Rares sont ceux qui s'engagent dans un périple à l'instar de Jean Marteilhe, qui part avec « un des amis » toute la nuit dans les bois en octobre 1700 pour fuir les persécutions religieuses<sup>351</sup>.

## b. Repas et voyage : le cas du sire de Gouberville

Prendre les repas et les voyages comme signes de l'amitié seraient une solution pour « démasquer » l'amitié, puisque parfois, cette dernière se cache, a du mal à s'affirmer par des mots. C'est le cas avec le seigneur de Gouberville et du Mesnil-au-Val, lieutenant pour le roi aux Eaux et Forêt. Gilles de Gouberville (v.1521-1578) est un noble campagnard et un officier ayant une maison à Cherbourg. Ses vêtements et leurs étoffes le distinguent des paysans. Reconnu de noblesse ancienne, il porte l'épée, se rend aux assemblées du ban et de l'arrière-ban mais n'a jamais combattu. Cette absence de vie militaire active le ferait presque sortir de son rang de noble. Attentif à ses terres et à ses récoltes, il dédaigne sa demeure de Cherbourg qui lui a pourtant permis d'obtenir le statut de bourgeois.

---

<sup>350</sup> LANGER, Ullrich, « De l'amitié à la complaisance : réflexions autour d'une « conversation » de Madeleine de Scudéry », *XVII<sup>e</sup> siècle*, octobre-décembre, n° 205, 1999, p. 679-687.

<sup>351</sup> MARTEILHE, Jean, *Mémoires d'un galérien du Roi-Soleil*, Mercure de France, Paris, 1982, p. 40. « J'eus néanmoins le bonheur, par la grâce de Dieu, de sortir de nuit sans être aperçu, avec un des amis et ayant marché toute la nuit dans les bois, nous nous trouvâmes le lendemain matin à Mussidan, petite ville à quatre lieues de Bergerac. ».

LA RELATION ENTRE GILLES DE GOUBERVILLE ET SA SŒUR GILLONNE LA BIGNE  
DU 7 SEPTEMBRE 1549 AU 22 JUILLET 1557

Type de rapport ----- Relation entre G. de Gouberville et	Cadeaux	Dîner avec G. et/ou couche chez cette personne	Déplacement avec G.	Déplacement sans G.	Echange de lettres	Prêt	Travaux pour G.	Autres	Total
Gillonne La Bigne	2	8	0	0	2	2	0	6	20

Légende :

G. : Gouberville

Gouberville invite à dîner et propose parfois le coucher.

Les déplacements avec Gouberville se déroulent seul avec lui ou en compagnie de tiers.

Les voyages en l'absence de Gouberville se font en solitaire ou avec un ou des compagnons, mais sont bien demandés par le gentilhomme qui souhaite qu'on lui achète un objet, de la nourriture dans une ville voisine. Parfois, il envoie quelqu'un porter une lettre ou rechercher des informations.

Lorsqu'il apprend le décès de sa sœur Gillonne survenu le 22 juillet 1557, Gouberville regrette dans son *Journal* non pas tant sa sœur et son mari mais plutôt de ne pas leur avoir rendu visite avant le trépas de sa sœur, de ne pas avoir été au courant de son état de santé alors qu'ils lui portaient « une bonne et sincère amitié<sup>352</sup> ». Selon les très rares mentions de son journal, vingt mentions en huit ans, Gilles de Gouberville ne rencontre sa sœur de Bayeux que deux à trois fois par an<sup>353</sup>, et dans plus de 60 % des cas, il dîne et reste coucher chez elle ou du moins il mentionne avoir dîné et couché chez elle. La fréquence est bien faible par rapport aux nombreux contacts entre notre seigneur et Thomas Drouet, un de ses paysans. Gouberville déclare donc entretenir des rapports d'amitié avec sa sœur même s'il ne se rend pas souvent chez elle. N'oublions pas que le vocabulaire de l'amitié est aussi employé dans le cadre des relations familiales.

<sup>352</sup> « Le jeudi XXIIe, jour de la Magdelaine, je ne bougé de céans, le plus fâché que je fus jamais, à cause de la mort de ma sœur et de son mary, et de ce que je ne leur avoye rendu à la fin de leurs jours, selon mon pouvoyr, le debvoyr que j'estoys tenu pour la bonne et sincère amytié qu'ils me portoyent. » Il apprend par Lajoye que sa sœur de Labigne est décédée le dimanche et Monsieur le lieutenant général du bailli de Caen son mari le mardi. « De quoy mon oncle ny mon frère François ne me voulurent jamais advertir, non pas de leur maladie seulement. » Le jeudi XXII au soir, Gouberville reçoit des lettres de son oncle « [elles] augmentèrent mon deul et déplaisir, pour la faulte qu'il m'avoyt faite de ne m'avoyr poinct adverty de la maladie de mad. sœur. », dit-il ; in GOUBERVILLE, Gilles de, *Le Journal du sire de Gouberville, 1553-1557*, tome 2, Les éditions des Champs, Bricquebosq, 1993, p. 364. Par la suite, on n'a plus aucune mention du décès du couple, l'enterrement n'est pas même évoqué. Seul Monsieur de Saint Nazaire vient pour s'informer de la mort de la sœur de Gouberville et de son mari.

<sup>353</sup> 90 kilomètres environ sépare Bayeux de Mesnil-au-Val, où réside Gouberville.

LA RELATION ENTRE GILLES DE GOUBERVILLE ET ARNOUL  
DU 19 OCTOBRE 1556 AU 3 MARS 1562

Type de rapport	Cadeaux	Dîner avec G. et/ou couche chez cette personne	Déplacement avec G.	Déplacement sans G.	Echange de lettres	Prêt	Travaux pour G.	Autres	Total
Nombre de mentions	0	0	2	5	0	0	1	3	11

Gouberville emploie le terme « amitié » dans son deuxième testament en janvier 1578 en parlant d'Arnoul<sup>354</sup>, son « frère naturel ». Il dîne peu avec lui. Arnoul exécute surtout des déplacements sans Gouberville pour acheter des victuailles. Que ce soit entre 1556 et 1562 (45 % des mentions environ) ou en janvier, avril, juillet, octobre 1562 (70 % environ), la relation n'a guère évolué.

LA RELATION ENTRE GILLES DE GOUBERVILLE ET ARNOUL  
EN JANVIER, AVRIL, JUILLET, OCTOBRE 1562.

Type de rapport	Cadeaux	Dîner avec G. et/ou couche chez cette personne	Déplacement avec G.	Déplacement sans G.	Echange de lettres	Prêt	Travaux pour G.	Autres	Total
Janvier	0	0	0	10	0	0	0	0	10
Avril	0	0	0	0	0	0	0	2	2
Juillet	0	0	0	4	0	0	1	0	5
Octobre	0	1	2	5	0	0	1	1	10
Total	0	1	2	19	0	0	2	3	27

Dans le *Journal*, on devine plus qu'on ne lit l'existence des relations amicales. En effet, Gouberville se cantonne à un vocabulaire d'action sans jamais nommer ou expliciter ses sentiments, ses opinions. L'amitié n'est pas écrite mais très certainement vécue. Peut-être peut-on supposer l'amitié par les modalités de la relation, tout en étant

<sup>354</sup> De façon générale, les termes « ami » ou « amitié » n'apparaissent jamais dans les index de recherche à la fin des ouvrages, que ce soit des ouvrages généraux sur les temps modernes ou des études sur des *Selbstzeugnisse*, à moins qu'on ne nous renvoie sur les notions de fidélité et de clientélisme, encore que ceci soit fort rare. L'entrée « relations bienveillantes » est exceptionnelle. L'index élaboré par l'abbé Tollemer et plus tard par Madeleine Foisil ne déroge pas de cette règle. Aucun terme marquant une relation particulière tissée par et avec Gouberville n'a été utilisée comme mot-clef. Seul l'index des noms peut nous aider. Pour éviter d'exclure certaines relations éventuelles d'amitiés qui n'auraient pas pour principe la forte périodicité des rencontres, l'étude se propose de conjuguer analyse du vocabulaire, plus particulièrement des mots « amis » et « amitié », avec les actes de Gouberville envers les personnes mentionnées abondamment dans le *Journal* et celles citées dans ses testaments.



extrêmement prudent dans la démarche. Si pour être ami avec une personne, il faut la côtoyer souvent, alors nos regards peuvent se porter sur deux paysans de l'entourage de Gilles de Gouberville : Jacques Maillard et Thomas Drouet.

Epoux d'une fille naturelle de Gouberville, Jacques Maillard est nommé quasiment tout le long du *Journal* par son surnom, La Joye. Dans le testament de 1578, c'est sous son patronyme de Maillard que Gouberville le désigne. Gilles porte aux enfants de Jacques Maillard, ses petits-enfants, une « bonne amytié naturelle<sup>355</sup> ».

LA RELATION ENTRE GILLES DE GOUBERVILLE ET JACQUES MAILLARD  
DU 1<sup>ER</sup> MARS 1551 ET LE 11 JUIN 1560

Type de rapport	Cadeaux	Dîner avec G. et/ou couche chez cette personne	Déplacement avec G.	Déplacement sans G.	Echange de lettres	Prêt	Travaux pour G.	Autres	Total en %
Jacques Maillard	2	1	19	50	0	0	13	6	91

Entre le 01 mars 1551 et le 11 juin 1560, dans plus de 50 % des cas, Jacques Maillard se déplace sans Gilles de Gouberville mais pour le compte de celui-ci. Homme de confiance, il se voit confier des missions et représente les intérêts du sire de Gouberville. De plus, Jacques Maillard est assez souvent sollicité (19 fois) pour accompagner Gilles de Gouberville. En effet, par sa condition de noble, ce dernier ne peut pas pérégriner seul. On imagine mal un déplacement austère et silencieux. Les deux hommes s'apprécient sans nul doute et se reconnaissent comme agréables compagnons de route. Le surnom de Jacques Maillard, La Joye, connote bien le caractère agréable du personnage. L'ironie est peu probable. De plus, la lettre adressée à Monsieur de Sorteval le 10 juillet 1568 dévoile un sire de Gouberville soucieux de remercier Jacques Maillard pour ses bons services<sup>356</sup>. On peut s'étonner de voir la quasi-absence de mention de repas partagé, alors qu'il s'agit de son gendre, certes sans lien légitime puisque Jacques Maillard est l'époux de la fille naturelle de Gilles de Gouberville. Le repas pris en commun aplanirait-il trop les différences sociales ?

Un autre personnage est très souvent nommé. Il s'agit de Thomas Drouet, qui n'apparaît pas moins de 193 fois entre le 29 mars 1553 et le 21 août 1562<sup>357</sup>.

<sup>355</sup> Dans son deuxième testament en janvier 1578. GOUBERVILLE, Gilles de, *Le Journal du sire de Gouberville, annexes du Journal, compléments, études et index*, Les éditions des Champs, Bricqueboscq, 1994, tome 4, p. 237-242. Nous avons étudié toutes les mentions de son nom dans les trois tomes.

<sup>356</sup> « Charles de Brucan et la Joye mont servi loyaument, je vos prie les avoir en bonne recommandation vos nen trouverez point pour vos servir de plus gens de bien de leur qualité, se servir vos en voulez ! », in *Ibidem*, p. 209-210.

<sup>357</sup> L'index stipule les pages et non les mentions, c'est-à-dire que sur une même page la personne peut-être nommée une, deux fois voire plus. Nous n'avons étudié que 21 mentions. On n'énumérera pas de façon fastidieuse toutes les citations le concernant. Comme Gilles de Gouberville a, à peu près, écrit la même quantité de lignes chaque jour, on peut se référer aux

LES RELATIONS DE GILLES DE GOUBERVILLE : MISE EN EVIDENCE DE L' « AMITIE » AVEC  
THOMAS DROUET

Type de rapport ----- Relation entre G. de Gouberville et	Cadeaux	Dîner avec G. et/ou couche chez cette personne	Déplacement avec G.	Déplacement sans G.	Echange de lettres	Prêt	Travaux pour G.	Autres	Total en %
Gillonne La Bigne 1549-1557	2	8	0	0	2	2	0	6	20
Arnoul 1556-1562	0	0	2	5	0	0	1	3	11
Jacques Maillard 1551-1560	2	1	19	50	0	0	13	6	91
Thomas Drouet	0	4	3	4	0	0	4	6	21

Type de rapport ----- Relation entre G. de Gouberville et	Cadeaux	Dîner avec G. et/ou couche chez cette personne	Déplacement avec G.	Déplacement sans G.	Echange de lettres	Prêt	Travaux pour G.	Autres	Total en %
Gillonne La Bigne 1549-1557	10	40	0	0	10	10	0	30	100
Arnoul 1556-1562	0	0	18.18	45.45	0	0	9.10	27.27	100
Jacques Maillard 1551-1560	2.19	1.09	20.88	54.95	0	0	14.29	6.60	100
Thomas Drouet	0	19.05	14.28	19.05	0	0	19.05	28.57	100

Selon les mentions du *Journal*, Thomas Drouet dîne régulièrement avec Gouberville alors que Jacques Maillard n'a eu cet honneur qu'une seule fois sur un laps de temps similaire, du 01 mars 1551 au 11 juin 1560. Thomas voyage seul pour son maître deux fois moins souvent que Maillard.

---

lignes données dans l'index. On relèvera ainsi ce qui sera noté à la première page de toutes les cinq dizaines (ou approchant supérieur) jusqu'à la page 434. Après la page 434, soit le vendredi 24 juin 1558, jour où Thomas Drouet dîne chez Gouberville, les relations apparaissent d'un seul coup bien moins suivies, sans que l'on sache pourquoi. On prendra alors la première page de chaque centaine où Thomas est expressément nommé, et la dernière notation de Gilles à son égard. Gilles de Gouberville ne fournit aucune explication sur ce qu'il consigne dans son journal. Il ne délivre que les faits bruts.

LA RELATION ENTRE GILLES DE GOUBERVILLE ET THOMAS DROUET  
ENTRE LE 29 MARS 1553 ET LE 21 AOUT 1562

Type de rapport ----- Relation entre G. de Gouberville et	Cadeaux	Dîner avec G. et/ou couche chez cette personne	Déplacement avec G.	Déplacement sans G.	Echange de lettres	Prêt	Travaux pour G.	Autres	Total en %
Thomas Drouet	0	4	3	4	0	0	4	6	21

Gilles de Gouberville prend le temps de se déplacer pour aller voir les maçons travailler chez Thomas Drouet le 12 mars 1555 comme il l'a déjà fait le 26 juillet 1554 et le 12 mars 1555. Est-ce le travail des maçons qui l'intéresse ? L'avancée du chantier ? Il veille ainsi au bien de Thomas Drouet, semble-t-il absent, acte banal témoignant de sa bienveillance et de la relation privilégiée nouée entre les deux hommes. Mis à part Symonnet, seul Thomas Drouet greffe pour Gilles de Gouberville, or l'horticulture est une activité noble aux yeux de Gouberville. Preuve de la confiance de ce dernier, Thomas s'active aussi à la pépinière du gentilhomme normand comme le mentionne le *Journal* : « Le mardi XIII<sup>e</sup> [mars 1554], [Gilles de Gouberville] ne bougé de céans. [II] ne fu[t] point à Vallongnes tenir les haultz jours. [II] envoie Cantepye à Vallongnes dire à maistre Pierres Collas qu'il y donnast ordre comme il verroyt bon. [II] fy[t] greffer par Thomas Drouet quatre ou cinq suretz à la pépinière de l'hostel Barrier et par Symonnet<sup>358</sup> » ; Gouberville ne le dirige pas et ne l'a pas « envoyé travailler ». Thomas ne travaille pas « avec d'autres » mais de concert avec Gouberville. Après le repas du vendredi 24 juin 1558, Gouberville fait bien moins mention de Thomas. Les relations sont moins soutenues. Les esprits se sont-ils échauffés au cours de ce repas ? Le journal, qui ne se fait jamais l'écho de tensions ou de querelles, reste muet. Quoi qu'il en soit, la relation des deux hommes paraît forte. Ils s'apprécient, mangent ensemble<sup>359</sup> et ont des activités communes. Outre la pratique partagée de l'horticulture, Thomas reconnaît la valeur morale du sire de Gouberville : lors de la naissance de sa fille en 1550, Thomas se tourne vers Gilles de Gouberville pour lui trouver un parrain. Le prénom de l'enfant, Gillette, témoigne clairement du lien. Rappelons toutefois que le cas où le parrain, choisi hors de la parentèle proche, donne son prénom à l'enfant n'est pas rare<sup>360</sup>. Gouberville donne d'ailleurs encore une fois son prénom au fils de sa nièce en janvier 1555. Quatre ans après la naissance de Gillette, il est de nouveau sollicité pour être le parrain du fils de Thomas, Joachim. Cette confiance est réciproque car, en 1578, Thomas Drouet est l'un

<sup>358</sup> GOUBERVILLE, Gilles de, *Le Journal du sire de Gouberville, 1553-1557*, tome 2, Les éditions des Champs, Bricquebosq, 1993, p. 81.

<sup>359</sup> Vingt fois plus souvent qu'avec Jacques Maillard.

<sup>360</sup> Sur le prénom des enfants donnés par les parrains voir KLAPISCH-ZUBER, Christiane, *La Maison et le nom : stratégies et rituels dans l'Italie de la Renaissance*, éd. de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 1990, p. 109-123.

des deux témoins lors de la rédaction du testament de Gouberville<sup>361</sup>. L'attachement pour Thomas est personnel et ne se reporte pas sur sa famille proche ; sa femme et ses enfants apparaissent rarement dans le *Journal*<sup>362</sup>. Que penser de la relation avec Thomas Drouet ? L'amitié se caractérise surtout par la réciprocité et on ignore presque tout des gestes de Thomas Drouet à son égard. Gouberville invite à sa table Thomas Drouet mais il ne l'entretient pas dans un rapport de dons purs et simples. Les repas pris en commun ne semblent pas être érigés en système de relation et ne concernent que Thomas. Des sentiments positifs s'épanouissent *a priori* et semblent réciproques puisque Thomas le choisit comme parrain pour sa fille et lui donne même son prénom. Cette filiation spirituelle est connue de leur entourage, la réciprocité du lien est assurée par le rôle de témoin joué par Thomas lors de la rédaction du second testament. Ils se rencontrent, se déplacent et travaillent côte à côte, notamment à la pépinière, mais leurs gestes vis-à-vis du corps de l'autre nous sont inconnus. Les raisons de leur amitié, si elle existe, sont difficiles à cerner : le bon travail de Thomas Drouet n'y semble pas étranger. Ils s'estiment mutuellement. Leur relation ressemble étrangement à l'amitié. Mais peut-on la qualifier ainsi ? En effet, la différence sociale entre ces deux hommes laisse flotter un léger doute. Gouberville, qui se trouve au sommet de la hiérarchie sociale dans sa campagne, est très certainement isolé. Si la conformité sociale est indispensable pour tisser des liens amicaux, alors Gouberville en a peut-être été empêché. Madeleine Foisil considère leur relation comme « une sorte de compagnonnage du gentilhomme campagnard et du paysan, fait de mutuelle compréhension, de connivence, de besoin l'un de l'autre, d'amitié, mais qui ne supprime jamais tout à fait la distance de la part du premier<sup>363</sup>. »

Si certains gestes, comme le partage d'une activité commune et propre à eux deux ou la fréquence *a priori* recherchée des repas indiquent volontiers une relation amicale, d'autres comportements ne sont pas aussi clairement synonymes d'amitié. En effet, même si le statut du sire de Gouberville est modeste par rapport aux grands nobles proches du roi et même si son influence est modérée et géographiquement limitée, on ne peut nier qu'il s'agit bien d'un membre de l'élite. La fidélité et ses pratiques ne peuvent être totalement occultées.

Or, les « services d'amitié<sup>364</sup> », pouvant être rendus par un inférieur à un supérieur, que l'on pourrait qualifier pour éviter toute confusion de « système d'entraide mutuel », sont au nombre de quatre. Le premier est l'aide armée, à laquelle Gouberville n'a jamais eu recours n'ayant jamais combattu. Le service de visite, où un grand en déplacement mesure son crédit au nombre de personnes qui se pressent pour le voir, tout comme l'utilisation de la position d'un de ses amis auprès d'un autre pour placer un

---

<sup>361</sup> GOUBERVILLE, Gilles de, *Le Journal du sire de Gouberville, annexes du Journal, compléments, études et index*, tome 4, Les éditions des Champs, Bricquebosq, 1994, p. 237-242.

<sup>362</sup> FOISIL, Madeleine, *Le Sire de Gouberville : un gentilhomme normand au XVI<sup>e</sup> siècle*, Aubier, Paris, 1981, p. 53.

<sup>363</sup> *Ibidem*, p. 52.

<sup>364</sup> JOUANNA, Arlette, « Le poids politique des réseaux d'amitié et du crédit. », in *Le Devoir de révolte : la noblesse française et la gestation de l'Etat moderne, 1559-1661*, Fayard, Paris, 1989, p. 65-91. Attention toutefois ; au XVII<sup>e</sup> siècle, la catégorie mentale d'amitié devient et est même déjà inadaptée pour définir les relations sociales d'autorité. Cf REY, Michel, « L'amitié comme lien social à la Renaissance », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, tome XXXVIII, octobre-décembre 1991, p. 616-625.

protégé, semblent peu usités par Gouberville. Le *Journal* ne témoigne d'aucune pression exercée sur un juge, d'aucune démarche pour obtenir des privilèges pour un tiers. En revanche, le service de « suite », à savoir l'escorte faite à un grand, est très couramment demandé par notre noble officier ; il correspond à 15 % des activités de Thomas Drouet et à 20 % environ de celles de Jacques Maillard. Se situerait-on plus dans la notion de réseau d'amis que dans la relation amicale comme lien privilégié ? On perçoit malgré tout un certain choix tout à fait personnel dans la nature des rapports entretenus.

Gouberville invite régulièrement à sa table, mais fait très rarement de cadeaux. La nourriture, l'offre du gîte et du couvert marquent la prééminence du supérieur sur son inférieur et constituent l'un des indices du passage du système d'entraide mutuel à une relation de client à patron. L'ambiguïté des termes ne permet pas de définir cette relation plus précisément car, dans une situation de dépendance, le vocabulaire affectif n'est pas exclu. La charge émotionnelle qu'il exprime est alors simplement inexistante. Selon Roland Mousnier, un fidèle et son maître sont liés par une certaine intensité émotionnelle et leur relation exclusive est durable. De façon générale, un fidèle et son maître éprouvent des sentiments l'un envers l'autre alors que la créature et son protecteur ne sont liés que par intérêt. Mais ce dernier type de relation semble être à exclure vu l'environnement social dans lequel évoluent ces hommes. Dans une lettre adressée à Guion le Long<sup>365</sup>, Gilles de Gouberville, après avoir assuré à ce dernier qu'il peut le solliciter et qu'il l'aidera dans la mesure de ses possibilités, signe « Vostre Maître et certain amy<sup>366</sup> ». Cette mention rappelle le rapport de faible à fort et l'idée de protection et de clientèle qui y est corrélée. Or, par sa position sociale supérieure, Gilles des Gouberville envoie travailler des hommes pour son compte et de ce fait leur reconnaît indirectement des qualités. Parfois, il loue dans des lettres leurs mérites comme par exemple pour Guion le Long. Mais, on ne peut pas réduire l'amitié à une simple question de confiance dans la gestion des affaires courantes et le rapport d'utilité est ici très fort : Jacques Maillard mais aussi Brucan sont reconnus à leur juste valeur pour leur travail et les services rendus<sup>367</sup>. Voyages et commissions témoignent d'une confiance accordée par Gouberville ; ils

---

<sup>365</sup> Quatorze lettres du sire de Gouberville sont conservées. Une est adressée le 10 juillet 1568 à M. de Sorteval, deux à monsieur de Saint-Nazaire le 6 septembre et 8 décembre 1575. Les onze autres sont adressées à Guion le Long, qui n'apparaît jamais dans le *Journal*. Elles datent du : 20 avril 1572, 7 août 1576, 14 août 1576, 12 septembre 1576, 13 décembre 1576, 9 février 1576, 14 septembre 1577, 10 décembre 1577, 2 janvier 1578, 30 janvier 1578, 31 janvier 1578. Toutes sont malheureusement postérieures aux cahiers du *Journal* qui ont été conservés, entre 1549 et 1562. Les lettres adressées à Guion ne sont guère différentes de celles adressées aux autres. Ces missives témoignent d'une grande confiance de Gilles : il s'enquiert de ses affaires et lui confie les siennes pendant son absence. Il loue par trois fois sa loyauté et sa prud'homie, le 20 avril 1572, le 02 janvier 1578 et le 30 janvier 1578. Seule celle du 14 septembre 1577 ne fait aucune mention d'amitié. Nous ne connaissons pas le titre ou la fonction du dénommé Guion.

<sup>366</sup> Lettre adressée à Guyon le Long le 30 janvier 1578, in GOUBERVILLE, Gilles de, *op. cit.*, tome 4, p. 231-232.

<sup>367</sup> Dans les lettres adressées à Guion le Long. « loyauté » « prud'homme » « vostre ami sans faintise ».

Lettre de Gouberville adressée à Monsieur de Sorteval le 10 juillet 1568. Soyons tout de même prudent : pour Brucan, les mentions nous le montrent évoluant entre le 19 octobre 1556 et le 03 mars 1562. Or, la relation a forcément évolué entre 1562 et 1568. Il est, durant ce laps de temps, nommé au moins 32 fois.

Charles Brucan est recruté comme serviteur le 25 avril 1548, qualifié de laquais en 1558, et parfois d'écuyer. GOUBERVILLE, Gilles de, *op. cit.*, tome 4, p. 305.

doivent lui rapporter ce qu'ils ont vu et entendu, et sont parfaitement au courant de ses affaires. Ils protègent ses intérêts.

Vocabulaire et gestes sont ambigus : on constate un rapprochement évident dans l'esprit de Gouberville entre les notions de famille et d'amitié, plus exactement d'amitié naturelle. La mère de ses enfants et sa projéniture sont étonnamment absents de son *Journal*, qui rend surtout compte des rencontres qui ont lieu entre Gouberville et certains membres de sa famille, ses serviteurs, les habitants de Mesnil-au-Val, les paroissiens et leur curé ou encore les personnes qu'il rencontre par sa fonction d'officier. Son monde relationnel, qu'il donne à voir par son écrit, est masculin, la présence féminine très rare. Les actes pouvant être interprétés comme des manifestations d'amitié ne sont pas en réalité vécus ainsi par le principal intéressé car l'amitié est de façon générale un lien social. Gilles ne présente personne comme un ami intime. Il aurait même tendance à dissimuler ses liens affectifs puisque l'amour est tout aussi absent. Il nous faut des actes deviner l'amitié ; or, le risque est d'appliquer des critères qui n'auraient pas été pertinents pour Gilles de Gouberville. Ou il la ressent mais ne la nomme pas, pour des raisons que nous ignorons et que nous pouvons seulement extrapoler : pudeur, peur de s'avouer ses sentiments à soi-même ; ou il ne la perçoit pas comme un sentiment distinct. S'il n'a jamais utilisé le mot, c'est peut-être qu'il n'a jamais ressenti d'amitié envers quelqu'un. Il manque peut-être toujours « quelque chose » aux gens qui l'entourent pour être considérés comme des amis à part entière<sup>368</sup>. Toutefois, comme il semble difficile pour les philosophes de vivre sans ami, on peut se demander si Thomas Drouet n'a pas joué ce rôle auprès de Gilles de Gouberville. Ils se font confiance, partagent des repas, ont des activités communes, mais la différence sociale empêche peut-être de le nommer ami. Il est vrai que les relations ne sont guère caractérisées dans le journal.

Le temps passé ensemble, repas et voyage, sont des signes évidents d'amitié, même si seuls ils ne peuvent être des gages absolus d'amitié. On peut partager de nombreux repas avec des personnes qui ne sont pas nos amis. D'autres gestes et attitudes permettent d'identifier la relation amicale.

---

<sup>368</sup> Les relations seraient à étudier de façon plus précise par les biais de relevés plus ciblés notamment pour s'attacher à l'évolution des liens avec Jacques Maillard ou La Joye, Arnoult, Thomas Drouet, sa sœur de Labigne, Charles Brucan, dont il est fait mention dans le Journal entre le 19 octobre 1556 et le 03 mars 1562.

## II. Gestes d'amitié

Miroir-flatteur ou manière de préserver ses intérêts, l'amitié est synonyme pour tous d'aide réciproque<sup>369</sup>. On recherche l'assurance d'une aide mutuelle, inconditionnelle et multiple. La philosophie de l'amitié varie selon les périodes et les sensibilités : Senault (1599/1604-1672) et Saint-Evremond (1614-1713) conçoivent l'amitié dans cette dimension très pratique<sup>370</sup> ; La Rochefoucauld (1613-1680) mène sa réflexion jusqu'à un certain cynisme : selon lui, les hommes ne considèrent l'amitié que dans un but très utilitariste. Quoiqu'il en soit, l'ami aide matériellement, apporte son soutien moral ou son appui politique en faisant jouer de sa respectabilité. Il transmet des informations, introduit l'autre auprès de tierces personnes. Le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècles ont élaboré tout un discours sur l'art et la manière d'apporter de l'aide à un ami. En effet, le secours de l'ami obéit à de grands principes constamment réitérés. Assurément l'amitié se doit d'être mutuelle, inconditionnelle, et invite à se pencher sur la question du choix de l'ami et sur le comportement des deux parties. Celui qui est en position de demander de l'aide a-t-il lui aussi un rôle à jouer dans cette démarche d'amitié ? Comment doit-on se comporter pour être un digne ami ?

---

<sup>369</sup> Très important aujourd'hui dans les représentations collectives, l'ami est là en cas de difficulté. On compte sur son aide, même si on en n'a jamais eu besoin. BIDART, Claire, « L'Amitié, les amis, leur histoire. Représentations et récits », *Sociétés contemporaines*, n° 5, 1991, p. 21-42.

<sup>370</sup> « Cependant il est certain que l'amitié est un commerce ; le trafic en doit être honnête : mais enfin c'est un trafic. Celui qui y a mis le plus, en doit le plus retirer : il n'est pas permis de le rompre, sans venir à compte. Mais où trouve-t-on des gens qui comptent de bonne foi, et qui ne mettent dans la balance le plus léger déplaisir, pour contre-peser le service du plus grand poids ? », in SAINT-EVREMOND, Charles de, *Œuvres mêlées, Maxime : qu'on ne doit jamais manquer à ses amis*, tome 1, Paris, 1865, p. 4-5.

### a. De l'importance de l'aide réciproque

L'iconographie reflète parfaitement l'importance accordée à l'aide attendue de l'ami.



Alciat, *Mutuuum auxilium*, 1534

L'amitié est une aide mutuelle ; *Mutuuum auxilium* nous explique la gravure de l'aveugle et de l'infirme. Un homme avec un chapeau masquant ses yeux, une vielle au côté, s'aide d'un bâton pour avancer sur un sol pierreux. Cet aveugle porte sur son dos un homme, dont la calvitie suggère un âge plus avancé. Le vieil homme porte une jambe de bois et tient dans sa main droite une béquille, tandis que de l'autre, il agrippe la main de son porteur (1534). Ils s'entraident l'un l'autre. Ce thème, relevé quatre fois dans notre corpus, a bénéficié de trois bois différents : 1534 ; 1550-1558 ; 1622. Après 1534, les personnages évoluent dans un paysage de montagne aux pierres imposantes avec à l'arrière-plan un village perché. En 1550 et 1558, on retrouve le thème des deux compagnons. Le porteur s'appuie sur un bâton et avance courbé. Il n'a plus sa vielle. Sur son dos est juché l'infirme dont la jambe droite est attachée par la cheville à son cou. Ce vieil homme barbu indique de sa main le chemin à suivre. En 1622, pour symboliser le handicap, la jambe est simplement repliée à l'arrière. Les deux compagnons avancent dans un paysage vallonné et arrivent à proximité d'une étendue d'eau. On peut relever plusieurs points communs. Un homme âgé est porté par un plus jeune ; ceci se voit clairement en 1534, 1550 et 1558. Son infirmité est illustrée par divers procédés : jambe de bois (1534), jambe attachée par la cheville au cou (1550, 1558), ou jambe repliée (1622). La difficulté de la marche, soulignée par le bâton, est naturellement liée au poids de l'infirme. La nature du sol est moins hostile en 1622. La pente est certes inexistante en 1534 et seule une ligne de sol est figurée pour « poser » les personnages.





Alciat, *Secours jamais ne defaillant*, 1558

Une autre iconographie souligne l'importance de la présence inconditionnelle ou du moins constante de l'ami toujours présent : *Auxilium nunquam deficiens*. Seul au milieu des flots, un homme casqué flotte grâce à son bouclier tandis que sur la rive est dressé un campement militaire auprès duquel se tiennent quelques hommes. Sur la droite, des constructions donnent un cadre à la scène. Cette iconographie, représentée trois fois dans les ouvrages d'Alciat par le biais de deux gravures différentes, est absente de la parution de 1534. L'iconographie de 1622 est très proche de celle de 1550-1558. Le graveur joue sur le contraste entre l'homme isolé au milieu de l'eau qui ondule et l'enveloppe, et les hommes debout sur la berge, qui restent immobiles et ne l'aident pas. Le bouclier, tel le bon ami, porte toujours secours. Il protège en cas de guerre et fait office de radeau quand le risque de noyade est trop présent.



La Perrière, 1539

L'amitié procure soulagement et apporte de multiples petits secours. L'ami est « un autre nous-mêmes » et quelquefois « beaucoup plus que nous-mêmes » selon Bacon<sup>371</sup>. Les amis se doublent réciproquement. Sorte d'assurance, les amis protègent contre les aléas de la vie. L'épreuve démontre l'amitié car les bons amis se reconnaissent à la nécessité. En 1539, la gravure n° XIII de l'ouvrage de La Perrière représente dans un cadre rural une femme (la Justice ?) tenant une balance, pesant une plume et une paire de main enlacée. La plume est sur le plateau le plus lourd. L'illustration est très obscure, heureusement le texte conclut sur ces mots : « Les bons amys (selon la voix cômune) / Se congnoissent à la nécessité ».

---

<sup>371</sup> « [...] le troisième et dernier fruit [de l'amitié] que je comparerais volontiers à une grenade remplie d'une infinité de petits grains ; car l'amitié procure une infinité de petits secours, de petits soulagements dans les différentes actions ou situations de la vie. Pour embrasser d'un seul coup d'œil les différents avantages attachés à l'amitié, il suffit de considérer combien il est de choses qu'on ne peut bien faire par soi-même, et alors nous comprendrons que les anciens, en disant qu'un ami est un autre nous-mêmes, ne disaient pas assez, puisqu'un ami est quelquefois pour nous beaucoup plus que nous-mêmes. Tous les hommes sont mortels, et trop souvent leur vie ne dure pas assez pour qu'ils aient la satisfaction de voir l'entier accomplissement des desseins qu'ils ont eu le plus à cœur, tels que ceux d'établir leurs enfants, de mettre la dernière main à un ouvrage commencé, etc. Mais celui qui possède un véritable ami peut s'assurer que ce qu'il aura souhaité ne sera pas oublié après lui, et par ce moyen il aura pour ainsi dire deux vies en sa disposition ; chaque individu n'a qu'un seul corps qui est circonscrit dans le lieu qu'il occupe et n'en peut occuper deux en même temps. Deux amis se doublent pour ainsi dire réciproquement ; car ce qu'on ne peut faire par soi-même, on le fait par son ami. Or, que de choses un homme ne peut avec bienséance dire ou faire lui-même ! », in BACON, Francis, *Essais de morale et de politique*, chapitre XXVII, L'Arche éditeur, Paris, 1999, p. 122.



Corrozet, *Amytié entre les frères*, 1543

Ensemble les amis sont plus forts, ce que montre *Amytié entre les frères*. Assis dans la nature, adossés chacun à un arbre, deux personnages brisent une flèche. Au centre, un troisième tente en vain de casser un tas de flèches à l'aide de son genou. Un petit moulin domine la scène. Ces hommes, présentés comme des frères, mettent en pratique le dire d'un père à ses enfants sur son lit de mort : restez ensemble par amitié et comme cela aucun mal ne peut vous être fait. Les flèches restées ensemble ne peuvent être rompues. Illustrant l'édition parisienne de 1543 de l'ouvrage de Corrozet, il s'agit de l'unique gravure évoquant l'amitié fraternelle de notre corpus.



Ripa, *Foy d'amitié*, 1698

Les amis se doivent une foi mutuelle des amis, *Foy d'amitié*. Dans les éditions de Ripa et Baudoin, toutes deux de 1698, une vieille femme voilée est debout, de face, tout en tenant dans sa main droite un autre voile au-dessus d'un autel. Elle symbolise la foi

mutuelle que se doivent les amis. L'autel évoque le sacrifice institué par Numa Pompilius<sup>372</sup> sur l'Autel de la fidélité, pour souligner l'inviolabilité de l'amitié. Les vieilles personnes étant plus soucieuses de religion que les jeunes gens, ceci explique l'âge de la femme. « L'ami est à plein temps au-delà des simples moments d'amitié<sup>373</sup>. »



Corrozet, *Preuve de nouvelle amitié*, 1540

L'amitié doit être là en tout temps. Ceci renvoie donc à la question du choix. Comment doit-on choisir son ami pour qu'il soit là en cas de nécessité ? Les livres d'emblèmes conseillent d'éprouver l'amitié avant toute chose. En 1540, dans l'ouvrage de Corrozet, dans la gravure *Preuve de nouvelle amitié*, un homme verse dans un beau vase du liquide. Il faut tester la cruche avec de l'eau avant de lui confier du vin. Vérifions la discrétion d'un homme avant de lui confier, en ami, ses secrets.

L'importante sollicitude de l'ami mise en scène dans « Les deux Amis » (1678) de La Fontaine (1621-1695) illustre l'enjeu de la question. L'ami endormi que son compagnon croit triste propose à ce dernier de l'argent, de l'aide militaire et une femme :

« N'auriez-vous point perdu tout votre argent au jeu ?  
 En voici. S'il vous est venu quelque querelle,  
 J'ai mon épée, allons. Vous ennuyez-vous point  
 De coucher toujours seul ? Une esclave assez belle  
 Était à mes côtés : voulez-vous qu'on l'appelle ?  
 Non, dit l'ami, ce n'est ni l'un ni l'autre point : »

<sup>372</sup> Bacon parle de l'amitié de Tibère et Séjan : le sénat dit ériger un autel de l'amitié du prince. *Ibidem*, p. 116-117.

<sup>373</sup> EL MURR, Dimitri, *L'Amitié*, Flammarion, Paris, 2001, p. 13.

Il se montre prévenant et devance toute requête de l'ami :  
« Qu'un ami véritable est une douce chose.  
Il cherche vos besoins au fond de votre cœur ;  
Il vous épargne la pudeur  
De les lui découvrir vous-même.  
Un songe, un rien, tout lui fait peur  
Quand il s'agit de ce qu'il aime. »

L'entraide est mutuelle et dans tous les domaines : le premier se porte au secours du second qu'il croit embarrassé, sans savoir de quel sujet il peut s'agir. Le second propose immédiatement toute l'aide possible. Toutefois, cette amitié est utopique, rejetée dans le royaume du Monomotapa. Sans identité véritable, ces deux hommes personnifient en quelque sorte la parfaite amitié. Entre eux, tout est commun : « L'un ne possédait rien qui n'appartînt à l'autre ». La Fontaine, l'ami fidèle de Fouquet, qui a vu bon nombre des anciens amis du surintendant des finances se détourner de l'homme d'Etat après sa disgrâce, conclut sa fable de cette manière :

« Les amis de ce pays-là  
Valent bien dit-on ceux du nôtre. »

En effet, le monde amical de son temps apparaît plus proche de la fable de « L'Alouette et ses petits avec le Maître d'un champ » (1668), où les amis n'arrivent jamais pour aider à cultiver et où seul le noyau familial répond présent pour les travaux.

« Le possesseur du champ vient avecque son fils.  
« Ces blés sont mûrs, dit-il, allez chez nos amis  
Les prier que chacun, apportant sa faucille,  
Nous vienne aider demain dès la pointe du jour.

[...]

L'aube du jour arrive, et d'amis point du tout.  
L'alouette à l'essor, le maître s'en vient faire  
Sa ronde ainsi qu'à l'ordinaire.

« Ces blés ne devraient pas, dit-il, être debout.  
Nos amis ont grand tort, et tort qui se repose  
Sur de tels paresseux, à servir ainsi lents.  
Mon fils, allez chez nos parents  
Les prier de la même chose.

[...]

L'alouette eut raison [de ne pas partir], car personne ne vint.

Pour la troisième fois, le maître se souvint  
De visiter ses blés. « Notre erreur est extrême,  
Dit-il, de nous attendre à d'autres gens que nous.  
Il n'est meilleur ami ni parent que soi-même.  
Retenez bien cela, mon fils. Et savez-vous  
Ce qu'il faut faire ? Il faut qu'avec notre famille

Nous prenions dès demain chacun une faucille :  
C'est là notre plus court; et nous achèverons  
Notre moisson quand nous pourrons.  
Dès lors que ce dessein fut su de l'alouette :  
« C'est ce coup qu'il est bon de partir, mes enfants.  
Et les petits, en même temps,  
Voletants, se culebutants,  
Délogèrent tous sans trompette<sup>374</sup>. »

Les amis tant attendus ne viennent jamais, les parents adoptent le même comportement. Le travail assurant la survie économique du foyer ne se partage pas en dehors de la cellule familiale la plus étroite. La demande d'aide reste sans réponse de la part des amis. La Fontaine prône ici de confier ses affaires à soi-même sans attendre de l'extérieur un quelconque secours : « Il n'est meilleur ami ni parent que soi-même » affirme-t-il. Les amis à qui on demande de l'aide pour la moisson n'interviennent pas mais après tout, la sagesse invite à ne faire appel à ses amis qu'en cas de grande nécessité. Cette règle est illustrée dans les deux éditions de La Perrière (1539, 1545), livre dans lequel est insérée la gravure XXXI, où un homme casse son épée sur une enclume. Le thème et la composition sont identiques, seul le traitement du costume de l'homme, du fourneau, de l'enclume et de sa base varie. Le titre n'existe qu'en 1545 : *Presser ne fault son amy follement*. Il s'agit d'évoquer le risque de perdre son ami si on le met trop souvent à contribution.



La Perrière, *Presser ne fault son amy follement*, 1545

Après s'être assuré que ses amis ne fuiront pas en cas de coups durs, quel comportement l'ami doit-il adopter ?

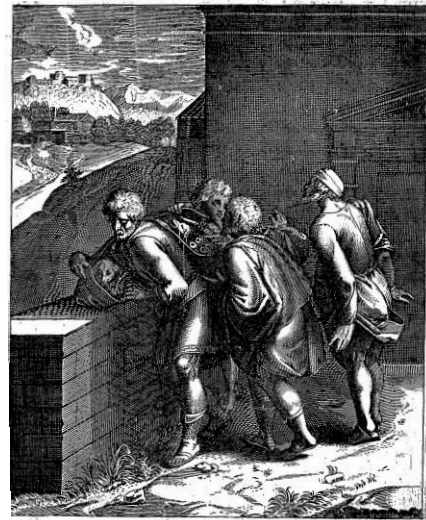
<sup>374</sup> LA FONTAINE, Jean de, « L'Alouette et ses petits avec le maître d'un champ », in *Fables de la Fontaine précédées de la vie d'Esopé*, livre IV, fable XIX, Tours, 1866, p. 138-140.

## b. Se comporter en ami

Entretenir l'amitié exige, mais sans jamais le demander clairement, certains gestes. Il s'agit notamment de savoir oublier les manquements et les erreurs. L'amitié est considérée comme possible uniquement chez des personnes vertueuses, car elle demande beaucoup de finesse psychologique.



Gomberville,  
*L'amy ne voit point le deffaut  
de l'amy*, 1646



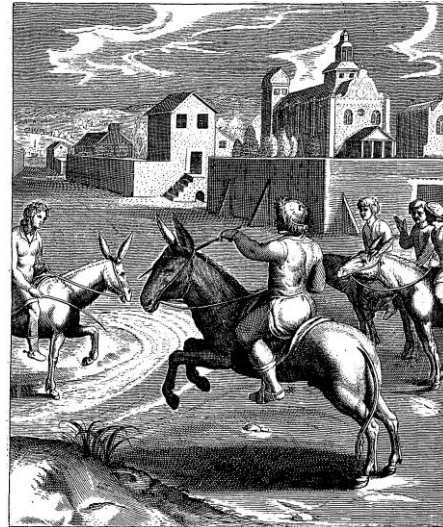
Gomberville,  
*Respecte ton amy : et  
prend garde à toy*, 1646

En effet, *L'amy ne voit point le deffaut de l'amy*, comme le rappelle Gomberville (1646) par une gravure, où un père âgé se laisse conduire par ses quatre enfants. L'affection du père efface et corrige tous les manquements des enfants. L'ami doit se comporter à l'égard de son ami comme le père vis-à-vis de sa progéniture.

Il s'agit donc d'être indulgent vis-à-vis de son ami ; *Respecte ton amy : et prend garde à toy*. Dans *La Doctrine des mœurs tirée de la philosophie des Stoïques* de Marin Le Roy de Gomberville, imprimée à Paris en 1646, une gravure montre, à l'extérieur d'une habitation, trois voleurs examinant le contenu du sac d'un quatrième. Ces trois perfides amis parviennent à prendre connaissance du crime de leur compagnon alors qu'ils auraient besoin de s'amender eux-mêmes. L'auteur invite à connaître ses propres défauts et à être indulgent vis-à-vis de son ami.



Montenay,  
*Socior blande*  
1619



Gomberville,  
*La vraye amitié est désintéressée,*  
1646

De plus, l'ami doit la vérité et ne pas s'enfermer dans une flatterie stérile. Le véritable ami critique, ce qu'illustre la gravure *Socior blande*. Un homme marche seul indiquant son chemin du bras et se retournant sur son ombre. A l'arrière-plan, devant des montagnes, on aperçoit des maisons et une forteresse perchée, tandis qu'au second plan une petite maison au bord de l'eau est adossée à un arbre. Le flatteur et faux-ami considère tout comme parfait. Comme l'ombre, il adhère à tout ce que l'on fait ; le véritable ami, lui, critique<sup>375</sup>. Montenay a été éditée en 1571 et 1619 avec cette gravure. *La vraye amitié est désintéressée*. En 1646, Gomberville évoque le désintéressement de la vraie amitié. A l'écart d'une ville, deux cavaliers combattent, l'un a une épée, l'autre un simple bâton souple. Trois témoins chevauchent leur monture. Tous les protagonistes montent des ânes. Ce duel représente l'exercice de la vertu, celle de l'amitié désintéressée qui aime sans poursuivre aucun but.

<sup>375</sup> *Blandē* : d'une manière flatteuse, en caressant, en cajolant ; *socio, as, are* : faire partager, mettre en commun, associer, mettre ensemble, être associé ; *socius, a, um* : associé, compagnon, allié.

« Socior blande » : « J'ai été associé d'une manière flatteuse » ou « On s'est associés en se flattant ».





La Perrière, *L'homme indigent, amy n'a quel qu'il soit*, 1545

L'ami, assurance contre les aléas de la vie, s'éloigne souvent dans les moments difficiles, preuve de la fausseté de l'amitié. Les flatteurs trompent l'ami et n'hésitent pas à l'abandonner dès le moindre signe d'indigence. L'abandon du pauvre est stigmatisé par une unique gravure, *L'homme indigent, amy n'a quel qu'il soit*, illustrant l'ouvrage de La Perrière en 1545. Un homme nu est allongé au sol. L'espace autour de lui est désertique, seul un palmier se dresse au fond. Son corps, dont la musculature est soulignée, est comme barré de cicatrices aux bras et aux jambes. Autour de lui gravitent de nombreux puces et poux<sup>376</sup>. Comme les flatteurs, la vermine s'éloigne de ce qui la fait vivre dès qu'elle n'y trouve plus son intérêt. Le flatteur fuit devant l'adversité et surtout devant le manque d'argent de son « ami ». Le flatteur se reconnaît par sa quête de l'enrichissement et la satisfaction de ses propres intérêts.

Enfin, ne pas se montrer ingrat est peut-être le plus difficile. L'ingratitude est le poison de l'amitié, sujet traité dans une gravure dont la qualité rend la compréhension moins aisée : *Ingratitudine languet amicitia*<sup>377</sup>.

---

<sup>376</sup> En revanche, lorsque les artistes traitent le thème de Job, la vermine est représentée sur son corps. Elle symbolise toute la misère du pauvre homme.

<sup>377</sup> *Langueo, es, ere* : être abattu, faible languissant ; *Ingratitudo, inis, f* : ingratitude ; « L'amitié est vaincue par l'ingratitude ».



Boissard, *Ingratitudine languet amicitia*, 1593

Dans un palais, le personnage féminin central de la gravure verse le contenu d'un vase dans un récipient percé, aidé par une acolyte. L'eau se répand au sol. A gauche, deux autres femmes conversent, dont l'une porte un autre vase. Cette gravure n'a été employée que pour illustrer l'ouvrage de Boissard en 1593. L'auteur invite ici à s'assurer que l'autre se comportera en ami. En effet, un véritable ami sait garder les secrets. L'eau qui se répand sur le sol représente les confidences sans conséquences qu'on aura pris soin de divulguer à celui que l'on veut mettre à l'épreuve. Si au bout de quelques temps, ces informations n'ont pas été dévoilées, alors on est assuré que la personne se conduit en ami véritable et on peut alors lui confier du vin, à savoir des confidences plus importantes. La confiance joue un rôle déterminant dans l'amitié tout comme l'idée de garder des secrets. Savoir se taire est justement un sujet repris en 1646 dans l'ouvrage de Gomberville.



Gomberville, *Le silence est la vie de l'amour*, 1646

Dans ce livre, la gravure *Le silence est la vie de l'amour* invite à voir dans le silence la condition ultime de l'amitié. Une foule de femmes engage une conversation animée avec le portier au pied d'une maison. Des personnages aux fenêtres assistent à la scène. Au premier plan, assis, de face, un ange, tenant une bannière SPQR, porte son doigt sur sa bouche intimant au silence. Posés à côté de lui, une coupe et une grappe de raisin, un vase. Sur l'autel, à l'angle droit au premier plan, sont posés quelques fruits, peut-être des grenades<sup>378</sup>. Seul Gomberville emploie cette iconographie. On peut se demander si la notion de concorde civile n'est pas suggérée par la bannière SPQR, qui rappelle le peuple romain, *Senatus Populusque Romanus*<sup>379</sup>. L'emblème paraît affirmer ici les vertus de la paix civile rendue possible par l'absence de rumeurs ou de bruits infondés. Il faut en amitié voir, ouïr et se taire ; tel est le conseil illustré. L'ange symbolise le silence. Il porte des ailes comme Cupidon parce que le silence et la maîtrise de soi sont aussi nécessaires à l'amitié qu'à l'amour. La sagesse est une des conditions de l'amitié. En parlant rarement, on n'offense point son ami. Dans cet emblème, le silence est donc une condition de l'amitié. Certains, comme le philosophe Blaise Pascal (1623-1662) vont développer une vision très désenchantée à partir de ce constat. Ce dernier en effet affirme dans ses *Pensées* qu'il est impératif de rendre impossible toute relation : « Je mets en fait sur si tous les hommes savaient ce qu'ils disent les uns des autres, il n'y aurait pas quatre amis dans le monde. Cela paraît par les querelles que causent les rapports indiscrets qu'on en fait quelquefois<sup>380</sup>. »

L'ami, homme vertueux, est un homme de bon conseil. Francis Bacon (1561-1626) préfère demander l'avis d'un petit nombre d'amis pour éviter tous les flatteurs<sup>381</sup>. Les

<sup>378</sup> Rappelons que les grenades représentent l'amitié. Le dictionnaire de Morel de 1683 le stipule clairement : « La couronne de fleurs de grenade a toujours été le symbole de la parfaite amitié, parce que sa couleur qui ne change point, exprime l'ardeur & l'immortalité d'une tendresse légitime. Le fruit en est encore le symbole, pour faire voir que l'amitié égale toute chose : Aussi il a le cœur ouvert sous la pourpre & le diadème. »

<sup>379</sup> Nous n'avons pas trouvé d'autres gravures comportant cette bannière.

<sup>380</sup> PASCAL, Blaise, *Œuvres complètes*, tome II, Gallimard, Paris, 1999, 1710 p. 809-811.

<sup>381</sup> BACON, Francis, *op. cit.*, chapitre XLV, p. 184.

religieux, particulièrement au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, craignent toujours que l'ami n'incite à mal se conduire. La Pesse (1646-1724) stigmatise ces amis du monde, qui éventent les confidences et qui n'incitent qu'au crime : « Pour peu qu'il désirât sa sanctification il (le confident) serait même effrayé du danger qu'il court de donner à son tour le scandale qu'il reçoit ; car enfin on ne lui confierait pas les secrets d'une âme qui manque de christianisme, si l'on espérait qu'il ne les condamnera pas ; et s'il ne les condamne pas, ne se fait-il pas le complice du dérèglement ? N'en devient-il pas l'auteur par sa complaisance ? Cruelle confiance des amis du siècle qui ne leur découvrent leurs vices que pour les entretenir avec moins d'horreur<sup>382</sup>. » Les amis se communiquent leurs vices par leur confiance et en cachent toute la laideur. En effet, pour Cheminais (1652-1689), les mauvaises relations sont l'obstacle essentiel pour celui qui veut se convertir à Dieu et préparer son salut. Les amis non vertueux laissent leur ami se complaire dans le mal, alors que le bon ami incite à rester sur le droit chemin. Par la confiance, il « peut vous insinuer adroitement tout ce qu'il faut pour vous pervertir » car l'ami connaît vos faiblesses et vos inclinations. Le « jeune homme qui entre dans le monde avec des principes de religion », l'« homme intègre et fidèle à son devoir » et la « fille vertueuse » peuvent se laisser corrompre<sup>383</sup>. L'amitié offre des secours non négligeables mais si, par malheur, elle est le fait de personnes peu recommandables, elle s'accompagne alors de nombreux vices et devient très négative.

L'amitié finalement consiste en une aide réciproque mais celle-ci ne peut pleinement se réaliser que si les deux amis sont vertueux et se comportent de façon digne en étant à l'écoute l'un de l'autre et en avançant les besoins de l'ami. L'ami ne doit pas se départir de sa sagesse, ni de sa bravoure. La rigueur de la discipline de l'amitié est démontrée dans l'utopie de Campanella. En effet, dans *La Cité du soleil*, celui qui refuse de l'aide à un ami et qui s'est montré lâche est fouetté. La société des Utopiens intervient pour défendre leurs amis et les venger des injures commises, s'ils ont été consultés avant la déclaration de guerre. L'amitié ne justifie pas tout et il s'agit d'éviter tout comportement « mécanique » et éviter toute logique idiote<sup>384</sup>. L'ami est donc tenu à une certaine règle de conduite et il doit apporter des preuves d'amitié. De plus, l'amitié est une religion : il faut y croire sans la voir. Elle se vit et se ressent, mais on ne peut se passer d'une profonde réflexion quand au choix de l'ami. Hérétiques, infidèles et autres traîtres ne peuvent prétendre devenir de réels amis. Phare dans la tempête, discret et présent, l'ami véritable porte secours à son double dans la tourmente. Telle l'Eglise, elle rassemble en une communauté des fidèles.

---

<sup>382</sup> LA PESSE, Nicolas, « Fête de Saint Jean l'Evangeliste », in MIGNE, Jacques Paul, l'abbé, *Collection intégrale et universelle des Orateurs sacrés*, tome XXII, Paris, 1845, p. 661.

<sup>383</sup> CHEMINAIS, Timoléon, « Sur le choix qu'un chrétien doit faire de ses amis », in MIGNE, Jacques Paul, l'abbé, *Collection intégrale et universelle des Orateurs sacrés*, tome XII, Paris, 1845, p. 395- 407.

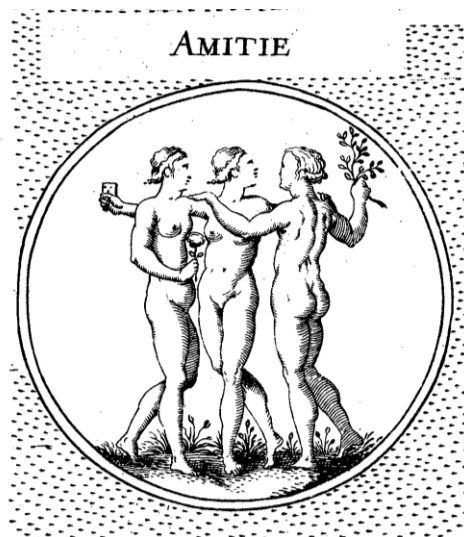
<sup>384</sup> CAMPANELLA, Tommaso, *La Cité du Soleil*, Librairie Droz, Genève, 2000, p. 33.

### III. Preuves d'amitié

Trois grands types d'actes ponctuent une vie amicale, la construisent et l'enrichissent. Il s'agit des dons, du soutien en cas de maladie et de l'aide dans les affaires judiciaires.

#### a. Le don

Les deux amis s'assurent mutuellement de la présence de l'autre en cas de problème. Chacun est suffisamment vertueux pour savoir offrir un bon office et de bons usages d'amitié. Loin de l'opportunisme, la véritable amitié ne naît pas de l'utilité de l'un pour l'autre, mais s'entretient par les services mutuels. Ainsi, pour trouver de nouveaux livres et enrichir sa bibliothèque, pour acquérir des bénéfices et des obligations mais aussi des cadeaux, Naudé conseille de faire appel à ses amis. Selon Jean Bouchet, les dons constituent la cinquième loi de l'amitié, qui est représentée dans les livres d'emblèmes par les Trois Grâces.



Ripa, 1643

Les *Trois Grâces* illustrent, en effet, les ouvrages d'Alciat (1550-1558 ; 1622) et de Ripa (1648-1698) et de Baudoin (1698). On repère trois types : 1550- 1558 ; 1622 ; 1643-1698-1698. Elles esquissent des pas de danse et forment une ronde tout en se tenant par la main ou l'épaule. Chez Alciat, la représentation de la danse est plus évidente encore. L'une des trois Grâces tient un tambourin. On peut toutefois hésiter : s'agit-il d'une couronne de fleurs ? (1550, 1558). Dans l'ouvrage de Ripa et de Baudoin, le décor végétal est seulement suggéré par quelques herbes aux pieds des personnages. La forme même de la gravure n'est plus le carré mais le tondo. Les couronnes de fleurs dans les cheveux ont disparu. L'une des Grâces porte une rose, symbole de la complaisance entre amis, l'autre un dé, image de la reconnaissance qui passe de l'un à l'autre, enfin la troisième tient dans sa main un bouquet de myrte, image

de l'incorruptibilité de l'amitié. Ces trois objets rappellent, selon Ripa, les trois composantes de l'amitié : on donne, on reçoit, on rend le semblable. Les Grâces symbolisent le secours au prochain. Leur nudité suggère que l'amitié est sans fard, ni artifice. Leur virginité rappelle que l'amitié ne souffre aucune tache. Elles affichent un visage riant parce que l'ami ne doit montrer nulle tristesse.

Le don renvoie à la pratique du contre-don, qui doit être différent et différé. Sans ces deux modalités, il s'agit de la pratique du donnant-donnant. Dans l'amitié, c'est surtout la question du délai qui entre en jeu. En effet, tant que le contre-don n'a pas été rendu, on se maintient dans la position de l'obligé. Durant toute cette période, les intentions du bénéficiaire du don sont inconnues. Va-t-il effectuer un jour un contre-don <sup>385</sup>?

Que donne-t-on à son ami <sup>386</sup> ? et quand ? Les objets offerts sont des « objets-reliques » rappelant amours et amitiés passées, tels les portraits et les bagues, et comme d'autres traces gardées par l'image ou l'écrit de l'existence de l'intime. Mais, les souvenirs-objets comme la robe et les reliques comme la mèche de cheveux relèvent plutôt de la sphère amoureuse, ou d'un don lors d'un décès<sup>387</sup>. Les bagues ne sont offertes en signe d'amitié qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Quant aux legs de vêtements, il semble plus courant entre maître et domestique<sup>388</sup>. L'imminence du décès est une période favorable au don. Mais l'on peut également s'interroger sur les dons de cadeaux au moment des anniversaires.

En effet, malgré les oppositions de Saint-Augustin, la pratique de l'anniversaire va peu à peu s'imposer. Si Marco Polo découvre avec étonnement cet usage à la cour du grand Kan au XIII<sup>e</sup> siècle, et si le Padouan Albertino Mussato (1261-1329) se demande encore s'il faut célébrer ou non l'anniversaire de sa naissance, l'habitude s'installe peu à peu à partir du XV<sup>e</sup> siècle en France. Grâce à l'*Inventaire des richesses* du duc Jean de Berry (1401-1416), on s'aperçoit que les cadeaux sont en priorité offerts lors des étrennes du 1<sup>er</sup> janvier. Directeur financier de la firme commerciale des Fugger, Matthäus Schwarz (1494-1564), bourgeois catholique d'Augsbourg, a décrit à partir de son 23<sup>e</sup> anniversaire toute son existence depuis sa naissance, puis il a décrit ses styles vestimentaires successifs, souvent à la faveur de son anniversaire. Mais il s'agit encore d'un cas isolé. Dans le *Journal* (1601-1627) de Jean Héroard, la pratique de l'anniversaire apparaît surtout comme une revendication irrégulière du jeune dauphin, qui disparaît après son

---

<sup>385</sup> BOURDIEU, Pierre, *Le Sens pratique*, Editions de Minuit, Paris, 1980, p. 179-182.

<sup>386</sup> Nous avons déjà expliqué les soucis d'exploitation des testaments.

<sup>387</sup> Orest Ranum fait un recensement des intimités comme des lieux propices aux rapports avec autrui, « le souvenir-espace ». Mais, le jardin, la chambre, la ruelle et l'alcôve sont surtout propices aux rencontres amoureuses et non aux rencontres amicales. L'amitié n'est guère associée à la notion d'espace mais plutôt à une dimension spatio-temporelle : l'école. Quant à l'étude, il s'agit plus d'un lieu de travail solitaire. Le cabinet renferme des lettres, dont on se plaît à souligner au XVIII<sup>e</sup> siècle le caractère érotique. RANUM, Orest, « Les Refuges de l'intimité », in *Histoire de la vie privée, De la Renaissance aux Lumières*, tome 3, sous la direction de ARIES, Philippe, DUBY, Georges, Editions du Seuil, Paris, 1999, p. 209-259.

<sup>388</sup> Les legs de vêtements d'un maître à son valet sont courants sous l'Ancien Régime mais le don d'habits neuf est rare. MOUYSSSET, Sylvie, *Papiers de famille. Introduction à l'étude des livres de raison (France, XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2007, p. 210. Rappelant les travaux de Daniel ROCHE, *La Culture des apparences. Une histoire du vêtement, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Seuil, Paris, 1992, p. 103.

douzième anniversaire. Le protestant Samuel Pepys (1633-1703) note ses propres anniversaires, bien qu'adulte, dans son journal. Il est vrai que le protestantisme, en remettant en cause le culte des saints, a sans doute permis de fêter l'anniversaire de l'individu pour lui-même et non plus pour célébrer son saint patron<sup>389</sup>. Dès lors, l'anniversaire n'étant pas fêté, il ne faut point s'étonner de ne pas trouver, que ce soit la littérature prescriptive ou dans les écrits du for privé, de référence aux cadeaux d'anniversaire comme preuve et célébration d'amitié. De même, selon Jean-Claude Schmitt, la vie d'un individu n'est pas scandée d'autres festivités, car le jour du baptême, celui de la fête du saint dont on porte le nom, ou la fête du saint du jour de sa naissance ne sont pas célébrés<sup>390</sup>. Les dons ne font donc pas partie des rituels d'amitié, si ce n'est pour le premier janvier. En effet, seule cette date se détache mais la rareté des mentions nous empêche de mener une recherche plus poussée.

Certains moments sont donc privilégiés comme la nouvelle année mais aussi le mariage. Au 1<sup>er</sup> janvier, ont lieu les étrennes notamment en faveur des enfants d'amis. Les auteurs aiment particulièrement le premier jour de l'an pour dédicacer aux gens importants et aux amis<sup>391</sup>. Moins fréquents que de nos jours, les cadeaux de mariage sont aussi un signe d'amitié. Nathalie Zemon Davis signale le cas de la promesse de quatre laboureurs d'offrir quatre pots en étain pour le mariage d'un ami à Vanves (Hauts-de-Seine) vers février 1540-1541. Ces hommes étant également garçons d'honneur, le marié leur offre nourriture, gants, fleurs<sup>392</sup>. Les mariages des amis ou des membres de la famille des amis ne sont pas mentionnés dans les écrits du for privé, ni au titre de leur tenue, ni au titre d'une participation de l'auteur à quelque titre que ce soit. Seul Jehan Pussot égrène les mariages et remariages : celui de Guillaume Augier, procureur en 1585, celui de Claude Pussot son fils en 1605, de sa fille Jehanne en 1611, et son fils Guillaume en 1612<sup>393</sup>. Jehan Pussot ne mentionne pas sa participation au

---

<sup>389</sup> A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la pratique de l'anniversaire semble s'être fortement ritualisée pour les enfants.

<sup>390</sup> SCHMITT, Jean-Claude, *L'Invention de l'anniversaire*, Les Éditions Arkhê, Paris, 2009, 136 p.

<sup>391</sup> ZEMON DAVIS, Nathalie, *Essai sur le don dans la France du XVI<sup>e</sup> siècle*, Seuil, Paris, 2003, p. 40.

<sup>392</sup> *Ibidem*, p. 48. Elle cite elle-même COYECQUE, Ernest, *Recueil d'actes notariés relatifs à l'histoire de Paris et de ses environs au XVI<sup>e</sup> siècle*, tome I, Imprimerie nationale, Paris, 1924-1925, p. 20-21, n° 3690. Il s'agit d'un arrangement entre le fiancé Nicolas de La Salle, laboureur à Vanves et « quatre compaignons à marier » en février 1540-1541.

Nous n'avons pas trouvé de mention de cadeaux de mariage dans les écrits du for privé. Si Gilles de Gouberville participe financièrement au dîner (et n'organise pas des jeux pour le mariage d'un capitaine contrairement à ce qu'assure Nathalie Zemon Davis) et paye les ménestrels au mariage de la fille d'un métayer, il s'agit moins d'amitié que de relation de seigneur à protégé. Voir ZEMON DAVIS, Nathalie, *op. cit.*, p. 48.

« Je donné V solz aux menestriers », in GOUBERVILLE, Gilles de, *Le Journal du sire de Gouberville, 1553-1557*, Les éditions des Champs, Bricqueboscq, tome 2, 1993, p. 56. et « J'envoyé Claude et Maillard, chez le cappitaine du Teil, porter deux connins, deux canartz, deux cercerelles et quatre perdrix, pour les nopces de sa fille à demain avecques le filz Jehan Liot. », in *Ibidem*, p. 229. Un connin est un lapin.

<sup>393</sup> Il consigne les frais de bouche des mariages de Jehanne et de Guillaume. « Le IV<sup>e</sup> de febvrier 1585, mariage de M<sup>e</sup> Guillaume Augier, procureur, et de Jehanne Dumont, sa seconde femme. ». On ignore la nature des liens entre Guillaume Augier et Pussot. ; « Le lundy VII<sup>e</sup> de febvrier 1605, jour de feste sainte Heleyne, nostre filz Claude Pussot fut espousé à Edelyne Caré fille du doyen Caré ; le mariage célébré à Saint Pierre le Vieil, et le festin faict au logis dudit doyen Caré, où y eut belle et honorable compaignie », « Le dymanche VII<sup>e</sup> aoust 1611, nostre plus jeune fille,

banquet célébrant l'union de Guillaume Augier, mais il prend tout de même le temps de noter dans son journal cette union *a priori* à cause du statut social de l'époux qui est procureur. Trois autres mariages sont relatés. Celui de 1622 a le privilège de quelques lignes par son caractère anecdotique et si Jehan Pussot ne connaît pas personnellement les protagonistes, il se sent concerné car il s'agit de sa paroisse. Il écrit : « Le VIII<sup>e</sup> mars 1622, mardy d'après le dymanche de mye caresme, furent fiancez à Saint Jacques deux jeunes gens, savoir : un cousturier et une cousturière, qui s'estoient auparavant conjointz charnellement ; et le landemain furent espousez en ladite église. Le tout par sentence de justice contre ledit cousturier qui ne vouloit consentir de la prendre, pourquoy il estoit de long temps prisonnier. Sur ce, de l'avis et consentement de Messieurs les magistrats ecclésiastiques et de leurs ordonnances, furent ainsy espousez, en temps extraordinaire. Dieu leur donne sa paix et accroistre leur amitié ! Amen<sup>394</sup>. » Généralement, les mariages d'amis n'apparaissent pas dans les écrits du for privé, excepté en 1607 : « Les advents furent preschés par Monsieur Parent, cathédral. En ce temps, deux filles de deux de mes amys, l'une fut espousée le dymanche et l'autre le lundy le landemain, aux nopces desquelles j'estoys ; advint que la première fut accouchée d'un enffant le dymanche justement neuf moys après, et la seconde fut aussy accouchée d'un enffant le lundy landemain, justement neuf moys après leurs nopces : ce qui ne s'est veu et ne pourroit veoir de longtemps<sup>395</sup>. » Des amis anonymes ont marié leur fille respectivement à un jour d'intervalle et elle accouche à un jour d'intervalle neuf mois plus tard. L'assistance de Jehan Pussot aux mariages est un mystère, on ignore la façon dont il a été informé de cet évènement, mais force est de constater que rien ne transparaît dans le journal de ces mariages. C'est le phénomène extraordinaire qui justifie aussi l'écriture. De plus, l'auteur n'écrivant pas tous les jours, le phénomène de sélection par la mémoire entre aussi certainement en jeu.

Si les mariages sont rarement mentionnés, on constatera toutefois que dans la prose de Simon le marchand les mariages voient de façon constante les époux entourés « des pères et mères, frères et sœurs desditz mariés et de plusieurs de leurs amis » (1611). Lors des fiançailles également les amis sont présents dans le journal de Simon le Marchand (1614). Bien plus rarement que dans les cas de fiançailles et de mariage, les amis sont mentionnés comme présents lors des funérailles dans ce journal : « Charles du Mont, filz de Nicollas du Mont et de Catherine du Rozel, ses père et mère, rendit son esprit le Jeudy, vingt quatresme jour d'Aprvil mil six cent quatorze et fut enterrey en l'église de Noastre Dame de froiderüe, le dit jour, et en la présence de plusierus de leurs amys. » (1614). Parfois, ce sont les amis de la paroisse qui se déplacent. Lors de la

---

Jehanne Pussot, fut espousée à Claude Richiers ; charpentier, en l'église Saint Jacques, par Monsieur Bossumet, curé du dit lieu. Le festin fait à l'hostellerie des Grandes Moeulles. Les fraiz de bouche coustèrent environ DL 1. t. », « Le lundy XXI<sup>e</sup> juillet 1612, nostre filz Guillaume Pussot, fut espousé à Barbe C, en l'église Saint Jacques, par Monsieur Bossumet, curé de Saint Jacques, pour l'absence de Monsieur Fliche, curé de Saint Hilaire. Le festin fait en l'hostellerye des Grandes Moeulles. Les fraiz de bouche coustèrent environ pour ma part CCLX I. tournois, à cause de quelques personnes que j'avois plus que ledit Cocquet. », in PUSSOT, Jean, *Journalier de Jean Pussot maître-charpentier de Reims (1568-1626)*, Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Asq, 2008, p. 94, p. 159, p. 182 et p. 187.

<sup>394</sup> *Ibidem*, p. 231.

<sup>395</sup> *Ibidem*, p. 166.



messe donnée à l'occasion du trépas de Nicollas Le Marchant, fils de l'auteur, décédé le 23 août 1612, sont présents, outre la famille, « plusieurs de nos amis qui sont en la dite paroisse d'Amfréville ». (1612). En revanche, les baptêmes semblent toujours se dérouler sans amis<sup>396</sup>.

Le baptême se déroule en famille. Les amis en sont absents et ne sont invités qu'aux réjouissances du mariage. C'est une sociabilité de groupe qui apparaît alors. Les « amis » rejoignant les parents pour fêter l'évènement. Mais nos auteurs du for privé ne mentionnent ni cadeau reçu, ni cadeau donné à ces occasions. C'est surtout le moment du grand passage qui reste un instant privilégié pour faire passer d'une main à l'autre des objets particuliers, qu'ils soient investis émotionnellement, affectivement ou qu'ils soient d'une valeur monétaire importante relativement à l'aisance financière du donateur et du bénéficiaire. Toutefois, les preuves d'amitié sont parfois à apporter dans des climats moins sereins et moins agréables, notamment en cas de maladie.

### b. Le soutien en cas de maladie

L'amitié suppose soutien moral et témoignages d'affection. Le moment de la maladie y est particulièrement propice. Élément étonnant au premier abord, les membres de la famille sont peu présents si l'on se fie aux sources. Pourtant, il ne faut point conclure à un désintérêt familial vis-à-vis du souffrant, mais l'évidence de leur présence les fait disparaître des documents écrits. Leur absence aurait en revanche plus de chances d'être dénoncée et dès lors d'être rendue visible. La maison au sens large, le clergé et les membres de la paroisse, les proches parents, les amis et les voisins, voire des maîtres pour leur serviteur rendent visite au malade, pratique qui peut s'avérer dangereuse en cas de maladie infectieuse grave. Le jésuite Etienne Binet (1569-1639) n'approuve auprès des malades aucune présence ni visite de proches, d'amis ou de voisins. L'homme d'Eglise ne fait aucune distinction. Il ne voit en eux que des importuns détournant le souffrant de la contemplation de tableaux relatifs à la religion<sup>397</sup>. Face à la maladie, la lecture, solitaire ou à plusieurs, et les réconforts spirituels sont offerts aux malades pour le réconforter. La présence des autres est aussi un grand secours. Seuls les plus humbles, les délaissés et les clercs solitaires restent dans un angoissant face-à-face avec la maladie. Leur mission consiste, comme finalement le regrette Binet, à désennuyer le malade, à le divertir de sa douleur. Burckardt étudiant les déterminants de l'invocation pour l'ensemble des miraculés, découvre sans trop de surprise que l'Eglise occupe un poids important dans le rôle de conseil (19 %), mais 41 % des miraculés en réfèrent au bruit commun, c'est-à-dire à l'opinion commune. Faut-il lier ces conseils à ceux des amis

---

<sup>396</sup> *Journal de Simon le marchand, bourgeois de Caen, 1610-1693*, publié d'après le manuscrit de la bibliothèque de Caen, avec une introduction et des notes, par Gabriel Vanel, Louis Jouan, Caen, 1903, p. 8, 9 et 16. En 1615, le mariage a lieu « en la présence des père et mère des ditz mariés et de quelques uns de leurs amys » (p. 24). Ce texte est un rajout de notre part au corpus initial.

<sup>397</sup> BURKARDT, Albrecht, *Les Clients des saints : maladie et quête du miracle à travers les procès de canonisation de la première moitié du XVII<sup>e</sup> en France*, Collection de l'école française de Rome 338, Rome, 2004, p. 311-312.

et des voisins ? Ceux-ci sont en effet clairement désignés dans 9 % des cas<sup>398</sup>. Sans amis, l'espoir réside dans un miracle.

A la fin d'une lettre adressée à Guion le Long le 30 janvier 1578, Gilles de Gouberville ajoute ce post-scriptum : « La Joye et moy avons ete fort malades, mays la grace de Dieu nous a delibvres, au gray de nos amys<sup>399</sup>. » Gouberville, qui meurt le 3 mars, affecté par la maladie, est touché par la présence à ses côtés de ses « amys ». Il a des amis communs avec son gendre La Joye, qui se réjouissent pour leur santé. Mais comme il ne détaille pas leur nom, on ressent surtout une idée générale d'aide bien éloignée d'une amitié profonde ; il s'agit certainement des voisins qui viennent aux nouvelles et qui accomplissent les devoirs sociaux vis-à-vis du malade. La maladie est un enjeu social. Ainsi, Gouberville considère certains de ces visiteurs comme des profiteurs et cherche à s'en protéger : « Je vos pryé quil nentre homme ne personne en ma chambre que vos Brucan et la Joye et quelqye presse de gens qui vienne à Russy, je ne veulx qui nentre ne couche personne en mon absence, et fust le milleur my que jaye en ce monde, si ne vos bailloyt lettre de moy qui portast que vos le logeasses en ma chambre<sup>400</sup>. » Certains vont donc tenter d'usurper le titre d'ami. Gouberville est extrêmement prudent à ce propos et ne tolère pas que ces individus pénètrent chez lui pendant son absence. Ils vont tenter de faire ce que seul un ami est habilité à réaliser : dormir dans sa chambre. Ce qui dérange notre auteur, c'est que certaines personnes aient accès à la pièce où sont vraisemblablement rangés ses documents privés importants et son argent. Gouberville se comporte de façon très soupçonneuse : il ne laisse même pas à Guion le soin d'éconduire les importuns, une lettre de sa main donnera ou refusera l'accès à la chambre, lieu pourtant de sociabilité où Gouberville reçoit, malade, les gens du village. De plus, cette lettre datée du 9 février 1576 prouve la place privilégiée qu'occupent Brucan, Lajoye et Guion pour Gouberville, place que l'on peut deviner pour les deux derniers à la lecture du testament de janvier 1578.

La maladie est un cas rencontré fréquemment, mais les écrits du for privé nous narrent surtout des affaires judiciaires.

### c. Le soutien en cas de procès

Dire l'amitié, l'affirmer, l'écrire est la part fondamentale de l'amitié. Par exemple, Christophe Dupré, sieur de Passy en Brie, rédige un poème en janvier 1585 sur le *liber amicorum* de son ami Jean Durant à son attention<sup>401</sup>. Mais c'est surtout face à l'adversité que ces déclarations d'amitié sont prisées. Les affaires judiciaires constituent les cas les plus courants d'affirmation d'amitié. En effet, elles sont nombreuses et de natures variées, mais si l'on s'en réfère entre autres aux auteurs du for privé, il s'agit bien d'un moment

---

<sup>398</sup> *Ibidem*, p. 340-341.

<sup>399</sup> GOUBERVILLE, Gilles de, *op. cit.*, tome 4, p. 231-232.

<sup>400</sup> Lettre adressée à Guion le Long datée du 9 février 1576, in *Ibidem*, p. 223-224. La Joye est son gendre.

<sup>401</sup> « Un album protestant de Jean Durant (1583-1592) », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1863, p. 230.

pénible pendant lequel les amis se doivent d'intercéder auprès de qui de droit en notre faveur.

Bien souvent l'aide en matière judiciaire consiste à employer les positions sociales privilégiées de ses amis. En effet, l'ami, placé à l'intersection de divers réseaux et qui, grâce à sa situation, pourra apporter du soutien, est sollicité. Si on se trouve isolé, il ne reste plus qu'à faire appel aux saints. La Vierge intercède en faveur du « sénéstral de S. Gilles », « sans emploi ny faveur d'amis » et lui permet de gagner son procès<sup>402</sup>. Ce type d'aide est très apprécié : témoignage public d'amitié, elle est apportée par un ami « bien placé » qui fait jour sa respectabilité pour favoriser son ami. Par exemple, Isaac Dumont de Bostaquet (1632-1709) n'hésite pas à solliciter tous ses amis au profit d'un tiers soutenant un procès<sup>403</sup>. L'auteur estime d'ailleurs qu'un certain Sieur Dumesnil est sûr de gagner son procès dans la mesure où ses parents ont de nombreux amis : « Sa demeure et ses procès continuels à Rouen avec ce qu'il avoit de parents qui avoient beaucoup d'amis, le faisoient triompher d'avance<sup>404</sup>. » Le bourgeois de Paris qui tient un journal sous le règne de François I<sup>er</sup> (1515-1536) rapporte l'histoire d'un homme sauvé dans une affaire de justice grâce à son gendre, ses parents et ses amis<sup>405</sup>. Parfois, les crimes sont trop graves pour pouvoir éviter la mort. Ainsi, en « l'an 1533, fut bruslé à Bloys, où estoit le roy, un Italien de la ville d'Alexandrie, à cause qu'il estoit bougre et sodomitte, et pardevant avoit esté reprins par justice d'avoir contrefait la signature du chancelier de France, mais au pourchas de ses amys, le Roy lui avoit pardonné<sup>406</sup>. » Les amis n'hésitent donc pas à intercéder en haut lieu. Ici, ils échouent mais parviennent à obtenir le pardon du roi pour leur ami. Lorsqu'un ami qui a déjà prêté son concours dans ce genre de cas décède, les regrets sont nombreux. En 1678, Jean-Baptiste Alexis Chorllon (1634-1700) et son père perdent en la personne de « Monsieur de Saint-Germain un bon amy et appuy qui avoit toujours eu, et depuis long temps, beaucoup de considération pour mon père, le luy ayant tesmoigné en tous rencontres et avec affection et cordialité, et nouvellement luy ayant fait faire de grandes offres lorsqu'il sceut que les fermiers du domaine avoient faict procès pour nostre maison<sup>407</sup>. »

L'implication des amis dans la résolution des crimes est recherchée pour éviter une trop forte présence judiciaire dans les affaires privées. Ainsi, Alexandre Dubois se fait l'écho d'une véritable explosion de violence dans la paroisse de Rumegies, où trois crimes sont commis en six semaines en 1696. L'un d'entre eux concerne deux amis. Le fils du mayeur, Pierre Demory, est assassiné au cours d'une rixe par son meilleur ami Pierre Tavernier. « Ces deux jeunes hommes étaient de grands amis, n'allaient jamais se

<sup>402</sup> BURKARDT, Albrecht, *op. cit.*, p. 317. Citant *Histoire de l'origine de l'image et de la chappelle de Notre Dame des Ardilliers, Lez Saumur en Anjou [...] : Et des plus signalez miracles que Dieu y a opérez par l'intercession de la Sainte Vierge*, Saumur, huitième édition, 1681, p. 76.

<sup>403</sup> DUMONT DE BOSTAQUET, Isaac, *op. cit.*, p. 81.

<sup>404</sup> *Ibidem*, p. 81.

<sup>405</sup> BOURGEOIS de PARIS, *Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de François I<sup>er</sup> (1515-1536)*, chez Jules Renouard et C., Paris, 1854, p. 191.

<sup>406</sup> *Ibidem*, p. 435-436.

« Pourchas » est un substantif masculin signifiant « chasse », « longue poursuite », selon LACOUR, Christian, *Dictionnaire français des mots oubliés du XII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Lacour, Nîmes, 1999, 770 p.

<sup>407</sup> CHORLLON, Jean-Baptiste Alexis, *Ecrits de Jean-Baptiste Alexis Chorllon, Président au présidial de la Haute-Marche au XVII<sup>e</sup> siècle*, Honoré Champion, Paris, 2002, p. 194-196.

distraire depuis huit ans sans l'un l'autre. Ils s'auraient fait tuer mille fois pour se défendre l'un l'autre : quand l'un avait de l'argent, il suffisait ; mais leur fin fut funeste. Le 9 de juillet de cette année 1696, ils furent ensemble promener à Saméon, où, selon toute apparence, ils burent avec excès et où ils trouvèrent une femme qu'ils avaient autrefois tous deux caressée. Cette femme, s'étant oubliée de son devoir, a témoigné beaucoup plus d'amitié à Pierre Demory qu'à Pierre Tavernier. Ce dernier en conçut de la jalousie dans son cœur. Le soir étant arrivé, Pierre Demory sort du cabaret ; il rencontre une personne à qui il n'a pu refuser un verre de brandevin qu'il voulait boire avec lui. Rentrant, il dit à Pierre Tavernier de boire du brandevin, mais celui-ci répond brusquement qu'il n'en veut point. L'autre le prie par plusieurs fois ; il insiste toujours de ne point vouloir boire. Demory, se lassant de le prier, l'a appelé « chien, je te fais plus d'honneur que tu ne mérites ». Tavernier prend le pot, pense lui jeter à la tête il le manque ; ensuite, prend un fusil, ne le manque point, il lui perce le bas-ventre à brûle-pourpoint, et il en mourut le lendemain à deux heures du matin<sup>408</sup>. » Pierre Demory et Pierre Tavernier partagent tout : ils passent leur temps libre ensemble et partagent leur argent. En narrant ce fait divers, Alexandre Dubois reprend donc le *topos* de l'amitié où tout est commun : chacun porte secours à l'autre, que ce soit une aide matérielle, physique ou financière. Les femmes et l'alcool sont les causes du décès, les circonstances extérieures s'accumulent entraînant le duo vers la chute fatale : « ils burent avec excès » certes mais surtout ils rencontrent une femme qui s'est « oubliée de son devoir » et enfin, une tierce personne a contribué au manque de discernement de Pierre Demory en le faisant boire. Ce dernier, éméché, insulte son ami engendrant sa propre perte. Son forfait accompli, Pierre Tavernier s'enfuit. Des poursuites pénales sont engagées tandis que, de leur côté, les parents et amis du criminel tentent de conclure un accord avec la famille de la victime : la « paix à partie ». Cette paix prévoit en général des cérémonies expiatoires, une amende honorable et une amende profitable, c'est-à-dire des dommages et intérêts. Sa conclusion permet de suspendre les poursuites judiciaires locales. Reste ensuite à obtenir le pardon du roi, qui n'était pas refusé lorsque la paix à partie avait été conclue. Dans le cas présent, l'accord n'a pas été encore conclu, le coupable risque toujours d'être pendu, car comme il a tué le « fils du mayeur du village [...] on eut toute la peine du monde pour faire paix-à-partie. Encore n'en est-on point sorti la première année, quoiqu'on fasse tous les devoirs de justice et qu'on attende au premier jour qu'il fusse pendu en effigie, comme il l'aurait été réellement, s'il ne se fusse sauvé assez tôt. »

Si les procès révèlent les amis qui tentent de protéger les intérêts de leurs proches, ils dévoilent aussi les fausses amitiés. Martin Guerre est le parfait exemple de l'homme qui n'a pu compter sur ses amis lors d'une affaire judiciaire très romanesque restée célèbre.

---

<sup>408</sup> DUBOIS, Alexandre, *Journal d'un curé de campagne au XVII<sup>e</sup> siècle*, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2008, p. 100-102. Le prêtre voit la femme toujours cause des dépravations. Jean Liette est, selon le curé, fils d'honnête homme mais ses frères et sœurs mènent d'aussi mauvaises vies que lui. Ainsi, lorsqu'il fait mention de la pendaison de ce Jean Liette, Alexandre Dubois affirme : « On attribue une partie de son malheur (de Jean Liette) d'avoir vu une femme qui ne lui a point inspiré autant d'horreur de l'impureté qu'elle devait [...] », in *Ibidem*, p. 114-115. Point de mauvaises fréquentations critiquées, c'est bien la femme qui est imputée en grande partie d'avoir perverti Jean Liette.

#### d. L'amitié trahie : un réel danger

En 1560, éclate l'affaire Martin Guerre. Cet homme marié à quatorze ans en 1538 à Bertrande de Rols quitte son village d'Artigat suite à une accusation de « vol » d'une petite quantité de blé à son père en 1548. Mais lorsqu'il revient chez lui à Artigat après des années d'absence, force est de constater qu'un homme, du Tilh, a usurpé son identité. Arnaud du Tilh est arrivé en 1556 à Artigat et s'est présenté comme étant Martin Guerre. A la fin de l'année 1558, il engage des poursuites civiles contre son oncle, celui de Martin Guerre, devant le juge de Rieux. Dès le 30 janvier 1560, la Chambre Criminelle du Parlement de Toulouse est saisie de l'affaire. Conseiller au Parlement de Toulouse depuis 1543, régent de droit de l'université de Toulouse, Jean Coras (1515-1572) vient d'entrer à la Tournelle. Rapporteur de l'affaire, il est chargé d'exposer les faits et de proposer une sentence. En septembre 1560, Arnaud du Tilh est exécuté. 180 témoins ont été entendus dans l'affaire<sup>409</sup>. Jean Coras, catholique converti au protestantisme, rédige un texte s'inspirant de son rapport dans lequel il met en balance les arguments en faveur de l'accusation et ceux qui plaident pour la défense. *L'Arrest memorable du Parlement de Tholose, Contenant une histoire prodigieuse d'un supposé mari, advenuë de nostre teemps : enrichie de cent & onze belles & doctes annotations* (1568 ?) relate l'histoire de l'arrivée des Guerre à Artigat à l'exécution d'Arnauld du Tilh avec un petit couplet moral en guide de conclusion. Texte et annotations se succèdent dans ce texte qui n'est un commentaire juridique qu'à première vue ; les annotations ont peu de rapport avec la loi. C'est un « ouvrage juridique questionnant le fonctionnement de la loi, un récit historique qui doute de sa propre véracité, et une narration se déployant entre les frontières du conte moral, de la comédie et de la tragédie<sup>410</sup> ». Coras ne fait pas le récit de sa propre expérience de l'amitié, mais rédige à l'occasion du procès de Martin Guerre un magnifique discours sur l'amitié trahie.

Selon Coras, « trois ou quatre qualités de témoins » sont présents au moment du procès ; à savoir : l'oncle prénommé Carbon Barrau, les témoins qui ont autrefois contracté avec du Thil ou assisté à ses contrats comme témoins numéraires, le cordonnier<sup>411</sup>, et d'autres témoins comme un soldat de Rochefort, mais dont on ignore bien souvent la qualité exacte des relations avec du Thil ou avec Coras<sup>412</sup>. « Dans la Cour pour mieux s'asseurer, ordonne que les principaux tesmoins, qui avoyent affermé le prisonnier estre Martin Guerre, viendroyent en personne, & mesmement les quatre sœurs, & beau-frères dudit Martin, ensemble l'oncle, freres, & certains parents dudit du Thil<sup>413</sup>. »

---

<sup>409</sup> ZEMON DAVIS, Nathalie, *Le Retour de Martin Guerre*, Editions Tallandier, Paris, 2008, p. 111.

<sup>410</sup> *Ibidem*, p. 182.

<sup>411</sup> Qui est peut-être le plus sagace dans l'histoire ! 45 personnes ou plus déclarent que le prisonnier n'est pas Martin Guerre. Parmi ces 45 personnes, on retrouve le cordonnier qui a remarqué une différence de pointures. Environ 60 personnes refusent de se prononcer sur l'identité de l'accusé.

<sup>412</sup> CORAS, Jean, *Arrest memorable du Parlement de Tholose, Contenant une histoire prodigieuse d'un supposé mari, advenuë de nostre teemps : enrichie de cent & onze belles & doctes annotations*, Lyon, 1518, p. 50-57.

<sup>413</sup>, *Ibidem*, p. 96-97.

Du Thilh va être condamné. Mais l'interrogation demeure : comment peut-on tromper tout le monde ? Qui la société estime-t-elle être le moins facilement manipulable ? L'erreur de l'épouse choque certainement le plus et souligne la grande intelligence de l'usurpateur (ou l'arrangement entre eux ?). C'est l'épouse, qui partage des moments intimes avec son mari, qui est la plus susceptible de distinguer la vérité. Comment tromper dans l'intimité du foyer<sup>414</sup> ? Les amis aussi se sont laissés bernier : « Quelques uns, entre lesquels nomme principalement maître Dominique Pioul, & Pierre de Guilher, hoste du lieu de Mane, le prenoyant pour Martin Guerre : duquel pourtant il avoyent esté familiers, & intimes amis<sup>415</sup>. » Voilà qui étonne Jean Coras, même les amis particuliers de Martin Guerre se sont fourvoyés alors que ce sont des amis de longue date. Mais, finalement, le plus incroyable est que les parents eux-mêmes, notamment les quatre sœurs et l'épouse, se soient laissés tromper : « Voilà un cas bien estrange, que les plus privez & peculiers<sup>416</sup> amis qu'eust eu Martin Guerre en son jeune aage, fussent constituez en tel erreur, qu'ils prinssent ledit du Til, pour iceluy Guerre ; vray que la meilleure est encore plus admirable, d'entendre que les prochains parents, mesmes les quatre sœurs fussent en pareil erreur, & encor plus prodigieuse, & presque incroyable, que ladite Bertrande de Rols, femme dudit Martin Guerre, ayant vescu & conversé dix ou douze ans avec iceluy Martin Guerre son mary, eust un semblable bandeau devant les yeux<sup>417</sup>. » Dans l'esprit de Jean Coras, même si cela lui paraît incroyable, les amis sont plus faciles à bernier que des parents, eux-mêmes plus aisément manipulables que l'épouse. D'ailleurs, c'est en s'apercevant qu'il parvient à tromper les amis de Martin Guerre que Du Thil s'enhardit et échafaude son plan. En outre, « Quoy voyant & considérant que puis que les plus privés & peculiers amis dudit Martin Guerre, estoient deceus en luy, il en pourroit bien avec quelque ayde decevoir, & circonvenir beaucoup d'autres, s'advisa de jouër la tragédie qu'avez cy devant entendue<sup>418</sup> ». « Amis, parents, domestiques, voisins » sont bien placés pour avoir des informations très personnelles. L'état, la condition et la qualité d'une personne sont connus de tous, alors que certains éléments sont, même s'ils sont publics, très personnels et ne peuvent être connus que dans un temps long, ou alors rapidement mais sous le sceau du secret. Les informations concernant contrats, testaments et mêmes les crimes, sont détenues seulement par les familiers. La proximité et la familiarité entrent en ligne de compte<sup>419</sup> ».

<sup>414</sup> *Ibidem*, p. 107-108. « Et ne nous excusez en mes soeurs, ni en mon oncle : car il n'y a pere, mere, oncle, sœurs ny frères, qui doivent mieux cognoistre leur fils, nepveu, ou frère que la femme doit cognoistre son mari ».

<sup>415</sup> *Ibidem*, p.145-146.

<sup>416</sup> Peculier signifie particulier.

<sup>417</sup> CORAS, Jean, *op. cit.*, p. 146.

<sup>418</sup> *Idem*.

<sup>419</sup> « Il ne se pouvoit mieux adresser, d'autant que les amis, parens, domestiques, & voisins sont ceux-là qui communément sçavent & entendēt les actes des personnes ausquelles ils appartiennent par droit de parenté, amitié, familiarité ou voisinage. Les parens (disent nos Jurisconsultes) ont cognoissance vray, semblablement de ce que leurs parents font, de leur estat, condition, & qualité, & de mesme les voisins entr'eux, de manière que celui qui dit ne sçavoir point l'estat, ou les faicts de son parent ou voisin, ne peut estre excusé, sous prétexte de l'ignorāce qu'il allègue. Ce qu'il faut entendre estre véritable és choses qui tombent vray semblablement en la cognoissance d'un parent ou d'un voisin : comme la santé ou l'aage d'un parent, la pauvreté ou richesse, habitation, le mariage, la réputation, & renommé du voisin ; & generalement tous actes qui ne se peuvent faire, despescher, ou expliquer proprement : mais par la succession du temps,

Du Thil soutire aux amis, aux amis familiers et aux voisins des informations : « Et pour parvenir plus commodément s'advisa de s'enquérir, & informer le plus caudemēt qu'il pourroit, avec lesdits Puiol, Quillet<sup>420</sup>, & autres amis familiers & voisins, de l'estat dud. Martin Guerre : de ses pere, femme, sœurs, oncle, & autres parēs : ensemble, de ce qu'iceluy Martin souloit dire & faire avāt que s'en aller<sup>421</sup>. » En effet, c'est la famille qui doit être trompée et non les amis. L'enjeu est familial (l'argent, la position) et non amical<sup>422</sup>. Du Thilh a soutiré des informations à Martin Guerre sur lui-même et aux amis et voisins de celui-ci. L'histoire de Martin Guerre prouve que les amis n'ont pas su préserver la place de Martin Guerre au sein de son village, de son réseau amical, et de sa famille et de son couple.

Mais sa mésaventure est aussi liée à l'amitié qui était née entre lui et Arnaud du Thil. Cette incroyable affaire judiciaire est également une histoire d'amitié trahie. Du Thilh en effet a tiré profit des confidences faites à titre d'amitié par Martin Guerre pour usurper l'identité. Voilà la façon dont Jean Coras nous narre l'incroyable histoire de Martin Guerre : « Et s'estant ledit du Thilh, comme est vray semblable, accompagné à la guerre dudit Martin, & d'iceluy (souz prétexte d'amitié) entendu plusieurs choses privées, & particulières de luy, & de sa femme<sup>423</sup>. » L'homme est changeant, les amitiés aussi. Les causes sont classiques et bien connues. Coras est pour un *statu quo* des secrets dévoilés : « Mais que pour telle separatio d'amitié on vienne après manifester & s'entreprerprocher les choses secrettes, qu'on ne s'estoit au paravant communiquées, cela à mon advis ne se fait point qu'entre personnes misérables & déplorées. » Les amis ne sont pas blâmés pour leur erreur, c'est bien sa femme, Bertrande, qui est la plus fautive. Lorsque Coras fait parler Martin Guerre, ce dernier reproche à ses parents et surtout à son épouse de ne pas le reconnaître. Mais il ne reproche rien à ses amis. Il ne fait mention de ses amis qu'au chapitre CIII et les cite nommément. Les amis de Martin Guerre se trompent également, mais, semble-t-il, ceux-ci avaient été déçus par le vrai Martin Guerre, on ne sait pourquoi : « les plus privés & peculiers amis dudit Martin Guerre, estoient deceus en luy » affirme seulement Coras. Finalement, Jean Coras et, Martin Guerre lui-même à en croire Coras, paraissent peu désappointés par le manque de clairvoyance des amis. N'est-ce pas parce que ces derniers étaient peu attachés à Martin Guerre, voire en froid avec lui ? L'homme ne paraît pas avoir laissé un si bon souvenir.

---

désirant quelque longueur & intervalle. Car les choses qui se font entre les parens, ou au voisinage, & peuvent estre menées bien tost à fin, & paracheuees en peu de temps, ne passent pas facilement en la cognoissance des autres parens & voisins, parce qu'elles sont le plus souvent factes secrètement. Comme un contrat, un testament, un crime. Car mesme ce qu'est fait en public une fois seulement, n'est à présumer estre sceu de toutes personnes : veu que tel acte n'a point eu de durée. Bien qu'on dit communément, que de ce qu'est fait en public nul puisse alléguer, ou prétendre ignorance. », in *Ibidem*, p. 148.

<sup>420</sup> Bertrande de Rols dans sa déposition devant le juge de Rieux suppose que les deux hommes ont pu être camarades de régiment, propos à partir duquel Coras disserte sur l'amitié trahie. Il n'est point impossible qu' Arnaud du Tilh et Martin Guerre se soient rencontrés mais fort peu vraisemblablement à l'armée. Revenu vers 1553 de Picardie, Arnaud du Tilh est confondu par deux amis intimes de Martin Guerre, Me Dominique Pujol [Puiol] et l'aubergiste Pierre de Guilhet [Quillet]. Il recueille ainsi des informations avant d'arriver à Artigat en 1556. In ZEMON DAVIS, Nathalie, *op. cit.*, p. 97-99.

<sup>421</sup> CORAS, Jean, *op. cit.*, p. 147-148.

<sup>422</sup> *Ibidem*, p.146.

<sup>423</sup> *Ibidem*, p. 8-9.

Cette affaire est l'occasion pour Coras d'entamer un couplet moral. Il reprend l'idée antique de la confiance et de la conversation privilégiée que peuvent nouer deux amis entre eux. « Un des plus singuliers fruicts, & les précieux effects de l'amitié, est la douceur, & le plaisir qu'on a de pouvoir librement découvrir ses secrets, & ses pensées à son amy : qui est un autre soi mesmes. Y a-t-il rien au monde plus singulier (dit en quelque lieu Cicéron) qu'avoir un homme, avec lequel tu puisses, & oses parler, comme à toy-mesme, & duquel disoit Plaute, tu ne seras jamais deceu ? [...] O que c'est un grand bien (adjoutoit Senèque) quand les cœurs sont si bien préparés que tout secret y descend en assurance, desquels la conscience tu craignes moins que la tienne : le parler d'oste & appaise l'inquiétude de ton esprit : l'advis te donne conseil, & la veuë te desjouit, & console. »

Mais fort de l'expérience du procès, Coras déplore de façon finalement fort classique le manque de réelle amitié et compare sa rareté au phénix. « Mesmes que de ceyx, esquels on peut colloquer quelque fiance, il s'en trouve si difficilement, que le Phénix quelquefois n'est pas si rare : voyre en ce temps les disgrâces en amitié sont si grandes, que plusieurs sont profession avec nous d'intime amitié, & se monstrent extérieurement plus que nostres, desquels néanmoins l'esprit & l'entendement est desloyal, plein de toute prodicion, & de toutes parts nostre adversaire ;: & sous l'honneste manteau d'amitié, sont nos grans ennemis, plus mauvais certes & dangereux, que ceux qui pour tels ouvertement se déclarent. Car quelle peste pourroit on songer plus violente, pernicieuse, ni plus efficace à nuire, qu'un familier ennemy, Lequel nous a irrémédiablement offensez, avant que se douter de luy ? ou toutesfois nous pouvons facilement éviter celui qui ouvertement se monstre nostre adversaire. » Coras pense à la peste, maladie épidémique et bien souvent mortelle, lorsqu'il s'interroge sur le risque de contracter une fausse amitié. L'absence de remède rend cette dernière redoutable. De plus, la comparaison avec la peste souligne bien l'impossibilité de se protéger efficacement ou d'adopter les bonnes attitudes pour éviter d'être touché. On ignore comment la peste se propage. Or, comme la fausse amitié se cache, il est difficile de lutter contre elle, car on ne la « voit » pas ; elle se dissimule sous le visage de l'amitié vraie. Quelle solution Coras propose-t-il alors ? De partager un muid de sel avec un homme avant de le déclarer ami, avant de lui confier des secrets. L'auteur se souvient ici des auteurs antiques pour qui l'amitié ne peut naître qu'à l'issue de longs repas pris en commun, après avoir passé du temps ensemble. Cette longue période avant de déclarer son amitié pour une personne permet d'éviter bien des déconvenues fâcheuses. Ainsi, implicitement, le voilà désavouant l'attitude de Martin Guerre : ce dernier a fait trop vite confiance à Arnaud du Tilh et lui a fait des confidences. « Voilà faut bien estre prudent à choisir un amy : & manger un muid de sel avec un homme : c'est-à-dire, converser longuement avec luy, autant qu'y mettre sa fiance & luy cōmettre rien des choses plus secrettes. Traitte ta cause (disoient le Sage) avec ton ami, & ne révèle point tes secrets à un autre : que paravanture celui qui t'escoute, ne te le reproche, & que ce blâme ne retourne sur toy. On attribue encore à Bias, une sentence plus estroite, à sçavoir qu'il convenoit tellement aymer une personne qu'on pensait aussi quelque jour le hayr ».

Coras, en guise de préambule, rappelait déjà les douceurs de l'amitié et la difficulté d'en entretenir une véritable. Du Thilh a trompé son ami Martin Guerre. Les amis



de ce dernier n'ont pas douté de l'identité de l'homme qui s'est présenté à eux en 1556. Partager des boisseaux de sel et faire preuve d'une grande méfiance sont finalement les deux seuls conseils dispensés par le magistrat. Si le premier, le partage de nombreux repas, est couramment mis en exergue par les philosophes antiques, on conviendra que le second est plus rare, quoique toujours présent à l'esprit et rappelé de loin en loin. On préfère parler de prudence.

La méfiance ou la prudence, si l'on veut se montrer moins négatif, est aussi enseignée dans le *vademecum* attribué à Mazarin, fort proche de la philosophie de Machiavel : « Ne manifeste que très rarement des sentiments trop vifs, telles l'allégresse ou la stupeur. Même en compagnie d'amis intimes, ne te dépars jamais d'une attitude pieuse, vertueuse. Même si tu te sens totalement en confiance avec ceux qui t'entourent, prends garde à ne te plaindre de personne, à n'accuser personne<sup>424</sup>. » Du Thilh a obtenu de bien nombreuses informations auprès de Coras et a su en tirer profit. Arrivant à Artigat, il en savait déjà long sur les querelles du village et sur celui dont il se disait l'ami. Machiavel ne pensait certes pas à l'usurpation d'identité mais la trahison est tout aussi douloureuse.



Corrozet, *Hayne entre les amys & secours trouvé aux estrangés*, 1543

La sagesse nous invite à prendre conscience que les amis sont des ennemis potentiels. C'est ce qu'illustre la gravure *Hayne entre les amys & secours trouvé aux estrangés*. Un oiseau de proie plonge, bec ouvert et serres sorties, sur un nid. Ce dernier flotte sur l'eau, éloignant les jeunes du péril dans lequel ils se trouvent. Sur la berge, un oiseau saisit des baies. En somme, un élément étranger et par nature dangereux, la mer, sauve la vie de ces jeunes tandis que leurs pairs sont soit la cause de leur perte, soit indifférents à leur situation risquée. Cette gravure, imprimée dans les ouvrages de Corrozet (1540-1543), illustre l'idée explicitée par un texte placé en-dessous que parfois les amis se comportent en ennemis et les ennemis en amis. Le texte affirme ceci : « Aye ton amy en tel rang, que tu cuides qu'il peut à l'avenir estre ton ennemy ? Paroles (ainsi que Scipion escrit aux œuvres de Cicéron) les plus ennemies de l'amitié [...]. Car comme est il possible, que tu sois vray ami de celuy, duquel tu crains à l'advenir estre son ennemy ? Il est bien vray, que comme il n'y a rien de permanent en ce mōde, l'amitié en tous temps & en toutes personnes, ne peut pas estre perdurable, jusqu'au dernier soupir

<sup>424</sup> MAZARIN, Jules, (attribué à), *Bréviaire des Politiciens*, Arléa, Paris, 2003, p. 42.

de la vie, d'antât q les mœurs, & affectios des hommes, souventefois se changent, ou pour prospéritez, ou pour adversitez : ou pour la pesanteur du vieux aage, & quelquefois les amitez se departēt pour cotentions & noises, ou pour quelque bien, profit & comodité à laquelle chacun pretēd. & aspire particulièremēt pour soy. Mais que pour telle separatio d'amitié on vienne après manifester & s'entreprerocher les choses secrettes, qu'on ne s'estoit au paravant communiquées, cela à mon advis ne se fait point qu'entre personnes misérables & déplorées<sup>425</sup>. » Faire preuve de méfiance signifie en quelque sorte sélectionner ses amis. Cette question du choix de l'ami n'est présente dans les livres d'emblèmes qu'entre 1501 et 1550 et représente 13,33 % des thèmes relatifs à la notion d'amitié. 1501-1150 : Coras a baigné dans cette atmosphère soupçonneuse lorsqu'éclate l'affaire Martin Guerre.



La Perrière, *Ne fais amy avant que l'esprouver*, 1545

Enfin, pour éviter tous les ennuis, l'ultime conseil serait donc : *Ne fais amy avant que l'esprouver*. En 1545, dans l'ouvrage de La Perrière *Théâtre des bons engins*, deux hommes se serrent la main. Vêtu en militaire, l'un tient une lance et porte une épée au côté, l'autre est un simple marcheur. Selon le texte présent sous le dessin, cet emblème rappelle la nécessité, avant d'accorder son amitié, de considérer le lignage, la nation, les mœurs d'un homme si l'on veut éviter d'inutiles dangers. Il ne s'agit pas tant de s'assurer d'un soutien sans faille que de former un couple de semblables, pour éviter toute trahison.

Que nous apprennent les écrits du for privé sur les gestes de l'amitié ? On peut s'étonner de leur faible apport sur la question de l'amitié dans la vie quotidienne, ses gestes et autres preuves d'amitié. Quelle est la place des amis dans les écrits du for privé ? Minime en réalité, car le récit est centré sur *ego*, idée reflétée par le néologisme *Ego-Dokument* inventé par Jacob Presser dans les années 1960. La logique même de l'écriture marginalise les amis dans ces sources. En effet, au-delà de l'auteur qui se place

<sup>425</sup> CORAS, Jean, *op. cit.*, p. 9-11.

au centre de son récit, la nature du document n'invite pas à faire une grande place à ses amis. Le livre de raison concerne essentiellement la famille et l'économie du ménage. Le journal est un récit soit ancré dans une ville ou une paroisse, qui fait figure de toile de fond, tel celui de Jean Pussot (1544-1626) à Reims ou celui d'Alexandre Dubois (v. 1655-1739) dans sa paroisse de Rumegies ; soit ancré dans une tranche de vie bien délimitée : un temps, un but, comme le récit du pèlerinage de Dom Loupvent (\*v.1490) ; soit le journal est rédigé dans une logique journalistique et alors ce sont vraiment les faits de l'individu, ses mouvements qui constituent le centre névralgique du récit, comme dans le journal du site de Gouberville (v.1521-1578). Les Mémoires reflètent un parcours de vie souvent difficile et donnent la version des événements par un homme qui généralement s'est senti rejeté et isolé dans certaines circonstances difficiles.

De plus, lorsque les amis apparaissent, c'est souvent de façon anonyme. On remarquera à cet égard les très éclairantes hésitations de Jean Migault. Ce dernier rédige pour ses enfants des copies de son journal. Trois d'entre elles nous sont parvenues, à savoir celle rédigée pour son fils Olivier, mais qui n'est aujourd'hui connue elle-même que par une copie, celle réalisée pour sa fille Marie et enfin celle de Gabriel, également appelée le manuscrit de Brême. Les exemplaires de Marie et Gabriel sont semblables avec quelques variantes de formes et quelques renseignements différents, notamment relatifs aux prénoms des amis. Soit le nom importe peu et seuls les faits comptent, soit Jean Migault a jugé moins utile de communiquer le nom des amis ayant aidé. En effet, Marie n'a pas à remercier ou à connaître ceux vers qui se tourner pour chercher du soutien en cas de problème, car cette fonction est assurée par le chef de famille, par un homme. Rappelons en effet que l'écrit du for privé, écrits destinés à être transmis au sein de la famille, en nommant les amis, indiquent aux descendants des soutiens éventuels en cas de problèmes. Si le manuscrit de Brême est plus détaillé, est-ce parce qu'il est destiné à l'aîné des garçons encore en vie après 1694<sup>426</sup> ? On peut lire : « Nous résolûmes de partir la nuit du dernier jour de ce mois d'octobre [1681], et, pour cette effet, je fus prier (sic) un des amis de me prêter un cheval pour emmener et porter les plus petits de vous. Cet ami m'accorda un très bon mulet que je pris aussitôt, et je m'en allais chez nous à dessein de partir la nuit, votre bonne mère ayant apprêté ses paquets du peu de linge qui nous restait, et tous étaient prêts de bonne heure<sup>427</sup>. » Dans le manuscrit de Brême, cet ami est nommé M. de Veyré. On peut lire encore : « Nous vînmes nous reposer sur la minuit dans une métairie sur le chemin, où demeurait un de mes amis, et après un moment de sommeil pour les petits, nous continuâmes notre chemin jusques audit château du Grand Breuil, auquel lieu nous recueillîmes notre famille, et ce fut à diverses fois<sup>428</sup>. » L'ami s'avère être Estie[nne] Fouché<sup>429</sup>.

---

<sup>426</sup> En effet, en 1691, Gabriel né le 22 juin 1669 est encore vivant. Il sera diacre en 1703. Mais il y a aussi Jacques, né le 3 avril 1668, sorti de France avant le reste de sa famille, qui s'est rendu ensuite en Angleterre et qui est mort à Londres en 1694. On ignore de quand date le manuscrit de Brême exactement.

<sup>427</sup> KRUMENACKER, Yves, *Journal de Jean Migault ou malheurs d'une famille protestante du Poitou victime de la révocation de l'édit de Nantes (1682-1689)*, Les éditions de Paris, Paris, 1995, p. 38.

<sup>428</sup> *Ibidem*, p. 43.

Une histoire d'amitié ne s'écrit pas à l'aide d'étapes successives. Elle se rédige par temps forts. Si les repas et les déplacements font partie du quotidien de l'amitié, il semblerait qu'il y ait peu de gestes rituels d'amitié. Les dons matériels sont soit absents, soit non consignés dans les journaux. Excepté le moment de la mort, où l'on tente de remplacer la prochaine absence par le don d'un objet, plus ou moins chargé d'une dimension spirituelle, l'amitié se concrétise étrangement dans l'immatériel. Le geste est la manifestation sans laquelle l'amitié ne peut exister. Toutefois, son sens est toujours à percer afin de ne pas le confondre avec un simple acte de sociabilité. C'est une présence qui est recherchée ; présence lors de repas mais surtout lors des moments difficiles. L'ami ne craint pas d'aider dans la tempête et ne fuit pas son *alter ego* en proie aux difficultés. Tous, philosophes comme auteurs des écrits du for privé, redoutent l'abandon des amis, qui leur paraît comme inéluctable. Ils se plaisent à rappeler ces amitiés non pas tant trahies que déçues. L'homme qui a des amis est fort, l'homme isolé est faible. L'amitié déçue et trompée est un danger comme pour la survie frumentaire de l'homme de la fable de La Fontaine, c'est une maladie qui affecte l'autre et le diminue moralement, une mort, celle de l'amitié, à moins qu'il n'y ait une recherche de pardon. D'ailleurs, la possibilité de pardon dans une amitié est rarement exposée. L'amitié est soit véritable soit fausse, sans demi-mesure, les erreurs d'amitié sont peu narrées. On se doit d'obéir à une norme. Finalement, il existe peu voire pas de remèdes aux maux de l'amitié. On sent dans la réalité la difficulté de vivre une amitié conforme à ces critères d'excellence qu'on lui impose. Les auteurs du for privé ne parlent pas des échecs d'amitié dont ils sont la source ou la victime, mis à part un homme comme Gourville qui voit ses amis le quitter un à un ou plutôt qui voit ses amis l'oublier jour après jour. Le parfait ami est un soutien indéfectible offrant son appui politique, social et économique. Avec beaucoup d'abnégation, l'ami parfait pose peu de questions et ne recherche pas son profit personnel. Mais, l'aide se doit d'être réciproque et de s'avérer utile aux deux à l'instar du couple du boiteux et de l'aveugle d'Alciat. Les histoires tragiques comme celle de l'homme qui s'aveugle pour ne pas avoir plus que son ami, comme Dandamis et d'Amizoque, ne sont pas reprises par les Modernes... L'amitié fait fi des contraintes spatio-temporelles, est éternelle et se réactive si le besoin se fait sentir. Il faut croire en l'amitié sans la voir et espérer son secours lorsqu'on aura besoin d'elle. Bien que l'amitié place les deux amis sur un plan d'égalité, la réciprocité des échanges n'est pas absolue et d'ailleurs la relation tire sa force et sa richesse de la fluidité des rapports. Une tenue comptable des actions engagées l'un envers l'autre n'aurait aucun sens. L'amitié se différencie de la fidélité et du clientélisme par une aide plus spontanée et plus aléatoire. Choisie, l'amitié est une action volontaire sur le long terme. La vie de l'amitié se définit par des actes. On attend finalement assez peu de soutien moral si ce n'est au moment des

<sup>429</sup> On retrouve la même logique avec un voisin, anonyme dans la copie de Marie, nommé dans celle de Gabriel, J. Moreau : « ils laissèrent Louis et Madelon, avec votre grand-mère, chez un de nos voisins qui avait changé de religion. », in *Ibidem*, p. 42-43.

De même, les notations concernant Elisabeth Fourestier, la première épouse de Jean Migault, sont plus nombreuses dans le manuscrit de Londres que dans les autres. Peut-être parce qu'elle est morte suite à son accouchement d'Olivier, à qui est justement destinée cette copie ?

visites à l'ami malade. Les états d'âme, le désarroi et l'abattement ne sont pas confiés à l'ami. C'est la religion qui offre un secours spirituel. L'ami rappelle parfois les bienfaits et les préceptes de la religion sans se substituer à elle ou au clergé. L'ami aide à résoudre les problèmes qui peuvent conduire à un certain mal-être. Le modèle de l'amitié que nous renvoient les sources prescriptives comme non prescriptives est un modèle d'action et non d'introspection. Tournée vers l'extérieur, l'amitié est tissée entre des hommes qui ont à assurer leur statut social dans le monde extérieur. Il faut donc affirmer l'amitié et la rendre publique, ce qui rend toute trahison d'autant plus détestable et horrible. En s'inspirant de l'iconographie de l'ouvrage de Reisch, réfléchissons à l'amitié de manière organique. Le temps passé ensemble et les repas seraient la colonne vertébrale, la publicité de l'amitié le visage, l'action serait les jambes et les bras, les muscles l'estime et la confiance, et enfin la chair les menues attentions et les bons conseils car l'amitié se joue dans le temps de l'action mais aussi dans les attentions et les absences. L'amitié se vit aussi dans l'attente de sa mise en pratique mais il s'agit déjà d'une amitié, qui n'attend plus qu'à se révéler comme telle. Organique encore, car les gestes de l'amitié sont naturels ou du moins pensés comme tels. En effet, c'est bien la culture et la sociabilité du temps qui déterminent la manière de vivre l'amitié dans la réalité. La réalité justement impose parfois à l'amitié d'outrepasser les limites sociales. L'équilibre entre les exigences sociales et celles de l'amitié est fragile.

# L'AMITIE ET LES REGLES AMICALES TRANSGRESSION DES INTERDITS ET RECHERCHE D'EQUILIBRE

L'amitié engage l'individu. Une gravure symbolisant l'amitié présente dans les deux éditions de l'ouvrage de Ripa et de Baudoin (1643-1698-1698) le rappelle parfaitement.



Ripa, *Allégorie de l'amitié*, 1643

Une femme debout tient un arbre autour duquel s'enroule une vigne. Son habit blanc et son absence de parure soulignent la franchise de l'amitié. Sa couronne, composée de myrte et de fleurs de grenade, repose sur sa tête pour symboliser l'union des volontés et le parfum qui s'en dégage rappelle les actions honorables de l'amitié. Selon le texte accompagnant la gravure, elle est pieds nus pour prouver qu'elle endure toutes les incommodités pour son ami. Cette allégorie est entourée d'inscriptions latines : *Hiems et aestas* au dessus de sa tête et dans les branches de l'arbre ; au niveau de son cœur, qu'elle tient entre ses mains, jaillit la devise *Longe et prope* ; et enfin à ses pieds et aux racines de l'arbre se développe le phylactère *Mors et vita*<sup>430</sup>. Les devises, qui sont insérées dans l'illustration même, sont l'âme de l'allégorie, elles en sont inséparables comme les amis. L'idée sous-jacente est que l'amitié engage tout l'être, la tête, le cœur et les actes symbolisés par les pieds de l'ami. C'est une obligation sociale que d'éprouver un sentiment plein, entier.

<sup>430</sup> *Hiems et aestas* : hiver et été, *Longe et prope* : de loin et de près, et *Mors et vita* : mort et vie.



Reisch, *Allégorie de l'amitié*, 1503

L'arbre sec et la vigne renvoient vraisemblablement à l'idée *Amicitia etiam post mortem durans*<sup>431</sup> développée chez Alciat. Enfin, on ne peut que rapprocher cette représentation de celle qui illustre les ouvrages de Reisch. Johannes Schott (1477-1548), fils et petit-fils d'imprimeur alsacien, fait paraître à Fribourg en 1503 *Margarita philosophica* de Gregorius Reisch, prieur de la Chartreuse de Fribourg-en-Brisgau, son ancien professeur. Cet ouvrage se pose en héritier de la tradition médiévale encyclopédique. Le *trivium* (grammaire, rhétorique, logique/dialectique), le *quadrivium* (arithmétique, géométrie, astronomie, musique) puis la théologie, le droit et la médecine sont abordés. Les gravures réalisées à Strasbourg présentent aussi bien les arts libéraux, les principes d'astronomie que le zodiaque, les phénomènes naturels, la physiologie humaine ou la création du monde et, bien sûr, l'amitié. Schott publie l'ouvrage en 1503 à Strasbourg. Grüninger réalise en 1504 toujours à Strasbourg une contrefaçon de Schott avant même la seconde édition prévue par celui-ci à Strasbourg. On retrouve cette gravure de l'amitié tout comme, déjà, dans l'édition bâloise de 1517 chez Michael Furterius. En effet dans les éditions de 1503, 1504 et 1517, un homme se tient debout de face sur un sol représenté par quelques traits, sans aucun second plan. Son corps, comme ouvert au côté droit, laisse apparaître son cœur. Il nous le montre du doigt. Au niveau de sa tête, on peut lire *estas hiems*, près de sa main droite désignant son cœur *longe prope*, et enfin sur le revers de son manteau *mors et vita*. L'analogie est limpide entre cette iconographie et l'allégorie de l'amitié chez Ripa.

<sup>431</sup> La traduction pourrait être : « L'amitié durant même après la mort ».



Charles David, *Allégorie de l'Amitié*, 1630

L'idée de l'amitié qui ne meurt jamais est aussi défendue par la gravure au burin de Charles David sur un modèle de Philippe de Champaigne. « L'amitié fidelle est le ioye de l'esprit » illustre la page 316. La description de la gravure l'explique : « Cette dame est peinte en la fleur de la jeunesse, d'autant que la parfaite amitié ne vieillit point estant exempte de la loi des temps, & des siècles. Tu lui vois sur la tête une couronne de mirthe dont la feuille ne perd jamais sa verdure. C'est pour t'apprendre que la fortune n'a point d'orages qui soient capables de flétrir le lustre de la vraie amitié. Le chien qu'elle porte sur le bras droit est le symbole de la fidélité, qui doit régner entre les amis. Le bouquet de lis & de roses qu'elle tient de la main gauche figure par son odeur suave la douceur & les contentements dont jouissent ceux, dont les cœurs sont unis par ses chastes liens. Et la teste de mort qu'elle a sous les pieds, ne veut dire autre chose sinon qu'elle est exempte de l'Empire de la mort, qu'elle subsiste après la séparation du corps et & de l'âme ; la mort qui arrache l'âme des corps n'estant pas assez puissante pour l'arracher des volontés, où elle à une fois jetté de longues & profondes racines<sup>432</sup>. » L'amitié engage pleinement l'individu dans la durée, dans ses actions. Mais l'individu ne vit pas isolé de ses semblables. L'amitié est un des modes de sociabilité qui s'élabore en incluant ou excluant autrui du nombre de ses amis. La sociabilité peut être définie comme l'ensemble des relations sociales effectives, vécues, qui relie l'individu à d'autres individus par des liens interpersonnels et/ou de groupe<sup>433</sup>. Or, l'amitié est à la frontière entre individu et société, ce qui engendre de multiples tensions. En effet, son système de normes et de représentations symboliques se heurte à d'autres normes et représentations symboliques,

<sup>432</sup> On sait peu de choses de Charles David (1600, Paris- mort entre 1636 et 1638). Il a réalisé les huit planches du *Temple de la félicité* d'après Philippe de Champaigne. Extrait de VIALART, Charles, *Le Temple de la félicité, où se veoient divers tableaux qui représentent tout ce qui a pouvoir de rendre l'homme content et heureux en cette vie...*, Paris, 1630, p. 24-25 et gravure p. 316.

<sup>433</sup> BIDART, Claire, « Sociabilités : quelques variables », *Revue française de sociologie*, XIX, 1988, p. 621-648. Rappelons que nous avons écarté tous les rapports sociaux verticaux qui se pensent, au moins en partie, avec le champ lexical de l'amitié, comme la relation entre le père et ses enfants ou du mari et de son épouse.



tout individu appartenant à divers réseaux. L'amitié constitue dès lors un danger social potentiel, d'autant plus redoutable qu'elle engage l'individu de façon entière.

De façon individuelle ou de manière plus collective, l'amitié amène-t-elle à s'affranchir des règles ? Est-ce une obligation pour l'ami que d'outrepasser les limites ?

Bien que la figure emblématique de l'amitié au XVI<sup>e</sup> siècle soit celle du tête-à-tête de La Boétie et de Montaigne, ce sont les questions politiques qui vont redynamiser le thème. Les grandes questions des années 1550-1700 sont en rapport avec l'Etat et non avec l'individu, car la difficulté de maintenir la concorde, tout en liant des relations privilégiées, est prégnant. De même, comment le chrétien entretient-il des amitiés particulières alors que la charité est une vertu chrétienne, si valorisée, qui doit être exercée auprès de tous et qui, par définition, se distingue du rapport particulier qu'on entretient avec l'ami ?

## I. L'ami brave l'Etat

L'ami brave l'Etat, ses lois et ses représentants. L'individuel se dresse contre l'organisation civile établie.

### a. Jusqu'où peut-on aller pour l'ami ? De la Raison d'Etat

Préférant son pouvoir personnel au salut de Rome, Tibérius Gracchus est considéré comme un ennemi de la patrie. Bien qu'il soit déclaré ennemi de la République, puni du dernier supplice et privé des honneurs de la sépulture, Gracchus ne perd pas l'affection de son ami Blossius de Cumes. Comme les consuls chargés de poursuivre les complices demandent toujours conseil à Laelius, Blossius de Cumes sollicite son appui. Laelius l'interroge. Si Gracchus lui avait demandé d'incendier le temple de Jupiter, l'aurait-il fait ? Blossius répond que jamais Tibérius Gracchus ne le lui aurait demandé mais que le cas échéant, il aurait obéi.

Rapporté par Cicéron dans le *De Amicitia* mais aussi par Plutarque dans *Vies de Tibérius Gracchus et de Caius Gracchus*<sup>434</sup>, cet exemple édifiant est largement connu aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Chacun se positionne sur la question. Pour Montaigne (1533-1592), il est impossible qu'un ami exige de l'autre ce qu'il n'accepterait pas de faire lui-même : « Au demeurant, / cette réponse ne sonne non plus que feroit la mienne, à qui s'enquerroit à moy de cette façon : « Si vostre volonté vous commandoit de tuer vostre fille, la tueriez-vous ? » et que je l'accordasse. Car cela ne porte aucun tesmoignage de consentement à ce faire<sup>435</sup> ». La perfection de la connaissance d'autrui révèle une véritable amitié. A propos de Blossius prêt à obéir aux ordres de Gracchus,

---

<sup>434</sup> CICERON, *L'Amitié*, Paris, Les Belles Lettres, 1961, p. 22-23.

PLUTARQUE, *Vies, Vie de Tibérius Gracchus (162-132 av. J.-C)*, tome XI, Les Belles Lettres, Paris, p. 116-117.

<sup>435</sup> MONTAIGNE, Michel de, *Essais, De l'amitié*, livre I, chapitre 28, GF Flammarion, Paris, 1979, p. 237.

Montaigne oppose « amis » et « citoyens » mais place sur le même plan « ambition et trouble » et « pays ». « Les amis ne sont pas ennemis de leurs pays, mais leur relation amicale, qui s'exclut elle-même du champ social, a une valeur plus haute que tout autre lien<sup>436</sup>. » La problématique amicale est déplacée du champ politique vers le champ de la conscience individuelle. L'histoire est également narrée dans le *Livre de la Sagesse* de Charron (1541-1603), qui développe la même idée : « Il pouvoit dire hardiment que Gracchus n'eust jamais eu cette volonté, c'estoit à luy à en répondre, car comme porte nostre description, l'amy parfait non seulement sçait & connoist pleinement la volonté de son amy, & cela suffit pour en répondre, mais il la tient dans sa manche, & la possède entièrement. Et ce qu'il ajoûte que si Gracchus l'eust voulu, il l'eust fait, ce n'est rien dit, cela n'altère ny n'empire point sa première réponce, qui est de l'assurance de la volonté de Gracchus<sup>437</sup>. » On ne peut entraîner l'ami à faire ce qu'il ne voudrait pas exécuter car on n'oserait le lui demander. L'amitié protège par anticipation et connaissance d'autrui. Le sentiment d'amitié ne peut être souillé par le péril et l'opprobre.

En 1640, la marquise de Sablé (1599-1678) devenue veuve se tourne vers la religion. Fervente lectrice de *La Fréquente Communion* d'Antoine Arnauld, elle tient un salon important où l'on traite de morale comme de physique. Elle rédige *De l'amitié* avant 1665. Un de ses proches, Robert Arnauld d'Andilly (v. 1588-1674), frère d'Antoine Arnauld, ami de l'abbé de Saint-Cyran, réfléchit sur le thème « Que l'on doit préférer son ami à sa patrie ». L'idée répandue, tirée des Anciens, est qu'il est louable que le citoyen se sacrifie pour sa patrie. Mais, ayant vraisemblablement lu Montaigne, d'Andilly, dans « Que l'on doit préférer son ami à sa patrie », dévalorise l'amour de la patrie par rapport à l'amitié. En effet, l'amour de la patrie n'est qu'une forme d'amour-propre, chacun étant intéressé par la conservation de son état et par extension de soi-même. C'est donc dans son propre intérêt que la patrie doit être préservée. Sans pour autant annuler le devoir à la patrie, ce dernier n'en passe pas moins après les amis. Cette démarche intellectuelle est en accord complet avec le jansénisme de son auteur. En effet, cette doctrine religieuse oppose à la raison d'Etat une certaine autonomie de la conscience et affirme un « individualisme foncier » selon l'expression de René Taveneaux<sup>438</sup>. Seuls « la naissance et le hasard » nous ont donné la patrie, mais ce sont « le choix et la raison » qui nous ont donné nos amis. L'amitié se doit d'être sans intérêt, sans besoin particulier, sans amour de la gloire mais avec de la réciprocité.

Devoir et sentiment. A ce sujet, La Rochefoucauld (1613-1680) maintient une hiérarchie très nette en cas de divergence des enjeux de l'amitié et de l'Etat. L'honnête homme doit être capable de surmonter ses sentiments et préférer risquer la perte d'une amitié plutôt que la perte d'un secret<sup>439</sup>.

---

<sup>436</sup> REY, Michel, « L'amitié comme lien social à la Renaissance », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, tome XXXVIII, octobre-décembre 1991, p. 624.

<sup>437</sup> CHARRON, Pierre, *La sagesse*, Paris, 1671, p. 544-545.

<sup>438</sup> LAFOND, Jean, « L'Amitié selon Arnauld D'Andilly », in *Foi, fidélité, amitié en Europe à la période moderne*, mélanges offerts à Robert Sauzet, textes réunis par MAILLARD, Brigitte, tome II, Publication de l'université de Tours, Tours, 1995, p. 487-498. René Taveneaux parle même d'un « individualisme foncier », in *Jansénisme et politique*, Colin, Paris, 1965, p. 33.

<sup>439</sup> REQUEMORA, Sylvie, « L'amitié dans les Maximes de La Rochefoucauld », *XVII<sup>e</sup> siècle*, octobre-décembre, n° 205, 1999, p. 687-729.

L'interrogation sur les limites de l'amitié implique l'instauration d'une hiérarchie. Si les philosophes et autres penseurs estiment que l'amitié peut finalement protéger par son existence, comment les individus réagissent-ils concrètement ?

L'opposition de l'individu à l'Etat se concrétise par une aide intangible dont on peut successivement étudier trois exemples. En premier lieu, l'ami peut offrir un soutien indéfectible dans une affaire judiciaire. Ainsi, en 1612, le noble Jaufosse est accusé de faux-saunage. Son ami intime, Florimond Du Puy, baron protestant de Vatan en Berry, après avoir en vain tenté de négocier, retient en guise de représailles un enfant du fermier général des Gabelles de France. Son château est finalement assiégé sur ordre de Marie de Médicis. Les amis du baron se mobilisent et rassemblent une armée de 400 à 500 chevaux. Sa tentative de résistance échoue, son lieutenant est décapité, d'autres pendus et lui-même est décapité à Paris la même année. Voilà à quoi peut entraîner une amitié, alors que Jaufosse est reconnu coupable. Cette opposition est presque une opposition de principe. La contestation du pouvoir des plus hautes instances politiques passe par la formation de groupes d'individus unis entre eux par une amitié forte. De la même façon, le comte de La Châtre considère que l'amitié unit des hommes dans leur opposition à Richelieu, et plus tard à Mazarin en 1643 lors de la Cabale des Importants<sup>440</sup>.

Dans un second temps, la désapprobation de la conduite royale peut donner lieu à de rocambolesques tentatives pour éviter la mort à l'ami condamné ou offrir une sépulture digne. Lorsque les condamnations de Cinq-Mars et de Thou sont connues, leurs amis et parents tentent « de faire esquiver les bourreaux de tout le paÿs », le bourreau en titre ayant la « jambe rompue ». Malgré tous leurs efforts, un malheureux accepte la pénible tâche et exécute très maladroitement la sentence ; plusieurs coups doivent être assésés à de Thou, le 12 septembre 1642<sup>441</sup>. Offrir les derniers honneurs au corps de l'ami condamné à mort est également une manière de contester. En 1527, le seigneur de Saint-Blançay est condamné par le Parlement à être « pendu et estranglé au gibet de Montfaucon ». Après l'exécution de la sentence, le bourgeois de Paris (1515-1536) explique dans son journal qu'« environ douze jours après il fut descendu secrètement du gibet par ses parens et amis, dont le roy en voulut faire querelle, pour sçavoir où estoit le corps et qui l'avoit despendu, mais tout cela demeura et fut le corps mus en terre sainte. » Voilà encore une histoire où les amis osent affronter l'autorité royale. Le récit est très factuel et ne critique nullement l'attitude. Offrir une sépulture au défunt est un acte chrétien qui, même s'il s'oppose en soit à la loi, n'est pas condamnable moralement. La contestation politique de ce comportement est plus ténue<sup>442</sup>. La conscience individuelle privilégie l'action aux dépens de l'adéquation avec la législation.

---

<sup>440</sup> CONSTANT, Jean-Marie, « Amitié, système de relation et politique dans la noblesse française aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles », in *Aux sources de la puissance, sociabilité et parenté*, Rouen, 1988, n° 148, p. 145-153.

<sup>441</sup> DELATOUR, Jérôme, « Le procès de Cinq-Mars et de Thou », in *Les Procès politiques (XIV<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle)*, études réunies par BERCE, Yves-Marie, Collection de l'école française de Rome 375, Ecole française de Rome, Rome, 2007, p. 386. Jérôme DELATOUR cite notamment la lettre d'Amiot à son frère, 12 septembre 1642 (Fr. 6838, f. 298v.) et *Particularitez remarquées en la mort de MM. Cinq-Mars et de Thou*, dans *Archives curieuses*, 5, 1838, n. 104, p. 328.

<sup>442</sup> BOURGEOIS de PARIS, *Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de François I<sup>er</sup> (1515-1536)*, chez Jules Renouard et C., Paris, 1854, p. 306-309.

L'affaire Charles de Bourbon, troisième et dernier cas, prouve combien, dans une affaire privée et pourtant imbriquée dans des considérations très politiques de territoire aux conséquences graves pour le royaume, les amis n'hésitent pas à intervenir. Charles de Bourbon (1490-1527), lieutenant général du roi en Italie en 1515, connétable à 25 ans, est menacé d'être dépouillé par François I<sup>er</sup> de l'héritage de son épouse, Suzanne de Bourbon, décédée en 1521. Au plus fort de la tourmente, un complot se trame. Nicolas Versoris narre les événements : « Le samedi, douziesme jour du mois de septembre [1523], soubvindrent nouvelles dignes de mémoire à la ville de Paris, car le Roy estant à Lion, fust adverty que oucuns grans personaiges avoient conspiré contre la personne du Roy et de mess. ses enfans, pour laquelle cause le sieur Saint-Valier et sieur de Prie, les évesques d'Authun et du Puys furent prins et menez prisonniers à loches comme participans ou aultremens advertis de lad. trahison que l'on dissoit estre machinées par monsieur de Bourbon, lors connestable de France bien ayant à Paris et ailleurs, à raison de quoy (?) et pour éviter la fureur du Roy, mond. seigneur de Bourbon fust contraint évader le pays de France et gaigne[r] la Franche Conté. Finalement, et après que le Roy, comme traître, ayant conspiré contre sa persone, ses enfans, le reaulme, eust fait crier à son de trompe [que] quicunques pourroit avoir, prendre ou enseigner pour prendre led. seigneur de Bourbon, luy bailleroit dix mille escuz, et où seroit l'un de sa maison luy bailleroit xx mille escuz, alors se partit led. seigneur de Bourbon de la Franche Conté et pour soy deffendre, comme il estoit tenu en droict de nature, se retira en diligence aux Hespaignois et gens de l'Empereur, et, parce que le Roy, adverty que mons. de Bourbon avoit ou pouvoit avoir amys, tant à Paris que ailleurs (sic), fist soigneusement garder les portes de Paris<sup>443</sup> ». Contre l'autorité de l'Etat, et contre la logique moderne de l'unité territoriale monarchique, certains n'hésiteraient pas à aider le connétable selon le souverain. Ce dernier craint donc les amis de ce puissant noble, encore attachés aux prérogatives féodales. En effet, à l'automne 1523, après une longue controverse juridique, Charles de Bourbon passe au service de Charles Quint. Il sert l'empereur en tant que généralissime des troupes en Italie. Après son échec en Provence en 1524, il ravage la Lombardie en 1526 et lance un assaut contre Rome en mai 1527. Charles de Bourbon y trouve la mort. Ces trois exemples mettent en scène des nobles qui osent braver l'Etat. Ils sont assurés du soutien de leur réseau d'amis.

Ces réseaux d'amis dans les années 1559-1661 peuvent être caractérisés par la liberté, une certaine indépendance et la relative égalité des partenaires même s'ils sont de rang différent<sup>444</sup>. Les différents services de l'amitié rendus dans ces réseaux d'amitié vont de l'échange de nouvelles à l'éloge de ses amis fait à des tiers. D'autres services sont possibles et sont fonction de sa situation vis-à-vis de l'ami. Celui d'un rang inférieur cherche à fournir à son supérieur de l'aide armée, un service de « suite », un service de visite ou utiliser la position d'un de ses amis pour placer un protégé. Enfin, le supérieur profite de sa position pour faire pression sur les juges au tribunal ou éviter de subir les conséquences d'un jugement et faire obtenir des privilèges et des exemptions à ses amis.

---

<sup>443</sup> VERSORIS, Nicolas, *Livre de raison de Nicolas Versoris, avocat au Parlement de Paris, 1519-1530*, Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France, Paris, 1885, p. 35.

<sup>444</sup> JOUANNA, Arlette, « Le poids politique des réseaux d'amitié et du crédit », in *Le Devoir de révolte : la noblesse française et la gestation de l'Etat moderne, 1559-1661*, Paris, Fayard, 1989, p. 65-91.

Les amis s'écrivent des lettres pour se rappeler mutuellement à leur bon souvenir et s'échangent des cadeaux. Entre un fidèle et son maître, les sentiments prédominent. Le plus souvent l'inférieur se donne à un maître. Pour recruter le plus d'amis possibles, les grands offrent leur amitié à des inférieurs gratuitement. L'amitié justifie l'engagement et ceux qui appartiennent à un autre parti ne peuvent devenir amis. La relation amicale est stable et annonce les partis politiques. L'amitié joue un grand rôle durant les guerres de religion en France (1562-1598). Pendant la révolte des Malcontents (1574-1576), le vicomte de Turenne se moque des tentatives du roi pour le faire arrêter car il est sûr de la protection que ne manquerait pas de lui offrir ses dévoués gentilshommes<sup>445</sup>. Les liens sont forts et font braver tous les interdits et tous les dangers. Lors de la Cabale des Importants en 1643, Montrésor est au « centre d'une constellation d'amis qui sont en permanence dans l'opposition à Richelieu, puis à Mazarin<sup>446</sup>. » Aussi, La Châtre justifie par l'amitié sa participation à cette Cabale. On peut être ami avec certains sans être d'accord avec leur attitude. La Rochefoucauld est dans cette affaire tiraillé : « Pour mon malheur, j'étais de leurs amis [dont le Duc de Beaufort, Saint-Ibar, Montrésor, le comte de Béthune] sans approuver leur conduite<sup>447</sup>. » Entre deux gentilshommes amis, existe toujours une relative indépendance. Il ne s'agit pas d'une simple fidélité, ni d'une simple relation affective personnelle mais d'un lien personnel avec engagement de fidélités, de services et d'aides. Le système d'entraide est important dans la mesure où il joue un rôle d'assurance contre les aléas de l'existence. L'un et l'autre sont à la fois débiteur et créancier, pourvoyant toujours à échanger de bons offices. Mais tandis que la clientèle est fondée sur une relation de dépendance, un rapport de nature verticale, l'amitié est fondée sur une relation d'alliance, de nature circulaire. Si l'un est supérieur à l'autre, sa position rappelle la position prééminente du Christ : « Quand je parle d'amitié, Messieurs, j'en comprends toutes les espèces ; et celle qui se forme entre les personnes égales et fait proprement les amis, et celle qui se forme entre les personnes inégales et produit les favoris. Et quand je parle de faveur, mon dessein n'est pas de pénétrer dans les cours, ni de donner des leçons de politique aux grands, qui sont loin de mes yeux et au-dessus de ma portée. J'appelle faveur toute préférence d'amitié du supérieur à l'inférieur, telle qu'était la préférence que Jésus-Christ donnait à saint Jean par-dessus les autres disciples. » Les apôtres sont des amis et non des serviteurs car ils se communiquent des sentiments et des pensées secrètes et le serviteur ignore ce que doit faire son maître. « Ah ! loin d'aspirer à souffrir la mort pour Dieu, loin d'aller pour lui au-devant des croix et des souffrances, nous ne voulons pas même porter celles qui viennent à nous, qui se trouvent sous nos pas, et que sa main nous présente. [...] nous ne voulons pas même souffrir [...] pour expier nos péchés. [...] Etre ami d'un prince et d'un grand, c'est un engagement pour nous à tout faire et à tout souffrir pour eux, et Dieu n'aura pour amis

---

<sup>445</sup> JOUANNA, Arlette, « Des Réseaux d'amitié aux clientèles centralisées : les provinces et la Cour (France, XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle », in GIRY-DELOISON, Charles, METTAM, Roger, *Patronages et clientélisme 1550-1750 (France, Angleterre, Espagne, Italie)*, Lille III, Villeneuve d'Ascq, 1995, p. 31.

<sup>446</sup> CONSTANT, Jean-Marie, « L'Amitié : le moteur de la mobilisation politique dans la noblesse de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle », *XVII<sup>e</sup> siècle*, octobre-décembre, n° 205, 1999, p. 598-599. Le groupe formé par Montrésor, Béthune et Saint-Ibar joue également un rôle pendant la Fronde en 1651.

<sup>447</sup> *Ibidem*, p. 598.

que des timides et des lâches ! [...] Ah ! nous méritons bien d'être accablés sous le poids de nos frivoles amitiés, de nos indignes affections, si les liens de l'amitié de Dieu nous semblent des chaînes pesantes. Oh ! que tout le monde, Seigneur, devienne une mer d'amertume à quiconque est insensible à la douceur de souffrir en vous aimant<sup>448</sup>. » L'amitié invite à faire montre d'abnégation et de fidélité.

Mais alors que l'interrogation philosophique est liée à l'idée de destruction et de négation du pouvoir politique établi *via* l'incendie du temple de Jupiter pour Blossius de Cumes et Tibérius Gracchus, les amis de l'époque moderne ne font que s'opposer à l'Etat. Ils ne contestent pas son existence, ni ses fondements mais cherchent à protéger leur intérêt. Force de négociation, l'amitié est non pas un moyen de détruire mais de montrer son désaccord, d'adoucir des sentences difficilement acceptables pour la conscience chrétienne. Si la réponse de Montaigne est assez rhétorique et empreinte d'un certain angélisme, où l'ami est protégé d'un quelconque choix cornélien par l'amitié même, d'autres sont plus prosaïques et font un choix clair. L'engagement d'un individu est d'autant plus limpide s'il est question de sa propre vie. Un cas capital pour les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles est le duel.

#### b. Le duel : quelle preuve d'amitié ?

Par les duels, l'individu se dresse contre l'Etat, son souverain, les lois terrestres et divines. Il s'agit d'un cas pratique où de façon très explicite l'individu outrepassa la loi et met sa vie en danger.

L'édition de *l'Iconologie* parue à Rome en 1593 contient un texte jamais reproduit par ailleurs<sup>449</sup> : « Donna, ueftita di bianco per la medesima ragione detta di sopra ; hauerà i capelli sparsi ; sotto il braccio siniftro terrà un cagnolino bianco abbracciato, & stretto ; nella delira mano un mazzo, di siori, & sotto al piede destro una testa di morto. I capelli sparfi, fono per le ragióni già dette . Il cagnolino bianco mostra, che si deue conservare netta d'ogni macchia all amico la pura fedeltà. Per i fiori, s'intende l'odore del buon ordine, che cagiona, l'amicitia nel confortio, & nella còmune ufanza de gli huomini. Sotto al piè defftro si dipinge la testa di morto calpestrata ; perche la vera amicitia genera spesse uolte per seruigio dell'amico il dispregio della morte, però disse Ouidio, lodando due cari amici, nel 3. libr. de Ponto :

Ire iubet Pylades charum periturus Orestem.

Hic negat, ing, vicem pugnat utere mori ».

à savoir : « Femme, vêtue de blanc pour la même raison que ci-dessus ; elle aura les cheveux épars ; sous le bras gauche elle tiendra un petit chien blanc, étroitement embrassé ; dans sa main folle un bouquet de fleurs, et sous son pied droit, une tête de mort. Ses cheveux sont épars pour les raisons déjà dites. Le petit chien blanc montre que l'on doit conserver sans aucune tache une pure fidélité à ses amis. Les fleurs signifient le parfum du bon ordre, qui est la base de l'amitié dans le réconfort et dans la fréquentation

<sup>448</sup> LA RUE, Charles de, « Pour la fête de Saint Jean L'évangéliste », in MIGNE, Jacques Paul, l'abbé, *Collection intégrale et universelle des Orateurs sacrés*, tome XXVIII, Paris, 1864, p. 412-424.

<sup>449</sup> RIPA, *Iconologia overo descrizione*, Gio. Gigliotti, Rome, 1593, p. 11.

habituelle des hommes. Sous son pied droit, on peint la tête de mort piétinée parce que la véritable amitié engendre souvent, pour servir ses amis, le mépris de la mort ; pourtant, Ovide dit, en louant deux chers amis dans le troisième Livre des Pontiques :

Pylade, sur le point de mourir ordonne à son cher Oreste de partir.  
Celui-ci refuse (...) <sup>450</sup> ».



Charles David, *Allégorie de l'Amitié*, détail, 1630

Cette édition est sans gravure mais elle aurait certainement été fort proche de celle réalisée par Philippe de Champaigne pour *Le Temple de la félicité* de Charles Vialart en 1630. L'allégorie y foule au pied une tête de mort mais la thèse avancée est différente ; l'amitié « est exempte de l'Empire de la mort, qu'elle subsiste après la séparation du corps et de l'âme ; la mort qui arrache l'âme des corps n'estant pas assez puissante pour l'arracher des volontés, où elle à une fois jetté de longues & profondes racines <sup>451</sup>. » Quand Charles Vialart dresse la liste des douze marques de la parfaite amitié, la quatrième possibilité retenue est de mourir pour son ami : « L'explication assez exacte que nous avons apportée de toutes les parties de la définition de l'amitié nous donne assez de facilité pour iuger de la perfection de celle que les autres nous rendent, ou de celle que nous leur portons. Si néanmoins nous désirons avoir outre cela, quelques marques qui nous servent à en faire un iugement assuré, il ne s'en peut trouver de plus véritables, que celles dont fait mention le sçavant Comte de la Mirande ; que nous enrichirons de quelques pensées. [...] Mais il ne suffit pas, que le parfait ami s'esvertue de cette sorte de voir celui qu'il aime, s'il n'est disposé à souffrir toutes choses, & mesme la mort pour son service : veu que la peine est la pierre de touche de l'amitié, & mesme qu'aimer sans peine, est aymer fort laschement. Il n'y a que l'or qui résiste à la violence de l'eau forte, & il est assuré qu'il n'y a que la vraie amitié qui soustienne l'espreuve du travail & de la souffrance <sup>452</sup>. » Pour prouver son amitié, il faut braver les plus graves dangers, la souffrance et la mort. Cette opinion, déjà présente chez les Antiques, perdure tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle.

En 1684, Gassendi (1592-1655) dans *De l'amitié* avance que le sage fait avec l'ami ce qu'il ferait pour lui, à savoir assister l'ami malade, prisonnier et pauvre mais aussi qu'il est prêt à souffrir de grandes incommodités, même la mort : « C'est pourquoi le

---

<sup>450</sup> « Pylade, sur le point de mourir ordonne à son cher Oreste de partir. / Celui-ci refuse [...] » « ing » n'est pas traduisible. Nous remercions Dominique Girard et son épouse pour cette traduction.

<sup>451</sup> VIALART, Charles, *Le Temple de la félicité*, Paris, 1630, p. 24-25 et gravure p. 316.

<sup>452</sup> *Ibidem*, p. 398-400.

Sage en usera à l'égard de son Amy, comme il seroit à l'égard de soy-mesme, & les peines qu'il prendroi pour son plaisir, il les prendra pour le plaisir de son Amy ; & de mesme qu'il prendroit plaisir estant malade d'avoir quelqu'un qui fust là présent pour l'assister, & estant en prison, en pauvre, d'avoir quelqu'un qui se secourust ; ainsi il se rejoüra d'avoir quelqu'un qui se puisse assister s'il est malade, & qui se puisse secourir si on le met en prison, ou s'il devient pauvre, d'avoir quelqu'un qui se secourust. Il passera mesme plus avant, car il sera prest à souffrir de très grandes incommoditez, pour ne dire point la mort mesme, si l'occasion le demande<sup>453</sup>. » L'ami pour les philosophes se doit d'être présent lors des moments difficiles. Toutefois, entre le discours théorique et les traces effectives de cette aide dans les écrits du for privé, un grand écart surgit. En effet, dans ces écrits on ne se met pas en scène aidant son ami, car le récit est ego-centré et le cas échéant, il y aurait un déplacement du centre de la narration. On ne fait pas non plus le récit de la sollicitation de l'aide de l'ami car ce ne serait pas assez valorisant, on entraperçoit seulement l'aide des amis lors des procès. Narrer le secours dont on bénéficie est rarissime et n'a été repéré que dans les récits des trois protestants de notre corpus : seuls les protestants en plein désarroi suite aux persécutions religieuses font mention de ces aides amicales, qui interviennent comme signe de la Providence. Excepté ces exemples très particuliers des protestants subissant dans leur chair la Révocation de l'édit de Nantes, un seul autre cas où l'ami brave la mort est souvent mentionné dans les écrits du for privé : il s'agit du duel.

Pratique très répandue et décriée, le duel obéit à certaines caractéristiques : il s'agit d'un motif connu (léger ou pas), et d'un lieu de combat à un moment donné. Le duel ressemble à maints égards à une scène de théâtre régie par la règle des trois unités : un lieu donné, un moment donné, une action donnée. Elle donne à voir son amitié. C'est concret, matériel à la différence du procès, où on demande non pas son bras et sa vie, mais son entree à son ami, de l'aide immatérielle. Accepter d'être le second de son ami dans un duel constitue un acte d'amitié très fort, car en acceptant un duel comme second, l'ami engage sa propre vie pour défendre l'honneur de son ami et devient coupable au regard de l'Etat et de la religion. Les seconds qui se généralisent sont toujours en nombre égal de part et d'autre. Le second vérifie les armes et, une fois son adversaire tué, il porte secours à l'éventuel autre second. L'égalité est alors faussée mais ne choque pas. Les solidarités se montrent et s'éprouvent dans ses combats collectifs, où tous les duellistes ne se connaissent pas personnellement. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les seconds sont d'ailleurs considérés comme des substituts de la parentèle des temps féodaux. La Taille précise dans son *Discours notable des duels* qu'on choisit « plus volontiers ses plus intimes » comme seconds<sup>454</sup>. Mais le second peut très bien être un strict inconnu croisé au hasard car il faut aussi s'engager à aider celui qui se bat pour l'honneur. L'attrait du danger grise le bretteur, qui se bat contre un homme qui n'est ni un

---

<sup>453</sup> BERNIER, François, *Abrégé de la philosophie de Gassendi*, tome VII, Lyon, 1684, p. 573. Ce passage n'existe pas dans l'édition de 1678.

<sup>454</sup> LA TAILLE, Jean de, *Discours notable des duels, de leur origine en France et du malheur qui en arrive tous les jours, au grand intérêt du public, ensemble du moyen qu'il y auroit d'y pourvoir*, Rigaud, Paris, 1607. Cité par BILLACOIS, François, *op. cit.*, p. 108.



rival, ni un ennemi. L'honneur à défendre est plus important que la vie elle-même<sup>455</sup>. Afin d'éviter les ennuis judiciaires, les duels sont présentés comme d'innocentes rencontres fortuites<sup>456</sup>. Cette aide ponctuelle du second a des contours précis même si les enjeux dépassent naturellement le cadre spatio-temporel. L'individu s'engage et engage son honneur dans les deux cas, d'un duel ou d'un procès, car il met en jeu son honneur, sa respectabilité. Au-delà des duellistes qui s'affrontent individuellement, combattre en duel revient à braver l'Etat. Au-delà de la logique de l'honneur, et dans la démonstration d'une résistance de nobles à l'Etat grandissant, on défie l'autorité et l'Etat au pouvoir grandissant, et on crée une connivence avec son ami car on se place consciemment à la marge, dans l'illégalité.

Le Concile de Trente excommunie les duellistes, rendant clandestin la pratique du duel. Dès Henri II (1519-1547-1559), le duel n'est plus une institution pour régler les différends. En 1566, Charles IX crée une juridiction du point d'honneur, confiée au connétable et aux maréchaux de France, pour endiguer la recrudescence de duels. En 1576 déjà, quoique la grande Ordonnance de Blois condamne les duellistes de lèse-majesté car ils usurpent le droit de justice dévolu par Dieu au roi, le souverain ne poursuit pas les duels clandestins. Le Parlement de Paris prend l'initiative de la répression par son règlement du 26 juin 1599. En 1602, la création du Tribunal des Maréchaux, instance d'arbitrage des querelles, tente de prévenir les duels en proposant des solutions d'accommodement reconnaissant la spécificité des lois de l'honneur. Les dispositions de 1576 sont rappelées. Mais les duels sont toujours fort nombreux. En 1603, Dupleix affirme dans *Les Lois militaires touchant le duel* que la légalité du duel n'est pas contestable. Le premier tome de *L'Astrée*, paru en 1607, présente le duel comme une saine police. En 1607 toujours, Jean de la Taille publie *Discours notable des duels*, où il stigmatise la minceur des motifs des duels sans pour autant vouloir les empêcher. En 1609, un article de l'édit de Fontainebleau porte encore sur le duel : « Constatant que la proscription du duel n'avait abouti qu'à multiplier les désordres et meurtres, nous avons jugé nécessaire, pour obvier à plus grands et périlleux accidents, de permettre à toute personne qui s'estimera offensée par une autre en son honneur et réputation de s'en plaindre à nous ou à nos très-chers et aimés cousins les connétables et maréchaux de France, nous demander ou à eux le combat, lequel leur sera par nous accordé, selon que nous jugerons qu'il sera nécessaire pour leur honneur. » Mais tous les duels touchant à la vie sentimentale et à l'honneur des dames ne peuvent être soumis à une telle autorisation. En 1611, une Déclaration du roi défend d'user de « rencontres ». Vers 1611, Guillaume Joly, haut magistrat chargé du tribunal d'honneur, dénombre tous les chefs d'accusation relatifs au duel. Selon lui, l'honneur n'est pas l'apanage de la noblesse et si l'usage fait de l'épée est dévoyé, la noblesse doit être révoquée. Quant au rapport de Richelieu vers 1625, il rappelle notamment que d'un point de vue théologique, le duel pour cause singulière ne peut être permis, car l'autoriser revient à condamner à mort le

---

<sup>455</sup> Pour expliquer cette vogue des seconds à partir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et ce pendant environ trois quart de siècle, on a aussi évoqué la peur d'affronter la mort seul et le besoin éprouvé d'affronter le danger à plusieurs.

<sup>456</sup> L'article V de l'édit de 1626 distingue duels et rencontres : il y a rencontre si le combat a lieu en nombre inégal et « sans précédente aigreur », c'est-à-dire en l'absence de grief antérieur à la situation de l'affrontement.

vaincu et le coupable n'est pas toujours le perdant. La peine de mort est réservée uniquement en cas de mort d'homme. En 1626, un nouvel édit institue la peine de mort pour les seconds et pour ceux qui auront tiré l'épée contre leurs pères ou assimilés. Courante sous Henri IV, la cérémonie de l'accommodement avant duel est rare sous Louis XIII<sup>457</sup>. Malgré tout, le duel prospère. Les autorités contestées d'Henri III et d'Henri IV et les minorités de Louis XIII et de Louis XIV ainsi que les troubles civils comme la Fronde ont fragilisé le pouvoir royal. De plus, la législation répressive renforce l'attrait de la désobéissance.

Quels sont les enjeux des duels ? Les problématiques sont induites par la législation et les divers rapports émis. Tout d'abord, les duels posent la question de l'implication des seconds dans des querelles qui ne les intéressent pas directement et qui peuvent s'avérer fatals, et sont surtout des actes punis par la loi et par Dieu. Par amitié, doit-on accepter de combattre auprès de son ami ? Y a-t-il des raisons valables pour lesquelles on peut braver l'interdit royal ? Mais qu'en est-il de la question religieuse ? Par amitié, ne doit-on pas au contraire convaincre l'ami de renoncer au duel ? Mais *quid* de l'honneur ? Par amitié, doit-on protéger les intérêts de l'ami, impliqué dans un duel ? Les écrits du for privé sont *a priori* assez peu prolixes sur le sujet. En effet, ils se doivent de montrer une image sans tâche or, les enjeux sont tels que les auteurs préfèrent *a priori* les taire, à moins qu'ils aient tous été fort sages, ce dont on peut douter. Les militaires semblent plus enclins à narrer ces affaires de duels. L'un d'entre eux est assez bavard à ce sujet. Il s'agit de Pontis.

Bénédict-Louis de Pontis (1576-1670) préfère s'engager comme soldat de régiment que de vivre sur sa terre. Garde du roi puis lieutenant du régiment de Champagne et lieutenant des Gardes, il abandonne sa charge après cinquante-six ans de service. Malgré ses dix-sept blessures, il n'est que maréchal des batailles, premier des rangs dans les préséances militaires. Dès 1652, il se retire à Port-Royal-des-Champs, puis à Port-Royal à Paris. Après avoir subi une banqueroute, il passe les deux dernières années de sa vie dans une retraite encore plus grande<sup>458</sup>, avant de mourir en 1670. Les *Mémoires* de Pontis témoignent de quatre duels. Le premier ne le concerne pas directement, car il n'y a pas pris part mais il est sollicité pour exécuter la sentence, entre

---

<sup>457</sup> Voir les accommodements trouvés par de Termes, Thémises ou Rosny. En 1625, un accommodement avant le duel est arrêté entre le marquis de La Londe et le colonel d'Ornano. En 1638, c'est un accommodement entre le comte de Sault et le sieur de Boissat qui est conclu.

<sup>458</sup> Ses *Mémoires* sont rédigées par un autre. Pierre-Thomas du Fossé (1634-1698) intègre en juin 1643 Port-Royal-des-Champs avec ses deux frères. Après 1682, il continue sa vie d'étude et de piété, hors mais à proximité de l'abbaye. Du Fossé engage Du Pontis à lui raconter sa vie : « Etant sans expérience du monde et ravi trouver de l'ouverture et de la confiance dans ceux qui avaient vieilli à la Cour et dans les armées (d'autant que cette connaissance est fort nécessaire à ceux qui vivent dans la retraite), je commençai à me lier très étroitement avec un vieux solitaire nommé Pontis et à recueillir ses *Mémoires* ». Du Fossé a conservé le manuscrit durant dix-neuf ans avant de le publier six ans après la mort de Du Pontis.

DU FOSSE, Pierre-Thomas, *Mémoires de Monsieur de Pontis qui a servi dans les armées cinquante-six, sous les rois Henri IV, Louis XIII, Louis XIV*, Mercure de France, Paris, 2007, 380 p. Les *Mémoires* ne donnent pas d'indication précise. Toutefois, le récit porte sur la décennie 1592-1602. Au vu de l'indication : « S'étant battu en duel, après un édit très sévère du Roi qui défendait les duels », on peut réduire la fourchette chronologique et dater ce fait des années 1599-1602.

1599 et 1602<sup>459</sup>. En 1623, le second duel est lié à un soldat déshonoré par Pontis. Le troisième duel se déroule dans un contexte militaire et est lié à une question de charge durant le siège de La Rochelle en 1626-1627. Le quatrième est évité et préfigure le changement de vie de notre duelliste.

Entre 1599 et 1602, Pontis est en conflit avec un de ses amis, qui s'est battu en duel et lui ne veut pas être son parrain et l'exécuter : « Vers ce même temps, j'eus une contestation assez extraordinaire avec un de mes amis, et pensai me faire une générosité pour m'être piqué d'agir avec amitié et générosité à son égard. Il s'appelait Espérance, et était bâtard du fameux M. de Crillon. S'étant battu en duel, après un édit très sévère du Roi qui défendait les duels, il fut arrêté et condamné à être tiré par les armes. Il me conjura, selon la coutume, étant mon ami intime, de vouloir lui servir de parrain, c'est-à-dire de lui tirer le premier coup. Pour moi, ne pouvant pas régler mon amitié sur cette cruelle et fausse coutume, je lui dis tout net que c'est à cause de cela même que j'étais son intime ami, que je ne voulais pas être son bourreau, et qu'absolument je ne pouvais pas tuer celui que j'aimais. Il me pressa et me fit de nouvelles instances pour me porter à lui rendre ce témoignage de mon amitié, me disant toujours que c'était une coutume pratiquée par les plus fidèles amis. Je lui repartis avec fermeté que je ne suivais pas la mode dans mon amitié, et qu'il était inutile qu'il me pressât sur une chose donc j'avais horreur et que je ne ferais jamais. Notre lieutenant-colonel, nommé de Sainte-Colombe, et M. de Brissac, mon capitaine, m'ordonnèrent tous deux de faire ce que mon ami me demandait. Je leur répondis sans hésiter, que l'amitié que je lui portais me le défendait. On en vint ensuite aux menaces, et on me dit que si je n'obéissais à la justice, je serais mis à la place du criminel. Je repartis avec la même fermeté que je ne pouvais point obéir en cela, et que j'étais prêt de mourir en la place de mon ami, plutôt que de le faire mourir. On me mena aussitôt en prison, où j'allai sans peine pour une si bonne cause. Mais on reconnut enfin que ma résistance en ce point ne venait pas d'entêtement ni de caprice, mais d'un vrai fonds d'amitié, qui ne permet pas à un ami généreux d'ôter la vie à son ami pour se conformer à une fausse et ridicule coutume. Aussi on me fit sortir bientôt après. Et quoique les règles de la discipline militaire fussent cause que l'on me fit une réprimande, les officiers m'en estimèrent davantage et louèrent la fermeté que j'avais fait paraître en cette rencontre<sup>460</sup>. »

Cette anecdote dépasse le cadre purement privé. Elle concerne non seulement les deux amis, mais aussi toute la hiérarchie militaire. Au-delà des notions d'esprit de corps et de la volonté d'éviter le déshonneur, elle ravive avec acuité la question des limites. L'amitié est prise en étau entre le lien personnel, d'homme à homme, et l'autorité de l'Etat. L'amitié conduit-elle aussi à aller à l'encontre des désirs de l'ami ? Ne doit-on pas placer un principe au-dessus de l'homme et placer la vie et le respect de la vie au-delà de toute autre considération ?

En 1623, Du Buisson a reçu un coup de plat d'épée par Pontis, son supérieur. Déshonoré vis-à-vis des autres soldats, il provoque un duel. Le roi réclame pour l'officier Pontis le bannissement et la mort pour Du Buisson. Notre officier se réfugie en Hollande

---

<sup>459</sup> Il est aussi question d'un autre duel meurtrier lorsqu'il est aux Gardes, mais nous ne disposons pas de plus d'informations. *Ibidem*, p. 50.

<sup>460</sup> *Ibidem*, p. 49-50.

et ne revient qu'une fois l'affaire oubliée et la grâce du roi accordée. Autre provocation est celle liée à la promesse de Monsieur de Canaples de confier le commandement des enfants perdus à Pontis une fois sa mission achevée durant le siège de La Rochelle en 1626-1627. Or, c'est M. de Savignac son « ami intime » qui bénéficie de la charge. Ce dernier, et bien qu'il l'« aim[ât] », « ne croyait pas néanmoins [lui] devoir céder en une telle rencontre ». Profitant d'une absence de Savignac, Pontis prend le commandement ; il s'en explique : « quoique nous fussions bons amis, j'étais résolu de ne point céder mon rang, et M. de Savignac ne l'était pas moins de garder celui qui lui avait été donné. » Le litige avec Monsieur de Canaples grandit et par un concours de circonstances, Pontis tire l'épée contre lui : « J'avoue que c'était un coup extraordinaire et qui pouvait passer pour capital, qu'un lieutenant mit la main à l'épée contre son mestre de camp, à la tête de toute l'armée. [...] M. le Duc d'Angoulême étant accouru avec quelques autres grands seigneurs, lorsque nous avions déjà allongé deux ou trois coups, nous séparèrent ; et la chose en demeura là jusqu'à ce que l'on eût vu que la flotte anglaise avait mouillé l'ancre et s'était mise à la rade, sans s'apprêter en aucune sorte au combat. » Tandis qu'on examine son affaire, M. du Hallier et M. d'Estissac viennent ou envoient quelqu'un dire à Pontis ce qui s'est dit au Conseil et dans les entretiens du Roi touchant cette affaire « témoignant par ce bon office l'amitié toute particulière qu'ils [lui] conservaient dans le plus fort de [s]on malheur. Et [il] connu[t] par ce moyen qui étaient les vrais ou les faux amis, ou les ennemis entièrement déclarés. » M. de Montigny et M. de Marsillac, capitaines aux gardes, lui conseillent de fuir car il est considéré comme criminel et lui donnent de l'argent. L'affaire passe en conseil de guerre et tout s'arrange<sup>461</sup>. Deux types d'amis apparaissent ici : ceux qui se trouvent en concurrence de façon déloyale et qui s'opposent pour leur propre intérêt, ceux qui restent malgré tout et jouent le rôle d'informateurs.

Après la prise d'Arras en 1640, il est question de Monsieur de Saint-Preüil, qui pour des raisons galantes, veut provoquer un duel. Ayant choisi son ami Pontis comme second, les deux hommes s'entraînent. « Comme c'est un des fruits les plus ordinaires de l'amitié du monde de rendre ses amis participants de ses crimes, il me choisit pour le seconder dans ce misérable dessein, et avant que de l'exécuter, nous passâmes près de deux mois dans une occupation dont j'ose à peine parler ici, en faisant des armes tous les jours l'un contre l'autre, pour apprendre quelque coup extraordinaire qui pût nous servir à nous défaire chacun de notre homme en peu de temps. De cet exercice digne de l'enfer on ne pouvait espérer que des suites très funestes, si Dieu, par une bonté que je ne saurais assez adorer, n'eût empêché la consommation de notre crime, en la manière que je vais rapporter. » Mais allant à confesse chez un Père Feuillant de la rue Saint-Honoré à Paris qui lui refuse l'absolution, Pontis est convaincu de l'abomination du crime qu'ils allaient commettre : il parvient à mener son ami Saint-Preüil auprès du père Borroméo. Finalement le duel n'a pas lieu<sup>462</sup>. Ce renoncement au duel annonce la conversion de Pontis : « Mais nous étions encore et Saint-Preüil et moi terriblement éloignés de la voie dans laquelle j'ai connu depuis qu'il fallait marcher pour vivre chrétiennement. »

---

<sup>461</sup> *Ibidem*, p. 134-144.

<sup>462</sup> *Ibidem*, p. 273-278.

Ne nous y trompons pas, la succession des duels mentionnée dans ces Mémoires permet surtout de préparer la conversion de Pontis. Après avoir tant pêché, et avoir vécu de façon si troublée, le voici en pieux catholique. Toutefois, toutes ces histoires de duel ne présentent jamais Pontis entièrement coupable et permettent de tirer un enseignement. Dans deux des quatre histoires de duel, il n'est que le parrain ou un second qui parvient à éviter le pire. Par amitié, on peut aussi refuser de combattre. Dans ces histoires d'amitié, Pontis se montre relativement pugnace. Il refuse, malgré les multiples requêtes, d'assister à la condamnation de son ami, et cherche à convaincre son ami de ne pas se battre. Ces deux démarches sont longues, et selon le récit qu'en fait Du Fossé, Pontis n'épargne pas les difficultés à son ami, preuve s'il en est que l'amitié et ses preuves sont des sujets brûlants sur lesquels les débats sont riches. Le débat n'intéresse pas seulement les législateurs ou les religieux, toute la société s'empare du sujet et se demande « S'il est permis de mourir pour son ami ? »

Les sources narratives elles-mêmes laissent apparaître une augmentation des mentions de duels dans les années 1610-1620, 1625-1637 et 1650-1655. On constate d'un point de vue juridique de véritables pics du nombre de duels en 1604-1607, 1611-1614, 1621-1626, 1631-1633 et 1649-1653. Dans les années 1640, les duels pour cause galante se multiplient<sup>463</sup>. Le 30 avril 1640, trois conférenciers interviennent au Bureau d'Adresse de Renaudot sur cette question lancinante dans ces années 1600 où les duels sont donc légion. Le premier orateur partage l'avis du père des Gracques, rapporté par Sénèque : si la vie est un bien qu'on perd en mourant, on acquiert de l'honneur en mourant pour son ami. N'est-ce pas rappeler l'action de Jésus Christ ? Si on accepte de mourir pour son honneur, qui ne constitue qu'une partie de soi, il est honorable de mourir pour son ami, qui est autant que soi. La vraie amitié est synonyme d'honnêteté et de vertu, pour lesquelles il est digne de mourir. Naturellement, si l'élan affectif peut recouvrir l'attachement à la patrie, le cas devient encore plus honorable. Risquer sa vie pour la patrie est acceptable dans la mesure où nos amis y résident. Le premier conférencier, s'il autorise en quelque sorte le duel privé, le place inférieurement par rapport au service de l'Etat tout en glorifiant la logique de l'honneur. Cette vision est battue en brèche par le deuxième intervenant, qui est vraisemblablement un homme de Dieu, arguant du respect de la Création. En revanche, ce deuxième conférencier est fermement opposé à l'idée de mourir pour son ami<sup>464</sup>. La Nature et l'Art s'opposent en

---

<sup>463</sup> Voir notamment dans *Ibidem*, p. 273-278.

<sup>464</sup> « Le second dist : Que la nature & l'art tendent le plus qu'ils peuvent à la perfection, jamais à la destruction de leur ouvrage : n'y ayant que des transports procédans d'une cause divine & surnaturelle, telle qu'on l'a remarquée aux martyrs, ou une foiblesse d'esprit telle qu'aux désespérez, qui puissent inciter à chercher une mort volontaire. Car la vie estant le fondement de tous les biens, comme sont la santé, la force, la beauté les richesses, les amis : tous ces biens qui font entez dans la vie, cessent ainsi que des branches, lors que l'arbre est coupé par le pied ou plutost arraché & sans espoir de plus produire ny rejeter : voire, la vie estant un don du Ciel & que nous ne nous sommes pas donnez, nous ne pouvons aussi nous l'oster qu'avec un crime de désertion : il faut attendre que celui qui l'a donnée l'a redemande. Nous avons affaire d'amis pour vivre plus doucement, & non pas pour en vivre moins & mourir plutost (sic) : autrement l'amitié qui est estimée le plus grand bien de la société des hommes, seroit son plus grand mal. Et de fait, que serviroit à un homme mort l'amitié, l'honneur & le contentement que l'on se veut figurer, ou biē qui se trouve réellement durant cette vie, puis qu'après la mort il ne les scauroit plus gouter : C'est une chose inouye qu'aucun individu estende ses actiōs à un autre non pas mesme à la

effet à la destruction de leur ouvrage. La vie est le fondement de tous les biens, notamment de l'amitié. Don du ciel, la vie ne peut être reprise que par Dieu. Dès lors, mourir pour son ami constitue le plus grand mal de la société humaine. La critique est notamment dirigée contre les bretteurs, de simples ambitieux. Le dernier intervenant développe toute une rhétorique affirmant que la véritable amitié nécessite de la vertu et s'oppose aux passions déréglées. Si les duels sont condamnés, ne pas se battre et tout risquer pour l'ami est un supplice. Vertueux, l'ami ne peut qu'être innocent. Or, sauver un innocent n'est que justice. La Fortune décide de l'issue de l'affaire, de la vie ou de la mort, comme Damon et Pythias<sup>465</sup> tout en permettant à l'ami d'accomplir son devoir. Mais, comme la véritable amitié est rare, le risque de voir périr le genre humain est nul. L'opinion du dernier intervenant est centrée sur cette crainte, courante quoique tout à fait exagérée mais qui reflète bien la recrudescence alarmante des décès liés aux duels à l'époque.

Les hommes continuent de se provoquer en duel, les amis de se proposer comme second ou de jouer les conciliateurs, malgré la législation qui se durcit. En 1651, un nouvel édit crée des juges militaires dans chaque bailliage et sénéchaussée, placés sous l'autorité des maréchaux. Sur simple bruit de querelle, les témoins sont tenus d'en venir faire le récit. Les seconds peuvent être punis de galères à perpétuité. La grâce est désormais du ressort des seuls parlementaires. La dénonciation entraîne l'emprisonnement du coupable et la confiscation de ses biens « sans autre forme de procès ». En 1676-1677, les ordonnances militaires interdisent « de mettre l'épée à la main sous peine d'être cassé sans espérance de rétablissement ». A la fin des années 1670, le duel est assimilé au meurtre de droit commun avec aggravation de la peine et les

---

conservation de son espèce, qui est la plus violente des passions que la nature luy a imprimées, sinon après qu'il a acquis sa perfection : Ainsi sa semence n'est que le superflu de la nourriture, & ne se trouve qu'en l'animal ou en la plante parfaite, & entre les hommes la charité bien ordonnée commence par soy-mesme : Le différence estant fort grande entre les offices envers un particulier, & les devoirs que les loix publiques obligent un chacun : pour la manutention des Estats, de rendre à la patrie, qui enveloppe non un seul ami, mais nos père, mère & parens, & souvent nos autels (qui doivent borner les amitez bien réglées & empescher qu'il ne se face rien contre la piété, comme seroit un homicide de soy-mesme) nos Magistrats & sur tout nostre Prince, pour le soustien & défence duquel nous devons non seulement nos biens mais aussi exposer nostre honneur & nostre vie. C'est pourquoy les duelistes, qui se peuvent mieux qu'aucuns autres vanter de prodiguer leur vie pour leurs amis, sont ceux d'un commun consentement qui méritent le moins du public, & tandis qu'ils se vantent de rechercher un hōneur apparent, demeurent souvent enveloppez en une véritable infamie, naturelle & civile, temporelle & éternelle. Encor qu'on les puisse plutost appeler ambitieux que non pas amis : puis que la plupart estant priez de servir de second à quelqu'un qui leur sera moins ami, ou mesmes inconnu acceptent (sic) volontiers le combat en sa faveur, & se battent contre celuy qui ne cède en rien à l'autre sinon qu'il ne les aura pas employé le premier. », in RENAUDOT, Théophraste, RENAUDOT, Eusèbe, RENAUDOT, Isaac, *Recueil général des questions traitées ès Conférences du Bureau d'Adresse, sur toutes sortes de Matières ; Par les plus beaux esprits de ce temps*, tome 4, chez Loyson, Paris, 1660, p. 473-480.

<sup>465</sup> « Ainsi, l'ami doit opposer son corps au trait & à la mousquetade qui va transpercer le corps de son ami. Le mesme se peut dire de tous les autres périls, ausquels son ami le trouve : & il ne faut pas craindre que cette doctrine fasse périr le genre humain : se trouvant si peu d'amis, quoy que la flatterie veuille persuader au contraire, que celuy qui feroit profession ouverte de vouloir mourir pour un ami, ne se doit point haster pour cela de faire son testament, veu qu'il ne rencontrera plus de matière pour mettre cette belle maxime en pratique, & s'il en trouve, il fera par cette rencontre assez heureux en tous les progres de sa vie, pour n'avoir point de regret à sa fin. », in *Ibidem*, p. 473-480.

témoins sont tenus pour complices s'ils ne viennent d'eux-mêmes faire une déposition. Ce crime est imprescriptible. La condamnation a lieu d'office si l'accusé ne se constitue pas prisonnier. Si la partie civile refuse de poursuivre par solidarité nobiliaire, le dénonciateur reçoit les biens du mort. L'interdiction de la sépulture chrétienne pour les duellistes est rappelée. Le marin Forbin (1656-1733) a des démêlés en 1675 avec « un de [s]es camarades nommé Villecrose » et se bat en duel contre lui. Plus tard, c'est à un « certain Bidault », qu'il donne un coup de mail sur la tête. Heureusement, un de ses « camarades » lui prend le mail des mains et lui évite de le tuer<sup>466</sup>. Les amis entrent en scène pour protéger leur bouillonnant proche et lui éviter des erreurs dramatiques.

La législation se durcit encore dans les années 1686-1715 mais les duels continuent de plus belle. Entre juin 1687 et mars 1688, Bostaquet (1632-1709) vient réclamer la faveur d'inhumer son ami mort au cours d'un duel contre le capitaine du régiment d'Enghien, le sieur La Croix, pour lui éviter l'« infamie ». Il le fait enterrer sans pompe la nuit « et ayant pris deux carrosses et cinq à six capitaines de [s]es amis, [il] le fi[t] porter dans l'Eglise-Neuve où il repose en attendant la résurrection. » « Cette mort, à laquelle on me crut très sensible, m'attira les compliments de tous mes amis » affirme Bostaquet, qui se dit sûr que La Croix n'a jamais rien dit de désobligeant de personne et ne s'oppose donc pas à la grâce royale. Les parents demandent à Bostaquet un acte de réconciliation qu'il leur accorde et La Croix lui-même lui demande son amitié, « ce que [Bostaquet n'a] point cru lui devoir refuser. » La Croix vient le voir, lui fait son compliment (il lui avait écrit par avance), ils se revoient sans parler de l'affaire. « Je crois avoir fait ce que j'ai dû dans cette affaire pour le mort et pour le vivant<sup>467</sup> ». Le défunt ne manque pas d'amis, l'enterrement se veut discret mais n'est pas resté inconnu et les funérailles sont tout de même suivies par plusieurs officiers. Le comportement de Bostaquet est socialement valorisé. Le défunt et son adversaire tirent profit de l'issue. La logique de vengeance est évitée, la situation pacifiée. Les amis peuvent en effet exercer des pressions afin que les questions de duel se règlent entre amis sans passer par la justice.

La tyrannie de la fausse amitié apparaît surtout, selon Bourdaloue (1632-1704), dans l'horreur des duels. Les faux amis se croient attachés par devoir aux intérêts des amis. Or, l'on se rend vite complice de l'intrigue et des innombrables injustices inhérentes aux entreprises de l'ami. Tout homme aura à rendre compte à Dieu des actions et de l'aide apportée à un ami. L'obligation fondamentale est de réfléchir et de ne pas faire confiance aveuglément à son ami. Contrairement à l'opinion commune, l'ami ne doit pas être l'homme prêt à entrer dans tous les intérêts et erreurs de son compagnon. Il faut simplement veiller à ce que l'autre s'en tire le moins difficilement possible, tout en prenant garde que l'accommodement ne soit pas avantageux pour son ami, mais simplement le repositionne en situation d'égalité. Il ne s'agit pas d'arrêter le cours d'une affaire dangereuse avec panache, mais de l'arrêter simplement et sobrement au mieux, sans chercher à en grandir l'ami. « Servons nos amis. Ayons du zèle pour leurs intérêts, mais un zèle réglé, mais un zèle selon la conscience, la justice, la raison, la prudence. Si dans

---

<sup>466</sup> FORBIN, Claude de, *Mémoires du comte de Forbin (1656-1733)*, Mercure de France, Paris, 1993, p. 34.

<sup>467</sup> DUMONT DE BOSTAQUET, Isaac, *Mémoires d'Isaac Dumont de Bostaquet gentilhomme normand sur les temps qui ont précédé et suivi la Révocation de l'Edit de Nantes, sur le refuge et les expéditions de Guillaume III en Angleterre et en Irlande*, Mercure de France, 2002, p. 210-218.

leurs vues et dans leurs projets, ils s'éloignent du devoir et qu'ils quittent les voies droites et permises, bien loin de les autoriser, faisons-leur entendre qu'en de pareilles conjectures ils ne doivent point compter sur nous », dispense comme précepte Louis Bourdaloue. La tyrannie de l'amitié est celle provoquée par la passion, les violences, les dérèglements de l'ami. La fausse amitié engendre, par une fatale logique, des actes abjects. L'amitié s'y révèle sanguinaire et mortelle, d'autant plus que les seconds s'entretuent bien qu'ils ne soient pas vraiment concernés par le motif du duel<sup>468</sup>. D'ailleurs, treize auteurs ou écrits dans les années 1600-1660 associent le duel avec des notions opposées à la religion comme le blasphème<sup>469</sup>.

La législation se durcit tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle. Les écrits du for privé témoignent d'une évolution notable : par amitié, on refuse de participer au duel, on tente de convaincre l'autre de ne pas combattre, mais par amitié et par solidarité nobiliaire, on recherche à assurer le repos éternel à son ami et la conservation des intérêts des vivants. La rhétorique déployée par ces auteurs n'est ni celle du clergé (nier la création divine), ni une logique démographique, ni celle de législateurs (bafouer l'autorité royale), le débat est résolu en plaçant l'amitié comme raison valable pour refuser le duel. Cette démarche apparaît dès de Pontis. L'amitié est une invitation à la réflexion, où la logique du groupe et la valorisation de l'honneur sont diminuées, la volonté de se comporter en homme réfléchi est mise en valeur. Ce sont les liens amicaux tissés entre deux personnes qui permettent d'éviter les duels. Les conséquences des édits royaux pour le devenir du corps notamment invitent l'ami à se positionner. Mais les amis ne donnent pas raison aux édits, ils tentent de s'éviter l'infamie. La législation a poussé à l'introspection. La loi n'est pas plus respectée parce qu'elle serait plus reconnue comme légitime, mais parce que ses applications choquent. L'ami veut éviter les ennuis judiciaires à son *alter ego*. Toutefois, on ne refuse jamais par amitié, du moins semble-t-il, d'être second... L'objectif de l'Etat est bien atteint mais serait-il parvenu à son objectif sans cette évolution des mœurs et de la société ?

Le duel est une désobéissance mettant en scène des individualités de façon très publique. L'amitié peut pousser à accepter un duel pour l'ami et ce contre l'Etat, l'Eglise et la Nature, d'autant que malgré la législation et les interdits religieux, la logique de l'honneur est toujours très présente. En réalité, les duellistes sont très sensibles au contexte du duel, qui peut justifier l'assaut guerrier. Certaines raisons le justifient. Par exemple, en 1697, l'abbé de Villiers qui chante les louanges de ses amis dans *De l'amitié*, pose le Seigneur et l'Etat pour limites. Il refuse l'intrigue sous couvert d'amitié et condamne le duel. Mais qu'en est-il de la désobéissance plus privée et plus intime qu'est l'amitié personnelle entre des membres de confession différente ?

---

<sup>468</sup> BOURDALOUE, Louis, « De la charité chrétienne et des amitiés humaines », in MIGNE, Jacques-Paul, l'abbé, *Collection intégrale et universelle des Orateurs sacrés*, tome XVI, Paris, 1864, p. 851-884.

<sup>469</sup> Sept auteurs associent le duel à tout ce qui s'oppose aux bonnes mœurs comme la prostitution. Enfin, jeux, spectacles et indigence sont les autres causes évoquées. Une étude littéraire sur les années 1600-1660 a été faite par François Billacois. BILLACOIS, François, *Le Duel dans la société française des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Essai de psychosociologie historique*, Editions des Hautes études en sciences sociales, Paris, 1986, 539 p.



### c. Braver les interdits religieux

L'amitié permet de braver les interdits mis en place par l'Etat. Parfois, la puissance politique semble assez peu soucieuse de poursuivre ceux qui contreviendraient à sa législation, dès lors que la conscience individuelle est heurtée. Les déclarations relatives aux punitions de ceux qui offriraient les derniers honneurs à un condamné semblent des déclarations de principe. Toutefois, force est de constater que l'amitié fait bien sortir des cadres normaux. Le royaume de France a été ravagé par la guerre civile, mal absolu, symbole du risque de l'anéantissement de toute société politique, et la dissolution des solidarités traditionnelles. Chacun se bat contre chacun faisant fi de l'Etat, de la famille, du métier. Les passions égoïstes se déchaînent, le courage n'est plus synonyme d'honneur mais de subversion, se retournant et pervertissant l'esprit de concorde. Ces guerres civiles sont entre autres dues à des conflits d'ordre religieux. Dès lors, ces conflits empêchent-ils de lier amitié avec un membre de l'autre confession ? La concorde civile mérite-t-elle que les différences religieuses soient dépassées ? et dans la sphère privée également ? L'appartenance politique, être sujet du roi de France, corrige-t-elle l'appartenance religieuse ? De même, d'un strict point de vue théologique et moral, peut-on être ami avec une personne qui ne partage pas votre religion ? Or, ces questionnements sont d'autant plus difficiles à vivre qu'ils engagent l'individu pleinement alors que le cadre législatif évolue constamment.

Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, la paix est une succession de traités organisant la coexistence pacifique des confessions et les conditions de cette paix sans admettre pour autant l'éclatement confessionnel. Les traités ne sont que transitoires en attendant la restauration de l'unité chrétienne<sup>470</sup>. Même en pleine guerre civile, l'amitié prime par rapport à la religion. En 1562, lors de l'entrevue de Tournay en Beauce, La Noue a des amis dans les deux camps, protestants et catholiques. L'échec de la rencontre ne masque pas la hiérarchie des affections : la famille passe en premier lieu, puis l'amitié et le compagnonnage guerrier. La religion n'intervient qu'en dernier<sup>471</sup>. Les liens de sociabilité prévalent sur le sentiment religieux. D'ailleurs, la même année, Michel de l'Hospital affirme devant des parlementaires parisiens que « même l'excommunié ne laisse pas d'être citoyen » marquant ainsi son refus d'entrer dans la discussion théologique. La logique de l'Etat n'est pas celle des Eglises. La concorde civile n'est pas tributaire de l'unité religieuse dans le royaume. Dès lors, si l'amitié permet la concorde civile et que cette dernière fait fi des différences religieuses, alors l'amitié entre protestants et catholiques est possible et souhaitable. Aucun théologien ni philosophe ne poursuivra ce

---

<sup>470</sup> Le partage des lieux de culte et des tâches locales sont toujours les deux plus gros points tensions. La tendance est également d'interdire tout ce qui n'est pas explicitement autorisé dans la loi. « la paix minimale est aussi une sorte de guerre minimale. », in CHRISTIN, Olivier, *La Paix de religion. L'autonomisation de la raison politique au XVI<sup>e</sup> siècle*, Seuil, Paris, 1997, p. 83.

<sup>471</sup> Cette entrevue qui se déroule entre Catherine de Médicis, le roi de Navarre et le prince de Condé tâche en vain d'éviter la première guerre de religion. De plus, l'amitié est le « ciment d'un contrepouvoir », celui de la liberté de la Noblesse comme le démontre l'affaire de Florimond Du Puy et Beauvais Nangis (1582-1640) en 1612. CONSTANT, Jean-Marie, « Amitié, système de relation et politique dans la noblesse française aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles », in *Aux sources de la puissance, sociabilité et parenté*, Rouen, n° 148, 1988, p. 145-153.

raisonnement pour l'espace privé dans ces siècles si religieux, seul l'espace public est concerné. Mais les hommes vont aller outre les recommandations religieuses. Les zones où les deux confessions se côtoient réellement sont rares. Avec l'édit d'Amboise, les deux confessions ne sont amenées à se côtoyer journalièrement que dans une ville par bailliage et dans celles où le culte protestant est déjà célébré à la date du 7 mars 1563.

A l'automne 1567 et durant l'été 1568, Caen, Montélimar, Nyons, Orange et d'autres villes concluent des « pactes d'amitié<sup>472</sup> » solennels. Les habitants tentent par ce biais de prévenir le retour de la guerre civile. Membres des instances de gouvernement, clergés, marchands, artisans et autres petits officiers locaux s'engagent à maintenir entre eux la concorde. Ils réaffirment leur solidarité vis-à-vis des menaces extérieures ou de nature confessionnelle ainsi que la cohésion financière et militaire de la ville. Les pactes reposent sur un engagement personnel et solennel des citoyens, aucune cérémonie ne vient l'acter. Le roi et ses décisions politiques servent de garant. La justice est donc considérée comme le meilleur moyen de résoudre les tensions interconfessionnelles. Le consensus politique est autonome et valorisé. Ces citoyens exaltent l'idée d'« amitié voisinale » et se reconnaissent tous sujets du royaume, bourgeois de leur ville. L'échec de ces initiatives locales et spontanées est dû au durcissement des affrontements religieux et à la fragilité intrinsèque de ces pactes. En effet, les pactes ne définissent pas clairement ce qu'ils créent et n'ont surtout aucune capacité à contraindre, ni même de garantie d'exécution. Preuve de la prise de conscience de la responsabilité partagée dans le maintien de cette concorde, ces pactes témoignent de la volonté de solidarité urbaine, de fraternité et de fidélité au roi. La volonté politique de vivre ensemble dans l'espace public est partagée par un grand nombre de Français. Les modalités pratiques de ce consensus engendrent heurts et querelles sans que le fond de la question religieuse concentre interrogations et requêtes de la part des sujets. En effet, les 150 cahiers de doléances du bailliage de Chartres rédigés à l'occasion de la préparation des Etats Généraux de Blois en 1576 démontrent que les préoccupations principales concernent essentiellement l'Eglise, la fiscalité, la justice et les gens de guerre (60 %). En moyenne, sept thèmes sont abordés par cahier. Selon l'étude de Jean-Marie Constant, 38 % des cahiers ne manifestent pas de sensibilité religieuse forte. Les cahiers ne traitant pas de

---

<sup>472</sup> Ce terme n'est pas endogène. Toutefois, la récurrence des termes d'amitié dans la trentaine de pacte d'amitié repérés à ce jour dans les archives explique la création de ce terme par les historiens. CHRISTIN, Olivier, *op. cit.*, p. 122-132.

Des exemples de pactes sont proposés p. 311-318. On peut ainsi citer l'exemple de Montélimar du 1<sup>er</sup> octobre 1567 : « Les. sire premier consul a remercié les assistans et néantmoins leur a remonstré quil fault principalement que la paix vienne de nous et quil est expédiant que tous ensemble sans différence de religion vivions en paix, amitié et fraternité perpétuelle comme vrayz citoyens tous d'une ville se maintiennent, gardent et deffendent les uns les autres soubz lobéissance de notre prince et Roy souverain et observant ses édictz. Et leur advenant si tous ne sont de cest advis et que tous ensemble respectivement ne passent telles promesses, soumission, conventions et obligations que si aucun de quelque religion que ce soye est offencé que tous ensemble se joignent pour fere fere réparation par justice de telle offance. Lors, tous les susnommés dung bon accord unanimement et nul discrepant en parole de vérité ont promis passé lesd. accords, conventions, promesse et garanties promectant le tout garder et entretenir et de sentraymer les uns avec les autres avec promesse aussi que de leur part ne daulcun deulx vienne ou sesmeuve aucune sédition, facherie, scandale [...] qui tend à perturbation du reppoz publiq. », Archives communales de Montélimar, BB 48, fol. 74-75, cité par CHRISTIN, Olivier, *op. cit.*, p. 312.

problèmes religieux sont à 80 % d'origine paysanne. Les vicaires ne condamnent jamais les protestants. Si 22 % des cahiers se déclarent contre la « diversité religieuse », 38 % sont « sans opinion » ou ne s'intéressent qu'aux problèmes matériels et 2 % se disent ouvertement de la Religion Prétendue Réformée<sup>473</sup>. Vivre en paix, amitié et fraternité, en parfaite concorde est non seulement souhaité par les instances politiques mais est également recherché par les sujets du royaume. La religion est pourtant un facteur fort de tensions violentes.

En 1591, François de Clary, avocat général du Grand Conseil, rédige les remontrances qui s'opposent à la réintégration de certains magistrats, coupables d'avoir soutenu la Ligue. Selon lui, les liens d'amitié expliquent l'engagement de certains dans le catholicisme militant. Toutefois, en tant qu'officiers du roi, leurs responsabilités publiques devaient avoir la primauté. Le cas de conscience est relevé mais François de Clary juge que l'intérêt public doit primer<sup>474</sup>.

L'Etat s'est maintenu malgré une concorde civile durement éprouvée pendant les années des guerres de religion. Depuis 1598, protestants et catholiques vivent ensemble dans un royaume en paix, quoique le préambule de l'Edit de Nantes prouve le souhait toujours aussi vif du retour de l'unité religieuse<sup>475</sup>.

La différence religieuse empêche-t-elle l'amitié ? Peut-on être ami avec un protestant ? La question est épineuse à plus d'un titre. Est-il possible de lier amitié sans risque de se voir attirer vers l'hérésie ou est-ce une manière de les convertir plus aisément ? Par sûreté, ne doit-on pas préférer éviter tout contact ? Tisser des relations avec un protestant, n'est-ce pas à coup sûr aller en Enfer ? Dans une société où les questions religieuses sont omniprésentes, ces interrogations ne sont pas anodines. L'interrogation se concentre naturellement sur les relations entre catholiques et protestants mais elle se pose aussi quant aux juifs et aux musulmans. Dans *La Nouvelle Atlantide* de Bacon (1561-1626), publiée en 1627, une amitié entre le narrateur chrétien et un juif circoncis est mentionnée : « Après cette fête, au bout de six ou sept jours, j'avais noué une relation étroite avec un marchand de cette ville, nommé Joabin. Il était juif et circoncis<sup>476</sup> ». Certes, ce juif ne tient pas de propos négatifs sur la théologie chrétienne et son discours général est modéré. De plus, dans les chansons de geste, des amitiés naissent parfois entre un chevalier sarrasin et un chrétien. Les qualités requises chez le

---

<sup>473</sup> Le bailli ordonne au syndic élu chaque année par ses pairs de convoquer l'assemblée de la communauté d'habitants pour rédiger un cahier de doléances et élire deux députés. Les résultats sont à peu près équivalents pour le bailliage de Troyes. Parmi ceux qui expriment des exigences spirituelles : 22 % sont des catholiques zélés contestant l'existence des protestants tandis que 32 % gardent le silence sur ce sujet. Les cahiers refusant la « diversité religieuse » sont rédigés à une écrasante majorité (80 %) par des paysans tandis que les silencieux sont les vicaires (40 %), les paysans (40 %), et les hommes de loi (20 %). CONSTANT, Jean-Marie, *Les Français pendant les guerres de religion*, Hachette Littératures, Paris, 2002, 332 p.

<sup>474</sup> François de Clary, juge-mage à Toulouse, maître des requêtes au Parlement de Paris et premier président du Parlement de Toulouse (1611-1615). POWIS, Jonathan, « Aristocratie et bureaucratie dans la France du XVI<sup>e</sup> siècle : Etat, office et patrimoine », in *L'Etat et les aristocraties. XI<sup>e</sup> -XVII<sup>e</sup> siècle France, Angleterre, Ecosse*, textes réunis par CONTAMINE, Philippe, Presses de l'Ecole Normale Supérieure, Paris, 1989, p. 231-246.

<sup>475</sup> MERLIN, Hélène, « L'Amitié entre le même et l'autre ou quand l'hétérogène devient principe constitutif de société », *XVII<sup>e</sup> siècle*, octobre-décembre, n° 205, 1999, p. 657-679.

<sup>476</sup> BACON, Francis, *La Nouvelle Atlantide*, Flammarion, Paris, 2000, p. 112 et suivantes.

musulman sont, outre la vaillance militaire et la bravoure, de grandes valeurs morales et de la loyauté, qui font souvent défaut chez les Sarrasins dans ces récits. Agissant sans trahison, avec un grand sens de l'honneur et de l'équité, ces Infidèles sont d'une grande beauté, preuve de la pureté de leur âme. Les Sarrasins et les Chrétiens s'admirent mutuellement mais soulignons que, dans ces récits, ces musulmans semblent attirés par le monde chrétien et n'en deviennent que plus dignes d'amitié<sup>477</sup>. De plus, ces hommes, juifs ou musulmans, ont une attitude des plus louables qui les distingue véritablement des autres membres de leur confession. On peut citer par exemple le juif de *La Nouvelle Atlantide* qui ne critique pas le dogme chrétien, ou les actions des chevaliers sarrasins comme Balan, Fierabras ou Karaeus, qui sont systématiquement toutes loyales et morales. Mais récit utopique et récit chevaleresque sont des œuvres de fiction. Qu'en est-il de la réalité ? Jean Marteilhe (1684-1777) s'est-il lié d'amitié avec un certain Isouf, ancien janissaire et galérien ?

Dans les espaces pluriconfessionnels, l'endogamie territoriale et religieuse reste très importante. La famille peut faire office de refuge pour les unions des minorités religieuses. Franchir la barrière confessionnelle, c'est transgresser une norme ; norme religieuse tout d'abord, norme sociale dans un second temps. C'est donner la possibilité à l'autre religion de s'implanter plus encore. Les mariages mixtes, entre 1 % et 6 % des couples aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, ne sont pas rares dans le royaume de France et ce malgré la législation. Ces unions sont motivées soit par l'absence de partenaire de sa propre religion, soit par la nécessité de pallier une relation charnelle quelque peu anticipée, soit la faible ou inexistante attention accordée à la différence religieuse. Épouser un partenaire d'une autre religion, est-ce une négation de son identité confessionnelle ou est-ce faire preuve d'une grande tolérance ? Le mariage mixte est une source de conflits potentiels relatifs au libre exercice de sa foi, à l'éducation religieuse des enfants mais aussi au regard d'autrui qui peut juger l'union comme créatrice de désordre social et qui peut provoquer une marginalisation sociale de ces couples<sup>478</sup>. Cette relative absence de mixité dans les unions se retrouve-t-elle dans les liens amicaux ? Les enjeux sont de toute autre nature : la cristallisation des conflits confessionnels dans l'éducation religieuse des descendants est évitée lorsqu'il s'agit d'une relation amicale. Toutefois, se pose tout de même la possible influence de l'un sur l'autre ; l'un peut par son ascendant provoquer une conversion. Houdry vitupère bien contre la propagation grâce à l'amitié de l'hérésie mais le clergé catholique n'invite pas ses fidèles à utiliser l'amitié pour ramener dans le droit chemin les protestants. Jamais l'ami ne convertit son *alter ego* qui se serait fourvoyé ; il l'invite à revenir dans le droit chemin, tente de préserver son salut lorsque l'agonie débute mais ne va pas au-delà. L'ami ne se substitue pas au clergé, qui seul peut se lancer dans un discours théologique à même de convaincre les plus récalcitrants. De plus, si la question de l'endogamie religieuse est de mise pour les couples, l'absence de ségrégation spatiale et professionnelle entre protestants et catholiques amènent à des

---

<sup>477</sup> LEGROS, Huguette, *L'Amitié dans les chansons de geste à l'époque romane*, Publications de l'Université de Provence, Aix en Provence, 2001, p. 158-165.

<sup>478</sup> JALABERT, Laurent, *Catholiques et protestants sur la rive gauche du Rhin. Droits, confessions et coexistence confessionnelle de 1648 à 1789*, thèse de doctorat d'histoire, Nancy 2, 2006, 587 p. Voir également FRANCOIS, Etienne, *Protestants et catholiques en Allemagne, identité et pluralisme*, Augsburg, 1648-1806, A. Michel, Paris, 1993, 391 p.

échanges réguliers et nombreux entre les membres des diverses communautés religieuses et dès lors à des histoires d'amitiés. D'ailleurs, on voit apparaître des élans d'amitié justement en réaction au comportement abject des dragons. Ainsi, lors des premières dragonnades de 1681, Jean Migault (v.1645-1703), maître d'école dans le Poitou, bénéficie de l'aide du vicaire et explique à ces enfants que ce religieux « qui pour lors était audit Mougou et qui servait pour le prieur absent, était fort de [s]es amis et honnête homme. Entendant raconter le grand désordre qui était chez [eux], et comme on traitait [sa femme, leur mère], fut touché de compassion, et, quittant toute compagnie, y vint et parla à ces impitoyables, les pria et les conjura de la faire pas souffrir davantage, et, pour l'arracher de leurs mains, il la leur demanda en garde, avec promesse de la convertir et leur remettre ensuite<sup>479</sup>. » Plus tard, en 1685, Jean Migault souligne de nouveau la bonne action d'un catholique vis-à-vis d'un protestant : « De là, nous fûmes chez M. de Puy-Arnault, et nous y séjournâmes deux jours aussi ou peu plus, et ce fut là que nous apprîmes qu'en la province du Poitou principalement les dragons logeaient chez les gentilshommes. Quelqu'ami dudit sieur de Puy-Arnault le fit avertir secrètement (et ce fut un papiste dudit Saint-Jean), d'ôter de sa maison ce qu'il y avait de plus considérable<sup>480</sup>. » La différence religieuse n'empêche pas de donner quelques conseils et informations. On soulignera également que cette question des liens entre catholiques et réformés dépasse le strict cadre religieux. En effet, les actes législatifs modifient constamment le statut des protestants : après la révocation de l'Edit de Nantes, leur présence même dans le royaume est contraire à la loi et pourtant des liens d'amitié perdurent.

Chez les protestants, Jean Migault (v.1645-1703), Isaac Dumont de Bostaquet (1632-1709) ou Jean Marteilhe (1684-1777), qui ont vécu l'exil, les dragonnades, l'emprisonnement du fait de la révocation de l'édit de Nantes, on ne remarque aucune animosité envers les catholiques. Pourtant la différence de religion n'est pas niée. Le protestant Jean Marteilhe se lie d'amitié avec le catholique Jean Goujon. « Le mousse du paillot, qui était un forçat avec lequel j'avais déjà contracté amitié depuis deux ou trois ans, quoiqu'il fût papiste, était un jeune homme d'environ vingt-trois à vingt-quatre ans, joli garçon, fils d'un bon gentilhomme de la province du Limousin, et qui était aux galères plutôt pour un trait de jeunesse que pour crimes odieux. Il se nommait Goujon<sup>481</sup>. » Même si certains catholiques profitent de la situation engendrée par les dragonnades pour acheter des meubles saisis chez des protestants à bas prix, ce n'est pas la religion qui les distingue aux yeux de Migault mais leur rapacité. Ces exilés posent-ils un autre regard sur l'amitié ? Les concernant on peut remarquer que ce sont eux qui font le plus facilement

<sup>479</sup> KRUMENACKER, Yves, *Journal de Jean Migault ou malheurs d'une famille protestante du Poitou victime de la révocation de l'édit de Nantes (1682-1689)*, Les éditions de Paris, Paris, 1995, p. 33.

Jean Migault (v. 1645-1703) est un protestant du Poitou. Maître d'école, il a vécu les dragonnades de 1681 et 1685. Marié en 1663, il est à la tête d'une famille de onze enfants vivants en 1680. Emprisonné, il parvient à s'enfuir en Hollande où il s'établit en 1689 et où il écrit le récit des persécutions et des péripéties de sa fuite. Ce journal ne faisait pas partie de notre corpus d'origine, mais l'intérêt évident de son écrit a motivé son utilisation.

<sup>480</sup> *Ibidem*, p. 61-62.

<sup>481</sup> MARTEILHE, Jean, *Mémoires d'un galérien du Roi-Soleil*, Mercure de France, Paris, 1982, p. 144.

mention des amies et ami(e)s de leur épouse et filles. Dans ses *Mémoires*, Isaac Dumont de Bostaquet (1632-1709) fait assez souvent mention des amies de son épouse et de ses filles. Un autre écrit du for privé adopte la même attitude vis-à-vis des amitiés féminines. Il s'agit encore une fois d'un protestant de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, Jean Migault (v.1645-1703). Toutefois, ce n'est pas *a priori* la religion qui invite à une meilleure considération des amitiés vécues avec et par des femmes mais les circonstances. En effet, l'autre point commun de ces deux hommes est d'avoir fui pour vivre leur religion pleinement. Marié en 1663, veuf en 1683, ayant onze enfants vivants en 1680 dont de très jeunes enfants, Jean Migault a vécu durant les dragonnades de 1681 et 1685 et a choisi de fuir en Hollande, où il s'établit et rédige le récit de ses persécutions et de sa fuite en plusieurs copies pour ses enfants. Les dangers permettent-ils de faire apparaître plus aisément des rapports sociaux existants mais tus par la misogynie de bon aloi ? En effet, dans le récit des malheurs de sa famille, Jean Migault écrit : « L'aînée, comme j'ai dit, était allée dans le Poitou. Elle s'y cacha plus aisément, attendu les amis et les habitudes qu'elle y avait en divers lieux. » Et encore : « Pour abréger, le 18 avril, jour de Pâques, je fus éveillé avant le soleil levé par un jeune homme que je ne connaissais point. Il me dit à l'oreille que trois demoiselles de mes amies, qui sont M<sup>elles</sup> de la Porte, le Boîteux et Petiteau, me priaient de me trouver au plus matin avec lui dans une maison qu'il me marqua, et ce pour aider à composer une assemblée qui voulait prier Dieu ensemble, et que j'étais prié pour y faire la lecture<sup>482</sup>. » Non seulement sa fille a entretenu des liens d'amitié avec des hommes mais Jean Migault aussi a noué des relations de ce type avec des membres du sexe opposé. Ces amitiés sont présentes dans le *Journal* car elles remplissent un rôle véritablement utiles : elles assurent la survie de l'auteur et de sa famille.

Si certains protestants ou catholiques semblent avoir tissés des liens amicaux et s'être entraïdés même pendant les dragonnades, quelle est l'opinion des religieux ?

Si tout est commun entre amis, les crimes ne peuvent être partagés, car la fidélité due à Dieu implique certaines limites. Houdry (1630-1729) rappelle que ceci « fait dire communément que l'amitié ne doit aller que jusqu'aux autels et ne passer pas plus avant : *Amicus usque ad aras* ; c'est-à-dire que doit servir son ami en tout ce qui n'est point contre la vertu et contre les devoirs de la religion, puisqu'il faudrait plutôt sacrifier et les amis et les amitiés sur ces mêmes autels, que de rompre avec Dieu qui a bien daigné lui-même honorer un véritable chrétien de son amitié<sup>483</sup>. » Les actions du catholique ne doivent jamais attirer sur lui l'inimitié de Dieu, même pour un ami. D'ailleurs, les philosophes placent le crime comme borne à l'amitié<sup>484</sup>. Ces amitiés créées par l'appartenance à un même parti, ces « amitiés de cabale », par leur logique de fonctionnement, pour se défendre et se maintenir, sont « également dangereuses à l'Etat et à la religion<sup>485</sup> ». Finalement, l'hérésie protestante n'a essaimé que par ces amitiés. « Or, cette amitié factieuse, ennemie de Dieu et des hommes, est l'écueil ordinaire des personnes intéressées, qui ne cherchent que les moyens de se pousser dans le monde, et de se distinguer de la foule des autres ; c'est pourquoi, comme elles se pourraient

<sup>482</sup> KRUMENACKER, Yves, *op. cit.*, p. 77 et 105.

<sup>483</sup> HOUDRY, Vincent, « De l'amitié », in MIGNE, Jacques Paul, l'abbé, *Collection intégrale et universelle des Orateurs sacrés*, tome XXXVI, Paris, 1854, p. 460.

<sup>484</sup> *Ibidem*, p. 451- 465.

<sup>485</sup> *Ibidem*, p. 456.

réussir toutes seules, elles se lient à tous ceux qui les peuvent aider dans leurs desseins, elles donnent aveuglément dans tous leurs sentiments, et épousent toutes leurs passions, jusqu'à déclarer la guerre à la vérité, comme on l'a vu dans tous les hérétiques, dont le schisme n'a commencé que par une cabale de gens qui trouvaient les mêmes intérêts à défendre leurs erreurs<sup>486</sup>. » Raison de plus pour s'assurer de la probité des amitiés naissantes.

Saint-Evremond (1614-1713) rappelle que l'union des volontés ne signifie en rien l'union des opinions. Selon lui, l'amitié peut souffrir alors une différence de religion. Il se permet même de rappeler qu'au sein d'une même confession, certains craignent tout de Dieu, tandis que d'autres espèrent tout de sa bonté. D'ailleurs, durant la conférence de Renaudot non datée portant sur l'amitié, vers 1639-1642, le cinquième conférencier affirme que la religion est indifférente aux questions de vertu, d'amitié et de concorde. L'amitié est tout à fait plausible entre des personnes de confession différente et l'amitié religieuse n'est ni supérieure à l'amitié morale, ni restrictive à elle-même : « Le 5. dist : Que l'amitié est naturelle, spirituelle ou morale. La naturelle est entre le père & les enfans, les frères & sœurs, le mary & la femme, & entre les parens ou alliez : la spirituelle entre ceux qui professent une mesme Loy & Religion, telle qu'est celle des Chrétiens & des Religieux : la morale, entre ceux qui s'unissent par le moyen de la vertu, telle qu'estoit l'amitié de Thésée & Pirithous, d'Oreste & Pilade, de Damon et Pythias, Aenée & Achate, Achille & Patrocle, Ionathan & David, & si peu d'autres, que plusieurs ont creu que l'amitié parfaite estoit une idée du genre des choses que l'on représente aux hommes comme un but & un blanc pour y viser, duquel ils approchent bien, mais ny donnent jamais : tel qu'est l'Orateur parfait. Elle consiste seulement dans l'union des volontez, et non en celle des entendemens, parce que je puis avoir une opinion différence de celle de mon amy sans offenser nostre amitié, mais non pas une volonté différente. Et comme l'honnesteté n'oste point la piété, ny la piété l'honnesteté : ainsi l'amitié spirituelle & morale ne se détruisent point l'une & l'autre. Car je puis aymer quelqu'un moralement que je n'aimeray point spirituellement : c'est-à-dire, je puis conspirer avec luy dans les exercices de l'honnesteté, bien que je diffère en ceux de la piété<sup>487</sup>. » Cette affirmation est l'exact contre-pied des idées défendues par les religieux, surtout dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Par exemple, pour Bourdaloue (1632-1704), l'amitié se doit d'être conforme à la raison et à la religion. On ne peut rester ami avec un homme qui s'obstine dans les vices.

Toutefois, les amitiés existent bien entre protestants et catholiques au-delà de la stricte barrière confessionnelle.

Marie Du Bois (1601-1679), valet de chambre de Louis XIII puis de Louis XIV (1634-1671), partage son temps entre son service à la cour et de longs séjours sur ses terres de Couture. Il tient toute sa vie « une espèce de journal » sur deux grands registres dont seul le second a été conservé. Il couvre les années 1647-1671 avec quelques retours sur le passé. Écrit fascinant car il est précis et concret. Marie Du Bois utilise très

---

<sup>486</sup> *Ibidem*, p. 457.

<sup>487</sup> RENAUDOT, Théophraste, RENAUDOT, Eusèbe, RENAUDOT, Isaac, *Recueil général des questions traitées ès Conférences du Bureau d'Adresse, sur toutes sortes de Matières ; Par les plus beaux esprits de ce temps*, tome 1, p. 643-650.

souvent le discours direct, ouvrant les guillemets et restituant les dialogues. Il est au centre de ses notes, évoquant presque jour après jour en certaines périodes, surtout lorsqu'il est à la cour, ses activités, ses rencontres et ses déplacements. Dans la nuit du 6 au 7 janvier 1649, sa mère est à l'agonie : « Cette bonne femme consolait tout le monde et faisait voir la satisfaction de son esprit, comme si elle eût déjà commencé de jouir des délices célestes. Or je voyais que de temps en temps elle était comme dans une douce agonie, ce qui m'obligeait à lui dire toutes les belles choses qu'il m'était possible pour la clouer de toutes mes forces à Dieu. [...] Je l'allais ainsi entretenant, voyant qu'elle prenait plaisir à m'entendre, en s'en lassant nullement. Et il me souvient qu'en suite de ce discours, je lui disais : " Quelle obligation pensez-vous que j'aie à Dieu de m'avoir fait naître de père et mère bons catholiques, et à vous ma bonne mère, de m'avoir instruit dans la crainte de Dieu et qui m'avez fait sucer avec le lait les saints commandements de la vraie Eglise ? C'est une obligation que je vous ai si grande que je n'ai pas de parole pour vous la bien expliquer, puisqu'elle me donne à moi et aux miens la grâce de Dieu en ce monde et en l'autre la vie éternelle." Il faut que je dise, en ce rencontre, à ma postérité que je leur défens (sic) absolument de jamais contracter aucune amitié, ni faire aucune alliance, pour quelque cause ni raison qui puisse être, avec aucun hérétique ni impie, sachant bien que ce sont les vrais ennemis de Jésus et de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, qui est notre salut, et, sans lequel Jésus et sa sainte Eglise, il est du tout impossible d'arriver au royaume de Dieu<sup>488</sup>. » Marie Du Bois narre l'agonie de sa mère et en profite pour signaler à sa descendance l'interdiction formelle de lier un quelconque lien d'amitié avec un hérétique au risque d'aller en Enfer. Pourtant, quatre mois plus tard, il écrit : « Etant à Amiens, j'appris que M. Martin, ci-devant ministre à Montoire, s'était converti, sa femme et ses enfants, ce qui me tira des larmes de joie. Dieu me donna la pensée de faire quelque chose pour lui, de sorte que j'obtins, avec grande facilité, de la reine un brevet d'une pension de six cent livres, que j'apportai à Paris à M. Arnoul, son cousin germain, qui la fit ensuite expédier, et dont le cher ami, M. Martin, est servi. Je loue Dieu de tout mon cœur de ce qu'il se voulut servir de moi en cela<sup>489</sup>. » Le voici donc donnant le nom d'ami à un converti de fraîche date. Grâce à cette courte mention, on sait que Marie De Bois entretenait vraisemblablement des relations avec Monsieur Martin et qu'il espérait le convertir. C'est chose faite. Le nommait-il déjà ami auparavant ? On peut le supposer. Mais si un certain doute est permis avec Monsieur Martin, ce n'est pas le cas de sa relation entretenue avec son voisin. En effet, en avril 1661, Marie Du Bois affirme à l'occasion de la maladie de son voisin Georges Ridouet, seigneur de Sancé et de la Denisière en Couture, « je lui devais en ce rencontre (sic), à la réserve toujours de la religion. [...] Le troisième jour de sa maladie, je le fus voir. Entrant dans sa chambre, il me tendit la main et me dit : " Mon ami, je suis malade. " Après les civilités rendues, je le considérai, et, connaissant dans son pouls et à son visage qu'effectivement il était mal, je lui dis : " Si vous me vouliez croire, vous enverriez quérir un médecin, mais, bien plus, je vous assure que Dieu vous donnera autant de lumières que vous en avez besoin pour votre salut ; ne les refusez pas ; servez-vous de la grâce,

---

<sup>488</sup> DU BOIS, Marie, *Moi, Marie Du Bois, gentilhomme vendômois valet de chambre de Louis XIV*, éditions Apogée, Rennes, 1994, p. 71-72.

<sup>489</sup> *Ibidem*, p. 77.



je vous en prie. " Il me dit : " Ainsi ferais-je. " Et alors il commença comme un acte de contrition. Il était fort observé par Mme de Sancé et sa femme de chambre, nommée Suzanne, toutes deux dans une opinâtreté horrible de l'hérésie. Le lendemain, j'appris sa maladie et ce qui s'était passé à M. de Girardet et le pria de pousser à la roue. Mais ni lui, ni moi [ne] retrouvâmes plus le lieu de lui pouvoir parler. Même, la dernière fois que je fus à la Denisière, Mme de Sancé me fit connaître qu'elle n'approuvait pas que je le visse. Et aussitôt, il se mit entre les mains d'un ministre, nommé Lerpinière, ce qui m'obligea de n'y plus retourner du tout, sachant bien qu'il ne nous est pas permis sans péril de nous mêler avec ces malheureux-là. Ce ministre lui fit amener tous ses enfants, qui étaient, comme je crois, au nombre de huit. Il leur parla de cette sorte : " Mes enfants, je vous donne ma bénédiction, à condition que vous vivrez et mourrez dans ma religion ; et, si vous la changez, je veux aussi que ma bénédiction se change sur vous en malédiction. " Ces paroles me donnèrent de l'horreur, et cette pensée ne peut aussi venir que de l'enfer. Il mourut dans ce désordre. Le voyant mort, ils se trouvèrent embarrassés de ce malheureux corps et conclurent de l'enterrer dans une cave qui est dans le jardin, que le défunt avait fait faire pour ses enfants. Néanmoins, M. le marquis de Cogners, son cousin germain, dit à Mme de Sancé qu'il croyait que feu son cousin l'avait fait faire pour y faire sa sépulture (autant que celle) de sa famille. A quoi Mme de Sancé s'opposa, disant qu'elle n'oserait pas y rentrer après. Et [elle] pria qu'il fut mené à Montoire dans leur cimetière, ce qui fut fait. Le mercredi 27 avril, il fit assez beau le matin. Sur les dix à onze heures du matin, dans le moment que six hommes prirent le corps dans sa chambre pour le porter dans le carrosse qui était dans la cour, le ciel se couvrit, et [il] s'éleva une tempête si noire et si furieuse de grêle, de pluie et de vent, que ceux qui le portaient ne voyaient goutte, et elle leur arracha ce malheureux corps des mains et le jeta dans la bourbe. Ils le ramassèrent comme ils purent et le mirent dans le carrosse. [...] Ils passèrent par le chemin de La Chartre à Montoire. J'étais à la fenêtre de ma chambre ; je les vis passer avec double déplaisir, car dans cet instant le grêle hacha mes arbres, où j'eus beaucoup de regret. Ce temps désespéré les accompagna jusqu'à Montoire, arrachant et désespérant les arbres, par où ils passaient. Etant arrivé proche de leur cimetière, l'on sortit ce corps du carrosse pour le porter en terre. La tempête l'arracha encore une fois des mains de ceux qui le portaient, et le bouleversa au point que le corps sortit quasi du cercueil. Il se trouva à cet enterrement quasi tous les enfants de Montoire, qui faisaient un grand bruit. Et, tout devant le marquis de Cogners et le peu de huguenots qui l'avaient accompagné, ces enfants firent leurs ordures sur cette fosse, et ceux qui n'en avaient pas envie allaient quérir de la bourbe qu'ils jetaient sur sa fosse. Dieu fit bien voir par toutes ces marques que ce malheureux homme-là était mort dans sa disgrâce et que les hérétiques sont ses vrais ennemis<sup>490</sup>. » Il s'agit d'une amitié contractée avec un protestant qui, au moment de son trépas, amène Marie Du Bois, bon catholique, à tenter d'assurer le salut de l'âme de son voisin et ami. Son échec est amer, la faute de l'entourage qui isole le mourant de la bonne parole est soulignée tout comme l'entêtement du mourant. Les Cieux se déchaînent, preuve pour l'auteur que les protestants sont punis.

---

<sup>490</sup> *Ibidem*, p. 121-123.

Marie Du Bois apparaît dans son écrit comme un homme pieux, fidèle au dogme catholique qui œuvre pour la conversion des protestants et les en félicite. Contrairement à ce qu'il enjoint à ses enfants, il a tissé des liens d'amitié avec des protestants. La tension est forte entre ce que la morale chrétienne veut, ce qu'elle induit en terme de comportement et ce que les pratiques sociales impliquent. La mort cristallise les tensions et oblige à faire correspondre, devant l'urgence, sa piété et son action. Les liens de sociabilité prévalent donc sur le sentiment religieux. On se dit être de bons amis, la question religieuse n'intervient qu'à l'article de la mort. C'est d'ailleurs à la mort, la sienne, celle de la mère, celle de l'ami, qu'on se plaît à réaffirmer son appartenance au dogme. A la mort de l'ami, on réaffirme sa catholicité. N'est-ce pas ce que fait Montaigne dans la lettre écrite à son père relative à la mort de La Boétie ?

Mais est-ce à l'amitié que la conversion la plus célèbre du XVII<sup>e</sup> siècle est due ?

Le 13 octobre 1668, Turenne (1611-1675), qui a commencé à avoir des interrogations religieuses vers 1654-1658 et surtout dès 1659, se convertit : « Je crois que voici le lieu de parler de la conversion de M. de Turenne. Elle a fait tant de bruit dans le monde ; les catholiques en ont été si aises, et les protestants si fâchés, qu'il faut apprendre aux uns et aux autres la vérité d'un fait dont on a parlé si diversement. Jurieu et quelques autres ministres ont osé dire qu'il avait changé de religion par politique ; mais en le disant ils se sont exposés à la risée de tout le monde, qui a su qu'à la paix des Pyrénées le cardinal Mazarin, ne sachant quelle récompense procurer à M. de Turenne pour les grands services qu'ils avaient rendus à l'Etat, lu offrit l'épée de connétable pourvu qu'il se fît catholique<sup>491</sup>. L'accommodement de M. le prince n'était pas encore fait, et le cardinal n'eût peut-être pas été fâché de le mortifier encore : mais M. de Turenne en fait de religion ne se conduisait pas par des vues humaines ; et, se voyant attaqué d'une manière si forte, il se roidit contre la grâce qui voulait l'éclairer, et demeura encore plusieurs années dans l'incertitude. Il avait toute sa vie aimé à parler de religion, dans l'espérance de trouver la véritable en la cherchant. Il me souvient à ce propos d'avoir ouï dire au cardinal de Bouillon qu'un jour M. de Turenne s'étant trouvé dans son cabinet avec M. de Belinghen et Van-Beuning, ambassadeur de Hollande, après avoir beaucoup parlé de religion, Van-Beuning avoua que s'il était bien persuadé qu'il n'y eût qu'une religion de bonne, il choisirait la catholique ; mais qu'il croyait qu'on pouvait aller au Ciel par différents chemins " Si je croyais comme vous, lui dit M. de Turenne, je serais bientôt catholique. Ne faut-il pas toujours aller au plus sûr ? " Il sentait assez souvent qu'il manquait quelque chose à la doctrine qu'on lui avait enseignée dans son enfance. Ses premiers préjugés contre la religion catholique s'étaient évanouis par la conversation de quelques évêques de ses amis : M. de Choiseul, évêque de Tournai, et M. Vialart, évêque de Chalons, l'avaient embarrassé ; l'abbé Bossuet, depuis évêque de Condom, et enfin de Meaux, l'avait peut-être ébranlé par quelques-uns de ses sermons, ou dans une conversation qu'il eut avec lui chez madame de Longueville devant sa conversion ; le duc d'Albret son neveu, nouveau docteur, et frais sur ces matières, lui en avait parlé cent fois. Enfin le moment arriva ; et, sans le dire à personne, sans sonner la trompette, sans ostentation, et seulement pour le salut de son âme, il fit son abjuration dans la chapelle

---

<sup>491</sup> Turenne reçoit le gouvernement du Limousin. BERENGER, Jean, *Turenne*, Fayard, Paris, p. 337-338.

particulière de l'Archevêché, entre les mains de M. de Péréfixe, dans un temps où toutes les raisons mondaines semblaient s'y opposer. Il vit fort bien qu'il se confondait par là dans la foule des courtisans qu'on méprise, parce que l'on ne les craint pas ; au lieu que, demeurant huguenot, il se voyait à la tête d'un parti autrefois si puissant, et qui ferait les derniers efforts pour se soutenir jusqu'à la fin. Ainsi sa conversion fut sincère ; et la meilleure preuve qu'il en donna fut le zèle qui le dévorait pour le salut de ses frères errants<sup>492</sup>. Il dit à l'évêque de Condom, avec lequel il fit depuis une amitié très intime, que la plupart des huguenots ne se convertissaient pas, faute d'entendre la véritable doctrine de l'Eglise catholique ; et lui donna peut-être les premières vues qui ont produit le livre admirable de l'Exposition de la Foi<sup>493</sup>, en lui exposant les articles qui lui avaient fait le plus de peine, et qui ne lui en faisaient plus de la manière dont l'évêque de Condom les expliquait. Je n'oublierai pas que M. de Turenne ayant pris sa dernière résolution de se convertir, dit un matin au duc d'Albret : " Vous allez être bien aise et bien fâché ; je vais me faire catholique : et je vous en ai fait le secret, de peur qu'on ne dise que vous m'avez converti. Je voudrai, si cela se pouvait, que personne ne le sût ; et je veux trouver un simple prêtre qui reçoive mon abjuration. " Le duc d'Albret l'assura que sa joie étouffait en lui tout autre sentiment ; mais qu'il le suppliait de se souvenir que M. l'archevêque de Paris était son pasteur, et qu'il devrait aller recevoir ses instructions, quand même il ne serait pas autant de leurs amis qu'il l'était. Il y alla, et dit son abjuration entre ses mains le lendemain, en présence de Perthuis, capitaine de ses gardes, de Desroziers son maître d'hôtel, et de Duhault son premier valet de chambre, tous trois catholiques, qui fondaient en larmes en voyant leur maître rentrer dans le bon chemin. M. Boucherat et M. l'abbé Le Sauvage y furent aussi présents : je ne sais pas pourquoi le duc d'Albret ne s'y trouva pas. M. de Turenne n'était pas alors en faveur. La campagne de 1667 avait été trop brillante pour lui : les ministres s'étaient réunis contre un si grand crédit naissant<sup>494</sup> ; [...]. Son crédit recommença en 1670, lorsque le Roi ayant pris la résolution secrète de faire la guerre aux Hollandais, envoya Madame en Angleterre signer le traité avec le Roi son frère. Il n'y eut dans le secret que cette princesse et M. de Turenne. Mais il faut avouer qu'en cette occasion ce grand homme fit une faute impardonnable : il dit à sa maîtresse le secret de son maître<sup>495</sup>. » Ce n'est donc, d'après ce récit, ni par amitié ni par calcul politique, mais par une conviction profonde et grâce à des discussions à caractère théologique, que Turenne s'est converti. Ces conversations renforcent même ses nouvelles convictions. Choisy tente de démontrer l'absence totale de calcul et de manipulation de la part du soldat. La conversion n'est donc pas du ressort de l'ami. Mais la religion, contrairement à ce que les ecclésiastiques prêchent, n'est pas un empêchement majeur d'amitié.

---

<sup>492</sup> Certains coreligionnaires vont douter de sa sincérité et l'accuser de succomber à la faiblesse. On l'accuse de s'être converti pour devenir chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, pour devenir connétable, par amour pour Madame de Coëtquen ou par calcul politique. BERENGER, Jean, *op. cit.*, p. 459.

<sup>493</sup> Publié en 1671, Turenne l'a lu en manuscrit. BERENGER, Jean, *op. cit.*, p. 497.

<sup>494</sup> Notamment Louvois. BERENGER, Jean, *op. cit.*, p. 390-391.

<sup>495</sup> CHOISY, François-Timoléon de, l'abbé, *Mémoires de l'abbé de Choisy*, Mercure de France, Paris, 1966, p. 360-363.

A ce sujet, citons le très beau cas d'Isaac Dumont de Bostaquet. En 1672-1673, avant de mourir, au cours d'un repas de noces, Monsieur de Montulé, lieutenant des gardes de M. de Montausier, invite Bostaquet (1632-1709) à se remarier. Ce dernier lui répond en riant. « Si cette pensée me venoit jamais, ce seroit pour sa veuve lorsqu'il seroit mort », écrit-il. « [Monsieur de Montulé] me répondit en m'embrassant qu'il me la donnoit par testament de tout son cœur, étant le meilleur de ses amis. Cette mort qui s'ensuivit quelques jours après donna lieu cinq ou six mois après de dire dans le monde que j'allois épouser Madame de Montulé. Elle étoit encore jeune, assez riche et point d'enfants. Plusieurs de mes amis m'en firent compliment dont je me défendis comme d'une chose à laquelle je n'avois jamais pensé et que la différence des religions rendroit toujours impossible, outre que pour lors je ne croyois personne capable de me consoler de ma perte ni de la réparer. M. de Montulé avoit succédé au gouvernement de Dieppe à M. de Montigny avec lequel j'avois été très bien. Il étoit de père en fils ami de ma famille et de celle de Tibermont. Les biens considérables qu'elle possédoit lui rendoient nécessaire l'amitié du gouverneur de Dieppe, et comme j'en possédois une partie comme tuteur de mes enfants, je me fis un grand plaisir de voir M. de Tierceville remplir la place de Montulé<sup>496</sup>. » La religion n'est ici pas un obstacle aux relations. Un catholique se dit lié d'amitié avec Isaac Dumont de Bostaquet, protestant, le « meilleur de ses amis » et n'hésite pas à lui confier en public son épouse, par testament. Il propose donc un accord non seulement oral et tacite mais aussi ferme, définitif et légal. Soulignons au passage que les deux hommes, de confession différente, sont invités à célébrer l'union d'un couple, dont on ignore certes la religion, mais qui n'est forcément pas de la confession d'un des deux protagonistes. Voisins ou/et amis, ils sont invités. Ce qui pourrait n'être qu'une boutade avait suffisamment de valeur aux yeux des convives pour être de nouveau d'actualité au décès de l'époux. Les amis ne jugeraient pas le nouveau couple d'un mauvais œil. Il est vrai que la jeune femme n'a pas encore d'enfant, ce qui enlève l'épineux problème de leur éducation religieuse, si le mariage devait avoir lieu. La différence de religion empêche le mariage, car l'union de type mixte est en théorie interdite<sup>497</sup>. Toutefois, un système de dispense est possible. En outre, l'idée d'abandonner sa religion pour épouser la jeune veuve n'effleure pas Isaac Dumont de Bostaquet, qui émigre pour sa foi. Mais le mémorialiste évoque un autre obstacle, et c'est ce dernier par sa mention même qui est le plus important aux yeux de leur auteur.

La transgression de la part de l'individu de la loi de l'Etat au nom de l'amitié s'effectue dans un contexte toujours jugé particulier ; il faut défendre l'honneur de son ami accusé ou déshonoré, les circonstances sont difficiles. Quant à la différence de religion, c'est un interdit de principe. Ce frein à l'amitié est relevé et immédiatement contourné car les implications diverses de chaque individu tant politiques que sociales sont trop complexes pour ériger la différence religieuse en barrière insurmontable. Le principal est de savoir préserver ses proches et de protéger ses intérêts en assurant ceux de ses amis. Ces transgressions interviennent entre individus au mépris des lois tant politiques que

---

<sup>496</sup> DUMONT DE BOSTAQUET, Isaac, *op. cit.*, p. 97.

<sup>497</sup> Sur les mariages mixtes, voir JALABERT, Laurent, *Catholiques et protestants sur la rive gauche du Rhin. Droits, confessions et coexistence confessionnelle de 1648 à 1789*, thèse de doctorat d'histoire, Nancy 2, 2006, p. 442-450.

religieuses. L'individu met donc en concurrence les lois et sa morale. L'amitié peut entrer en concurrence avec d'autres notions politiques et religieuses, qui se veulent pourtant prééminentes, comme la concorde ou la charité

## II. L'ami et le roi

Suite aux barricades d'août 1648, en pleine Fronde, est imprimé en 1649 *Charmans effet des barricades*. L'auteur anonyme propose de bannir tout discours politique de la vie sociale afin d'assurer la concorde. Mais la démarche ne peut être féconde<sup>498</sup>. Eviter de discuter des problèmes ne fait que les masquer. Si l'amitié est un lien social exigeant réciprocité et fidélité, elle ne permet la concorde que si la confiance est suffisamment forte pour aborder les points de tension avec sérénité. Or, vivre ensemble est une problématique très politique. Selon le mythe de Protagoras, une communauté avec « harmonie et liens d'amitié » n'est pas une création de la Nature mais un don de Zeus<sup>499</sup>. Les philosophes, moralistes et autres ecclésiastiques des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles quant à eux se plaisent à rappeler combien les liens sociaux sont fondés sur la notion d'amitié et les efforts que cela implique. N'est-elle point un commerce général entre tous les hommes constituant la société ? La confiance dans autrui et l'amitié mutuelle sont le ciment de la société. C'est une institution sociale sans institution propre. Le vocabulaire est plus ou moins teinté d'affectivité selon le degré d'intimité. En effet, l'amitié dépasse le cadre privé purement amical. Le quatrième intervenant d'une conférence non datée du Bureau d'Adresse sur l'amitié rappelle que l'amitié est gardienne des sociétés, garante de la concorde : « Le 4. dict, Qu'il n'y a rien de comparable à l'amitié, qui est le sel & l'assaisonnement (sic) de la vie humaine, la gardienne des societez, & la plus agréable & douce consolation qui puissent avoir les gens d'honneur & vertueux<sup>500</sup> ». Elle nécessite de la vertu et est nécessaire dans les moments heureux comme dans les périodes difficiles. L'amitié relève pour l'intervenant de la vertu politique et de la cohésion sociale. Comme les vassaux avec le suzerain, comme le bon conseiller avec le roi, l'ami doit aide et conseil à son ami, pour qu'il prenne les bonnes décisions. Le félon ou le faux, par sa flatterie ou sa méchanceté, met en danger le bon gouvernement. L'entraide est un devoir moral.

Pour vivre ensemble en parfaite harmonie et sans aucune difficulté, intérêt public et privé devraient se confondre. Certains l'ont d'ailleurs pensé et imaginé. Grâce à la communauté des biens, à l'égalité et au partage du travail, la société d'*Utopia* accède au bonheur car l'intérêt privé se confond avec l'intérêt public. More résout ainsi le problème

---

<sup>498</sup> *Les Charmans effects des barricades ou l'amitié durable de la compagnie des frères bachiques de pique-nique*, en vers burlesque, suivi de *Privilèges et statuts de la compagnie de pique-nique*, Paris, 1649, 8 p.

<sup>499</sup> « Zeus alors, inquiet pour notre espèce menacée de disparaître, envoie Hermès porter aux hommes la pudeur et la justice, afin qu'il y eût dans les villes de l'harmonie et des liens créateurs d'amitié. », in PLATON, *Protagoras*, Les Belles Lettres, Paris, 1984, 322 c, p. 37.

<sup>500</sup> RENAUDOT, Théophraste, RENAUDOT, Eusèbe, RENAUDOT, Isaac, *Recueil général des questions traitées ès Conférences du Bureau d'Adresse, sur toutes sortes de Matières ; Par les plus beaux esprits de ce temps*, tome 2, p. 643-650.

de l'inévitable inadéquation entre les buts de l'individu et ceux de la communauté. D'ailleurs, les Utopiens ne peuvent rendre visite à un ami dans une autre ville sans autorisation. Le déplacement s'effectue toujours en groupe. N'est-ce pas une solution pour éviter de voir se nouer des amitiés particulières, à l'extérieur de la communauté et risquant de la mettre en péril ? Le groupe contrôle les relations pour assurer sa survie<sup>501</sup>. L'individu et le groupe ne font qu'un. Dans la réalité, c'est loin d'être le cas. Or, la volonté de vivre ensemble sans heurts interroge l'organisation et la nature des liens, qui sont entretenus entre et par l'autorité suprême et ses amis car, on l'a vu, l'amitié peut permettre la cohésion d'un groupe. Si la réflexion sur l'amitié plonge ses racines dans les communautés monastiques médiévales, c'est l'affirmation de l'Etat et du roi qui impulse un nouvel élan de réflexion aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Les rapports entre le roi et sa noblesse connaissent d'importantes modifications au cours de cette période. Le roi étant la clef de voûte du royaume les interactions amicales qu'il peut entretenir ne cessent pas d'être interrogées. Roi et néanmoins homme : comment le souverain peut-il vivre une amitié-dyade lorsque ses sujets ou du moins les nobles réclament pour eux-mêmes des démonstrations d'amitié de sa part ? L'amitié permet-elle toujours de répondre à la question du vivre-ensemble ? Par amitié, l'individu peut s'affranchir des règles politiques et religieuses qui s'appliquent personnellement. Mais l'amitié pousse aussi à outrepasser des limites qui sont celles d'entités structurantes. L'amitié est-elle une transgression perpétuelle ? Le roi, symbole de l'unité du royaume, est aux prises personnellement et politiquement, avec les contradictions de l'amitié. De François I<sup>er</sup> à Louis XIV, l'équilibre entre la personne privée et publique du roi s'est transformé et en parallèle une figure de l'ami s'est élaborée dans les écrits normatifs.

#### a. Le roi : individu et chef d'Etat : amitié privative ou privation d'amitié ?

Le roi domine toute la société et est garant de la concorde civile. De la façon dont il use des principes de concorde et d'amitié dépend la nature de l'équilibre social, de la paix dans le Royaume. Vie privée et vie publique se confondent parfaitement dans le cas du souverain. Les amitiés qu'il noue sont causes et symptômes des tensions à l'œuvre. Quelle place l'amitié peut-elle occuper pour le souverain ? Quel équilibre est-il préconisé ? Naturellement, le danger du clientélisme est patent, au risque de faire éclater la concorde civile. Le roi peut-il avoir pour ami un de ses sujets ? A-t-il le droit d'avoir des amis<sup>502</sup> ? Comment être sûr qu'il ne soit pas entouré de flatteurs ? Lorsque les Anciens

---

<sup>501</sup> Dans *L'Utopie* (1516), More (1478-1535) critique la société des Tudors, assoiffée par la quête du pouvoir. MORE, Thomas, *L'Utopie ou Le Traité de la meilleure forme de gouvernement*, Flammarion, Paris, 1987, p. 162.

<sup>502</sup> « Avoir des amis est une inclination si innocente et si nécessaire à l'homme, que Jésus-Christ, qui venait de réformer les inclinations vicieuses et les fausses nécessités, s'est fait à lui-même un plaisir et une espèce de besoin d'épancher son cœur sur quelqu'un plus familièrement que sur les autres. Après cet exemple de l'Homme-Dieu, que devons-nous craindre, Messieurs, en matière d'amitié ? Est-ce d'avoir des amis ? Non, mais d'en faire un mauvais choix, ou d'en faire un mauvais usage. », in LA RUE, Charles de, « Pour la fête de Saint Jean L'évangéliste », in MIGNE,

s'interrogent sur ces questions, ils se demandent si finalement l'amitié, si exigeante, est seulement possible. Aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, la difficulté majeure est d'établir des relations intimes sans être accusé de favoriser telle ou telle coterie et de mettre à mal l'unité générale. L'amitié est considérée comme nécessaire et vitale à tout être humain. Le roi étant un être humain, il ressent le besoin et le désir d'avoir des amis. Nul ne lui conteste ce droit et cette envie. Toutefois, parce qu'il est le souverain, la prudence est de mise. Le comportement du roi, son comportement vis-à-vis de ses sujets et ses amitiés sont les deux axes fondamentaux de la réflexion des Modernes.

Sous François I<sup>er</sup> (1494-1515-1547), le bon gouvernement repose sur une économie familiale de l'Etat. La faveur, à savoir la « situation de pouvoir informel ne reposant ni sur le statut social ni sur les charges officielles, mais sur un lien « dilectif » traduisant une relation volontaire et affective avec des personnages choisis<sup>503</sup> », est dispensée de façon harmonieuse et juste. La grâce du prince est partagée entre tous ses sujets, comme le père de famille répartit de façon juste biens et affections entre tous ses enfants. L'amitié du roi et leur avancement sont liés à leurs aptitudes morales et à leurs qualités. Toutefois, un prince ne peut être l'« ami » de son cuisinier et on conseille aux grands hommes de ne pas laisser leur familiarité s'étendre trop loin vers le bas. « Les dons circulent, générant, au moins temporairement, le langage de l'amitié<sup>504</sup> » à travers de larges réseaux. Cette image idéale du bon gouvernement est forgée pendant les premières années des guerres de religion<sup>505</sup>. Pour Erasme (1466/1469-1536), l'isolement du souverain orchestré par des flatteurs intéressés constitue le plus grave danger : « Aussi au milieu de toute leur félicité, les princes me paraissent très malheureux : ils n'ont personne de qui entendre la vérité, et sont forcés d'avoir des flatteurs en guise d'amis<sup>506</sup>. » Le roi se retrouve alors incapable de connaître la réalité. Le favori idéal de Guevara (v.1480-1545) est l'intermédiaire entre les courtisans et le prince pour l'obtention des faveurs et des honneurs, justement répartis. Mais la réalité paraît plus sombre. La vie à la cour et le clientélisme ont donné lieu à une abondante réflexion sur la flatterie. La cour est un monde d'apparence où l'on se montre sous son meilleur jour : galanterie, civilité, bonne mine et volonté de plaire sont de rigueur. Le courtisan se présente en homme honnête et prudent, sage et honorable. Mais la cour n'est qu'un monde égoïste où la médisance règne. Les courtisans frivoles et ambitieux dissimulent et montent des cabales. Tout n'est que flatterie, intérêt personnel, hypocrisie, mensonge, trahison, jalousie et luttes d'influences.

---

Jacques Paul, l'abbé, *Collection intégrale et universelle des Orateurs sacrés*, tome XXVIII, Paris, 1864, p. 412.

<sup>503</sup> LE ROUX, Nicolas, *La Faveur du roi. Mignons et courtisans au temps des derniers Valois (vers 1547- vers 1589)*, Champ Vallon, Seyssel, 2001, p. 11. Dilectif « peut qualifier toute relation impliquant à la fois un choix et un vécu affectif gratifiant pour ses agents », in MAISONNEUVE, Jean, LAMY, Lubomir, *Psycho-sociologie de l'amitié*, PUF, Paris, 1993, p. 18.

<sup>504</sup> ZEMON DAVIS, Nathalie, *Essai sur le don dans la France du XVI<sup>e</sup> siècle*, Seuil, Paris, 2003, p. 31-37.

<sup>505</sup> LA NOUE, François de, *Discours politique et militaire*, 1587, Sutcliffe, Genève, 1967, p. 61. Cité par LE ROUX, Nicolas *op. cit.*, p. 29.

<sup>506</sup> ERASME, *Erasme, Eloge de la folie*, Robert Laffont, Paris, 1992, p. 42-43.

Autour du Roi s'organise justement cette vie à la Cour. Le risque est donc bien grand de voir le roi trompé et isolé par le flatteur. Les théoriciens politiques se sont donc interrogés sur la meilleure configuration d'amitié possible pour le Roi et l'Etat.

Pour Claude de Seyssel (1450-1520), le roi doit se garder d'accorder trop de faveur à un seul homme. Il conseille d'élire un ami avec discernement tel le Christ avec saint Jean. Si les intérêts de l'Etat ne sont pas en jeu, l'affection pour des intimes ne pose pas de souci particulier<sup>507</sup>. Dans l'*Institution du Prince Chrétien*, Budé (1467-1540) (1547) précise que le roi peut avoir un vrai ami car il est à la fois personne privée et personne publique. Il cite Alexandre le Grand, qui entretenait deux amitiés, l'une avec Hephästion et l'autre avec Cratère, chacune satisfaisant une facette de sa personne. La théorie rappelle l'idée des deux corps du roi d'Ernst Kantorowicz. En fait, pour être guidé correctement, le roi doit s'entourer d'un bon gouvernement avec des conseillers choisis avec soin. Le Grand Conseil est tel le conseil des douze apôtres du Christ et des trois favoris, Pierre, Jean et Jacques. Plus le cercle est étroit, plus l'exigence de sagesse, d'expérience et de fidélité est importante.

Sous Henri II (1519-1547-1559) subsiste l'imaginaire de la concorde. La faveur royale unit le prince à l'ensemble des nobles. Anne de Montmorency (1493-1567) apparaît comme le premier favori. Vertueux et expérimenté, il cumule de nombreux honneurs et charges d'Etat et aide le souverain à administrer sagement le royaume. Chef de gouvernement, premier baron de France, son âge et son expérience militaire justifient sa position prééminente. Pourtant, dans le même temps, La Boétie (1530-1563) s'interroge explicitement sur la légitimité de la domination du souverain sur ses sujets dans le *Discours de la servitude volontaire* (1549 ?) et met en doute sa capacité à bien gouverner. Le pouvoir est décrit comme un système de domination fondé sur un réseau de relations interpersonnelles asymétriques et hiérarchisées, aux ressorts cachés, contraire au rôle public du souverain. Jacques de Rochemore, pour sa part, dédicace à Nîmes le 30 novembre 1556 au connétable de Montmorency la traduction française du *Favori de Court* d'Antonio de Guevara. Il y justifie l'amitié d'Henri II et d'Anne de Montmorency en arguant que le roi en tant qu'homme a besoin d'amis valeureux<sup>508</sup>. Le

---

<sup>507</sup> « Et pour satisfaire à tout, me semble qu'il est requis qu'un Roi et grand Prince ait trois manières de conseil, tout ainsi qu'avait Notre Rédempteur Jésus-Christ, à l'exemple duquel l'on doit faire toutes choses que l'on peut : car il avait premièrement son Grand Conseil qui était de LXXII disciples (outre les XII apôtres lesquels il n'assemblait pas souvent, car il les envoyait en divers lieux pour prêcher et faire ses commandements) mais en plusieurs choses il leur parlait tous ensemble, à part et séparément de la tourbe. Son second Conseil était dès XII apôtres, auxquels il communiquait ordinairement toutes choses secrètes. Le tiers était de trois desdits XII. A savoir : saint Pierre, saint Jean et saint Jacques, auxquels il communiquait les choses les plus intrinsèques et les plus hauts mystères - comme celui de la Transfiguration, - qu'il appelait à ses plus grands travaux et affaires - comme à l'heure qu'il pria Dieu son père pour éviter la Passion qu'il veait (sic) prochaine. Et encores, entre Ses trois, y en avait un auquel il révéla plusieurs grands secrets qu'il cela aux autres, à savoir Saint Jean l'Evangeliste, quand il reposa sur sa poitrine en la Cène.», in SEYSSSEL, Claude de, *La Monarchie de France et deux autres fragments politiques*, II, chapitre 5, Librairie d'Argences, Paris, 1961, p. 134-135. Cité par LE ROUX, Nicolas, *op. cit.*, p. 31.

<sup>508</sup> Il reprend l'argumentation du livre VIII d'Aristote. *Le Favori de Court* de Guevara édité à Lyon en 1556 est dédicacé par Jacques de Rochemore (v.1520-1571), son traducteur, à « Monseigneur Anne, Duc de Montmorancy, pair, connétable, et Grand Maître de France, Gouverneur par le Roy en son Pays de Languedoc » pour les « plus favoris de Court », « non pas pour la conservation de



favori, ami et conseiller, intervient à la fois dans la sphère privée et dans la sphère publique, parce qu'il est le plus capable des courtisans pour entretenir non seulement une relation spécifique avec le roi mais aussi pour administrer le royaume sagement. Il possède des aptitudes au gouvernement. Pour assurer la stabilité de son esprit, l'homme a besoin d'un ami. Cette idée constamment réaffirmée que ce soit par Budé, Jacques de Rochemore ou même Ronsard, qui affirme en 1562 dans *l'Instruction pour l'Adolescence du Roy très-chrestien Charles neufviesme de ce nom* que « D'amis plus que d'argent montrés vous désireux, / Les Princes sans amis sont toujours malheureux<sup>509</sup>. » Michel de l'Hôpital discourt le 13 décembre 1560 aux Etats d'Orléans sur le bon fonctionnement du bon gouvernement. Selon lui, la familiarité explique l'obéissance des sujets et l'exaltation de la transcendance absolue de l'autorité souveraine sur les sujets doit être assurée. La relation verticale est de nature inégalitaire.

L'idée développée par Montaigne (1533-1592), selon laquelle la recherche de l'amitié par l'individu ne soit plus forcément liée au bien public n'est pas reprise<sup>510</sup>. La concorde est encore fondée sur un partage équilibré des responsabilités et sur un exercice raisonné de la libéralité. Mais la Saint-Barthélemy en 1572 sonne le glas de cet état d'esprit. L'amitié n'assure plus son rôle de lien social, car elle est pervertie par l'hypocrisie et la duplicité. La faveur du roi, dévoyée, relève du désir déraisonnable et n'est plus qu'un facteur de désordre social. Il s'agit désormais d'assurer l'exaltation de la majesté du roi par l'exercice souverain de la grâce, *via* la restriction d'accès à la personne du prince et la maîtrise des réseaux de clientèles. La promotion sociale est reprise en main par l'Etat. Les protestants développent le thème de la majesté insensible aux passions et aux intérêts privés. Les critiques se font très virulentes comme dans *Le Réveille-Matin des Français et de leurs voisins* (1574)<sup>511</sup>.

Le règne d'Henri III (1551-1574-1589) marque une étape importante dans le rapport entretenu par le roi avec ses sujets. Le souverain ne se considère plus comme le père de tous ses serviteurs. La rhétorique de l'amour et de l'amitié est désormais réservée à une élite. Les relations d'amitié entretenues avec les nobles sont transformées

---

la faveur et crédit où vous êtes envers notre Roy, étant plus que certain que vous les avez plutôt pratiqués et exercés... sinon pour trois raisons. La première, pour la satisfaction... à vous faire toute ma vie un perpétuel et humble service... la louange de vos héroïques et illustres vertus. La seconde, étant... tant plein de belles doctrines... bons exemples... cueillis au jardin de vertu et bonnes moeurs... qu'en lisant y pourrez voir décrites (sinon toutes) au moins la plupart des recommandables vertus et honnetetés qui reluisent en vous même... Et la tierce, parce qu'il m'a semblé qu'il ne pouvait convenir à autre mieux... qu'à vous, comme vous êtes pour aujourd'hui le vray et péculier favori du plus grand et magnifique prince qui vive comme est notre très chrétien Roy de France ». Puis, Rochemore narre les hauts faits et les qualités de la famille au service du Roy. Il ajoute « pourtant le prince n'a besoin de rien, que des amis de tel calibre que vous êtes », in *Le Favory de Court*, nouvellement traduit d'Espagnol (d'A. de Guevara) en François par Maistre laques de Rochemore, A Lyon, par Guillaume Rouille. 1556, 376 p. Voir LE ROUX, Nicolas, *op. cit.*, p. 39. Le second favori d'Henri II est Jacques d'Albon de Saint-André. Compagnon d'éducation et modèle du souverain, il joue l'intermédiaire du duc de Guise et de Diane de Poitiers. Son influence est surtout de nature militaire. La faveur apparaît alors comme un système efficace et légitime.

« Péculier » signifie particulier.

<sup>509</sup> LE ROUX, Nicolas, *op. cit.*, p. 29.

<sup>510</sup> REY, Michel, « L'amitié comme lien social à la Renaissance », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, octobre-décembre, tome XXXVIII, 1991, p. 616-625.

<sup>511</sup> Attribué à Nicolas Barnaud (v. 1539-1604), médecin.

en liens de fidélité et de clientèle ; des bienfaits comme les colliers des Ordres et autres lettres de noblesse sont distribués. Jean de Serres décrit un accès au roi moins aisé, l'audience publique après le dîner supprimée<sup>512</sup>. Le roi limite l'exercice de sa grâce, et se comporte ainsi pour certains comme un tyran en puissance. Il tente de substituer à la position de *broker* des grands barons une relation personnelle directe et universelle entre lui et les gentilshommes<sup>513</sup>. La noblesse doit entourer le souverain, le protéger et exalter sa majesté. Or, Jean Bodin (1529-1596) dans les *Six livres de la République* (1576) invite le prince à tenir à distance de sa personne tous les nobles car ils participent à l'exaltation de sa majesté tout en affirmant que l'amitié entre le roi et ses sujets est un moyen de bon gouvernement<sup>514</sup>. Le souverain doit normalement s'élever au-dessus des factions qui s'affrontent à la Cour, pour assumer son statut de personne publique, à la différence du tyran. La faveur, construite sur le modèle de la grâce divine, constitue dès lors le lien privilégié entre le roi et son entourage. S'il est question de grâce, la faveur est donc gratuite, imprévisible et arbitraire et par conséquent le roi ne remplit plus son rôle de garant de l'ordre social.

Mais la maîtrise royale des liens avec ses sujets et les nobles vole en éclat dans le discours politique théorique quelques années plus tard. En effet, le *Discours sur les moyens de bien gouverner* (1576) souvent appelé *Anti-Machiavel* du protestant Innocent Gentillet (1535-1588) présente un roi manipulé et isolé, entouré d'agréables compagnons et non de sévères conseillers. L'auteur prend en considération la personne privée du roi. La jeunesse et l'exercice si difficile du pouvoir renforcent selon lui la pertinence des relations amicales. Toutefois, ces liens privés doivent se conformer à un certain idéal politique. Gentillet développe comme Budé en 1547 l'idée des deux corps du roi et reprend également l'exemple antique d'Alexandre le Grand, Cratère et Hephestion.

Vers 1577-1585, les protestants, soucieux de l'extension du pouvoir de la majesté royale et de l'ascension sociale imméritée de certains, insistent sur la nécessité de la vertu, bientôt rejoints par des plumes catholiques comme celle de Loys Ernaud et ligueuses, comme celle de Jehan de Caumont. Les huguenots François de L'Alouette et

---

<sup>512</sup> Pasteur de l'église réformée d'Orange, historiographe de France et frère de l'agronome Olivier de Serres.

<sup>513</sup> *Broker* est employé par les historiens anglo-saxons pour désigner le « maillon central d'une chaîne 'd'amitié' qui permettait à des grands de mobiliser des gentilshommes provinciaux ». Il est traduit en français par « courtier ». JOUANNA, Arlette, « Le poids politique des réseaux d'amitié et du crédit. », in *Le Devoir de révolte : la noblesse française et la gestation de l'Etat moderne, 1559-1661*, Paris, Fayard, 1989, p. 68. Voir aussi IMIZCOZ BEUNZA, José Maria, « Communauté, réseau social, élites. L'armature sociale de l'ancien régime », in *Réseaux, familles et pouvoirs dans le monde ibérique à la fin de l'Ancien Régime*, par CASTELLANO, Juan Luis, DEDIEU, Jean-Pierre, Paris, 1998, p. 63.

<sup>514</sup> « C'est donques la vraye marque de la Monarchie Royale, quand le Prince se rend aussi doux, et ployable aux loix de nature, qu'il désire ses subjects luy estre obeïssans : ce qu'il fera, s'il craint Dieu sur tout, s'il est pitoyable aux affligés, prudent aux entreprises, hardi aux exploits, modeste en prospérité, constant en adversité, ferme en sa parole, sage en son conseil, soigneux des subjects, secourable aux amis, terrible aux ennemis, courtois aux gens de bien, effroyable aux meschans, et juste envers tous. Si donc les subjects obéissent aux loix du Roy, et le Roy aux loix de nature, la loy d'une part et d'autre sera maïstresse, ou bien, comme dit Pindare, Roine : car il s'en ensuyvra une amitié mutuelle du Roy pour ses subjects, et l'obéissance des subjects envers le Roy, avec une tresplaisante et douce harmonie des uns avec les autres, et de tous avec le Roy : c'est pourquoy ceste Monarchie se doit appeler royale et légitime », in BODIN, Jean, *Les Six livres de la République*, tome II, livre II, chapitre 3, Fayard, Paris, 1986, p. 44-47.

Pierre d'Origny constatent que seules les actions prouvent la vertu d'un homme et que la faveur du roi ne peut rendre un homme vertueux. L'Alouette assure toutefois que le roi possède un pouvoir transcendant le plaçant irréductiblement au-dessus de la noblesse tout en participant à la même morale faite d'honneur et de vertu que ces gentilshommes<sup>515</sup>. La question de la différence de condition entre le roi et son entourage subsiste. La puissance de l'Etat est renforcée. La cour attire les nobles. Les clientèles se réorganisent autour du roi et se centralisent. Le clientélisme est pyramidal, intégrateur et hiérarchisé, c'est-à-dire qu'il permet de mieux relier les provinces au centre<sup>516</sup>. En parallèle, émerge l'interrogation quant au droit du souverain à établir des relations privilégiées avec certains membres de son entourage. L'amitié apparaît comme une faveur dérégulée, assimilée à la passion. La cour n'est plus vue comme au temps de Castiglione (1478-1529) comme une institution d'éducation ou de civilisation mais comme la raison de la décomposition du lien social.

A partir de 1576, la rapide ascension des mignons bouleverse la hiérarchie nobiliaire. Ce surnom devient vite synonyme de mensonges, de blasphèmes, de flatteries et de pratiques sexuelles dévoyées. La politique royale est discréditée. Parfaitement identifiés, les mignons, comme O, Saint-Sulpice, Caylus et Saint Luc ont le sentiment d'appartenir à un même groupe. Ils adoptent un comportement raffiné, travaillent leur apparence pour instaurer une distance avec les autres, s'octroient des qualités, tout en employant le champ lexical de la fraternité. Ils entretiennent une relation particulière avec le pouvoir et jouent les intermédiaires pour la distribution des honneurs. Ils incarnent à la fois la dimension publique de l'exercice du pouvoir et la dimension privée sans légitimité dans la sphère publique. Les mignons sont accusés d'être une élite artificielle et contre-nature élevée par le prince aux dépens de ses conseillers naturels, les grands. Cette élite isole le roi alors que la propagande royale présente elle-même le roi comme le parfait ami<sup>517</sup>. L'amitié d'Henri III pour ses mignons et leur prodigieuse ascension sociale mettent à mal l'ordre social et créent mécontentements et tensions.

Antoine Hotman (v.1525-v.1596) oppose l'amour et l'amitié, concepts privés, à la chose publique dans son subversif *Traicté de l'amitié par forme de paradoxe* publié anonymement en 1583. Engagé dans la Ligue Parisienne de 1591, Hotman, futur avocat général ligueur, soutient que « l'amitié est une chose mauvaise et contraire à la vertu, parce qu'elle n'est pas gouvernée par la raison, et que ses conséquences sont l'inimitié et la dissension, dans la mesure où elle nous distrait du devoir que nous devons au public<sup>518</sup> ». Si l'amitié peut distraire de la préoccupation que l'on doit avoir pour le bien public, alors elle peut mettre à mal l'Etat dans son ensemble. Sur le même ordre d'idée est rédigé l'*Advertissement sur l'intention et but de Messieurs de Guise en la prise des armes* (1585) par le huguenot Philippe du Plessis-Mornay. L'auteur partage l'idée du droit légitime du roi de lier amitié tant que ce lien ne met pas en péril le gouvernement de l'Etat,

---

<sup>515</sup> LE ROUX, Nicolas, *op. cit.*, p. 631.

<sup>516</sup> Voir les travaux de Sharon Kettering.

<sup>517</sup> REY, Michel, *op. cit.*, p. 620. in DU PERRON, *Diverses Œuvres*. Henri III commande à ses poètes (Jamyn, Bertaut, Du Perron) des pièces après la mort de ses favoris comme « L'ombre de Monsieur L'amiral de Joyeuse, sous le nom de Daphnis, parlant au feu roi Henri III ». Mignons et archifavoris ont en fait protégé pendant un certain temps Henri III de toute attaque directe.

<sup>518</sup> REY, Michel, *op. cit.*, p. 620-621.

dans la sphère privée seulement. Une limite entre les deux corps du roi, le privé et le public, s'élabore. Et un peu plus tard, Etienne Pasquier dans ses *Advis au Roy*, publiés anonymement avant l'ouverture des Etats Généraux de 1588, affirme la primauté de la nature publique du roi sur sa nature privée. La littérature royaliste tente de légitimer les pratiques de la faveur mais distingue avec difficulté les dimensions publique et privée du souverain.

L'amitié implique choix et égalité. Or, le roi se place au-dessus du corps social, comme Dieu vis-à-vis des hommes. Dans *Le Misaule ou Haineux de Court* (1585) de Gabriel Chappuys (1546 ?-1613 ?), la faveur n'est toujours qu'une passion instable. Le roi est isolé car son entourage est incapable de maintenir une égalité de condition fondée sur la vertu avec lui. Si l'amitié est assimilée à la faveur royale, passion dérégulée, subsiste toujours l'idée de la concorde civile et de l'amitié généralisée. Pierre Charron (1541-1603) voit en l'amitié « la vraie mère nourrice de la société humaine, conservatrice des états et polices<sup>519</sup> », dont dépend la survie même de la société. L'auteur file la métaphore du lien entre la mère et son enfant, mais l'amitié naturelle n'est pas pour autant universelle. La loi permet de contraindre si l'amitié fait défaut, quoiqu'elle soit le meilleur moyen de gouverner car elle commande à la fois le cœur, la langue et la main<sup>520</sup>. Dans *Les Œuvres diverses du cardinal du Perron* (1622), l'amitié est à la fois le ciment, le lien de toute société humaine et le lien unissant les hommes à Dieu. L'amitié lie les égaux, ceux de moindre condition, et aussi les sujets, leur prince et la patrie. Civilement, politiquement et économiquement (entre le maître et ses serviteurs), la société est traversée par ses liens d'amitié<sup>521</sup>. Pour Bossuet (1627-1704), le roi est toujours la clef de voûte de la société ; l'amitié du roi partagée par tous permet d'éviter les séditions<sup>522</sup>. Les princes sont obligés d'élever quelqu'un de leurs sujets à leur niveau pour en faire un égal. Il ne s'agit ni d'une faveur, ni d'une simple grâce. Puis, pour appuyer ses dires, Bacon (1561-1626) cite quelques exemples d'hommes politiques fermes qui avaient des amis pour parfaire leur félicité. Sans ami, l'homme même souverain, ne serait qu'un cannibale dévorant son propre cœur<sup>523</sup>.

Une fois roi, Henri IV (1553-1589-1610), contrairement à Henri III, parvient à rompre avec son statut de chef de faction et ne privilégie pas une coterie de familiers. Il s'entoure de serviteurs expérimentés<sup>524</sup>, comme Sully, le seul à être appelé « mon ami » au début comme à la fin de chaque lettre. Le roi instaure une coupure nette entre la

---

<sup>519</sup> CHARRON, Pierre, *La Sagesse*, Paris, 1671, p. 537.

<sup>520</sup> La force armée n'est que le troisième moyen de gouverner. CHARRON, Pierre, *op. cit.*, p. 537-538. Ce qui nous renvoie à l'iconographie imprimée pour les ouvrages de Ripa et de Baudouin jusque 1698, où l'amitié est éternelle, hiver comme été, de près comme de loin, durant la vie et après la mort, engageant la tête, le cœur et les actes des amis.

<sup>521</sup> L'auteur craint que la minorité de Louis XIII ne renforce les fractures religieuses. REY, Michel, *op. cit.*, p. 616-625. Du Perron publie le *Laelius* après son retrait des affaires. Il y célèbre l'amitié des Gaulois et non celle d'Oreste et Pylade car Oreste a tué le roi.

<sup>522</sup> MERLIN, Hélène, *op. cit.*, p. 657-679.

<sup>523</sup> BACON, Francis, *Essais de morale et de politique*, Chapitre XXVII, L'Arche éditeur, Paris, 1999, p. 117. Francis Bacon cite comme exemple : Pompée et Sylla, César et Brutus (89-101) ; Auguste et Agrippa, Tibère et Séjan, amitié pour laquelle le sénat érige un autel de l'amitié du prince, Septime-Sévère et Plantianus.

<sup>524</sup> LE ROUX, Nicolas, *op. cit.*, p. 719. Le Roux s'appuie sur les mémoires de François Racine de Villegomblain, né vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle.

sphère privée, ses maîtresses et ses enfants, et la sphère publique. La cour redevient un intermédiaire entre le souverain et le corps politique. L'irréductible différence de condition entre le souverain et ses sujets est réaffirmée. Le roi possède la clairvoyance absolue et agit de façon avisée, à la différence d'Henri III aveuglé par son entourage.

Selon François Bluche, autour de Louis XIII (1601-1610-1642) se succèdent dans la figure de l'ami le duc de Luynes (1617-1621), Toiras (fin 1624-1625), François de Baradat (1625-1626), Claude de Rouvroy, premier duc de Saint-Simon (1627-1636) et enfin Henri d'Effiat, marquis de Cinq-Mars<sup>525</sup> (1638-1642). Le lien noué avec Richelieu de 1632 à 1642 tient plus de l'amitié politique, intellectuelle et personnelle.

Enfin, les amis de Louis XIV (1638-1642-1715) sont le premier valet de chambre Pierre de La Porte, le vicomte de Turenne, Mazarin, le confesseur le père Lachaise<sup>526</sup>, le duc de Vendôme (1654-1712), le comte d'Armagnac, les ducs de Gramont, de Montausier, de Saint-Aignan, de Bellefonds, de La Rochefoucauld<sup>527</sup>, d'Antin, les maréchaux de Vulleroy, de Vauban, de Boufflers, Michel Le Tellier, M. Colbert, Marquis de Louvois, Chamillard et aussi des amis plus modestes comme les présidents Rose et De Périgny, le médecin Fagon, Cavoye, les valets de chambre Bontemps et Blouin, les militaires ou d'anciens militaires, Chamlay, Montchevreuil, Du Charmel, Dangeau et des artistes : Lully, Hardouin-Mansart, Molière, Boileau et surtout Racine et Le Nôtre<sup>528</sup>. Mais quelle amitié peut-il se nouer entre le roi-soleil et Pierre de La Porte, son premier valet de chambre ? Si l'estime et le respect font partie inhérente de leur relation, peut-on pour autant parler d'amitié ? Tout en sachant que la différence sociale n'induit pas une distance sociale sous l'Ancien Régime, une certaine égalité n'est-elle pas nécessaire ? Mais qui est l'égal du roi<sup>529</sup> ?

Lejeune (1592-1672) expose ainsi à ses ouailles que l'amitié est composée d'un amour de bienveillance, gratuit, d'un amour de complaisance et d'un amour de familiarité : « il doit y avoir familiarité et conversation entre deux amis » ; « Un roi qui a un serviteur fidèle et diligent prend plaisir à ses services et lui veut du bien ; il a donc de la bienveillance et de la complaisance pour lui, et néanmoins on ne dit pas qu'ils soient amis, parce qu'ils ne sont pas familiers ensemble<sup>530</sup>. » Selon Saint-Evremond (1614-1713), le prince ne peut être mon ami, car avec le meilleur des rois, je ne suis

---

<sup>525</sup> Cinq-Mars est vraiment considéré comme un ami. Son exécution n'est-elle pas la preuve d'une amitié trahie plus que celle d'un complot ?

Henri d'Effiat est nommé grâce au cardinal de Richelieu grand maître de la garde-robe royale en mars 1638. Mais l'amitié du roi pour Cinq-Mars débute à partir de la campagne d'Abbeville en juin 1639. La relation n'est pas tout à fait sereine et les deux hommes « signent même plusieurs certificats témoignant de leur harmonie retrouvée ». Le jeune homme se lance dans une intrigue politique espérant une belle carrière politique auprès du souverain. Le complot découvert, le roi agit vite. En quatre mois, l'arrestation, le procès et la condamnation de Cinq-Mars ont eu lieu. Il meurt le 12 septembre 1642. La vigueur de la réponse du roi est peut-être dû à la profondeur des liens entretenus avec Cinq-Mars.

BOUYER, Christian, *Louis XIII*, Editions Tallandier, Paris, 2006, p. 155.

<sup>526</sup> Le père De La Chaizé dit le père Lachaise est confesseur en titre (1675-1709) du roi.

<sup>527</sup> Fils de l'auteur des *Maximes*.

<sup>528</sup> BLUCHE, François, « Les rois avaient-ils des amis ? », *Historama-Histoire Magazine*, août, n° 78, 1990, p. 84-90.

<sup>529</sup> Nous renvoyons à notre étude sur le sire de Gouberville.

<sup>530</sup> LEJEUNE, Jean, « Fête de Saint Jean », in MIGNE, Jacques Paul, l'abbé, *Collection intégrale et universelle des Orateurs sacrés*, tome IV, Paris, 1844, p. 1344-1355.

qu'un sujet ou un courtisan, pas un ami. Pourtant, les affaires et la magnificence pèsent au roi. Ce dernier recherche une certaine liberté, que sa condition même lui interdit, et une sincérité, que seul l'ami peut lui procurer. Il s'entoure alors de favoris. La position est toutefois délicate, il s'agit de toujours se conduire correctement, car, ami, le roi n'en est pas moins toujours le maître. Les gens de cour restent prudents. Mais le roi ne doit pas se faire craindre. A la question : « jusqu'où peut-on aller pour l'ami ? », Montaigne répond que l'amitié réciproque empêche toute dérive ; en revanche, pour Cheminais (1652-1689), la plus grande douceur et le plus grand péril du commerce et de l'amitié est justement le dévouement réciproque. Le dévouement à l'égard d'un méchant homme est incompatible avec la grâce de Dieu car quand on se « pique de fidélité » on doit se mettre dans la disposition de tout faire et de tout entreprendre et l'on se retrouve complice de projets ambitieux, de querelles. Quand le commerce d'amitié lie des personnes d'une inégale condition, l'inférieur est soumis aux plus lâches complaisances. « on se fait un ridicule honneur de suivre tous les caprices d'un grand, et tel dont l'esprit raisonnable et judicieux voit clairement la droiture et l'équité de la voix de Dieu et l'horrible aveuglement du maître dont il est le confident, marche néanmoins sous la conduite de ce guide furieux, obéit en tremblant et fait quelquefois des actions dont il a horreur. En vain pense-t-il reculer, sa fortune dépend de cet homme ; elle est attachée à l'exécution de ses ordres, et tous les avantages qu'il en espère doivent être souvent le prix du crime<sup>531</sup>. » Cet homme est comme Hérode : il se repentira de sa promesse. Il livrera la tête de saint Jean-Baptiste. On est comme aveuglé, en esclavage, on n'ose pas rompre nos liens<sup>532</sup>. Bourdaloue (1632-1704) fustige ces amitiés prétendues solides, qui ne sont que des « coups d'amis », où l'on est entraîné dans l'erreur. Le religieux rappelle au chrétien sa responsabilité devant Dieu et la nécessité de bien choisir son ami. L'amitié n'excuse rien. Et ce genre d'amitié remet en cause la justice et la hiérarchie du mérite : « Car ce sont encore là les services d'ami, d'élever un ami, de lui procurer des emplois utiles et lucratifs, de l'établir dans les postes honorables et importants, sans considérer s'il y est propre ou s'il ne l'est pas ; de se servir pour cela de la confiance de ceux qui distribuent les grâces, et de les tromper en leur représentant cet ami comme un homme incomparable et un digne sujet<sup>533</sup>. » L'amitié doit être réglée par la conscience, la justice, la raison et la prudence. Elle doit avertir des erreurs et donner des bons conseils. L'amitié n'est pas « comme une ligue offensive et défensive, pour se prêter la main dans l'occasion envers tous et contre tous<sup>534</sup> ».

Soupçons, méfiances, railleries et jalousies ne doivent pas être portés aux oreilles sacrées du roi : « Le grand Trésor d'un Etat, c'est la vérité dans l'esprit du prince. » Bossuet (1627-1704) n'invite pas Louis XIV à se méfier de son entourage et ne place pas le souverain absolu dans la position de celui qui pourrait se laisser bernier. Au contraire, il le compare généreusement au grand Salomon, et s'octroyant le rôle tout aussi appréciable de David, il invite le roi à ne pas se laisser donner de fausses impressions<sup>535</sup>.

<sup>531</sup> CHEMINAIS, Timoléon, *op. cit.*, p. 405.

<sup>532</sup> CHEMINAIS, Timoléon, *op. cit.*, p. 395-407.

<sup>533</sup> BOURDALOUE, Louis, *op. cit.*, p. 851-884.

<sup>534</sup> BOURDALOUE, Louis, *op. cit.*, p. 867.

<sup>535</sup> « Salomon suivant ce conseil à l'âge environ de 22 ans (càd (sic) celui que lui fit le roi David son père : tournez-vous de tous les côtés pour voir la vérité, que l'on ne vous donne pas de fausses

En effet, la flatterie de la cour est subtile : « elle sait non seulement avoir de la complaisance, mais encore résister et contredire, pour céder plus agréablement en d'autres rencontres. Elle imite non seulement la douceur de l'ami jusqu'à sa franchise et sa liberté ; et nous voyons tous les jours que, pendant que nous triomphons d'être sortis des mains d'un flatteur, un autre nous engage insensiblement que nous ne croyons plus flatteur, parce qu'il flatte d'une autre manière ; tant l'appât est délicat et imperceptible, tant la séduction est puissante ! » Nous sommes notre propre premier flatteur et les autres flatteurs s'engouffrent dans la brèche ouverte. La période de faste politique et de calme serait donc liée à cette absence de favori. Choisy (1644-1724) affirme : « Il semble qu'en France les favoris ont la fièvre tierce. Henri III en avait, Henri IV n'en eût point ; Louis XIII en a eu, Louis XIV n'en aura jamais. [...] Je ne prends guère d'intérêt à ce qui arrivera après lui. Henri IV avait pourtant des amis, et s'en vantait publiquement lorsqu'il rentra dans Paris [...]. Louis-le-Grand eût dit fort volontiers la même chose de M. de Turenne ; mais ces familiarités ne sont plus à la mode, et je ne sais si les rois ont bien fait de les abolir. On les craint, on les aimait ; Henri IV était le plus grand roi et le meilleur homme du monde<sup>536</sup>. » Choisy distingue bien les favoris des amis mais il semblerait que Louis XIV n'entretienne plus ce genre de rapport et se retrouve finalement sans ami, car la manière d'exercer son autorité vis-à-vis des Grands a changé. Le pouvoir s'exerce pour le Roi-Soleil dans la solitude. Choisy regrette un état précédent d'une plus grande familiarité avec le souverain. Henri IV, comme finalement François I<sup>er</sup>, selon le mythe forgé dans les premières années des guerres de religion n'a pas de favoris. Louis XIV a beaucoup d'amis certes mais pas d'intimes, ceci est comme interdit, rendu impossible par le nombre. En revanche, sa vie privée amoureuse remplace-t-elle la vie amicale ? Les amitiés de Louis XIII peuvent être chronologiquement datées. L'absence de familiarité empêche l'amitié, le Roi-Soleil est isolé par l'étiquette rendant toute amitié impossible. La figure de Turenne (1611-1675) aurait convenu pourtant parfaitement. Son âge (il a environ 27 ans de plus que le roi), son indéniable sens de l'Etat et son courage militaire le placent à l'abri de tout soupçon.

*A contrario*, le danger consiste aussi en la révélation de secrets d'Etat par inadvertance : « J'ai passé plusieurs années de ma vie auprès de M. le prince et de M. de Turenne, héros qui tous deux savaient s'humaniser [...]. Je me suis trouvé par hasard ami intime de plusieurs ministres. Il est vrai que ces messieurs ne m'ont jamais révélé les secrets de l'Etat ; mais il est difficile, et presque impossible, que dans une familiarité continuelle, dans la chaleur de la conversation, il ne leur échappe une infinité de choses : ils n'ont point dessein de nous en instruire, mais nous les révèlent souvent sans y penser. Leur cœur est fait comme les autres cœurs, et il faut bien qu'il s'ouvre de temps

---

impressions), fit voir à la Judée un roi consommé ; et la France qui sera bientôt un Etat heureux par les soins de son monarque jouit maintenant d'un pareil spectacle », in BOSSUET, Jacques-Bénigne, « Sur la Charité Fraternelle », in MIGNE, Jacques Paul, l'abbé, *Collection intégrale et universelle des Orateurs sacrés*, tome XXIV, Paris, 1863, p. 759-760.

<sup>536</sup> CHOISY, François-Timoléon de, l'abbé, *Mémoires de l'abbé de Choisy*, Mercure de France, Paris, 1966, p. 136.

Voir aussi la réflexion sur l'amitié entre Turenne et le roi : PREVOST, Aurélie, « Turenne et Louis XIV : des amis ? deux hommes sous le regard de leurs contemporains », Colloque *Nouveaux regards sur Turenne*, château-fort de Sedan, Société d'histoire et d'archéologie du Sedanais, 17-18 novembre 2011. A paraître.

en temps<sup>537</sup>. » Tous ces dangers et ces difficultés ont donné naissance à la figure idéale de l'ami du souverain.

## b. Le bon ami du souverain

En janvier 1645, le comte de la Rocheguyon, neveu du maréchal de Schomberg, est promu au poste de lieutenant général du roi à Metz. L'intendant de Schomberg, Paulhac, reproche au magistrat son absence de félicitations, que les magistrats s'empressent de rédiger tout en se justifiant. Or, selon Martial Gantelet, « cette péripétie décrit une tendance lourde qui anime les magistrats (messins) : ils privilégient le rapport humain, comme mode principal de civilité, au détriment d'une relation exclusivement épistolaire. [...] La rencontre physique, d'homme à homme, représente alors la forme la plus appréciée des contacts entre les gouvernants et les gouvernés<sup>538</sup>. » Avant la politique de Colbert, qui impose des échanges écrits entre les communautés urbaines et le pouvoir, les villes privilégient les délégations et les rapports directs. La correspondance est plus adressée à des personnes précises qu'à des institutions. On tisse une relation personnelle avec le pouvoir, on sert le roi et non l'Etat. L'amitié est un contrepouvoir de la noblesse vis-à-vis de l'Etat. Le comportement des nobles n'est pas dicté par une relation affective privilégiée entre deux personnes mais leur comportement est politique avec une part d'affectivité. La Fronde (1648-1653) est le chant du cygne de ce type de rapport.

Tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle perdure cette réflexion autour de l'équilibre idéal des amis du roi, qui possède deux corps, l'un privé, l'autre public. Cette interrogation se ressent jusque dans les pièces de théâtre religieuses. Ainsi, le 6 août 1659<sup>539</sup> est jouée la tragi-comédie *L'Amitié couronnée ou Lescus* (1659) à l'occasion de la distribution des prix, au séminaire des chanoines réguliers de saint Vincent à Senlis. Le thème est tiré de l'histoire de Pologne de Vigenère. Lescus est élu à la mort de son père, roi de Pologne. A cause de son jeune âge, sa mère est nommée tutrice mais son oncle, Miecislav, lui vole le pouvoir. Au décès de ce dernier, les Etats confirment la puissance de Lescus à la condition qu'il bannisse Govoric, que toute la noblesse hait. Govoric, palatin de Sendomir, est « un des sages seigneurs qui fut alors dans la Pologne, & sans difficulté le plus avant de tous dans la faveur, & dans l'amitié du jeune Prince<sup>540</sup> ». Guerres et désordres s'abattent sur le royaume en son absence. Le vertueux Lescus refuse de bannir Govoric et se prive *de facto* du royaume ; il ne veut pas être lâche et préfère renoncer à la couronne « plustost qu'à l'amitié d'un homme qui vaut mieux que toutes les

---

<sup>537</sup> *Ibidem*, p. 38-39. Monsieur le prince est le grand Condé (1621-1686).

<sup>538</sup> GANTELET, Martial, « La ville, la faveur et le prince : agir à la tête de l'Etat », in *Réseaux de correspondance à l'âge classique (XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle)*, BEAUREPAIRE, Pierre-Yves, HÄSELER, Jens, MCKENNA, Antony, Publications de l'Université de Saint-Etienne, Saint-Etienne, 2006, p. 82-83.

<sup>539</sup> On ne connaît que la date de représentation et pas d'écriture de la pièce.

<sup>540</sup> *L'Amitié couronnée ou Lescus*, tragi-comédie pour la distribution des prix, au Séminaire des chanoines réguliers de Saint Vincent, à Senlis. Elle sera représentée le sixième jour d'août à une heure après midi, mil six cents cinquante-neuf, Paris, chez Preuveray François, 1659, argument général, non paginé.



Couronnes du monde<sup>541</sup> ». Lescus fait désormais la guerre pour le nouveau souverain, le fils de Miecislav, Vladislav, qui avait précédemment offert, à la surprise de tous, ses services à Lescus. Le geste n'était pas dénué de mauvaises intentions mais seul le jeune Conrad, fils de Govoric, l'avait pressenti. A l'occasion d'une bataille, Govoric exhorte son fils « à montrer dans une si belle occasion, que si pour la naissance il cède à Vladislav, il l'emporte par-dessus luy en courage & en vertu<sup>542</sup> » et à occuper un poste très dangereux. L'issue de la bataille est fatale à Conrad. Lescus « console Govoric de la mort de Conrad : mais le généreux Père le tient heureux d'avoir perdu son fils au service de son Maître : il est seulement fâché qu'il y ait eu de la trahison meslée parmy cet accident<sup>543</sup>. » La défaite du duc de Volodimerie et d'Halicie redonne le pouvoir à Lescus. Vladislav se démet volontairement du trône et se retire en Posnanie. Les députés reconnaissent et admirent la « vertu » de Govoric. Lescus découvre la trahison d'un de ses proches ministres, Boleslav. Les Etats font « réparation d'honneur à l'innocence de Govoric, dont le crédit ne peut plus nuire à Vladislav après la mort de Conrad son rival, au contraire ce Favory lui sert à obtenir de Lescus l'effet de ses vœux<sup>544</sup>. » Les qualités de Govoric, « sa vertu & sa fidélité<sup>545</sup> », sont telles qu'il est tout à fait raisonnable de la part du roi de le choisir comme ami. De plus, Govoric joue le rôle non pas du mentor, car le roi n'en a pas besoin, mais du père. Amitié naturelle ? Sagesse des ans pour éviter tout soupçon d'intérêt. En effet, la différence d'âge est suffisamment importante, Govoric a un fils en âge de combattre et Lescus s'est fait usurper le pouvoir par Miescilas à cause de sa jeunesse. La structure même de la pièce renforce le rôle fondamental du favori. En effet, Govoric « clôt » chaque acte. A la fin du premier acte, il devine le destin tragique de son fils et à l'acte suivant, il le veut à gauche dans la bataille, position la plus éminente et la plus dangereuse. Puis, avant le passage au quatrième acte, Govoric console son fils de sa propre disgrâce. Le danger rôde car à l'acte IV Boleslav veut toujours perdre Govoric. La pièce s'achève, Govoric voit son honneur lavé. Avoir un ami, un bon conseiller est indispensable pour le bon roi. La difficulté est d'éloigner les flatteurs et autres mesquins. Le terme de « favori » est toujours mal connoté. Si dans le prologue et l'argument du premier acte, « la sagesse & la vertu de son conseiller & de son amy Govoric » sont louées, « Govoric, Palatin de Sendomirie » est « le plus fidèle de ses Amis ». Lorsque les mauvais conseillers tentent de provoquer sa disgrâce, c'est le terme de « favori » qui est employé ; on cherche à « bannir ce Favory<sup>546</sup> ». Govoric est-il une allusion à Turenne ? Personnage public et personnage privé, en choisissant Turenne pour ami, Louis XIV peut satisfaire sans danger un besoin humain que nul ne saurait lui contester. Devenu maréchal de France en 1643, Turenne se joint à la Fronde parlementaire en 1649 et va jusqu'à commander aux troupes espagnoles avant de faire amende honorable. L'année 1658-1659 clôt une belle campagne militaire et le début des pourparlers de la Paix des Pyrénées. En 1660, il est nommé maréchal général des camps et armées du roi mais n'est pas retenu pour le Conseil des Affaires lors de la « révolution de 1661 ». Certes, il

<sup>541</sup> *Ibidem*, argument général, non paginé.

<sup>542</sup> *Idem*.

<sup>543</sup> *Idem*.

<sup>544</sup> *Ibidem*, argument du cinquième acte, non paginé.

<sup>545</sup> *Ibidem*, prologue, non paginé.

<sup>546</sup> *Ibidem*, argument du deuxième acte, non paginé.

n'a jamais eu d'enfant ; certes, il n'a pas eu à subir une Fronde en règle. Mais les auteurs n'ont-ils pas à l'esprit l'amitié du roi et de ce grand militaire alors au faite de sa gloire, lorsqu'il rédige cette pièce ? La différence d'âge, la valeur militaire et aussi sa dimension politique nationale (n'oublions pas qu'il est ministre d'Etat depuis septembre 1652), laissent suggérer une telle idée à l'auteur. Son indéniable sens de l'Etat et son courage militaire en font un homme digne d'amitié. La différence d'âge le fait immédiatement sortir de la position peu recommandable des favoris, et évite toute comparaison avec les mignons. Gouverner avec sagesse n'est possible qu'avec des sages, mais obtenir le pouvoir nécessite également de bons soutiens.

Certaines estiment que l'amitié a une origine divine. Or, toujours sous le règne de Louis XIV, les Jésuites forts de cette conception mettent en scène une pièce de théâtre. L'amitié juste et sage n'y est autre que l'instrument de Dieu et sert les intérêts de l'Etat.

Les troisièmes du collège de Castres de la Compagnie de Jésus présentent, vraisemblablement en 1671, l'histoire de Conrad II Le Salique qui se veut véridique. L'empereur projette de décapiter les seigneurs révoltés. Innocent mais inquiet, le comte Léopolde s'enfuit et vit tel un berger avec son fils Henry. Des présages annoncent à Conrad qu'un homme, portant la marque d'un sceptre, lui ravira le trône. Remarquant le signe sur la main d'Henry, rencontré par hasard, Conrad le ravit à son père afin de le tuer. Mais son « favori<sup>547</sup> », Oreste, qui est également un « intime<sup>548</sup> » de Léopolde, prévient Henry et par « un coup généreux de l'amitié la plus héroïque<sup>549</sup> » lui permet de s'enfuir. L'ami d'Henry, Maurice, le fait passer pour son parent. Henry devient chef militaire pour Conrad II. En lui donnant son anneau d'or, Conrad remarque de nouveau la marque du présage. Mais, devant l'urgence de la situation, Conrad choisit d'attendre la fin de la guerre pour l'éliminer. Henry remet les insignes du pouvoir du rebelle vaincu à Conrad. Afin qu'il reçoive les honneurs dans tout l'Empire, Conrad lui remet une lettre, qui en réalité ordonne de tuer son porteur. Heureusement, le berger et ami d'Henry, Alcidon, ouvre la missive et, ayant pris connaissance du message, en modifie le sens : le porteur du message doit recevoir la Pourpre. Oreste, en charge des affaires de l'Etat durant l'absence de Conrad, après avoir lu la lettre, couronne empereur Henry. Conrad s'incline devant la Providence, l'adopte et lui remet l'Empire<sup>550</sup>. « Puis qu'il n'est rien de plus précieux, ny de plus doux à l'homme, que la belle amitié ; il ne faut pas s'étonner que nos Muses, qui cherchent tous les jours de nouveaux moyens de plaire à leurs favoris, employent pour vous agréer le sujet aimable de l'amitié, que l'on peut nommer la douceur de la vie, l'union des belles Ames, & le doux lien de la société<sup>551</sup> ». Les amis agissent pour le bien général, aiguillés par la Providence. Henry devient empereur par désignation divine et soutien de ses amis qui le préviennent, le cachent et rusent. L'amitié est un instrument de la volonté divine.

Malgré tout, l'approche mercantile est toujours d'actualité. La pureté des relations peut-être mise en doute. De véritables manuels consacrés à l'art de se faire des amis et

---

<sup>547</sup> *Henry III empereur ou l'amitié heureuse*, tragicomédie par les troisièmes du Collège de Castres, de la Compagnie de Jésus, à Castres, par Bernard Barcouda, 1670, argument général, p. 6.

<sup>548</sup> *Idem.*

<sup>549</sup> *Idem.*

<sup>550</sup> L'amitié est comme corroborée par le présage.

<sup>551</sup> *Ibidem* « Aux illustres confidents d'Uranie », p. 3.

d'en tirer profit existent. Le soupçon de manipulation est tout à fait justifié lorsqu'on lit l'un d'entre eux, le *Bréviaire des Politiciens* (1684), libelle paru en 1684 et attribué à Mazarin. Il explique comment obtenir la faveur de l'ami : « Observe ce qui intéresse la personne dont tu recherches l'amitié, et offre-lui des présents en rapport avec ses centres d'intérêt et son caractère [...]. Rends-lui souvent visite, demande-lui conseil, range-toi à ses avis. [...] Les fêtes solennelles, son anniversaire, une guérison, doivent t'être autant d'occasions de lui adresser tes compliments en quelques phrases simples mais gracieusement tournées. [...] En aucun cas tu ne relèveras ses vices. [...] Le plus souvent possible, adresse-lui tes salutations par l'intermédiaire d'un tiers, ou dans des lettres envoyées à des tiers. Ecris-lui régulièrement. Ne défends jamais une opinion contraire à la sienne. [...] Néanmoins, n'essaie en aucun cas de t'attirer l'amitié de quelqu'un en imitant ses défauts, et ne te conduis jamais d'une manière qui jurerait avec ta condition<sup>552</sup>. » La distinction est *a priori* bien faite entre ce qui relèverait de la politesse et ce qui relève de l'amitié. Valentin Jamerey Duval (1695-1775) se montre ainsi bien lucide sur la Cour lorsqu'il relate la dévotion de Monsieur le baron qui engendre la « confiance la plus intime » du duc Léopold. « Cet art de parler sans rien dire, connu sous le nom de compliments, ces vagues et frivoles protestations de services, ces empressements convulsifs à témoigner de l'amitié et quantité d'autres manèges de cour qu'il est inutile de spécifier, m'ont paru luy estre aussi étrangers qu'a moi-même<sup>553</sup>. » On ne peut être plus clairvoyant.

Relation conçue en dehors de toute structure sociale, l'amitié n'est ni la parenté, ni la clientèle, ni le réseau de fidélité. Elle se caractérise par la liberté et l'absence d'obligation absolue. Elle oblige à de la mesure dans les comportements et les actions. L'amitié suppose l'égalité et la relative indépendance entre les amis et vis-à-vis des autres. On peut en hériter comme on hérite de relation d'inimitié<sup>554</sup>. L'amitié en tant que lien social est remise en cause. Elle retrouvera un sens positif et une certaine légitimité dans le cadre des valeurs privées avec la réactualisation des valeurs néostoïciennes. Pour William Penn (1644-1718) dans *Some fruits of solitude* (1682) « l'œuvre de la politique consiste surtout, de l'avis général, à faire naître l'amitié ». L'amitié est une base suffisamment solide pour être proposée comme fondement à un projet politique et social, comme la fondation de la Pennsylvanie. L'amitié n'est pas une concurrente de la concorde mais plutôt sa garante. Recherche constante d'équilibre et de justesse de vues, elle n'est que sagesse et gage de bon gouvernement. Si en sciences politiques, l'amitié avance de concert avec la concorde, comment se positionner vis-à-vis de la charité ?

<sup>552</sup> MAZARIN, Jules, (attribué à), *Bréviaire des Politiciens*, Arléa, Paris, 2003, p. 29-35.

<sup>553</sup> JAMEREY-DUVAL, Valentin, *Mémoires, Enfance et éducation d'un paysan au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Le Sycomore, Paris, 1981, p. 279-280.

<sup>554</sup> CONSTANT, Jean-Marie, « Amitié, système de relation et politique dans la noblesse française aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles », in *Aux sources de la puissance, sociabilité et parenté*, actes du colloque de Rouen, 1987, Rouen, 1988, n° 148, p. 145-153.

### III. L'ami et le Prochain

La question de la charité a fort logiquement dans un premier temps intéressé les religieux engagés dans des vies organisées de façon communautaire.

#### a. Les premiers temps chrétiens

Dans les premiers temps érémitiques, l'amitié tient à des formes variées de compagnonnage. La vie des moines vertueux se rapproche de la communauté philosophique des Anciens. Leur amitié communautaire lie ces lettrés libérés des servitudes domestiques, qui ne se sont pas choisis comme amis. Dans les monastères, la haine et l'amitié particulière peuvent détruire la concorde au sein de la communauté<sup>555</sup>. L'amitié est une relation d'intimité et de confiance entre deux ou trois moines, au sein d'une communauté plus large. Saint Augustin (354-430) condamne l'amitié, les deux amis risquent de ne plus percevoir que le sens de leur existence réside en Dieu seul. Evagre (346-399) rappelle que de l'amitié avec Dieu peut naître des amitiés humaines selon Dieu, appelée l'amitié spirituelle. Pour Bernard de Clairvaux (1090/1091-1153) et Aerald de Rievaulx (1099-1166), seule compte l'amitié spirituelle vécue dans le Christ. « Nous voici toi et moi et, je l'espère, en tiers entre nous, le Christ » affirme Aerald de Rievaulx. L'amitié trouve sa source et doit se développer dans le Christ et être tournée vers lui. Perfection de la charité, elle est un avant-goût du Royaume des Cieux. Il n'est pas toujours question du Christ dans l'amitié spirituelle, bien qu'elle se développe conformément au Christ. Raymond Lulle (v.1232-1316) vers 1283-1285 affirme que l'homme éprouve pour le Christ un amour unique qui ne tolère pas l'existence d'un autre amour de même nature pour quelqu'un d'autre. L'amour du Christ porté à l'homme singulier est à la fois un amour unique et un amour porté à tous les hommes. Pour Eckhart (v.1260-v.1328), l'amitié est une relation intime avec un investissement affectif fort dont l'essentiel consiste en la présence gratuite. Ce sentiment n'est pas un obstacle pour la communauté car il n'est pas exclusif. L'expérience singulière permet d'accéder à l'universel. Par la grâce, l'homme est appelé à devenir l'égal de Dieu, à entrer dans une relation d'intimité avec lui. L'amitié permet de découvrir cette relation et d'aborder Dieu dans l'égalité. Par la suite, une union plus profonde entre les amis terrestres est possible. Ainsi, la connaissance mutuelle que s'apportent les amis est reconnue et valorisée<sup>556</sup>. Pour Lulle et Eckhart, l'amitié permet le salut des hommes et la charité.

Après l'intense réflexion portée par le mouvement monastique (IV<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles), la période moderne porte un regard très négatif sur l'amitié. La *devotion moderna* peint une nature humaine déchue. Attribuée à Thomas a Kempis (1380-1471), *l'Imitation de Jésus-Christ* rompt totalement avec les conceptions médiévales. La foi ne se vit que sur le

---

<sup>555</sup> Basile de Césarée (329-379) met en garde contre les amitiés particulières pour éviter le clientélisme. GUEULETTE, Jean-Marie, « Entre nous, le Christ. Amitié spirituelle », *Christus*, 209, janvier 2006, p. 67-74.

<sup>556</sup> GUEULETTE, Jean-Marie, « L'amitié a-t-elle sa place dans le discours mystique ? Raymond Lulle et maître Eckart », *Revue des Sciences Religieuses*, 78/4, 2004, p. 565-590.

mode de la douleur et de la souffrance. La grâce est une remise de peine inespérée et imméritée accordée par Dieu tout puissant. Isolé et méprisable, le croyant tisse une relation individuelle avec Dieu. Si Aereld louait les amitiés terrestres, préfigurations de l'amitié céleste, la relation avec le Christ exclut désormais toute amitié terrestre. L'ami trahit toujours alors que l'amitié avec Dieu est constante : « Quoi de plus rare qu'un ami fidèle, qui ne s'éloigne point quand l'infortune accable son ami ? Seigneur, vous êtes seul constamment fidèle, et nul ami n'est comparable à vous<sup>557</sup>. » Lue à la fois par les religieux et les laïcs, *L'Imitation de la vie de Jésus-Christ* oppose de façon très claire la nature et la grâce, le monde des hommes et le monde divin. L'amitié pour et avec le Christ ne peut se développer qu'aux dépens des autres amitiés humaines. La relation amicale avec le Christ, de type sponsal, provoque *de facto* le rejet de toutes amitiés plus sélectives. Sainte Thérèse d'Avila et saint François de Sales sont les héritiers directs, quoique plus nuancés, de cette tradition de combat contre les amitiés particulières.

Le salut personnel préoccupe beaucoup cette société à l'individualisme grandissant. Le propos traditionnel sur l'amitié dans la communauté laisse la place à un développement sur le cœur partagé et l'impureté sexuelle<sup>558</sup>. Les amitiés particulières<sup>559</sup> sont violemment combattues. L'amitié est désormais une atteinte au vœu de chasteté dans la mesure où la vie religieuse est une aventure nuptiale avec le Christ. L'amitié est bannie des communautés religieuses par précaution, c'est la « peste des communautés<sup>560</sup> ». Le propos de sainte Thérèse d'Avila (1515-1582) est justement influencé par le modèle nuptial. Elle développe le thème traditionnel des coteries et de ses dangers lorsqu'une amitié particulière se noue entre deux sœurs. Une amitié spirituelle nouée entre toutes les sœurs serait plus adéquate<sup>561</sup>. Saint Vincent de Paul (1576-1660) ne dit autre chose lorsqu'il met en garde les filles de la Charité contre les amitiés particulières. Il oppose l'amitié d'inclination et l'amour chrétien. Une autre grande personnalité religieuse va

<sup>557</sup> *L'Imitation de Jésus-Christ*, La Guilde du Livre, Lausanne, 1946, p. 153.

<sup>558</sup> Dans la vie religieuse et son discours sur le sujet de l'amitié, la référence au vœu de chasteté est tardive. GUEULETTE, Jean-Marie, « L'amitié dans la communauté : les enjeux théologiques d'une histoire complexe », *Revue Sciences Philosophiques et Théologiques*, 87/2, avril-juin 2003, p. 261-292.

<sup>559</sup> Les amitiés particulières ne sont pas des relations homosexuelles, mais des relations entre personnes de mêmes sexe qui, très étroites, risquent de mettre à mal l'équilibre de la communauté. Cette expression n'a pas à être confondue, dans son sens le plus strict, avec le sens donné par Roger Peyrefitte en 1943 dans son ouvrage *Les Amitiés particulières*.

<sup>560</sup> « Bref, ces amourettes bannissent non seulement l'amour céleste, mais encore la crainte de Dieu, enervent l'esprit, affoiblissent la réputation : c'est, en un mot, le jouët des cours, mais la peste des cœurs. », in SALES, François de, *Introduction à la vie dévote*, tome 2, Les Belles Lettres, Paris, 1961, p. 42-46. Dans la règle rédigée par Vincent de Paul (1581-1660), les amitiés particulières sont interdites car l'inclination ne fait qu'« aimer en bête », ce ne sont que des « pestes de communauté ». (Entretien 96, conférence du 2 juin 1658). L'expression de « peste des communautés » apparaîtrait pour la première fois selon Jean-Marie Gueulette dans le *Chemin de perfection* de Thérèse d'Avila (1515-1582) au chapitre 4. Voir GUEULETTE, Jean-Marie, « L'amitié dans la communauté : les enjeux théologiques d'une histoire complexe », *Revue Sciences Philosophiques et Théologiques*, 87/2, avril-juin 2003, p. 261-292.

<sup>561</sup> Si l'on voit l'amitié avec Dieu sous un mode égalitaire, on risque d'ignorer toute la transcendance. En revanche, sous un mode amoureux, c'est l'altérité qui est gommée. Voir GUEULETTE, Jean-Marie, « L'amitié a-t-elle sa place dans le discours mystique ? Raymond Lulle et maître Eckart », *Revue des Sciences Religieuses*, 78/4, 2004, p. 565-590.

également s'interroger sur les différentes formes d'amitié : il s'agit de l'évêque de Genève saint François de Sales.

## b. Les amitiés selon saint François de Sales

Formé chez les Jésuites de Clermont, saint François de Sales (1567-1622) croit en un Dieu sauveur. Il s'avère être un lecteur averti d'Aristote et de Montaigne. Passé la période italienne de formation à Padoue, il s'oppose à sa famille en affirmant sa volonté de se faire prêtre. Après sa période d'apostolat dans le Chablais, il séjourne à Paris en 1602 et devient évêque. En 1608, François de Sales achève l'*Introduction à la Vie dévote*, dont l'origine est son accompagnement spirituel de Madame la baronne de Chantal (1572- 1641), de Rose Bourgeois ou de Madame Brulart. Les chapitres XVII à XXII de la troisième partie de l'*Introduction à la vie dévote* concernent l'amitié. L'amour est la première passion de l'âme et « le plus dangereux amour de tous » car fondé sur la réciprocité et sur la communication. La véritable amitié doit être distinguée de la mauvaise, de la frivole, des amourettes, qui ne sont que passagères, et dont il faut se prémunir<sup>562</sup>. Les amitiés « folastres » entre hommes et femmes ne sont que des amourettes vaines et imparfaites, débouchant sur des « charnalités et lascivités fort vilaines ». Le risque peut être latent des années : « ils se passeront mesme quelquefois plusieurs annees sans qu'il arrive, entre ceux qui sont atteints de cette folie, aucune chose qui soit directement contraire a la chasteté du cors, iceux s'arrestans seulement a detremper leurs cœurs en souhaitz, desirs, souspirs, muguetteries et autres niaiseries et vanités, et ce pour diverses pretentions. » Toutes ces amitiés sont mauvaises, folles et vaines car elles sont sans fondement, ni raison et ne peuvent aboutir qu'au péché de chair ; elles « derosbent l'amour et par consequent le cœur a Dieu, a la femme et au mari, a qui il estoit deu ». De plus, étant fortement lié, l'ami est influencé par les qualités de l'autre. Si l'on communique charité, dévotion, perfection chrétienne, « o Dieu, que vostre amitie sera pretieuse ! Elle sera excellente parce qu'elle vient de Dieu, excellente parce qu'elle tend a Dieu, excellente parce que son lien c'est Dieu, excellente parce qu'elle durera eternellement en Dieu. O qu'il fait bon aymer en terre comme l'on ayme au Ciel, et apprendre a s'entrecherir en ce monde comme nous ferons eternellement en l'autre ! »

---

<sup>562</sup> « La communication des voluptés charnelles est une mutuelle propension et amorce brutale, laquelle ne peut non plus porter le nom d'amitié entre les hommes que celles des asnes et des chevaux pour semblables effectz ; et s'il n'y avoit nulle autre communication au mariage, il n'y auroit non plus nulle amitié ; mais, parce qu'outre celle-là il y a en iceluy la communication de la vie, de l'industrie, des biens, des affections et d'une indissoluble fidélité, c'est pourquoy l'amitié du mariage est une vraye amitié et sainte. » « L'amitié fondee sur la communication des playsirs sensuelz est toute grossière, et indigne du nom d'amitié comme aussi celle qui est fondee sur des vertus frivoles et vaines, parce que ces vertus dependent aussi des sens. J'appelle playsirs sensuelz ceux qui s'attachent immediatement et principalement aux sens extérieurs, comme le plaisir de voir la beauté, ouïr une douce voix, de toucher et semblables. J'appelle vertus frivoles certaines habilités et qualités vaines que les foibles espritz appellent vertus et perfections. Oyes parler la plupart des filles, des femmes et des jeunes gens, ilz ne se feindront nullement de dire : un tel gentilhomme est fort vertueux, il a beaucoup de perfections, car il danse bien, il joüe bien a toutes sortes de jeux, il s'habille bien, il chante bien, il cajole bien, il a bonne mine [...]. Ce sont ordinairement les amitiés des jeunes gens [...] », in SALES, François de, *Introduction à la vie dévote*, tome 2, Les Belles Lettres, Paris, 1961, p. 39-41.

Deux types d'amitié trouvent grâce auprès de saint François de Sales ; l'Amour simple de charité qui se porte à tous les hommes et l'Amitié spirituelle qui concerne deux, trois ou plusieurs âmes se communiquant dévotion et affections spirituelles. Deux amis peuvent s'entraîner à la vertu ou au péché. Toutefois, il ne faut pas quitter ou mépriser « les amitiés que la nature et les précédens devoirs vous obligent de cultiver, des parens, des alliés, des bienfaiteurs, des voisins et autres ». Cette distinction entre amitié comme relation sociale et l'amitié spirituelle existe aussi chez Charron (1541-1603) : l'« Amitié est une flâme sacrée allumée en nos poitrines : premièrement par nature, & a montré sa première ardeur entre le mary & la femme, les parens & les enfans, les frères & sœurs<sup>563</sup> ». L'amitié traverse tous les liens de sociabilité. Le cercle le plus étroit, le plus apte à l'amitié, est le noyau conjugal, puis la famille ; enfin existe un cercle plus large avec une chaleur différente. Mais la parfaite amitié est une amitié spirituelle entre deux amis. Finalement, le saint conclut : « Enfin, ces deux divines paroles sont deux grandes colonnes pour bien assurer la vie chrestienne. L'une est du Sage : *Qui craint Dieu aura pareillement une bonne amitié* ; l'autre est de saint Jacques : *L'amitié de ce monde est ennemie de Dieu*<sup>564</sup>. » Pour saint François de Sales, les religieux n'ont pas besoin d'un attachement particulier car toutes leurs relations sont des communications spirituelles. Dans un monastère, ils ne sont entourés que de personnes tendant à la vraie dévotion. En revanche, les amis sont recommandés aux laïcs, exposés à des plus grandes difficultés. « La perfection donques ne consiste pas à n'avoir point d'amitié, mais à n'en avoir que de bonne, de sainte et sacrée. » Saint François n'hésite pas à donner des exemples comme l'amitié de Jésus pour saint Jean ou Madeleine. Même de saints hommes comme saint Jérôme, saint Augustin et saint Bernard ont eu des amitiés particulières.

L'accompagnement spirituel se distingue de l'amitié. En effet, la relation est non réciproque et inégale. L'accompagnateur ne se livre pas de la même façon que celui qu'il dirige. L'un dirige, l'autre est dirigé. Leur relation s'apparente à une relation paternelle ou de frère aîné, une différence d'âge ou de génération est sous-entendue. Bien que gratuit et libéré de tout échange marchand, l'accompagnement spirituel s'accompagne de reconnaissance et le plaisir n'en n'est pas exclu<sup>565</sup>. De même, le repas impliquant égalité et réciprocité ne se partage pas entre l'accompagnant et l'accompagné. Saint François de Sales (1567-1622) affirme dans l'*Introduction à la vie dévote* la nécessité d'un directeur spirituel pour progresser en dévotion. La relation entre le directeur et le dirigé est selon lui de nature amicale malgré l'obéissance et la soumission dues au directeur spirituel et malgré l'inégalité fondamentale de la relation<sup>566</sup>. Jean-Jacques Olier (1608-1657),

<sup>563</sup> CHARRON, Pierre, *La Sagesse*, Paris, 1671, p. 536.

<sup>564</sup> SALES, François de, *op. cit.*, p. 58.

<sup>565</sup> GUEULETTE, Jean-Marie, « L'accompagnateur, professionnel ou ami ? Chemin d'Emmaüs ou Route d'Ecbatane ? », *Revue d'Ethique et de Théologie morale*, Le Supplément, 222, septembre 2002, p. 199-220.

<sup>566</sup> Le directeur spirituel est un ami fidèle selon Saint François de Sales car il implique soumission, obéissance, et respect familial. TIETZ, Manfred, « Le directeur spirituel, « cet ami fidèle qui guide nos actions ». Amitié ou direction, selon Montaigne, François de Sales et Jean-Pierre Camus », in *Foi, fidélité, amitié en Europe à la période moderne*, mélanges offerts à Robert Sauzet, textes réunis par MAILLARD, Brigitte, tome II, Publication de l'université de Tours, Tours, 1995, p. 529-538.

fondateur de la compagnie de Saint-Sulpice soutient qu'aucune attache humaine ne doit marquer la relation tissée entre le directeur et le dirigé, car Dieu doit régner sans partage sur les âmes. La charité ressentie par le prêtre doit toucher tout le monde à part égale<sup>567</sup>.

Saint François de Sales préconise la vigilance pour ne pas être trompé lorsqu'il s'agit d'une amitié liant un homme et une femme. La relation, débutée sous le couvert d'un amour vertueux, évolue vers un amour frivole, puis sensuel et enfin charnel. Le danger est si grand que les Pères et les saints docteurs se sont toujours récriés contre les longues et fréquentes conversations de personnes de sexe différent. Bourdaloue (1632-1704) est très rigoureux sur ce point : « Ils n'ont point distingué là-dessus les états, les caractères, les emplois ; ils n'ont point considéré si c'étaient des personnes pieuses, ou ayant la réputation de l'être, si c'était des personnes libres ou dévouées à Dieu, si c'étaient des personnes du monde ou des personnes d'église, des personnes séculières, ou des personnes religieuses. Ils ont compris que, dans toutes les conditions et toutes les professions, partout nous nous portions nous-mêmes, et avec nous-mêmes toute notre fragilité. Ils se sont donc expliqués en général, et sur ce point ils nous ont tracé les règles les plus sévères et en même temps les plus nécessaires<sup>568</sup>. » Il s'agit tout bonnement d'éviter le danger, en ne s'attachant pas à une personne en particulier pour la direction d'âme, afin de ne pas prêter flanc aux critiques et d'éviter tout scandale. L'Eglise doit être irréprochable. Toute notre sensibilité doit être tournée vers Dieu. On doit n'aimer que Dieu dans ses amis et n'aimer en nos amis que Dieu. Cette peur de la lascivité et des débordements est partagée par tous, comme Houdry (1630-1729)<sup>569</sup>.

---

<sup>567</sup> GUEULETTE, Jean-Marie, « La direction spirituelle à Saint-Sulpice », chapitre d'un ouvrage en cours de rédaction sur les formes de l'accompagnement chrétien spirituel.

<sup>568</sup> BOURDALOUE, Louis, *op. cit.*, p. 873.

<sup>569</sup> « Mais il y en a une autre qui est peut-être la plus commune aujourd'hui dans le monde, laquelle, de quelque prétexte d'honnêteté qu'on la colore, est souvent suspecte et presque toujours dangereuse ; c'est elle qui est entre des personnes de différent sexe, hors les prétentions du mariage et dans laquelle l'on ne peut nier que l'attrait et l'inclination n'aient plus de part que tout le reste ; et je dis que, quoiqu'elle se soit trouvée quelquefois dans des personnes d'un tel caractère de vertu et d'une sainteté si reconnue, que la médisance même la plus éclairée n'y peut trouver à redire, quand l'âge, la qualité des personnes, l'emploi, et surtout le zèle du salut des âmes, qui oblige à les cultiver sans distinction, mettent cette amitié au-dessus de tout soupçon, il ne s'ensuit pas pourtant qu'on puisse l'approuver, et la permettre indifféremment comme on voit la aujourd'hui ; au contraire, je soutiens avec tous les saints que, si cette liaison a pu quelquefois devenir sainte, aujourd'hui de la manière qu'elle se pratique, elle est très dangereuse aux personnes à qui la jeunesse, l'oisiveté, l'humeur et l'enjouement ne donnent déjà que trop de penchant au mal : car je veux que d'abord le crime et le scandale, et tout ce qui choque la pudeur en soit banni ; s'ensuit-il de là que ces visites fréquentes, ces longs entretiens, et ces tête-à-tête, comme on les appelle, ne puissent jamais dégénérer ? et que l'amour, dont cette amitié a tout l'air et l'apparence, ne se cache ou ne se coule point à la faveur de ce beau nom ? que ces discours ne deviennent point de véritables cajoleries, et que ces visites si fréquentes en se terminent enfin à un commerce honteux ? [...] il entre toujours quelque chose de sensuel dans ces sortes d'amitiés, et si ce n'est pas un amour déshonnête et déclaré, c'en est du moins le commencement et les premières avances qui conduisent insensiblement dans le précipice. [...] après avoir commencé par une amitié honnête, on finit par un amour grossier et criminel », in HOUDRY, Vincent, *op. cit.*, p. 459.



### c. La charité subordonne l'amitié

Une société chrétienne ne peut opposer l'individu à la société, car l'amour de l'autre renvoie à l'amour que chacun a pour le Christ. Le Christianisme subordonne l'amitié à la charité. L'Amour du prochain englobe toute l'humanité, y compris ses ennemis. Si les questions de ressemblance, de réciprocité et d'égalité se posent pour l'amitié, la charité n'est pas indifférence à l'autre mais indifférence à ses éventuelles différences<sup>570</sup>. La charité, la *philia*, vécue sur un mode universel, n'engage pas moins un individu, mais de façon différente de l'amitié interpersonnelle<sup>571</sup>. Toutefois, l'idée de lien personnel très fort subsiste, grâce à l'exemple emblématique du Christ et de saint Jean. L'amitié engage l'individu dans une relation aux autres, mais également dans une relation à un autre en particulier. L'ami est donc soit exclu-non intégré (charité), soit intégré dans mon intimité. La différence fondamentale entre l'amitié et la charité consiste en l'absence d'élection. Les hommes peuvent s'aimer car ils sont amis de la même personne ; la charité est une communion en Christ de ceux qui sont ses amis.

Le Christ est au centre de la vie des amis et au centre de l'amitié. L'amitié doit se fonder sur Dieu, ce qui offre l'assurance de la permanence du lien car selon *L'Imitation de Jésus-Christ* : « Il ne faut pas que notre Paix dépende des hommes [...] Si vous faites dépendre votre paix de quelque personne, à cause de l'habitude de vivre avec elle et de la conformité de vos sentiments, vous serez dans l'inquiétude et le trouble. Mais si vous cherchez votre appui dans la vérité immuable et toujours vivante, vous ne serez point accablé de tristesse quand un ami s'éloigne ou meurt. Toute amitié doit être fondée sur moi, et c'est pour moi que vous devez aimer tous ceux qui vous paraissent aimables et qui vous sont le plus chers en cette vie ; sans moi l'amitié est stérile et dure peu ; et toute affection dont je ne suis pas le lien n'est ni véritable ni pure. Vous devez être mort à ces affections humaines, jusqu'à souhaiter de n'avoir, s'il se pouvait, aucun commerce avec les hommes. Plus l'homme s'éloigne des consolations de la terre, plus il s'approche de Dieu. Et il s'élève d'autant plus vers Dieu qu'il descend plus profondément en lui-même, et qu'il est plus vil à ses propres yeux<sup>572</sup>. »

---

<sup>570</sup> Saint Augustin (354-430) aura le plus d'influence pour comprendre comment *amicitia* et *caritas*, traduit par charité ou amitié spirituelle, peuvent être mis en relation. Henri de Gand (v.1217-1293) démontre comment « l'amitié des trois personnes divines (Père, Fils, Saint-Esprit) était un exemple éternel d'*amicitia* non possessive et basée entièrement sur le don de soi, donnant ainsi la raison pour laquelle l'amitié devait être considérée comme la vertu naturelle qui se rapproche le plus de la charité. », in FOLLON, Jacques, McENVOY, James, *Sagesses de l'amitié II, Anthologie de textes philosophiques patristiques, médiévaux et renaissants*, Cerf, Editions universitaires de Fribourg, Fribourg, 2003, p. 76.

<sup>571</sup> La charité selon Walter Burley (v.1275-1344) ne requiert nulle réciprocité contrairement à l'amitié. La charité, gratuite, est de la bienveillance, non visible et non réciproque. Vouloir du bien à autrui mais sans le manifester suppose un tiers dans la relation, tiers qui a accès à l'intériorité de l'intention. Le lien social peut-être pensé comme non réciproque et non visible mais pur dans ses intentions car enraciné dans la foi. Walter Burley propose de fonder le lien social sur la charité et la foi, tandis que Jean Buridan (1292-1363) dégage le lien social de toute référence à la foi. L'amitié pour autrui est légitime car autrui est appréciable pour sa bonté, sa vertu et pour lui-même. La démarche est altruiste et fondée sur la raison. Voir SERE, Bénédicte, « De la vérité en amitié : Une phénoménologie médiévale du sentiment dans les Commentaires de l'Ethique à Nicomaque (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », *Revue Historique*, n° 636, octobre 2005, p. 793-820.

<sup>572</sup> *L'Imitation de Jésus-Christ, op. cit.*, p. 149-150.

Pour saint François de Sales (1567-1622), nul ne doit être heurté par les imperfections d'autrui. Dans le cas contraire, comment aimer son prochain ? L'amour du prochain n'est pas suscité par la vertu car Dieu a une prédilection pour les pécheurs. L'amitié pour Dieu est le fondement de l'amitié pour soi et pour le prochain. Moins théorique et beaucoup plus pratique, Cheminais (1652-1689) prêche plus simplement la charité en assimilant le pauvre à Dieu et en omettant l'implication personnelle et profonde de l'individu dans ce type de rapport : « Le pauvre que tu aides, c'est le Christ et si tu ne le fais pas le Christ te dira le Jour du Jugement : " Pourquoi ne m'as tu pas aidé ? " » Il n'y a pas de malades plus abandonnés que ceux des prisons, dont les conditions de vie provoquent de nombreuses maladies. La charité consiste en l'aumône et permet d'assurer son salut. Cheminais propose une sorte de charité-attribution (et non contrition). Il n'est point question de devenir l'ami de ces hommes mais de faire son salut et de ramener ces brebis égarées vers le Seigneur. Sa rhétorique est simple, voire simpliste : je mange à ma faim grâce aux riches qui me font l'aumône car ils croient en Dieu. Comment ne pas croire en Dieu puisque grâce à lui je mange ? La charité ne sous-entend pas ici des liens de personne à personne. Ce sont des dons d'argent, il n'est pas question de temps consacré au pauvre, ni d'une tentative de rapprochement entre les personnes. Ceux qui vont parler de Dieu à ces pauvres sont les religieux, les riches donnent de l'argent. L'argent est nécessaire pour que le discours du religieux touche ces ouailles emprisonnées<sup>573</sup>.

Selon De Bretteville (1650-1688), « nous sommes obligés d'instruire notre prochain et de lui donner des lumières nécessaires pour se conduire dans la voie de son salut. Nous sommes obligés de le corriger quand il est déréglé ; et le remettre dans les voies de Dieu. Pour bien faire ces deux choses il faut y joindre le bon exemple ». L'amour du prochain est l'obligation la plus forte dans les évangiles<sup>574</sup>.

Pour Bourdaloue (1632-1704), la charité consiste pour plaire à Dieu à aimer son Prochain dans Dieu car il est à la fois œuvre et image de Dieu. La charité n'est pas ordonnée par la raison et est universelle. De plus, la charité consiste à aimer son Prochain comme Dieu, à savoir de façon sincère, efficace, salutaire et sanctifiant malgré notre imperfection. On assiste le Prochain dans ses besoins spirituels et temporels d'égal à égal, on se fait « apôtre l'un de l'autre ». L'homme n'est qu'un « loup pour l'homme » ; seuls le christianisme et son corollaire la charité peuvent maintenir la concorde<sup>575</sup>. C'est la pensée qu'il faut aimer l'autre dans le Christ. D'autres partagent le même point de vue. Ainsi, la concorde étant établie par Jésus-Christ, Bossuet (1627-1704) reprend l'idée commune que les hommes doivent s'unir en son nom, se corriger mutuellement par des avis charitables et pardonner les injures, sans limite aucune. Le Christ fonde et ordonne

---

<sup>573</sup> CHEMINAIS, Timoléon, « Sur la charité envers les prisonniers », in MIGNE, Jacques Paul, l'abbé, *Collection intégrale et universelle des Orateurs sacrés*, tome XII, Paris, 1845, p. 443-454.

Les pauvres comme les prisonniers n'ont de façon générale pas d'amis. Voir aussi : « La pauvreté fût-elle accompagnée de toutes les qualités les plus aimables, on ne veut point de commerce avec elle ; les pauvres sont sans amis, on n'en cache pas la raison : que gagnerait-on auprès d'eux ? », in LA PESSE, Nicolas, *op. cit.*, p. 666

<sup>574</sup> BRETTEVILLE, Etienne de, abbé, « Des devoirs à l'égard du prochain », in MIGNE, Jacques Paul, l'abbé, *Collection intégrale et universelle des Orateurs sacrés*, tome XII, Paris, 1845, p. 867-871.

<sup>575</sup> BOURDALOUE, Louis, *op. cit.*, p. 851-884.

l'exercice de la charité fraternelle quels que soient les obstacles. Bossuet prend acte de l'instinct grégaire et du caractère fini de l'homme : « Mais comme ce désir naturel de société n'a pas assez d'étendue, puisqu'il se restreint ordinairement à ceux qui nous plaisent par quelque conformité de leur humeur avec la nôtre, ni assez de cordialité, puisqu'il est le plus souvent cimenté par quelque intérêt, faible et ruineux fondement de l'amitié mutuelle ; ni enfin assez de force, puisque nos humeurs et nos intérêts sont des choses trop changeantes pour être l'appui principal d'une concorde solide, Dieu a voulu, chrétiens, que notre société et notre mutuelle confédération dépendît d'une origine plus haute. Et voici l'ordre qu'il a établi : il ordonne que l'amour et la charité s'attachent premièrement à lui, comme au principe de toutes choses que de là elle se répande par un épanchement général sur tous les hommes, qui sont nos semblables ; et que, lorsque nous entrerons dans des liaisons et des amitiés particulières, nous les fassions dériver de ce principe commun, c'est-à-dire de lui-même : sans quoi je ne crains point de vous assurer que jamais vous ne trouverez d'amitié solide, constante, sincère<sup>576</sup>. » Suivant les deux commandements : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu », « Tu aimeras le prochain comme toi-même », les hommes vivent sous l'emprise souveraine de Dieu, et donc en paix et en équité avec leurs semblables. Le second bien « qui nous doit être après Dieu le plus estimable, c'est notre société mutuelle ». L'amour de Dieu est donc le fondement de l'amour du prochain : « Car qui ne voit clairement que pour aimer le prochain comme nous-mêmes, il faut être capable de lui désirer et même de lui procurer le même bien que nous désirons ? et pour pouvoir s'élever à une si haute et pure disposition, ne faut-il pas avoir détaché son cœur des biens particuliers, où nous pouvons être divisés par la partialité et la concurrence, pour retourner par un amour chaste au bien commun et général de la créature raisonnable, c'est-à-dire Dieu, qui seul suffit à tous par son abondance, et que nous possédons d'autant plus que nous travaillons davantage à en faire part aux autres<sup>577</sup> ? » Malgré tout, notre amour-propre nous empêche d'aimer notre prochain car on l'aime pour nous-mêmes, et non comme nous-mêmes, dans un esprit de domination. L'amitié solide dans le monde n'existe qu'à condition que l'homme parvienne à triompher de son amour propre en aimant Dieu plus que lui-même. Rien n'est perdu pour celui qui s'abandonne sans réserve à Dieu, car Dieu lui est supérieur. Dieu est la source de toutes choses et est un principe intemporel. Dès lors, pour nouer une amitié solide, constante et sincère, il faut dériver du principe que l'amour et la charité s'attachent à Dieu. L'homme s'unit à Dieu et vit sous sa dépendance. L'amour de Dieu est donc le fondement de l'amour du prochain. En découle le détachement vis-à-vis des biens, car les biens les plus importants sont Dieu et la société mutuelle. On ne peut pas aimer son prochain si on n'aime pas Dieu. Il faut être capable de ne pas être attaché aux biens et de ne pas avoir d'amour-propre, pour pouvoir s'abandonner sans réserve à Dieu.

---

<sup>576</sup> BOSSUET, Jacques-Bénigne, *op. cit.*, p. 748-750.

Aussi : « La charité voudrait profiter à tous ; mais comme elle ne peut s'étendre autant dans l'exercice qu'elle fait dans son intention, elle nous attache principalement à ceux qui par le sang, ou par amitié, ou par quelque autre disposition des choses humaines, nous sont en quelque sorte échus en partage » « un sort bienheureux nous les (les amis) a donnés pour exercer envers eux ce que nous devrions à tous, si tous en étaient capables. »

<sup>577</sup> BOSSUET, Jacques-Bénigne, *op. cit.*, p. 750.

Chaque prédicateur accentue son prêche sur un point bien particulier mais il ne contredit jamais naturellement ses confrères. Pour Houdry (1630-1729) comme pour Bossuet, la charité embrasse tout le monde et ne peut se perdre, car on aime le prochain pour Dieu. Mais Houdry développe la question du choix de l'ami. La charité n'a pas d'égards pour la qualité, le rang, et les avantages personnels. En revanche, l'amitié se noue entre assez peu de personnes, qui se sont choisies. La morale des païens même demande l'amitié. Alors « que faut-il de plus pour la rendre sainte et chrétienne ? Il faut aussi que la vertu qui l'a fait naître, et sur quoi elle est fondée, soit une vertu chrétienne, et qu'elle ait cette vertu non-seulement pour principe, mais encore pour fin ; c'est-à-dire qu'elle tende à se rendre mutuellement plus parfaits et plus saints, et qu'elle serve de moyen pour le devenir<sup>578</sup>. » La vertu est le lien et le fondement d'une solide et vraie amitié, qui est un mélange de charité et d'amour, mais en plus « elle (l'amitié) l'accommode à son inclination ». Inclination, humeur et autres talents jouent un grand rôle dans le choix des amis. L'amitié « est un composé de l'estime, de la bienveillance et de la tendresse que les amis ont mutuellement les uns pour les autres<sup>579</sup> ». L'ami doit être prudent, de bonne humeur, obligeant, avoir quelque charme dans sa conversation, égalité de naissance, d'emploi ou de fortune « qui sont comme des appuis et des soutiens de cette même amitié ». Les malheurs qui naissent des mauvaises amitiés sont inévitables et funestes car on se communique vices et crimes, on devient semblable à ceux que l'on fréquente<sup>580</sup>. Il y a « des occasions qui nous obligent de rompre, et de n'avoir plus qu'une charité commune<sup>581</sup> ». Le but de la charité est de procurer le salut à son prochain. Celui de l'amitié est de s'entraider réciproquement pour parvenir au salut par l'étude de la vertu et par l'émulation, en se comportant l'un pour l'autre comme des censeurs charitables. L'amitié est un accomplissement supplémentaire par la réflexion et l'engagement actif qu'elle sous-tend. Le choix des amis influe sur le bonheur selon les philosophes et surtout sur le salut éternel car l'amitié est une « union des cœurs et une société qui rend toutes les choses communes<sup>582</sup> ».

Etre ami ensemble dans le Christ, c'est être indifférent aux différences de l'autre mais non à l'autre, rechercher le salut dans toutes les relations pour soi et pour les autres. Pour La Pesse (1646-1724), le Fils de Dieu a pu être sensible aux mouvements de l'amour car il était homme. Mais il n'a aimé que ce qui était digne d'être aimé : « Jésus-Christ a dû aimer tout ce qui était digne de son amour ; sa liberté ne lui permettait point l'indifférence pour un objet auquel il devait en quelque manière son estime. Qui est-ce qui l'aurait obligé à étouffer un mouvement naturel qui convenait à son

---

<sup>578</sup> HOUDRY, Vincent, *op. cit.*, 1854, p. 454.

<sup>579</sup> *Ibidem*, 1854, p. 453.

<sup>580</sup> *Ibidem*, p. 451- 465.

<sup>581</sup> « De sorte, Messieurs, que l'amitié ajoute quelque chose à la charité, d'où vient que la morale l'appelle un amour réciproque de quelques personnes liées ensemble, par la communication de quelque bien qui doit être commun, et qui en est comme le fondement sans lequel ce peut bien être une charité mutuelle, mais non pas une amitié. d'où vous voyez que le christianisme qui a fait un commandement si exprès et si indispensable de la charité, où il renferme toutes les obligations de la nouvelle loi, ne détruit pas l'amitié qui nous est commune avec les infidèles, mais la perfectionne et en fait une amitié sainte, qui nous peut être d'un grand secours pour acquérir celle de Dieu, et pour faire notre salut ; au lieu que la plupart des amitiés du monde attirent l'inimitié de Dieu », in HOUDRY, Vincent, *op. cit.*, p. 452.

<sup>582</sup> HOUDRY, Vincent, *op. cit.*, p. 453.

humanité, et que sa divinité ne condamnait pas<sup>583</sup> ? » Aux yeux du Christ, La Pesse rappelle combien les hommes sont des créatures méprisables. Pourtant, Jésus a trouvé des qualités à saint Jean, il s'est abaissé jusqu'à lui en lui confiant ses secrets : « Le Fils de Dieu [...] a voulu en aimant saint Jean, nous donner l'espérance d'être aimés ; admirons cet abaissement que lui coûte sa miséricorde, et tâchons d'imiter le disciple pour plaire au Maître. » Saint Jean est plus digne que nous d'être aimé de Dieu mais les « perfections de l'apôtre ne l'approchaient pas beaucoup du Fils de Dieu qui en avaient d'infinies ; il n'y peut avoir de rapport entre le fini et l'infini, et puisque le Fils de Dieu a daigné aimer saint Jean, l'éloignement qui est entre le Sauveur et vous ne doit point ralentir votre confiance<sup>584</sup>. » L'homme est contraint d'aimer le Christ car personne n'a de plus grand attrait et parce qu'il nous aimait alors que nous ne l'aimions pas. Le Christ « m'offre son royaume si je lui offre mon amitié<sup>585</sup> ». Cette piété est plus apaisée que celle de la *devotio moderna*.

Etre ami de Dieu est donc aisé. Il ne suffit que de volonté, comme le rappelle le père Lejeune (1592-1672) : « Qu'est-ce qu'il y a en ce monde qu'on puisse acquérir par la seule volonté ? Rien du tout, rien du tout ; [...] pas un fêtu ; il faut au moins se baisser et y porter la main pour le prendre ; et l'amitié de Dieu, qui est la chose la plus excellente et la plus souhaitable qui soit au ciel et en terre, vous la pouvez avoir, par sa grâce avec la seule volonté<sup>586</sup>. » Les religieux invitent le fidèle à se positionner dans une démarche active. La charité est fondée par l'amitié de l'homme avec le Christ. Elle est possible car finalement le Christ lui-même a eu un ami, un être humain fini et comblé de perfections, saint Jean. Cette amitié avec Dieu peut être un refuge, le but ultime de la démarche. La Pesse exige des hommes « quelque chose de plus important ; je voudrais bien qu'instruit autant que vous l'êtes de la fausseté des amis que l'on peut faire dans le monde, vous recherchassiez l'amitié de Dieu ; et il vous l'offre, il vous recherche lui-même pour vous la donner, il va au-devant de vous par sa grâce ; si vous voulez, dans ce moment même vous serez son ami. [...] Dieu est le seul ami que vous puissiez espérer qui ne vous abandonnera jamais, qui vous donnera même de plus grandes marques de tendresse, lorsque que toute la terre ne paraîtra plus se mettre en peine de vous ; dans les ténèbres [...] ; dans l'indigence [...] ; dans les langueurs et dans les horreurs d'une maladie ; dans les chagrins que la confusion traîne après elle. Alors rejeté, rebuté de toutes parts, vous trouverez auprès de Dieu une ressource sûre à votre déplaisir. Et quelle que puisse être votre fortune, viendra le temps que vous ne trouverez d'asile que dans le cœur de Dieu<sup>587</sup>. »

Aux yeux des prêcheurs, les amitiés du siècle ne sont pas chrétiennes, car elles sont nouées sans sagesse, ni discernement, nourries par une sympathie aveugle, une ressemblance d'inclination et des complaisances criminelles, sans considération aucune du salut. Les amis sont en réalité des « ministres mutuels de leurs indignes et criminelles inclinations » s'encourageant et s'enhardissant mutuellement au mal alors que « L'honneur, l'Evangile, les bienséances de la vie, les terreurs de l'éternité, tout vous

<sup>583</sup> LA PESSE, Nicolas, *op. cit.*, p. 671.

<sup>584</sup> *Ibidem*, p. 676.

<sup>585</sup> *Ibidem*, p. 688-689.

<sup>586</sup> LEJEUNE, Jean, *op. cit.*, p. 1344-1355.

<sup>587</sup> LA PESSE, Nicolas, *op. cit.*, p. 669.

oblige à choisir plus sagement vos amis et à les aimer plus chrétiennement<sup>588</sup>. » Le discours religieux oscille semble-t-il selon la qualité et les statuts des fidèles présents lors des prêches (nobles, clergé, laïcs, monde rural). Nul ne saurait conseiller l'isolement le plus complet. Ce qui apparaît primordial, c'est la nécessité d'aimer Dieu, de choisir un ami capable de mener vers le salut, de vivre l'amitié chrétiennement. Il s'agit d'aimer charitablement son prochain en une sorte d'engagement moins profond, car, tel que le présente Cheminai, exigeant moins d'interaction. En outre, la pratique de la charité n'induit aucun risque alors que l'amitié est dangereuse si elle ne lie pas deux bons chrétiens.

\* \* \*

La conformité aux lois est bien souvent outrepassée au nom de l'amitié. Néanmoins, aucun ne se satisfait de ces transgressions permanentes. En effet, au nom de la paix sociale, on recherche constamment à fixer normes et limites. La solution la plus adéquate serait d'affirmer qu'un véritable ami ne saurait demander à son *alter ego* d'enfreindre les limites. Et pourtant, cette même affirmation est aussitôt démentie : l'ami se doit pour prouver son amitié de dépasser les cadres normatifs. Grâce à une certaine liberté de ton et de parole, l'ami peut aussi refuser le duel c'est-à-dire refuser de franchir les limites et ce geste doit aussi être interprété comme un geste d'amitié. C'est la signification des gestes qui importe le plus. Les duos d'amis, eux-mêmes insérés dans des relations amicales au sens large, bravent l'Etat. La logique des Grands quant à l'amitié joue encore un grand rôle. On défie le Roi pour obtenir ce que l'on recherche. Transgresser signifie aussi transgresser l'interdit de la mort. L'amitié permet du lien social, d'adoucir la réalité. Mais on voit bien deux logiques s'affronter : tuer par amitié pour sauver du déshonneur et adoucir la peine comme dans le cas de duelliste puni de mort, refuser de tuer son ami au nom de l'amitié car cette dernière doit au contraire protéger et agir pour conserver la vie de l'ami. Le premier renvoie aux codes mythiques, le second à une réalité plus quotidienne et moins théâtrale, plus sensible peut-être. Personne ne développe l'idée que le roi puisse se passer d'amitié car, comme tout homme, il incline naturellement à l'amitié. Mais la manière d'exercer le pouvoir évolue entraînant une modification de la pratique de l'amitié. Choisy estime ainsi que Louis XIV est incapable d'amitié car on le craint. La manière d'exercer le pouvoir isole encore plus le souverain et le place dans l'impossibilité de vivre l'amitié. Le plus grand souci est donc de voir le roi choisir un ami qui soit aussi un bon et fidèle serviteur de l'Etat. La façon dont le souverain exerce le pouvoir, plus ou moins entouré de fidèles, a enrichi le débat de l'amitié avec les thèmes connexes de fidélité et de clientélisme. Savoir servir les intérêts de l'ami, de l'Etat et non les siens est une qualité fort rare selon les Modernes. Dans le cas contraire, l'amitié prend fin. Mais pouvait-on alors parler d'une véritable amitié ? Quant à la religion, elle n'est pas un repoussoir dans les rapports sociaux car la vertu transcende tout. Mais,

---

<sup>588</sup> *Ibidem*, p. 659.

dès que la mort rôde, la question confessionnelle ressurgit ou plutôt la question du salut de l'ami ressurgit. L'agonisant se voit demander de revenir dans le giron de l'Eglise catholique. Et par amitié, du vivant de l'ami, il n'y a pas d'exemple de récit de tentative de conversion dans les écrits du for privé. L'ami accepte l'autre et sa religion. L'ami permet de progresser vers le salut mais le changement radical n'est pas, semble-t-il, du ressort de l'amitié et de l'ami. Pourtant, pour les ennemis de la religion opposée, la conversion se fasse toujours « par amitié », c'est-à-dire pour une mauvaise raison. L'ami accompagne et soutient mais ne provoque pas de conversion. Si les théoriciens politiques se penchent sur la question du rapport entre le roi, les nobles et les sujets, les théologiens réfléchissent sur le maintien de la concorde au sein de leurs communautés religieuses et estiment judicieux de rejeter toute amitié particulière pour éviter les conflits. Ce principe de concorde est primordial pour des raisons politiques mais aussi religieuses. Ainsi, la religion insiste sur la nécessité d'aimer son Prochain. La charité prend la place de l'amitié comme lien social pour des raisons religieuses. L'individu doit entretenir avec tout homme un lien charitable grâce à Dieu et pour Dieu. L'inclination et le goût peuvent ensuite intervenir et laisser place à l'amitié entre quelques personnes. Mais dans tous les cas et surtout au sein des communautés religieuses, pour garantir la concorde, toute amitié particulière est vigoureusement condamnée. Sitôt qu'elle paraît être trop exclusive, l'amitié est jugée dangereuse. Le contexte de direction spirituelle n'est pas favorable à la naissance d'une amitié par la structure inégalitaire même de la relation. Ainsi, la véritable amitié serait si douce et vertueuse qu'elle ne poserait jamais la question des limites à ne pas franchir. Il n'y aurait donc aucun motif de rupture entre les deux amis. Mais si l'amitié véritable ne peut cesser, ne s'achève-t-elle pas tout de même avec la mort de l'ami ?

# LE TEMPS, LA MORT, L'AMI ET L'AMITIE

Le temps de l'amitié n'est pas éternel. La mort fauche l'ami, plongeant son *alter ego* dans un profond désarroi. Les histoires mythiques que l'on se plaît à raconter évoquent la mort, celle à venir que l'on craint, celle à surmonter, celle qui a ravi l'ami dont on se souvient. Sous son austère autorité, les amis conçoivent leur relation pour une durée, certes inconnue, mais dont ils revendiquent la survie au-delà de la mort. Les sources évoquent souvent l'amitié immémoriale et immortelle tout en évoquant le difficile travail de deuil. Furetière n'affirme-t-il pas dans son dictionnaire que l'amitié « C'est à la mort et à la vie » (1690) ? La mort scelle, achève et parachève toute histoire d'amitié. Elle entérine logiquement toute bonne et vertueuse amitié, qui ne saurait disparaître avec le temps. Le mythe de l'atemporalité et de l'immortalité du sentiment amical est très ancré dans les consciences. Quelles différences entre la mort pensée de l'ami et la mort vécue de l'ami ? Fidèle à la tradition antique, la consolation de l'ami dans le deuil<sup>589</sup>, pleurer l'ami défunt et faire part de la douleur du survivant sont les facettes du triptyque. Les sources philosophiques et littéraires intrinsèquement liées à l'héritage et au modèle des penseurs anciens ne sauraient masquer la sensibilité des écrivains du for privé.

---

<sup>589</sup> BEAUVALET - BOUTOUYRIE, Scarlett, « Le travail de deuil à travers un ensemble de lettres de consolation du XVII<sup>e</sup> siècle », in *Au plus près des cœurs ? Nouvelles lectures historiques des écrits du for privé en Europe du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, dirigé par BARDET, Jean-Pierre, RUGGIU, François-Joseph, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, Paris, 2005, p. 111-131. Voir les travaux de Philippe Ariès et la critique de *La Solitude des mourants* de Norbert Elias. Pour Ariès, la mort d'un proche au XVII<sup>e</sup> siècle ne créerait pas le même traumatisme que celui ressenti à des époques plus tardives, l'individu étant moins anéanti du fait d'un deuil plus social qu'individuel. Le changement se serait opéré au XIX<sup>e</sup> siècle. Mais, l'exemple du deuil de Madame de La Guette, veuve en 1665 à 52 ans, contredit Ariès. *Mémoires de Madame de La Guette écrits par elle-même*, Mercure de France, Paris, 1982, 195 p.

Le deuil consiste aussi bien en la douleur ressentie devant la perte d'un être cher que des manifestations extérieures comme le vêtement ou le convoi. Le travail de deuil consiste en une réorganisation psychique permettant à un individu de se détacher du sujet perdu et de se réinvestir dans de nouveaux sujets et objets. L'annonce du deuil plonge l'individu dans un état de choc. Après une phase dépressive, le processus s'achève par un réinvestissement affectif, intellectuel ou social.

Définition de « deuil » : « Le deuil est un processus dans lequel le sujet se trouve engagé par suite de la perte d'un objet auquel il attache un prix inestimable et dont l'existence est considérée comme indispensable à sa propre vie. La personne endeuillée traverse une période plus ou moins longue durant laquelle elle parvient à reconnaître progressivement le caractère irrécupérable de la perte et à aménager de nouveaux rapports avec elle-même et le monde extérieur. », in [http://agora.qc.ca/thematiques/mort.nsf/Dossiers/Deuil\\_Suicide](http://agora.qc.ca/thematiques/mort.nsf/Dossiers/Deuil_Suicide) (02/02/2011).



# I. Le mythe de la durée de l'amitié, l'immortalité et la survie par-delà la mort

L'atemporalité des histoires mythiques renvoie à l'immortalité de l'amitié rêvée, qui la projette immédiatement dans le domaine de l'Idée, impalpable et idéale. L'amitié se doit de s'inscrire dans la durée, d'être immortelle et de se prolonger par delà la mort, preuve de son caractère inviolable.

## a. Le mythe de la durée de l'amitié

Eisenstadt axe en 1956 ses travaux sur les liens entre cycles de vie et formes de sociabilité et « inscrit la problématique des groupes d'âges dans la perspective de la socialisation comme processus d'acquisition de statuts et de rôles nouveaux au-delà des inscriptions dans la parenté », à savoir que la socialisation est apprise dans le groupe d'âge pour une bonne intégration<sup>590</sup>. Selon Ferrand, tout individu entretient des relations superficielles, vite nouées, vite oubliées et en parallèle des relations « existentielles » peu nombreuses et durables ; ces deux types de relations étant complémentaires. Toutes les relations n'ont donc pas le même « cycle de vie ». Plus l'individu est âgé, plus il y a de chances qu'il ait des amitiés formées il y a plus longtemps qu'une personne plus jeune, mais rien n'est systématique. Un équilibrage constant entre relations anciennes et nouvelles s'opère, c'est l'« éternelle jeunesse des constellations<sup>591</sup> », dont la taille décroît avec l'âge. La « mort » des relations s'explique par des changements biographiques chez les deux partenaires, mais aussi par la mobilité résidentielle ou par la nature de la relation elle-même.

Les changements biographiques et l'inconstance d'autrui sont des causes majeures de l'arrêt d'une amitié. Jean Coras le rappelle en 1518 : « Il est bien vray, que comme il n'y a rien de permanent en ce mōde, l'amitié en tous temps & en toutes personnes, ne peut pas estre perdurable, jusqu'au dernier soupir de la vie, d'antāt q les mœurs, & affectios des hommes, souventefois se changent, ou pour prospéritez, ou pour adversitez : ou pour la pesanteur du vieux aage, & quelquefois les amitez se departēt pour cotentions & noises, ou pour quelque bien, profit & comodité à laquelle chacun pretēd. & aspire particulièrement pour soy<sup>592</sup>. »

Suite à une attaque d'apoplexie qui le cloue dans son fauteuil, le sieur de Gourville (1625-1703) voit nombre de ses amitiés l'éviter, alors qu'il avait jusqu'alors une vie sociale très riche. Lucide, il écrit : « Quelques-uns de mes amis qui me sont venus voir, comme

---

<sup>590</sup> EISENSTADT, Shmuel N, *From generation to generation, age groups and social structure*, New York, Londres, The Free Press, Macmillan, 1964, 357 p.

<sup>591</sup> FERRAND, Alexis, « Les durées de vie des relations interpersonnelles », *Revue Suisse de Sociologie*, 2, 1989, p. 9. Enquête empirique portant sur des salariés de la frange supérieure des classes urbaines moyennes en 1989.

<sup>592</sup> CORAS, Jean, *Arrest memorable du Parlement de Tholose, Contenant une histoire prodigieuse d'un supposé mari, advenuë de nostre teemps : enrichie de cent & onze belles & doctes annotations*, par Barthélémy Vincent, Lyon, 1518, p. 11.

par rareté, ont été surpris de me trouver comme je viens de me peindre. Beaucoup d'autres, dans certaines rencontres, me font dire qu'ils veulent me voir ; mais la plupart trouvent toujours quelque autre chose à faire de plus pressé. Je vois avec joie ceux qui y viennent, et me trouve entièrement consolé de ne pas voir les autres. Je m'amuse avec mes domestiques. Au commencement, je les fatiguais fort par mes doléances, et présentement, pour l'ordinaire, je fais des plaisanteries avec eux.<sup>593</sup> » Sans pour autant leur ôter le titre d'ami, le sieur de Gourville constate ce changement de comportement à son égard et s'en accommode avec sagesse. La mort de l'amitié intervient donc par isolement. Antoine Le Maistre (1608-1658) se retire vers la fin octobre 1637 à Port-Royal malgré une carrière brillante qui s'ouvrait à lui. Son ami Jean Chapelain écrit en janvier 1638 à Antoine Godeau la façon dont il ressent ce changement de vue, il perçoit cela comme une « mort civile de mon ami [...] un autre moi-même ». Il est vrai que Chapelain, s'il comprend le désir de son ami qui a toujours eu une certaine inclination à la retraite du monde, juge ce genre de vie trop excessive. Mais la solitude que s'impose l'avocat Antoine le Maistre est peuplée d'amis<sup>594</sup>. La solitude due à la maladie ou au choix de vie isole l'ami, voit mourir l'amitié. La « mort civile » est fréquente, quoique l'on peut se demander si cette amitié est véritable, car la vraie ne doit pas s'interrompre à cause d'un aléa de l'existence. L'inconstance est d'ailleurs souvent dénoncée, notamment par La Rochefoucauld (1613-1680) : « dans le temps où nous vivons, on peut dire qu'il est encore moins impossible de trouver un véritable amour qu'une véritable amitié. [...] Les changements qui arrivent dans l'amitié ont à peu près des causes pareilles à ceux qui arrivent dans l'amour : leurs règles ont beaucoup de rapport. Si l'un a plus d'enjouement et de plaisir, l'autre doit être plus égale et plus sévère, elle ne pardonne rien ; mais le temps, qui change l'humeur et les intérêts, les détruit presque également tous deux<sup>595</sup>. » Quant à l'intérêt, il a détruit plus d'une amitié : « Les amitiés du monde sont souvent peu chrétiennes, peu sincères, peu sûres ; le dérèglement les forme, le déguisement les anime, l'intérêt les entretient ; l'on devient ami, parce que l'on est intéressé : l'on ne sait pas ce que c'est que s'aimer pour se sanctifier » selon La Pesse, alors que l'amitié entre Jésus et saint Jean est « tendre, sans entêtement et sans passion ; sincère sans affectation et sans chagrin ; constante sans refroidissement et sans intérêt<sup>596</sup> ».

Cicéron précise aussi que si l'ami a beaucoup de vices, la rupture peut s'effectuer dans la durée. La brutalité et l'immédiateté ne sont pas à conseiller excepté en cas de conflit grave. L'auteur stipule en effet : « Il y a aussi un malheur parfois nécessaire : renoncer à une amitié [...]. Souvent les vices des amis font tort soudain soit aux amis eux-mêmes, soit à d'autres, mais en faisant retomber du déshonneur sur les amis. Alors il faut peu à peu laisser tomber ces amitiés et, [...] il faut les découdre plutôt que les déchirer ; à moins pourtant qu'une injustice absolument intolérable n'ait été

<sup>593</sup> GOURVILLE, Jean de, *Mémoires*, Mercure de France, Paris, 2004, p. 266-267.

<sup>594</sup> LESAUNIER, Jean, « Jean Chapelain et Antoine Le Maistre : histoire d'une amitié contrariée », *XVII<sup>e</sup> siècle*, octobre-décembre, n° 205, 1999, p. 609-633.

<sup>595</sup> LA ROCHEFOUCAULD, François de, *Réflexions ou sentences et maximes morales et réflexions diverses*, Honoré Champion, Paris, 2005, p. 275-276. Chapitre XVII, *De l'Inconstance des Réflexions diverses*.

<sup>596</sup> LA PESSE, Nicolas, « Fête de Saint Jean l'Évangéliste », in MIGNE, Jacques Paul, l'abbé, *Collection intégrale et universelle des Orateurs sacrés*, tome XXII, Paris, 1845, p. 655.

commise : dans ce cas il n'est ni juste, ni honnête, ni possible d'éviter une séparation, une rupture immédiate<sup>597</sup> ». L'amitié peut donc être lentement abandonnée, comme dans une longue agonie. Sitôt que l'on s'aperçoit de la fausseté d'une amitié, il ne faut pas chercher à rompre avec pertes et fracas au risque de se créer un nouvel ennemi mais laisser lentement l'amitié s'éteindre<sup>598</sup>. C'est un conseil que le cardinal Mazarin dispense aussi : il faut à tout prix éviter les « ruptures violentes » pour ne pas engendrer de haine en retour<sup>599</sup>.

A *contrario* le *leitmotiv* de la durée de la relation amicale se développe dans les récits. Elle s'inscrit en opposition à la fausse amitié si versatile. Mais quelle est la part de pieux mensonges et de joyeuses rhétoriques ? Les exemples antiques n'ont pas de chronologie. L'amitié y est toujours vécue par les protagonistes, toujours connue par tous les modernes, comme atemporelle. On s'y accroche et on regrette un temps révolu qui n'a peut-être jamais existé. Personne ne souligne le caractère fictif des amitiés antiques mythiques, qui sont toujours les modèles à suivre, aux valeurs prescriptives fortes. Certes, mais qu'en est-il des écrits du for privé ? Les amitiés dont on possède les dates de début sont toujours anciennes. L'abbé de Choisy a noué une relation fort riche avec le cardinal de Bouillon et ce depuis longtemps : « le cardinal de Bouillon, mon ami particulier depuis l'enfance, m'avait donné une place dans son carrosse. J'aurais bien des choses à dire de lui dans la suite de ces Mémoires, et je ne l'épargnerai pas plus qu'un autre : je l'aime, mais j'aime encore mieux la vérité. [...] Dès l'enfance, il passait tous les autres écoliers dans les études, et se distinguait par une vie exemplaire. Il commença à faire parler de lui par une querelle qu'il eut à un collège avec l'abbé d'Harcourt, et qu'il soutint vigoureusement<sup>600</sup>. » On se plaît donc à souligner le caractère ancien de l'amitié tissée. D'ailleurs, comment s'interpellent avec plaisir les amis au théâtre ? « Mais voici les plus chers de mes vieux camarades » assure Dorante en parlant d'Alcippe et de Philiste dans *Le menteur* (1643-1644)<sup>601</sup>. Dans le *Cercle des femmes* de Chappuzeau (1661), Alidor s'adresse à Lycaste en ces termes : « Cher amy, tu ne dois pas t'étonner, si j'ay eu de la peine d'abord à te reconnoître. Nous n'avions pas un poil au menton lors que nous nous séparâmes, & si j'ay bonne mémoire, je crois que l'on fit justice de nous le jour même que nous quittâmes le collège pour reprendre chacun le chemin de la maison<sup>602</sup>. » On se connaît depuis l'enfance, le collège, puis on se perd de vue. Heureusement l'amitié est granulaire, toujours prête à être réactivée. Toutefois, la longueur de temps passée ensemble et les boisseaux de sel si chers aux Anciens ont pour ainsi dire disparu. C'est l'ancienneté du début de la relation et non le temps passé ensemble qui est mis en exergue. On regrette, on érige en exemple les vieilles amitiés mais on ne pratique pas, ou plus, ces amitiés au long cours.

---

<sup>597</sup> CICERON, *L'Amitié*, Les Belles Lettres, Paris, 1961, p. 41.

<sup>598</sup> « Il faut prendre garde [...] que les amitiés ne se changent pas en des haines violentes, ce qui amène des querelles, des injures, des outrages », in *Ibidem*, p. 42.

<sup>599</sup> MAZARIN, Jules, (attribué à), *Bréviaire des Politiciens*, Arléa, Paris, 2003, p. 89.

<sup>600</sup> CHOISY, François-Timoléon de, l'abbé, *Mémoires de l'abbé de Choisy*, Mercure de France, Paris, 1966, p. 32-34.

<sup>601</sup> CORNEILLE, Pierre, « Le menteur », in *Œuvres complètes*, tome II, Gallimard, Paris, 1984, p. 16. Acte I, scène 4, vers 226.

<sup>602</sup> CHAPPUZEAU, Samuel, « Le Cercle des femmes », in *Le Cercle des femmes et L'Académie des femmes*, édition critique par Joan Crow, University of Exeter, 1983, p. 5. Entrée 1.

Que dire de la durée de l'une des amitiés les plus célèbres, celle de Montaigne et de La Boétie ? Le quotidien de cette amitié n'est qu'esquissé que dans la lettre rédigée par Montaigne à son père lors du décès de La Boétie le 18 août 1563. Il y évoque le palais de l'Ombrière comme lieu de rendez-vous, les repas communs, les invitations. Montaigne arrive au Parlement de Bordeaux suite à la suppression de la Cour des Aides de Périgueux en 1557. Il connaît de réputation La Boétie, marié à Marguerite de Carle en 1554, et conseiller à Bordeaux. Durant l'été 1559, Montaigne quitte Bordeaux, se rend à Paris puis à Bar-le-Duc pendant un an environ. A son retour, La Boétie s'absente quatre mois à la Cour pour porter le serment d'allégeance de la ville de Bordeaux. Revenu en mars 1561, La Boétie repart en mission en septembre de la même année pour apaiser les hostilités religieuses en Agenais. Un mois plus tard environ, il rentre à Bordeaux. Mais c'est Montaigne qui s'éloigne en se rendant à la cour en novembre 1561. Il ne revient qu'en février 1563. De plus, les deux hommes se déplacent fréquemment en Périgord pour l'auteur des *Essais* et en Médoc pour La Boétie<sup>603</sup>. Leur amitié s'est certainement enrichie et nourrit de ces absences, mais celles-ci n'apparaissent pas dans les écrits. Les deux hommes se fréquentent six années, mais au vu de leurs absences longues et répétées de Bordeaux, ils n'ont partagé qu'environ trois années d'amitié. Pourtant, un mythe s'est construit, celui de l'atemporalité : l'amitié est pleine et entière, elle se vit immédiatement, que l'ami soit présent ou pas sans difficulté aucune et sans contrainte calendaire. Bien que Montaigne associe dans son œuvre la notion de durée de l'amitié avec l'idée de perfection<sup>604</sup>. Le temps s'allonge... L'auteur bordelais est déjà en communion d'esprit avec La Boétie avant même de l'avoir rencontré par les propos de ces confrères, grâce à sa lecture de *La Servitude volontaire*, et il fait perdurer l'amitié grâce aux livres, à l'édition. La sixième marque de l'amitié selon Charles de Saint-Paul Vialart en 1630 n'est-elle pas le plaisir ressenti en pensant à l'ami absent ? En effet, l'amitié est l'union des âmes si ce n'est celle des corps : « Le sixiesme indice de l'amitié est le plaisir que les amis prennent de penser l'un à l'autre dans l'absence, car comme elle n'est autre chose qu'un désir d'union, elle est estimée fort imparfaite, si les corps estans éloignez, elle ne porte du moins les amis à l'union des ames, qui se fait par la pensée<sup>605</sup>. »

L'atemporalité est un lieu commun tout comme l'immortalité de l'amitié fait partie des *topoi* littéraires et artistiques. Toutefois, seules les quatre éditions illustrées d'Alciat (1534, 1550, 1558 et 1622) représentent l'idée de l'immortalité de l'amitié, et dans une moindre mesure les ouvrages de Ripa (1643, 1698) et de Baudoin (1698). Il ne s'agit en rien d'un thème principal, du moins dans l'iconographie.

---

<sup>603</sup> Le voyage en Italie de Montaigne a lieu bien après la mort de son ami, du 28 octobre 1580 au 3 novembre 1581. Le 11 mai 1581, il note : « Et, ce même matin, écrivant à M. Ossat, je tombai en un pensement si pénible de M. de La Boétie, et y fus si longtemps sans me raviser, que cela me fit grand mal », in MONTAIGNE, Michel de, *Journal de voyage*, Gallimard, Paris, 1983, p. 277.

<sup>604</sup> Du point de vue des adjectifs qualificatifs, voir ZOPPIS, Catharine, *Le Vocabulaire de l'amitié chez Montaigne*, thèse, sous la direction de NAIS, Hélène, Université Nancy 2, 1977, 198 p.

<sup>605</sup> VIALART, Charles, *Le Temple de la félicité*, Paris, 1630, p. 400.



Alciat, *Amitié durante, voire après la mort*, 1558

La gravure *Amicitia etiam post mortem durans*, nous le rappelle à quatre reprises, mais uniquement dans les ouvrages d'emblèmes d'Alciat (1534 ; 1550 et 1558 ; 1622). Il s'agit de l'iconographie de la vigne et de l'arbre mort : autour d'un orme sec, s'enroule une vigne chargée de grappes de raisins. Les différences sont minimales entre les différentes gravures. La vie persiste sur l'arbre mort qui offre à la vigne son tronc comme tuteur. C'est la représentation de l'amitié immortelle : c'est bien grâce à l'ami survivant que tout est possible. Un sizain (imprimé avec quelques variantes orthographiques, 1534, 1550, 1622) est accompagné dans l'édition de 1558 d'un petit texte en prose : « La vraye amitié est de l'esprit et non du corps, l'esprit est immortel : parquoy elle est immortelle, faisant faire devoir d'amy non seulement en la vie : mais aussi après la mort. Comme feict Alexandre à Hephestion ». Dans l'ouvrage d'Alciat, *Omnia and Alciati V.C. Emblemata*, édité sans aucune gravure en 1571, sont regroupés sous le titre *Amicitia* quatre chapitres, de CLIX à CLII, tous rédigés en latin. L'un d'entre eux porte le titre *Amicitia etiam post mortem durans* accompagné de ce même texte, mais en langue latine et en vers : « A rentem senio, nudam quoque frondibus ulmum » suivi d'un autre petit texte en prose « Ides Grace antipatri epigrammae transtulit ». La durée de l'amitié, malgré la mort, est clairement représentée et décrite dans ces livres d'emblèmes. La véritable amitié est riche, fertile et prospère comme le suggère l'emploi de l'iconographie de la vigne.



Ripa, *Amitié*, 1643



Reisch, *Allégorie de l'amitié*, 1503

La vigne est aussi représentée dans une autre iconographie présente dans deux éditions de l'ouvrage de Ripa et chez Baudouin (1643-1698-1698). Dans l'allégorie *Amitié*, une femme debout tient un arbre autour duquel s'enroule une vigne. Elle est pieds nus pour prouver qu'elle endure toutes les incommodités pour son ami. Cette allégorie est entourée d'inscriptions latines au dessus de sa tête, dans les branches de l'arbre *Hiems et aestas*, (hiver et été), au niveau de son cœur, qu'elle tient entre ses mains, jaillit la devise *Longe et prope* (de loin et de près) et enfin à ses pieds et aux racines de l'arbre se développe le phylactère *Mors et vita* (mort et vie). Cette représentation se rapproche de celle qui illustre les ouvrages de Gregorius Reisch, prieur de la Chartreuse de Fribourg-en-Brigau dans les éditions de 1503, 1504 et 1517 : un homme se tient debout de face sur un sol esquissé par quelques traits, sans aucun second plan. Son corps, comme ouvert au côté droit laisse apparaître son cœur. Il nous le montre du doigt. Au niveau de sa tête, on peut lire « estas hiems », près de sa main droite désignant son

cœur « longe prope », et enfin sur le revers de son manteau « mors et vita ». L'idée de l'amitié qui ne meurt jamais est aussi défendue par la gravure au burin de Charles David sur un modèle de Philippe de Champaigne : « L'amitié fidelle est le ioye de l'esprit » pour le *Temple de la félicité*. La description de la gravure stipule : « Cette dame est peinte en la fleur de la jeunesse, d'autant que la parfaite amitié ne vieillit point estant exempte de la loi des temps, & des siècles. Tu lui vois sur la tête une couronne de mirthe dont la feuille ne perd jamais sa verdure. C'est pour t'apprendre que la fortune n'a point d'orages qui soient capables de flétrir le lustre de la vraie amitié. Le chien qu'elle porte sur le bras droit est le symbole de la fidélité, qui doit régner entre les amis. [...] Et la teste de mort qu'elle a sous les pieds, ne veut dire autre chose sinon qu'elle est exempte de l'Empire de la mort, qu'elle subsiste après la séparation du corps et & de l'âme ; la mort qui arrache l'âme des corps n'estant pas assez puissante pour l'arracher des volontés, où elle à une fois jetté de longues & profondes racines<sup>606</sup>. »



Charles David, *Allégorie de l'amitié*, 1630<sup>607</sup>

Etonnamment un seul dictionnaire aborde la question du temps. Moreri évoque l'immortalité en 1683 et en 1740. L'article « Amitié » débute presque sur ce sujet : « c'est cet amour de mutuelle bienveillance, fondé sur la communication que lesus fils de Sirac, appelle un médicament de vie & d'immortalité. [...] parce qu'il fait quasi dans la vie civile, ce que l'arbre de vie du Paradis terrestre promettoit dans la vie naturelle. Car ne se contentant pas d'accompagner d'une infinité de douceurs le peu d'années que nous sommes dans le monde, elle nous donne encore l'immortalité aprez la mort, en nous laissant vivre dans le souvenir de ce que nous avons de plus cher dans le monde<sup>608</sup>. »

L'amitié ne vieillit pas. En toute saison, en toutes circonstances, éloignés ou proches, morts ou vivants, les amis sont inséparables. La vertueuse amitié perdure

<sup>606</sup> On sait peu de choses de Charles David (1600, Paris- mort entre 1636 et 1638). Il a réalisé les huit planches du *Temple de la félicité* d'après Philippe de Champaigne. Extrait d'*Ibidem*, p. 24-25, 316.

<sup>607</sup> La gravure est inspirée de Philippe de Champaigne.

<sup>608</sup> MORERI, Louis, *Le grand Dictionnaire historique*, Lyon, 1683, p. 223.

quelles que soient les adversités. Elle perdure au-delà même de la mort, comme le suggère cette vigne qui grandit autour de l'arbre mort.

L'amitié ancrée dans le temps s'épanouit dans la durée pour prouver sa réalité. Et lorsqu'arrive le moment du grand passage, on se tourne vers l'ami.

## b. La survie par-delà la mort

L'ami qui s'apprête à mourir confie à son ami ce qu'il a de plus précieux à savoir, selon les situations personnelles, les femmes et les enfants, qui vont se retrouver sans protecteur, les livres et les effets personnels.

### i. Confier les femmes et les enfants jeunes et non mariés

Eudamidas de Corinthe, indigent, demande par voie testamentaire que ses amis prennent soin l'un de sa mère, l'autre de sa fille. L'unique ami survivant à la mort d'Eudamidas, Arétée de Corinthe, prend en charge la mère et la fille. Quant à saint Jean, « disciple bien-aimé, c'est-à-dire l'ami particulier de Jésus », il a rendu des services au Fils et à sa Mère « en sa jeunesse et en sa vieillesse, par sa langue et par sa plume, en la prospérité et en l'adversité, en sa patrie et son exil ! ». Or, « Si le dernier jour juge de tous les précédents, si c'est au lit de la mort qu'on témoigne des affections plus sincères et cordiales, Jésus a montré en la croix qu'il avait des inclinations toutes particulières pour lui, lui léguant par testament ce qu'il avait de plus précieux sur la terre<sup>609</sup> ». Sur la croix, Jésus confie à son plus fidèle disciple et ami sa mère Marie. Préparer l'après en confiant ses êtres chers à l'ami est donc un exemple donné par le Christ lui-même. Le caractère législatif est même présent selon le père Lejeune qui fait mention d'un improbable « testament<sup>610</sup> ».

Ainsi, l'ami souffrant confie sa mère, sa femme ou sa fille à son *alter ego*, ce qui constitue aussi une preuve et un gage d'amitié. En théorie, la famille doit pourvoir à leur établissement et leur assurer une vie agréable. Mais les veuves ou les femmes célibataires endurent souvent des situations économiquement difficiles, ce qui explique que la relation amicale se reporte alors sur la famille.

Avant de mourir, au cours d'un repas de noces, Monsieur de Montulé, lieutenant des gardes de M. de Montausier, invite Bostaquet à se remarier. Ce dernier lui répond en riant : « si cette pensée me venoit jamais, ce seroit pour sa veuve lorsqu'il seroit mort. Il me répondit en m'embrassant qu'il me la donnoit par testament de tout son cœur, étant le meilleur de ses amis. Cette mort qui s'ensuivit quelques jours après donna lieu cinq ou six mois après de dire dans le monde que j'allois épouser Madame de Montulé. Elle étoit encore jeune, assez riche et point d'enfants. Plusieurs de mes amis m'en firent compliment dont je me défendis comme d'une chose à laquelle je n'avois jamais pensé et que la différence des religions rendroit toujours impossible, outre que pour lors je ne

---

<sup>609</sup> LEJEUNE, Jean, « Pour la fête de Saint Jean l'Évangéliste », in MIGNE, Jacques Paul, l'abbé, *Collection intégrale et universelle des Orateurs sacrés*, tome IV, Paris, 1844, p. 1344-1355.

<sup>610</sup> On retrouve l'idée du testament chez Isaac Dumont de Bostaquet lorsqu'un ami veut lui donner sa future veuve. Voir ci-après.



crois personne capable de me consoler de ma perte ni de la réparer. M. de Montulé avoit succédé au gouvernement de Dieppe à M. de Montigny avec lequel j'avois été très bien. Il étoit de père en fils ami de ma famille et de celle de Tibermont. Les biens considérables qu'elle possédoit lui rendoient nécessaire l'amitié du gouverneur de Dieppe, et comme j'en possédois une partie comme tuteur de mes enfants, je me fis un grand plaisir de voir M. de Tierceville remplir la place de Montulé<sup>611</sup>. » Voici donc un homme qui confie en public sa femme à un autre homme.

Les enfants en bas âge ne sont jamais mentionnés, car en cas de décès du père, ils vont être confiés à des membres de la famille. Il n'est pas possible de les placer sous l'autorité d'un homme extérieur à la famille. De plus, la parenté quasi-spirituelle qui se noue entre l'ami et la famille de son *alter ego* empêche de confier maritalement sa fille à son ami. Ce serait assimilé à un cas d'inceste. Dans les écrits du for privé, il n'existe pas donc pas d'exemple de fille confiée à l'ami avant de mourir. En effet, elle aurait été alors épousée par l'ami, ce qui n'est jamais le cas. De plus, on ne relève aucun exemple de mère confiée à l'ami, mais ce dernier point doit pouvoir s'expliquer par la logique générationnelle : la mère doit être déjà décédée.

L'exemple typique de la mort de l'ami dans la Bible est naturellement celle de Jonathan. Mais son décès est concomitant avec celui de Saül. David prend le deuil et compose une complainte à l'encontre des deux hommes, seul le verset 26 renvoie à la dimension affective de la relation entre les deux hommes : « Que de peine j'ai pour toi, Jonathan, mon frère ! Je t'aimais tant ! Ton amitié était pour moi une merveille plus belle que l'amour des femmes<sup>612</sup> ». David pourvoie à une sépulture pour Jonathan et Saül. La différence réside dans l'attitude de David vis-à-vis du descendant vivant de Jonathan, son fils boiteux, Mefibosheth, sur lequel il reporte son amitié. Mais ceci n'est jamais représenté en art.

On se doit d'être fidèle par-delà la mort. Cette injonction est facilitée par l'opinion commune qui affirme que la vertu est une qualité héréditaire. Or, si la vertu est transmissible de cette manière et comme l'amitié ne peut se tisser qu'en personnes vertueuses, il est généralement admis que l'amitié se transmet aux descendants. Ainsi, David devient l'ami de Mefibosheth.

## ii. Confier les livres et les écrits

L'idée de transmission se fait de façon différente selon les situations personnelles. Les pères ont transmis la vie et voient leur progéniture leur survivre. Les intellectuels et les célibataires, de façon générale les personnes sans descendance, accordent un intérêt tout particulier à leurs livres et à leurs écrits, parce qu'il s'agit de leur patrimoine.

La Boétie (1530-1563) lègue sa bibliothèque à Montaigne. Ce dernier renonce à éditer les œuvres politiques du défunt à cause des protestants, qui ont fait du *Discours de la servitude volontaire* un livre contre le roi et la religion. Quant aux sonnets de La Boétie,

---

<sup>611</sup> DUMONT DE BOSTAQUET, Isaac, *Mémoires d'Isaac Dumont de Bostaquet gentilhomme normand sur les temps qui ont précédé et suivi la Révocation de l'Edit de Nantes, sur le refuge et les expéditions de Guillaume III en Angleterre et en Irlande*, Mercure de France, Paris, 2002, p. 97.

<sup>612</sup> 2<sup>ème</sup> livre de Samuel.

ils apparaissent jusqu'en 1588 dans le chapitre 29 du livre I « Vingt et neuf sonnets d'Estienne de La Boétie ». Puis, Montaigne décide de les publier à part. Malheureusement cette édition n'est pas connue<sup>613</sup>.

Le 25 décembre 1635, à Surat, avant de s'embarquer sur le *Mary*, craignant mourir au cours d'un naufrage, Mandelslo (1616-1644) rédige une sorte de testament littéraire : « Journal et observation rédigés au cours de mon second voyage à Moscou et pendant sa poursuite vers le royaume de Perse. L'ensemble a été rédigé très rapidement et sans ordre préétabli, en attendant la rédaction de mes Mémoires. J'espère que mes amis, dans les mains desquels des notes tomberont dans leur forme actuelle, n'auront pas l'audace de faire imprimer ce compte rendu de peu de valeur. Car le temps de mettre en ordre et de corriger ces notes ne m'ayant pas été accordé, elles ne pourraient que porter ombrage à ma réputation et ne la valoriseraient point. Mais au cas où ces mêmes amis réussiraient à trouver à ces notes quelque intérêt valable et quelque divertissement, et s'il leur venait à l'esprit d'ériger après ma mort un modeste monument à ma mémoire, qu'ils veuillent bien charger de cette tâche le plus fidèle et le plus cher de mes amis, Maître Adamus Olearius, qui a été mon compagnon de voyage pendant quatre ans et que l'on a des chances de trouver soit à Leipzig soit à Reval en Livonie. Puisse-t-il puiser dans mes notes quelques extraits ou une relation d'un voyage authentique afin d'honorer la mémoire de son très cher frère défunt qui, tout au long de son périple, n'a jamais dédié sa vie ni à l'argent ni à la possession des biens de ce monde mais au culte de l'honneur et de la réputation ; son ultime vœu étant d'accomplir et de parachever le voyage céleste grâce à la miséricorde de Dieu en compagnie de tous ses fidèles amis avec le désir très sincère d'atteindre à la bienheureuse immortalité. Que Dieu, Roi des Cieux infiniment grand veuille bien nous accorder par l'entremise de son Fils bien-aimé et du Saint-Esprit, salut et fortitude dans son royaume unique. Surat, le 25 octobre, année 1638. Johann Albercht von Mandlslo [PS :] Au cas où l'on ne pourrait retrouver mon ami M. Olearius, on peut envisager de recourir à une autre personne qualifiée. Ces notes doivent être dédiées à la jeune reine de Suède, à sa mère, la reine Maria Eleonora ainsi qu'à ma chère et gracieuse princesse<sup>614</sup>. » Que d'indications fournies pour retrouver Oléarius ! La rhétorique de la modestie ne trompe point le lecteur. Le *Mary* accoste à bon port dans la baie de Saint-Augustin à Madagascar en juillet 1639. Le *Journal* ne quitte alors plus son auteur. Après sa mort à Paris en 1644, sa sœur Lucia Catarina, veuve du comte Von der Schulenburg, découvre le manuscrit. Elle retrouve Olearius et le charge de le publier en lui rappelant les dernières volontés du défunt. Elle lui offre même de l'argent pour ce faire. En 1645, paraît une version abrégée du Journal de voyage. Le manuscrit reste en possession d'Olearius jusqu'à la mort de ce dernier.

---

<sup>613</sup> BLANCHARD, Marc Eli., « Parfait amy », in *Trois portraits de Montaigne : essai sur la représentation à la Renaissance*, Librairie A.-G. Nizet, Paris, 1990, p. 36.

<sup>614</sup> MANDELSLO, von, Johann Albrecht, *Voyage en Perse & en Inde (1637-1640)*. *Le Journal de Johann Albrecht von Mandelslo*, Editions Chandeigne, Paris, 2008, p. 34-35. En 1677, le manuscrit, en langue allemande, est acheté, avec d'autres manuscrits orientalistes, par la bibliothèque des Princes Electeurs. Il est désormais conservé à la bibliothèque municipale de Berlin. Mandeslo est un page à la cour de Friedrich III von Schleswig-Holstein, envoyé en mission pour le duc de Suède en 1641 avant de devenir capitaine de cavalerie au service de la France en 1643. Il est parti en voyage en Perse et en Inde de 1637 à 1640.

La circulation, voire l'édition des livres apparaissent comme des indices de la relation amicale. Les publications constituent des témoignages publics de la fidélité au souvenir de l'ami. Perpétuer l'amitié à travers les descendants ou les livres, est un moyen de refuser la mort de l'ami, et la sienne par extension. Cette pratique de l'élite cultivée se retrouve avec le don des livres de piété pour les personnes plus simples.

### iii. Le testament : les dons testamentaires et les exécuteurs

Dans son premier testament, daté de 1527, Erasme porte une grande attention à son œuvre. Le docteur Boniface Amerbach (1495-1562), confident des vieux jours du philosophe, avec qui Erasme a échangé une importante correspondance, hérite de ses biens dont tous les anneaux d'or et une cuillère d'or, une coupe dorée et de l'argent. Trois hommes sont ses exécuteurs testamentaires Beatus Rhenanus de Sélestat (1485-1547), à qui Erasme confie la direction de ses travaux en cours, Basile Amerbach et Jérôme Froben (1501-1563), qui a recherché pour lui les manuscrits. Des habits et de l'argent sont offerts à Henri Glareanus, surnommé le « précepteur de la Suisse ». A Louis Ber (1479-1554), recteur de l'université de Bâle, prévôt du chapitre de Saint Pierre et conseiller théologique d'Erasme, « comme à un ami très fidèle, qui ne refusera pas son assistance à notre testament et à notre fidéicomis [Boniface Amerbach] », il donne un sablier en or massif. Basile Amerbach, Beatus Rhenanus et Jérôme Froben, Sigismont « correcteur de Froben », Johann Botzheim, (1480-1525), « chanoine de Constance » et Conrad Goclenius, professeur au collège trilingue de Louvain ne sont pas oubliés et reçoivent objet en or ou en argent, vêtements ou argent. Sous la direction de Jérôme Froben sont réimprimées partiellement ou en totalité les œuvres d'Erasme<sup>615</sup>. Dons et choix d'une personne en particulier à qui on confie ses affaires, voilà ce que scelle le testament.

Toutefois, la majorité des testaments sont muets quant aux amis, qu'ils soient exécuteur testamentaire ou simple bénéficiaire de dons. Ainsi, le testament de Pierre le Gendre, mort en 1525, ne fait mention d'aucun ami, d'aucun objet donné mais démontre un grand intérêt quant à la question du devenir de la dépouille. De même, Marie Du Bois a rédigé trois testaments<sup>616</sup> : le 25 mars 1649, deux mois et demi après la mort de sa mère, le 10 octobre 1661 et le 12 septembre 1676. Au-delà des demandes de messes et de nombreux legs en faveur des siens, des pauvres et de l'Eglise, ces trois textes expriment sa vision chrétienne de l'existence de l'auteur, qui est silencieux quant à ses amis.

L'exécuteur testamentaire peut être choisi parmi les amis. D'ailleurs, Raphaël réalise pendant un séjour à Rome un tableau connu sous le titre d'*Autoportrait de Raphaël avec un ami* (1518-1519). L'identification de l'ami est toujours sujette à discussion : l'un y voit Polidoro da Caravaggio (1495-1543), un autre Le Pordenone (1483-1539), ou encore Pontormo (1494-1557), Giulio Romano (Jules Romain ; 1499-1546), son élève préféré qui héritera de son atelier après sa mort, ou l'écrivain

---

<sup>615</sup> Erasme souhaite qu'un ouvrage complet de ses œuvres soit envoyé à Thomas More (1478-1535). L'intellectuel anglais n'est pas nommé à un autre moment dans le testament.

<sup>616</sup> Louis de Grandmaison les a publiés en appendice de l'édition de 1936.

Pietro Aretino (Pierre Arétin ; 1492-1556) ou bien encore l'architecte italien Antonio da Sangallo le jeune (1484-1546). L'identification qui soulève le moins de contestation est d'y voir Navagero : poète, orateur et botaniste (1483-1529). Néanmoins, une autre identité est parfois donnée. Il s'agirait du gentilhomme italien Branconio dell'Aquila, protonotaire apostolique et chambellan du pape Léon X, et exécuteur testamentaire de Raphaël. L'opinion commune associe donc bien l'ami avec le statut d'exécuteur testamentaire. D'ailleurs, selon Nathalie Zemon Davis, « les artisans et les marchands mâles, quand ils faisaient un legs et nommaient un exécuteur testamentaire, employaient plus simplement les expressions « [mon] bon amy », « [mon] especial amy » ou encore « [Mon] bon voisin et amy<sup>617</sup> ». On lègue volontiers des lits, des draps, des couvertures, des vêtements et autres chapeaux, des épées, des livres ou des outils. Mais transmet-on les objets pour continuer le lien et espérer qu'il perdure entre ses enfants et le destinataire des dons ? Voyons le cas particulier du gentilhomme normand Gilles de Gouberville.

Trois fois, Gouberville ressent l'impérieuse nécessité de préparer son trépas et d'assurer son salut. En 1545, 1568 et 1578, il fait rédiger un testament solennel entouré de témoins et de son exécuteur testamentaire. Seuls le premier et le dernier acte ont été conservés, rédigés tout deux en dehors de la période décrite par les trois cahiers conservés de son *Journal*.

Gilles de Gouberville rédige son testament chez Jehan Le Valloys, notaire royal à Cherbourg, suite à une blessure causée par un coup d'arquebuse le 27 juin 1545, soit quatre ans avant que ne débute le *Journal*, du moins dans sa partie qui nous est parvenue. Il a environ 30 ans<sup>618</sup>. Après avoir recommandé son âme à Dieu et préparé la distribution d'aumônes pour les pauvres et pour réparer quelques églises, il stipule différents dons envers 31 personnes. Rédigé dans l'urgence, le testament nous montre Gilles de Gouberville fort occupé à solder les comptes : il règle ses dettes et annule celle des autres à son égard. Sont concernés : Thomas et Guillaume Drouet, Sanson Plancque, Roger Anquetil, Jehan Parix, Jean Tupain, Nicollas Quentin, Gires Quentin. Il donne ses gages à ses serviteurs : Mathieu, Raoul, Collin, Nouel, Mariette Symonne, Marie Cauvin, Phelipinne Drouet, Thomasse La Becachelle, Henrye Pyvain. Sont aussi concernés les six enfants bâtards de son père à qui il donne à chacun 100 sols tournois, Guillaume Chandeleur et François Gérard. Ceux qui semblent être privilégiés ou avec qui il ne semble pas s'agir que d'un simple transfert d'argent dans ce testament sont : Tassine et Renée, ses sœurs ; Jehanne, fille de Guillaume de Rouxel de Bretteville, qui bénéficie d'une aide au mariage ; Yvon Mesnage et Louys Malgeneste, qui ont nourri ou vont devoir nourrir chacun un demi-frère de Gilles ; Germaine Lemartrier, qui serait la mère de tous les demi-frères et demi-sœurs de Gouberville<sup>619</sup> ; François Gérard, quant à

---

<sup>617</sup> Les femmes du milieu des artisans et des marchands emploient des termes de parenté ou de service pour désigner les femmes auxquelles elles lèguent quelque chose et n'ajoutent pour ainsi dire jamais « ma bonne amye ». A cette époque, l'amitié entre femmes n'est pas célébrée. Selon Nathalie Zemon Davis, ce sont surtout les femmes qui offrent des rosaires, bagues, bijoux, voiles et aussi vêtements intimes (robes, jupes, chemises, coiffures, colliers). ZEMON DAVIS, Nathalie, *Essai sur le don dans la France du XVI<sup>e</sup> siècle*, Seuil, Paris, 2003, p. 51-52.

<sup>618</sup> « a mon lictt mallade blecé de ung ou plusieurs coups de harquebusse », in GOUBERVILLE, Gilles de, *Le Journal du sire de Gouberville, annexes du Journal, compléments, études et index*, tome 4, Les éditions des Champs, Bricquebosq, 1994, p. 103-105.

<sup>619</sup> *Ibidem*, p. 186-187.

lui, obtient de l'argent « pour apprendre un métier<sup>620</sup> ». Gouberville estimait peut-être cet homme plus particulièrement. Il s'agit surtout d'affaires de famille mais les liens avec Malgeneste, Mesnage, Guillaume de Rouxel et François Gérard seraient à approfondir car on ignore finalement ce qui pousse Gouberville à leur accorder ses préférences. Gouberville nomme les individus sans être nécessairement très précis sur leur statut social et leur métier. Les moyens de nomination sont variés et parfois, au détour d'une phrase, au gré des circonstances, il peut se montrer extrêmement précis : ainsi, Charles Brucan, recruté comme serviteur le 25 avril 1548, qualifié de laquais en 1558, est parfois qualifié d'écuyer<sup>621</sup>. Pour Malgeneste, Mesnage, Rouxel et François Gérard il semble qu'il s'agisse de paysans ou de serviteurs mais quel était le sujet de la conversation du 8 mars 1550 entre Gilles et Guillaume Rouxel ? Quelle mission Gilles lui a-t-il confiée pour qu' « après avoyr longtemps parlé à luy, il [Rouxel] s'en retourna à Breteville<sup>622</sup> ? » Sont-ils amis ?

Seize ans après la fin du *Journal*, le dernier testament de Gilles de Gouberville est rédigé au Mesnil au Vair à l'hôtel Barnier le 2 janvier 1578<sup>623</sup>. Gilles, qui a environ 60 ans, s'occupe tout d'abord de son salut et du devenir de son corps puis s'enquiert de la distribution des aumônes avant d'effectuer diverses donations. Douze personnes sont expressément nommées : Lucretse Plantart et Guion le Long sont remerciés pécuniairement pour leur service. Gouberville fait mention de deux de ses filles naturelles, Tassine et Jacqueline, à qui il donne de quoi se marier ; la troisième Loyse est dotée et mariée depuis 1575<sup>624</sup>. Puis vient Arnoulf son « frère naturel, pour la bonne amytie [qu'il] luy porte ». Jacques Maillard et sa femme reçoivent à peu près la même chose que ses filles naturelles. Leurs enfants sont nommés, or, dans le *Journal*, leurs prénoms ne sont jamais mentionnés. Si on se réfère seulement au *Journal*, les enfants de Jacques Maillard n'existent pas, on ne les « voit » pas, ils sont invisibles. Soudainement, dans le testament, non seulement il en est question mais en plus, Gouberville leur donne une identité précise, leur prénom. Enfin, Ysabeau, fille naturelle de son oncle, n'est pas oubliée « pour l'honneur de Dieu ». Gilles de Gouberville mentionne donc dans son testament ses filles naturelles Tassine et Jacqueline, son demi-frère Arnoulf, la fille naturelle de son oncle mais aussi Jacques Maillard, son épouse et leurs enfants. Il offre à ce couple quasiment les mêmes cadeaux qu'à Tassine et Jacqueline. Or, l'épouse de Maillard serait en réalité une quatrième enfant naturelle de Gouberville, comme le laisse supposer le procès-verbal où Michelle est qualifiée de « fille bastarde de defunct de Gouberville<sup>625</sup> ». Toutefois, le testament est peu loquace quant à ce statut de fille bâtarde alors que celui d'Ysabeau est explicite. Et si elle reçoit moins que ces autres sœurs, la cause en est fort simple : elle est déjà mariée, ce qui n'est pas le cas de Tassine et de Jacqueline. Si Jacques Maillard est dans ce testament, est-ce pour les liens amicaux qui les lient ou est-ce simplement parce

---

<sup>620</sup> *Ibidem*, p. 103-105. Peut-être est-il plus doué que les autres ou tout simplement plus jeune.

<sup>621</sup> *Ibidem*, p. 305.

<sup>622</sup> GOUBERVILLE, Gilles de, *Le Journal du sire de Gouberville, 1549-1552*, tome 1, Les éditions des Champs, Les éditions des Champs, Bricquebosq, 1993, p. 140.

<sup>623</sup> GOUBERVILLE, Gilles de, *op. cit.*, tome 4, p. 237- 242.

<sup>624</sup> Traité de mariage du 1<sup>er</sup> juin 1575, chartrier du Mesnil-au-Val. *Ibidem*, p. 170.

<sup>625</sup> *Ibidem*, p. 170. Archives de la Ville de Cherbourg F.F. 75 (liasse) pièce n° 3, n° 16, en 1607, soit 29 ans après la mort de Gilles de Gouberville.

qu'il est l'époux de sa fille ? Le mariage de Jacques et de Michelle est-il la conséquence ou la cause de l'amitié, si elle n'a jamais existé entre Jacques et Gilles de Gouberville ? Il est vrai que le testament ne fait finalement mention que de ses bons services et de la dot de sa fille Marie. Mais les enfants de Jacques Maillard sont-ils nommés par affection de Gouberville envers eux, par amitié envers leur père ou tout simplement parce qu'ils font partie de la famille de Gouberville ? Gouberville parle même de « la bonne amytié naturelle qu[il] porte aux dictz petits enfants<sup>626</sup> ». Mais il ne s'agit en aucun cas d'une relation amicale telle que l'entendrait Montaigne. Gouberville marque simplement son affection pour ces enfants, affection qui est « naturelle » dans la mesure où il est leur grand-père. L'expression ne connote pas de liens profonds, d'ailleurs comment pourraient-ils exister alors que ces enfants ne sont jamais nommés dans le *Journal* ? Jamais Gouberville ne dit les avoir aperçus, croisés, vus. Il n'a jamais partagé leurs jeux, n'a jamais été inquiet lors des maladies infantiles dont ils ont fatalement dû être les victimes. Jamais on ne le voit les gronder. Ce n'est qu'à l'article de la mort qu'il les évoque, mais est-ce lui qui s'est souvenu de leur prénom ou les lui a-t-on soufflés ?

Les identités de l'exécuteur testamentaire et des témoins se révèlent intéressantes<sup>627</sup>. Pour le premier testament de nombreux témoins sont présents : Pierre Daussays écuyer, Messire Jehan Rogier, Messire Jacques Auvray, Messire Clement Rouxel prêtre, Guillaume Rouxel, Nicollas Gohel, et plusieurs autres tandis que l'exécuteur n'est autre que son beau-frère Monsieur de Saint-Nazair, Jacques du Moncel, époux de sa sœur Renée Picot. En 1578, l'exécuteur testamentaire est maistre Jehan Le Verrier, sieur de Tocqueville, « advocat pour le Roy a Vallongues [s]on cousin<sup>628</sup> ». Les témoins sont Pierre Michel, prêtre curé au Mesnil, et Thomas Drouet de la paroisse. Tous les présents ont donc changé entre 1545 et 1578. Le nombre des témoins s'est considérablement réduit en 1578 et le choix paraît plus drastique. Quelles étaient les relations entretenues par Gouberville avec ses témoins au moment de la rédaction ? Question malheureusement sans réponse directe car nous ne possédons pas le *Journal* pour les années 1545 et 1578. Quatre années après le premier testament, il est fait allusion deux fois à Pierre Daussays et à Guillaume Rouxel. Messire Jacques Auvray ou Auvre dîne parfois chez Gouberville, il doit très certainement lui louer des terres ou être un de ses paysans. On peut lire en effet qu'il lui paye 24 sols pour un petit herbage et 5 sols 10 deniers pour des ventes échues à la Saint-Michel en octobre 1549<sup>629</sup>. Messire Clement de Rouxel de Breteville, présent de par sa fonction de prêtre, dîne et dort également chez Gouberville mais les relations sont ponctuelles, cinq mentions entre avril 1549 et janvier 1552. Nicolla Gohel est sergent de Barnavast, seules des affaires de justice ou des rencontres fortuites expliquent sa présence dans le *Journal* ; s'il est présent lors de la rédaction du premier testament, c'est pour ses qualités de représentant de la justice tout comme de Saint-Nazair. Prêtre et officiers de la justice sont expressément nommés, d'autres assistent à la rédaction mais ils ne méritent pas d'y être mentionnés : les garants moraux et pénaux seuls importent. Derrière l'expression du

---

<sup>626</sup> *Ibidem*, p. 237-242.

<sup>627</sup> *Ibidem*, p. 103-105, p. 237-242.

<sup>628</sup> Il a épousé la seule fille du cousin de Tocqueville. Il habite à Yvetot.

<sup>629</sup> GOUBERVILLE, Gilles de, *op. cit.*, tome 1, p. 52.

préambule « et plusieurs autres », qui fait état de l'assistance lors de la rédaction de l'acte par le notaire, disparaissent fort probablement les bénéficiaires du testament, les voisins, les paysans les mieux pourvus, les liaisons sexuelles même passagères, de probables enfants. En 1578, Gouberville semble avoir privilégié une certaine intimité : seuls les deux témoins nécessaires à la validité du testament sont présents. Il est devenu de plus en plus méfiant et même peut-être aigri comme tendent à le prouver ses recommandations en 1576 à Guion. Gouberville lui demande de ne pas faire entrer dans sa chambre, en son absence, les individus qui ne manqueront pas de se présenter comme des amis<sup>630</sup>. L'exécuteur testamentaire est toujours un homme de justice choisi dans la famille : comme la compétence en matière de lois et la connaissance des affaires familiales sont réunies en une même personne, on estime que les dispositions du défunt sont entre de bonnes mains. Le prêtre occupe cette fonction de caution morale et de soutien spirituel au mourant. Thomas Drouet est le seul présent qui ne réponde pas vraiment à ces impératifs de « bon fonctionnement ». La relation entre Gouberville et lui est effectivement très forte, nous le verrons un peu plus loin. Le lien important qu'ils sont parvenus à tisser a perduré après la fin du *Journal* et il est connu de tous. Pourtant, même à l'article de la mort, Gouberville ne le qualifie toujours pas d'ami, c'est un simple paroissien que le testament nous présente, un simple paroissien qu'il a pu côtoyer et qui peut prouver ses bonnes mœurs. Gilles de Gouberville ne franchit toujours pas le pas et n'affirme pas la nature de leur relation. Par respect de l'acte notarié où l'affect n'entre pas en ligne de compte ? parce que le lien n'était pas clairement établi comme de l'amitié et qu'il n'a pas voulu aplanir la situation ? par pudeur ? à cause de l'inégalité sociale ? Mais nous devons également nous poser la question : qui, de ceux en qui Gouberville avait toute confiance, étaient encore en vie en 1578 ?

Les deux testaments sont difficilement comparables puisque trente ans environ les séparent. Les bénéficiaires du premier sont pour la plupart sûrement décédés à la date du second. Seul Arnoulf est mentionné dans les deux. De plus, ils ont été rédigés soit quatre ans avant, soit seize ans après le *Journal*. Non contemporains de son écriture, ils ne peuvent être directement mis en lien avec lui. Le dernier testament nous offre la vision d'un homme qui se concentre sur le seul individu encore vivant avec qui il a, très certainement, le plus partagé : Thomas Drouet.

Voyons un autre exemple. Nicolas Brûlart (1528-1597), chanoine de Notre-Dame de Paris, maître des Requêtes ordinaires de l'hôtel du roi depuis août 1570, rédige son testament du 1<sup>er</sup> au 3 août 1597. Il prie « humblement messieurs mes frères et beau-frère, mesdamoyselles mes sœurs et belle-sœurs, mes nepveux et niepces, au nom de Dieu duquel ilz ont ce qu'ilz sont, de demeurer en la sainte profession de la foy laquelle jusques icy nous a esté annoncee et selon que l'Eglise universelle catholique, apostolique et romaine a toujours enseigné et juxte la parole et ordonnance de Dieu, confirmée par l'universel consentement de nos vieulx et saints pères, soit quand ilz ont esté assemblez aux conciles generaulx, soit quand ilz ont escript de pesches par toutes les églises et en

---

<sup>630</sup> Lettre adressée à Guion le Long datée du 9 février 1576, in GOUBERVILLE, Gilles de, *op. cit.*, tome 4, p. 223-224.

tout temps<sup>631</sup>. » Nicolas Brûlart se plaît à souligner la catholicité de la famille sur plusieurs générations, « tous nous ont par succession lessé ce nom de bons chrestiens et catholiques ». Il donne de l'argent à Hector Chambellan « [son] secrétaire et ancien serviteur » (200 écus) au cas où il ne lui aurait pas fait d'autre récompense avant son décès. Il fait également des dons à son neveu, son secrétaire et ancien serviteur, puis à ses gens. Enfin, il demande à « monsieur Coqueley », conseiller au Parlement, archidiacre de Brie, chanoine de l'église de Brie, « [son] ancien amy et confrere » d'être son exécuteur testamentaire. Coqueley le lui a promis. Il lui donne deux objets : son bassin « d'argent de vermeil doré » et « la figure de Dieu d'albâtre avec son pied qui est sur le buffet de [sa] salle, lequel [lui] a esté donné par feu monsieur Le Breton son oncle. » A l'autre exécuteur testamentaire, Anthoine Renier, ancien conseiller du roi et lieutenant général en l'élection de Paris, il ne donne que de l'argent. Le premier est privilégié : il bénéficie non seulement du don d'un objet de famille, plus connoté sentimentalement et plus personnel, mais aussi du titre d'ami et plus exactement d' « ancien amy ». Grâce à cet adjectif qualificatif, le testateur insiste sur la force du lien.

Il est possible d'observer un échantillon plus large de sources. Dans son mémoire de maîtrise, Stéphane Marchetti a étudié les testaments de la ville de Bar-le-Duc de 1580 à 1680<sup>632</sup>. Bien que la majorité de ses sources soit rédigée par des femmes (140 sur 207), on peut constater que dans son étude l'exécuteur testamentaire est à 36 % un ami ou collègue, à savoir un membre de la même profession que le testateur<sup>633</sup>. Après eux, ce sont les notaires et les magistrats qui sont le plus souvent choisis (26 %), puis les parents ou conjoints (16 %), et les ecclésiastiques (10 %)<sup>634</sup>.

Quant aux objets légués, ils possèdent naturellement plus d'importance que les objets achetés ou même offerts : le legs valorise de plus le bénéficiaire et renforce le lien entre les deux individus, par delà la mort. Emmanuelle Friant s'est attachée à étudier les objets de la piété privée, notamment le chapelet. Naturellement, l'absence d'un objet dans un testament ne signifie en rien qu'il n'a pas été possédé par le défunt ou qu'il n'en a pas utilisé. De même, le chapelet peut très bien ne pas revêtir de valeur marchande ou être jugé trop banal pour être mentionné dans un acte notarié de cette importance. Enfin, rien ne peut nous permettre de savoir si l'objet n'a pas été donné de la main à la main par le testateur, ou si ce dernier n'a pas choisi d'être inhumé avec lui. *A contrario*, la présence

---

<sup>631</sup> BRÛLART, Nicolas, *Journal d'un ligueur parisien des Barricades à la levée du siège de Paris par Henri IV (1588-1590)*, Droz, Genève, 1999, p. 36-37.

<sup>632</sup> MARCHETTI, Stéphane, *Les Testaments à Bar-le-Duc de 1580 à 1680*, maîtrise, Nancy 2, juin 2000, 145 p.

<sup>633</sup> 230 exécuteurs connus pour 207 testaments. Quelques 23 testateurs, quasiment tous des gens aisés, ont deux testateurs.

<sup>634</sup> Les autres cas sont des inconnus.

Pour les ecclésiastiques, on remarquera que dans les testaments enregistrés au Chapitre de Saint-Dié (1361-1479), les vicaires et les curés lèguent à leurs amis religieux, vicaires ou chanoines, bien souvent des vêtements ecclésiastiques à savoir des surplis parfois quelques menues sommes d'argent, quelques objets mobiliers (plats, pots, en cuivre ou en étain ; pratiquement pas de vaisselle en argent) La lingerie est réduite au strict minimum. Les livres et autres objets de grande valeur sont absents. Leurs amis laïques bénéficient des mêmes dons, excepté ceux de vêtements. BARNET, Gabriel, *Les Testaments enregistrés au Chapitre de Saint-Dié (1361-1479) dans la série G (404-405-406) des archives départementales des Vosges*, mémoire de maîtrise, Nancy 2, 1969, p.31.



du chapelet n'indique en rien que le testateur l'ait beaucoup utilisé ou que le bénéficiaire du don s'en servira. Sur les 250 testaments lorrains, d'hommes et de femmes, en nombre fort semblable, des terres duciales ou du diocèse de Verdun, entre 1532 et 1681, Emmanuelle Friant n'a constaté aucune différence de comportement au gré des tensions religieuses. De même, il apparaît que les objets de piété représentent à peine 7.6 % du corpus et que seules les femmes, à deux exceptions près lèguent ce type d'objets, quelles que soient leur conditions sociales. Ce sont surtout des veuves qui effectuent ce genre de don, à la fois pour leur valeur financière, mais aussi pour sa valeur sentimentale. A une exception près, ces femmes lèguent leur chapelet à des femmes. Objet féminin, le chapelet est légué à une proche, la fille ou une « petite-fille, une nièce, une sœur, une bru voire une cousine » et enfin, en dernier à une jeune fille de l'entourage ou à une voisine, mais jamais à une domestique. Le donataire espère que cette bénéficiaire du don saura dire des prières pour le repos de son âme. Selon Emmanuelle Friant, le chapelet est trop intime ou trop précieux « pour quitter le cercle de la famille ou de l'entourage proche ». D'ailleurs les confesseurs ne bénéficient jamais de dons de ces objets<sup>635</sup>. Il faut prendre garde, encore une fois, de bien comprendre la nature de la relation entretenue. Ainsi, le 22 novembre 1698, le gouverneur Frontenac rédige son testament. Après les requêtes relatives au devenir de son corps et aux aumônes charitables, qui occupent la quasi-totalité de l'acte, Louis de Buade charge ses exécuteurs testamentaires de faire respecter ses dispositions et pour « prendre soin de L'Etat du reste de ses affaires et biens qui peuvent être aprésent ou luy Venir cy après en cedit pays par les Vaisseaux de lan prochain ». Ces hommes sont François Hazeur, marchand bourgeois et le premier secrétaire de celui-ci sieur Charles de Monseignat. Enfin, pour les « appuyer de Sa protection et autorité » il nomme Monsieur Jean Bochart de Champigny, intendant, également chargé de régler toutes ses affaires vis-à-vis des domestiques. Enfin, le testament s'achève avec des dons d'habits et de linge et de petite vaisselle à son valet de chambre et « pour marque de la confiance qua luy Seign<sup>r</sup> Testateur aux protestations d'amitié que le dit Seign<sup>r</sup> Intend<sup>t</sup> luy a faites », il lui offre un « crucifix de bois de Calambourg que Mad<sup>e</sup> de Montmort sa sœur luy a laissé en mourant et q<sup>l</sup> a toûjo. gardé depuis comme une véritable relique et prie aussi madame l'Intendante [cousine germaine de Monseigneur de Laval] de Vouloir recevoir le Reliquaire q<sup>l</sup> avait accoutumé de porter, et qui est rempli des plus rares et précieuses reliques qui se peuvent rencontrer. » Le gouverneur et son intendant n'ont pourtant pas entretenu des relations si amicales que cela. Les rapports ont souvent été tendus, à cause de leur différence de tempérament et de manière d'exercer leur fonction respective. Toutefois, ils sont parvenus à travailler de concert et en bonne intelligence, notamment dans les affaires militaires. Il s'agirait ici plus d'estime que d'amitié. Frontenac meurt en bon chrétien, se réconciliant et offrant par ce don un gage de son affection. Sa disparition touche véritablement l'intendant, malgré tous les antagonismes passés finalement plus politiques et professionnels que privés. Le pieux Frontenac offre donc un objet de culte à l'heure du grand passage, et fait ainsi sortir de sa famille un crucifix dont il était déjà entré en possession après le décès de sa précédente

---

<sup>635</sup> FRIANT, Emmanuelle, *Le Catholicisme militant, Les objets de la piété privée dans la France des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, thèse de doctorat d'histoire sous la direction de MARTIN, Philippe, Nancy 2, 2009, p. 253-267.

propriétaire<sup>636</sup>. L'idée de pardon est aussi extrêmement importante : par exemple, Claude de Forbin (1656-1733) en 1695 affirme : « Le pays où nous étions me rappela l'idée de M. Constance. J'avais oublié depuis longtemps tout ce qu'il m'avait donné à souffrir à Siam, et ses malheurs lui avaient tellement rendu mon amitié (car je ne l'avais toujours pas haï) qu'après sa mort, dont je fus véritablement touché, je ne souhaitai rien tant que de faire plaisir à sa famille<sup>637</sup>. »

Bien souvent la famille est l'interlocuteur privilégié du testateur. Toutefois, certains préfèrent faire appel à l'ami. La démarche est très personnelle, l'ami va remplacer le défunt auprès de l'épouse, des enfants, des écrits et des livres. Un lien supplémentaire symbolique très fort est noué et affirmé par un acte ayant valeur juridique et proclamé publiquement. Le testament acte les derniers dons mais n'oublions pas que les cadeaux se pratiquent également du vivant des deux amis, pour lesquels il est plus difficile de prendre la mesure exacte. La mort entretient l'amitié, on lui confie les personnes chères, les objets précieux. Reste désormais à l'ami à se conduire comme tel par delà la mort de son *alter ego*.

### c. Se conduire en ami au-delà de la mort

Alors que la cérémonie et les affaires administratives sont prises en charge par la famille et l'exécuteur testamentaire, l'ami se place en protecteur supplémentaire. Comme il est rare de n'avoir aucune famille, il est fort logique que les cas où l'ami est mis à contribution soient des situations extrêmes : les exemples des mythes ou les morts par duel sont quasiment les seuls cas où le secours de l'ami est réellement utile. L'ami n'est pas présenté comme un substitut à la famille mais comme celui qui pourvoira au mieux - à défaut de la famille - à prendre soin de la sépulture de l'ami et à prendre soin de son corps mort, qui sont les derniers hommages physiques, temporels que l'on puisse rendre à l'ami. D'ailleurs quelle est la requête de Sisinnès ? Sisinnès, qui participe aux jeux du cirque pour pouvoir à ses besoins et à ceux de son compagnon, demande à son ami Toxaris de s'occuper de sa dépouille en cas de malheur.

Beauvais Nangis (1582-1640) au mois d'août 1610 enlève le corps de son ami Charles de Balzac, baron des Dunes, tué en duel par le gendre du chancelier Sillery, avec l'aide de ses amis. Il risque sa vie et sacrifie sa carrière pour rendre les honneurs au cadavre de son ami<sup>638</sup>. L'affaire démontre combien l'amitié est un élément fédérateur, plus fort pour la Noblesse que l'Etat.

Isaac Dumont de Bostaquet rédige ses mémoires et se rappelle de bons souvenirs concernant le sieur de La Motte L'Alie : « J'eus beaucoup de joie de le [le sieur de La Motte L'Alie] voir et nous renouvelâmes notre ancienne amitié par une étroite liaison que

---

<sup>636</sup> MYRAND, Ernest, *Frontenac et ses amis*, Dussault et Proulx, Québec, 1902, p. 124-127.

HAYNE, David Mackness, VACHON, André, *Dictionnaire biographique du Canada, 1701-1740*, volume II, Les Presses de l'Université de Laval, Québec, 1991, 822 p.

<sup>637</sup> FORBIN, Claude de, *Mémoires du comte de Forbin (1656-1733)*, Mercure de France, 1993, p. 261-262.

<sup>638</sup> CONSTANT, Jean-Marie, « Amitié, système de relation et politique dans la noblesse française aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles », in *Aux Sources de la puissance, sociabilité et parenté*, Actes du colloque de Rouen, 1987, Rouen, 1988, n° 148, p. 145-153.

nous eûmes ensemble : il se logea avec moi et nous mangions en même auberge, au *Réfugié* [à La Haye, en 1687]. Comme nous étions de même pays et qu'il y avait eu de l'alliance entre nous, une fille de ma maison étant entrée dans la sienne il avoit longtemps, et sa mère étant parente de la mienne quoique éloignée, cela avoit entretenu beaucoup d'amitié dans nos familles. Les pays étrangers sont des engagements très forts à se tenir étroitement liés les uns aux autres lorsque l'on s'y rencontre de connaissance et que d'ailleurs on est ami et parent. Ainsi nous vivions M. de La Motte et moi fort agréablement : il avoit de l'esprit, de l'honneur et beaucoup de piété, il m'étoit très fort en consolation, nous faisons nos visites ensemble et nous étions presque inséparables, lorsque la mort vint rompre cette belle union. Quoique mon ami La Motte eût du mérite, il avoit le malheur d'être prévenu par trop en sa faveur, et ne se croyant pas assez récompensé de sa fortune, il en prenoit souvent un air chagrin qui la faisoit paraître méprisant, de manière qu'il ne plaisoit pas à tout le monde, que s'il avoit ce malheur, lui de son côté ne goûtoit pas tous les esprits et se prenoit aisément d'aversion pour les gens qui ne lui plaisoient pas. Cependant, malgré tout cela, il se faisoit des amis de tous ceux à qui il vouloir plaire et surtout du beau sexe dont il avoit le don de se faire aimer. Comme notre amitié étoit sincère et qu'il avoit beaucoup d'égards pour moi, je lui faisois la guerre fort librement des choses qu'il faisoit et que je n'approuvois pas, sans que jamais il s'en soit fâché : surtout je ne pouvois souffrir une antipathie que je lui voyois avoir pour plusieurs gens et entre autres pour des messieurs de Paris qui mangeoient dans notre même auberge : leurs airs ne lui pouvoient plaire, et souvent je lui en avois fait reproche et conseillé de changer plutôt de compagnie que de s'exposer à quelque rupture scandaleuse avec celle avec qui nous mangions ». La Godinière loue Casaubon, ce que Dampierre ne peut supporter car il a été contraint d'abjurer par sa faute. La Motte prend parti pour Casaubon contre Dampierre. Chacun se sépare. Un peu plus tard, Bostaquet, en voulant rendre visite à La Motte, croise La Croix « il étoit de nos amis et nous faisoit assez souvent visite : je n'en pris aucun soupçon, nous nous donnâmes la main au bas de l'escalier. » La Croix vient de tuer La Motte, ce que Bostaquet ignore. Il est extrêmement surpris à l'annonce de la mort de La Motte : « je ne pus voir sans une douleur extrême mon ami mort lorsque je m'y attendois le moins. » Le duel entre La Croix et La Motte s'est passé sans second, sinon La Motte aurait sans doute choisi Bostaquet, qui étoit « son ami et logé avec lui ». Le greffier du conseil de guerre, vite arrivé sur les lieux, empêche de pouvoir cacher le corps. Comme c'est un duel, Bostaquet vient réclamer sa faveur pour éviter l'« infamie » au corps de son ami. La faveur est consentie. Il le fait enterrer sans pompe la nuit et raconte-t-il « ayant pris deux carrosses et cinq à six capitaines de mes amis, je le fis porter dans l'Eglise-Neuve où il repose en attendant la résurrection. » « Cette mort, à laquelle on me crut très sensible, m'attira les compliments de tous mes amis<sup>639</sup> ». Le défunt ne manque pas d'amis, l'enterrement se veut discret mais n'est pas resté inconnu. Le comportement de Bostaquet est socialement valorisé.

Les hommages rendus à l'ami défunt, sans faire écho à des vies ou des décès hors-normes, transparaissent finalement assez peu. Excepté dans le cas d'Hermann Weinsberg burgrave<sup>640</sup> de l'hôtel de ville à Cologne, qui déjà affirme tenir son journal pour

<sup>639</sup> DUMONT DE BOSTAQUET, Isaac, *op. cit.*, p. 210-218.

<sup>640</sup> Concierge.

« écrire [...] l'histoire de [s]es amis et de [s]es voisins : on aura ainsi quelque chose à dire d'eux » et qui, chaque année, le 2 novembre, se rend au Couvent des Carmes pour se recueillir sur la tombe de son père mais aussi de ses amis reposant en ce lieu situé sur le territoire de sa paroisse<sup>641</sup>.

L'amitié lie deux hommes de leur vivant mais aussi au-delà du décès de l'un deux. Et ces derniers devoirs sont tout aussi exigeants, parce que le caractère inviolable et immuable de la relation se prouve dans cette durée.

#### d. Une amitié inviolable



Ripa, *Foy d'amitié*, 1698

Dans les éditions de Ripa et Baudoin, toutes deux de 1698, une vieille femme voilée est debout, de face tout en tenant dans sa main droite un autre voile au-dessus d'un autel. Elle symbolise la foi mutuelle que se doivent les amis. L'autel évoque le sacrifice institué par Numa Pompilius sur l'Autel de la fidélité, pour souligner l'inviolabilité de l'amitié<sup>642</sup>. Les vieilles personnes étant réputées plus soucieuses de religion que les jeunes, ceci explique l'âge de la femme.

<sup>641</sup> CHAIX, Gérard, « Famille, pouvoir et amitié à Cologne au XVI<sup>e</sup> siècle : les amitiés d'Hermann Weinsberg (1518-1597) », in *Foi, fidélité, amitié en Europe à la période moderne*, mélanges offerts à Robert Sauzet, textes réunis par MAILLARD, Brigitte, tome II, Publication de l'université de Tours, Tours, 1995, p. 467-472.

<sup>642</sup> Bacon parle de l'amitié de Tibère et Séjan : le sénat dit ériger un autel de l'amitié du prince. BACON, Francis, *Essais de morale et de politique*, chapitre XXVII, L'Arche éditeur, Paris, 1999, p. 116-117.



Gomberville, *Le silence est la vie de l'amour*, 1646

Pour la marquise de Lambert (1647-1733), les devoirs de l'amitié les plus difficiles à accomplir sont ceux qui interviennent à la fin de l'amitié car seule l'honnêteté vous soutient. Elle rappelle le respect dû à une ancienne amitié, et surtout elle invite à ne pas enjoindre de tierces personnes à rejoindre les querelles et d'éviter de trop accuser l'ami infidèle. Enfin, principe primordial, les anciens amis ne doivent jamais révéler ce qui a été dit du temps de l'amitié<sup>643</sup>. L'idée était déjà présente dans l'iconographie *Le silence est la vie de l'amour* présent dans l'ouvrage de Gomberville (1646). Une foule de femmes engage une conversation animée avec le portier au pied d'une maison. Des personnages aux fenêtres assistent à la scène. Au premier plan, assis, de face, un ange, tenant une bannière SPQR<sup>644</sup>, porte son doigt sur sa bouche intimant au silence. Posés à côté de lui, une coupe et une grappe de raisin, un vase. Sur l'autel, à l'angle droit au premier plan, figurent quelques fruits (grenades ?). Il faut en amitié voir, ouïr et se taire. L'ange symbolise le silence. Il porte des ailes comme Cupidon car le silence et la maîtrise de soi sont aussi nécessaires à l'amitié qu'à l'amour. La sagesse est une des conditions de l'amitié. En parlant rarement, on n'offense point son ami. Ce silence est dû à l'ami mort.

Après la mort, les devoirs de l'amitié perdurent selon la marquise de Lambert (1647-1733). Malheureusement peu de gens sont fidèles à leurs amis défunts. L'amitié doit continuer à vivre par les sentiments et le cœur. Les devoirs de l'amitié sont remplis du vivant de l'ami pour lui, après sa mort pour soi-même<sup>645</sup>. Dans *Les Articles d'amitié*, Sorbière affirme : « Que ces mesmes pensées s'estendront au delà de cette vie, & que la mort nous séparant de la personne aymée, nous en conserverons précieusement le souvenir, & ne ferons rien qui en puisse diminuer l'estime, ny qui traverse les intérêts de

<sup>643</sup> LAMBERT, Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, « *Traité sur l'amitié* », in *Œuvres de madame La Marquise de Lambert*, Amsterdam, 1766, p. 22.

<sup>644</sup> Nous n'avons pas trouvé ce symbole SPQR sur d'autres emblèmes. Est-ce un rappel de la notion de la concorde civile ?

<sup>645</sup> LAMBERT, Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, *op. cit.*, p. 22-23.

ceux qui luy appartiennent<sup>646</sup>. » La constance dans l'amitié est digne des plus grandes louanges. Il ne faut ni oublier, ni diminuer les mérites de son ami, en un mot rester le plus juste possible.

L'un des devoirs : prouver que son ami est mort en bon catholique. La Boétie décède le 18 août 1563. Le lendemain, Montaigne rédige à ce sujet une lettre à l'intention de son père. Elle est publiée, modifiée, en 1571 à Paris en postface aux opuscules de La Boétie : « *Extrait d'une lettre que Monsieur le Conseiller de Montaigne écrit à Monseigneur de Montaigne son père concernant quelques particularités qu'il remarqua en la maladie et la mort de feu Monsieur de la Boétie.* » La nature privée de la missive est secondaire. La Boétie est mort en bon catholique, la lettre s'en porte le garant : « Mon frère, me dit-il, tenez-vous auprès de moi, s'il vous plaît. Et puis, [...] il prit une voix plus éclatante et plus forte, et donnait des tours dans son lit avec tout plein de violence [...] Lors entre autres choses, il se prit à me prier et reprier avec une extrême affection, de lui donner une place : de sorte que j'eus peur que son jugement fut ébranlé. Même que lui ayant bien doucement remontré, qu'il se laissait emporter au mal, et que ces mots n'étaient pas d'homme bien rassis, il ne se rendit point au premier coup, et redoubla encore plus fort : Mon frère, mon frère, me refusez-vous donc une place ? Jusques à qu'il me contraignît de le convaincre par raison, et de lui dire, que puisqu'il respirait et parlait, et qu'il avait corps, il avait par conséquent son lieu - Voire, voire, me répondit-il lors, j'en ai, mais ce n'est pas celui qu'il me faut ; et puis, quand tout est dit, je n'ai plus d'être. Dieu vous en donnera un meilleur bientôt, lui fis-je. Y fusse-je déjà, mon frère, me répondit-il, il y a trois jours que j'ahanne pour partir. » Montaigne assure ici les derniers devoirs de l'amitié. Il ne fuit pas La Boétie alors même qu'on soupçonne la peste comme cause du mal, il l'assure de son salut prochain et le soutient moralement et chrétiennement. Enfin, la publication de cette lettre assure la publicité de cette relation et de ses qualités. Montaigne scelle ainsi leur amitié dans l'éternité.

Le mythe de la durée de l'amitié perdure aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles et est très valorisé. D'ailleurs, lorsqu'on présente un ami à un tiers c'est sur l'ancienneté de la relation et sa durée que l'on se plaît à valoriser. En revanche, à la moindre rupture d'amitié, les auteurs sont tout aussi prompts à souligner l'inconstance des amitiés humaines. Ce fatalisme est partagé par tous. Faire perdurer le lien peut être tenté par le biais du report des solidarités sur la famille, ou par le biais des testaments. Le choix de l'exécuteur testamentaire est un acte où l'amitié peut se deviner. Mais on aura toujours tendance à s'assurer que l'exécuteur saura gérer les affaires patrimoniales. Si l'on possède un ami connaissant les lois et les rouages juridiques, alors le choix s'impose de lui-même. Les devoirs de l'ami sont bien difficiles, ni ses actes, ni son cœur ne doivent diminuer le souvenir de l'ami défunt. Mais la douleur du deuil n'est pas inconnue à ces hommes.

---

<sup>646</sup> SORBIERE, Samuel, *De l'amitié, à Monsieur de Vaubrun*, chez Charles de Sercy, Paris, 1660, article 8, p. 105-106.

## II. Exprimer la douleur du deuil, surmonter la mort de l'ami, consoler l'ami endeuillé

Autour du thème de la mort et de l'ami se greffent trois axes de réflexions : le premier porte naturellement sur l'expression de la douleur de l'ami plongé dans le désarroi du deuil, le second sur la manière de surmonter la mort de l'ami et le dernier sur la consolation de l'ami endeuillé.

### a. Exprimer sa douleur : le chagrin de l'ami survivant

Comment s'exprime la douleur de l'ami survivant ? De très belles pages ont été rédigées par saint Augustin à propos de la douleur de la perte de l'ami. Dans le livre IV des *Confessions*, l'auteur pleure le décès de son vieil ami, avec qui il avait été à l'école, avec qui il avait partagé les jeux, mort dans la fleur de l'adolescence (« flore adulescentiae »). Après un an d'une forte amitié (« cum vix expleisset annum in amicitia mea »), le jeune Augustin le détourne de la religion. Gravement souffrant, le jeune homme est baptisé à son insu. A la faveur d'un répit que laisse la maladie, Augustin l'informe du baptême pour en rire, mais le malade, miraculeusement déjà au courant de ce fait, l'intime de cesser des propos aussi désobligeants quant à la religion catholique. Finalement, il décède lors d'une absence d'Augustin. Dès lors, tout est souffrance pour l'ami survivant. Les larmes lui font du bien, tout est « vide de lui » (« oderam omnia »). Le temps adoucit les blessures, les larmes soulagent. Augustin est malheureux car il s'est attaché à des choses mortelles. Il évoque Oreste qui préfère mourir plutôt que d'être séparé de son ami. Dans son être se combinent à la fois le dégoût de vivre et la peur de mourir. Il s'étonne de vivre, lui qui est un autre soi-même pour son ami. Après avoir été une âme en deux corps, il ne veut vivre réduit de moitié. Peut-être même la peur de mourir reflète-t-elle aussi la peur de voir l'autre mourir tout entier. « Mirabar enim ceteros mortales vivere, quia ille, quem quasi non moriturum dilexeram, mortuus erat, et me magis, quia ille alter eram, vivere illo mortuo mirabar. Bene quidam dixit de amico suo : dimidium animae suae Nam ego sensi animam meam et animam illius unam fuisse animam in duobus corporibus, et ideo mihi horrore erat vita, quia nolebam dimidius vivere, et ideo fore mori metuebam, ne totus ille moreretur, quem multum amaueram<sup>647</sup>. » Mais le temps est consolateur et les autres amis apportent leur réconfort aussi.

Dans les ego-documents, il est très difficile de percevoir une quelconque affliction. Honorat de Valbelle ( † 1539) ne fait jamais mention d'ami ou d'amitié dans les textes

---

<sup>647</sup> Voici la traduction de ce passage : « Je m'étonnais de voir vivre les autres mortels, puisqu'il était mort celui que j'avais aimé comme s'il n'eût jamais dû mourir ; et je m'étonnais encore davantage, lui mort, de vivre, moi qui étais un autre lui-même. Quelle heureuse expression à su trouver, parlant de son ami, le poète qui l'appelle « moitié de son âme ». Oui, j'ai senti que son âme et la mienne n'avaient été qu'une âme de deux corps ; c'est pourquoi la vie m'était en horreur, je ne voulais plus vivre, réduit de la moitié de moi-même. Et peut-être ne craignais-je de mourir que de peur qu'il ne mourût tout entier, celui que j'avais tant aimé ! », in AUGUSTIN, saint, *Confessions*, livre IV, Les Belles Lettres, Paris, 1961, p. 74.

relatifs aux décès dans son *Histoire journalière*. Jean Marteilhe (1684-1777) est lié avec un certain Isouf, ancien janissaire, galérien attaché au même banc que notre auteur. Rare homme dont le nom est consigné dans les *Mémoires*, Isouf accepte de prendre des risques et ramène sur la galère de l'argent distribué ensuite par le protestant Marteilhe à ses malheureux coreligionnaires emprisonnés sur le bateau. La mission est périlleuse et démontre une grande confiance entre les deux hommes. Pourtant, le décès d'Isouf ne donne lieu à aucune effusion ou de regret à sa mort. Le décès est constaté, les services rendus mentionnés. Marteilhe lui trouve un remplaçant en la personne d'Ali, un autre Turc qui remplit le même rôle qu'Isouf. Mais à vrai dire, Isouf n'est jamais nommé « ami », il s'agit du « Turc qui me servait dans ces occasions à Dunkerque<sup>648</sup> », « Turc du banc qui avait été janissaire, et qui se vantait de n'avoir jamais eu peur<sup>649</sup> ». C'est le service rendu et non la relation qui importe, c'est le service qui crée la relation.

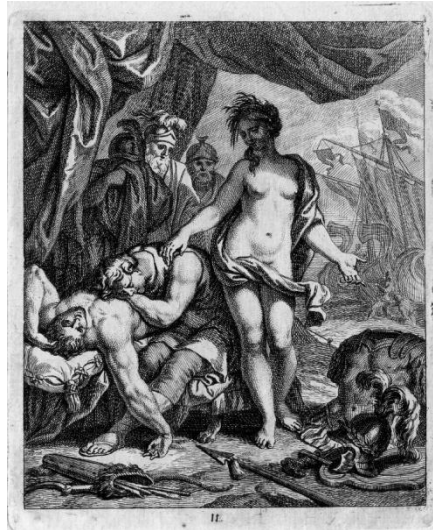


Pierre Lombart, *Les Obsèques de Patrocle, Achille est auprès de lui lui coupant une mèche de cheveux*, 1658-1660

<sup>648</sup>MARTEILHE, Jean, *Mémoires d'un galérien du Roi-Soleil*, Mercure de France, Paris, 1982, p. 169.

<sup>649</sup> *Ibidem*, p. 134.





Jan Alexander Janssens, *La Vie et la mort d'Achille*, v. 1700



Pierre Lombart, *Thetis présente le casque, le pectoral et le bouclier forgés par Hephaestus à Achille*, 1658-1660

Quant à l'iconographie, les trois gravures de notre corpus se rapportant à Achille et Patrocle (1658-1660, 1658-1660, 1700) traitent toutes du moment du décès ou des funérailles de Patrocle, moments adéquats pour dévoiler la douleur de son ami Achille. Pierre Lombart représente les obsèques de Patrocle avec Achille se tenant près de son ami mort et coupant une mèche de cheveux. Sur une seconde gravure, Thétis présente le casque, le pectoral et le bouclier forgés par Héphaïstos à Achille tandis qu'à l'arrière-plan, trois soldats et deux parents du défunt restent au côté de Patrocle. Jan Alexander Janssens vers 1700 nous montre Patrocle pleuré par Achille. Thétis, nue, reconforte son fils. Ils sont entourés de soldats. Le chagrin est donc public, l'ami survivant est consolé par les siens et récupère un objet intime comme souvenir, la mèche de cheveux.

Il est difficile de savoir si les amis dans le deuil se montrent expansifs ; dans les ego-documents une certaine distance est de mise tandis que l'iconographie accentue volontiers le pathos.

L'expérience de la mort de l'ami a dû être vécue par tous les membres de notre corpus, Philippe Hurault, évêque de Chartres, mourant le plus jeune à moins de 45 ans. Ces hommes peuvent chercher quelque réconfort dans les pages d'auteurs classiques comme Cicéron. Ils peuvent également prendre connaissance de l'attitude d'Achille devant la dépouille de Patrocle grâce à des gravures et méditer sur l'exemple de cette amitié antique. Mais comment dépasser la douleur de la perte ?

### b. La douleur de la perte de l'ami et son dépassement

Seule la mort sépare, du moins physiquement, car Dieu étant le lien sacré, l'amitié est immortelle : « le plus sûr et le meilleur, affirme Bourdaloue, est de tourner toute la sensibilité de notre cœur vers Dieu ; de n'aimer que Dieu dans nos amis, et de n'aimer en nos amis que Dieu et seulement par rapport à Dieu. Telle est l'amitié chrétienne. Amitié d'autant plus pure que Dieu en est le lien sacré ; et d'autant plus solide que la mort ne la peut rompre et qu'elle doit durer éternellement par cette charité consommée qui unit ensemble tous les bienheureux<sup>650</sup>. » Mais, mis à part le jésuite Bourdaloue (1632-1704), personne ne prétend à cette immortalité. Les philosophes, les écrivains et les auteurs du for privé sont plutôt sensibles à l'idée de perpétuer le souvenir de l'ami défunt. Ils ont l'esprit plus terre à terre, rationnel.

Dans le chapitre XXVII de *La Sagesse*, Charron (1541-1603) traite de la perte des amis. S'il englobe dans la question de la mort l'ensemble des personnes chères comme les parents et les enfants, il semble évident qu'il consacre ce passage aux amis extérieurs à la famille. La perte des amis est forcément accompagnée de plaintes, puisque selon lui, leurs décès sont annonciateurs du nôtre. Mais les lamentations ne sont pas raisonnables, car la raison de la naissance et de la vie de l'amitié à savoir sa propre vertu étant toujours active, la possibilité de se refaire des amis est toujours efficiente. Les amis se multiplient. Charron semble éloigné de l'idée du regret de la perte de la personne en tant qu'ami. Il paraît plutôt se placer dans la lignée de l'amitié ; c'est la relation en soi qui importe et pas la personne qui permet la relation<sup>651</sup>.

Pour Senault (1599/1604-1672), l'amitié porte en son sein ses peines. Qui aime doit se préparer à souffrir. Les absences sont comme de courtes morts et la mort, une absence éternelle où l'on perd la moitié de soi-même. Avec le décès de l'ami, on devient mort et vivant en même temps. Mais on est susceptible de souffrir davantage pendant la vie de ses amis puisqu'on souffre pour et avec eux<sup>652</sup>. Sorbière (1615-1670) fait mention d'un Espagnol qui ne peut avoir un ami de peur de souffrir de sa perte<sup>653</sup>.

---

<sup>650</sup> BOURDALOUE, Louis, « De la charité chrétienne et des amitiés humaines », in Jacques Paul, l'abbé, *Collection intégrale et universelle des Orateurs sacrés*, tome XVI, Paris, 1864, p. 879-880.

<sup>651</sup> CHARRON, Pierre, *La Sagesse*, Paris, 1671, p. 668-669.

<sup>652</sup> SENAULT, Jean-François, *De l'usage des passions*, Amsterdam, 1668, p. 64-111.

<sup>653</sup> SORBIERE, Samuel, *op. cit.*, p. 91.

Gassendi dans *De la perte des enfants et des amis* (1678, 1684) affirme que le sage se prépare de bonne heure à perdre ces êtres chers et qu'il sait pertinemment que les pleurs sont vains. De plus, notre affliction n'est pas liée à leur mort mais renvoie surtout à la perte que nous subissons. En effet, ils sont désormais dans un « port bien tranquille », où ils ne désirent rien et on s'attriste de l'absence de leur compagnie, de leurs offices, honneurs ou respects<sup>654</sup>. Heureusement, le survivant, vertueux, peut en acquérir d'autres : il n'a pas perdu mais changé d'ami : « Car de s'affliger de ce qu'ils soient dans un port très tranquille, & qu'ils ne soient plus agitez des maux, & des misères ausquelles cette vie est sujette, cela tient & de l'envie, & de l'inhumanité, & d'estre faschez, ou de s'affliger de ce qu'ils ne jouissent pas de certains plaisirs de la vie, cela ne sert de rien, & est tout à fait ridicule, en ce qu'ils ne les désirent aucunement, qu'ils n'en ont point de besoin, & qu'il ne leur est point fascheux d'en estre privez. [...] Et si c'est un Amy, il considère qu'il luy reste de la vertu par laquelle il s'en peut acquérir un autre, ensorte qu'il ne luy semble point tant avoir perdu qu'avoir changé son Amy<sup>655</sup>. »

Mais la mort qui frappe sans relâche peut décourager à retisser d'autres amitiés. La sensibilité de La Rochefoucauld explore la peur de souffrir de nouveau : les vieilles gens « deviennent insensibles à l'amitié, non seulement parce qu'ils n'en ont peut-être jamais trouvé de véritable, mais parce qu'ils ont vu mourir un grand nombre de leurs amis qui n'avaient pas encore eu le temps ni les occasions de manquer à l'amitié et ils se persuadent aisément qu'ils auraient été plus fidèles que ceux qui leur restent<sup>656</sup>. » Sorbière (1615-1670) aussi est sensible à la perte des anciens amis, surtout à l'entrée de la vieillesse. Le veuvage des amis est la plus grande incommodité de la vieillesse, mais le thème ne passionne pas les philosophes. On est presque hors du monde, la nécessité de se défendre diminue ; les amis ne sont plus nécessaires<sup>657</sup>.

Avoir un ami, c'est risquer de souffrir sa perte mais c'est bien l'ami qui doit être pleuré et non sa propre douleur, tout en ayant à l'esprit que la mort n'est pas un mal en soi. La douleur, exprimée, appelle alors les amis de l'homme endeuillé à lui apporter un certain réconfort.

---

<sup>654</sup> Non chrétien, Cicéron n'en développe pas moins la même idée. Cicéron déjà ne masque nullement sa tristesse au décès de son ami Scipion. Il écrit : « Je suis ému de la perte d'un ami tel que, à ce qu'il me semble, je n'en aurai jamais de pareil, tel que, assurément, je n'en ai jamais eu. Mais je n'ai pas besoin d'un remède à ma douleur. Je trouve ma consolation en moi-même, et surtout dans la pensée que je suis exempt de l'erreur qui cause à la plupart des hommes tant de peine à la mort de leurs amis. Je ne crois pas qu'il soit arrivé un malheur à Scipion ; s'il en est arrivé un, c'est moi qu'il frappe. Or s'affliger de ses propres maux, ce n'est pas aimer son ami, mais soi-même. » La mort n'est pas un mal en soi. CICERON, *op. cit.*, p. 7-8.

<sup>655</sup> BERNIER, François, *Abrégé de la philosophie de Gassendi, De la perte des enfants et des amis*, Lyon, 1678, p. 373-375. BERNIER, François, *Abrégé de la philosophie de Gassendi, De la perte des enfants et des amis*, Lyon, 1684, p. 443-446.

<sup>656</sup> LA ROCHEFOUCAULD, François de, *Réflexions ou sentences et maximes morales et réflexions diverses*, Honoré Champion, Paris, 2005, p. 275-276. Chapitre XVII, *De l'Inconstance des Réflexions diverses*.

<sup>657</sup> SORBIERE, Samuel, *op.cit.*, p. 73-76.

### c. La douleur exprimée : consoler l'ami endeuillé

Une référence majeure nous a été léguée de l'Antiquité. Les *Lettres à Lucilius*, écrites par Sénèque à la fin de sa vie, constitue une conversation poursuivie au jour le jour avec un ami, Lucilius Junior, légèrement plus jeune que le philosophe, procureur<sup>658</sup> des Alpes, de Macédoine, de Cyrénaïque, de Sicile. Lue par Dante mais aussi par Montaigne, la lettre 99 est l'occasion d'une réflexion sur la mort : « Je t'envoie la lettre que j'ai écrite à Marullus qui venait de perdre son tout jeune fils et, d'après mes renseignements, supportait cette perte avec peu de fermeté<sup>659</sup>. » En outre, un modèle antique de consolation à l'ami affligé de la perte d'un ami est donné par Sénèque, qui adresse une missive à Lucilius<sup>660</sup>, frappé par la disparition de Flaccus<sup>661</sup>. Le philosophe lui conseille de ne pas s'affliger outre mesure. Pour lui, les larmes sont par trop des preuves de nos regrets et le signe de l'affliction que l'on a pour soi-même. La tristesse va se dissiper. La Fortune a donné et elle reprend. De très nombreux instants n'ont pas été partagés avec nos amis. De plus, il critique ceux qui aiment leurs amis, une fois ceux-ci morts. Rester dans une douleur inconsolable, c'est aussi estimer les autres amis comme incapables de nous consoler d'une seule perte. Toute douleur a un terme, si ce n'est la raison, c'est le temps qui nous y conduit. Sénèque regrette son attitude passée au moment du décès de son ami, Anneus Sérénus, mort plus jeune que lui. Tout le monde meurt et la grande faucheuse frappe sans règle établie. Notre ami, en mourant avant nous, nous a devancé.

La lettre de consolation est un genre épistolaire en soi, pratiqué depuis l'Antiquité, comme le prouve Sénèque. Elle s'apparente aux élégies, aux tombeaux littéraires et aux inscriptions. L'un des buts poursuivis est l'allègement de la douleur d'autrui, dans la perspective d'un chrétien préparé à la mort et acceptant la volonté divine.

Dix lettres des divers secrétaires étudiées sont relatives à la consolation d'un proche ou d'un ami au sujet du décès d'un proche ou d'un ami. L'ouvrage de Durand, *Stile et manière de composer*, paru en 1553, compte quatre exemples, tandis que le *Secrétaire des Secrétaires* de 1626 en propose trois. *Le Secrétaire à la mode* de Puget de La Serre (1641) contient une seule consolation sur le décès d'un ami, adressée à quelqu'un de ses parents. Enfin, deux lettres d'offices et d'offres d'amitié, de services et de plaisirs sont directement liées à des consolations de décès. Elles sont publiées dans l'ouvrage de Du Tronchet (1569) et dans *Le Secrétaire des Secrétaires* de 1626. La consolation à propos du décès de l'ami ou la consolation de l'ami est l'un des trois grands thèmes abordés dans ce type de source<sup>662</sup>.

---

<sup>658</sup> Un procureur est un fonctionnaire impérial placé à la tête de services administratifs ou auprès des gouverneurs de province, fait parfois fonction de gouverneur.

<sup>659</sup> SENEQUE, *Lettres à Lucilius*, tome 4, livre XVI, lettre 99, Les Belles Lettres, Paris, 1959, p. 125-134.

<sup>660</sup> On est dans le cas du trio.

<sup>661</sup> Sur la mort d'un ami, in SENEQUE, *Lettres à Lucilius*, tome 2, livre VII, lettre 63, Les Belles Lettres, Paris, 1963, p. 97-102.

<sup>662</sup> Les deux autres thèmes sont l'importance de ne pas être importun (neuf fois) et les félicitations à un ami (huit fois).

Un seul texte se veut purement informatif. L'expéditeur de la missive prévient le cousin du défunt de la mort du « meilleur amy » de l'auteur. Un rapide éloge du défunt et de son courage achève la lettre, très courte, d'environ douze lignes. Contrairement au titre « Consolation d'un ami décédé », cet exemple diffusé dans le *Secrétaire des Secrétaires* relaye simplement la nouvelle à qui de droit : « le vous advertis que vostre cousin & meilleur amy est mort, & n'a pas menti qui vous a donné l'advertissemēt, bien que la mort luy ait esté propre vie, tant il avoit supporté de douleurs en son infirmité. Mais s'il pleust à Dieu que l'homme avant la naissance veist tant de calamitez, qui luy succedent durant sa vie, il y en auroit peu qui prinssent hardiesse de venir en ce monde. Oū bien ils contracteroient avec la nature de s'en pouvoir retourner incontinent<sup>663</sup>. » Dans le même ouvrage, « Traict pour un amy succombé » constitue une sorte d'éloge funèbre : « La ruine de la félicité de nostre amy, a esté plus petite en la vérité du cas, qu'elle n'a semblé grande en la mensonge de la renommée. Quoy que ce soit elle mérite infame louange, puisque au sentir se rompre de si haute machine les membres de sa fortune, son cœur en toutes parts s'est trouvé net, & entier en toute chose<sup>664</sup>. » Dans le même ouvrage, « Consolation d'amy avecques offre d'office<sup>665</sup> », l'expéditeur de la missive ne donne aucune information sur le défunt, le deuil est simplement présenté comme un « sinistre évènement ». Seul fait digne d'être retenu, le décès engendre des complications pour le destinataire, dont un portrait élogieux est rapidement dressé, car il négocie avec succès auprès de tierces personnes. L'offre de service faite à celui censé être dans la douleur permet un savant exercice de style où, érigé en modèle à suivre, il montre comment vaincre ses propres soucis<sup>666</sup>. Le *Secrétaire des Secrétaires* fournit également l'exemple-type d'une lettre adressée à un ami, qui aurait peur de mourir. L'expéditeur, qui a appris cette crainte, le sermonne : tout le monde meurt un jour et le plus tôt délivre d'une longue peine. Il invite son ami à ne pas craindre de mourir, puisque cela fait inutilement souffrir et le pose en sujet de moqueries de la part de ses voisins<sup>667</sup>. L'invitation toute chrétienne à ne pas craindre la mort est plus douce lorsqu'elle vient d'un ami.

Du Tronchet en 1569 écrit à « Monsieur » à propos de la mort de « ce bon juge Chalancon vostre père ». Il ne veut pas renouveler la douleur, ni attenter à la « tranquillité de l'esprit ». S'ensuit un éloge du défunt, dont la disparition risque d'être préjudiciable à la justice et des formules de politesse quant à la rapidité des réponses à des lettres, qui s'achèvent dans un renouvellement « d'ayde & de faveur ». L'auteur fictif de ce modèle déclare que s'il n'avait été retenu par un procès, il se serait déplacé. Pour être secourable à son ami endeuillé, il se propose d'aller voir quelqu'un pour qu'il s'occupe de ses affaires, d'écrire à « quelques amys ». Enfin, il conseille d'employer des « eaux bénites de cour », et les services des « marchans de Saint Etienne, qui sont tous honnestes, fidèles & bons

---

<sup>663</sup> *Le Secretaire des secretaires, ou le thresor de la plume françoise, contenant la manière de composer et dicter toutes sortes de lettres missives, avec quelques lettres facetieuses. Reveu, corrigé, et augmenté d'une grande quantité de lettres, outre les précédentes impressions*, Rouen, 1626, p. 158.

<sup>664</sup> *Ibidem*, p. 525. Une erreur de pagination est intervenue. Cette page est numérotée 525 mais est en réalité la page 483.

<sup>665</sup> *Ibidem*, p. 337.

<sup>666</sup> *Ibidem*, p. 337.

<sup>667</sup> *Ibidem*, p. 150-151.

amys » pour transmettre ses lettres sans risquer de les voir décachetées. Enfin, Du Tronchet conclut en transmettant des recommandations faites à l'encontre de sa mère, frères et sœurs ainsi que les siennes. Contrairement à ce que le titre laisse supposer, moins de 30 % du texte concerne le décès et la douleur consécutive à celui-ci. Très vite, l'auteur revient aux affaires. La mention des circonstances fait office d'introduction avant d'en venir au sujet. L'auteur offre son aide, renouvelle son amitié et met sur pied une véritable stratégie avec des intermédiaires pour éviter que les lettres ne soient lues par des indiscrets<sup>668</sup>.

*Le Stile et manière* de Pierre Durand de 1553 compte quatre exemples de lettres. La première concerne un père qui se lamente de la mort de son fils à un ami absent. L'homme endeuillé aurait aimé l'avoir présent à ses côtés à l'instar de ses autres amis. Il attend du destinataire de la compassion et de la consolation pour parvenir à surmonter la douleur. Il s'agit d'une vieille amitié. Le père dresse un émouvant éloge de son fils et affirme ne plus savoir quoi dire ou faire. Il écrit pour que son ami partage sa peine et ses pleurs. Sans nul doute la plus touchante du corpus, cette lettre allie la douleur de la perte de l'enfant adoré avec l'affirmation d'une amitié personnelle tissée avec un absent. La force de la relation est rendue par la répétition de noms, et même par l'usage du prénom - certes fictif- : « Jacques, mon singulier amy », « mon singulier & parfaict amy ». Des amis sont présents mais seule l'absence de l'ami intime est déplorée. La lettre souligne l'absence de l'ami. Il ne s'agit pas ici d'une demande d'aide ou de service, sans doute parce qu'il s'agit de la mort d'un fils et non d'un ascendant qui protégeait les affaires familiales<sup>669</sup>. La seconde lettre de l'ouvrage de Pierre Durand<sup>670</sup> est adressée en guise de consolation à un ami endeuillé, un ami écrivant à un autre pour l'apaiser à l'occasion d'un deuil. La lettre n'est pas rédigée, seul son plan est donné. En premier lieu, l'expéditeur se doit de déclarer sa douleur avant de donner trois raisons de trouver du réconfort pour enfin offrir des choses pour rasséréner. La consolation n'est pas dans le partage de la peine, ni dans la compréhension de celle-ci mais dans le soutien apporté : « Tiercement, sera donné certaines espérance, offrât faire toutes choses possibles, & spécialement pour consolation. » L'avant-dernière lettre offerte comme modèle dans *Le Stile et manière* « Un amy console l'autre de la mort de son filz » constitue en quelque sorte une réponse à la lettre « Le père se lamentant de la mort de son filz, escrit aussi à un sien amy<sup>671</sup> » même si cela n'est pas clairement stipulé. L'auteur déclare à son « très singulier & parfaict amy » avoir pleuré quand il lui a annoncé la mort de son fils. L'ami, affecté, dresse l'éloge de l'enfant défunt. L'auteur de la missive espère secours et aide du Seigneur Dieu pour son ami. Puis, il s'attache à le réconforter en lui rappelant que son fils était mortel et qu'il ne doit pas se laisser submerger par la colère. Un homme sage et vertueux peut parfaitement combattre ces passions. Aucune remontrance n'est faite. A ces conseils chrétiens, où l'on prône la sagesse et une certaine résignation, n'est jamais enjointe la

---

<sup>668</sup> DU TRONCHET, Estienne, *Lettres missives et familières d'Estienne du Tronchet, secrétaire de la Roynne mère du Roy*, Paris, 1569, p. 192-194.

<sup>669</sup> DURAND, Pierre, *Le Stile et la manière de composer, dicter et escrire toute sortes d'épistres ou lettres missives tant par response que autrement, avec, Epitome de la poinctuation et accentz de la langue françoise...*, Paris, 1553, p. 64-66.

<sup>670</sup> *Ibidem*, p. 66.

<sup>671</sup> *Ibidem*, p. 64-66.

promesse de se déplacer pour rejoindre l'ami<sup>672</sup>. Enfin, l'auteur adresse sa correspondance « Comment tu peux annoncer la mort d'un amy ou filz, en démontrant en avoir grande compassion » à son « très cher amy », où il lui fait part de sa douleur. Il partage ses pleurs et ses lamentations et conclut en une formule laudative concernant le défunt<sup>673</sup>.

La lettre adressée à l'ami, celle de l'ami éloigné qui ne se déplacera pas est un véritable exercice de style. Les missives se substituent à l'ami, témoignent de sa présence en pensée. Mais c'est surtout la reconnaissance des mérites du défunt et de la protection que l'on recherche. L'accompagnement spirituel est offert par la religion, l'ami invite à faire montre d'une résignation chrétienne rappelant les réalités humaines. L'ami se veut actif et ne se place nullement dans une démarche introspective et intimiste. Il est résolument tourné vers l'action, dans le flux des affaires. L'éloge est systématique car l'ami est le défenseur de la mémoire, celui qui doit faire connaître les mérites du mort. Il s'agit d'ériger un monument littéraire, un tombeau. Mais cet engagement vis-à-vis de l'ami qui ne doit jamais cesser, ne doit pas masquer le chagrin occasionné par sa disparition.

L'amitié peut donc faire souffrir notamment lorsque l'ami décède. Toutefois, le chagrin ne doit pas être insurmontable dès lors que l'on s'attache au dogme chrétien. Le discours normatif donne l'illusion d'ami très présent. Or, toutes les lettres de consolation rappellent que bien souvent le soutien amical s'effectue à distance et est un acte social. L'ami survivant pleure le décès de son ami avec sobriété et pudeur. Toujours dans l'action, il doit tisser de nouveaux liens pour maintenir son rang et doit également, primauté de l'action toujours et gage de fidélité, assurer la survivance du souvenir de l'ami, de ses prérogatives, à lui et à sa famille proche. Après ces trois axes de réflexion, sur la douleur de l'ami survivant et sur les moyens de la surmonter sur la consolation de l'ami endeuillé et sur l'expression de la douleur de l'ami plongé dans le désarroi du deuil, il faut aussi s'interroger sur la place de la mort de l'ami dans les écrits du for privé.

---

<sup>672</sup> *Ibidem*, p. 66-68.

<sup>673</sup> *Ibidem*, p. 196-197.

### III. De l'ami et de sa mort dans les écrits du for privé

La douleur de l'ami survivant n'est jamais exprimée dans les écrits du for privé. Mais si l'émotion n'est pas mise en scène, elle est peut-être perceptible.

#### a. Comprendre les relations : l'exemple des écrits de Jean Le Coullon

L'ami peut être choisi dans ou hors du cercle familial. Mais la difficulté dans les écrits du for privé est d'identifier précisément la nature des relations des protagonistes.

Jean Le Coullon (\*1525) est un paysan aisé protestant laborieux et économe. Il précise au début de ses écrits qu'il « ait fait ce petit traitez et recueil, comme en passant, de plusieurs choses avenues en mon temps en la cité de Metz et ès environs. » Les informations sont relatives aux évènements familiaux, aux mouvements de troupes, aux récoltes et aux prix des denrées, de la météo et ce sans anecdote, entre 1525 et 1587. Jean Le Coullon constate les faits sans les juger et reprend à intervalles réguliers son manuscrit. Les épidémies sont alors récurrentes, pourtant jamais elles ne semblent frapper l'ami ou un membre de la famille d'un ami. La mort en masse fauche anonymement. Pourtant, de nombreux décès sont mentionnés.

Jean Le Coullon narre en effet dans son journal 27 décès à savoir celui de sa mère, de ses fils et petits-enfants, de son frère aîné, de sa grand-mère, de sa femme, de son oncle, des membres de sa belle-famille, du pasteur Guillaume le Maignier. Quelques-uns semblent plus pleurés que les autres, notamment son fils mort de la peste en 1553 et son épouse, décédée le 14 juillet 1553. Mis à part le pasteur Guillaume le Maignier, un seul homme semblant extérieur à la famille est mentionné. Il est explicitement présenté comme un ami. Il s'agit de Christofle Millet : « Du temps desdites trèves, assavoir le 22 febvrier 1558, mourust mon bon amys Christofle Millet ; environ 8 jours devant il avoit sonnez un coup de serpe sur le genouil : sembloit estre peu de choses, nobostant il en mourut<sup>674</sup>. » Voilà toute l'oraison funèbre de cet homme. La mention du décès est très brève. Jean Le Coullon ne s'épanche pas. Mais il est tout aussi court pour sa belle-fille Annon : « Le 17 febvrier [1573] passa de ce monde Annon ma belle fille estant enceinte d'environ 6 moys<sup>675</sup> ».

Mais Millet est-il seulement un ami ? N'est-il pas aussi un membre de sa famille ? En effet, il est le seul membre *a priori* extérieur à la famille mentionné, excepté le pasteur, mais ce dernier est mentionné au titre de chef de la communauté protestante, de notable. De plus, il apparaît encore à deux reprises dans le journal, tout d'abord en tant que parrain du premier fils de l'auteur né en 1545. Or, si l'on se penche sur les 18 autres

---

<sup>674</sup> LE COULLON, Jean, *Journal de Jean Le Coullon, 1537-1587*, Petite Bibliothèque Messine, Paris, 1881, p. 28.

<sup>675</sup> *Ibidem*, p. 43.



parrains et marraines des six enfants<sup>676</sup>, on remarque qu'ont été choisis : son oncle Richier par deux fois, deux cousines Yzaibillon La Roche et Caithérine de Tronville, sa tante et celle de sa femme, un autre oncle. Les notables de la ville sont aussi présents : un prêtre, le maire d'Ancey et un échevin. Un voisin est aussi mis à contribution. Le fils et l'épouse de ce dernier sont parrain et marraine d'un enfant ondoyé en 1555 par la sage-femme. On ignore seulement les liens de cinq compères et commères avec Jean Le Coullon et les fonctions de certains d'entre eux : Jean de Parel, Martin Figuier, Piersson fils de Jacquemin Le Hérault, et aussi Barbon, fille de Baustien du Ruys, et Yzaibel de Malmédy. Il est évident que Jean Le Coullon choisit en priorité les parents spirituels de ses enfants dans sa famille. De plus, il écrit : « Le 8 juillet suyvant [1553] comme j'estoys au Champs Passaille à Metz veoir executer à morts 2 soldatz, je fus frappez de la peste in incontinent je devins fort malade. Mon père estoit avec moy et mon bon amy Christofle Millet qui eurent grosse peine de moy ramener. C'estoit la veille des nopces Nicollas Chaussié et de Mariette Jaym<sup>677</sup> ». Le fait de partager du temps avec non seulement Jean Le Coullon mais aussi son père et sa présence en tant que parrain laisse songer que Christofle Millet est, certes un ami, mais de plus un membre de la famille, peut-être très éloigné. La relation serait alors fort proche de celle entretenue par Jean-Baptiste Chorllon (1634-1700), président au présidial de Haute-Marche, et François Leboyteux<sup>678</sup>. Du moins ce ne sont pas les liens du sang qui semblent, aux yeux de Jean Le Coullon, constituer la force de leur relation.

Ami ou parent ? Ami et parent ? C'est un ami qui est mort aux yeux de Jean Le Coullon. Les liens familiaux sont peut-être oubliés, trop lointains. C'est la qualité de la relation et non la nature du lien qui est mise en exergue. Les annonces de décès sont très pudiques chez Jean Le Coullon mais ailleurs, elles sont même inexistantes.

## b. Absences des annonces de décès

L'avocat au parlement de Paris Nicolas Versoris (première moitié XVI<sup>e</sup> siècle) s'est marié deux fois et a eu plusieurs enfants. Dans son livre de raison, il fait mention naturellement des naissances, des mariages et des décès de la famille mais il s'intéresse également aux évènements extérieurs à la cellule familiale et n'hésite pas à noter les morts des parlementaires, des chanoines de Paris, mais aussi celles de riches marchands ou de bourgeois parisiens, de l'épouse de l'apothicaire et marguillier de Saint-Séverin en 1533 ainsi que des cas de pendaison par décision de justice. Lors de l'épidémie de « fiebvres pestilencieuses » de 1525, les annotations des décès concernent le procureur, le conseiller à la cour, la fille du capitaine des archers, sa nièce, un chanoine de Paris, un grand joueur de paume de Paris mais jamais l'écrit ne renferme les décès d'ami, et ce

---

<sup>676</sup> Le premier enfant de Jean Le Coullon est né en février 1545, le deuxième en 1548, le troisième en 1549, le quatrième en 1552, le cinquième en 1555 et enfin le dernier en 1556.

<sup>677</sup> *Ibidem*, p. 21-22.

<sup>678</sup> CHORLLON, Jean-Baptiste Alexis, *Ecrits de Jean-Baptiste Alexis Chorllon, Président au présidial de la Haute-Marche au XVII<sup>e</sup> siècle*, Honoré Champion, Paris, 2002, 370 p.

même dans les périodes de grande mortalité<sup>679</sup>, comme s'il fallait interpréter le silence étonnant des sources comme une mise en abyme de l'anonymat dans laquelle la grande faucheuse poursuit son inexorable œuvre. Seuls deux décès d'amis sont mentionnés par Nicolas Versoris. L'information est brève : « Le dix-neufviesme jour dud. moys [mars, vers ou en 1519], maistre Jullien Froessart, ung mien amy et voesin, alla de vie à trespas et mourut de mort subite<sup>680</sup> », et « Au mois janvier [1521], le jour troiesme, jour sainte Geneviefve, mourut maistre Alain, mon bon amy et familier, et fust enterré à la chapelle de Bracque<sup>681</sup>. » Bien que la concision ne soit pas le reflet de relations lointaines – ils sont « amy[s] », le livre de raison ne fait qu'enregistrer les faits ; c'est d'ailleurs sa fonction. Mais Nicolas Versoris n'est pas le seul à taire les événements tragiques concernant ses amis.

Jean Pussot (1544-1626) est un catholique exemplaire, maître-charpentier notable en son quartier, mais qui n'appartient pas aux premiers cercles de l'élite urbaine. Doté d'un solide bon sens, il rédige un journal, dont les premières années sont centrées sur les événements familiaux. Les faits politiques et militaires s'insinuent progressivement. Débuté à la suite à son mariage en 1568, le journal évolue : livre de raison, puis journal et Mémoires avec notamment un récit introspectif sur sa jeunesse, motivé par pure nostalgie. Les dernières années revêtent encore un ton plus personnel, notamment vers 1623 suite à une dégradation de son état de santé. Jean Pussot apporte quelques corrections à la période ligueuse sans jamais renier ses opinions. Il raconte des faits qui le concernent directement, des choses qu'il a vues, celles qu'il a entendues ou lues. L'immédiateté entre les faits et le moment où il les consigne n'est pas stricte ; un décalage est évident à la lecture. Evoque-t-il ses amis ?

La banqueroute de 1617 ne paraît affecter aucun de ses amis alors que « plusieurs noxtables habittans de ceste ville firent bancqueroute et habandon, tant pour les fermes que aultres grosses debtes et mauvais mesnage, tant d'eulx, que pour avoir voulu monter leurs enffans et pourveoir trop grandement<sup>682</sup>. » Les maladies épidémiques attirent son attention notamment la peste en 1581 et en 1595-1596, mais aussi la variole en 1602, 1614, 1619 et 1623. Ainsi en 1596, la peste frappe. Jean Pussot envoie ses deux filles chez son gendre pour leur éviter la contagion et perd son fils Paul, qui décède seul aux Loges<sup>683</sup>. En 1602, la « veruelle » frappe : « Et estoit ceste maladye fort cruelle et contagieuse, tellement que les troys enffants de nostre fille Margueritte et de Gérard Jacquetelle en moururent en moins de six sepmaines<sup>684</sup>. » En 1605, « Quelque maladye de corance eut cource à Reims, voir contagieuse ; laquelle augmentant, morut grand nombre de gens en ceste ville de Reims ; de laquelle déceddé le vendredy XXIII<sup>e</sup> de

---

<sup>679</sup> VERSORIS, Nicolas, *Livre de raison de Nicolas Versoris, avocat au Parlement de Paris, 1519-1530*, Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France, Paris, 1885, p. 78-80. Du moins, s'ils décèdent les amis ne sont pas alors présentés comme des amis dans les écrits du for privé mais ils disparaissent sous leur fonction (procureur par exemple).

<sup>680</sup> *Ibidem*, p. 12.

<sup>681</sup> *Ibidem*, p. 21. On peut aussi mentionner cet extrait : « Nicolas Fourmentin, mon compere, trespasa le dernier jour de mars. Dieu aist son ame ! » en 1522, in *Ibidem*, p. 29.

<sup>682</sup> PUSSOT, Jean, *Journalier de Jean Pussot maître-charpentier de Reims (1568-1626)*, Septentrion, Presses Universitaires, Villeneuve d'Asq, 2008, p. 211-212.

<sup>683</sup> *Ibidem*, p. 129.

<sup>684</sup> *Ibidem*, p. 153.

septembre la femme troisieme de mon frere Jehan Pinchart, nommée Jehanne Noblet, malade seulement cinq jours, délaissant neuf petitz enffans, sans comprendre les troys de sa seconde femme ; et plusieurs aultres notables personnes qui en moururent<sup>685</sup>. » En 1614, « La maladie de véruelle continuant fort rigoureusement et extraordinaire fut cause de la mort de grande partye des enffans, tant grans que petits, chose desplorable<sup>686</sup> ». En 1615 « régnait grande cource de rouge ruelle aux petitz enffans, dont en morut grand nombre<sup>687</sup> ». En 1624 « cruelle et grande mortalité régnait fort, en sorte que chacun jour mourroient grand nombre de personnes, et spécialement les petits enffans, tellement que on deffendit de sonner la beemort<sup>688</sup>. » Il mentionne les défunts de la famille, du clergé, ou des figures nationales comme les deux chanoines de l'église Notre-Dame et le chancelier de France. D'autres cas de décès sont mentionnés car ils ont donné lieu à des troubles, comme l'enterrement de Simon Yorland, bon vivant, le 24 mai 1611 qui faisait partie des compagnies d'arquebusiers et d'arbalétriers de Reims<sup>689</sup>.

Comme Versoris, Pussot ne consigne aucun décès d'amis ou de membres de leur famille, comme si ses amis n'avaient pas « accès » à son écrit. Les amis existent mais sans jamais être mentionnés, alors que des évènements se produisant hors du circuit familial ou amical sont mentionnés. Les conséquences, pour les proches, des évènements comme les épidémies sont tues. S'ils sont inscrits, c'est en raison d'un scandale, à titre anecdotique<sup>690</sup>. Deux fois ces amis ont « accès » au journal pour un fait qui leur est arrivé mais la mention d'amitié est tout à fait annexe. Jean Pussot écrit : « Alors estoit en la ville de Genève leur grand évesque et principal ministre nommé Monsieur Spiphame, auparavant évesque de Nevers renié, qui gouvernoit tout l'église dudit Genève : lequel y fut pendu et estranglé avec deux explorateurs, voulant et pensant trahir ladite ville, à la poursuite de Monsieur de Guyse, faisant mener grosse armée à Malte s'amassant proche de la ville de Lyon. Mais l'entreprise fut découverte par le jeu ignart desditz deux explorateurs, n'entendans bien jouer leurs personnages. L'un desquelz estoit enffant d'une bonne maison de la ville de Baugency, où je demourois lors, qui m'estoit bon amys, fort bon soldat, bien lettré et de grand sçavoir. Lequel, peu devant que de recevoir le suplice, escrivit unes lettres à sa mère et à sa soeure, adressant à

---

<sup>685</sup> *Ibidem*, p. 160-161.

<sup>686</sup> *Ibidem*, p. 200.

<sup>687</sup> *Ibidem*, p. 204.

<sup>688</sup> *Ibidem*, p. 248.

<sup>689</sup> « Incontinent son corps levé de devant sa porte, y eut grand trouble et esmotion entre les ditz arquebuziers et arbalestriers, pour à qui marcheroient les premiers après les parens. Vouloient les ditz arbalestriers forcer la prévention de la harquebuse, roy, capittaynes et compagnie d'iceux arquebuziers ; mais n'y peurent advenir, synon que tout le long du dit convoie faire noises, disputtes, cryment, trouble, batterye et grand effroy, jusques au devant du dit cymetier, avec une merveilleuse et scandaleuse insolance ; mais furent sy bien opposez, que les dits arbalestriers n'entrèrent au dit cymetier et retournèrent à leur jardin par l'huys de derrier, comme frustrez de leur prétendue victoire. Dieu les veuille accorder ! », in *Ibidem*, p. 181-182.

<sup>690</sup> « Le dymanches III<sup>e</sup> octobre 1599 un nommé Noel Adnet boulanger demeurant à l'enseigne du Cinge faisant le coing proche le petit cymetier Saint Jacques de Reims, se partit dudit Reims pensant s'achemyner à Ay et autres lieux où il avoit affaire ; fut neuf jours après sans avoir de nouvelles de luy et sa femme, enfans et parens en grand esmoy firent telle recherche après luy que finalement fut trouvé mort nuz aux boys de la route misérablement, piteusement et estrangement occis par des volleurs inhumains, à coups de leviers et lyé par le col d'une hare de boys a un arbre, le corps estant couché couvert de feuilles ; et ramené le lundy neufvisesme jour après et enterré au grand cymetier de Saint Jacques. », in *Ibidem*, p. 143.

moi comme familier et amys d'icelles, apporté par un habitant de Genève qui estoit natif de laditte ville de Baugency, venant veoir ses parens. Dans laquelle lettre estoit entre autres affaires ses regrets de sa fortune : car il n'y avoit qu'environ trois semaines qu'il estoit partie d'avec nous, retournant à l'armée d'où il estoit revenu ; mais s'atristant de ce que son beau père, homme ancien, ne tenoit de lui grand conte, après m'avoir déclaré ses affaires, faict son testament au prouffict de sa dicte soeure qui estoit demeurante à nostre logis, se despartit ainsy de nous avec grand deuil. Ne fut pas plustot à l'armée (où il avoit grand crédit et renommée), qu'il fut choisi et envoyé à Genève avec son compaignon explorateur en ceste commission<sup>691</sup>. » C'est la mort de ces deux hommes qui rejoignant l'histoire de la ville justifie la rédaction de ce passage. De plus, Jean Pussot se valorise en démontrant son implication, certes minime, dans cette histoire. Il se met en scène : ami d'un des condamnés et ami de sa famille, il est auprès de lui dans les derniers instants. Toutefois, si la douleur légitime de cet « explorateur » malheureux est mentionnée, nulle trace d'une quelconque tristesse de Jean Pussot. De même, c'est le caractère presque magique de deux heureux évènements qui incite l'auteur à consigner les faits. En effet, en 1607 écrit Pussot : « Les advents furent preschés par Monsieur Parent, cathédral. En ce temps, deux filles de deux de mes amys, l'une fut espousée le dymanche et l'autre le lundy le landemain, aux nopces desquelles j'estoys ; advint que la première fut accouchée d'un enfant le dymanche justement neuf moys après, et la seconde fut aussy accouchée d'un enfant le lundy landemain, justement neuf moys après leurs nopces : ce qui ne s'est veu et ne pourroit veoir de longtemps<sup>692</sup> ». Seule la coïncidence des dates de mariages et de naissances l'intéresse ici. Aucun nom n'est donné, ni des amis, ni des filles, ni des maris, ni des enfants et nulle trace ne figure dans le journal de l'assistance de Pussot aux cérémonies de mariage.

Une seule fois dans l'ensemble des écrits du for privé étudiés, les amis semblent être touchés personnellement lors d'une catastrophe. Dom Loupvent rapporte la catastrophe du tremblement de terre de Candie de 1509 : « Ce fut une grande catastrophe irréparable, et actuellement les ruines en sont encore visibles, et l'on y voit leurs héritiers chaque jour fouillant les lieux et faisant ainsi procéder à des recherches afin d'y retrouver leurs parents, leurs amis ainsi que leurs biens, lors de la reconstruction qu'ils sont en train de faire<sup>693</sup>. » Mais ces amis dont il est question ne sont pas encore des amis propres au bénédictin.

---

<sup>691</sup> *Ibidem*, p. 273.

Evêque de Nevers en 1546, canoniste à Trente en 1547-48, Jacques Spifame résigne son évêché et se réfugie à Genève. Calvin reconnaît son mariage, ses deux enfants et il est fait citoyen de Genève. Pasteur à Issoudun de 1561 à 1565, ses excès entraînent un procès révélant que son mariage n'a jamais été célébré. Le 23 mars 1566 est prononcée la sentence de mort par des syndics et juges de Genève contre Jacques Spifame (1502-1566). Jugé, il est exécuté.

Jean Pussot a été compaignon du Tour de France (1563-1568) à Baugency.

<sup>692</sup> *Ibidem*, p. 166.

<sup>693</sup> DOM LOUPVENT, *Dom Loupvent. Récit d'un voyageur lorrain en Terre sainte au XVI<sup>e</sup> siècle*, in LANHER, Jean, MARTIN, Philippe, *Dom Loupvent. Récit d'un voyageur lorrain en Terre sainte au XV<sup>e</sup> siècle*, Editions Place Stanislas, Nancy, 2007, p. 84.

Dans les écrits du for privé, les annonces de décès d'amis sont donc très rares. De prime abord, ces passages narratifs ne se distinguent guère des autres mentions de décès.

### c. Saisir les sentiments

Les écrits du for privé n'affirment pour ainsi dire jamais l'amitié en soi. Toutefois, si l'amitié n'est pas affirmée littéralement par l'emploi du champ lexical de la notion, le récit nous offre une piste intéressante. Il s'agit cette fois non pas de prendre garde aux occurrences mais de comparer la façon de s'exprimer de l'auteur. Ce dernier étant régulièrement confronté à la mort de ses proches, la comparaison des récits de décès devrait permettre d'élucider les questions suivantes : qui est l'ami ? Comment s'exprime la douleur de le perdre, comparativement aux autres mentions de décès ? Certaines sources s'y prêtent plus facilement que d'autres, notamment le journal de voyage du sire de Gouberville, les Mémoires de Pontis et de Chorllon.

Dom Loupvent (\* v.1490), entré à l'abbaye bénédictine de Saint-Mihiel vers 1504, reçoit l'autorisation de partir en pèlerinage à Jérusalem en mai 1531<sup>694</sup>. Il effectue le pèlerinage accompagné de trois personnes : Charles de Condé, archer de la garde personnelle du duc Antoine, et vraisemblablement frère de Bertrand de Condé, Bertrand de Condé, seigneur de Clévant, domaine de Custines et Didier Le Dart, anobli le 25 novembre 1529 et commis à la recette de Pont-à-Mousson, originaire de Courouvre-en-Barrois. Dom Loupvent est le seul à revenir vivant de ce voyage long de 245 jours. La vie en collectivité et le confinement sur un bateau expliquent le nombre de morts relaté. Reste à savoir si toutes les mentions de décès sont identiques ou si les amis de voyage ne bénéficient pas d'oraisons funèbres particulières vis-à-vis des autres pèlerins.

Dix décès sont mentionnés entre le 7 août 1531 et le 12 novembre 1531, tous intervenant après le départ de Venise, point de départ des navires. La structure des différents récits est la suivante : date, nom, parfois l'âge du défunt. Le statut, les qualités, la situation patrimoniale et maritale du défunt sont stipulés. Le premier décès est celui du seigneur Jean de Genève : le moment où est survenu le décès, le nom du défunt, ses revenus et sa situation familiale sont renseignés, mais Dom Loupvent s'afflige surtout de la rapacité du gardien. Le passage s'achève sur le lieu choisi pour l'inhumation, car on soupçonne la lèpre, et sur la cérémonie<sup>695</sup>. Les causes des décès sont mentionnées

---

<sup>694</sup> En 1543, il devient « Domp Loupvent », prieur claustral. Deux ans plus tard, il réunit un chapitre général pour réformer son abbaye en l'absence de l'abbé et se rend en 1545 au sanctuaire de Saint-Maur-des Fossés puis à Rome (1549-1550).

<sup>695</sup> Ainsi sont relatés les préparatifs de l'inhumation et l'inhumation de Jean de Genève : « Le lundi, au point du jour, septième jour d'août, mourut en notre groupe un bon gentilhomme de Savoie, du nom de monseigneur Jean de Genève, seigneur de Bouringe, qui avait un revenu annuel d'environ six cents livres de bonne monnaie. Il avait laissé à la maison neuf filles à marier, et un fils qui l'était. N'eût été la négligence de notre capitaine, il aurait bien atteint Jérusalem, ce qui fut pour notre malheureux seigneur cause de profonds regrets. Immédiatement, le gardien s'empara de l'or et de l'argent qu'il avait sur lui, affirmant que cela revenait au couvent des religieux de Sion, avançant, comme raison, la clause d'une bulle qui stipulait que, lorsque des pèlerins venaient à mourir et à trépasser en Terre Sainte, c'étaient les frères mineurs de Sion qui étaient les seuls et légitimes héritiers de l'argent qu'ils possédaient sur eux. Je ne parle point de ce qui est gardé en

lorsqu'on craint la contagion. Mais c'est surtout la question du devenir du corps qui attire l'attention du prier. Six des décès surviennent en effet en pleine mer et obligent à jeter les corps dans leur « sépulture [s] neptunienne[s]<sup>696</sup> ». Dans ce cas, la confection du cercueil et le fait même de jeter le corps en mer sont toujours mentionnés. Pour l'inhumation, le lieu est toujours précisé. Les circonstances contraignent à agir de cette manière, mais le religieux qu'est notre pèlerin le regrette et la tristesse s'empare de lui à l'idée de ne pas inhumer le défunt et de laisser ce devoir à ceux qui trouveraient le corps. Ainsi, au moment du décès de Bertrand de Condé, son compagnon de route, le 27 octobre, il déplore : « Nous étions trop loin d'une terre pour pouvoir l'y inhumer<sup>697</sup>. »

Des différences entre les récits quant au respect dû au défunt sont notables. On souhaite se séparer de la dépouille du marin mort vraisemblablement de la peste le plus rapidement possible : « Et de plus, ce jour-là, nous fûmes saisis d'une grande frayeur. En effet, l'un de nos matelots mourut sur notre nave. Il n'avait été malade que trois jours. Nous redoutions que ce ne fût la peste. Pour ses obsèques, la cérémonie de commémoration fut réduite à peu de chose : on le cousit dans une vieille couverture de gros tissu que l'on avait remplie de sable, et on lui fit faire un plongeon dans la mer. Il eut droit de notre part à un *Pater noster* et à un *Ave Maria*. C'en fut ainsi fini. Dieu ait son âme<sup>698</sup>. » En revanche, on semble prendre son temps pour le prêtre de Delft : « En un instant, un cercueil de sapin fut confectionné, que l'on arrangea de fort belle façon. Le mort y fut déposé, revêtu de ses vêtements, portant attaché au cou un billet rédigé en latin et une petite bourse contenant un ducat, destiné à ceux qui le trouveraient et qui voudraient lui donner une sépulture. Le coffre avait été enduit de bitume et de poix noire, et calfaté avec des bandes de linge à la façon dont on pare les tonneaux pour éviter les fuites de vin. Une fois les vigiles des morts terminées, et récitées par chacun des assistants trois *Pater noster* et trois *Ave Maria*, le corps fut jeté dans la mer comme une malheureuse créature<sup>699</sup>. » Mais mettre la dépouille à l'eau lui est imposé.

De plus, les statuts sociaux rejaillissent dans le récit ; le matelot fait un « plongeon » dans une simple couverture de « gros tissu » mais on fait « glisser dans la mer » la dépouille du chevalier Charles de Condé, qui a été mise dans un « cercueil de sapin ». Enfin, toutes les mentions de décès s'achèvent par une prière, un simple « Amen » ou une formule plus élaborée à l'exemple de celle écrite à l'occasion de la disparition de monseigneur Adrien Genreau, survenue le 20 septembre 1531 : « Je prie Dieu, mon

---

réserve sur la nave. En tout cas, solution de force, solution de droit, le gardien eut la jouissance de cette somme d'argent, qui pouvait bien, à elle seule, s'élever à cent vingt ducats d'or. Il y préleva toutefois, pour chacun de ses serviteurs-ils étaient trois- dix ducats. Mais lesdits serviteurs, estimant que cela n'était pas suffisant, refusèrent. Ils finirent cependant par céder, la devise du gardien étant : « A force de patience on arrive à tout », vu et bien considéré que le capitaine avait déjà reçu à Jaffa le règlement des frais de leur retour. Ledit seigneur fut inhumé à l'hôpital de Rama, en un lieu éloigné, auprès d'un gros figuier et à l'écart, parce que tout laissait croire qu'il était atteint de la lèpre. Lorsqu'on creusa sa tombe, on tomba sur un beau cercueil où l'on avait déjà, il y avait bien longtemps, déposé un corps. La cérémonie funèbre se résuma à peu de chose ; nous ne fûmes que quelques-uns à accompagner le corps en récitant le *Pater noster*, l'*Ave Maria*, etc. », 7 août 1531, in *Ibidem*, p. 100-101.

<sup>696</sup> Mention pour le décès d'Hanus Lambert, natif de Bruges en Flandres, le 13 septembre 1531. *Ibidem*, p. 154.

<sup>697</sup> 27 octobre 1531. *Ibidem*, p. 166.

<sup>698</sup> 21 octobre 1531. *Ibidem*, p. 65.

<sup>699</sup> 1<sup>er</sup> septembre 1531. *Ibidem*, p. 152.

Créateur, de bien vouloir Se souvenir de son âme<sup>700</sup>. » Dans le contexte religieux qu'est le pèlerinage, on ne saurait en attendre moins d'un clerc. Mais qu'en est-il du récit de mort des amis ?

Au-delà de tous ces points communs, le sentiment amical éprouvé envers certains de ces hommes apparaît. De toutes ces narrations, trois récits se détachent et il s'agit justement de ces trois hommes partis avec Dom Loupvent depuis Saint-Nicolas-de-Port. Le premier à passer dans l'au-delà est Bertrand de Condé : « C'est ce jour-là [27 octobre 1531] que trépassa en Dieu un chevalier du pays de Lorraine, nommé monseigneur Bertrand de Condé, seigneur de Clévant, que j'avais accompagné tout au long de notre saint voyage. Nous étions quatre à partager la même cabine et à faire chambrée commune. Sa mort tira de nous des pleurs de désolation ainsi que de tous les gens embarqués. Les vigiles des morts furent lues à haute voix, puis on plaça le corps dans un coffre de sapin parfaitement bitumé de poix noire et calfaté à l'étoupe de manière à le rendre étanche, marqué par-dessus d'une grande croix de peinture rouge détrempee à l'huile. Puis on lui donna sépulture dans la mer comme on l'avait fait pour ses compagnons décédés. Nous étions trop loin d'une terre pour pouvoir l'y inhumer. Je demande à Jésus dans ma prière de recevoir son âme. Amen<sup>701</sup>. » La disparition de Bertrand de Condé donne lieu à un rappel du voyage commun. Les lamentations et les larmes apparaissent pour la première fois dans le journal de voyage ; les précédents défunts ne sont en effet jamais pleurés. Bertrand de Condé est pleuré non seulement par ses compagnons de route mais aussi par tous les pèlerins embarqués, annotations qui mettent en valeur les grandes vertus du défunt. De plus, si ces trois hommes mourant en mer ont *de facto* leur dépouille jetée en mer, l'auteur souligne le soin accordé à leur cercueil, à la mise en bière et à la solennité du moment : le corps de Bertrand de Condé est placé dans « un coffre de sapin parfaitement bitumé » et Didier le Dart est placé « avec tous les honneurs dans un coffre ». Charles de Condé est placé « dans un beau linceul blanc » dans un « coffre de sapin, bien paré [...] portant suspendu au cou un beau billet ». Didier le Dart apparaît comme celui avec lequel Dom Loupvent a tissé le moins de liens. Son décès est présenté de façon assez similaire à celui des autres pèlerins : « Ce jour-là mourut sur notre nave l'un de mes frères compagnons, appelé Didier Le Dart, natif de Courouvre-en-Barrois, qui était receveur de Pont-à-Mousson. On le plaça avec tous les honneurs dans un coffre comme tous ses compagnons et on lui donna la mer comme lieu de sépulture. Je demande à Dieu dans mes prières de Se souvenir de lui. Amen<sup>702</sup>. » Mais cette façon de s'exprimer ne s'explique-t-elle pas par la moindre importance sociale du défunt ? Si le matelot reçoit moins de considération que le prêtre de Delft, il semblerait que Didier le Dart, tout compagnon de voyage qu'il soit, souffre aussi d'un déficit de prestige social aux yeux de Dom Loupvent. Après tout, c'est un anobli de fraîche date<sup>703</sup>.

---

<sup>700</sup> 20 septembre 1531. *Ibidem*, p. 157.

<sup>701</sup> 27 octobre 1531. *Ibidem*, p. 166.

<sup>702</sup> 1<sup>er</sup> novembre 1531. *Ibidem*, p. 168.

<sup>703</sup> Des laboureurs ont pu devenir des égaux des gentilshommes de leur village, voire accéder à la noblesse, par l'acquisition de fiefs et/ou en menant un style de vie noble dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Après 1560, les ordonnances royales coupent court cette ambition déjà mise à mal par les nobles qui n'acceptent pas pour pairs ces nouveaux venus. CHARTIER, Roger, « Georges Dandin, ou le social en représentation », *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, mars-avril 1994,

Enfin, le dernier décès mentionné est celui de Charles de Condé : « notre joie se mua en affliction, car en notre compagnie mourut un valeureux chevalier, du nom de Charles de Condé, châtelain dudit lieu, qui faisait partie de la garde du haut et puissant prince, monseigneur le duc de Lorraine. Sa mort tira de nous un concert de lamentations, car il était fort aimé de chacun d'entre nous. Pour ce qui me concerne personnellement, il est juste que j'en ai été rempli de désolation, car il faisait partie du groupe des quatre compagnons dont j'étais. Ensemble, nous avons fait le saint voyage. Nous étions logés tous les quatre, sur la nave, dans la même cabine. Des quatre, j'étais le seul survivant, merci à Dieu. J'étais là, attendant mon tour, jour après jour. Avec tous les honneurs, on l'ensevelit dans un beau linceul blanc, on le plaça dans un coffre de sapin, bien paré et enduit de poix noire, portant suspendu au cou un beau billet. Quand les prières des morts furent terminées, on le fit glisser dans la mer. Que Dieu, dans Sa grâce, ait pitié de son âme. Amen<sup>704</sup>. » La mort de l'ami renvoie inexorablement à sa propre mort à venir. Dom Loupvent fait le point sur leur aventure commune. Malade pendant le voyage, Dom Loupvent a reçu le soutien de ces amis, le voici solitaire à présent. Charron (1541-1603) dans le chapitre XXVII de *La Sagesse*, n'a-t-il pas raison en affirmant que ce n'est pas le décès de l'ami que l'on pleure mais sa propre disparition prochaine ? Réflexe légitime que tout chrétien se doit de combattre.

La mort de l'ami peut impressionner et motiver de grands changements. Par exemple, la mort de François Le Cherron († 1651), seigneur de Saint-Ange, baron d'Encours, vicomte d'Orval, conseiller du roi, trésorier de l'extraordinaire des guerres et premier maître d'hôtel de la Reine, époux d'Anne de Bologne, sœur de Jules Bologne dont Pontis avait été lieutenant à Nogent en 1616, va tant bouleverser Pontis (1576-1670), que ce dernier se décide à se retirer à Port-Royal. François Le Cherron meurt le 25 février 1651 à Villecerf. Pontis narre la « mort étonnante d'une personne que j'honorais et que j'aimais tendrement, pour me donner une frayeur salutaire et me faire penser à moi. Tant de morts de mes amis, dont j'avais été témoin jusqu'alors dans les armées, n'avaient fait d'impression sur mon esprit que pour me porter à pleurer ceux que j'aimais, mais celle-ci me toucha le cœur et fit penser à me pleurer moi-même et à faire une sérieuse réflexion sur ce qui me pouvait arriver aussi bien qu'aux autres. » Il narre l'approche de la mort, l'annonce du décès et la mort si étonnante (le corps a des traces étranges de brûlures). Il poursuit : « Un de ses amis intimes et des miens étant arrivé quelques jours après, je lui racontai toutes les particularités de cette mort et comme il avait beaucoup de piété, il prit l'occasion de me parler de la vanité et du néant de la

---

n° 2, p. 277-311. Roger Chartier se réfère alors aux conclusions de Jean-Marie Constant dans *Nobles et paysans en Beauce aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*. Georges Dandin (1668) de Molière est une farce, l'alliance dont il est question dans la pièce la place d'entrée dans le registre comique.

<sup>704</sup> 12 novembre 1531. DOM LOUPVENT, *op. cit.*, p. 173-174.

Le beau billet dont il est aussi question pour le prêtre de Delft et Charles de Condé mais dont Dom Loupvent ne fait aucune mention ni pour le marin, ni pour Bertrand de Condé ou Didier le Dart est tout simplement un papier portant le nom du défunt afin que celui qui trouve le corps puisse l'inhumer dignement. Il s'agit bien ici d'identifier le corps. Ces pèlerins se rendant en Terre sainte peuvent difficilement refuser ces billets même aux plus pauvres d'entre eux. Le caractère assez expéditif des récits des funérailles du marin et de Didier le Dart explique l'absence de mention, qui est plus étonnant pour Bertrand de Condé dont le récit de funérailles est par ailleurs assez complet.



fortune du monde [...] et je confirmai peu à peu dans la résolution de quitter tout à fait le monde. [...] je me trouvai beaucoup plus dégagé et plus en état d'entendre la voix de cette autre mort étonnante de mon ami, dont j'ai parlé, dont Dieu se servit pour me détacher tout à fait du monde, lequel j'avais tant aimé, quoiqu'il m'eût si mal récompensé. [...] L'un des plus grands avantages que je trouvai dans ma retraite fut le moyen qu'elle me donna de jouir plus avantageusement de la connaissance que j'avais depuis longtemps de M. d'Andilly et l'amitié particulière dont il m'honorait. » Seule la pensée de la mort occupe désormais son esprit et il a pris pour devise et sujet d'entretien dans sa solitude « quatre vers, qu'un de [s]es amis [lui] a fait la grâce de [lui] donner : Loin de la Cour et de la guerre / J'apprends à mourir en ces lieux / Qui ne meurt longtemps sur la terre, / Ne vivra jamais dans les cieus<sup>705</sup> ». La mort de l'ami invite à réfléchir sur sa propre mort et à sa conduire en philosophe chrétien. Dom Loupvent apprend à mourir en bon catholique et à endurer en attendant son propre trépas toutes les peines de ce bas monde.

Dans ses Mémoires et ses notes, Jean-Baptiste Alexis Chorllon (1634-1700), président au présidial de Haute-Marche, mentionne seize décès survenus entre 1654 et 1690. Si la date de mort est constamment fournie, ce n'est pas le cas pour d'autres informations factuelles telles que l'âge, la cause du décès. Pour les femmes, la mention est toujours assez courte et leur situation familiale est précisée *via* une évocation de leur mariage, de leur mari ou de leur père<sup>706</sup>. La question de la succession est évoquée pour cinq d'entre eux : son beau-frère, l'évêque, l'abbé, le chancelier et le gouverneur de La Marche à savoir des hommes dont les affaires intéressent directement Chorllon, ayant charge d'âme ou des fonctions politiques importantes. Un cas est totalement à part, c'est le faire-part de décès de Turenne, seule personnalité nationale dont le décès figure dans les Mémoires<sup>707</sup>.

<sup>705</sup> DU FOSSE, Pierre-Thomas, *Mémoires de Monsieur de Pontis qui a servi dans les armées cinquante-six, sous les rois Henri IV, Louis XIII, Louis XIV*, Mercure de France, Paris, 2007, p. 333-342.

<sup>706</sup> « Le dixième octobre en suivant [1676], damoiselle Catherine Bourgeois, ma belle-sœur et femme de M. Tourniol, président au présidial de Guéret, mourut d'une manière surprenante. Elle venoit sur les trois à quatre heures du soir, du bourg de Saint-Laurent, avec deux servantes ; comme elle fust au-delà du village de Charsat, la jument qu'elle montoit ayant eu peur, se cabra et jetta à terre la dite Catherine, qui ayant un pied embarrassé dans l'estrier, fust trainée 40 ou 50 pas par ladite jument qui reprit le chemin de Charsat, jusques à ce que l'estrievière cassa, et un moment après expira entre les bras des dites deux servantes, toute meurtrie au visage et par le corps du coup qu'elle avoit receu dans ce fascheux combat et trainée ; c'est ce qu'on a appris tant de ces deux femmes que des passants qui virent cet accident en revenant de cette ville ce jour là X<sup>e</sup> octobre, jour de samedi, en sorte que, quand j'arrivé sur le lieu et plusieurs autres personnes, on trouva ladite Catherine expirée. Elle n'a eu aucun enfant dudit sieur Tourniol, son mary. » ; « Quelques jours après mourut [1682] madame de Saint-Germain, gouvernante au chasteau de Saint-Germain, d'une fièvre continue et violente ; elle estoit fille de M. Ferrand, conseiller au Parlement de Paris, qui fust tué en 1652 à l'embrasement de l'Hostel de Paris, par la populace et séditieux révoltés, comme il est dit cy-dessus. », in CHORLLON, Jean-Baptiste Alexis, *op. cit.*, p. 163-164, p. 249.

<sup>707</sup> « Toute la France fust dans une grande consternation à la mort de M. de Turenne [1674], qui fust généralement regretté comme le principal appuy de l'Estat. Le Roy en fust particulièrement touché et témoigna bien la grandeur de cette perte, puisque, pour la réparer, il fallu envoyer M. le prince prendre la place de M. de Turenne, mais encore créer, tout d'un coup et huit jours après cette mort, huit maréchaux de France (du nombre desquelz fust M. le duc de Roanez, seigneur de la Feuillade, de maison très antienne en la Marche). Et tout le monde avouait que cette

Des différences de profondeur de liens sont perceptibles malgré le caractère très formel somme toute de l'annonce de décès. En effet, la plupart de ces annonces sont très informatives. Certaines sont très développées, l'auteur fait part de sa grande tristesse lors de la mort de son frère (1654) et de sa fille (1676)<sup>708</sup>. Le décès de sa mère ne l'a pas moins touché, mais les éditeurs de 1886 ont tronqué le texte<sup>709</sup>. Le décès du père est propice à d'importants épanchements car il s'agit de la perte du chef de famille, qui protégeait les intérêts des siens. Cinq annonces de décès se détachent nettement, car l'auteur a des souvenirs communs avec ces morts : le révérend père Mage, François Leboyteux, l'évêque, Deleyrit et le gouverneur de la Marche<sup>710</sup>. La mort du révérend est mentionnée pour une raison fort simple : il s'agissait d'un homme véritablement saint et savant. Sa biographie et son éloge funèbre sont assez longs parce que des liens se sont tissés entre Chorllon et sa famille et le prélat, mais il n'est pour autant question d'amitié<sup>711</sup>.

---

augmentation de maréchaux de France, ny de tous autres, ne pouvoit faire, ny aprocher du mérite de la conduite de M. de Turenne, qui s'estoitt fait, par le grand exercice des armes où il avoit esté eslevé dès sa jeunesse, un grand et incomparable capitaine, très fidelle à l'Estat, homme sans intéretz, sans ambition, et qui s'estoit rendu maistre de toutes les passions humaines. », in *Ibidem*, p. 144.

<sup>708</sup> « Le dimanche XXIII aoust en cette année [1676], entre six à sept heures du matin, en la ville de Limoges, au monastère des religieuses de Sainte Ursule, passa de cette vie mortelle à une plus heureuse, Catherine Chorllon, ma très chère et bien aymée et très aymable fille aisnée, de son aage le dixneufviesme et trente jours accomplis, et le 31<sup>e</sup> de sa maladie, qui fust une fiebvre continue et aiguë. C'estoit celle de mes enfantz dont j'avois eu et attendois plus de consolation ; un esprit au-delà de son sexe, meure comme si elle eust quarante ans, et qui s'estoit donnée à Dieu depuis trois ou quatre ans, d'une manière assez extraordinaire pour son âge et se préparoit de se donner à lui entièrement et de quitter le monde, mais elle n'estoit pas encore résolue en quelle religion elle devoit entrer. Pour examiner sa vocation, elle estoit venue à Limoges où je l'avois amenée dès le mois de mars dernier, après que j'eus combattu plus d'un an, voulant toujours la retenir auprès de moy ; elle demeura trois mois aux Filles de la Providence, et d'où elle vint aux Urselines et pour cela examiner sa vocation et sçavoir l'estat et le lieu où Dieu la vouloit, qui luy a fait la grâce de se contenter de ses bons désirs qu'elle fist sa couronne en peu de temps et de l'appeler à sa gloire. Je fus deux fois à Limoges pendant sa maladie ; j'entrai au monastère et me trouvai à sa mort, et pour ma consolation et celle de ma famille, je fis conduire son corps en cette ville, pour avoir présente après sa mort une fille que ne n'avois peu retenir pendant sa vie, qu'elle vouloit sacrifier à Dieu et à la retraite. », in *Ibidem*, p. 162- 163.

<sup>709</sup> « Le jedy trente uniesme jour d'octobre mil six cent soixante quinze, entour les dix à onze heures du matin, passa de cette vie mortelle à une vie meilleure, Jeanne Cyallis ma très chère et honorée mère, aagée de soixante quinze à soixante seize ans, ce que je n'ay peu bien sçavoir au vray, n'en estant fait mention dans le registre des baptêmes, et l'ayant seulement pris d'elle mesme et par celles qui estoient nées en mesme année ou environ qu'elle, et sur la veuë de leur aage dans les registres des curez. Elle avoit demeurée mariée avec mon père quarente huict ans depuis le XXIII<sup>e</sup> novembre mil six cent vingt sept qu'ils avoient esté mariez. Elle mourut d'une apoplexie qui la surprit un moment après qu'elle fust levée, entre sept à huict heures du matin. » Les éditeurs de 1886 indiquent ici : « *Suit une page et demie de détails sur cette mort et sur les pratiques religieuses de Jeanne Cyallis* », in *Ibidem*, p. 298-299.

<sup>710</sup> Le décès en 1677 du lieutenant criminel Regnault est narré assez précisément car, comme il n'avait pas payé la paulette, on tenta de cacher son corps pour conserver son office. *Ibidem*, p. 176-178.

<sup>711</sup> « Le mardy vingt huictiesme jour du mois de novembre mil six cent soixante deux, à l'aube du jour, passa de cette mortelle vie à la bienheureuse le Révérend Père Sylvestre Mage, Récollect dans le convent de Guéret, de son aage le soixante neufviesme, non du tout accomply. Il estoit natif de Chénérailles et avoir pris l'habit de relligion fort jeusne, où il vesquit près de quarente années, dont il en avoit passé une bonne partie au convent de Guéret. C'estoit un homme tout de Dieu, tout à fait destaché de toutes les choses du monde, un parfaict relligieux en l'observance de sa règle, véritablement pauvre, d'une vie forte et secrette, se communiquant très peu sans nécessité et cachant mesmes aux siens ses grandes vertues.

En ce qui concerne l'évêque, François de Lafayette, le cas de figure est fort proche de celui du révérend<sup>712</sup>. C'était un ami du père de Jean-Baptiste Alexis Chorllon. Sa piété,

---

C'estoit un vray miroir de religion et l'ornement de son ordre, un homme d'un grand mérite, d'un grand sçavoir et doctrine, consommé dans toutes les sciences, qui possédoit la sainte escriture à fonds, consulté de tous, le docteur de toute la province qui avoit un grand estime de sa personne. Il estoit d'un entretien fort agréable, tousjours guay et esgal, d'un visage fort rians et content, qu'on ne pouvoit voir sans consolation, tousjours uny à Dieu, qui sembloit tousjours méditer ayant tousjours ses yeux au ciel. C'estoit un esprit clair, pénétrant, net, facile, très peu attaché à la matière, tousjours ravy, un corps fort droict, mesmes dans sa vieillesse, et fort libre, d'un tempérament fort déllicat, que le bon Dieu visitoit souvent par des malladies de gouttes, colique néphrétique et autres, où il monstroit une patience et résignation admirable.

J'avais le bonheur d'estre aimé et toute nostre famille de luy, très cordialement, et de le visiter asses souvent dans sa chambre, apprenant quelque chose des belles cognoissances qu'il avoit, notamment les mathématiques qu'il avoit en pratique ordinaire, surtout la sphère, et avoit fait quantité d'inventions que des curieux voudroient avoir au prix de l'or. J'avois grande confiance en ce bon Père. C'estoit mon docteur et toutte ma consolation, et voyois ce bon homme avec une joye non pareille, et dont je regrette l'absence avec douleur, me consolant de son assistance au ciel et sur sa mémoire que je conserve chèrement.

Enfin c'estoit un religieux incomparable qui mourut comme il avoit vescu, d'une fin douce et tranquille, fermant la bouche avec des bénédictions et des chants de victoire, et avec assurance de la béatitude, qui fust préconisée par la voix du peuple qui ne cessa, tout le temps qu'il fust exposé, de bénir Dieu, et qu'on ne pouvoit voir sans une joie intérieure luy baiser les pieds, faire toucher les chappelletz à son corps et couper des morceaux de sa robbe dont un chacun voulut avoir part et la conserver en attendant la protection de ce bienheureux Père. *Ecce quomodo moritur justus, et nemo percipit corde ; et viri justi tolluntur, et nemo considerat ; a facie iniquitatis sublatus est justus, et erit in pace memoria ejus... »*

Les Récollets, installés à Guéret depuis 1616, avaient implanté leur couvent dans le faubourg Marchedieu.

*Ibidem*, p. 255-256.

<sup>712</sup>« Le troisieme may de la présente année, mourut messire François de Lafayette, évesque de Limoges, aagé de quatre vingt six ans et ayant demeuré évesque de la dite ville XLVIII à XLIX années. Il mourust de vieillesse. C'estoit un prélat de grand mérite et d'une vertu exemplaire, civil, affable et obligeant, aymé à Limoges et dans tout son diocèze, et qui s'appliquoit à pacifier les différens qui survenoient, notamment à Limoges, où ses soings et sa bonté s'abaissoit jusques au plus petit et menu peuple. Il establit un séminaire et les missionnaires à Limoges et contribua beaucoup aux bastimens de ces deux maisons en attendant qu'on eut trouvé le fond nécessaire. Le séminaire fust estably et demeura quelques anbnées au chasteau de l'Isle, qui est une maison decampagne de l'Evesché, à une ou deux lieues de Limoges. Ce digne prélat demeura presque toute sa vie dans Limoges et y fist nue résidence presque continuelle et sans partir pendant 48 années de résidence. Il y eust de grandz procès à soutenir pour maintenir ses droitz, notamment contre le chapitre de son esglise cathédrale qu'il ne peut terminer, comme il fist le différend qu'il eust contre l'abbesse de la Règle pour le droit de visite dans son monastère, qui fust adjugé à l'Evesque, qui fust blasmé d'avoir donné trop de crédit aux directeurs de son séminaire et de leur avoir presque laissé et à ses officiers, sur les six ou sept années dernières de son évesché, toute la conduite du diocèze dont ils dispoient absolument et de tous affaires ; le bon prélat leur ayant donné tant de pouvoir qu'il faisoit tout ce que les autres vouloient, dont il se plaignoit à ses plus familiers, son grand âge ne luy permettant pas d'y rémédier et de faire tout par luy mesme. Il fust près d'un an sans sortir de l'évesché à cause des faiblesses fréquentes qu'il avoit à cause de sa vieillesse, ce qui l'obligea d'escire au Roy et de luy demander un coadjuteur, et luy nomma l'abbé d'Urfé, à la sollicitation, dit-on, des séminaires de Limoges et de Saint-Sulpice de Paris où ledit abbé estoit pour lors demeurans, qui estoit un homme de qualité et proche parent de madame d'Alleyrat, famille illustre d'Auvergne, femme du marquis de Seignelay, fils ayné de M. Colbert, ministre d'Estat ; à la recommandation duquel, le Roi accorda la prière de l'évesque de Limoges et luy donna le dit abbé d'Urfé d'une manière fort obligeante, et le bon évesque en remercia sa Majesté de sa propre main ; mais il ne put voir son coadjuteur, estant mort deux mois après l'avoir obtenu et avant que ledit abbé eust reçu des provisions de Rome, qui luy furent expédiées, pour le tittre de l'évesché, après la mort de son prédécesseur, qui laissa par son testament tous ses biens et meubles, chapelles et vaisselle d'argent, à l'Eglise et aux hospitaux, ayant tout distribué et

son dévouement et sa bonne gestion sont loués : « Ce bon évêque honorait particulièrement de son amitié mon père, et j'eux l'honneur de le voir et saluer environ la my-mars. Il estoit levé, assis dans une chaise proche le feu, il me receut très civilement, me fit excuse s'il ne pouvoit se lever pour me recevoir à cause de la faiblesse de ses jambes qu'il me monstra, m'offrit ses services et me demanda des nouvelles de mon père, luy souhaita cinquante ans de vie après sa mort, et toute sorte de bénédictions à moy et à toute nostre famille. Cela ne se passa pas de ma part sans joye et sans quelque douleur de voir moribond ce bon prélat, si affable et si obligeant jusques aux derniers momens de sa vie qu'il n'employa particulièrement qu'à prier Dieu et à se disposer à la mort. » La présentation du saint homme est soignée car sa vertu rejailit sur Chorllon qui a eu le privilège de lui parler, et d'être, avec son père, dans ses bons offices.

La structure de l'annonce de décès de François Leboyeux, quant à elle, trahit l'amitié et la profondeur des liens. François Leboyeux est commis à la recette des tailles à Guéret pour son cousin Deleyrit, puis assesseur en l'élection de Guéret. Célibataire, il vit chez les Chorllon où il décède en 1665. Voici comment Jean-Baptiste Alexis Chorllon voue à la postérité l'homme et leur relation : « Le dix huitiesme may 1665, passa de cette vie à une meilleure noble François Leboyeux, assesseur en l'eslection de Guéret. Il estoit parisien de naissance et vint en cette ville, en l'année 1637 ou 1638, pour faire la recepte des tailles de cette eslection pour M. Deleyrit, son cousin, receveur antien des dites tailles. Il fist cet exercice jusques en l'année 1652 qu'il achepta ledit office d'assesseur ; il ne fust jamais marié et demeura toujours dans la famille avec nous en pension, où je l'avois toujours veu de toute ma souvenance. S'il n'estoit pas de la famille par la naissance, il l'estoit pourtant par inclination et amitié respective, ainsy qu'il l'a tesmoigné en toutes occasions pendant toute sa vie, comme le plus véritable et fidelle

---

divisé à son esglise cathédralle, au séminaire, à la mission, et à l'hospital de Saint-Alexis de la dite ville de Limoges qu'il institua son héritier au préjudice de ses neveux.

Ce bon évêque honorait particulièrement de son amitié mon père, et j'eux l'honneur de le voir et saluer environ la my-mars. Il estoit levé, assis dans une chaise proche le feu, il me receut très civilement, me fit excuse s'il ne pouvoit se lever pour me recevoir à cause de la faiblesse de ses jambes qu'il me monstra, m'offrit ses services et me demanda des nouvelles de mon père, luy souhaita cinquante ans de vie après sa mort, et toute sorte de bénédictions à moy et à toute nostre famille. Cela ne se passa pas de ma part sans joye et sans quelque douleur de voir moribond ce bon prélat, si affable et si obligeant jusques aux derniers momens de sa vie qu'il n'employa particulièrement qu'à prier Dieu et à se disposer à la mort.

Son coadjuteur et successeur n'eust ses provisions qu'à la fin de l'année, à cause de l'eslection du nouveau pape ; il fust sacré à Paris dans l'esglise de Saint-Sulpice par l'archevesque de Paris, et vint ensuite à Limoges, où il arrivé le 8 ou 9 mars 1677. Pendant la vacance, le chapitre de St Etienne eust la conduite de tout le diocèse qu'il donna à quatre vicaires généraux qu'il nomma de leur corps, qui mirent partout de nouveaux officiaux et autres officiers, ayant dépossédé les anciens en vertu d'un arrest du Conseil privé qui cassa celui du parlement de Bordeaux obtenu par l'official de Limoges qui vouloit se maintenir dans l'officialité contre ledit chapitre. », in CHORLLON, Jean-Baptiste Alexis, *op. cit.*, p. 159-162.

François de La Fayette, nommé en 1628, prend personnellement possession de son siège, lors du synode provincial du 18 octobre. Le séminaire des Ordinands est installé à Limoges le 11 novembre 1664. Le séminaire de la Mission, pour lequel François de La Fayette a obtenu des lettres patentes de 1657, est achevé de construire à Limoges, à l'été 1663.

Jeanne de Verthamon (1601-1675) fut abbesse de la Règle de 1620 à 1675. Un arrêt du Conseil d'Etat du 6 mars 1653 clôt au bénéfice de l'évêque un différend avec l'abbesse affirmant être exempte de la juridiction de l'ordinaire et ne relever que du pape.

Louis de Lascaris d'Urfé (1636-1695) est nommé évêque le 3 juillet 1676, pour remplacer François de La Fayette.

amy que nous eussions, ce qui m'a obligé de faire mention de lui et de sa mémoire dans ces présents mémoires. C'estoit un homme de bon sens et de conseil, quoyqu'il n'eust pas de lettres, et consommé dans les affaires, surtout de finances, qui, dès l'année 1662 ou 1663, avoit mis et estably des filles dévotes dans l'hostel-Dieu de cette ville pour avoir soing des pauvres ; il leur légua par son testament III<sup>c</sup> livres de rente, cent livres pour la subsistance des pauvres et encore II<sup>c</sup> livres pour l'entretien d'un prestre audit hostel-Dieu, pour y dire tous les jours messe et administrer les sacremens aux dites filles religieuses et aux pauvres malades, qui est VI<sup>c</sup> livres de rente en tout rachetable pour XII<sup>m</sup> livres ; outre laquelle, il légua encores plusieurs autres sommes à un certain nombre de pauvres vieillards, pour la dot et mariage de certain nombre de pauvres filles. Il fonda un obit dans l'esglise de cette ville et une messe toutes les semaines dans la chapelle bastie par mon père, en laquelle il fust ensevely, et laissa d'autres sommes, pour l'ornement de la chapelle de Saint-Pardoux, et présens aux chapelles de Notre-Dame de Liesse et de Saumur ; en telle sorte que les légatz pieux contenus en son testament montent à la somme de [...]. Il estoit aagé de soixante huit ans<sup>713</sup>. » L'annonce du décès débute par l'habituelle date de décès. La suite détaille la fonction du défunt, ses origines, sa carrière et surtout son attachement à la famille Chorllon, ses qualités. De plus sa piété et ses dispositions testamentaires sont rappelées. L'accomplissement des legs et autres demandes est assuré et connu des descendants<sup>714</sup>. Or, se faire l'écho de la piété d'un homme est une preuve d'amitié et la précision des dispositions testamentaires rappelle qu'Isaac Chorllon est son exécuteur testamentaire, et doit donc protéger ses intérêts. Isaac Chorllon est le père de Jean-Baptiste Chorllon, l'auteur de ces quelques lignes.

En 1630, Isaac Chorllon père achète au parisien M. Guillaume Deleyrit, receveur des tailles à Guéret, un office de greffier de l'élection de Guéret. François Leboyteux est d'abord commis à la recette des tailles à Guéret pour son cousin Deleyrit, puis assesseur en l'élection de Guéret. La famille Deleyrit représente l'essentiel des relations parisiennes des Chorllon. Antoine et Jean Deleyrit, fils de Guillaume, étaient maîtres d'hôtels ordinaires du roi et Jean fut aussi Trésorier de France. L'un et l'autre prirent la suite de leur père dans la correspondance avec les Chorllon. Les Deleyrit et les Leboyteux sont donc très liés et ce sur deux générations au moins. Or, Antoine Deleyrit décède en 1677. Il s'agit bien d'un ami : « Je ne peux icy oublier le décez de Monsieur Deleyrit l'aisné, notre antien et bon amy, au logis duquel j'avois demeuré à Paris à mon premier voyage et dont j'avois receu en plusieurs bons offices, et qui avoit mesme offert et receu en son logis, au mois de juin de la présente année, mon filz aisné, où il paroît qu'il demeura pendant tout son séjour à Paris. Il tomba malade au lieu de la Croix, qui est un bourg ou petite ville de la Brie proche de Melun, païs natal de la femme dudit sieur Deleyrit, qui y fust attaqué d'une fièvre double tierce, qui se changea en continue, et mourut à la fin d'octobre de cette année, aagé de cinquante cinq ans ou environ ; il n'a pas laissé d'enfans et a eu pour héritier M. Deleyrit, son frère puyné, maistre d'hostel ordinaire du

---

<sup>713</sup> *Ibidem*, p. 121-122.

<sup>714</sup> Isaac Chorllon a réglé l'ensemble des legs et en rendit plusieurs comptes détaillés au frère et héritier, le chanoine Amable Leboyteux, puis, après la mort de ce dernier, à ses cousins Antoine et Jean Deleyrit. Arch. Dép. Creuse, 3 E 310. *Ibidem*, p.122.

Roy et trésorier de France à Paris<sup>715</sup>. » Son « épitaphe » est un cas unique car écrite comme à rebours. Il est d'abord précisé le décès, puis les liens privilégiés et seulement après la maladie, et la succession. D'habitude, la mention de la maladie apparaît sitôt après l'annonce du décès. Chorllon ne rédige pas immédiatement après les faits : il commence en effet le paragraphe sur le décès de Monsieur Deleyrit par « Je ne peux icy oublier », comme s'il rédigeait *a posteriori* et se remémorait les événements passés. Cette disparition a marqué son esprit. La valeur de mémoire est très forte, jamais Chorllon ne fait mention dans un autre récit de mort de la difficulté à oublier une disparition. L'emploi de l'adjectif possessif « notre » et le rappel de l'ancienneté et des moments passés ensemble sont significatifs. L'amitié des deux hommes s'est étendue sur le fils de l'auteur. L'évolution de la fatale maladie, dont on sait, détail suprême, où elle a été contractée, est décrite. Enfin, la succession est présentée et, au vu de l'absence de descendance, c'est son frère qui hérite. Ce type de succession, à savoir vers des collatéraux, signifie-t-il l'impossibilité de poursuivre l'amitié avec Antoine Deleyrit désormais décédé en la prolongeant avec un de ses fils ? Si Monsieur Delyrit l'aîné, dont on ignore d'ailleurs le métier, qui n'apparaît que comme « notre antien et bon amy », a reçu le fils de son ami Chorllon chez lui, ce dernier ne peut pas lui rendre la pareille. On ignore de plus si l'épouse de Monsieur Deleyrit l'aîné, vers qui l'amitié aurait pu se reporter, est encore en vie.

Lorsqu'il narre le décès en 1678 du gouverneur de la Marche, dont la mort est due à une fièvre tierce, Chorllon fait mention des enfants survivants, l'un maître de camp d'un régiment de cavalerie, l'autre lieutenant des gardes. Si son décès est *a priori* plus pleuré c'est en raison des services rendus : « Toute la province regretta son gouverneur et certes avec raison, d'autant qu'il en usoit assez bien avec tout le monde, particulièrement en cette ville, et ne se servant pas de tout le crédit et autorité qu'ont accoustumé de faire les gouverneurs des provinces, pour la plupart. Il n'estoit pas mal faisant, il se rendoit à la raison et revenoit facilement d'une promptitude naturelle qu'il avoit<sup>716</sup>. Mon père et moi perdismes en la personne de Monsieur de Saint-Germain un bon amy et appuy qui avoit toujours eu, et depuis long temps, beaucoup de considération pour mon père, le luy ayant tesmoigné en tous rencontres et avec affection et cordialité, et nouvellement luy ayant fait faire de grandes offres lorsqu'il sceut que les fermiers du domaine avoient faict procès pour nostre maison. » L'amitié est en effet aussi l'apport d'aide et de conseil mais il ne s'agit en rien ici de relation intime entre deux individus : ce sont des personnes qui protègent les intérêts des leurs. L'amitié, qui se tisse entre le père et le gouverneur, puis entre le fils et le gouverneur, sont à considérer comme des Maisons qui s'unissent.

<sup>715</sup> Monsieur Deleyrit l'ainé est Antoine Deleyrit, fils de Guillaume. M. Deleyrit, son frère puyné est Jean Deleyrit. En 1677. *Ibidem*, p. 173.

<sup>716</sup> Henri Foucaud, marquis de Saint-Germain-Beaupré (v. 1608-1678) avait une réputation douteuse. De son père, Gabriel Foucaud, Tallemant des Réaux écrit qu'il était « grand voleur, grand emprunteur à ne jamais rendre et grand distributeur de coups de baston ». Du fils, il dit qu'il « n'a pas eu meilleure réputation que son père », fait écho de ses mœurs particulières et de ses brutalités avec sa femme, Agnès Le Bailleul, fille du surintendant des finances, qui défrayèrent la chronique du temps. TALLEMANT DES REAUX, *Historiettes*, Gallimard, Paris, 1961, tome 2, p. 394-396. CHORLLON, Jean-Baptiste Alexis, *op. cit.*, p. 194-196.

\* \* \*

L'amitié est granulaire. En effet, on devrait en réalité parler de moments d'amitié. Pourtant, c'est la durée totale de la relation, qui prime généralement dans le discours, car le temps distingue les vrais amitiés des fausses qui s'étiolent et se meurent. L'Antiquité est vue comme l'âge d'or de l'amitié. Les modernes ont lu les auteurs antiques et comparent les histoires d'amitié avec les mythes. Le contraste entre le mythe et le réel provoque la frustration et l'éloge d'amitiés mythiques, littéraires et non réelles. Entre la norme et la réalité, il existe un grand décalage. Mis à part Montaigne et son travail sur l'œuvre de La Boétie, ou plutôt la mise en scène de l'attention portée à cette tâche, le souvenir de l'ami mort ne semble pas concentrer beaucoup d'attention. Après son décès, le respect dû au corps est important, mais sitôt l'enterrement et les résolutions testamentaires accomplis, le souvenir n'est pas entretenu. D'ailleurs, il n'y a pas de rite de souvenir d'amitié défunte. On indique simplement dans les Mémoires et autres livres de famille les liens amicaux comme des réseaux de soutiens potentiels, et aussi pour prouver l'ancienneté de ces réseaux et donc leur efficacité et leur importance. Les Modernes se plaignent de l'échec de leur temps tout en réactualisant les façons de consoler l'ami, de se consoler de sa perte. Ils sont parvenus à adapter le discours. Une lecture rapide donne l'impression d'un ensemble redondant et ennuyeux. Pourtant, dans le détail, que de spécificités ! L'un porte un regard particulier sur la vieillesse, l'autre s'attarde sur l'immortalité. On confie à l'ami ce qui est le prolongement de soi-même : ses écrits, son épouse, ses enfants. La mort de l'ami est traitée différemment selon les types de sources. De façon générale, la norme étouffe le vécu. Dans le deuil, les prescriptions religieuses sont les plus fortes et s'imposent ; à celui qui l'oublierait, on les lui rappelle aussitôt. Personne ne se contredit réellement, un consensus se dégage à travers les siècles, à travers les sources, à travers les personnalités. La singularité de la relation amicale est impossible à reproduire mais l'universalité possible de l'amitié - entre deux personnes vertueuses - est constamment réaffirmée ; ceci la rend si importante. La mort n'est pas une menace pour l'amitié, elle permet au contraire son affirmation au monde. Alors que le temps de l'amitié n'est pas éternel, l'amitié l'est. Au-delà de l'exercice de style qu'est le tombeau, on perçoit bien les avantages tirés par les protagonistes, telle l'assurance de la présence d'un protecteur pour les siens ou la survie par la transmission des livres. La marquise de Lambert et Sorbière développent un point plus ordinaire : après la mort, le survivant doit veiller à ne jamais tenir des propos diffamatoires sur le défunt et veiller à ne divulguer aucun secret. D'un point de vue pratique, l'ami versé en droit ou en affaire fait un parfait exécuteur testamentaire. Les dons dans les actes notariés sont semble-t-il rarement faits en faveur d'un ami. On répugne sans doute à faire sortir du patrimoine de la famille des objets, à moins que ceux-ci ne soient déjà transmis du vivant du testateur quelques jours avant son décès. Les écrits du for privé ne font guère mention de dons durant la vie même des amis. Les questions de la mort du double et de la réorganisation psychique inhérente au travail du deuil à proprement parler intéressent Montaigne, Senault et Gassendi sans pour autant que l'on puisse affirmer que ces questions taraudent les écrivains du for privé, mais peut-être manquaient-ils tout simplement de mots pour l'exprimer. Le livre de raison ou la fonction du livre de raison

d'un journal n'enjoint pas à faire mention de la disparition de l'ami. D'ailleurs, les annonces de décès dans les écrits du for privé peuvent surprendre par leur sécheresse. Malgré tout, en comparant toutes les annonces de décès, l'affection transparait. Vivace, discrète, sincère.



# CONCLUSION

Omniprésente, l'amitié est mentionnée dans les différentes sources utilisées pour cette étude. On s'est d'ailleurs attaché par souci scientifique d'expliquer le plus clairement possible l'élaboration du corpus des sources et la nature de celles-ci. Iconographie et littérature, sources intellectuelles ou plus populaires, chacun s'empare du sujet. La raison de cet engouement est fort simple. Chacun ressent l'amitié. Quelle que soit l'origine de l'amitié, son caractère universel est affirmé et par conséquent se saisir de ce concept philosophique déjà traité par les Antiques n'effraye pas. En revanche, les auteurs des écrits du for privé ne relatent guère leur histoire d'amitié, la nature des textes ne s'y prête guère. Toutefois, des surcroûts d'intérêt sont sensibles à certaines époques, les circonstances politiques orientent alors la réflexion sur un point particulier. Les grandes questions qui la traversent ont peu varié depuis les Anciens. Mais si les interrogations n'évoluent guère, le contexte dans lequel elles fleurissent a grandement changé. Omniprésente, l'amitié innerve l'ensemble des multiples champs de la société. Tout d'abord, elle innerve la société car elle est jugée garante de la paix civile. Ensuite, dans la sphère politique, l'amitié provoque d'âpres discussions sur la qualité des rapports entre les différents détenteurs du pouvoir, entre le roi et les nobles notamment. Enfin, dans la sphère religieuse, les clercs prônent la charité, sans exclure des liens plus étroits si et seulement si Dieu est au centre de la relation et la concorde non mise à mal. La charité ne se confond pas avec l'amitié de la concorde civile parce que le but poursuivi est différent : la charité est conçue par Dieu et pour Dieu alors que l'amitié qui tire certes son origine de Dieu a pour finalité l'absence de guerre civile et une fluidité dans les rapports sociaux.

Le problème majeur consiste en la question des contours de l'amitié. Sa définition est sans cesse reprise et retravaillée. Dans cette optique, l'entrée par le vocabulaire était le plus pertinent. Le sens choisi du mot amitié pour ce travail a été longuement élaboré en amont et l'amitié a été finalement définie comme étant un lien dilectif, traduisant une relation volontaire et affective entre deux personnes du même sexe, à savoir entre deux hommes, sans qu'il s'agisse d'une relation homosexuelle. Toutefois, malgré une définition très centrée sur un duo d'amis, l'amitié est immédiatement dépassée par des entités et des concepts plus larges qui l'englobent et se confrontent à elle. Preuve d'un attachement sentimental, elle en exclut pourtant de multiples formes. A ces questions de limites encore obscures pour cette période - mais le sont-elles moins aujourd'hui-, vient s'ajouter la crainte de la fausseté des amitiés humaines. Les cas de rupture d'amitié sont tus dans les écrits du for privé car ce serait alors se juger soi-même fort durement. L'amitié fait fi des clivages religieux. En revanche, les différences sociales ont semble-t-il plus de difficultés à être levées, du moins faut-il partager le même environnement, partager un même espace pour qu'une relation teintée d'amitié soit possible. La stratégie matrimoniale est évoquée assez aisément lorsqu'on réfléchit au couple marié. Ce serait une erreur d'exclure toute stratégie de la relation amicale qui est empreinte d'un fort utilitarisme. La norme invite à réfléchir à la manière de choisir ses amis et à son comportement vis-à-vis

d'eux. La spontanéité peut, si l'on s'en tient à la norme, faire défaut. Il faut beaucoup réfléchir et chercher avant de trouver un digne ami. Néanmoins, les sentiments doivent exister car sinon les circonstances démasqueront dans un avenir proche la fausse amitié.

La recherche d'équilibre est évidente, l'ami se doit d'être à la fois un semblable et un complément de soi-même. La relation est gratuite et si l'argent est un bien commun, on ne donne pas d'argent à son ami de façon directe, on privilégie toujours une aide indirecte. Par respect du patrimoine familial, les dons d'objets sont rares. La transmission des biens ne s'effectue pas en direction de l'ami. Pourtant, il n'existe pas d'interdit formel. Dans la pratique, l'ami est sollicité pour permettre de faire fructifier son bien en obtenant des positions avantageuses mais il est exclu de la valorisation du patrimoine dans son sens le plus matériel du terme : il n'en tire aucun bénéfice. L'amitié est immatérielle, ce qui est une source d'angoisse. Quant au charme de la conversation de l'ami, nos auteurs y semblent peu sensibles. Lorsque Mandelslo nous narre ses repas, il paraît surtout se réjouir de la présence de boisson qui rend la parole plus libre et la joie plus grande.

La peur des faussetés des amitiés humaines permet en parallèle de valoriser l'amitié divine qui ne peut ni se perdre, ni se rompre. Instaurée par Dieu, l'amitié exclut pourtant les femmes et les non-catholiques. Du moins, en principe. Toutefois, cette exclusion n'est pas tant l'œuvre de Dieu que la conséquence du péché originel et de la finitude de l'être, particulièrement de la femme, et du risque d'aller en Enfer. L'amitié est à la fois un instrument de la volonté divine et une manifestation de la qualité des rapports sociaux et de la sagesse des hommes. Elle implique réflexion et tact, raison et diplomatie. Difficile à cerner car en constante redéfinition, l'amitié joue des liens, y participe et les définit. Elle n'est pas une institution et apparaît comme un supplément d'âme des liens sociaux, offrant un espace de liberté, aux rapports non contraints établis dans un cadre légal. Cet espace de liberté possède les défauts de ses qualités. La liberté des échanges fait craindre l'absence inopinée de l'ami en cas de besoin, surtout dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. La tendresse des rapports fait redouter la fausseté des sentiments. Le flatteur est la crainte de tous à la fin du XVI<sup>e</sup> et au début du XVII<sup>e</sup> siècle. L'amitié est susceptible de souder le corps politique ou de contribuer à sa désagrégation. Les Modernes regrettent amèrement le temps, pourtant mythique, d'Oreste et Pylade ; leur discours convenu nous parle d'un âge d'or de l'amitié dans les temps antiques, et ils regardent avec désespoir la petitesse des relations amicales de leur temps. Néanmoins, les Modernes s'engagent avec fougue, par le biais de traités, et les dictionnaires développent une approche plus pragmatique et moins grandiloquente de l'amitié. Ces hommes ne cherchent donc pas à créer de nouveaux exemples. Ainsi, Montaigne n'est jamais cité. Ce n'est pas son amitié avec La Boétie qui fait figure de modèle à suivre. L'héroïsation de leur relation n'a pas encore eu lieu. De plus, on remarque que la majorité de la réflexion porte sur la vie en communauté et le secours attendu de l'ami. L'art d'être ami devient l'art de se comporter en société. Après une amitié synonyme de vertu pour le corps social, succède l'amitié chrétienne de saint François de Sales. Dès la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, parallèlement à l'omniprésence des représentations allégoriques de la notion dans les emblèmes, la morale chevaleresque disparaît pour laisser place à une vision mettant en lumière la nature déchue de l'homme. L'idéal du noble stoïcien est affaibli face à cette offensive augustinienne. L'amitié n'est plus le ressort de la politique.

Mais à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, la « réhabilitation de la nature humaine » entre en scène et Saint-Evremond ose critiquer l'amitié d'Oreste et Pylade. L'amitié commence à devenir une valeur privée, dans le sens où elle n'est plus autant un principe organisant les communautés.

La norme aurait pu se révéler pesante, pourtant elle n'est pas une chape de plomb. Ce sont les exemples qui peuvent paraître sclérosés, mais pas la norme. D'ailleurs, certains veulent se détacher des exemples et de leur violence, en aucun cas de la rigueur morale de ces amitiés. Or, la norme insiste surtout sur cette rigueur morale nécessaire à l'amitié et personne ne conteste cette exigence.

Avec le XVIII<sup>e</sup> siècle, les individualités font de plus en plus grand cas de leur amitié et osent nommer ainsi les relations fortes que les hommes peuvent entretenir. On l'avait déjà entraperçu avec Montaigne ; une amitié se vit en duo. L'amitié-refuge réapparaît et éclipse l'amitié-action de ces XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. L'ami était en effet celui qui aide. Or cette recherche d'appui devient pour ainsi dire suspecte ou du moins est reléguée au second plan dans le discours sur l'amitié. L'introspection et la découverte de son âme et de ses pensées secrètes sont désormais l'apanage de l'amitié. Avec le XVIII<sup>e</sup> siècle, cet exercice volontaire permet d'affirmer son identité. Dans la correspondance se développe dans le temps long la relation, comme le rappelle la grande mode des romans épistolaires. L'ami est désormais avant tout un confident. Les liens sont théâtralisés, les embrassades en public sont les bienvenues alors que nos hommes des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles paraissent plus pudiques. Défendre l'honneur de l'ami et faire montre de son hospitalité laissent place aux échanges d'informations culturelles, d'idées et d'opinions. Tout ce qui peut être assimilé à un échange marchand est rejeté ; l'amitié se vit dans l'immatérialité. L'amitié est un échange né dans l'imperfection de l'homme selon Rousseau (1712-1778). L'insuffisance de l'être et de l'amitié est rappelée par le pessimiste Vauvenargues (1715-1747). Ces débats font rage dans une sphère publique littéraire organisée en salons et autres cafés ; l'amitié devient la base de la vertu républicaine tout en étant dépassée par la passion amoureuse, qui est réhabilitée. La période phare de tout individu pour l'amitié devient l'adolescence avec Rousseau (1712-1778), mais dès le XIX<sup>e</sup> siècle, les couvents et autres collèges durcissent leurs disciplines et luttent notamment contre l'homosexualité. On s'avoue ses tourments et autres désirs secrets dans la correspondance amicale. L'amitié devient un rite de passage destiné à canaliser tous les excès de la jeunesse en attente de l'amour. Les romantiques idéalisent les amitiés de jeunesse que le XIX<sup>e</sup> siècle veut ardemment contrôler ; les bandes de jeunes ne font que narguer la police. Le modèle conjugal se vit sur le mode de la tendresse et du sentiment tandis que les amitiés viriles explorent le vocabulaire impudique du corps et du sexe. L'amitié mixte redevient difficile à entretenir<sup>717</sup>.

---

<sup>717</sup> VINCENT-BUFFAULT, Anne, *L'Exercice de l'amitié : pour une histoire des pratiques amicales aux XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, Seuil, Paris, 1995, 317 p. et du même auteur « L'histoire de l'amitié féminine, masculine et mixte aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, ou la loi des genres », *Amitiés anthropologie et histoire*, textes rassemblés et présentés par RAVIS-GIORDANI, Georges, Publications de l'université de Provence, Aix-en-Provence, 1999, p. 129-156.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le monde amical apparaît gratifiant et protecteur vis-à-vis du vaste monde si hostile. Le contraste avec l'extérieur s'accroît. L'amitié protège du chaos et permet de se construire pour résister au monde. Les amis se forgent mutuellement. Les traités sur l'amitié à l'ambition philosophique et morale disparaissent et le discours sur l'amitié se cache désormais dans les romans. La notion de délicatesse et de tact est affirmée avec plus de force alors qu'elle n'était qu'effleurée auparavant. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'amitié n'est plus un sujet si abondamment traité. La distinction entre l'amitié et les relations familiales s'estompe. La place du loisir recule, laissant peu de temps pour les hommes mariés de conserver leurs amis. A l'avenir, c'est à l'épouse qu'il est bon de se confier et il est souhaitable que le couple partage les mêmes amis. Mais, des lieux de sociabilité masculine privés apparaissent comme le club et le cercle. Désormais l'amitié ne se définit plus par rapport à l'ensemble des citoyens ou des membres d'une communauté mais par rapport au couple. La famille, à laquelle on tentait d'agréger l'ami et, dans son cadre le plus réduit, le couple, constituent le nouveau modèle amical. Un duo, encore.